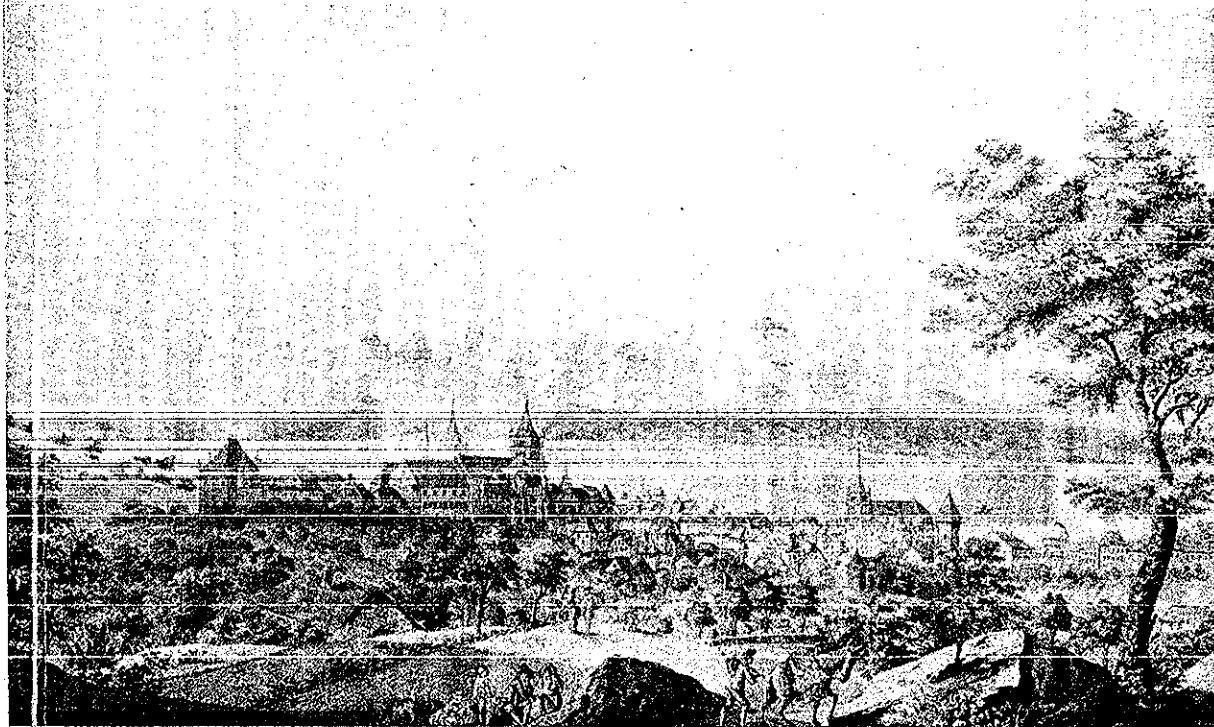


ICOMOS 1990

ACTES DU COLLOQUE
SYMPOSIUM PAPERS



LAUSANNE, 6 - 11 OCT. 1990

ICOMOS INTERNATIONAL SYMPOSIUM

**«ICOMOS, a Quarter of a Century,
Achievements and Future Prospects»**

COLLOQUE INTERNATIONAL DE LICOMOS

**«ICOMOS, un quart de siècle d'existence:
bilan et avenir»**

ICOMOS

International Council on Monuments and Sites

9TH GENERAL ASSEMBLY
AND INTERNATIONAL SYMPOSIUM

«ICOMOS, a Quarter of a Century,
Achievements and Future Prospects»

Lausanne, Switzerland
October 6th - 11th, 1990

Symposium Papers

Sub-theme 1

«Achievements and Future Prospects»

Sub-theme 2

«The Venice Charter»

Sub-theme 3

«Experience and Education»

The Swiss National Committee
International Council on Monuments and Sites

C/o NIKE, Kaiserhaus, Marktgasse 37, 3011 BERN, Switzerland

ICOMOS
Conseil International des Monuments et des Sites

9^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ET COLLOQUE INTERNATIONAL
«ICOMOS, un quart de siècle d'existence:
bilan et avenir»

Lausanne, Suisse
6 - 11 octobre 1990

Communications du colloque

Sous-thème 1
«Bilan et Avenir»

Sous-thème 2
«La Charte de Venise»

Sous-thème 3
«Expérience et formation»

Le Comité National Suisse
Conseil International des Monuments et des Sites
C/o NIKE, Kaiserhaus, Marktgasse 37, 3011 BERNE, Suisse

CONTENTS

TABLE DES MATIÈRES

	III	Acknowledgements - Remerciements
	V	Icomos
	VII	Icomos
	IX	Symposium Committee
	XI	Comité du colloque
	XII	President Roberto Di Stefano's Greetings
	XVII	Bienvenue du président Roberto Di Stefano
	XXIII	Introduction, President Claude Jaccottet, Switzerland
	XXVI	Introduction, président Claude Jaccottet, Suisse
	XXXI	The Venice Charter
	XXXV	La Chartre de Venise
	XXXIX	La Carta de Venicia
Page	1	9th ICOMOS International Symposium: General Synthesis by Alfred Wyss.
	9	9 ^e Colloque international de l'ICOMOS: Synthèse générale par Alfred Wyss.
	17	9. Internationales ICOMOS Kolloquium: Generelle Zusammenfassung von Alfred Wyss.
Page	25	National Committees' Papers Communications des comités nationaux
Page	27	AUSTRALIA - AUSTRALIE
	75	AUSTRIA - AUTRICHE
	91	BRASIL - BRÉSIL
	99	BULGARIA - BULGARIE
	111	CANADA - CANADA
	129	CZECHOSLOVAKIA - TCHECOSLOVAQUIE
	139	FINLAND - FINLANDE
	155	FRANCE
	213	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY - RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE
	223	HUNGARY - HONGRIE
	237	INDIA - INDE
	243	ITALY - ITALIE
	267	NETHERLANDS - PAYS-BAS
	283	NORWAY - NORVÈGE
	291	POLAND - POLOGNE
	303	SPAIN - ESPAGNE
	335	SWEDEN - SUÈDE
	343	SWITZERLAND - SUISSE
	381	UNITED KINGDOM - ROYAUME UNI
	395	USA
	439	USSR - URSS
	449	YUGOSLAVIA - YOUGOSLAVIE
Page	455	International Committees' Papers Communications des comités internationaux

The ideas and opinions expressed in these papers are those of the authors and do not necessarily reflect those of ICOMOS.

Les idées et opinions exprimées dans ces communications sont celles de leurs auteurs, et ne reflètent pas nécessairement celles de l'ICOMOS.

Copyright © 1990, Swiss Committee
of the International Council on Monu-
ments and Sites, Bern, Switzerland.

All rights reserved. No part of this book may be reproduced in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying, recording or by any information storage and retrieval system, without permission in writing from the publisher.

The editore apologise for not having been able to include a small number of individual papers sent after the final printing deadline.

Copyright © 1990, Comité National
Suisse du Conseil International des
Monuments et des Sites, Berne, Suisse

Tous droits réservés. Aucune partie de cet ouvrage ne peut être licitement repro-
duite sous une forme quelconque ni par un procédé quelconque (qu'il s'agisse d'un
procédé électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement, ou les
systèmes de stockage et de récupération de la documentation) sans le consentement
écrit de l'éditeur.

Les responsables de l'édition du présent ouvrage regrettent de ne pas avoir pu
inclure un petit nombre de communications individuelles remises au-delà des délais
d'impression.

Page	457	International Committee on Archaeological Heritage Management Comité international de la gestion du Patrimoine archéologique
	465	International Earth Structures Committee Comité international sur l'Architecture de terre
	471	International Economics Committee Comité international pour les questions économiques
	475	International Historic Towns Committee Comité international sur les Villes historiques
	481	International Committee for Architectural Photogrammetry Comité international de Photogrammetrie architecturale
	497	International Committee for Vernacular Architecture Comité international d'Architecture vernaculaire
Page	507	Individual Papers Communications individuelles
Page	509	Aldo Aveta, «Gisements culturels» et formation professionnelle: une expérience italienne.
	517	Jean Barthélémy, Education et formation des jeunes au Patrimoine architectural.
	527	Christina Cameron, Towards a cultural Resource Monitoring Net- work.
	531	Alberto Defez, La Tour de Pise.
	555	Ludwig Deiters, Ammerkungen zu den Themen des Symposiums.
	561	Marc Denhez, La formation en gestion: les lacunes à combler.
	567	Rosa Anna Genovese, L'intégration des exigences psychologiques et la Chartre de Venise.
	573	Julius Gy. Hajnoczi, Environnement Problems for Ruins of the Roman Age.
	577	Olivera Kandic, Interpolation as a Form of Protection of cultural Monuments and the Problem of Restoring the Exonarthex of the Sopocani Monastery Church.
	581	Todor Krestev, La sauvegarde des centres historiques.
	589	Knut Larsen, A Comment concerning the International Course on Wood Conservation Technology in Relation to the Venice Charter.
	593	Michael Menhim, Conservation Project Procedure.
	601	Claude Moulin, Les grandes lignes du développement du tourisme culturel au Canada.
	605	Svetlana Popovic, Methodological Procedure in Research Work on Monastery Entities.
	609	Andràs Romàn, Defending the Character of the Town.
	615	Gouhar Simison, Conservationists and Developers — towards a holi- stic Architecture.
	619	Gouhar Simison, Training Guardians of the Federal Heritage Buil- dings and Cultural Assets in Canada.
	623	Konstantin Vukov, Un ancien exemple: Esztergom en Hongrie.
	627	Manfred Wedhorn, Das industrielle Erbe als Bestandteil der Euro- päischen Kulturpolitik.
	637	Mihaly Zador, Two Decades of Post-Graduate Education for Specia- lists in Monuments Preservation in Hungary.

Acknowledgements - Remerciements

The Swiss National Committee expresses its deepest gratitude to the following persons, institutions and businesses for their invaluable contribution and help without which the ICOMOS 1990 International Symposium could not have taken place.

Le Comité national suisse exprime sa gratitude la plus vive à l'égard des personnes, institutions et entreprises suivantes sans la précieuse aide desquelles le colloque international ICOMOS 1990 n'aurait pas pu avoir lieu.

La Confédération Suisse

Le canton de Vaud

La Ville de Lausanne

Les Banques vaudoises

M. Bernard Nicod

Le groupe CAPRI

*(La Caisse Vaudoise de Maladie, Les Retraites Populaires,
La Suisse Assurances, La Vaudoise Assurances,
Zurich Assurances)*

L'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

Nestlé SA

Le Groupe chimique de Bâle

Migros Suisse

Zschokke SA

Burrus SA

Norba Invest Holding

Habitations pour Tous

Fondation Aga Kahn

Migros Vaud

Ciment Suisse

Ciment Vaud

M. H. F. Lavanchy

Schmalz SA

Swissair

Bobst SA

Morandi SA

La Suisse Assurances

Zurich Assurances

Very special thanks must go to:

Nos remerciements tout particuliers s'adressent à:

M. Raymond Junod,

for his unfailing support in this difficult entreprise.

pour son soutien infaillible dans cette difficile entreprise.

Mme Fawzia Tobgui,

for taking care of the edition and printing of the
symposium proceedings,

pour s'être chargée de coordonner l'édition des actes
du colloque et l'impression.

Mme Nicole Miéville,

for the huge work of multilingual re-typing of papers,

pour l'énorme travail de dactylographie
des communications dans plusieurs langues.

ICOMOS

The International Council on Monuments and Sites (ICOMOS) is the only international, non-governmental organization bringing together people and institutions actively concerned with the conservation of buildings, groups of buildings and larger units of architectural, archeological and historical interest. ICOMOS works to promote the application of theory, methodology and scientific techniques to the conservation of architectural heritage.

Both nationally and internationally, it is directed by its members, which are grouped in 66 National Committees. A network of International Committees has been established to coordinate research and projects of members in specific fields of preservation and conservation of architectural heritage, including archeological heritage management, cultural tourism, historic gardens, historic towns, mud brick (adobe), photogrammetry, rock art, seismology, stained glass, stone, training, vernacular architecture and wood.

ICOMOS was founded in 1965 in Warsaw, Poland, by the conservation and preservation professionals, meeting at the 2nd International Congress of Architects and Technicians of Historic Monuments. At the same meeting, the founders of ICOMOS drafted and adopted the International Charter on the Conservation and Restoration of Monuments and Sites, more commonly known as the Venice Charter.

ICOMOS has six principal objectives:

- to bring together conservation specialists from around the world and serve as a forum for professional dialogue and exchange;
- to collect, evaluate and diffuse information on conservation principles, techniques and policies;
- to cooperate with national and international authorities on the establishment of documentation centers specializing in conservation;
- to work for the adoption and implementation of international conventions on the conservation and enhancement of architectural heritage;
- to participate in the organization of training programs for conservation specialists on a worldwide scale; and to put the expertise of highly qualified professionals and specialists at the service of the international community.

- ICOMOS has a diversified program to meet these objectives.
- strengthening its presence worldwide by encouraging the creation and growth of ICOMOS National Committees;
- extending the influence of the Venice Charter by creating flexible doctrinal texts for specific areas of architectural heritage;
- defining adaptable management techniques for cultural properties;
- developing training programs on a multilateral basis involving the collaboration of ICOMOS National and International Committees;
- enriching ICOMOS's International Documentation Centre in Paris;
- organizing and managing expert missions at the request of heritage administrations and legal entities which judge necessary the intervention of a conservation consultant
- playing a vital role counseling UNESCO on cultural properties to be included on the World Heritage List and monitoring the properties already listed;
- reaching specialists by means of wide distribution of the organization's quarterly journal, *ICOMOS Information*, and through publication of the proceedings of symposia on conservation; and
- awakening public interest in conservation by encouraging media coverage and the celebration of the International Day for Monuments and Sites (April 18).

ICOMOS

Le Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) est la seule organisation internationale non-gouvernementale à rassembler les personnes et les institutions s'occupant activement de la conservation des monuments, des groupes de monuments; et des ensembles présentant un intérêt architectural, archéologique et historique. L'ICOMOS travaille à promouvoir l'application des théories, de la méthodologie et des techniques scientifiques à la conservation du patrimoine architectural.

Aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, l'ICOMOS est dirigé par ses membres, qui sont groupés en 66 comités nationaux. Un réseau de Comités internationaux a été établi pour coordonner les recherches et les projets des membres dans les domaines spécifiques de la préservation et de la conservation du patrimoine architectural, y compris la gestion du patrimoine archéologique, le tourisme culturel, les jardins historiques, les villes historiques, la brique crue, la photogrammétrie, l'art rupestre, les vitraux, la pierre, la formation, l'architecture vernaculaire et le bois.

L'ICOMOS a été fondée en 1965 à Varsovie (Pologne) par des professionnels de la conservation et de la préservation réunis pour le 2ème Congrès International des Architectes et Techniciens des Monuments Historiques. C'est au cours de ce congrès que les fondateurs de l'ICOMOS ont rédigé et adopté la Charte Internationale sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites, mieux connue sous le nom de la Charte de Venise.

L'ICOMOS s'est fixé les six objectifs suivants:

- réunir des spécialistes de la conservation du monde entier et servir de forum pour leurs dialogues et leurs échanges;
- recueillir, approfondir et diffuser des informations sur les principes, les techniques et les politiques de conservation des monuments;
- collaborer au niveau national et international à la création de centres de documentation spécialisés;
- encourager l'adoption et l'application des conventions et recommandations internationales concernant la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine architectural;
- participer à l'élaboration de programmes pour la formation des spécialistes de la conservation à l'échelle internationale, et
- mettre au service de la communauté internationale l'expérience des professionnels et spécialistes hautement qualifiés.

Pour atteindre ces objectifs l'ICOMOS a adopté le programme suivant:

- renforcer sa présence dans le monde entier en encourageant la création et l'essor de Comités nationaux de l'ICOMOS;
- élaborer des textes doctrinaux nécessaires à l'application de la Charte de Venise dans le cadre de l'évolution de la notion de patrimoine;
- définir des méthodes de gestion du patrimoine pour en assurer la conservation et la mise en valeur;
- mettre au point des programmes de formation dans le cadre multilatéral en coopération avec les comités nationaux et internationaux de l'ICOMOS;
- enrichir le Centre de Documentation International de l'ICOMOS à Paris;
- réaliser les missions d'expertise à la demande des administrations et de toute personne morale jugeant nécessaire la consultation d'experts de la conservation;
- assurer auprès de l'Unesco son rôle de conseiller technique, notamment dans le cadre de l'élaboration de la Liste du Patrimoine Mondial et du suivi des biens inscrits sur cette liste;
- informer les professionnels de la conservation grâce à la diffusion à grande échelle de la revue trimestrielle, *ICOMOS Information*, et des comptes rendus de colloques; et
- sensibiliser le public à la protection du patrimoine par l'utilisation des médias et la célébration de la Journée Internationale pour les Monuments et les Sites (18 avril).

9TH ICOMOS INTERNATIONAL SYPOSIUM

«**ICOMOS, a Quarter of a Century,
Achievements and Future Prospects**»

Symposium Committee

Claude Jacottet (Switzerland): President
Raymond Lemaire (Belgium): Rapporteur général

Sub-theme 1:

«**Achievements and Future Prospects**»

President: Michel Parent (France)
Rapporteur: Abdelzaziz Daoulatli (Tunisia)

Sub-theme 2:

«**The Venice Charter**»

President: Cevat Erder (Turkey)
Rapporteur: Ann Webster-Smith (USA)

Sub-theme 3:

«**Experience and Education**»

President: Andrej Tomaszewski (Director of ICCROM)
Rapporteur: Jean Barthélémy (Belgium)

Symposium Scientific Committee

Alfred A. Schmid (Switzerland: President)
Sybille Heusser (Switzerland)
Leïla El-Wakil (Switzerland)
Alfred Wyss (Switzerland)
Bernard Zumthor (Switzerland)

Proceedings' Editor

Bernard Zumthor (Swiss National Committee)
Nicole Miéville (Assistant Editor)

9^e COLLOQUE
INTERNATIONAL DE L'ICOMOS

«ICOMOS, un quart de siècle d'existence:
bilan et avenir»

Comité du colloque

Claude Jacottet (Suisse): Président
Raymond Lemaire (Belgium): Rapporteur général

Sous-thème 1:

«Bilan et Avenir»

Président: Michel Parent (France)
Rapporteur: Abdelzaziz Daoulatli (Tunisie)

Sous-thème 2:

«La Charte de Venise»

Président: Cevat Erder (Turquie)
Rapporteur: Ann Webster-Smith (USA)

Sous-thème 3:

«Expérience et Formation»

Président: Andrej Tomaszewski
(Directeur de ICCROM)
Rapporteur: Jean Barthélémy (Belgique)

Comité scientifique du colloque

Alfred A. Schmid (Suisse): Président
Sybille Heusser (Suisse)
Leïla El-Wakil (Suisse)
Alfred Wyss (Suisse)
Bernard Zumthor (Suisse)

Responsable de la publication

Bernard Zumthor (Comité national suisse)
Nicole Miéville (Assistante)

PRESIDENT'S GREETINGS

Dear Colleagues and Friends,

I am pleased to meet you here in Lausanne, on the occasion of our 9th General Assembly, organized with the most exemplary professionalism and devotion by the Swiss National Committee of ICOMOS.

This General Assembly marks the 25th anniversary of our association and the Venice Charter, and as such is a fitting moment for stocktaking and preparing the future of ICOMOS, not just for three years but for much longer.

I think that our association has accomplished much in the last quarter century, especially in the field of conservation doctrine and in its collaboration with UNESCO, particularly with the World Heritage Committee. But we live in a different world now: in 1965 ICOMOS was a small band of pioneers who filled an important gap in the world of culture; today our association is one of many hundreds, all working for conservation. In the last Twenty-five years we have tried to do much, perhaps too much, and we have spread ourselves too thin. We must now decide what the precise role of ICOMOS will be in the future, not just in the world of conservation and culture, but more generally in society.

It does not seem to me inappropriate to say that ICOMOS is in a crisis situation, which is shared by a great many international organizations, both intergovernmental and non-governmental. This is only normal, because the changing needs of society affect everyone.

This is why I ask you contribute to the debates at the symposium to the maximum of your possibilities. This is why I hope that the world conservation community will be represented here: if the debate is limited to the developed nations then the cultural exigencies of the different regions will not be heard and ICOMOS will not be able to assume a genuinely international vocation. We wish to hear new voices, see new faces and find new energy.

What use is ICOMOS for society? What are the areas in which it should concentrate its professional activities? How must it reform its operational structures, its International and National Committees? Should we decentralize, and if so, how? Who should our partners be?

Our work is cut out for us at Lausanne- not just for the handful of elected officials, the presidents and rapporteurs of the symposium, or the members of the General Assembly committees, but for all of us. The future of ICOMOS is in your hands.

In the following pages are published the texts sent by a number of International and National Committees, as well as those sent by researchers, for the preparation of the world meeting destined to provide a concrete evaluation of the meaning and the significance of the contribution of ICOMOS over the last twenty-five years in the field of the conservation of architectural heritage.

Thanks to such fundamental studies the symposium of Lausanne, which is extremely important, must be a real success. In fact this means drawing up an extremely severe, critical evaluation, not an apology. At the same time it should be serene and constructive: a comparative evaluation will take into account the profound transformation humanity has undergone over the last fifteen years, as much from technical as from political, socio-economic and ethical points of view; it will also take into consideration the evolution of the culture of conservation, admitted today as an essential element for the survival of man and his spiritual values.

The question that we have the right to ask ourselves is the following one: within these transformations of human society and this evolution in thought, how and in what measure has ICOMOS contributed to control and guide such phenomena (and not simply submitted to them) in harmony with its time, in a continuous effort of review and cultural progress?

Before doing this it is necessary to have an updated and global summary of the action of ICOMOS, since its creation at Warsaw in 1965 to the present day. For this it is necessary to know well the history of the organization. The volume *ICOMOS 1964-1984*, published on the occasion of the Rostock-Dresden General Assembly, is extremely useful; for the following years (1985-1990, the different issues of *ICOMOS Information* (without forgetting the summary reports of the 7th and 8th General Assemblies) provide more than adequate information.

However, above all there is the document concerning the founding assembly of ICOMOS (Warsaw, 21-22 June 1965), which has a particular historic importance because it permits us to understand the reasons why it was necessary to create our association. It is not without interest to quote, in these circumstances, some passages from the report of Piero Gazzola (Secretary-General of the Provisional Committee) and above all the following extract:

«The Secretary-General expressed his delight to know that awareness of the historic and aesthetic value of the monument is, from now on, a reality. It follows that it is necessary to develop and render

more efficacious on the practical level the methodological criteria of restoration, while keeping in mind that problems of specialized competence in the modern world go beyond the field of scientific institutions and laboratories and reverberate in social life and constitute the themes of cultural policy. If a critical position such as this is adopted in the face of everyday reality, we cannot fail to recognize, often with a feeling of alarm, that a dramatic conflict of interest corresponds to this increase of sensibility, since various requirements are involved in the integrity and even the survival of monuments. Mr. Gazzola emphasized that much remained to be done in this matter. Juridical means and administrative structures better adapted to the circumstances must be elaborated. It is also necessary to develop the awareness that respect for monuments is not an act of generic appreciation, a nostalgic and respectful deference for the past, but an achievement of the modern world, historically determined, which goes beyond the individuality of the monument and reverberates in town-planning and on the way of life of the collectivity.»

Later in his report, after recalling the major steps in international collaboration in our field between the two wars (1918-1935) until 1965, Mr. Gazzola underlined the exceptional importance of the Congress of Venice (25-31 May 1964) and the creation of ICOMOS and he wrote:

«The activities that await us are numerous and difficult. International intellectual life, in the field of the protection of cultural goods, expects much from us. On several sides, our directives and our cooperation in the field of scientific research, of doctrinal framework, of the training of personnel are looked for, both from the point of view of direction as well as the carrying-out of various efforts. This will be a question of means, but especially of men who would be willing to devote themselves with love and disinterestedness to the difficult task of setting up a team of organizers, structured into study groups, research commissions, and advisory committees.

May our enthusiasm and our devotion to the great cause that brings us together be proportional to the scope of our task.»

Mr. Gazzola concluded his report with the following words:

«Interest in this effort was great on all the continents and it must be recognized that the specialists understood that intense contemporary activity, due to the exceptional economic situation, was becoming dangerous. Culture was remaining external to it and could provide ideas and initiative to a development which is often monstrous and uncontrolled.

During these last years, the danger of this separation and the necessity of placing these activities under the control of the mind, have been felt in all countries. It has been understood that any authentically modern people which desires to perfect its humanity and feel itself a valuable link in the chain that constitutes the development of history, must worthily preserve its cultural heritage. In this field, peoples of older civilizations received a profitable lesson from the younger nations; these, along with serious problems of fundamental importance, have attentively examined the necessities inherent in the preservation of their historic and cultural properties.

The drama of the defacement of historic centres, brought about by unharmonious urban development and by the absence of a solid cultural preparation in planning, is a phenomenon found almost everywhere. The same holds for the alteration of the countryside by the disordered establishments of industrial buildings. Lack of personnel and the necessity of ensuring that they have specialized training are also afflictions of the period through which we are passing.

Legislation for the protection of cultural goods, while taking into account the most valid needs of social life, is a problem whose solution cannot be awaited much longer. The Secretary-General concluded that it was for these reasons that the Congress was so highly appreciated. The Congress of Venice confirmed the role that culture, in the deepest meaning of the term, should fill, in an ever more active way, in each sector of the field of monuments.»

The comparative historical analysis thus now begins with this appeal for the «great cause that brings us together», to our devotion to this cause and to our enthusiasm. This analysis of facts and behaviour permits each of us and each of the Committees to draw up a balance sheet, to draw the lessons from the past and, above all, to undertake a broad, orderly and far searching debate.

We know that since the end of the 19th century thinkers from diverse backgrounds — from Burckhardt, Proudhon and Baudelaire to John Ruskin and Jack London — and in the 20th century, E. Majo, Lewis Mumford, Albert Schweitzer, Albert Einstein, the School of Frankfurt, etc. agreed in condemning in the severest possible way industrial civilization and foresaw the possible inauguration of an era of barbarism. Today, at the limits of technological growth and confronted by the increasing disintegration of society, the conviction of the decisive importance of the cultural dimension of real development makes its way. Contemporary thought (Erich Fromm,

Jacques Maritain) foresees in the near future a change in values that will have an impact on the socio-political and moral sphere and which will see the affirmation of «being» and no longer «having». From that moment on in society the importance of culture and its products (ancient and modern) will not cease to grow and the spiritual and moral values will be privileged, following an interpretation of life that will be different from the one that dominates today. It is precisely upon such values that will be founded the modern culture of the conservation of monuments. We must face the truth: the culture of conservation is, among others things (and it will be able to be more) one of the cultural factors that determines the balanced development of society. The influence of culture on the socio-economic transformations in progress is at the centre of the reflexion of the world scientific community and this is because of the fact that economics and culture are not opposing components in social development. But the day is still far off when, in practice, will be defined as a priority objective not only material well-being but also the quality of life and, consequently, the stewardship of cultural properities.

Therefore it clearly appears that to realize, develop and disseminate the culture of conservation we need new criteria, different from those in the past, but which form part of their continuity. We have to raise the bar, aim high and «think big». These are indications going in the sens of what we expect from the debate — a debate that will be useful if it supplies new ideas and proposals for the future. ICOMOS must be aware of the new and diverse problems that subsist — although with variable characteristics and tendencies according to the different parts of the modern world — in order to attain the objectives of conservation; but to each problem its own solution. It is a question of knowing how to renew our own cultural knowledge, to know how to undergo continuous reorganization, to know how to maintain compact and united all the forces that have confidence in the role of culture for man.

The General Assembly of Lausanne, which will reap the results of the work of the symposium, will know how to give ICOMOS new life in the new society of tomorrow, by favoring the biological regeneration of its cells (by combatting its sclerosis and fragmentation), following a precise plan of reform and modernisation that cannot be put off to another day.

Roberto Di Stefano, President

BIENVENUE DU PRÉSIDENT

Chers Collègues et Amis,

Je suis heureux de vous rencontrer ici à Lausanne à l'occasion de notre 9^e Assemblée Générale, organisée par le Comité National suisse de l'ICOMOS avec le professionnalisme et le dévouement le plus exemplaire.

Cette Assemblée Générale marque le 25^e anniversaire de notre association et non seulement pour les trois années à venir mais pour plus longtemps encore.

Je pense que notre association a accompli beaucoup durant le dernier quart de siècle, tout particulièrement dans le domaine des doctrines de conservation et dans sa collaboration avec l'UNESCO, plus précisément avec le Comité du Patrimoine Mondial. Mais nous vivons maintenant dans un monde différent: en 1965, l'ICOMOS était un petit groupe de pionniers qui avait rempli une lacune importante dans le monde de la culture; aujourd'hui, notre association est l'une, parmi des centaines, qui toutes travaillent pour la conservation. Durant les vingt-cinq dernières années, nous avons essayé de faire le plus possible, peut-être trop, et nous nous sommes éparpillés. Nous devons décider maintenant quel sera le rôle précis de l'ICOMOS dans le futur, pas seulement dans le monde de la conservation et de la culture, mais plus généralement dans la société.

Il ne me semble pas inopportun de dire que l'ICOMOS est dans une situation de crise, situation qui est partagée par bien des organisations internationales, aussi bien intergouvernementales que non gouvernementales. C'est tout à fait normal car les besoins de changement de la société affectent tout le monde.

C'est pourquoi je vous demande de contribuer aux débats pendant le colloque au maximum de vos possibilités. Et j'espère que la communauté de conservation mondiale sera représentée ici: si le débat est limité aux membres des nations développées alors les exigences culturelles des différentes régions ne seront pas entendues et l'ICOMOS ne sera pas capable d'assumer une vocation internationale initiale. Nous désirons entendre de nouvelles voix, voir de nouveaux visages et trouver de nouvelles énergies.

Quel est l'utilité de l'ICOMOS pour la société? Quels sont les domaines dans lesquels il doit concentrer ses activités professionnelles? Comment doit-il réformer ses structures opérationnelles, ses Comités Internationaux et Nationaux? Devons-nous décentraliser, si oui, comment? Qui seront nos partenaires?

Nous avons du travail en perspective à Lausanne très important, pas seulement pour la poignée d'officiels élus, les Présidents et Rapporteurs du colloque, ou les membres des Comités de l'Assemblée Générale, mais pour nous tous. Le futur de l'ICOMOS est entre vos mains.

Dans les pages qui suivent sont publiés les textes envoyés par quelques Comités nationaux et internationaux, ainsi que par des chercheurs, en vue de la préparation des assises mondiales, destinées à évaluer, concrètement, le sens et la portée de la contribution de l'ICOMOS au cours de ces vingt-cinq dernières années dans le domaine de la Conservation du patrimoine architectonique.

Grâce à de telles études de base, le Colloque de Lausanne, qui revêt une grande importance devrait être très réussi. Il s'agit, en fait, d'établir une évaluation critique — extrêmement sévère, non apologetique et en même temps sereine et constructive — de la contribution susmentionnée; une évaluation comparée, qui tienne compte, d'une part, des profondes transformations que l'humanité a subies ces quinze dernières années aussi bien du point de vue technique que éthique, socio-économique ou politique; et qui tienne compte, d'autre part, de l'évolution de la culture de la Conservation, admise aujourd'hui comme élément essentiel pour la survie de l'homme et de ses valeurs spirituelles.

La question que nous sommes en droit de nous poser est la suivante: au sein de ces transformations de la société humaine et de cette évolution de la pensée, comment et dans quelle mesure l'ICOMOS a contribué à contrôler et à guider de tels phénomènes (et pas seulement à les subir) en accord avec son temps, dans un effort continu de mise à jour et de progrès culturel?

Avant tout s'impose un bilan ponctuel et global sur l'action de l'ICOMOS, depuis sa constitution à Varsovie en 1965 jusqu'à nos jours. Pour cela, il faut bien connaître l'histoire de cette organisation. Le volume «ICOMOS — 1964/1984» publié à l'occasion de l'Assemblée générale de Rostock/Dresde reste très utile; pour les années suivantes (1985-90), la lecture des fascicules de la revue «ICOMOS Information» (sans oublier celle des comptes rendus de la VII^e et de la VIII^e Assemblée) nous donne une information très suffisante.

Mais il reste surtout le document relatif à l'Assemblée constitutive de l'ICOMOS (Varsovie 21-22 juin 1965) qui revêt une importance historique particulière car il permet de comprendre les raisons pour lesquelles il est apparu nécessaire de donner vie à notre association.

Il n'est pas inutile de citer, dans ces circonstances, quelques passages du rapport de Piero Gazzola (Secrétaire général du Comité provisoire) et avant tout de l'extrait qui suit:

«Le Secrétaire Général se réjouit que la diffusion de la conscience de la valeur historique et esthétique de l'ordre, les règlements de l'Assemblée générale, d'où résulte la nécessité de développer et de rendre encore plus efficaces, sur le plan de la mise en pratique, les critères méthodologiques de la restauration, en considérant que les problèmes de compétence spécialisée, dans le monde moderne, sortent du domaine des institutions scientifiques et des laboratoires pour se répercuter dans la vie collective et constituer des thèmes de politique culturelle.

Si l'on adopte une telle position critique vis-à-vis de la réalité quotidienne, nous ne pouvons pas méconnaître, souvent avec un sentiment d'effarement, que, cet accroissement de sensibilité correspond à un dramatique conflit d'intérêts, car des exigences de nature diverse attendent à l'intégrité et à la survivance même du patrimoine monumental.

M. Gazzola souligne qu'il reste encore beaucoup à faire à ce sujet: élaborer des moyens juridiques et des structures administratives mieux adaptés aux circonstances; il faut que se développe davantage la conscience que le respect des monuments n'est pas un acte d'appréciation générique, déférence respectueuse et nostalgique envers le passé, mais une conquête de la conscience moderne, déterminée historiquement, et qui dépasse la singularité du monument pour se répercuter sur l'urbanisme et, ainsi, sur le mode de vie de la collectivité».

Plus loin dans son rapport — après avoir rappelé les grandes étapes de la collaboration internationale dans notre domaine, entre les deux guerres (1918-1935) jusqu'à 1965 — Monsieur Gazzola souligne l'importance exceptionnelle du Congrès de Venise (25-31 mai 1964) et de la Création de l'ICOMOS, et il écrit:

«Les activités qui nous attendent sont nombreuses et difficiles. La vie intellectuelle internationale, dans le domaine de la protection des biens culturels, attend beaucoup de nous. On souhaite de plusieurs côtés nos directives et notre collaboration dans le domaine de la recherche scientifique, de l'encadrement doctrinaire, de la préparation du personnel — tant de direction que d'exécution — et de la réalisation pratique de différentes initiatives. Ce sera une question de moyens, mais surtout d'hommes qui voudront se dévouer avec amour

et désintéressement à l'oeuvre difficile que sera la première constitution de notre équipe d'organisation, structurée en groupes d'étude, commissions de recherche et unités de consultation.

Que soient proportionnels à l'ampleur de notre tâche, notre enthousiasme et notre dévouement à cette grande cause qui nous rapproche».

Pour finir, Monsieur Gazzola conclut son rapport avec ces mots:

«L'intérêt porté à cette initiative (la création de l'Icomos) fut grand dans tous les continents, et il faut reconnaître que les spécialistes ont compris que l'intense activité contemporaine, due à une exceptionnelle situation économique, devenait dangereuse car la culture y restait extérieure et ne savait apporter son propre tribut d'idées et d'initiatives à ce développement souvent monstrueux et incontrôlé.

Durant ces dernières années, on a ressenti dans tous les pays le sentiment du danger de cette séparation et de la nécessité de remettre le développement des activités sous le contrôle de l'esprit. On a compris que, pour chaque peuple, authentiquement moderne, qui veut perfectionner son humanité et se sentir un maillon valable de cette chaîne que constitue le développement de l'histoire, il était nécessaire de conserver dignement ses biens culturels.

Dans ce domaine, les peuples de civilisation plus ancienne reçurent une leçon profitable des nations les plus jeunes; celles-ci, en même temps que les très graves problèmes de première nécessité qui les obsèdent ont examiné tout de suite, avec attention, les nécessités inhérentes à la conservation de leurs biens historiques et culturels.

Le drame de la dégradation des centres historiques, provoqué par le développement urbain disharmonieux et par l'absence d'une solide préparation culturelle dans la planification, est un phénomène répandu à peu près partout. Il en est de même pour l'altération du paysage en raison de l'implantation désordonnée des constructions industrielles. Le manque de personnel et la nécessité de lui assurer une formation spécialisée, sont aussi une des plaies de l'époque que nous traversons.

La législation pour la sauvegarde des biens culturels, en tenant compte des exigences les plus valables de la vie sociale, est un problème dont la solution ne peut se faire attendre plus longtemps. Ce sont là, conclut le Secrétaire Général, les raisons pour lesquelles, le congrès a été si apprécié. Le Congrès de Venise a confirmé le rôle que la culture, dans le sens le plus profond du terme, doit remplir d'une façon toujours plus active dans chaque secteur du domaine des monuments.»

L'analyse historique comparée débute donc à ce moment et avec cet appel à la «grande cause qui nous rapproche», à notre dévotion à cette cause et à notre enthousiasme. Cette analyse des faits et des comportements permet, à chacun d'entre nous ainsi qu'à chacun des Comités, d'établir un bilan, de tirer des enseignements du passé et, surtout, de nous confronter librement dans un débat large, ordonné et approfondi.

Nous savons que des penseurs d'origines diverses, depuis la fin du XIX^e siècle — de Burckardt, Proudhon et Baudelaire à J. Ruskin et Jack London — et au cours du XX^e siècle — E. Majo, L. Mumford, A. Schweitzer, A. Einstein, l'Ecole de Francfort, etc. — s'étaient mis d'accord pour condamner dans une critique des plus sévère la civilisation industrielle et avaient prévu l'avènement possible d'une époque de barbarie. Aujourd'hui, à la limite du développement technologique et face à la désagrégation croissante de l'ensemble social, la conviction de l'importance déterminante de la dimension culturelle du développement réel fait son chemin. La pensée contemporaine (E. Fromm, Maritain) prévoit dans un proche avenir un changement de valeurs qui aura des conséquences sur la sphère morale et socio-politique et qui verra s'affirmer l'«être» (et non plus l'«avoir»). Dès lors, dans la société, l'importance de la culture et de ses produits (anciens et modernes) ne cessera de croître et les valeurs spirituelles et morales de l'homme seront privilégiées, suivant une interprétation de la vie qui différera de celle qui prévaut aujourd'hui. C'est précisément sur des valeurs semblables que se fonde la culture moderne de Conservation des monuments. Il faut se rendre à l'évidence: la Culture et la Conservation sont, entre autres, (et pourront être toujours plus) des facteurs culturels qui déterminent le développement équilibré de la société.

L'influence de la culture sur les transformations socio-économiques en cours est au centre de la réflexion de la communauté scientifique mondiale, et ce parce qu'a été intégré le fait qu'Economie et Culture ne sont pas les composantes opposées au développement social. Mais il est bien loin le jour où, dans la pratique, on définira comme objectif prioritaire, non seulement le bien-être matériel, mais aussi la qualité de la vie et, par conséquence (pour l'obtenir), la tutelle des biens culturels.

Il apparaît clairement donc, que pour la réaliser, développer et diffuser la culture de la Conservation on ait besoin de nouveaux critères, différents du passé, mais qui s'incrinvent pourtant dans leur continuité. Il faut relever la barre, viser haut et penser «en grand». Ce

sont des indications allant dans ce sens qu'on attend du débat. Un débat qui s'avèrera utile s'il fournit des idées nouvelles et des propositions pour l'avenir. LICOMOS doit prendre conscience des difficultés nouvelles et diverses qui subsistent — bien qu'avec des caractéristiques et intensités variables selon les différentes parties du monde moderne — pour atteindre les objectifs de la Conservation; mais à tout problème sa solution. Il s'agit de savoir renouveler son propre bagage culturel, de savoir se réorganiser en permanence, de savoir maintenir compactes et unies toutes les forces qui ont confiance dans le rôle de la culture au profit de l'homme.

L'Assemblée générale de Lausanne qui recueillera les résultats des travaux du Colloque saura donner à l'ICOMOS une vie nouvelle dans la société nouvelle de demain, en favorisant la régénération biologique de ses cellules (en combattant donc sa sclérose et sa fragmentation) suivant un dessein précis de réforme et de modernisation qui ne peut être renvoyé à plus tard.

Roberto Di Stefano, président

INTRODUCTION

As is traditional, an International Symposium was organised in conjunction with the 9th ICOMOS Assembly. The Swiss National Committee of ICOMOS is honored to be host to this gathering. In agreement with the Bureau and the Executive Committee, the Swiss National Committee chose the Symposium theme, «ICOMOS, a Quarter of a Century, Achievements and Future Prospects» to cover three crucial topics for the future of ICOMOS and to coincide with our organisation's 25th anniversary.

Thus the following sub-themes are proposed for discussion:

1. Achievements and future prospects
2. The Venice Charter
3. Experience and education

1. Achievements and future prospects: this sub-theme ought to allow an objective in-depth reflexion upon the activities of ICOMOS over the past quarter of a century. What has been realized or what hasn't been achieved or what could or should have been done will be evaluated. On the basis of the analysis of achieved missions it will be necessary to define future tasks, to measure their importance and urgency, and to plan (or at least to sketch) a programme of desirable future activities for ICOMOS.

2. The Venice Charter: this sub-theme wishes to examine the way in which the principles of the Venice Charter are understood, interpreted and implemented in the various parts of the world. The aim is not to challenge the principles themselves but to answer methodological questions arising from their application, such as, e.g. *Restoration = conservation or renewal?* Similarly, one would discuss articles of the Charter which might prove impossible to implement in particular countries and examine the reasons for this, taking into account the 2nd paragraph of the Charter, viz.: «...with each country being responsible for applying the plan within the framework of its own culture and traditions». In the reflexion upon this sub-theme it will be important to integrate all the other fundamental ICOMOS documents which have evolved from the Charter, such as the Historic Towns Charter, the Historic Gardens Charter and all other recommendations. It is indeed essential for ICOMOS to ensure the abiding by the fundamental texts fostered during this first quarter of a century in order for their message not to remain a dead letter but to become a lively reality.

3. Experience and education: the question here is how to extend experience in the field of restoration in order to ensure the proper education and further education of those responsible for the preservation of the architectural heritage (curators, architects, restorers, archaeologists, etc.). This is a crucial problem because experience in the field of architectural preservation is as difficult to acquire as it is to transmit. It is therefore imperative to elaborate a method both valid and efficient.

Organization

In order to ensure as thorough exchanges as possible, a symposium format different from the traditional ones has been introduced. Each National Committee or International Specialized Committee has been asked to report collectively on all three sub-themes, giving thus a «national» or a «specialized» opinion on the major theme.

Individual contributions have been received to complement the national and international ones but there will not be, during the Symposium, any lengthy detailed presentation of papers. This, in order to avoid «monologues» absorbing all the time available for debating. Instead, all papers will be distributed beforehand. A General rapporteur and one President and Rapporteur per sub-theme will present general thematic summaries and lead a *discussion* based upon the documents received by all participants.

In this way the Swiss National Committee hopes it will be possible to hold a real colloquium dealing without restriction nor constraint with all the crucial problems of ICOMOS today.

The discussions, as lively and serious as possible, should lead to conclusions or recommendations to be approved by the General Assembly and which ought to prove decisive for our organization's future.

As certain committees have chosen to report on all three sub-themes in one text it has not been possible to regroup the papers according to each sub-themes. On the other hand as they represent for the most part a collective philosophy on the topics, it would have been a mistake to divide the papers up. They appear therefore in the alphabetical order of countries. A second section contains the International Committees' reports in alphabetical order of discipline. The last section is devoted to the individual contributions in alphabetical order of authors' names.

We hope this formula will suit everybody. If every participant leaves Lausanne at the end of the symposium with the satisfaction of having contributed constructively to the development, enhancement and reinforcement of ICOMOS and of the ideals it stands for, we will have accomplished the best of our task.

Claude Jaccottet
President of the Swiss National Committee
President of the 1990 ICOMOS International Symposium

INTRODUCTION

Comme il est de tradition, un Colloque International a été organisé parallèlement à la 9^e Assemblée générale de l'ICOMOS. Le Comité national suisse a l'honneur d'accepter le rôle d'hôte à cette réunion. En accord avec le Bureau et le Comité exécutif, le Comité national suisse a choisi comme thème de ce colloque «ICOMOS, un quart de siècle d'existence: bilan et avenir» afin de traiter de trois sujets fondamentaux pour l'avenir de l'ICOMOS et coïncidant avec le 25^e anniversaire de notre organisation.

C'est ainsi que les sous-thèmes suivants ont été proposés à la discussion:

1. Bilan et avenir
2. Charte de Venise
3. Expérience et formation

1. Bilan et avenir: ce thème doit permettre une réflexion objective et approfondie sur l'activité de l'ICOMOS pendant ce quart de siècle, sur tout ce qui a été fait. De cette analyse, de cette vision des missions accomplies, il faut alors définir les missions restant à remplir, leur degré d'importance et d'urgence et dresser, ou esquisser, le plan de l'activité souhaitée pour l'avenir de l'ICOMOS.

2. Charte de Venise: il est proposé de réfléchir sur la façon dont la Charte de Venise est comprise, interprétée et appliquée, sans qu'il s'agisse nullement de la remettre en question, mais de se demander par exemple comment répondre à la question: restauration = conservation ou rénovation? Et aussi, quels sont les articles de la Charte qui seraient éventuellement inapplicables dans votre pays et pour quelles raisons, compte tenu du texte de la Charte qui précise d'emblée, 2^e alinéa:

«... *tout en laissant à chaque nation le soin d'en assurer l'application dans le cadre de sa propre culture et de ses traditions*». Dans cette réflexion, il faut associer à la Charte de Venise les autres documents fondamentaux de l'ICOMOS qui en sont les émanations, comme la Charte des villes historiques, par exemple, la Charte des jardins historiques et toutes les autres recommandations. En effet, il est essentiel pour l'ICOMOS d'assurer le respect des textes fondamentaux qui ont été promulgués au cours de ce premier quart de siècle afin que leur message ne reste pas lettre morte mais devienne une réalité bien vivante.

3. Expérience et formation: comment transmettre l'expérience en matière de restauration pour assurer la formation des responsables de la sauvegarde du patrimoine (conservateurs, architectes, restaurateurs d'art, archéologues, artisans, etc.). Il s'agit là d'un problème très grave car les expériences en matière de conservation du patrimoine architectural, si elles sont très difficiles à acquérir, sont tout aussi difficiles à transmettre à ceux qui doivent reprendre le flambeau et il est indispensable de trouver dans ce domaine une méthode aussi efficace que valable.

Organisation

Afin d'obtenir un échange de vues aussi complet que possible, il a été prévu d'organiser le colloque d'une façon quelque peu différente de celle des colloques passés. Chaque Comité national et chaque Comité international spécialisé a été sollicité pour présenter un rapport collectif sur les sous-thèmes, offrant ainsi sur la thématique générale proposée les vues des entités nationales et des disciplines particulières.

Des communications individuelles ont été reçues qui apportent un complément à celles des Comités nationaux et internationaux. Mais il n'y aura pas, au cours du colloque, de présentations détaillées de communications. Cela afin d'éviter les «monologues» qui ne laissent pas de temps aux débats. Les communications seront disponibles avant le colloque. Un rapporteur général ainsi qu'un président et un rapporteur par sous-thème, présenteront des résumés thématiques d'ensemble et dirigeront des *discussions* fondées sur les documents reçus par tous les participants.

De cette façon, le Comité national suisse espère qu'il sera possible de tenir un colloque au plein sens du terme et qui traitera sans contrainte ni restriction aucunes des problèmes cruciaux qui affectent l'ICOMOS aujourd'hui.

Les discussions que nous espérons aussi vivantes et sérieuses que possible devraient conduire à des conclusions ou à des recommandations à faire approuver par l'Assemblée générale et qui seront décisives pour le futur de notre organisation.

Comme certains comités ont choisi de ne faire qu'un seul rapport sur les trois sous-thèmes ou de ne traiter qu'un thème, il n'a pas été possible de regrouper les communications par sous-thème. Par ailleurs comme celles-ci représentent pour la plupart l'opinion d'un groupe national sur les sujets proposés, il aurait été erroné de diviser les

textes reçus. Ceux-ci apparaissent donc en ordre alphabétique (anglais) de noms de pays. Une deuxième section renferme les communications des Comités internationaux en ordre alphabétique (anglais) de spécialisation. Enfin la troisième section est consacrée aux communications individuelles en ordre alphabétique (anglais) de noms d'auteurs.

Nous espérons que cette formule conviendra à tout le monde. Si chaque participant quitte Lausanne à la fin du colloque avec la satisfaction d'avoir contribué de façon constructive au développement, à l'enrichissement et au renforcement de l'ICOMOS et des idéaux qu'il défend, nous saurons que nous n'aurons pas failli à notre tâche.

Claude Jaccottet
Président du Comité National Suisse de l'ICOMOS
Président du Colloque International de l'ICOMOS 1990

THE VENICE CHARTER

LA CHARTE DE VENISE

LA CARTA DE VENEZIA

International Charter for the Conservation and Restoration of Monuments and Sites

Imbued with a message from the past, the historic monuments of generations of people remain to the present day as living witnesses of their age-old traditions. People are becoming more and more conscious of the unity of human values and regard ancient monuments as a common heritage. The common responsibility to safeguard them for future generations is recognized. It is our duty to hand them on in the full richness of their authenticity.

It is essential that the principles guiding the preservation and restoration of ancient buildings should be agreed and be laid down on an international basis, with each country being responsible for applying the plan within the framework of its own culture and traditions.

By defining these basic principles for the first time, the Athens Charter of 1931 contributed towards the development of an extensive international movement which has assumed concrete form in national documents, in the work of ICOM and UNESCO and in the establishment by the latter of the International Centre for the Study of the Preservation and the Restoration of Cultural Property. Increasing awareness and critical study have been brought to bear on problems which have continually become more complex and varied; now the time has come to examine the Charter afresh in order to make a thorough study of the principles involved and to enlarge its scope in a new document.

Accordingly, the IInd International Congress of Architects and Technicians of Historic Monuments, which met in Venice from May 25th to 31st 1964, approved the following text.

Definitions

Article 1. The concept of an historic monument embraces not only the single architectural work but also the urban or rural setting in which is found the evidence of a particular civilisation, a significant development or an historic event. This applies not only to great works of art but also to more modest works of the past which have acquired cultural significance with the passing of time.

Article 2. The conservation and restoration of monuments must have recourse to all the sciences and techniques which can contribute to the study and safeguarding of the architectural heritage.

Aim

Article 3. The intention in conserving and restoring monuments is to safeguard them no less as works of art than as historical evidence.

Conservation

Article 4. It is essential to the conservation of monuments that they be maintained on a permanent basis.

Article 5. The conservation of monuments is always facilitated by making use of them for some socially useful purpose. Such use is therefore desirable but it must not change the lay-out or decoration of the building. It is within these limits only that modifications demanded by a change of function should be envisaged and may be permitted.

Article 6. The conservation of a monument implies preserving a setting which is not out of scale. Wherever the traditional setting exists, it must be kept. No new construction, demolition or modification which would alter the relations of mass and colour must be allowed.

Article 7. A monument is inseparable from the history to which it bears witness and from the setting in which it occurs. The moving of all or part of a monument cannot be allowed except where the safeguarding of that monument demands it or where it is justified by national or international interests of paramount importance.

Article 8. Items of sculpture, painting or decoration which form an integral part of a monument may only be removed from it if this is the sole means of ensuring their preservation.

Restoration

Article 9. The process of restoration is a highly specialised operation. Its aim is to preserve and reveal the aesthetic and historic value of the monument and is based on respect for original material and authentic documents. It must stop at the point where conjecture begins, and in this case moreover any extra work which is indispensable must be distinct from the architectural composition and must bear a contemporary stamp. The restoration in any case must be preceded and followed by an archaeological and historical study of the monument.

Article 10. Where traditional techniques prove inadequate, the consolidation of a monument can be achieved by the use of any modern technique for conservation and construction, the efficacy of which has been shown by scientific data and proved by experience.

Article 11. The valid contributions of all periods to the building of a monument must be respected, since unity of style is not the aim of a restoration. When a building includes the superimposed work of different periods, the revealing of the underlying state can only be justified in exceptional circumstances and when what is removed is of little interest and the material which is brought to light is of great historical, archeological or aesthetic value, and its state of preservation good enough to justify the action. Evaluation of the importance of the elements involved and the decision as to what may be destroyed cannot rest solely on the individual in charge of the work.

Article 12. Replacements of missing parts must integrate harmoniously with the whole, but at the same time must be distinguishable from the original so that restoration does not falsify the artistic or historic evidence.

Article 13. Additions cannot be allowed except in so far as they do not detract from the interesting parts of the building, its traditional setting, the balance of its composition and its relation with its surroundings.

Historic sites

Article 14. The sites of monuments must be the object of special care in order to safeguard their integrity and ensure that they are cleared and presented in a seemly manner. The work of conservation and restoration carried out in such places should be inspired by the principles set forth in the foregoing articles.

Excavations

Article 15. Excavations should be carried out in accordance with scientific standards and the recommendation defining international principles to be applied in the case of archaeological excavation adopted by UNESCO in 1956.

Ruins must be maintained and measures necessary for the permanent conservation and protection of architectural features and of objects discovered must be taken. Furthermore, every means must be taken to facilitate the understanding of the monument and to reveal it without ever distorting its meaning.

All reconstruction work should however be ruled out *a priori*. Only anastylosis, that is to say, the reassembling of existing but dismembered parts can be permitted. The material used for integration should always be recognisable and its use should be the least that will ensure the conservation of a monument and the reinstatement of its form.

Publication

Article 16. In all works of preservation, restoration or excavation, there should always be precise documentation in the form of analytical and critical reports, illustrated with drawings and photographs.

Every stage of the work of clearing, consolidation, rearrangement and integration, as well as technical and formal features indentified during the course of the work, should be included. This record should be placed in the archives of a public institution and made available to research workers. It is recommended that the report should be published.

Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites

Chargées d'un message spirituel du passé, les œuvres monumentales des peuples demeurent dans la vie présente le témoignage vivant de leurs traditions séculaires. L'humanité, qui prend chaque jour conscience de l'unité des valeurs humaines, les considère comme un patrimoine commun, et, vis-à-vis des générations futures, se reconnaît solidairement responsable de leur sauvegarde. Elle se doit de les leur transmettre dans toute la richesse de leur authenticité.

Il est dès lors essentiel que les principes qui doivent présider à la conservation et à la restauration des monuments soient dégagés en commun et formulés sur un plan international, tout en laissant à chaque nation le soin d'en assurer l'application dans le cadre de sa propre culture et de ses traditions.

En donnant une première forme à ces principes fondamentaux, la Charte d'Athènes de 1931 a contribué au développement d'un vaste mouvement international, qui s'est notamment traduit dans des documents nationaux, dans l'activité de l'ICOM et de l'UNESCO, et dans la création par cette dernière du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels. La sensibilité et l'esprit critique se sont portés sur des problèmes toujours plus complexes et plus nuancés; aussi l'heure semble venue de réexaminer les principes de la Charte afin de les approfondir et d'en élargir la portée dans un nouveau document.

En conséquence, le II^e Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, réuni à Venise du 25 au 31 mai 1964, a approuvé le texte suivant:

Définitions

Article 1. La notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. Elle s'étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle.

Article 2. La conservation et la restauration des monuments constituent une discipline qui fait appel à toutes les sciences et à toutes les techniques qui peuvent contribuer à l'étude et à la sauvegarde du patrimoine monumental.

But

Article 3. La conservation et la restauration des monuments visent à sauvegarder tout autant l'œuvre d'art que le témoin d'histoire.

Conservation

Article 4. La conservation des monuments impose d'abord la permanence de leur entretien.

Article 5. La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société; une telle affectation est donc souhaitable mais elle ne peut altérer l'ordonnance ou le décor des édifices. C'est dans ces limites qu'il faut concevoir et que l'on peut autoriser les aménagements exigés par l'évolution des usages et des coutumes.

Article 6. La conservation d'un monument implique celle d'un cadre à son échelle. Lorsque le cadre traditionnel subsiste, celui-ci sera conservé, et toute construction nouvelle, toute destruction et tout aménagement qui pourrait altérer les rapports de volumes et de couleurs sera proscrit.

Article 7. Le monument est inséparable de l'histoire dont il est le témoin et du milieu où il se situe. En conséquence le déplacement de tout ou partie d'un monument ne peut être toléré que lorsque la sauvegarde du monument l'exige ou que des raisons d'un grand intérêt national ou international le justifient.

Article 8. Les éléments de sculpture, de peinture ou de décoration qui font partie intégrante du monument ne peuvent en être séparés que lorsque cette mesure est la seule susceptible d'assurer leur conservation.

Restauration

Article 9. La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle

s'arrête là où commence l'hypothèse; sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps. La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument.

Article 10. Lorsque les techniques traditionnelles se révèlent inadéquates, la consolidation d'un monument peut être assurée en faisant appel à toutes les techniques modernes de conservation et de construction dont l'efficacité aura été démontrée par des données scientifiques et garantie par l'expérience.

Article 11. Les apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument doivent être respectés, l'unité de style n'étant pas un but à atteindre au cours d'une restauration. Lorsqu'un édifice comporte plusieurs états superposés, le dégagement d'un état sous-jacent ne se justifie qu'exceptionnellement et à condition que les éléments enlevés ne présentent que peu d'intérêt, que la composition mise au jour constitue un témoignage de haute valeur historique, archéologique ou esthétique, et que son état de conservation soit jugé suffisant. Le jugement sur la valeur des éléments en question et la décision sur les éliminations à opérer ne peuvent dépendre du seul auteur du projet.

Article 12. Les éléments destinés à remplacer les parties manquantes doivent s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en se distinguant des parties originales, afin que la restauration ne falsifie pas le document d'art et d'histoire.

Sites monumentaux

Article 14. Les sites monumentaux doivent faire l'objet de soins spéciaux afin de sauvegarder leur intégrité et d'assurer leur assainissement, leur aménagement et leur mise en valeur. Les travaux de conservation et de restauration qui y sont exécutés doivent s'inspirer des principes énoncés aux articles précédents.

Fouilles

Article 15. Les travaux de fouilles doivent s'exécuter conformément à des normes scientifiques et à la «Recommandation définissant les principes internationaux à appliquer en matière de fouilles archéologiques» adoptée par l'UNESCO en 1956.

L'aménagement des ruines et les mesures nécessaires à la conservation et à la protection permanente des éléments architecturaux et des objets découverts seront assurés. En outre, toutes initiatives seront prises en vue de faciliter la compréhension du monument mis au jour sans jamais en dénaturer la signification.

Tout travail de reconstruction devra cependant être exclu à priori, seule l'anastylose peut être envisagée, c'est-à-dire la reconstitution des parties existantes mais démembrées. Les éléments d'intégration seront toujours reconnaissables et représenteront le minimum nécessaire pour assurer les conditions de conservation du monument et rétablir la continuité de ses formes.

Documentation et publication

Article 16. Les travaux de conservation, de restauration et de fouilles seront toujours accompagnés de la constitution d'une documentation précise sous forme de rapports analytiques et critiques illustrés de dessins et de photographies. Toutes les phases de travaux de dégagement, de consolidation, de reconstitution et d'intégration, ainsi que les éléments techniques et formels identifiés au cours des travaux y seront consignés. Cette documentation sera déposée dans les archives d'un organisme public et mise à la disposition des chercheurs; sa publication est recommandée.

Carta Internacional sobre la conservación y la restauración de los monumentos y de los sitios

Portadoras de un mensaje espiritual del pasado, las obras monumentales de cada pueblo son actualmente el testimonio vivo de sus tradiciones seculares. La humanidad, que cada día toma conciencia de la unidad de los valores humanos, las considera como un patrimonio común, y pensando en las generaciones futuras, se reconoce solidariamente responsable de su conservación. Ella aspira a transmitir las con toda la riqueza de su autenticidad.

Así pues, es esencial que los principios que deben presidir la conservación y la restauración de los monumentos, sean elaborados en común y formulados en un plano internacional aunque se deje siempre a cada nación el cuidado de asegurar su aplicación dentro del cuadro de su propia cultura y de sus tradiciones.

Al dar una expresión inicial a estos principios fundamentales, la Carta de Atenas de 1931 ha contribuido al desarrollo de un vasto movimiento internacional, que se ha traducido principalmente en varios documentos nacionales, en la actividad del ICOM y de la UNESCO, y en la creación a través de esta última, del Centro internacional de estudios para la conservación y restauración de los bienes culturales. La sensibilidad y el espíritu crítico se han dirigido hacia problemas siempre más complejos y más ricos en matices y parece llegado ahora el momento de volver a examinar los principios de la Carta a fin de profundizarlos y dotarlos de mayor alcance, en un nuevo documento.

En consecuencia el II Congreso Internacional de Arquitectos y Técnicos de Monumentos Históricos, reunido en Venecia del 25 al 31 de Mayo de 1964, ha aprobado el texto siguiente:

Definiciones

Article 1. La noción de monumento comprende la creación arquitectónica aislada así como también el sitio urbano o rural que nos ofrece el testimonio de una civilización particular, de una fase representativa de la evolución o progreso, o de un suceso histórico. Se refiere no sólo a las grandes creaciones sino igualmente a las obras maestras que han adquirido con el tiempo un significado cultural.

Artículo 2. La conservación y la restauración de los monumentos constituye una disciplina que reclama la colaboración con todas las ciencias y con todas las técnicas que pueden contribuir al estudio y a la protección del patrimonio monumental.

Meta

Artículo 3. La conservación y la restauración de los monumentos tiene como fin salvaguardar tanto la obra de arte como el testimonio histórico.

Conservación

Artículo 4. La conservación de los monumentos impone en primer lugar un cuidado permanente de los mismos.

Artículo 5. La conservación de los monumentos se beneficia siempre con la dedicación de estos a una función útil a la sociedad; esta dedicación es pues deseable pero no puede ni debe alterar la disposición o el decoro de los edificios. Dentro de estos límites se deben concebir y autorizar todos los arreglos exigidos por la evolución de los usos y las costumbres.

Artículo 6. La conservación de un monumento en su conjunto implica la de un esquema a su escala. Cuando el esquema tradicional subsiste, este será conservado, y toda construcción nueva, toda destrucción y todo arreglo que pudieran alterar las relaciones de volumen y color deben prohibirse.

Artículo 7. El monumento es inseparable de la historia de la cual es testigo, y también del medio en el cual está situado. El desplazamiento de todo o parte de un monumento no puede ser pues tolerado sino en el caso en que la conservación del mismo lo exija o bien cuando razones de un gran interés nacional o internacional lo justifiquen.

Artículo 8. Los elementos de escultura, pintura o decoración que forman parte integrante de un monumento, no podrán ser separados del mismo más que cuando esta medida sea la única susceptible de asegurar su conservación.

Restauración

Artículo 9. La restauración es una operación que debe tener un carácter excepcional. Tiene como fin conservar y revelar los valores estéticos e históricos de un monumento y se fundamenta en el respeto

hacia los elementos antiguos y las partes auténticas. Se detiene en el momento en que comienza la hipótesis; más allá todo complemento reconocido como indispensable, se destacará de la composición arquitectónica y llevará el sello de nuestro tiempo. La restauración estará siempre precedida y acompañada por un estudio arqueológico e histórico del monumento.

Artículo 10. Cuando las técnicas tradicionales se revelan inadecuadas, la consolidación de un monumento puede asegurarse apelando a otras técnicas más modernas de conservación y de construcción cuya eficacia haya sido demostrada científicamente y garantizada por la experiencia.

Artículo 11. Las aportaciones de todas las épocas patentes en la edificación de un monumento, deben ser respetadas, dado que la unidad de estilo no es el fin que se pretende alcanzar en el curso de una restauración.

Cuando un edificio ofrezca varias etapas de construcción superpuestas, la supresión de una de estas etapas subyacentes, no se justifica sino excepcionalmente y a condición de que los elementos eliminados ofrezcan poco interés, que la composición mas moderna constituya un testimonio de gran valor histórico, arqueológico o estético, y que se considere suficiente su estado de conservación. El juicio sobre el valor de los elementos en cuestión y la decisión sobre las eliminaciones que se llevarán a cabo, no pueden depender tan solo del autor del proyecto.

Artículo 12. Los elementos destinados a remplazar las partes que faltan deben integrarse armónicamente en el conjunto, pero distinguiéndose a su vez de las partes originales a fin de que la restauración no falsifique el documento de arte y de historia.

Artículo 13. Los agregados no pueden ser tolerados si no respetan todas las partes interesantes del edificio, su esquema tradicional, el equilibrio de su composición y sus relaciones con el medio ambiente.

Sitios monumentales

Artículo 14. Los sitios monumentales deben ser objeto de cuidados especiales a fin de salvaguardar su integridad y asegurar su saneamiento, su arreglo y su valorización. Los trabajos de restauración y conservación que en ellos se efectuen deben inspirarse en los principios enunciados en los artículos precedentes.

Excavaciones

Article 15. Los trabajos de excavaciones deben efectuarse conforme a unas normas científicas y a la «Recomendación definidora de los principios internacionales que deben ser aplicados en materia de excavaciones arqueológicas», adoptadas por la UNESCO en 1956.

El arreglo de las ruinas y las medidas necesarias para la conservación y protección permanente de los elementos arquitectónicos y de los objetos descubiertos deberán tomarse con el fin de facilitar la comprensión del monumento puesto al día, sin desnaturalizar nunca su significado.

Todo trabajo de reconstrucción deberá excluirse a priori; tan sólo la «anastylosis» o recomposición de las partes existentes pero desmembradas, puede tenerse en cuenta. Los elementos de integración se reconocerán siempre y representarán el mínimo necesario para asegurar las condiciones de conservación de un monumento y restablecer la continuidad de sus formas.

Publication

Article 16. Los trabajos de conservación, de restauración y de excavación estarán siempre acompañados por una documentación precisa constituida por informes analíticos y críticas ilustradas con dibujos y fotografías. Todas las fases de los trabajos de reparación, consolidación, recomposición e integración, así como los elementos técnicos y formales identificados a lo largo de los trabajos deberán ser consignados. Esta documentación se depositará en los archivos de un organismo público y estará a disposición de los investigadores; se recomienda igualmente su publicación.

БУДУЩИ НОСТОЯТЕЛЯМИ ДУХОВНОГО НАСЛЕДИЯ ПРОШЛОГО, ПАМЯТНИКИ СТАРИНЫ КАЖДОГО НАРОДА ЯВЛЯЮТСЯ В НАСТОЯЩЕЕ ВРЕМЯ ЖИВЫМ СВИДЕТЕЛЬСТВОМ ДАВНИХ ТРАДИЦИЙ. ЧЕЛОВЕЧЕСТВО, ПОСТОЯННО ОТДАЮЩЕЕ СЕБЕ ОТЧЕТ В ОБЩЕЧЕЛОВЕЧЕСКОЙ ЦЕННОСТИ КУЛЬТУРНОГО НАСЛЕДИЯ, ПРИНИМАЕТ НА СЕБЯ ТАКОЕ ОТВЕТСТВЕННОСТЬ ПЕРЕД БУДУЩИМИ ПОКОЛЕНИЯМИ ЗА ЕГО СОХРАННОСТЬ, СЧИТАЯ СВОЕЙ ОБЯЗАННОСТЬЮ ПЕРЕДАТЬ ИМ КУЛЬТУРНЫЕ ЦЕННОСТИ ВО ВСЕМ ИХ БОГАТСТВЕ И ПОДЛИНОСТИ.

ИМЕННО ПОЭТОМУ ВОЗНИКАЕТ НЕОБХОДИМОСТЬ СОВМЕСТНОГО ОПРЕДЕЛЕНИЯ В МЕЖДУНАРОДНОМ ПЛАНЕ ПРИНЦИПОВ КОНСЕРВАЦИИ И РЕСТАВРАЦИИ ПАМЯТНИКОВ, ПРИ ОДИНОВРЕМЕННОМ ПРЕДОСТАВЛЕНИИ КАЖДОЙ СТРАНЕ СВОБОДЫ В НИХ ОСУЩЕСТВЛЕНИИ В СООТВЕТСТВИИ С КУЛЬТУРОЙ И ТРАДИЦИЯМИ КАЖДОГО НАРОДА.

ОСНОВНЫЕ ПРИНЦИПЫ, ВПЕРВЫЕ СФОРМУЛИРОВАННЫЕ В ПОЛОЖЕНИИ, ПРИНЯТОМ В АФИНАХ В 1931 ГОДУ, НАШЛИ ШИРОКИЙ МЕЖДУНАРОДНЫЙ ОТКЛИК, РЕЗУЛЬТАТОМ КОТОРОГО ЯВЛЯЮТСЯ НАЦИОНАЛЬНЫЕ ДОКУМЕНТЫ, ДЕЯТЕЛЬНОСТЬ МСМ (ИКОМ) И ЮНЕСКО, А ТАКЖЕ СОЗДАНИЕ ЭТОЙ ПОСЛЕДНЕЙ ОРГАНИЗАЦИЕЙ МЕЖДУНАРОДНОГО ЦЕНТРА КОНСЕРВАЦИИ И РЕСТАВРАЦИИ КУЛЬТУРНЫХ ЦЕННОСТЕЙ. В СВЯЗИ С ВОЗНИКНОВЕНИЕМ ЦЕЛОГО РЯДА СЛОЖНЫХ И РАЗНООБРАЗНЫХ ПРОБЛЕМ ПОЯВИЛАСЬ НЕОБХОДИМОСТЬ ПЕРЕСМОТРЕТЬ ПРИНЦИПЫ УПОМЯНУТОГО ПОЛОЖЕНИЯ, УГЛУБИТЬ ИХ И ПОДЧЕРКНУТЬ ИХ ЗНАЧЕНИЕ В НОВОМ ДОКУМЕНТЕ.

В связи с вышеупомянутым второй международный конгресс архитекторов и технических специалистов по историческим памятникам, состоявшийся в Венеции 25-31 мая 1964 года, принял нижеследующий текст:

ОПРЕДЕЛЕНИЕ

1. ПОНЯТИЕ ИСТОРИЧЕСКОГО ПАМЯТНИКА ПОДРАЗУМЕВАЕТ ОТДЕЛЬНОЕ АРХИТЕКТУРНОЕ СООРУЖЕНИЕ, А ТАКЖЕ ЦЕЛЫЕ КОМПЛЕКСЫ, ГОРОДСКИЕ ЛИБО СЕЛЬСКИЕ, СВЯЗАННЫЕ С ОПРЕДЕЛЕННОЙ КУЛЬТУРОЙ, ЗНАМЕНАТЕЛЬНЫМ ФАКТОМ ИЛИ ИСТОРИЧЕСКИМ СОБЫТИЕМ. ЭТО ПОНЯТИЕ ОХВАТЫВАЕТ НЕ ТОЛЬКО ВЫДАЮЩИЕСЯ ПАМЯТНИКИ, НО И БОЛЕЕ СКРОМНЫЕ, ПРИОБРЕТАЮЩИЕ СО ВРЕМЕНЕМ ЗНАЧИТЕЛЬНУЮ КУЛЬТУРНУЮ ЦЕННОСТЬ.

2. КОНСЕРВАЦИЯ И РЕСТАВРАЦИЯ ПАМЯТНИКОВ ЯВЛЯЮТСЯ ДИСЦИПЛИНОЙ, ГДЕ НЕОБХОДИМА ПОМОЩЬ ВСЕХ СТРАСЛЕЙ НАУКИ И ТЕХНИКИ, КОТОРЫЕ МОГУТ СПОСОБСТВОВАТЬ ИЗУЧЕНИЮ И СОХРАНЕНИЮ ИСТОРИЧЕСКИХ ПАМЯТНИКОВ.

ЦЕЛЬ

3. КОНСЕРВАЦИЯ И РЕСТАВРАЦИЯ ПАМЯТНИКОВ ПРЕСЛЕДУЮТ ЦЕЛЬ ОХРАНЫ КАК ПАМЯТНИКОВ ИСКУССТВА, ТАК И ИСТОРИЧЕСКИХ ДОСТОПРИМЕЧАТЕЛЬНОСТЕЙ.

КОНСЕРВАЦИЯ

4. КОНСЕРВАЦИЯ ПАМЯТНИКОВ СТАВИТ СВОЕЙ ГЛАВНОЙ ЗАДАЧЕЙ ИХ СОХРАННОСТЬ

5. КОНСЕРВАЦИЯ ПАМЯТНИКОВ ДОЛЖНА ПРОИЗВОДИТЬСЯ В ПЕРВУЮ ОЧЕРЕДЬ В ТОМ СЛУЧАЕ, ЕСЛИ ПАМЯТНИК СЛУ-

ЖИТ ПОЛЕЗНЫМ ОБЩЕСТВЕННЫМ ЦЕЛЯМ; ИСПОЛЬЗОВАНИЕ ПАМЯТНИКА В ТАКИХ ЦЕЛЯХ ЖЕЛАТЕЛЬНО, ОДНАКО ЛИшь В ТОМ СЛУЧАЕ, ЕСЛИ ПРИ ЭТОМ НЕ НАНОСИТСЯ УЩЕРБ ЕГО ОБЩЕМУ РЕШЕНИЮ И ОФОРМЛЕНИЮ. ТОЛЬКО В ЭТИХ ПРЕДЕЛАХ МОЖНО ПРЕДПРИНИМАТЬ И СОГЛАШАТЬСЯ НА ПЕРЕУСТРОЙСТВА ЗДАНИЙ В СООТВЕТСТВИИ С НОВЫМИ ТРЕБОВАНИЯМИ СОВРЕМЕННОЙ ЦИВИЛИЗАЦИИ.

6. ПРИ КОНСЕРВАЦИИ ПАМЯТНИКА СЛЕДУЕТ ПРИНИМАТЬ ВО ВНИМАНИЕ И ЕГО ОКРУЖЕНИЕ. ЕСЛИ ЭТО ОКРУЖЕНИЕ ТРАДИЦИОННО СВЯЗАНО С ПАМЯТНИКОМ, СЛЕДУЕТ ОХРАНЯТЬ ЕГО И ПРЕПЯТСТВОВАТЬ ВСЯЧЕСКИМ НОВЫМ ЗАСТРОЙКАМ, СНОСКАМ И Т.П., МОГУЩИМ ИЗМЕНИТЬ ЕГО ОБЩЕЕ РЕШЕНИЕ И ПРОПОРЦИИ.

7. ПАМЯТНИК НЕРАЗРЫВНО СВЯЗАН С ИСТОРИЕЙ, А ТАКЖЕ СО СВОИМ МЕСТОПОЛОЖЕНИЕМ. ПЕРЕМЕЩЕНИЕ ЕГО В ЦЕЛОМ ЛИБО ОТДЕЛЬНЫХ ЧАСТЕЙ НЕ ДОЛЖНО ДОПУСКАТЬСЯ. ИСКЛЮЧЕНИЕ СОСТАВЛЯЮТ ПЕРЕМЕЩЕНИЯ, ВЫЗВАННЫЕ НЕОБХОДИМОСТЯМИ ЕГО СОХРАНЕНИЯ ЛИБО ОСОБО ВАЖНЫМИ НАЦИОНАЛЬНЫМИ ИЛИ МЕЖДУНАРОДНЫМИ ТРЕБОВАНИЯМИ.

8. СКУЛЬПТУРНЫЕ, ЖИВОПИСНЫЕ И ПРОЧИЕ ЭЛЕМЕНТЫ ДЕКОРА, ЯВЛЯЮЩИЕСЯ НЕРАЗРЫВНОЙ ЧАСТЬЮ ПАМЯТНИКА, НЕ ДОЛЖНЫ БЫТЬ ОТ НЕГО ОТДЕЛЯЕМЫ, ЗА ИСКЛЮЧЕНИЕМ СЛУЧАЕВ, КОГДА ЭТО ПОСЛЕДНЕЕ ЯВЛЯЕТСЯ ЕДИНСТВЕННОЙ ВОЗМОЖНОСТЬЮ ИХ СОХРАНЕНИЯ.

РЕСТАВРАЦИЯ

9. РЕСТАВРАЦИЯ ДОЛЖНА ПРОИЗВОДИТЬСЯ В ИСКЛЮЧИТЕЛЬНЫХ СЛУЧАЯХ - ЕСЛИ ОНА ПРОДИКТОВАНА НЕОБХОДИМОСТЬЮ ПРЕДОХРАНЕНИЯ ПАМЯТНИКА, А ТАКЖЕ СТРЕМЛЕНИЕМ ПОДЧЕРКНУТЬ ЕГО ЭСТЕТИЧЕСКУЮ И ИСТОРИЧЕСКУЮ ЦЕННОСТЬ, ПРИЧЕМ РЕСТАВРАЦИОННЫЕ РАБОТЫ НЕ ДОЛЖНЫ НАРУШАТЬ СТАРЫХ СУБСТАНЦИЙ И ДОЛЖНЫ ОПИРАТЬСЯ НА ПОДЛИННЫЕ ДОКУМЕНТА. РЕСТАВРАЦИЯ ДОЛЖНА ПРЕКРАЩАТЬСЯ ТАМ, ГДЕ НАЧИНАЕТСЯ ГИПОТЕЗА; ВСЯЧЕСКИЕ НОВЫЕ, КРАЙНЕ НЕОБХОДИМЫЕ ДЕТАЛИ ДОЛЖНЫ ЗАВИСЕТЬ ОТ АРХИТЕКТУРНОЙ КОМПОЗИЦИИ И НОСИТЬ ХАРАКТЕР НАШЕЙ ЭПОХИ.

10. ЕСЛИ ТРАДИЦИОННАЯ ТЕХНИКА ОКАЖЕТСЯ НЕСООТВЕТСТВУЮЩЕЙ, РЕСТАВРАЦИЮ ПАМЯТНИКА НЕОБХОДИМО ПРОИЗВОДИТЬ НА ОСНОВЕ СОВРЕМЕННОЙ ТЕХНИКИ РЕСТАВРАЦИИ И КОНСТРУКЦИИ, ДОСТОИНСТВА КОТОРОЙ СЛЕДУЕТ ПРОВЕРИТЬ И ПОДТВЕРДИТЬ НАУЧНЫМИ ДАННЫМИ И ОПЫТОМ.

11. НАСЛОЕНИЯ РАЗНЫХ ЭПОХ СЛЕДУЕТ СОХРАНЯТЬ, ПОСКОЛЬКУ ЕДИНСТВО СТИЛЯ НЕ ЯВЛЯЕТСЯ КОНЕЧНОЙ ЗАДАЧЕЙ РЕСТАВРАЦИИ. ЕСЛИ ПАМЯТНИК НОСИТ ЧЕРТЫ РАЗНЫХ ЭПОХ, УДАЛЕНИЕ ОДНОГО ИЗ НАСЛОЕННИЙ МОЖЕТ БЫТЬ ОПРАВДАНО ТОЛЬКО В ТОМ СЛУЧАЕ, ЕСЛИ УДАЛЯЕМЫЕ ДЕТАЛИ НЕ ЯВЛЯЮТСЯ ЦЕННЫМИ, ЕСЛИ АРХИТЕКТУРНАЯ КОМПОЗИЦИЯ ПОСЛЕ РЕСТАВРАЦИИ ПРЕДСТАВЛЯЕТ СОВОЙ ЗНАЧИТЕЛЬНУЮ ЦЕННОСТЬ С ИСТОРИЧЕСКОЙ, АРХЕОЛОГИЧЕСКОЙ ЛИБО ЭСТЕТИЧЕСКОЙ ТОЧКИ ЗРЕНИЯ И ЕСЛИ СОСТОЯНИЕ ПАМЯТНИКА ДОСТАТОЧНО УДОВЛЕТВОРИТЕЛЬНО. ОЦЕНКА ЭЛЕМЕНТОВ, ПРЕДНАЗНАЧЕННЫХ ДЛЯ УСТРАНЕНИЯ И РЕШЕНИЕ ВОПРОСА О ИХ УДАЛЕНИИ НЕ МОЖЕТ ЗАВИСИТЬ ТОЛЬКО ОТ АВТОРА ПРОЕКТА.

12. ВОСТАНОВЛЕННЫЕ ЧАСТИ ДОЛЖНЫ БЫТЬ ГАРМОНИЧЕСКИ СОГЛАСОВАНЫ С ПАМЯТНИКОМ; ОТЛИЧАЯСЬ ОДНАКО ОТ ПОДЛИННЫХ, ТАК, ЧТОБЫ РЕСТАВРАЦИЯ НЕ ФАЛЬСИФИРОВАЛА ХУДОЖЕСТВЕННЫЙ ОБЛИК ПАМЯТНИКА.

13. ВОССТАНОВЛЕНИЕ ОТДЕЛЬНЫХ ЧАСТЕЙ МОЖЕТ ДОПУСКАТЬСЯ ТОЛЬКО В ТОМ СЛУЧАЕ, ЕСЛИ ОНА НЕ МЕНЯЕТ НАИБОЛЕЕ ИНТЕРЕСНЫХ ЭЛЕМЕНТОВ ЗДАНИЯ, ЦЕЛОГО АНСАМБЛЯ, КОМПОЗИЦИОННОЙ ГАРМОНИИ И ЕГО СВЯЗИ С БЛИЖАЙШИМ ОКРУЖЕНИЕМ.

КОМПЛЕКСЫ ПАМЯТНИКОВ АРХИТЕКТУРЫ

14. КОМПЛЕКСЫ ПАМЯТНИКОВ АРХИТЕКТУРЫ ДОЛЖНЫ БЫТЬ ОКРУЖЕНЫ ОСОБОЙ ОПЕКОЙ С ЦЕЛЮ СОХРАНЕНИЯ ИХ В ЦЕЛОМ, ПРИ ОБЕСПЕЧЕНИИ УЛУШЕНИЯ УСЛОВИЙ ИСПОЛЬЗОВАНИЯ КОМПЛЕКСА, ВВЕДЕНИИ БЛАГОУСТРОЙСТВА И ПРИВЕДЕНИИ К ПОЛНОМУ ПОРЯДКУ. РАБОТЫ ПО КОНСЕРВАЦИИ И РЕСТАВРАЦИИ ТАКИХ КОМПЛЕКСОВ ДОЛЖНЫ ПРОИЗВОДИТЬСЯ ПО ВЫШЕУПОМЯНУТЫМ ПРИНЦИПАМ.

РАСКОПКИ

15. АРХЕОЛОГИЧЕСКИЕ РАСКОПКИ ДОЛЖНЫ ПРОИЗВОДИТЬСЯ СОГЛАСНО НАУЧНЫМ НОРМАМ И ПРИНЦИПАМ, ПРИНЯТЫМ ЮНЕСКО В 1956 ГОДУ (УКАЗАНИЯ, ОПРЕДЕЛЯЮЩИЕ МЕЖДУНАРОДНЫЕ НОРМЫ, КОТОРЫМИ СЛЕДУЕТ РУКОВОДСТВОВАТЬСЯ В ОБЛАСТИ АРХЕОЛОГИЧЕСКИХ РАСКОПОК "Recommandation définissant les principes internationaux à appliquer en matière de fouilles archéologiques").

ДОЛЖНЫ БЫТЬ ОБЕСПЕЧЕНЫ МЕРЫ, НАПРАВЛЕННЫЕ К ОБЕСПЕЧЕНИЮ ПОСТОЯННОЙ ОХРАНЫ РУИН, ПРИЧЕМ КАК ЭЛЕМЕНТОВ АРХИТЕК-

ТРУДЫ ТАК И НАУЧНЫМИ ЦЕЛЯМИ. НЕОБХОДИМО ТАКЖЕ ПРИ-
НИМАТЬ СООТВЕТСТВУЮЩИЕ МЕРЫ С ЦЕЛЬЮ ОБЛЕГЧИТЬ ПОНИМА-
НИЕ ЗНАЧЕНИЯ ОТКРЫТОГО ПАМЯТНИКА, НЕ ИСКАЖАЯ ПРИ ЭТОМ
ЕГО ИСТИННОГО ХАРАКТЕРА.

СЛЕДУЕТ ИСКЛЮЧИТЬ, ОДНАКО, ВСЯЧЕСКИЕ РАБОТЫ ПО ВОССТА-
НОВЛЕНИЮ, ЗА ИСКЛЮЧЕНИЕМ АНАСТИЛОС, Т.Е. УСТАНОВКИ НА
СООТВЕТСТВУЮЩИХ ИМ МЕСТАХ СУЩЕСТВУЮЩИХ, НО РАЗБРОШЕН-
НЫХ ФРАГМЕНТОВ. НОВЫЕ ЭЛЕМЕНТЫ ДОЛЖНЫ ДОПУСКАТЬСЯ
ТОЛЬКО В СЛУЧАЕ КРАЙНЕЙ НЕОБХОДИМОСТИ Т.Е. В ТОМ СЛУ-
ЧАЕ, ЕСЛИ ЭТОГО ТРЕБУЕТ ПРЕДОХРАНЕНИЕ ПАМЯТНИКА ЛИБО
ВОСТАНОВЛЕНИЕ НЕПРЕРЫВНОСТИ ЕГО ФОРМ.

ДОКУМЕНТАЦИЯ И ПУБЛИКАЦИЯ

16. РАБОТЫ ПО КОНСЕРВАЦИИ И РЕСТАВРАЦИИ, А ТАКЖЕ АРХЕ-
ОЛОГИЧЕСКИЕ ДОЛЖНЫ ВСЕГДА СОПРОВОЖДАТЬСЯ ПОДРОБНОЙ ДО-
КУМЕНТАЦИЕЙ В ФОРМЕ АНАЛИТИЧЕСКИХ И КРИТИЧЕСКИХ ОЧЕТОВ,
ИЛЛЮСТРИРОВАННЫХ РИСУНКАМИ И ФОТОГРАФИЯМИ. ЭТА ДОКУМЕН-
ТАЦИЯ ДОЛЖНА ОХВАТИВАТЬ ВСЕ ФАЗЫ ПРОИЗВОДИМЫХ РАБОТ,
ТАКИХ КАК УДАЛЕНИЕ, УКРЕПЛЕНИЕ, ПОМЕЩЕНИЕ НА СООТВЕТСТ-
ВУЮЩЕМ МЕСТЕ ЛИБО ПРИБАВЛЕНИЕ КАКИХ-ЛИБО ПРИБАВЛЕНИЕ
КАКИХ-ЛИБО ЧАСТЕЙ, А ТАКЖЕ ЭЛЕМЕНТЫ ТЕХНИЧЕСКОГО И ФОР-
МАЛЬНОГО ХАРАКТЕРА, ОТКРЫТЫЕ ВО ВРЕМЯ ЭТИХ РАБОТ. ТАКАЯ
ДОКУМЕНТАЦИЯ ДОЛЖНА ПОМЕЩАТЬСЯ В АРХИВАХ КАКОГО-ЛИБО
ОБЩЕСТВЕННОГО УЧРЕЖДЕНИЯ И ПРЕДОСТАВЛЯТЬСЯ В РАСПОРЯ-
ЖЕНИЕ ИССЛЕДОВАТЕЛЕЙ. ПУБЛИКАЦИЯ ПОДОБНЫХ МАТЕРИАЛОВ
ОЧЕНЬ ЖЕЛАТЕЛЬНА.

ЧЛЕНЫ РЕДАКЦИОННОЙ КОМИССИИ МЕЖДУНАРОДНОГО ПОЛОЖЕНИЯ
О КОНСЕРВАЦИИ И РЕСТАВРАЦИИ ПАМЯТНИКОВ:

ПЬЕРО ГАЦЦОЛА (ИТАЛИЯ) ПРЕДСЕДАТЕЛЬ
РАЙМОНД ЛЕМЕР (БЕЛЬГИЯ) ДОКЛАДЧИК
М. БАССЕГОДА НОНЕЛЬ (ИСПАНИЯ)
ЛУИС БЭНЭЭЗИТЕ (ПОРТУГАЛИЯ)
ДЖОРДЖИЕ БОСКОВИЧ (ЮГОСЛАВИЯ)
ХИРОШИ ДАЙФУКУ (ЮНЕСКО)
П. ДЕ ВРИЕЗЕ (НИДЕРЛАНДЫ)
ХАРАЛЬД ЛАНДБЕРГ (ДАНИЯ)
МАРИО МАТТЕУЧЧИ (ИТАЛИЯ)
ЖАН МЕРЛЕ (ФРАНЦИЯ)
КАРЛОС ФЛОРЕС МАРИНИ (МЕКСИКА)
РОБЕРТО ПАНЭ (ИТАЛИЯ)
ЯКУБ ПАВЕЛЬ (ЧЕКОСЛОВАКИЯ)
ПОЛЬ ФИЛИППО (МЕЖДУНАРОДНЫЙ НАУЧНЫЙ ЦЕНТР КОНСЕРВАЦИИ
И РЕСТАВРАЦИИ КУЛЬТУРНЫХ ЦЕННОСТЕЙ)
ВИКТОР ПИМЕНТЕЛЬ (ПЕРУ)
ХАРОЛД ПЛЕНДЕРЛЕЙТ (МЕЖДУНАРОДНЫЙ НАУЧНЫЙ ЦЕНТР КОНСЕР-
ВАЦИИ И РЕСТАВРАЦИИ КУЛЬТУРНЫХ ЦЕННОСТЕЙ)
ДЕОКЛЕЦИО РЕДИГ ДЕ ЛАМПОС (ВАТИКАН)
ЖАН СОНЬЕ (ФРАНЦИЯ)
БУСТАХОС СТИКАС (ГРЕЦИЯ)
ГЕРТРУД ТРИПП (АВСТРИЯ)
ЯН ЗАХВАТОВИЧ (ПОЛЬША)
МУСТАФА ЗБИСС (ТУНИС)

9TH ICOMOS INTERNATIONAL SYMPOSIUM

Papers

9^e COLLOQUE
INTERNATIONAL DE L'ICOMOS

Communications

«ICOMOS, a Quarter of a Century, Achievements and Future Prospects»

GENERAL SYNTHESIS

This paper is a non-exhaustive summary of the National Committees' reports. Individual contributions have not been taken into consideration, and the proposals for new charters have been mentioned only on the side.

Most papers originate from the Western cultural context, North America, Western and Eastern Europe as far as the USSR. A great deal of Mediterranean countries have remained silent, from Africa to Turkey, as have all but two developing countries. This is indeed a major problem of ICOMOS' «past and future», as the Venice Charter is generally viewed outside Europe as characteristically European in spirit and ill adapted to «younger peoples» as the US Committee calls them. Thus the discussion at the General Assembly will have to tackle the problems of ICOMOS' relationships with developing countries.

Achievements and prospects

Making reference to their achievements in the past, National Committees mention generally activities related to the «Experience and Education» sub-theme. A number of National working parties have been set up, based upon specialised interests such as wood, planning, legislation, documentation, gardens, cultural tourism, photogrammetry, etc. Norway, for instance emphasizes her international seminars on the conservation of wood. As far as basic and advanced education is concerned various examples are given, from scholarships offered by Norway to degree courses existing almost everywhere between the Soviet Union and the USA. International contacts and the support of projects in developing countries (e.g. Norway's schemes in Yemen) are particularly valued by the National Committees. However in this respect, reference is made first and foremost to the role of specialised International Committees as well as to the possibility of exchanging expertise between countries.

The US National Committee has raised two of the most crucial questions today in ICOMOS: that of the European preponderance and that of the inefficiency of the Paris Centre. An inefficiency which it kindly excuses by the lack of funds...

As far as the future tasks of ICOMOS are concerned, most National Committees who have responded think that they should be:

1. To favour professional exchanges between specialists.
2. To collect and spread information about conservation principles, techniques and policies.
3. To develop international co-operation in order to foster a world-wide documentation centre.
4. To promote international conventions.
5. To organise courses and seminars for specialists.
6. To encourage international expertise.

Of these aims, 1, 2, 4 and 5 appear to have been put forward as priorities by most National Committees while points 3 and 6 would seem to have been neglected. A number of recommendations are thus made:

- A. To support National Committees taking into account the fact that only 60 of the possible 106 countries have signed the World Heritage Convention, a UNESCO convention which is usually quoted correctly alongside ICOMOS, itself a non-governmental «product» of UNESCO. In the same perspective, it is recommended to encourage specialised National Committees co-operating with International Committees. More generally a better organisation of collective and multidisciplinary work is hoped for.
- B. To complement the Venice Charter with specific theoretical texts, without betraying its original spirit but by enlarging the field of architectural heritages. In this respect, Bulgaria's demand is identical to the USA's, viz. that the Charter ought to encompass the entire cultural heritage. The logical implication of this appears in the next point.
- C. To work on concrete directives for the practice of conservation such as those, e.g., of the «Cultural Property Management Manual» being currently prepared in the USA.
- D. To encourage the improvement of education.
- E. To reorganise the Paris centre of ICOMOS.
- F. To develop international co-operation. More generally, to enhance the world cultural heritage (the Czechs insist upon this).
- G. To restructure ICOMOS' information periodical.

These objectives demand new financial resources, an increased membership, a rejuvenated direction, a much more precise and serious three-year planning between General Assemblies.

This is a vast program which should be implemented in detail. Among these projects, the following appear as important and urgent in some other papers:

- Elaboration of new charters.
- Intensification of the work of specialised committees at the international level.
- International exchanges of experts.
- Aid to developing countries in the field of cultural heritage preservation.
- And, proposed by Czechoslovakia, reexamination of all the questions concerning legislation, recording, technology, and doctrine.

With respect to these intentions yet another czechoslovak proposal is worth careful examination: the setting up in Eastern Europe of a regional organisation.

Thus the most important questions one would have to debate at the symposium would be the following:

- The «eurocentrism» of our organisation. This is an outcome of the history of monument preservation but probably coincides also with contemporary views such as those which advocate the extension of the notion of monument to that of its environment or, in a more general perspective, those which aim at bringing together in fundamental texts, questions of law, economics, management as well as democracy in conservation by way of public participation policies. All these are actually the expression of «european» ideas even if the «younger peoples» express themselves on these subjects by stressing the importance of the concept of cultural heritage rather than merely architectural heritage (Bulgaria). They wish indeed to redefine the field in order to raise it to the sociological, ethnic, and literary dimension of culture.

It is in this context that one must evaluate the czechoslovak proposal of creating a regional East-European group which would be supposed to act as an organisational model for the whole world. Such an initiative entails indeed the risk of dissolving or breaking up our already too weak forces.

- The role of *International Committees* will also have to be questioned. A lot of work is being done by them but its results are not accessible enough. One may guess that there are other problems inherent to the activities of International Committees; e.g. the

relationships with countries launching large scale scientific projects (such as the Federal Republic of Germany's schemes on stone and wall paintings' degradation). Other problems one might have to consider include the International Committees' relationships with conferences taking place outside ICOMOS; with the information centre in Paris (which needs badly to be enlarged and supported); and with other data banks or institutions such as the IIC (International Institute of Conservation) in London.

— Under the heading «Achievements and future prospects» the problem of *charters* is to be scrutinised. The Venice Charter is an exposition of fundamental principles. The Charters on historic gardens, on historic cities (Charter of Toledo) as well as the newly proposed charter on archaeological management concern rather methodological questions. Should we elaborate yet more new charters related to specialised fields? Would it not be preferable to envisage the formulation of directives applicable either at international, regional or national level rather than charters? In the words of the US Committee, the Venice Charter is a philosophical text which is not supposed to consider the practical aspects of conservation but which has to be complemented with concrete methodological guidelines.

— The need to envisage the architectural heritage as *part of the global cultural heritage* has also been stressed as we have seen. This in itself is nothing new. The only question is whether it is at all possible to keep the «particularism» of the architectural heritage within the practice of monuments conservation. This, not only because of the overlapping of conservation with other disciplines such as town and country planning, or with culture in general, but also because of the specificity of those «younger peoples» in developing countries for whom sociological, ethnic and spiritual dimensions are likely to determine very different types of relationships with the cultural object from what one experiences in Europe, particularly considering the ephemeral character of the materials in which monuments are often built in these countries. Such thoughts could pave the way towards a better adaptation of the texts and a better integration of these countries in ICOMOS.

— In addition the question of the involvement of the «first world» into the «third» one ought to be debated.

— A number of committees asks for a more rigorous internal organisation of ICOMOS, irrespective of the problem of the Paris centre's need for reinforcement. The USSR wishes a consolidation of the influence each National Committee may have in its own country, and a better co-operation between National Committees. The proposal to create an ICOMOS council overlooking and checking upon the organisation's activities does not seem entirely inappropriate. Similarly the appeals for each participant in the General Assembly to engage in a reflexion about how to develop the theory of monument conservation should be heard.

Experience and Education

Most reports have tackled the subject from the standpoint of the different statuses of conservation education in each country. I have already mentioned their contents. There is no need to analyse them in greater detail here. This theme is however always qualified as of the utmost importance to the point that the Canadian Committee, e.g., suggests to place greater emphasis upon the organisation of further education courses than upon the drawing up of new legislation.

The Venice Charter and others

In general, The Venice Charter is considered a respectable document, correct on the whole, but incomplete. It is seen by the Netherlands, as resulting essentially from post-second world war preoccupations with reconstruction problems. It would therefore appear as outdated today due to the difficulties generated by recent industrial development, the increased mobility of people (USA) or mass tourism. Too little attention is supposed to be given to architectural ensembles, and the criteria for quality would appear to have shifted towards historical arguments (Czechoslovakia). The charters are also said to be typically products of highly favourable economic circumstances. As we have noted, «younger peoples» do not restrain their definition of heritage to architecture alone but understand it as a totality from ethnology to cultural landscapes. They also demand to take the political aspects of conservation and public participation structures into account (USA), as was stated in some of the most recent charters and committees, e.g. in the Amsterdam declaration of 1975 and in the 1987 ICOMOS charter of Toledo (Historic Towns).

for all these reasons a number of authors think it difficult to follow the Venice Charter to the letter. Which is why the wish is often expressed to draw up charters which would complement it (USA). The USSR actually sees in the publication of charters one of the major tasks of ICOMOS. In this respect the USA's observation that the Venice Charter is a philosophical reference rather than a text book of practical recipes is of paramount importance. The publication of directives such as the 1978 Secretary Standards, defining methods and aims, represents a logical outcome of this view of the Venice Charter.

Thus the will to found every aspect of monument conservation upon a few basic texts is felt throughout National Committees. The first steps were taken with the charters on Historic Gardens (Florence 1981) and on Historic Towns of 1987. One may add to these the project on archaeological heritage management and the British proposal for a Research and Recording Charter. The US example could also stimulate the fostering of regional standards. The remark by the US Committee that the Venice Charter is biased towards stone constructions and neglects wooden structures characteristic of the North American heritage goes in the same direction.

If one adds to that the problem, noted by the US, of the subordination of the conservation practice to state political structures; the role of legal institutions (France) and the consequences of regionalisation (France and Netherlands), one will be entitled to ponder over the real urgency to complement the Charter by regional texts.

Indeed if few people doubt the necessity of new texts, the form one immediately thinks of is that of a charter. However the proposals state that such charters, like the Venice «model» should not be mere statements of principles but also deal with methods. This conception is generally common to ICOMOS, the UNESCO, and the Council of Europe.

We also have to take note of a number of observations about the Venice Charter, exhibiting varying points of view. The Bulgarian Committee finds the Charter too strict. It demands greater freedom for «sites» than is allowed in art. 6. But above all they stress the fact that, in their view, the requirements of the Charter are wholly justified for exceptional monuments but that they are too constringent for lesser architectures. Such views reflect a misunderstanding of the role of the Venice Charter which certainly does not contain

prescriptions but offers fundamental concepts. Bulgaria's demand of an extension of the field covered by the Charter, in order to include all cultural objects, raises as we have seen the question of the peculiar position of architecture within the global cultural heritage landscape.

On the other hand, Bulgaria, as well as the USA and France demand the clarification of the notions contained in the Charter, precise evaluation criteria, or explanatory texts which would complement the original doctrine.

The point stressed by the French upon «sites», upon the environment of building ensembles as well as upon monuments' immediate surroundings seem also very important. The French engage in a reevaluation of conservation objects. (Although the notion of listed building has preserved its previous meaning, the monument appears today more in the light of its environmental and historical contexts than before. It must therefore be treated with the appropriate juridical and planning means.

We have noted the Netherlands' view of the Charter as a typically post-war document. Its validity today is however still recognised but with the criticism that the Charter is more preoccupied by the outward appearance of buildings than by their internal structure. Doubts have also been voiced about the appropriateness of the Venice Charter for modern architecture, particularly considering the technical problems of reuse and of the restoration of modern building materials.

The theme of reuse has also been envisaged with respect to the problems generated by the often heavy transformation or extension works needed in such cases. The question of the value of the monument after important reconstructions may well be asked. That in turn implies the question of how far one may tolerate such interventions.

As the symposium will be essentially based upon National Committees papers, we have hardly taken personal contributions into account in this overview and little more specialised International Committees' reports. However we would like to note the following about the proposals regarding the Charter of Venice: the Archaeology Charter which apparently has been examined by ICOMOS and has gone through the Organisation's internal scrutiny is but a purely methodological proposal, still limited essentially to ground

exploration and devoid of any global concept of archaeology. One has to criticise it for the absence of a relationship with History as foundation and spiritual background. The Research and Recording Charter offers an orientation, given the complexity of the subject. But it is not a charter. As such, it ought to be placed in a broader context of the science involved in preserving the cultural heritage.

Alfred Wyss
Scientific Committee
ICOMOS 1990 Symposium

«ICOMOS, un quart de siècle d'existence: bilan et avenir»

SYNTHESE GENERALE

Ce texte est un résumé non exhaustif des rapports de Comités Nationaux. Les communications personnelles n'ont pas été prises en compte. Les propositions de nouvelles chartes ne sont qu'esquissées.

Les textes proviennent pour l'essentiel de l'environnement culturel occidental — Amérique, Europe de l'Ouest et de l'Est jusqu'en Russie. Il manque une partie du bassin méditerranéen, de l'Afrique à la Turquie, et, à de rares exceptions près, les voix des pays en voie de développement. Ceci est bien un problème majeur de «passé et d'avenir» pour l'ICOMOS car hors d'Europe la Charte de Venise est généralement considérée comme une création de la culture européenne, mal adaptée aux «peuples plus jeunes», comme les appellent les USA. Lors de l'Assemblée Générale, la discussion devra donc porter sur les problèmes des rapports de l'ICOMOS avec les pays en voie de développement.

Bilan et avenir

Dans l'évocation de leurs actions passées, les Comités Nationaux parlent en règle générale d'activités qui coïncident avec le thème «formation/information». On dénombre des groupes nationaux de travail selon certaines spécialisations, par exemple le bois, l'urbanisme, les questions juridiques, la documentation, les jardins, le tourisme culturel, la photogrammétrie, etc. La Norvège porte son attention sur les séminaires internationaux consacrés au bois. Au sujet de la formation de base et avancée, mentionnons les bourses d'étude en Norvège ou les diplômes instaurés partout depuis la Russie jusqu'aux USA. Les contacts internationaux et le soutien de projets dans des pays en voie de développement (comme par ex. le soutien de la Norvège au Yémen) sont particulièrement appréciés. Cependant, sur ce sujet, on fait référence avant tout aux comités internationaux spécialisés, et à la possibilité d'échanges d'experts.

Les Etats-Unis d'Amérique ont soulevé deux questions brûlantes qui se posent aujourd'hui à l'ICOMOS: celle de la prépondérance de l'idéologie européenne et celle de l'inefficacité du centre parisien, inefficacité qu'elle explique généreusement par le manque d'argent.

En ce qui concerne la description des tâches futures de l'ICOMOS, la plupart des Comités Nationaux qui ont envoyé des textes estiment qu'elles doivent être de:

1. Permettre un dialogue professionnel entre spécialistes.
2. Rassembler et diffuser des informations sur les principes, les techniques et la politique de la conservation,
3. Collaborer sur le plan international pour la création d'un centre mondial de documentation,
4. Encourager les conventions internationales,
5. Organiser des cours et séminaires pour spécialistes,
6. Promouvoir les expertises internationales.

Parmi ces points, les 1, 2, 4, 5, auraient été systématiquement encouragés dans le passé tandis que les points 3 et 6 auraient été délaissés. Des conseils suivent, dont:

- A. Soutenir les comités nationaux compte tenu de ce que seuls 60 des 106 pays possibles ont signé la Convention du Patrimoine Mondial, convention de l'UNESCO que dans ce contexte l'on cite pourtant à juste titre en même temps que l'ICOMOS, lui-même émanation non-gouvernementale de l'UNESCO. Encourager en même temps les comités spécialisés nationaux, qui collaborent avec les comités internationaux. Encourager aussi une meilleure organisation du travail collectif et pluridisciplinaire en général.
- B. Compléter la Charte de Venise avec des textes théoriques spécifiques sans en trahir l'esprit mais en débordant le champ de l'héritage purement architectural. En l'occurrence l'exigence de la Bulgarie, à savoir que l'on embrasse l'ensemble du patrimoine culturel, rejoint celle des USA. Le point C en découle logiquement.
- C. Elaborer des lignes directrices applicables en pratique, comme par exemple celles du «Cultural Property Management Manual», en préparation aux USA.
- D. Encourager l'amélioration de la formation.
- E. Réorganiser le centre parisien de l'ICOMOS.
- F. Développer la coopération internationale. Plus généralement, mettre en valeur le patrimoine culturel mondial (les Tchèques insistent sur ce point).
- G. Réaménager le journal d'information de l'ICOMOS.

Ces objectifs exigent de nouvelles sources de financement, une augmentation du nombre des membres, l'accession de forces plus jeunes à la direction et l'élaboration des plans triennaux plus sérieux et précis d'une Assemblée Générale à l'autre.

Ceci est tout un programme, que l'on devrait pouvoir mener à bien dans le détail. Parmi ces projets, les suivants apparaissent comme tout aussi urgents dans d'autres textes:

- L'élaboration de textes de chartes nouvelles,
- L'intensification des commissions spécialisées au niveau international,
- L'échange international spécialisé,
- L'aide à la conservation du patrimoine culturel des pays en voie de développement,
- La Tchécoslovaquie propose en outre de discuter les questions de législation, inventaire, technologie et doctrine.

Par rapport à ce programme, une autre proposition tchécoslovaque exige un examen attentif: la mise en place, en Europe de l'Est, d'une organisation régionale.

Ainsi les problèmes les plus importants que l'on aurait à débattre lors du congrès seraient les suivants:

- L'Européocentrisme de l'organisation. Il correspond à l'histoire de la conservation des monuments, et probablement aussi aux conceptions actuelles auxquelles se réfèrent l'élargissement de la thématique du monument à son environnement, et, plus généralement, la tendance, dans des textes de base, à traiter des questions juridiques, économiques et organisationnelles, ainsi que le désir de démocratiser la conservation des monuments par la participation de la population. Cela fait aussi partie des conceptions «européennes», même si les «peuples plus jeunes» s'expriment sur ce sujet en soulignant l'importance du bien culturel en général (Bulgarie) au delà du seul héritage architectural. Ils élargissent en effet le champ du patrimoine à l'héritage culturel au sens sociologique ethnique et littéraire.

C'est dans ce contexte d'élargissement que l'on doit mesurer la proposition tchécoslovaque de créer un groupe régional en Europe de l'Est comme modèle d'organisation pour le monde entier. Cette régionalisation ne risquerait-elle pas d'entraîner la dissolution et le démembrement de forces déjà trop faibles?

Il faudrait également questionner le rôle des *Comités Internationaux* au sein desquels s'accomplit un travail considérable, mais dont les résultats ne sont pas assez accessibles. On devine d'autres problèmes inhérents à ces travaux, par exemple les relations avec des pays mettant en œuvre des projets scientifiques de grande envergure (la République Fédérale d'Allemagne sur la dégradation de la pierre et de la peinture murale). Les relations avec des congrès qui se déroulent en dehors de l'ICOMOS, ainsi que les relations du centre d'information parisien (que l'on doit encore agrandir et encourager) avec les autres banques de données et instituts, comme l'IIC (International Institute of Conservation) à Londres peuvent être également problématiques.

- Dans le cadre du thème «Bilan et Avenir», le problème des chartes est à discuter. La charte de Venise constitue une explication des principes fondamentaux; la charte des jardins, celle sur les villes historiques (Charte de Tolède) ainsi que la nouvelle charte archéologique récemment proposée, concernent plutôt des questions de méthode. Doit-on promulguer encore d'autres chartes concernant des domaines spécialisés? Ou ne conviendrait-il pas de donner des lignes directrices, tant au niveau international, qu'aux niveaux régional et national? Si l'on suit la formulation des USA, la charte de Venise est un texte philosophique qui n'a pas à se préoccuper de la pratique, mais que l'on peut compléter par des indications méthodologiques concrètes.
- Également soulignée, l'exigence de considérer *l'héritage architectural comme une partie de l'héritage culturel global*. En soi, cela ne représente rien de nouveau. La question se pose seulement de savoir s'il est possible de maintenir l'exceptionnalité de l'héritage architectural dans la pratique de la conservation des monuments, non seulement en raison du recoupement de cette discipline avec les domaines de l'équipement et des biens culturels en général, mais à cause de la spécificité culturelle des pays en voie de développement. Dans le cas de ces derniers, il est vraisemblable que les éléments sociologiques, ethniques et spirituels établissent avec les biens culturels des relations d'un autre ordre qu'en Europe notamment en raison du caractère éphémère du support matériel des monuments. De telles considérations pourraient tracer la voie vers une meilleure adaptation des textes et une meilleure intégration de ces pays dans l'ICOMOS.
- En outre la question de l'engagement du «premier» monde dans le Tiers-Monde devrait être débattue.

- Certaines recommandations concernent une *organisation interne plus rigoureuse de l'ICOMOS*, indépendamment de la nécessité de renforcer le centre parisien. L'URSS souhaite une plus grande influence des Comités Nationaux dans leurs propres pays et une meilleure collaboration entre ces comités. Pas tout à fait injustifiée semble l'exigence que l'ICOMOS mette en place un conseil qui surveille et juge les activités de l'organisation. Il en est de même en ce qui concerne les appels insistants à ce que l'Assemblée s'applique à réfléchir au développement de la théorie de la conservation des monuments.

Expérience et formation

En général, les rapports ont traité du sujet «*formation et information*», se préoccupant de la situation dans les différents pays. J'ai déjà mentionné leur contenu et ne les analyse pas plus en détail ici. Ce thème est toujours défini comme très important, au point que le Canada suggère que l'on crée moins de lois mais organise davantage de cours de formation.

La Charte de Venise et les autres

En général la Charte de Venise apparaît comme un document honorable: correcte dans l'ensemble, mais pas complète. Elle serait le fruit caractéristique de l'idéologie d'après-guerre, avec ses problèmes de reconstruction (Pays-Bas), mais serait maintenant dépassée en raison des problèmes engendrés par le récent développement de l'industrie, par la mobilité moderne (USA) et par le tourisme de masse. On accorderait trop peu d'attention aux ensembles, et les critères de qualification se seraient déplacés en direction de l'argumentation historique (Tchécoslovaquie). Les chartes seraient typiquement un produit de haute conjoncture. Les «peuples plus jeunes» ne considèrent pas uniquement l'héritage architectural, mais l'intégralité de l'héritage culturel dans la totalité de ses problématiques depuis l'ethnologie jusqu'aux paysages culturels. Il s'agirait également de prendre en compte les aspects politiques et la participation de la population (USA), comme cela a été énoncé dans les chartes et les conseils plus récents, par exemple dans la déclaration d'Amsterdam de 1975 et dans la charte ICOMOS de 1987 au sujet des villes historiques (Charte de Tolède).

Pour toutes ces raisons, divers auteurs pensent qu'il est difficile d'appliquer la Charte à la lettre. C'est pourquoi il est souvent souhaité d'élaborer des chartes secondaires qui la complèteraient (USA). L'URSS voit même dans la publication de chartes l'une des tâches principales de l'ICOMOS. Dans ce sens, la remarque des USA selon laquelle la Charte de Venise serait un texte philosophique, qui n'a pas à tenir compte de la réalité, est fondamentale. Dans cette logique, ils ont émis des directives (Secretary Standards de 1978) qui circonscrivent des méthodes et un but.

Ainsi, une volonté généralisée se fait jour de fonder chaque domaine de la conservation des monuments sur quelques textes de base. Les premiers pas ont été faits avec la charte sur les jardins historiques (Florence 1981) et la charte sur les villes historiques de 1987. A cela il faut ajouter le projet sur l'archéologie et la proposition anglaise d'une charte sur la recherche et l'inventorisation. L'exemple des USA pourrait également stimuler l'adoption de «standards» régionaux. Leur remarque selon laquelle la Charte de Venise s'appliquerait essentiellement aux problèmes de la construction en pierre et négligerait les constructions en bois caractéristiques de l'héritage américain, va dans ce sens. En outre, dès lors que les USA soulignent à quel point la réalité de la conservation des monuments dépend de la structure politique de l'Etat, que la France fait état du rôle des instances juridiques et que les Pays-Bas et la France observent les conséquences de la régionalisation, il conviendra de s'interroger sur la véritable urgence de compléter la Charte internationale par des textes régionaux.

Presque personne ne doute que de nouveaux textes sont nécessaires, et la forme qui d'emblée semble s'imposer aux esprits est celle de la charte. Les propositions font toutefois remarquer que celle-ci ne saurait être seulement un exposé de principes, mais qu'elle doit traiter des méthodes. D'une manière générale cette exigence est commune aux réflexions de l'ICOMOS, du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO.

On relèvera au surplus quelques notes sur la Charte de Venise reflétant différents points de vue. Les Bulgares estiment la Charte de Venise trop sévère. Ils exigent plus de liberté pour les sites que l'on en accorde dans l'article 6; mais avant tout, s'ils approuvent sans restrictions les exigences de la Charte pour les monuments exceptionnels, ils les trouvent trop sévères pour les constructions de moins

de importance. De telles considérations reflètent une incompréhension de la Charte, qui ne contient certes pas des prescriptions, mais qui offre des conceptions fondamentales. Comme on l'a vu la Bulgarie exige aussi l'élargissement de la Charte à l'intégralité des biens culturels matériels. Cette discussion se rattache à la question plus générale de la position de l'héritage architectural dans l'ensemble de la culture.

Par ailleurs, la Bulgarie, de même que les USA et la France, exigent par exemple la clarification des notions, la définition des critères d'évaluation, ou encore la rédaction de textes explicatifs complémentaires du texte primitif.

L'accent mis par les Français sur les sites, sur l'environnement des ensembles et les abords immédiats du monument semble également très important. Les Français s'engagent dans la réévaluation des objets de la conservation. Bien que la notion de monument classé ait conservé sa signification antérieure, le monument apparaît aujourd'hui davantage dans le contexte de son environnement et de sa situation historique. Il faut dès lors le traiter avec les moyens juridiques et urbanistiques correspondants.

On a relevé plus haut que les Pays-Bas considèrent la Charte comme un produit caractéristique des problématiques de l'après-guerre. Elle aurait encore une signification aujourd'hui mais serait préoccupée avant tout de l'extérieur des monuments et en négligerait l'intérieur. Des doutes sont aussi émis quant à la validité de la Charte pour les problèmes de l'architecture «moderne» en raison des difficultés techniques de la réutilisation et de la restauration de ses matériaux de construction modernes.

Le thème de la réutilisation a également été envisagé sous l'angle des problèmes qu'impliquent les interventions lourdes et les agrandissements souvent nécessaires. La question de la valeur du monument après de telles reconstructions se trouve posée et entraîne celle de savoir jusqu'où l'on peut tolérer de telles interventions.

Puisque le colloque met l'accent sur les communications des Comités Nationaux, il n'a presque pas été tenu compte ici des interventions personnelles, pas plus que des rapports des Comités Internationaux. Cependant on remarquera ce qui suit au sujet des propositions touchant la Charte: la charte archéologique, qui a apparemment été examinée par l'ICOMOS et a passé les barrières internes de l'organisation, est une proposition purement méthodologique, qui se limite

encore principalement à la prospection du sol et ne comprend pas de concept global de l'archéologie. On doit avant toutes choses y relever la carence d'une relation avec l'Histoire comme fondement et comme arrière-plan spirituel. La charte sur la recherche et l'inventorisation constituerait une ligne directrice nécessitée par la complexité du sujet, mais ce n'est pas une charte. Comme telle, elle devrait être placée dans le contexte plus vaste des sciences liées à la conservation du patrimoine.

Alfred Wyss
Comité Scientifique
du Colloque ICOMOS 1990

9. INTERNATIONALES ICOMOS KOLLOQUIUM

«ICOMOS, ein Jahrhundert: Bilanz und Zukunft»

GENERELLE ZUSAMMENFASSUNG

Das Nachfolgende ist ein generelles Résumé, das nicht alle Details erfasst. Die persönlichen Kommunikationen sind unberücksichtigt, die Charta-Vorschläge nur am Rand vermerkt.

Die Texte stammen aus dem europäischen Kulturkreis — Amerika, West- und Osteuropa bis Russland. Es fehlt aber das Mittelmeer von Afrika bis zur Türkei, und es fehlen vor allem die Stimmen aus den Entwicklungsländern. Dies aber ist wohl ein Hauptproblem von «passé et avenir» — denn die Charta von Venedig wird als Schöpfung des europäischen Geistes erkannt und ist den «jüngeren Völkern», wie dies die USA auch nennen, nicht angemessen. Die Diskussion muss auch Probleme der Entwicklungsländer ansprechen.

Passé et avenir

Bei der Schilderung der Vergangenheit werden von den Ländern in der Regel die Aktivitäten genannt, die sich mit dem Thema «formation/information» überlagern. Nationale Arbeitsgruppen werden aufgezählt, nach Fachgebieten, etwa Holz, Städtebau, Rechtsgrundlagen, Dokumentation, Wirtschaftlichkeit, Gärten, Kulturtourismus, Photogrammetrie usw. Norwegen weist auf die internationalen Seminare über Hölzer hin. Zur Frage der Ausbildung und Weiterbildung: die Stipendien in Norwegen, Studienaustausch zwischen USA und England, vor allem aber die Nachdiplomstudien, die überall von Russland bis USA eingerichtet werden. Als wertvoll erscheinen die internationalen Kontakte und die Unterstützung von Projekten in Entwicklungsländern wie z. B. von Norwegen im Jemen. Vor allem aber werden in diesem Zusammenhang die internationalen Komitees (comités des spécialistes) genannt, auch die Möglichkeit des Expertenaustausches.

Amerika hat wohl einen der Hauptpunkte getroffen, wenn es auf die Vorherrschaft des europäischen Gedankengutes hinweist und die — freundlicherweise auf Geldmangel zurückgeführte — Wirkungslo-

sigkeit des Pariser Zentrums moniert. Man mag für die Festlegung der Zukunft (avenir) diesem USA-Papier folgen, weil es fast alle Forderungen, die in andern Texten vorkommen, zusammenfasst.

Aufgabe des ICOMOS sei

1. das Zusammenführen der Spezialisten zu einem Dialog,
2. das Sammeln und Verbreiten von Informationen über Konservierungsprinzipien, Technik und Konservierungspolitik,
3. die internationale Zusammenarbeit zur Schaffung eines Dokumentationszentrums,
4. die Förderung der internationalen Konventionen,
5. Organisation von Kursen für die Fachleute,
6. die internationalen Experten.

Von diesen Punkten seien 1, 2, 4 und 5 ordentlich gefördert worden, 3 und 6 aber vernachlässigt.

Es folgen dann Empfehlungen.

- A. Förderung der nationalen Komitees mit dem Hinweis, dass nur 60 der 106 möglichen Staaten die World Heritage Convention unterschrieben haben (eine Unesco-Konvention, die aber wohl richtigerweise in diesem Zusammenhang mit der nicht-gouvernementalen Unesco-Tochter ICOMOS genannt wird), und zugleich auch die Förderung der nationalen Fachkomitees, welche mit den internationalen Komitees zusammenarbeiten, und die bessere Organisation der Zusammenarbeit allgemein.
- B. Ergänzung der Charta von Venedig durch spezifische theoretische Texte, die auf die Charta abgestimmt sind. Ueber das architektonische Erbe hinaus (hier trifft sich die USA mit der Forderung Bulgariens, das verlangt, es sei das ganze Kulturgut zusammenzufassen). In diesen Zusammenhang gehört.
- C. die Forderung nach in der Praxis anwendbaren Richtlinien (mit dem Hinweis auf das in den USA in Vorbereitung stehende «Cultural Property Management Manual»).
- D. Förderung der Schulung.
- E. Ausbau des Pariser Zentrums.
- F. Die internationale Zusammenarbeit. Ganz allgemein die Förderung des Weltkulturgutes (darauf weisen auch die Tschechen hin).
- G. Erneuerung der ICOMOS Zeitschrift.

Es sei zur Verwirklichung dieser Dinge Geld zu suchen, die Mitgliederzahl zu erhöhen, es seien jüngere Kräfte in der Führung zuzulassen und eine präzisere Dreijahresplanung (wohl von Kongress zu Kongress) durchzuführen.

Dies ist ein ganzes Programm, das im einzelnen auszuführen wäre. Von diesen Vorschlägen erscheinen in anderen Texten vor allem Dinge die folgenden:

- die Ausarbeitung von Charta-Texten,
- die Intensivierung der Fachkommissionen auf internationaler Ebene,
- der internationale Fachäustausch, auch die Hilfe an Entwicklungsländer (Tschechoslowakei: Gesetzgebung, Inventarisierung, Technologie und Doktrin).

Bemerkenswert im genannten Kontext ist der Vorschlag der Tschechoslowakei, eine osteuropäische Regionalorganisation aufzubauen.

Die wichtigsten Probleme, die am Kongress zu diskutieren wären, scheinen die folgenden zu sein:

- die *Eurozentrität* der Organisation. Sie entspricht der Geschichte der Denkmalpflege und wohl auch dem Stand der heutigen Anschauungen. Auch die Ausweitung der Thematik vom Baudenkmal zum Denkmalgebiet und ganz allgemein die Tendenz, in Grundtexten rechtliche, ökonomische und organisatorische Fragen einzubeziehen und die Demokratisierung der Denkmalpflege durch die Beteiligung der Bevölkerung einzuführen. Auch dies ist europäisches Gedankengut, auch wenn die «jüngeren Völker» (USA) wohl an dieser Stelle ansetzen werden und die Akzente vom architektonischen Erbe zum Kulturgut allgemein (Bulgarien) und darüber hinaus zum kulturellen Erbe im soziologischen, ethnischen und literarischen Sinn aufgreifen werden.

In diesem Zusammenhang ist auch der tschechoslowakische Vorschlag einer Regionalgruppe Osteuropa zu prüfen, nämlich als Organisationsmodell über die ganze Welt, was allerdings die Gefahr einer Aufsplitterung und Aufreibung der ohnehin zu schwachen Kräfte heraufbeschwört.

- Es ist auch die Rolle der *internationalen Komitees* zu studieren, in denen gewiss grosse Arbeit geleistet wird, deren Resultate aber zu wenig zugänglich sind. Vermutlich liegen hier auch andere Probleme verborgen, z. B. die Beziehung zu Ländern mit naturwissenschaftlichen Gross-Projekten (Bundesrepublik Deutschland über Steinzerfall und Wandbilder) und Kongressen, die ausserhalb des ICOMOS ablaufen, wohl auch die Beziehung des noch

zu fordernden und aufzubauenden Informationszentrums in Paris zu den andern Instituten wie dem IIC (International Institute of Conservation in London) und Datenbanken.

- Im Zusammenhang mit dem Thema «avenir» ist auch das Problem der *Charten* zu diskutieren: Die Charta von Venedig war eine Grundsatzklärung, die Garten-Charta, jene über die städtischen Siedlungen (von Toledo) und auch die jetzt neu vorgeschlagene archäologische Charta bringen sehr viel mehr Methodisches mit. Sollen weiterhin Chartas zu einzelnen Fachgebieten erlassen werden oder wäre es nicht angemessen, Richtlinien auf internationaler Ebene, aber auch auf regionaler und Länderebene zu erlassen? Man bedenke die USA-Formulierung, dass die Charta von Venedig ein philosophischer Text sei, der sich nicht um die Praxis kümmern müsse, und dass sie durch praktische Anweisungen zu ergänzen wäre.
- Nicht zu vernachlässigen ist auch die Forderung, das *bauliche Erbe als Teil des kulturellen Erbes* zu betrachten. An sich ist dies nichts Neues. Die Frage ist nur, ob auch in der Denkmalpflegepraxis die Ausscheidung des baulichen Erbes aufrechterhalten werden kann — nicht nur wegen der Ueberschneidungen im Bereich der Ausstattung und des allgemeinen materiellen Kulturgutes (vgl. Bulgarien, vgl. auch das Museumsgut), sondern wegen der von den USA als «jüngere Völker» bezeichneten Entwicklungsländer: Hier mögen z. B. wegen der Vergänglichkeit des materiellen Bestandes der Denkmäler soziologische, ethnische und geistige Elemente in anderer Weise mit dem materiellen Kulturgut verbunden sein als im europäischen Bereich. Es könnten solche Ueberlegungen einen Weg zur besseren Adaptation der theoretischen Texte und zur besseren Integration dieser Länder in die ICOMOS bereiten.
- Ferner wäre wohl die Frage des *Engagements der «Ersten» in der «Dritten» Welt* zu diskutieren.
- Einige Anregungen betreffen die *innere Straffung der Organisation*, einmal abgesehen von der wichtigen Forderung nach einer Stärkung der Pariser Zentrale. Die UdSSR fordert einen stärkeren Einfluss der nationalen Komitees im eigenen Land und die Zusammenarbeit unter diesen Komitees. Nicht ganz unberechtigt scheint die Forderung, dass die ICOMOS einen Rat einsetze,

der die Tätigkeit der Organisation überwacht und bewertet, wie auch die Forderung, es sei an der Tagung zu versuchen, über die Entwicklung der Denkmaltheorie jeweils zu sprechen.

- Zur «*formation und information*» sind im allgemeinen Berichte über die Zustände in verschiedenen Ländern eingegangen, deren Inhalt hier bereits erwähnt worden ist und die ich hier nicht breiter interpretiere. Das Thema wird als sehr wichtig bezeichnet, so dass etwa Kanada formuliert, es seien weniger Gesetze zu schaffen und mehr Ausbildung zu betreiben.

Zu den Chartas:

Im allgemeinen gilt die Charta von Venedig als ein ehrwürdiges Dokument — im ganzen richtig, aber nicht vollständig. Sie sei aus der Nachkriegszeit mit ihren Problemen des Wiederaufbaus entstanden (Niederlande) und jetzt durch die neuere Entwicklung in Industrie, Tourismus, die neuere Mobilität überholt (USA). Zu wenig Beachtung sei den Ensembles eingeräumt, und die Kriterien der Qualifikation hätten sich heute mehr in Richtung der historischen Argumentation verschoben (Tschechoslowakei). Die Chartas seien eine Blüte der Hochkonjunktur. Jüngere Völker betrachten nicht nur das architektonische Erbe, sondern das ganze kulturelle Erbe inklusive der ethnischen Probleme bis zur Kulturlandschaft. Es sei auch das Politische und die Beteiligung der Bevölkerung zu berücksichtigen (USA) — wie dies übrigens in den jüngeren Chartas und Empfehlungen geschieht, z. B. in der Amsterdamer Deklaration von 1975 und in der ICOMOS-Charta von 1987 über die städtischen Siedlungen (von Toledo).

Aus all diesen Gründen sei die Charta in ihrem strengen Wortlaut schwer zu interpretieren. Es seien daher ergänzende Chartas zu erlassen (USA), die UdSSR sieht in der Herausgabe der Chartas eine der Hauptaufgaben von ICOMOS. Wichtig erscheint auch die Bemerkung der USA: Die Charta von Venedig sei ein philosophischer Text, der nicht auf die Realität Rücksicht nehmen müsse. Die USA haben daher Richtlinien erlassen (Secretary Standards von 1978), welche Methode und Ziel umschreiben.

Es zeichnet sich also ein Bedürfnis ab, den einzelnen Bereichen der Denkmalpflege eigene Grundlagentexte zuzuordnen. Erste Schritte sind mit der Charta über die historischen Gärten (Florenz 1981) und

die Charta über die städtischen Siedlungen von 1957 gemacht worden. Dahin gehört auch der Entwurf über die Archäologie und der Vorschlag Englands zu einer Charta über die Dokumentation. Die Anregungen der USA könnten auch auf regionale «Standards» weisen (der Hinweis aus Amerika, dass die Charta von Venedig von der Vorstellung des Steinbaues ausgehe und die im amerikanischen Erbe überlieferten Holzbauten vernachlässige, geht in diese Richtung).

Wenn die USA betonen, wie sehr die Wirklichkeit der Denkmalpflege vom politischen Staatsaufbau abhängt, Frankreich die Rechtsordnung erwähnt und die Niederlande und Frankreich auf die Folgen der Regionalisierung hinweisen, so wird man auch hier nachfragen müssen, ob die internationale Charta nicht durch regionale Texte zu ergänzen sei.

Es wird also kaum in Zweifel gezogen, dass neue Texte notwendig seien, und offenbar denkt man in erster Linie an die Form von Chartas. Die Vorschläge weisen aber darauf hin, dass die Charta nicht nur eine Grundsatzklärung sein soll, sondern Methodisches behandle und auf Fachgebiete auszurichten sei, eine Tendenz, die man bei den Papieren der ICOMOS, des Europarates und der Unesco ganz allgemein beobachtet.

Hier folgen nun einige Anmerkungen zur Charta von Venedig aus den verschiedenen Stellungnahmen.

Die Charta von Venedig sei zu streng, formulieren die Bulgaren. Für die «sites» fordern sie mehr Freiheit als im Paragraph 6 zugestanden werde, vor allem aber bemerken sie, dass die Forderungen der Charta für die hervorragenden Denkmäler unbedingt Gültigkeit hätten, dass sie aber für die weniger wertvollen Bauten zu streng seien. Hier liegt ja wohl das Missverständnis der Rolle der Charta vor, die gewiss keine Vorschriften enthält, sondern Grundsätze schreibt. Bulgarien fordert auch die Ausweitung der Charta auf das gesamte materielle Kulturgut. Diese Diskussion gehört in den Zusammenhang der Frage nach der Stellung des baulichen Erbes im kulturellen Erbe überhaupt.

Bulgarien wie auch die USA und Frankreich fordern Begriffsklärungen, z. B. die Kriterien der Bewertung, ferner ergänzende und erklärende Texte unter Belassung des Urtextes.

Wichtig erscheint auch die von den Franzosen hervorgehobene Wertung der «sites», der Denkmalgebiete, der Ensembles und der unmittelbaren Umgebung des Denkmals (les abords du monument). Vor allem die Franzosen bekennen sich zur Umwertung der Dinge. Zwar habe das monument classé nach wie vor seine Bedeutung, doch sei es vor allem im Zusammenhang mit seiner Umgebung und seiner geschichtlichen Situation zu sehen und mit den entsprechenden planerischen und rechtlichen Mitteln zu behandeln.

Die Niederlande betrachten die Charta als ein aus den Nachkriegs-problemen entstandenes Dokument, das heute noch seine Bedeutung habe, aber sie hätte sich vor allen Dingen mit dem Aeussern des Gebauten befasst und das Innere vernachlässigt. Auch sei daran zu zweifeln, dass die Charta für die Probleme der «Moderne» mit ihren Umnutzungen und materialbedingten Erneuerungen anzuwenden sei.

Ein grosses Problem wird auch im Thema der Umnutzung gesehen, weil hier oft grosse Eingriffe und Erweiterungen nötig seien. Es stelle sich hier die Frage des nach solchen Umbauten noch vorhandenen Denkmalwertes und wieweit solche Eingriffe zu fördern seien.

Persönliche Interventionen sind hier kaum berücksichtigt, auch nicht die Berichte der comités. Doch sei zu den Charta-Vorschlägen noch Folgendes bemerkt. Die Archäologische Charta, die offenbar in die Vernehmlassung gegangen ist und bereits die organisationsinternen Hürden genommen hat, ist ein rein methodisches Papier, das sich erst noch auf die Bodenforschung beschränkt und den umfassenden Begriff Archäologie nicht erfasst. Es ist dort vor allen Dingen das Tehlen der Beziehung zur Geschichte als geistigem Hintergrund und als Grundlage zu bemängeln. Auch die Dokumentations-Charta ist eine Richtlinie, der Sache nach notwendig, aber keine Charta. Sie müsste als solche in den grösseren Zusammenhang der Inventarisierung und Grundlagenbeschaffung gestellt werden.

Alfred Wyss
Wissenschaftliches Komitee
des 1990 ICOMOS Kolloquiums

NATIONAL COMMITTEES' PAPERS

**COMMUNICATIONS
DES COMITÉS NATIONAUX**

AUSTRALIA

ICOMOS, a Quarter of a Century, Achievements and Future Prospects

A report by Australia ICOMOS for the International Symposium to be held at the Lausanne General Assembly of ICOMOS in October 1990.

This report has been prepared by Australia ICOMOS in response to the invitation to national committees to contribute advance papers to the *Achievements and Future Prospects* symposium. It is the result of extensive cooperation by a group of members of Australia ICOMOS, through correspondence and at a meeting in Sydney in July 1989.

Papers on the three sub-themes of the symposium have been brought together in this one report because the subjects overlap one-another.

1. ABOUT AUSTRALIA ICOMOS

The Australian national committee of ICOMOS was formed in 1976.

There are currently 200 individual subscribers, and 9 corporate members, from all the states and territories of Australia. The individual members include staff of government organisations, teachers in educational institutions and individual professional consultants. Members must be professionally qualified and have had three years' experience in conservation practice.

The executive committee of Australia ICOMOS is a democratically elected organisation of professionals with a changing executive, half being elected one year, the other half the next. No member may serve for more than six years on the executive committee.

1.1 International participation

Since it was formed Australia ICOMOS has sought to contribute to the international affairs of ICOMOS. Max Bourke served as Vice President of ICOMOS from 1984 to 1987. Members have been regular participants at General Assemblies and specialist meetings such as those in archaeological heritage management.

Members of Australia ICOMOS are represented on the ICOMOS international committees on Archaeological Heritage Management, Stained Glass, Vernacular Architecture, Wood and Cultural Tourism.

1.2 Activities in Australia

The Australia ICOMOS Charter for the Conservation of Places of Cultural Significance (The Burra Charter) was developed out of regular national meetings from 1979 to review the practice of heritage conservation and the application of standards and practices promoted internationally by ICOMOS. Named after a small historic mining town in South Australia where it was ratified in 1981, the Burra Charter and its explanatory documents have become the basis for the practice of heritage conservation in Australia. (See Appendix 1). It is culturally biased for Australia. Therefore we would encourage other national committees to follow our process but adapt it for their own conditions and cultures. We would encourage them to talk with us about the problems and pitfalls of merely translating charters from one country to another.

Australia ICOMOS conducts regular national meetings for members and others interested in heritage conservation. We have three meetings per year of which one is the annual conference. Meetings have discussed such wide ranging issues as cultural tourism, conservation of the artefact in context, conservation and adaptation of central city heritage buildings, cultural landscape conservation, historic goldfields conservation, development of historic place museums, the history of the application of timber in the construction of Australian buildings and the conservation of timber structures, management of significant sites, conservation of historic building interiors and conservation of physical evidence. Smaller groups of members in each State meet from time to time to discuss topical local issues and visit sites to review the work of members and other practitioners.

To keep members informed of activities and developments in the practice of heritage conservation, Australia ICOMOS publishes a quarterly newsletter and jointly publishes a refereed journal

Historic Environment in conjunction with the Council for the Historic Environment. These publications, together with the regular program of meetings represent the major service to members provided by Australia ICOMOS.

Early in its existence Australia ICOMOS drew up principles for adoption in model heritage legislation (Appendix 2). We have been active in commenting on proposed new legislation and reviews of existing legislation in all States and territories.

Australia ICOMOS is entirely funded by members subscriptions (\$A 60 p.a.). Occasional government funding is received to assist in defraying the cost of specialist national conferences.

2. ACHIEVEMENTS AND FUTURE PROSPECTS

ICOMOS was and should be an important body. In considering where it has come from over the last 25 years, it is worth looking at its social history. Many of the present international committee were youngish architects engaged in the vital task of reconstructing war-ravished Europe. They had sense and sensibilities and responded to the proposal of Le Corbusier who of course, himself was instrumental in drafting the original prelude to the Venice Charter.

Nowadays ICOMOS consists of an excellent (though geographically patchy) network of people professionally involved mainly in the protection of the urban environment. In some parts of the world those original members form a gerontocracy (particularly in parts of Western and Eastern Europe) while in some important parts of the world ICOMOS has never really had a foothold other than in a tokenistic way (in Asia, Africa and the Pacific).

During the lifetime of ICOMOS a major cultural change has occurred in all western and many developing countries. Post World War 2 in Europe, rebuilding and conservation (in some areas) proceeded apace. In North America, Australia and, first gradually then rapidly in Asia, urban development expanded speedily. More recently this has been a feature of the Pacific. From a climate of hostility to preservation in the 1960s to a mild enthusiasm in the 1970s, the mid to late 1980s saw a strong commitment to «fashionable or market driven conservation». Often this has been at the expense of truly protecting the historic

fabric of cities, this observably in western Europe, North America, Australia and Asia. (One of its tell-tale signs is facadism and another is to watch large numbers of warehouses along waterfronts being recycled into condominiums.)

We ICOMOS members have been swept along by all of this. For some of our membership it has been an achievement both financially and intellectually to have reached this stage.

What we now have to do though is to face up to issues of principles versus profit or, in other words, being a voice in the wilderness versus part of the popular conception of conservation. These issues pose conflicting difficulties for members in the public sector versus those in government and academia where roles and positions will reverse from time to time and on specific issues. The role and use (and even abuse) of government legislation to protect or enhance the urban environment also plays a role in this process which parallels the role of Australia ICOMOS.

2.1 A view from the Antipodes

We are a new culture in an ancient region. Our country has been inhabited for approximately 40,000 years by Aborigines and the landscape is generally ancient, flat and arid. Two thirds of the world's cultures of ancient origin are located in the Asia/Pacific region.

On the other hand we brought Old World (European) cultures into our new world. Australia was a British colonial outpost until World War 2 then there followed the Americanization of our culture, which, with massive postwar immigration has become multicultural and distinctively Australian.

Australia now has a population of 17 million and multiculturalism is the official cultural policy of the national government. However ICOMOS internationally is Eurocentric and antiquarian in concern but it is the spirit and intent of the Venice Charter that we have tried to encapsulate and adapt in our conservation philosophy for Australian places of cultural significance. We have European traditions but located in South-east Asia, we are evolving a new culture.

2.2 Achievements in Australia

The Report of the Committee of Inquiry into the National Estate in 1974 led to a major turning point in Australia's history. For the first time, not only the opportunity, but the responsibility to conserve Australia's cultural and natural components which were judged to be of national importance were acknowledged.

This led to the national government passing the Australian Heritage Commission Act in 1975 and establishing the Commission, one of whose duties is to develop the Register of the National Estate which currently has 7,500 places of cultural significance listed. The Commission also established programs of technical research and financial assistance to State governments through the National Estate grants program. Over the last 17 years, \$50,000,000 has been spent on 3,700 projects under this program and a large portion of these funds has been spent on conservation repairs to places of significance.

At the State level where the most detailed statutory controls for conservation are enacted, heritage legislation has been passed by four of the six states. It is often supported through complementary provisions in the town and country planning legislation and is more effective in some states than others. The major capital cities (except Perth) have varying degrees of heritage control over historic buildings and precincts. In each State there is a small section in at least one government department dealing with heritage conservation issues and, in one State (Victoria), five departments.

Local action is often issue driven and became a major force in the early 1970s with inner suburban residents action groups. The National Trust has 80,000 members nationally and there is a vast array of historical societies and conservation groups. Since the mid 1980s more Australians visited art galleries and museums annually than attended outdoor sporting events.

Professional development has been essential in supporting these grassroots and bureaucratic initiatives and Australia ICOMOS was established at a time when there was a vacuum regarding training for heritage conservation. Our initial membership was largely comprised of architects, town planners and archaeologists. Now we have historians, geologists, conservators, curators,

archivists, engineers, builders, stone masons, site managers, administrators and university lecturers. Conferences, seminars and site visits have helped in developing cross disciplinary understanding and skills. In addition many of our members lecture part-time or for heritage components of tertiary training courses.

We are constantly reviewing professional heritage conservation issues and have responded to requests to advise on new legislation, planning schemes, assessment criteria, architectural competitions for in-fill development, government enquiries into tertiary training and potential World Heritage listings.

We have also responded to a request by international ICOMOS to investigate the feasibility of establishing an international committee on underwater cultural heritage and have secured initial funding from a national government grant to establish the committee.

2.3 International Committees

Australia ICOMOS has representatives on five of the 14 international ICOMOS committees: Vernacular Architecture (Dr Miles Lewis), Wood (Mr R Allom), Archaeological Heritage Management (Dr Sandra Bowdler), Cultural Tourism (Mr Peter James) and Stained Glass (Mr Peter Donovan).

They all report that these committees are ineffective and are only as good as the national committee hosting the activities of the specialist committee. Due to their lack of detailed objectives and ineffectiveness we believe that these committees should be restructured.

We strongly support the need for international committees for sharing knowledge and expertise and suggest establishing expert committees on a regional basis. They should report regularly to the Executive Committee and their work should be disseminated via Paris so that they do not become cosy clubs at the whim of the host committee.

2.4 International Relationships

The negative response to Australia ICOMOS suggestions has reinforced our view that ICOMOS internationally is a closed, exclusive Eurocentric club. Yet ecologically we are all now only too aware of the need to «think globally, act locally».

We believe that we have achieved high standards of professional expertise and have a lot to offer other countries especially in our Asia-Pacific region. Unfortunately there is inactive contact with the regional office of UNESCO which has responsibility for coordinating international matters relating to cultural conservation and for World Heritage sites.

Australia has had eight properties inscribed on the World Heritage List:

- Kakadu National park, stages 1 and 2;
- Great Barrier Reef;
- Willandra Lakes Region of western New South Wales;
- Lord Howe Island group;
- Western Tasmania Wilderness National Parks;
- Australian east coast Tropical and sub-Tropical Rainforest Parks;
- Uluru National Park;
- Wet Tropical Forests of north Queensland.

In every sense, these properties merit their inscription as truly outstanding examples of the world's cultural and natural heritage. Indeed, Kakadu, Willandra Lakes, western Tasmania Wilderness and Uluru National Parks qualified for inscription by virtue of both their cultural and natural attributes, the former being associated with outstanding examples of Australian Aboriginal culture. It is rare to have properties inscribed for both sets of attributes. Equally there are very few places on the World Heritage List from the nineteenth or twentieth centuries and none of the great industrial and engineering works of the nineteenth century (there are earlier examples) and few colonial settlement related sites. UNESCO has not encouraged Australia ICOMOS to submit cases for places representing these themes, yet they would link many places around the world settled and developed during the last two centuries.

An indicative list of cultural places from Australia and its region would allow International ICOMOS, as advisor to the World Heritage Committee, to have a list of potential nominations as a context against which to assess incoming nominations.

UNESCO did sponsor a regional conference on historic places in Sydney in May 1983 and the proceedings were published as a 250 pp. volume entitled, *Protecting the Past for the Future*. However none of the 12 recommendations have been followed through, especially those relating to regional co-operation in sharing of conservation technology and future regional conferences where UNESCO was asked to resolve any breakdown in arrangements!

UNESCO has sponsored regional conferences in Asia but Australia ICOMOS was only formally invited in 1988, to send one representative to participate in a seminar in Japan. Several of our members attended the 1987 Heritage of Asia and Pacific Islands (HAPI) conference in Hawaii and there was a plea from representatives of the smaller countries to provide low cost conservation solutions to assist them. There are 10,000 Chinesees studying in Australia so there is potential for developing professional contacts for those trained here and practising conservation of monuments and places of cultural significance in their own countries.

However the existing regional representation on ICOMOS international and its related UNESCO committees is not working. We have had no feedback or personal communication with our representative since he was appointed following the last General Assembly in Washington, D.C. in 1987.

2.5 Recommendation for consideration at the Lausanne General Assembly:

In order to advance the objectives of ICOMOS internationally we recommend that:

- an executive director of ICOMOS be appointed with appropriate support staff;
- regional meetings of ICOMOS national committees be held annually to bring recommendations to international ICOMOS, in our case from the Asia/Pacific region;
- the international expert committees of ICOMOS be reviewed and restructured so that each national committee has accountable, effective participation.

Despite the current lack of resources, we believe that ICOMOS internationally could have better communications if the Secretariat were more willing and able to harness UNESCO administrative support.

3 THE VENICE CHARTER AND THE BURRA CHARTER

The Venice Charter, drafted in 1964, has become a keystone in international thinking on conservation. Much of it is generalized and imprecise, but it does incorporate important ideas like respect for authentic evidence and for the integrity of the building or site. One of its most important concepts is that of anastylosis, and this best exemplifies the European nature of the conservation philosophy as anastylosis literally means, «raising the columns» and this is the procedure adopted by archaeologists in dealing with the ruins of classical temples and similar monuments.

3.1 Use of the Venice Charter in Australia

The Charter was virtually unknown in Australia in the early 1970s except to a handful of materials conservators in art galleries and architects, knowledge of restoration debate in places like Venice. Its concepts seemed totally foreign.

How do we apply anastylosis to the conservation of thatched roof, or of a mud wall which has crumbled away in the rain? Likewise the term «monument» in the title of the International Council on Monuments and Sites immediately evokes classical temples and Gothic cathedrals. Although it applies equally well to a Hindu or Buddhist temple, it does not seem appropriate to a mud hut or the remains of a village pottery, or to a whole village or urban area.

The Venice Charter is not well suited to dealing with vernacular or primitive buildings, urban conservation areas, industrial archaeological sites or twentieth century buildings. These types constitute the bulk of Australian cultural property so we felt the need to prepare our own document to clarify and expand the Venice Charter particularly in relation to the conservation issues which faced us here.

3.2 The Burra Charter and its development

In February 1979 Australia ICOMOS formed a committee to adapt the Venice Charter to Australian conditions. It included three architects, an archaeologist and a specialist in conservation method and was strengthened by the addition of a solicitor with experience in drafting legislation for conservation. To make funding for meetings possible all participants were made members of the Australian Heritage Commission Technical Advisory Committee and the actual meetings were held under its patronage.

The principles of the Charter were drafted in two exhausting sessions of two days each and the draft was published and circulated to all members of Australia ICOMOS for comment before the August meeting at Burra Burra. General discussion at this meeting resulted in a number of improving amendments and the document was formally adopted for a trial period of a year. Fifteen months later a similar process was followed and minor amendments which arose from the experience of members in implementing the document were incorporated.

In organisational terms it was successful because momentum was never lost and all members of ICOMOS were aware of what was going on and could be involved. The momentum was maintained because of the assistance of the Australian Heritage Commission and without this, it would have been a more agonising and less certain project.

The major ideas behind the drafting of the Burra Charter were:

Firstly, an acceptance of the general philosophy of the Venice Charter.

Secondly, the need for a common conservation language throughout Australia.

Thirdly, an emphasis on the need for a thorough understanding of the significance of a place before the policy decisions can be made.

Fourthly, an approach more flexible and practical than is suggested by the Venice Charter, and one which could cope with the realities of Australia's heritage, and in particular which would permit the stringency of conservation processes to be varied according to the nature of significance.

Fifthly, that technical words or jargon be avoided and that where this was not possible, as in the types of conservation processes, definitions be inserted.

Sixthly, that a neutral or multidisciplinary approach be adopted which would avoid defining the fields of architects, engineers, archaeologists, historians etc. and use instead terms like «place» and «work».

The key difference between the Charters is that the Burra Charter of Australia ICOMOS is applied to all places of cultural significance, not just architectural monuments as in the Venice Charter. The term «place» includes archaeological sites, ruins, buildings, engineering structures, groups of buildings and whole urban areas; «cultural significance» includes all the reasons why we try to preserve places — aesthetic, historic, scientific and social value.

3.3 Guidelines to the Burra Charter

Following the adoption of the Charter, Australia ICOMOS undertook a second stage and developed a series of guidelines which amplify aspects of the Burra Charter.

The first guidelines related to the establishment of cultural significance and recommended a methodological procedure for assessing the cultural significance of a place, for preparing a statement of cultural significance and for making such information publically available. (See Appendix 1). They were adopted in 1984 and revised in 1988.

The second guidelines related to the development of conservation policy for a place of cultural significance and a strategy for the implementation of that policy for a place of cultural significance and a strategy for the implementation of that policy. The policy addresses issues such as the necessity for conservation action, legal constraints, possible uses, structural stability, costs and returns. These guidelines were adopted in 1985.

The third guidelines makes recommendation about professional practice in the preparation of the studies and reports within the terms of the Burra Charter. Attention is also drawn to the advice about ethical, procedural and legal matters provided in the practice notes issued by various professional bodies. These guidelines were adopted in 1988.

All the guidelines have functioned as an aide memoire to practitioners and explain the process to those unfamiliar with conservation practice.

3.4 The Burra Charter in use

Because the Charter was produced at a time of considerable need it has had a surprising degree of acceptance by national and many State government departments. Most public works departments have formally endorsed the Charter as a condition of membership of Australia ICOMOS.

Both national and State government grants for works to places of cultural significance are given subject to the works being carried out in accordance with the principle and procedures of the Burra Charter. Hence the Charter is almost universally accepted in Australia, in word if not always in deed. There have been major public debates reported in the media about varying interpretations of urban conservation work and whether it was carried out in strict accordance with the provisions of the Burra Charter. But it should be emphasised that the Charter has been written as a set of principles to help in the decision-making processes. It is not suited to statutory enforcement.

The name of the Charter has also led to puns, for example, the penguin burrow charter for coastal works. This joking is a sure sign of acceptance by Australians!

Most National Trusts and historical societies and local government authorities or municipalities now understand that restoration works must be preceded by a conservation analysis and this has led to a greater expansion of work for the heritage conservation profession. Most restoration work involves an element of reconstruction because it usually involves the introduction of some new materials. Even the reassembly of displaced elements (anastylosis) naturally requires new elements. The majority of building conservation work in Australia involves a substantial amount of adaptation. This is acceptable where the conservation of a place cannot otherwise be achieved, and where the adaptation does not substantially detract from its cultural significance (See Article 20 of the Burra Charter).

3.5 Use in other countries

The Burra Charter is known and used in other countries because of personal contacts, for example, in Chile, Canada, Zambia, New Zealand, Fiji and Indonesia. Most practitioners have reported following the processes, even if not using the terminology.

3.6 Recommendations for consideration at the Lausanne General Assembly

In order to advance the objectives of ICOMOS internationally we recommend that:

- no more charters be developed but that as the conservation planning process outlined in our Burra Charter and tested over the last ten years is universally applicable, that this should be incorporated into the revised international charter of ICOMOS (the Lausanne Charter updated to replace the Venice Charter?);
- a Charter, or local variant should be adopted by governments for all public works contracts;
- the promulgation of the principles of the conservation process should be improved, for example, through an illustrated document to act as a «field» guide.

4 EXPERIENCE AND EDUCATION

4.1 Development of skills in Australia

Australia ICOMOS developed in the 1970s at a time when the embryonic cultural heritage conservation movement started its quickening to the major political position it occupies today.

There has been an explosion of popular interest in Australian heritage. Australians learn about their history and cultural heritage from film and television, from walking through historic districts or precincts looking at museums and restored buildings. The tourist brochure and the restored streetscape shape dominant images of our past.

A string of official commemorations has added to this mounting interest. The Bicentennial Year of 1988 followed a run of State commemorations. A genuine local interest in one's own commu-

nity has been matched and encouraged by a more pragmatic consideration: tourists (whether from overseas or 50 Kms. away) are attracted by «history» in its material form. Each town can make itself distinct and «worth visiting» through emphasising its past. Historic sites and local museums have become important to the regional economy.

This public interest in heritage conservation has led to Australia ICOMOS becoming the body advocating a professional approach to conservation; firstly, through philosophy and methodology as articulated in The Burra Charter and its associated guidelines; secondly, through the multi-professionalism of its members and thirdly, through the maintenance of the craft tradition and the training of artisans.

4.2 The role of Australia ICOMOS

Australia ICOMOS has become the body representing a multidisciplinary approach to heritage conservation. Members must have professional qualifications and three years conservation practice to qualify for admission. This means that many members belong to the institute or association of their major discipline, like architecture or archaeology, as well as to ICOMOS and this leads to enrichment of concepts and practice to the benefit of both groups. The ICOMOS membership includes tertiary education programs, both on the conservation of fabric and the theory of cultural heritage conservation.

In 1980 Australia ICOMOS carried out an Australia-wide survey of relevant tertiary courses on conservation. The results were published and circulated to universities. In 1984, the national government established a committee to review Australian studies in tertiary education (C.R.A.S.T.E.) and its 1987 report *Windows onto Worlds* received input from Australia ICOMOS members. The review revealed the upgrading and expansion of conservation courses in Australia since 1980.

Tertiary education is a consumer of «heritage» as a resource, and trains students who operate in a broad heritage area: museum and gallery curators, architects, historians, town planners, tour guides, site managers, archaeologists, conservators, archivists, park rangers. The «heritage industry» is, potentially, a major

employer of students with a strong base in Australian studies. Therefore the tertiary education institutions need to be more concerned than they have been in the past with this area: with the education of people who work in the industry or who will seek employment in it, with the material resources on which Australian studies are based; and with enabling people who first develop an interest in this area by informal means to extend that interest through institution-based learning at all levels.

At present there is a shortage of qualified people suited to employment in the area of cultural resource management and Australia ICOMOS has advocated a suite of courses covering the whole process whereby society conserves cultural resources. The combination of highly «academic» research skills with an «applied» orientation challenges the divisions sanctified in much tertiary learning and demonstrates the way in which practical work of a vocational kind can reinvigorate an academic discipline. If the interest in «heritage» can be described as popular in origins, the methods and skills needed to work in the field are highly professional and often «academic» in nature.

The interpretation of our industrial heritage requires particular archaeological expertise and the development of a firm dialogue with historians and engineers. Historical archaeology as a new area of inquiry in Australia suffers from a lack of academic prestige and established funding avenues that prehistoric and classical archaeology have consolidated. The contrast between funds granted to Australian classical archaeologists to investigate European, African or near-Eastern sites and the paucity of funding to Australian historical archaeology is a source of concern. However, in the last twenty years archaeology has ceased to be a subject of purely research or academic interest and has become the concern of many government departments, statutory authorities, Aboriginal communities and public and private developers. Few archaeologists have not been involved in making decisions about site management and conservation.

Nevertheless, what is needed in the tertiary sector are new combinations of skills, new combinations of disciplines, and a new conjunction of vocational and academic training. Theoretical and practical skills need to be brought together, so that education is neither strictly vocational nor narrowly academic.

The academic field on the philosophy and methodology of conservation is well advanced and is reinforced by Australia ICOMOS promoting multidisciplinary field contact through its academic members.

4.3 Australia as a Centre for Conservation Training

Australia is well equipped to fulfil a training role serving the Asia-Pacific Region, through post graduate programs held in Australia, which could be followed by field work in participating countries.

The materials conservation course conducted by Dr Colin Pearson at the University of Canberra has held regional status through UNESCO for ten years. It produces about fifteen students annually, of whom several are overseas students and quite a network of these has developed in the Pacific countries.

Government policy in Australia encourages its regional role in education, and a variety of initiatives are under way for both training and educational exchange programs in cultural heritage conservation.

Australia ICOMOS is willing and able to participate in regional conferences and seminars and, in May 1983 organized a UNESCO sponsored regional conference on conservation of historic places. Its proceedings were published as a 250 pp. volume entitled, *Protecting the Past for the Future*.

However, the desired follow-up meetings for participants have not occurred. In November 1988 Australia ICOMOS supplied a member as a lecturer for a UNESCO sponsored regional training seminar for cultural personnel in Asia and the Pacific at various locations in Japan. The main concerns dealt with authenticity in restoration, the use of traditional technology, the careful use of modern methods and the effects of restoring monuments to their original conditions.

As participation from Pacific countries was limited due to funding, Australia ICOMOS believes that it could conduct a similar training seminar for our near neighbours.

In conclusion, Australia ICOMOS recommends that national committees, with a detailed philosophy of conservation such as outlined in the Burra Charter, and multidisciplinary profes-

sional experience should be contributing to conservation course development in tertiary education institutes. Practitioners should also be involved in regional training seminars on a regular basis.

Acknowledgements

This report was prepared by Jane Lennon, with assistance from Peter Marquis Kyle, Joan Domicelj, Susan Balderstone, Meredith Walker, Anne Bickford, Max Bourke, Mike Pearson, Jon Womersley, Peter Donovan, Miles Lewis and Jim Kerr.

**The Australia ICOMOS
Charter for the conservation of places
of cultural significance**

(The Burra Charter)

Preamble

Having regard to the International Charter for the Conservation and Restoration of Monuments and Sites (Venice 1966), and the Resolutions of 5th General Assembly of the International Council on Monuments and Sites (ICOMOS) (Moscow 1978), the following Charter was adopted by Australia ICOMOS on 19th August 1979 at Burra Burra. Revisions were adopted on 23rd February 1981 and on 23 April 1988.

Definitions

Article 1. For the purpose of this Charter:

- 1.1 *Place* means site, area, building or other work, group of buildings or other works together with associated contents and surroundings.
- 1.2 *Cultural significance* means aesthetic, historic, scientific or social value for past, present or future generations.
- 1.3 *Fabric* means all the physical material of the *place*.
- 1.4 *Conservation* means all the processes of looking after a *place* so as to retain its *cultural significance*. It includes *maintenance and may according to circumstance include preservation, restoration, reconstruction and adaptation* and will be commonly a combination of more than one of these.

Explanatory Notes

These notes do not form part of the Charter and may be added to by Australia ICOMOS.

Article 1.1

Place includes structures, ruins, archaeological sites and landscapes modified by human activity.

- 1.5 *Maintenance* means the continuous protective care of the *fabric*, contents and setting of a *place*, and is to be distinguished from repair. Repair involves *restoration* or *reconstruction* and it should be treated accordingly.
- 1.6 *Preservation* means maintaining the *fabric* of a *place* in its existing state and retarding deterioration.
- 1.7 *Restoration* means returning the EXISTING *fabric* of a *place* to a known earlier state by removing accretions or by reassembling existing components without the introduction of new material.
- 1.8 *Reconstruction* means returning a *place* as nearly as possible to a known earlier state and is distinguished by the introduction of materials (new or old) into the *fabric*. This is not to be confused with either re-creation or conjectural reconstruction which are outside the scope of this Charter.
- 1.9 *Adaptation* means modifying a *place* to suit proposed compatible uses.
- 1.10 *Compatible use* means a use which involves no change to the culturally significant fabric, changes which are substantially reversible, or changes which require a minimal impact.

Conservation Principles

Article 2. The aim of *conservation* is to retain the *cultural significance* of a *place* and must include provision for its security, its *maintenance* and its future.

Explanatory Notes

Article 1.5

The distinctions referred to in Article 1.5, for example in relation to roof gutters, are:

maintenance — regular inspection and cleaning of gutters
repair involving restoration — returning of dislodged gutters to their place

repair involving reconstruction — replacing decayed gutters.

Article 2

Conservation should not be undertaken unless adequate resources are available to ensure that the fabric is not left in a vulnerable state and that the cultural significance of the place is not impaired. However, it must be emphasised that the best conservation often involves the least work and can be inexpensive.

Article 3. *Conservation* is based on a respect for the existing *fabric* and should involve the least possible physical intervention. It should not distort the evidence provided by the *fabric*.

Article 4. *Conservation* should make use of all the disciplines which can contribute to the study and safeguarding of a *place*. Techniques employed should be traditional but in some circumstances they may be modern ones for which a firm scientific basis exists and which have been supported by a body of experience.

Article 5. *Conservation* of a *place* should take into consideration all aspects of its *cultural significance* without unwarranted emphasis on any one aspect at the expense of others.

Article 6. The conservation policy appropriate to a *place* must first be determined by an understanding of its *cultural significance*.

Article 7. The conservation policy will determine which uses are compatible.

Article 8. *Conservation* requires the maintenance of an appropriate visual setting: e.g., form, scale, colour, texture and materials. No new construction, demolition or modification which would adversely affect the setting should be allowed. Environmental intrusions which adversely affect appreciation or enjoyment of the *place* should be excluded.

Explanatory Notes

- Article 3** The traces of additions, alterations and earlier treatments on the fabric of a place are evidence of its history and uses. Conservation action should tend to assist rather than to impede their interpretation.
- Article 6** An understanding of the cultural significance of a place is essential to its proper conservation. This should be achieved by means of a thorough investigation resulting in a report embodying a statement of cultural significance. The formal adoption of a statement of cultural significance is an essential prerequisite to the preparation of a conservation policy.
- Article 7** Continuity of the use of a place in a particular way may be significant and therefore desirable.
- Article 8** New construction work, including infill and additions, may be acceptable, provided:
it does not reduce or obscure the cultural significance of the place
it is in keeping with Article 8.

Article 9. A building or work should remain in its historical location. The moving of all or part of a building or work is unacceptable unless this is the sole means of ensuring its survival.

Article 10. The removal of contents which form part of the *cultural significance* of the *place* is unacceptable unless it is the sole means of ensuring their security and *preservation*. Such contents must be returned should changed circumstances make this practicable.

Conservation Processes

Preservation

Article 11. *Preservation* is appropriate where the existing state of the *fabric* itself constitutes evidence of specific *cultural significance*, or where insufficient evidence is available to allow other conservation processes to be carried out.

Article 12. *Preservation* is limited to the protection, *maintenance* and, where necessary, the stabilization of the existing *fabric* but without the distortion of its *cultural significance*.

Explanatory Notes

Article 9

Some structures were designed to be readily removable or already have a history of previous moves, e.g. prefabricated dwellings and poppetheads. Provided such a structure does not have a strong association with its present site, its removal may be considered.

If any structure is moved, it should be moved to an appropriate setting and given an appropriate use. Such action should not be to the detriment of any place of cultural significance. Preservation protects fabric without obscuring the evidence of its construction and use.

Article 11

The process should always be applied:

where the evidence of the fabric is of such significance that it must not be altered. This is an unusual case and likely to be appropriate for archaeological remains of national importance;

where insufficient investigation has been carried out to permit conservation policy decisions to be taken in accord with Articles 23 to 25.

New construction may be carried out in association with preservation when its purpose is the physical protection of the fabric and when it is consistent with Article 8.

Article 12

Stabilization is a process which helps keep fabric intact and in a fixed position. When carried out as a part of preservation work it does not introduce new materials into the fabric. However, when necessary for the survival of the fabric, stabilization may be effected as part of a reconstruction process and new materials introduced. For example, grouting or the insertion of a reinforcing rod in a masonry wall.

Restoration

Article 13. *Restoration* is appropriate only if there is sufficient evidence of an earlier state of the *fabric* and only if returning the *fabric* to that state reveals the *cultural significance* of the *place*.

Article 14. *Restoration* should reveal anew culturally significant aspects of the *place*. It is based on respect for all the physical, documentary and other evidence and stops at the point where conjecture begins.

Article 15. *Restoration* is limited to the reassembling of displaced components or removal of accretions in accordance with Article 16.

Article 16. The contributions of all periods to the *place* must be respected. If a *place* includes the *fabric* of different periods, revealing the *fabric of one period at the expense of another can only be justified when what is removed is of slight cultural significance* and the *fabric* which is to be revealed is of much greater *cultural significance*.

Reconstruction

Article 17. *Reconstruction* is appropriate only where a *place* is incomplete through damage or alteration and where it is necessary for its survival, or where it reveals the *cultural significance* of the *place* as a whole.

Article 18. *Reconstruction* is limited to the completion of a depleted entity and should not constitute the majority of the *fabric* of a *place*.

Article 19. *Reconstruction* is limited to the reproduction of *fabric*, the form of which is known from physical and/or documentary evidence. It should be identifiable on close inspection as being new work.

Adaptation

Article 20. *Adaptation* is acceptable where the *conservation* of the *place* cannot otherwise be achieved, and where the *adaptation* does not substantially detract from its *cultural significance*.

Article 21. *Adaptation* must be limited to that which is essential to a use for the *place* determined in accordance with Articles 6 and 7.

Explanatory Notes

Article 13

See explanatory note for Article 2.

Article 22. *Fabric of cultural significance* unavoidably removed in the process of *adaptation* must be kept safely to enable its future reinstatement.

Conservation Practice

Article 23. Work on a *place* must be preceded by professionally prepared studies of the physical, documentary and other evidence, and the existing *fabric* recorded before any intervention in the *place*.

Article 24. Study of a *place* by any intervention in the *fabric* or by archaeological excavation should be undertaken where necessary to provide data essential for decisions on the *conservation* of the *place* and/or to secure evidence about to be lost or made inaccessible through necessary *conservation* or other unavoidable action. Investigation of a *place* for any other reason which requires physical disturbance and which adds substantially to a scientific body of knowledge may be permitted, provided that it is consistent with the conservation policy for the *place*.

Article 25. A written statement of conservation policy must be professionally prepared setting out the *cultural significance* and proposed *conservation* procedure together with justification and supporting evidence, including photographs, drawings and all appropriate samples.

Article 26. The organisation and individuals responsible for policy decisions must be named and specific responsibility taken for each such decision.

Article 27. Appropriate professional direction and supervision must be maintained at all stages of the work and a log kept of new evidence and additional decisions recorded as in Article 25 above.

Article 28. The records required by Articles 23, 25, 26 and 27 should be placed in a permanent archive and made publicly available.

Article 29. The items referred to in Articles 10 and 22 should be professionally catalogued and protected.

Words in italics are defined in Article 1.

Explanatory Notes

Article 25

The procedure will include the conservation processes referred to in Article 1.4 and other matters described in Guidelines to the Burra Charter: Conservation Policy.

Guidelines to the Burra Charter: Cultural significance

These guidelines for the establishment of cultural significance were adopted by the Australian national committee of the International Council on Monuments and Sites (Australia ICOMOS) on 14 April 1984 and revised on 23 April 1988. They should be read in conjunction with the Burra Charter.

Contents

- 1.0 Preface
- 1.1 Intention of guidelines
- 1.2 Applicability
- 1.3 Need to establish cultural significance
- 1.4 Skills required
- 1.5 Issues not considered

- 2.0 The Concept of Cultural Significance
 - 2.1 Introduction
 - 2.2 Aesthetic value
 - 2.3 Historic value
 - 2.4 Scientific value
 - 2.5 Social value
 - 2.6 Other approaches

- 3.0 The Establishment of Cultural Significance
 - 3.1 Introduction
 - 3.2 Collection of information
 - 3.3 The assessment of cultural Significance
 - 3.3.1 Extent of recording
 - 3.3.2 Intervention in the fabric
 - 3.3.3 Hypotheses
 - 3.4 Statement of cultural significance

- 4.0 The Report
 - 4.1 Content
 - 4.2 Written material
 - 4.3 Graphic material
 - 4.4 Sources
 - 4.5 Exhibition and adoption

1.0 Preface

1.1 Intention of guidelines

These guidelines are intended to clarify the nature of professional work done within the terms of the Burra Charter. They recommend a methodical procedure for assessing the cultural significance of a place, for preparing a statement of cultural significance and for making such information publicly available.

1.2 Applicability

The guidelines apply to any place likely to be of cultural significance regardless of its type or size.

1.3 Need to establish cultural significance

The assessment of cultural significance and the preparation of a statement of cultural significance, embodied in a report as defined in section 4.0, are essential prerequisites to making decisions about the future of a place.

1.4 Skills required

In accordance with Article 4 of the Burra Charter, the study of a place should make use of all relevant disciplines. The professional skills required for such study are not common. It cannot be assumed that any one practitioner will have the full range of skills required to assess cultural significance and prepare a statement. Sometimes in the course of the task it will be necessary to engage additional practitioners with special expertise.

1.5 Issues not considered

The assessment of cultural significance and the preparation of a statement do not involve or take account of such issues as the necessity for conservation action, legal constraints, possible uses, structural stability or costs and returns. These issues will be dealt with in the development of a conservation policy.

2.0 The concept of cultural significance

2.1 Introduction

In the Burra Charter cultural significance means «aesthetic, historic, scientific or social value for past, present or future generations».

Cultural significance is a concept which helps in estimating the value of places. The places that are likely to be of significance are those which help an understanding of the past or enrich the present, and which will be of value to future generations.

Although there are a variety of adjectives used in definitions of cultural significance in Australia, the adjectives «aesthetic», «historic», «scientific» and «social», given alphabetically in the Burra Charter, can encompass all other values.

The meaning of these terms in the context of cultural significance is discussed below. It should be noted that they are not mutually exclusive, for example, architectural style has both historic and aesthetic aspects.

2.2 Aesthetic value

Aesthetic value includes aspects of sensory perception for which criteria can and should be stated. Such criteria may include consideration of the form, scale, colour, texture and material of the fabric; the smells and sounds associated with the place and its use.

2.3 Historic value

Historic value encompasses the history of aesthetics, science and society, and therefore to a large extent underlies all of the terms set out in this section.

A place may have historic value because it has influenced, or has been influenced by, an historic figure, event, phase or activity. It may also have historic value as the site of an important event. For any given place the significance will be greater where evidence of the association or event survives in situ, or where the settings are substantially intact, than where it has been changed or evidence does not survive. However, some events or associations may be so important that the place retains significance regardless of subsequent treatment.

2.4 Scientific value

The scientific or research value of a place will depend upon the importance of the data involved, on its rarity, quality or representativeness, and on the degree to which the place may contribute further substantial information.

2.5 Social value

Social value embraces the qualities for which a place has become a focus of spiritual, political, national or other cultural sentiment to a majority or minority group.

2.6 Other approaches

The categorisation into aesthetic, historic, scientific and social values is one approach to understanding the concept of cultural significance. However, more precise categories may be developed as understanding of a particular place increases.

3.0 The establishment of cultural significance

3.1 Introduction

In establishing the cultural significance of a place it is necessary to assess all the information relevant to an understanding of the place and its fabric. The task includes a report comprising written material and graphic material. The contents of the report should be arranged to suit the place and the limitations on the task, but it will generally be in two sections: first, the assessment of cultural significance (see 3.2 and 3.3) and second, the statement of cultural significance (see 3.4).

3.2 Collection of information

Information relevant to the assessment of cultural significance should be collected. Such information concerns:

- (a) the developmental sequence of the place and its relationship to the surviving fabric;
- (b) the existence and nature of lost or obliterated fabric;
- (c) the rarity and/or technical interest of all or any part of the place;
- (d) the functions of the place and its parts;
- (e) the relationship of the place and its parts with its setting;
- (f) the cultural influences which have affected the form and fabric of the place;
- (g) the significance of the place to people who use or have used the place, or descendants of such people;
- (h) the historical content of the place with particular reference to the ways in which its fabric has been influenced by historical forces or has itself influenced the course of history;

- (i) the scientific or research potential of the place,
- (j) the relationship of the place to other places, for example in respect of design, technology, use, locality or origin;
- (k) any other factor relevant to an understanding of the place.

3.3 The assessment of cultural significance

The assessment of cultural significance follows the collection of information.

The validity of the judgements will depend upon the care with which the data is collected and the reasoning applied to it.

In assessing cultural significance the practitioner should state conclusions. Unresolved aspects should be identified.

Whatever may be considered the principal significance of a place, all other aspects of significance should be given consideration.

3.3.1 Extent of recording —

In assessing these matters a practitioner should record the place sufficiently to provide a basis for the necessary discussion of the facts. During such recording any obviously urgent problems endangering the place, such as stability and security, should be reported to the client.

3.3.2 Intervention in the fabric —

Intervention in, or removal of, fabric at this stage should be strictly within the terms of the Burra Charter.

3.3.3 Hypotheses —

Hypotheses, however expert or informed, should not be presented as established fact. Feasible or possible hypotheses should be set out, with the evidence for and against them, and the line of reasoning that has been followed. Any attempt which has been made to check a hypothesis should be recorded, so as to avoid repeating fruitless research.

3.4 Statement of cultural significance

The practitioner should prepare a succinct statement of cultural significance, supported by, or cross referenced to, sufficient graphic material to help identify the fabric of cultural significance.

It is essential that the statement be clear and pithy, expressing simply why the place is of value but not restating the physical or documentary evidence.

4.0 The report

4.1 Content

The report will comprise written and graphic material and will present an assessment of cultural significance and a statement of cultural significance.

In order to avoid unnecessary bulk, only material directly relevant to the process of assessing cultural significance and to making a statement of cultural significance should be included.

See also Guidelines to the Burra Charter: Procedures for Undertaking Studies and Reports.

4.2 Written material

The text should be clearly set out and easy to follow. In addition to the assessment and statement of cultural significance as set out in 3.2, 3.3 and 3.4 it should include:

- (a) name of the client;
- (b) names of all the practitioners engaged in the task;
- (c) authorship of the report;
- (d) date;
- (e) brief or outline of brief;
- (f) constraints on the task, for example, time, money, expertise;
- (g) sources (see 4.4).

4.3 Graphic material

Graphic material may include maps, plans, drawings, diagrams, sketches, photographs and tables, and should be reproduced with sufficient quality for the purposes of interpretation.

All components discussed in the report should be identified in the graphic material. Such components should be identified and described in a schedule.

Detailed drawings may not be necessary. A diagram may best assist the purpose of the report.

Graphic material which does not serve a specific purpose should not be included.

4.4 Sources

All sources used in the report must be cited with sufficient precision to enable others to locate them.

It is necessary for all sources consulted to be listed, even if not cited.

All major sources or collections not consulted, but believed to have potential usefulness in establishing cultural significance, should be listed.

In respect of source material privately held the name and address of the owner should be given, but only with the owner's consent.

4.5 Exhibition and adoption

The report should be exhibited and the statement of cultural significance adopted in accordance with Guidelines to the Burra Charter: Procedures for Undertaking Studies and Reports.

Guidelines to the Burra Charter: Conservation Policy

These guidelines, which cover the development of conservation policy and strategy for implementation of that policy, were adopted by the Australian national committee of the International Council on Monuments and Sites (Australia ICOMOS) on 25 May 1985 and revised on 23 April 1988. They should be read in conjunction with the Burra Charter.

Contents

1.0	Preface
1.1	Intention of guidelines
1.2	Cultural significance
1.3	Need to develop conservation policy
1.4	Skills required
2.0	The Scope of the Conservation Policy
2.1	Introduction
2.2	Fabric and setting
2.3	Use
2.4	Interpretation
2.5	Management
2.6	Control of physical intervention in the fabric
2.7	Constraints on investigation
2.8	Future developments
2.9	Adoption and review
3.0	Development of Conservation Policy
3.1	Introduction
3.2	Collection of information
3.2.1	Significant fabric
3.2.2	Client, owner and user requirements and resources
3.2.3	Other requirements and concerns
3.2.4	Condition of fabric
3.2.5	Uses
3.2.6	Comparative information
3.2.7	Unavailable information
3.3	Assessment of information
3.4	Statement of conservation policy
3.5	Consequences of conservation policy
4.0	Implementation of Conservation Policy

- 5.0 The Report
- 5.1 Introduction
- 5.2 Written material
- 5.3 Graphic material
- 5.4 Sources
- 5.5 Exhibition and adoption

1.0 Preface

1.1 Intention of guidelines

These guidelines are intended to clarify the nature of professional work done within the terms of the Burra Charter. They recommend a methodical procedure for development of the conservation policy for a place, for the statement of conservation policy and for the strategy for the implementation of that policy.

1.2 Cultural significance

The establishment of cultural significance and the preparation of a statement of cultural significance are essential prerequisites to the development of a conservation policy (refer to Guidelines to the Burra Charter: Cultural Significance).

1.3 Need to develop conservation policy

The development of a conservation policy, embodied in a report as defined in Section 5.0, is an essential prerequisite to making decisions about the future of the place.

1.4 Skills required

In accordance with the Burra Charter, the study of a place should make use of all relevant disciplines. The professional skills required for such study are not common. It cannot be assumed that any one practitioner will have the full range of skills required to develop a conservation policy and prepare the appropriate report. In the course of the task it may be necessary to consult with other practitioners and organisations.

2.0 The scope of the conservation policy

2.1 Introduction

The purpose of the conservation policy is to state how the conservation of the place may best be achieved both in the long and short term. It will be specific to that place.

The conservation policy will include the issues listed below.

2.2 Fabric and setting

The conservation policy should identify the most appropriate way of caring for the fabric and setting of the place arising out of the statement of significance and other constraints. A specific combination of conservation actions should be identified. This may or may not involve changes to the fabric.

2.3 Use

The conservation policy should identify a use or combination of uses, or constraints on use, that are compatible with the retention of the cultural significance of the place and that are feasible.

2.4 Interpretation

The conservation policy should identify appropriate ways of making the significance of the place understood consistent with the retention of that significance. This may be a combination of the treatment of the fabric, the use of the place and the use of introduced interpretative material.

In some instances the cultural significance and other constraints may preclude the introduction of such uses and material.

2.5 Management

The conservation policy should identify a management structure through which the conservation policy is capable of being implemented. It should also identify:

- (a) those to be responsible for subsequent conservation and management decisions and for the day-to-day management of the place;
- (b) the mechanism by which these decisions are to be made and recorded;
- (c) the means of providing security and regular maintenance for the place.

2.6 Control of physical intervention in the fabric

The conservation policy should include provisions for the control of physical intervention. It may:

- (a) specify unavoidable intervention;
- (b) identify the likely impact of any intervention on the cultural significance;

- (c) specify the degree and nature of intervention acceptable for non-conservation purpose;
- (d) specify explicit research proposals;
- (e) specify how research proposals will be assessed;
- (f) provide for the conservation of significant fabric and contents removed from the place;
- (g) provide for the analysis of material;
- (h) provide for the dissemination of the resultant information;
- (i) specify the treatment of the site when the intervention is complete.

2.7 Constraints on investigation

The conservation policy should identify social, religious, legal or other cultural constraints which might limit the accessibility or investigation of the place.

2.8 Future developments

The conservation policy should set guidelines for future developments resulting from changing needs.

2.9 Adoption and review

The conservation policy should contain provision for adoption and review.

3.0 Development of conservation policy

3.1 Introduction

In developing a conservation policy for the place it is necessary to assess all the information relevant to the future care of the place and its fabric. Central to this task is the statement of cultural significance.

The task includes a report as set out in Section 5.0. The contents of the report should be arranged to suit the place and the limitations of the task, but it will generally be in three sections:

- (a) the development of a conservation policy (see 3.2 and 3.3);
- (b) the statement of conservation policy (see 3.4 and 3.5);
- (c) the development of an appropriate strategy for implementation of the conservation policy (see 4.0).

3.2 Collection of information

In order to develop the conservation policy sufficient information relevant to the following should be collected:

3.2.1 Significant fabric —

Establish or confirm the nature, extent, and degree of intactness of the significant fabric including contents (see Guidelines to Burra Charter: Cultural Significance).

3.2.2 Client, owner and user requirements and resources —

Investigate needs, aspirations, current proposals, available finances, etc., in respect of the place.

3.2.3 Other requirements and concerns —

Investigate other requirements and concerns likely to affect the future of the place and its setting including:

- (a) federal, state and local government acts, ordinances and planning controls;
- (b) community needs and expectations;
- (c) locational and social context.

3.2.4 Condition of fabric —

Survey the fabric sufficiently to establish how its physical state will affect options for the treatment of the fabric.

3.2.5 Uses —

Collect information about uses, sufficient to determine whether or not such uses are compatible with the significance of the place and feasible.

3.2.6 Comparative information —

Collect comparative information about the conservation of similar places (if appropriate).

3.2.7 Unavailable information —

Identify information which has been sought and is unavailable and which may be critical to the determination of the conservation policy or to its implementation.

3.3 Assessment of information

The information gathered above should now be assessed in relation to the constraints arising from the statement of cultural significance for the purpose of developing a conservation policy.

In the course of the assessment it may be necessary to collect further information.

3.4 Statement of conservation policy

The practitioner should prepare a statement of conservation policy that addresses each of the issues listed in 2.0, viz.:

- fabric and setting;
- use;
- interpretation;
- management;
- control of intervention in the fabric;
- constraints on investigation;
- future developments;
- adoption and review.

The statement of conservation policy should be cross-referenced to sufficient documentary and graphic material to explain the issues considered.

3.5 Consequences of conservation policy

The practitioner should set out the way in which the implementation of the conservation policy will or will not:

- (a) change the place including its setting;
- (b) affect its significance;
- (c) affect the locality and its amenity;
- (d) affect the client, owner and user;
- (e) affect others involved.

4.0 Implementation of conservation policy

Following the preparation of the conservation policy a strategy for its implementation should be prepared in consultation with the client. The strategy may include information about:

- (a) the financial resources to be used;
- (b) the technical and other staff to be used;
- (c) the sequence of events;
- (d) the timing of events;
- (e) the management structure.

The strategy should allow the implementation of the conservation policy under changing circumstances.

5.0 The report

5.1 Introduction

The report is the vehicle through which the conservation policy is expressed, and upon which conservation action is based.

See also Guidelines to the Burra Charter: Procedures for Undertaking Studies and Reports.

5.2 Written material

Written material will include:

- (a) the statement of cultural significance;
- (b) the development of conservation policy;
- (c) the statement of conservation policy;
- (d) the strategy for implementation of conservation policy.

It should also include:

- (a) name of the client;
- (b) names of all the practitioners engaged in the task, the work they undertook, and any separate reports they prepared;
- (c) authorship of the report;
- (d) date;
- (e) brief or outline of brief;
- (f) constraints on the task, for example, time, money, expertise;
- (g) sources (see 5.4).

5.3 Graphic material

Graphic material may include maps, plans, drawings, diagrams, sketches, photographs and tables, clearly reproduced.

Material which does not serve a specific purpose should not be included.

5.4 Sources

All sources used in the report must be cited with sufficient precision to enable others to locate them.

All sources of information, both documentary and oral, consulted during the task should be listed, whether or not they proved fruitful.

In respect of source material privately held, the name and address of the owner should be given, but only with the owner's consent.

5.5 Exhibition and adoption

The report should be exhibited and the statement of conservation policy adopted in accordance with Guidelines to the Burra Charter: Procedures for Undertaking Studies and Reports.

Guidelines to the Burra Charter: Procedures for Undertaking Studies and Reports

These guidelines for the preparation of professional studies and reports were adopted by the Australian national committee of the International Council on Monuments and Sites (Australia ICOMOS) on 23 April 1988. They should be read in conjunction with the Burra Charter.

Contents

- 1.0 Preface
- 2.0 Agreements between client and practitioner
- 3.0 Responsibility for content of report
- 4.0 Draft report
- 5.0 Urgent action
- 6.0 Additional work
- 7.0 Recommendations for further investigations
- 8.0 Exhibition and comment
- 9.0 Adoption and review of report
- 10.0 Further evidence
- 11.0 Accessibility of information

1.0 Preface

These guidelines make recommendations about professional practice in the preparation of the studies and reports within the terms of the Burra Charter.

Attention is also drawn to the advice about ethical, procedural and legal matters provided in the practice notes issued by various professional bodies.

2.0 Agreements between client and practitioner

Before undertaking a study or report, the client and the practitioner should agree upon:

- (a) the extent of the task, for example, up to the preparation of a statement of significance, up to the preparation of a statement of conservation policy or up to the preparation of a strategy for implementation;
- (b) the boundaries of the place;
- (c) any aspect which requires intensive investigation;

- (d) the dates for the commencement of the task, submission of the draft report and submission of the final report;
- (e) the fee and the basis upon which fees and disbursements will be paid;
- (f) the use of any joint consultant, sub-consultant or other practitioner with special expertise;
- (g) the basis for any further investigation which may be required, for example, within the terms of 7.0 below or section 3.3 of Guidelines to the Burra Charter: Conservation Policy;
- (h) the representative of the client to whom the practitioner will be responsible in the course of the task;
- (i) the sources, material or services to be supplied by the client including previous studies or reports;
- (j) any requirements for the format or reproduction of the report;
- (k) the number of copies of the report to be supplied at each stage;
- (l) copyright and confidentiality;
- (m) how the authorship will be cited;
- (n) the condition under which the report may be published or distributed by the client, the practitioner or others;
- (o) the procedure for any required exhibition of the report;
- (p) the basis for comment upon the report and any consequent amendment;
- (q) the responsibility for effecting archival storage in accordance with Article 28 of the Burra Charter.

3.0 Responsibility for content of report

The content of the report is the responsibility of the practitioner. The report may not be amended without the agreement of the practitioner.

4.0 Draft report

It is useful for the report to be presented to the client in draft form to ensure that it is understood and so that the practitioner may receive the client's comments.

5.0 Urgent action

If the practitioner believes that urgent action may be necessary to avert a threat to the fabric involving, for example, stability or security, the practitioner should immediately advise the client to seek specialist advice.

6.0 Additional work

Where it becomes clear that some aspect of the task will require more investigation or more expertise than has been allowed within the budget or the terms of the agreement, the practitioner should advise the client immediately.

7.0 Recommendations for further investigations

In respect of major unresolved aspects of cultural significance, conservation policy or of strategies for implementation of conservation policy, recommendations for further investigation should be made only where:

- (a) the client has been informed of the need for such investigation at the appropriate stage and it has been impossible to have it undertaken within the budget and time constraints of the task;
- (b) further information is anticipated as a result of intervention in the fabric which would not be proper at this stage, but which will become appropriate in the future.

Such recommendations should indicate what aspects of cultural significance, conservation policy or implementation might be assisted by such study.

8.0 Exhibition and comment

The report for any project of public interest should be exhibited in order that interested bodies and the public may comment and reasonable time should be allowed for the receipt and consideration of comment. Where public exhibition is not appropriate, comment should be sought from relevant individuals, organisations and specialists.

9.0 Adoption and review of report

Recommendations should be made for the formal adoption of the report and for any subsequent review.

10.0 Further evidence

If after the completion of the report further evidence is revealed, for example, by intervention in the fabric or information from other sources, it is desirable for this evidence to be referred to the original practitioner so that the report may be amended if necessary.

11.0 Accessibility of information

All material relating to the cultural significance of the place should be made readily available to increase the common pool of knowledge. Publication by the client and/or practitioner should be encouraged.

Australia ICOMOS Objectives for Legislation To Protect the National Estate

Guidelines for discussion with State Governments

This is a statement by Australia ICOMOS on the need to enact in each State and/or Territory appropriate legislation to protect the National Estate. At present such legislation exists only in New South Wales, South Australia, Victoria and in the Commonwealth Territories so far as the Australian Heritage Commission Act is applicable. Even where there is presently legislation it is not necessarily the best that could be achieved. The need for legislation is independent of any differences in priorities between the States and Territories, though it seems evident that the Australian Government's Register of the National Estate, as developed in co-operation with state agencies, will increasingly become the basis for protection. However, ICOMOS believes that in each State and Territory of the Commonwealth there should be effective legislation to protect the National Estate.

Set out below are seven objectives which are considered essentials to any such legislation. There are other matters of detail which would have to be considered before legislation could be prepared in those States which do not so far have appropriate legislation, but these may vary from State to State.

Australia ICOMOS holds that it is the duty of each State and Territory to, without further delay, consider and introduce appropriate new or amending legislation to meet the seven objectives set out below and the principles of the Burra Charter. It is recognised there are many other points of detail to be considered and that these may vary according to local circumstances and other related legislation.

The objectives are:

I. A representative council of informed members with appropriate conservation skills

There must be a majority of members with skills in historic conservation, historians, restoration architects, archaeologists, planners etc. It is essential for the Minister responsible for the

administration of the Act to receive the best advice. The Council must have on it those people most knowledgeable in the conservation field. Representatives of other interests and disciplines may be included but not so as to increase the size of the Council beyond a workable one.

II. It is important that the Council is able to provide a wide range of services and functions to advise the Government and to assist in the conservation of the National Estate. The exercise of legislative powers to ensure compliance by private property owners should only be a small part of its duties. The Council should be able to give general advice on all matters related to the National Estate. It should be able to engage in research, professional training, the provision of information and the promotion of the National Estate. It should also have responsibility for recommending assistance for privately-owned buildings.

It should have a responsibility for all kinds of places (including those parts of the natural environment of National Estate value which are not protected by National Parks or other similar legislation) and with all kinds of ownership which form part of the National Estate. It should not, however, have a responsibility for administration of property. Existing Acts may, however, already protect Aboriginal Places.

III. Adequate powers to list and protect the national estate

This is the area where there may be the greatest variation between States. It is, however, essential that the Act should require that all State Government Instrumentalities take account of the effect of all their actions on National Estate places and should be required to consult the Council before taking any such action.

There must be power to provide an adequate early warning system. That is to say, there must be a system whereby demolition and alteration control can be effectively imposed so that places are not damaged or destroyed without notice being given to the Council. The degree to which the Council makes use of this power will vary but the power must be there. There must be adequate sanctions. There must be penalties severe enough to ensure compliance with the requirements of the Council. These penalties can vary from direct financial ones to controls

implemented under the planning system. Wherever possible conservation provisions should be treated as part of the normal planning system albeit administered by a specialist branch.

IV. An act which is simple to operate and simple to understand

It is absolutely essential that the operative provisions of the Act are simple and that they do not place an impossible burden on the administration staff so that places are lost through inability to complete procedures within a given time. There is no «second opportunity» where the question of demolition or destruction of buildings is concerned. There must be a simple and efficient system of dealing with matters coming before the Council. There must be provision for the interim protection of places until there is time for them to be properly investigated and duly considered, and the general procedure should be that an extensive list of places be accorded interim protection at the outset and that the list be then gradually refined as decisions are made as to which places should be given permanent status and which eliminated. This procedure enables the more urgent cases to be dealt with as the need arises, whereas any other approach results in a bank-up of cases which is counterproductive and frustrating to all parties.

V. Adequate staffing and administration

The Council must be seen to be an expert body making independent and fair decisions, and therefore the reports and decisions (as opposed to any confidential advice it may give from time to time) should in due course be publicly released and tabled in Parliament.

It is essential that there is an adequate and competent staff. The administrative structure should be such that the Council is responsible through its Chairman to the Minister under whose jurisdiction the Act comes. The Council should have a Director and staff responsible through its Director to the Council. An acceptable alternative would be to provide in the Act that professional staff are seconded from the relevant Department to the Council to work at the direction of the Council through its Chairman.

VI. Negotiating devices

There should be provision for «Heritage» Agreements which are binding on places in perpetuity. The Minister should be empowered to waive rates and land tax on the advice of the Council.

VII. Exemptions from other legislation

The Minister should be empowered, with the consent of the Minister administering such other Acts, to waive or vary provisions in them if so doing would encourage the enhancing of a place which forms part of the National Estate, e.g. Building regulations, planning schemes, etc.

Australia ICOMOS urges the Government of each State and Territory which does not have legislation which achieves these objectives to introduce such legislation without delay.

Summary of submission to Lausanne international symposium 1990

Australia ICOMOS was formed as a multi-disciplinary professional body in 1976 and now has 9 corporate and about 200 qualified and experienced individual members from across the country. It meets three times a year to discuss specific topics and is generally self-funded. The Executive Committee is elected regularly; members may serve for a maximum of six years.

Australia ICOMOS has provided one Vice-President of ICOMOS, members on five international committees and regular participation at General Assemblies.

Within Australia its activities include the ratification in 1981 of the Australia ICOMOS Charter for the Conservation of Places of Cultural Significance (the Burra Charter). This document is now accepted as the basis for heritage conservation practice in Australia. Members receive a quarterly newsletter and a jointly published refereed journal *Historic Environment*.

Achievements and future prospects

Much of the world's ancient cultures are found in the Asia/Pacific region; the Aboriginal people of Australia have occupied it for at least 40,000 years. The built environment in Australia represents a new culture within an ancient region.

Australia has a strong tradition of voluntary conservation groups. The National Trust alone has 80,000 members. In 1975 the Australian Heritage Commission was established and since then has granted some \$ 50 million for conservation projects and compiled a computerised Register of the National Estate with some 7,500 places of cultural significance. Most Australian States have heritage legislation and many apply conservation controls under their environmental planning systems.

Australia protects its eight listed World Heritage sites through special legislation but has to date no indicative list. Four of the sites are outstanding for both natural and Aboriginal cultural attributes.

Australia ICOMOS is investigating the feasibility of establishing an international underwater cultural heritage committee. It warmly supports the dissemination of expertise through international com-

mittees but is dissatisfied with the effectiveness of present committees in achieving that extension. It regrets UNESCO's lack of communication on cultural conservation and World Heritage concerns within the region, particularly apparent following the 1983 regional conference on historic places in Sydney.

Recommendations to the General Assembly:

- the appointment of an executive director of ICOMOS;
- annual regional meetings of national committees;
- a review of the effectiveness of the international committees.

The Venice Charter and the Burra Charter

Perhaps because of its context of monuments and anastylosis, the Venice Charter has been little used in Australia. The demand for a version more applicable to local conditions led Australia ICOMOS, over several years, to develop the Burra Charter which:

- accepted the general philosophy of the Venice Charter;
- provided a common and simple conservation language for use throughout the country;
- emphasised the identification of significance prior to policy formation for the conservation of a place;
- established a multidisciplinary approach to the principles of conservation and
- applied to all types of places of cultural significance.

Guidelines to the Charter were adopted in 1984 and revised in 1988. The Burra Charter is now adopted as a common professional standard by most relevant Australian and State government agencies. Its influence has spread to other countries, both within and outside the Asian Pacific region.

Recommendations to the General Assembly:

- review and update of the Venice Charter to a Lausanne Charter, incorporating universal processes tested in the Burra Charter;
- encouragement of governments to use a charter for public works;
- preparation of an illustrated field guide on the Charter.

Experience and Education

The development of conservation craft skills and tertiary and post-graduate training in Australia grew considerably in the 1980s. It is now well equipped to offer a training role in the Asia/Pacific region, as shown through the UNESCO's ten year recognition of the materials conservation course in Canberra. The Australian government encourages such initiatives. Australia ICOMOS would like to conduct regional training seminars, using the experience and expertise of its members.

AUSTRIA - AUTRICHE

Zukunft des ICOMOS

Aus der Sicht österreichischer Verhältnisse sollte ICOMOS dort, wo in einem Land eine zentrale Denkmalpflege als Fachinstitution existiert mit dieser assoziiert, koordiniert oder identifiziert werden. Nur damit wird dem ICOMOS-Nationalkomitee jene Effizienz gesichert, die für eine solche Institution im nationalen und internationalen Rahmen notwendig ist. Allerdings steht derzeit eine derartige Identifikation im Widerspruch mit den Statuten des ICOMOS. Hier wäre für die Zukunft durch eine Änderung dieser Statuten dafür Sorge zu tragen, daß solche Möglichkeiten den ICOMOS-Nationalkomitees offen stehen.

Dort, wo die Denkmalpflege als staatliche Fachinstitution über keine zentrale Koordinationsstelle verfügt, könnte ICOMOS diese Funktion übernehmen und damit eine wichtige Aufgabe erfüllen. Auch dafür wäre eine Statutenerweiterung vorzunehmen.

Die Glaubwürdigkeit des ICOMOS hängt von seiner fachlichen Kompetenz als internationale Koordinationsstelle von Denkmalpflegeinstitutionen ab. Es hat sich in den letzten Jahren gezeigt, daß ICOMOS aufgrund seiner personellen, finanziellen und strukturellen Möglichkeiten nicht in der Lage ist, selbst Aktivitäten auf dem Gebiet der Denkmalpflege zu setzen. Er sollte sich künftig noch mehr der Aufgabe der Koordination und Vermittlung auf nationaler Ebene bereits existierender Erkenntnisse, Arbeitsunterlagen und Materialien zur Denkmalpflege widmen. Es müßte für nationale Denkmalpflegeinstitutionen erstrebenswert sein, Mitglied des Internationalen ICOMOS zu werden, um aus diesem Kontakt zu profitieren; derzeit ist es eher umgekehrt. Dies kann nur durch eine veränderte Zielsetzung des ICOMOS erreicht werden. Als eine Möglichkeit bietet sich vor allem die Funktion einer qualifizierten internationalen Servicestelle für Sachfragen der Denkmalpflege an, allerdings auf einem breiteren und höheren Niveau, als dies das Dokumentationszentrum derzeit zu leisten im Stande ist.

Mit den politischen Veränderungen in Osteuropa fällt für ICOMOS eine wichtige Funktion und Aufgabe einer grenzüberschreitenden Vermittlung weg. Die kulturpolitische Bedeutung internationaler

Organisationen scheint insgesamt zunehmend an Gewicht zu verlieren (siehe UNESCO). Eine Kompensation dieser auch für ICOMOS zunehmend negativen Entwicklung kann nur durch die Aufwertung der Organisation als qualifizierte Fachinstitution im Sinn einer Koordinationsstelle sein. In diese Richtung müßten die Ziele (und im weiteren natürlich auch die Statuten) des ICOMOS neu überdacht werden.

DIE CHARTA VON VENEDIG 1964 Bedeutung und Gültigkeit 1990

Unter einer Charta versteht man im traditionellen Sinn eine Verfassungsurkunde, ein Staatsgrundgesetz, also eine wichtige Grundlage im Staats- und auch im Völkerrecht. Dieser grundsätzliche Anspruch verbindet sich mit dem Begriff Charta über die Rechtsmaterie hinausgehend auch überall dort, wo es darum geht, eine auf breiter Basis akzeptierte Vereinbarung zu einem wichtigen, im öffentlichen Interesse gelegenen Thema zu treffen.

Die «Internationale Charta über die Konservierung und Restaurierung von Denkmälern und Ensembles (Denkmalbereiche)», kurz die «Charta von Venedig 1964» genannt, ist eine solche «Verfassungsurkunde» zum Thema der Erhaltung des historischen Erbes der Menschheit. Sie wurde insbesondere zu einem solchen Papier, nachdem sich die darin formulierten Grundsätze seit über 25 Jahren auf internationaler Ebene bewährten und damit deren normativer Charakter auf breiter Basis bestätigt wurde.

Grundsatzpapiere dieser Art können naturgemäß nur einen groben Raster normativer Kriterien formulieren, umso mehr wenn es sich bei ihrem Inhalt um eine so komplexe und vielschichtige Materie handelt wie die Denkmalpflege. Dabei ist natürlich auch die ganz allgemein für so ein Papier gegebene Voraussetzung zu berücksichtigen, daß je konkreter im Gegenständlichen und je detailreicher im Spektrum positiver und negativer Gebote eine solche Charta formuliert ist, umso rascher wird sie im Fortgang der Zeit an Aktualität verlieren und umgekehrt, je allgemeiner und offener sie ihre Grundsätze faßt, umso eher ist die Gewähr einer möglichst breiten Akzeptanz und Gültigkeit über den Zeitfortschritt hinweg gegeben.

Die Charta von Venedig hat sich in diesem Sinn als ein Grundsatzpapier bestens bewährt. Sie hat bereits über ein Vierteljahrhundert ihre Gültigkeit unter Beweis gestellt und in dieser Zeit ihren Weg

über den europäischen Rahmen (in dem sie entstanden ist) hinaus gefunden und ist heute auf allen Kontinenten und in allen Ländern, die sich ihrer Verpflichtung der Erhaltung des historischen Erbes bewußt sind, bekannt. Seit sich die Denkmalpflege als eine historische Disziplin, als untrennbare Einheit von Erforschung und Erhaltung versteht, für die das Verständnis der Vergangenheit mit den Kriterien geschichtswissenschaftlicher Erkenntnis verbunden sein muß, und die ihr Handeln zur Erhaltung der Denkmäler unter diesem Blickwinkel zu objektivieren trachtet, gibt es Versuche, dafür Grundsätze zu formulieren. Bei allem Respekt vor der Vielfalt der Geschichte in Raum und Zeit sollten diese einen gemeinsamen Nenner ergeben, der politische, ideologische und ästhetische Willkür im Umgang mit den materiellen Zeugnissen unserer Vergangenheit möglichst ausschließt. Wir wissen, daß der Kreis der Denkmalpfleger, die im Rahmen des «II. Internationalen Kongresses der Architekten und Techniker der Denkmalpflege» 1964 in Venedig mit dem damals formulierten und gebilligten Text einen so weitreichenden Anspruch nicht intendierten. Es spricht für die Erfahrung und das Problembewußtsein der Persönlichkeiten in der damaligen Redaktionskommission, daß sie mit ihrer Charta dennoch ein derartiges Fundament zu legen vermochten, indem eine mehr als hundertjährige Tradition europäischer Denkmalpflege, sowie die kritischen Erfahrungen aus einer — wie wir wissen — sehr wechselvollen Geschichte der Erhaltung der Monumente und die darauf aufbauende Weitsichtigkeit in der Festlegung künftiger Perspektiven gleichermaßen zum Ausdruck kommen.

Es ist selbstverständlich, daß man in derartigen «Richtlinien», die die Denkmalschutzgesetze (mit ihren Festlegungen, daß Denkmäler der Vergangenheit von besonderer geschichtlicher, künstlerischer oder kultureller Bedeutung als im öffentlichen Interesse gelegen zu erhalten sind) um das «w i e», um das Regulativ der Durchführung ergänzen, nie alles das definieren und in der Folge finden kann, womit Theorie und Praxis der Denkmalpflege im konkreten Anlaßfall konfrontiert sind. Daraus ergeben sich zwangsläufig verschiedenste Wünsche und Forderungen nach Erweiterung und Revision. So gab es auch für die Charta von Venedig im ICOMOS und auch darüberhinaus in den letzten Jahren immer wieder Initiativen und Ansätze zu einer Überarbeitung, Ergänzung und Neuformulierung der Charta. Es ist letztlich nie dazu gekommen und das ist gut so: Verschiedene gewichtige Gründe sprechen dafür:

Einmal die Tatsache, daß Grundsätze im Rang einer «Verfassungsurkunde» in dem Maß ihre allgemeine Bedeutung verlieren, in dem sie der wechselnden Aktualität der Zeit unterworfen, auf diese Ansprüche hin konkretisiert werden. Eine Inflation solcher Gesetespapiere wäre zwangsläufig die Folge und damit zunehmender Verlust von Gültigkeit und Glaubwürdigkeit.

Ein weiterer Grund für die Beibehaltung der Charta in der vorliegenden Form ist ihre Offenheit in der Festlegung konservatorischer Postulate, die der Notwendigkeit einer Adaptierung zugunsten regionaler Besonderheiten im Rahmen eigenständiger kulturgeschichtlicher Traditionen durchaus Rechnung trägt. Darauf wird ja bereits in der Einleitung zur Charta von 1964 ausdrücklich verwiesen.

Letztlich gewährleistet der umfassende, alle Aspekte der Denkmalpflege gleichermaßen miteinschließende Text von 1964 die Möglichkeit, einzelne in sich geschlossene Themenkreise der Denkmalpflege aus aktuellen Gründen herauszugreifen und als Adenda gesondert zu definieren bzw. mit dementsprechenden Auflagen zu versehen. Dies ist inzwischen für mehrere Fachbereiche geschehen: 1981 mit einer eigenen Charta für die historischen Gärten, 1987 mit der Charta zur Denkmalpflege in historischen Städten und 1989 mit der Charta zur Archäologie. Die Erhaltung der historischen Gärten, die Bewahrung der Orts- und Stadtdenkmale sowie der Schutz und die Betreuung des archäologischen Erbes sind selbstverständlich in der Charta von Venedig 1964 voll mitinbegriffen. Die Notwendigkeit dafür eingehendere denkmalpflegerische Grundsätze festzulegen rechtfertigte aber durchaus, dazu noch gesonderte darauf konzentrierte Vereinbarungen herauszugeben. Diese setzen aber die Charta von Venedig nicht außer Kraft, sondern ergänzen und erweitern sie sinngemäß für diesen in sich geschlossenen Themenbereich.

Dies wird in Zukunft vielleicht noch für weitere Aspekte und Bereiche der Erhaltung des historischen Erbes notwendig und sinnvoll sein. Es kann — wie bisher — für einzelne Fachbereiche geschehen, es ist aber auch dahingehend möglich, daß regionale Besonderheiten mit einer solchen Zusatzvereinbarung berücksichtigt und akzentuiert werden. Solange die Grundsätze der Charta von Venedig dabei als Fundament erhalten bleiben, auf dem aufbauend neue Aspekte des Auftrags der Denkmalpflege näher definiert und präzi-

siert oder auf regionale Besonderheiten abgestimmt werden, ist dies als sinnvoller Zusammenhang zu sehen, in dem die Charta von Venedig als grundsätzliche Leitlinie erhalten bleibt. Die Gültigkeit des Textes von 1964, der mit seinen 16 Artikeln alle wesentlichen Aspekte der Denkmalpflege definiert und die wichtigsten Kriterien für Konservierung und Restaurierung postuliert, wird dabei nicht nur nicht beeinträchtigt, im Gegenteil, die Charta wird als ein Grundsatzpapier zur Aufgabe der Erhaltung unserer Denkmäler der Vergangenheit in ihrem fundamentalen Anspruch bestätigt und bestärkt.

Es ist legitim, daß die Diskussion neuer und weiterer Grundsatzpapiere zur Denkmalpflege aktuell bleibt; dies darf aber nicht die eigentliche Zielrichtung verunklären: Denn es stünde bestens um die Erhaltung unseres historischen Erbes, würde das, was in der Charta von Venedig steht, überall Berücksichtigung finden. Wir sind aber noch weit davon entfernt, diese Grundsätze so durchzusetzen, wie sie 1964 als Wunschziel formuliert wurden und seither nichts an Aktualität verloren haben.

Ernst Bacher
Oesterreichisches Nationalkomitee
des ICOMOS

Charta von Venedig — Prinzipien der Denkmalpflege Formulierung aus der Situation nach dem zweiten Weltkrieg

Der Wiederaufbau nach dem 2. Weltkrieg hat auch die Denkmalpfleger vor Aufgaben schwierigster Problematik und bis dahin unbekanntem Ausmaßes gestellt.

Wurden in der «klassischen» Denkmalpflege die Aufgaben vor allem in der Befassung mit dem Einzeldenkmal von hohem künstlerischen Rang angesehen, so machten die unermesslichen Kriegsverluste Fachleuten und Laien erst richtig bewußt, daß das Kulturelle Erbe eine weit größere Dimension umfaßt: das spezifische Gesicht des Landes wird nicht allein durch bedeutende Einzeldenkmäler geprägt, sondern ebenso entscheidend durch Erscheinung und Struktur der Städte und Dörfer und durch die Vielfalt einzelner Bauwerke, selbst sehr bescheidenen Charakters.

Der Wiederaufbau war allein schon durch das gänzliche Fehlen oder die Schwierigkeit der Beschaffung von Baumaterialien erschwert; noch empfindlicher aber war für die in der Praxis Tätigen eine gewisse theoretische Unsicherheit, weil für Aufgaben eines derartigen Umfanges sowohl Erfahrung als auch Übung fehlten. So wurde es als besonders schmerzlich empfunden, daß in den ersten Jahren des Wiederaufbaues ein Gedankenaustausch mit der Kollegenschaft anderer betroffener Länder kaum möglich war. Zwangsläufig führte dies dazu, daß fast in jedem Land die dort überlieferten Traditionen der Denkmalpflege fortgesetzt wurden.

Als dann im Jahre 1957 die französischen Denkmalpfleger, die Organisation der «Architetti dei Technici de Monumenti» die internationale Kollegenschaft nach Paris einlud, um in einer gemeinsam gestalteten Ausstellung zu zeigen, auf welche Weise man den Wiederaufbau bewältigt hatte, bot sich den Fachleuten erstmals Gelegenheit zum Vergleich.

Man stellte zwar eine große Variationsbreite der Lösungen fest, gleichzeitig aber erfreulicher Weise doch eine weitgehende Übereinstimmung im Grundsätzlichen; deshalb beschloß man, jene gemeinsamen Prinzipien schriftlich festzuhalten, die für den Wiederaufbau positiv zu werten waren und weiter befolgt werden sollten.

So wurde die Fortsetzung des Gedankenaustausches beschlossen, der aber erst im Jahre 1964 in einem 2. Kongreß der «Architetti e Technici dei Monumenti» in Venedig konkretisiert werden konnte.

Prof. Piero Gazzola war für die Organisation des Kongresses verantwortlich und hatte es zusammen mit Prof. Roberto Pane unternommen, einen Entwurf für eine «Carta internazionale del restauro» zusammenzustellen und der Kollegenschaft als Diskussionsbasis zu unterbreiten. Prof. Gazzola war für diese Aufgabe ganz besonders qualifiziert, denn er war schon seit dem Jahre 1935 in der Ausübung der Denkmalpflege und der Urbanistik tätig. Auch hatte er nach dem Kriege zum Wiederaufbau seines eigenen Vaterlandes wesentlich beigetragen und war außerdem in der Zeit von 1952 — 1955 als Experte der UNESCO auf internationaler Ebene zum Schutze des kulturellen Erbes tätig.

Den Ausgangspunkt für die Abfassung einer «Carta internazionale del restauro» bot die im Verlauf der im Jahre 1931 in Athen abgehaltenen Konferenz formulierte «Carta», die damals internationale Zustimmung gefunden hatte.*)

Diese Carta war als Richtlinie und Instruktion für den Experten und ebenso für den Studierenden gedacht. Da sie den Charakter einer Empfehlung und keine Gesetzeskraft hatte, wurde sie in vielen Ländern Europas durch Gesetze oder Instruktionen auf nationaler Ebene ganz wesentlich untermauert.

(In Italien z.B.: NORME GENERALI PER IL RESTAURAURO DEI MONUMENTI — CARTA DEL RESTAURO ITALIANA — 1931, und ISTRUZIONI PER IL RESTAURO DEI MONUMENTI — 1938)

Die gewaltsame Zäsur des Krieges und die Erfahrungen der Nachkriegszeit sowie die gesellschaftspolitischen Veränderungen machten eine Überprüfung der Carta von Athen dringend notwendig.

In den europäischen Ländern war übereinstimmend der Begriff des architektonischen Ensembles neben den Begriff des Einzeldenkmals getreten. Geänderte Forderungen der Urbanistik hatten eine weitaus größere Einbeziehung des kulturellen Erbes in dieses Aufgabengebiet erforderlich gemacht.

Daher bestand im Jahr 1964 die Absicht, mit dieser neuen Charta ein Rahmenwerk zu schaffen, das zwar richtungsweisend wäre, ohne jedoch die Tradition einzelner Länder auf dem Gebiet des Bauens und der künstlerischen Aktivitäten einzuengen.

Obwohl die Vertreter von insgesamt 61 Nationen an der Abfassung der Charta mitgewirkt hatten, folgt diese doch europäischen Traditionen; im Verlauf der vergangenen Jahrzehnte hat sie sich als genügend flexibel und brauchbar erwiesen, um auch die Erhaltung außereuropäischer kultureller Zeugnisse zu unterstützen.

Die Charta bezieht sich ihrer Entstehung nach in erster Linie auf das architektonische Denkmal. Da sie jedoch das grundsätzliche Verhalten gegenüber dem Kunstwerk festlegt, hat sich ihre Anwendbarkeit auch auf die übrigen Kategorien von Denkmälern — vor allem auch auf das bewegliche Denkmal — erwiesen.

*) Diese Konferenz war vom «Comité des Musées» des Völkerbundes einberufen worden. Es nahmen 119 Delegierte aus 23 Nationen teil.

Der Kongress von Venedig hat nicht allein das Verdienst, eine bis heute international anerkannte Instruktion für den Denkmalpfleger geschaffen zu haben, sondern er bot Piero Gazzola auch Gelegenheit, einen von ihm lange gehegten Wunsch zu realisieren, nämlich die Schaffung eines internationalen Fachverbandes der Denkmalpfleger. Eine derartige Fachorganisation wurde beschlossen und konnte mit dem Namen ICOMOS (Consiglio Internazionale dei Monumenti e dei Siti) unter der Patronaz der UNESCO im Jahre 1965 in Warschau konstituiert werden. Piero Gazzola wurde der erste Präsident dieses Verbandes. Dieser hat sich als wichtiges Instrument für Koordination und Fortentwicklung der Prinzipien der Denkmalpflege verdient gemacht. Nach 25 Jahren seines Bestehens ist er in der ganzen Welt präsent geworden und manifestiert Absicht und Vermächtnis seines Initiators.

Gertrude Tripp
Oesterreichisches Nationalkomitee des ICOMOS

Die Charta von Venedig – unumstößliches Gesetz oder elastische Disziplin? ihre Anwendung in Österreich:

Für Österreich versteht sich die Anwendbarkeit und Gültigkeit der Charta in ihrer bestehenden Form bereits aus der Tatsache, daß hier bereits um die Jahrhundertwende durch den damaligen Generalkonservator Alois Riegl Begriffe definiert und denkmalpflegerische Prinzipien postuliert wurden, die sich in der Charta wiederfinden. Diese Überlegungen fanden in das österreichische Denkmalschutzgesetz aus dem Jahre 1923 Eingang. Seit der Novellierung dieses Gesetzes im Jahre 1978 ist darin auch der Ensemblebegriff verdeutlicht. Die Charta ist zur Leitlinie der österreichischen Denkmalpflege geworden.

Durch ihre starke Abstrahierung ist die Charta für jeden Denkmalmaßstab anwendbar; vom beweglichen Einzeldenkmal bis hin zum städtischen Ensemble. Diese Anwendbarkeit ist auch für künftige sich allenfalls ergebende Bereiche zu erwarten.

Die Charta basiert auf der europäischen Denkmalpflegetradition, die im vorigen Jahrhundert durch das vorwiegend künstlerisch bedeutende Monumentalobjekt und in diesem Jahrhundert zusätzlich durch das kulturell definierte vorwiegend dem städtischen Ensemble zugeordnete Denkmal geprägt ist. Diese europäische

Denkmalpflege basiert jedoch auf der Auffassung des Denkmals als einmaligen nicht wiederholbaren Schöpfungsakt, als Dokument seiner selbst.

Die Denkmaldefinition der Charta wurde auch der Ausweitung des Denkmalbegriffes auf den ländlichen und anonymen Bereich gerecht; die zur Erhaltung von Denkmalen dieser Kategorie erforderliche permanente physische Erneuerung der Substanz jedoch gerät in Widerspruch zum Originalitätsanspruch.

Bei der Frage, ob dabei werkgerecht erneuerter Substanz gleichfalls Denkmalcharakter zuzuordnen sei, wird wohl die Grenzlinie durch die unbedingt notwendige Maßnahme zu definieren sein.

Sowohl diese Ausdehnung des Denkmalbegriffs als auch die Anwendung der Charta in anderen Kulturkreisen außerhalb Europas konfrontierten die Charta mit derselben Problematik.

Dabei nehmen Kulturbereiche, in denen die Erneuerung weltanschaulich fundiert und daher selbstverständlich ist, ebenso eine Sonderstellung ein wie Bereiche, in denen die mangelnde Haltbarkeit der verwendeten Materialien die fortwährende Erneuerung der Denkmalsubstanz fordert.

Die Beibehaltung der Charta als unverrückbare Norm muß daher um so mehr gefordert werden, als sie nur in dieser strengen Form die Möglichkeit bietet, jeweils thematisch oder topographisch bedingte Ergänzungsdokumente ohne Wertverlust der Charta zu erstellen. Ihre knappe, abstrakte, nicht auf Einzelheiten eingehende Form ermöglicht erst die Elastizität der Charta und muß aus diesem Grund streng bewahrt werden.

Jede Änderung der Charta aus einem Einzelfall heraus würde ihre Anwendbarkeit auf andere Einzelfälle oder Bereiche erschweren bzw. ihre Gültigkeit für andere Bereiche verälschen.

Selbst wenn die Charta in Österreich nicht immer in allen Punkten und bei allen Anwendungsmöglichkeiten befolgt wurde, war und ist sie doch als Richtlinie unverzichtbar. Für Österreich versteht sich die weitere Gültigkeit der Charta in ihrer bestehenden Form bereits aus ihrer weitgehenden Übereinstimmung mit Denkmalschutzgesetz und Denkmalpflegepraxis.

Zusammen mit den inzwischen in Anlehnung an die Charta zu gewissen Themenbereichen der Denkmalpflege zusätzlich erarbeiteten Folgedokumenten (1981 über historische Gärten, 1987 über

historische Städte) liegt in Österreich die Problematik mehr bei der Befolgung und nicht bei der Anerkennung der Grundsätze der Charta.

Die Frage, ob die Charta ein unumstößliches Gesetz oder eher eine elastische Disziplin sei, müßte daher derart beantwortet werden, daß die Denkmalpflege (durch die jeweilige Problematik des Einzelfalls bedingt) zwangsläufig eine elastische Vorgangsweise verfolgen muß, die jedoch eines unumstößlichen Gesetzes — eben der Charta von Venedig — bedarf.

Aus- und Weiterbildung in der Denkmalpflege Überlegungen des österreichischen Nationalkomitees

Durch die in den letzten 20 Jahren erfolgte vor allem starke quantitative Ausweitung des Denkmalbegriffs auf Objekte kultureller Bedeutung sind die eher handwerklich besetzten Maßnahmen *Instandhaltung* und *Reparatur* in der Denkmalpflege stark in den Vordergrund getreten. Dabei hat sich gezeigt, daß gerade in diesen Bereichen, die traditionell dem Handwerk zuzuordnen sind, die Wirtschaft quantitativ und qualitativ nicht die notwendigen Arbeitskräfte zur Verfügung stellen konnte. Dazu kam die mit dem Wiederaufbau nach dem zweiten Weltkrieg einsetzende Industrialisierung und Mechanisierung, die die traditionellen Berufe stark zurückgedrängt hatte.

In Österreich hat man — wie auch sonst vor allem in Europa — mit der Fortbildung aller mit der Bewahrung des Kulturerbes befaßten Handwerke begonnen. Nach lokalen und regionalen Anfängen in den siebziger Jahren steht nun bereits ein regionales Netzwerk von Fortbildungseinrichtungen zur Verfügung, die von der staatlichen Denkmalpflege (die selbst ein eigenes Zentrum dafür eingerichtet hat) koordiniert werden. Damit bestand erstmals wieder eine gewisse wirtschaftliche Kapazität zur werkgerechten Instandhaltung und damit ist auch das Wort *Reparatur* wieder salonfähig geworden. Was in diesem Bereich noch fehlt, ist die stärkere Einbeziehung der außer dem Handwerk mit der Erhaltung des Kulturgutes befaßten Gruppen: Eigentümer und Architekten bzw. Planer.

In den traditionell der Denkmalpflege zuzuordnenden Bereichen der *Konservierung* und *Restaurierung* war immer ein entsprechender Grundstock von Restauratoren (in Österreich gibt es eine akade-

mische Ausbildung dafür), Kunsthistorikern und Architekten vorhanden. Diese Gruppe sah sich jedoch mit zwei Veränderungen konfrontiert:

* Veränderte Umweltbedingungen und dadurch notwendige stärkere Einbeziehung der Naturwissenschaften in die Konservierung und Restaurierung.

* Gleichfalls durch die starke Ausweitung des Denkmalbegriffs auf kulturell bedeutsame Objekte bedingt, erfolgte eine stärkere Einbeziehung der physischen Denkmalsubstanz in die Überlegungen zum Denkmalschutz (z.B. Originalverputz udgl.)

Das Ergebnis war sowohl eine zahlenmäßige Erhöhung des zur Verfügung stehenden Potenzials an Denkmalpflegern als auch eine Veränderung des Berufsbildes hin zum interdisziplinär ausgebildeten und naturwissenschaftlich orientierten Fachmann.

Dabei gab ICOMOS Hilfestellung durch die Möglichkeit des internationalen Erfahrungsaustausches bei neu gewonnenen Denkmalbereichen (wie z.B. den technischen Denkmälern) und ICCROM durch die Möglichkeit der postgraduellen Weiter- und Ausbildung von Denkmalpflegern.

In Österreich selbst wurde die Möglichkeit einer spezialisierten Ausbildung von Architekten an den technischen Universitäten geschaffen.

Für Österreich wäre eine Übersicht über die entsprechenden Verhältnisse in anderen Staaten von großem Interesse, ein Unternehmen, dessen sich ICOMOS annehmen könnte.

Besonders hervorzuheben ist, daß diese vorher (wenn auch grob vereinfacht) genannten Bereiche der wesentlichsten denkmalpflegerischen Maßnahmen *Instandhaltung* — *Konservierung* — *Reparatur* — *Restaurierung* nicht als getrennte Gruppen gesehen und bestimmten Berufen zugeordnet werden, sondern daß sie als eine Reihenfolge von Interventionsmöglichkeiten am Denkmal gelten, in der jede der beteiligten Berufsgruppen nach ihren Möglichkeiten befaßt ist und *in richtiger Einschätzung der eigenen Grenzen* übergangslos mitarbeiten soll.

Als Ergebnis dieser Entwicklung ist die Forderung nach einer Voruntersuchung vor jeder Intervention anzusehen. Weiters das zunehmende Interesse der Industrie an einschlägigen Produkten der

Denkmalpflege: so werden wieder bestimmte Materialien wie keramische Dachziegel oder anorganische Farbprodukte preisgünstig angeboten, die noch vor 20 Jahren nicht mehr am Markt erhältlich waren.

Für die Zukunft ist die bessere Information der Öffentlichkeit über die Ziele und Werte der Denkmalpflege anzustreben: alle diese aus- und fortgebildeten Spezialisten können nur arbeiten, wenn ihre derart verbesserte Leistung gefordert und auch bezahlt wird. Damit sind nicht nur Denkmaleigentümer angesprochen sondern auch all jene (staatlichen und privaten) Körperschaften, die sich die Förderung der Denkmalpflege zum Ziel gesetzt haben.

Durch ihre beschränkte (finanzielle) Kapazität bewegt sich die Denkmalpflege derzeit noch vor allem *reaktiv* im Bereich der Reparatur und Restaurierung. Anzustreben ist jedoch eine Kapazitätserweiterung, die es erlaubt, *aktiv* durch entsprechende Instandhaltung und Konservierung des Denkmalbestandes seine wesentlich kostenintensivere spätere Reparatur und Restaurierung zu vermeiden.

Franz Neuwirth
Oesterreichische Nationalkomitee
des ICOMOS

Summary

The Austrian National Committee considers it desirable to associate or integrate ICOMOS' National Committees with the official bodies in charge of monument conservation in each country.

ICOMOS could become a qualified international centre for all questions pertaining to monument conservation on the condition that the potential of the existing Documentation Centre can be significantly increased.

These proposals are made with respect to the current evolution of international organisations which are increasingly losing their influence in the field of cultural policy making. In the case of ICOMOS, these losses could be made up for by developing its expertise as a specialised institution.

The Venice Charter determines activities in Austria. But it remains a basic text which, by its very nature, provides only a rough theoretical framework. It has therefore to be complemented by texts on special subjects such as the Historic Towns or Archaeology charters.

The attempts to modify the Venice Charter have fortunately led to nowhere. The inclusion of too many details would have given it a character of transientness considering the evolution of techniques and ideas. One must however recognise the fact that the text of the Venice Charter is embedded in the European tradition of conservation, a tradition rooted in a 19th century characterised by an exclusive interest for unique and exceptional monuments. Our century has added to this view the criteria of «cultural importance» and of «relationship between the monument and its environment». Since then, the notion of monument has been widened in order to include vernacular architecture which demands the permanent renewal of its physical substance, a necessity in contradiction with the need to preserve authenticity as advocated by the Venice Charter.

The same problem is to be found in a number of countries outside Europe where the concept of renewal is a fundamental part of culture. It will however be crucial to preserve the Charter's rules in their strict form but to complement them with documents dealing separately with specific thematic or contextual questions.

Finally, in all professions involved with conservation, education ought to be geared primarily to the practice of maintenance, preservation, repair and restoration.

Résumé

Du point de vue autrichien il serait désirable que les comités nationaux de l'ICOMOS s'associent ou s'identifient avec les organismes responsables dans chaque pays de la conservation des monuments historiques.

L'ICOMOS pourrait ainsi devenir un centre international qualifié pour les questions spécifiques à la conservation des monuments à condition que les capacités du Centre de documentation existant puissent être augmentées. Ces réflexions s'insèrent dans la ligne de l'évolution des organisations internationales qui perdent de plus en plus d'influence dans le domaine de la politique culturelle. Dans le cas de l'ICOMOS, cette perte pourrait être compensée par le développement de ses qualités d'institution spécialisée.

La *Charte de Venise* détermine les activités en Autriche. Mais ce n'est qu'un texte de base qui par sa nature même ne fournit qu'un canevas théorique général. Il faut donc le compléter par des textes voués à des sujets particuliers comme les chartes concernant les jardins, les villes historiques ou l'archéologie.

Les tentatives de changer le texte de la *Charte de Venise* n'ont heureusement pas abouti. L'adjonction de trop de détails lui aurait donné un caractère éphémère vu l'évolution des techniques et de la doctrine. Il faut pourtant signaler que le texte de la *Charte* repose sur la tradition européenne de conservation laquelle plonge ses racines dans le siècle passé caractérisé par son intérêt pour le monument unique de grande importance. Les idées de notre siècle y ajoutèrent les critères «d'importance culturelle» et de «rapport du monument avec le site». Depuis lors la notion de monument a été élargie dans la direction de l'architecture vernaculaire qui exige le renouvellement permanent de sa substance physique ce qui est contraire à l'exigence d'authenticité formulée par la *Charte*. Le même problème se pose dans quelques pays non-européens où l'idée de renouvellement constitue le fondement de la culture. Pourtant il importe de conserver les normes de la *Charte* dans une forme stricte et de les compléter par des documents qui traitent séparément des problèmes thématiques ou contextuels particuliers.

Enfin, il faut diriger la *formation* avant tout vers la pratique de l'entretien de la conservation, de la réparation et de la restauration pour toutes les professions engagées dans la sauvegarde du patrimoine.

BRASIL - BRÉSIL

Recommendations to the 9th general Assembly of ICOMOS about the Charter of Venice

In São Paulo, on the occasion of the Commemorative Workshops of the 25th Anniversary of the Charter of Venice, members of the ICOMOS Brazilian Committee analysed the normative text and the following considerations were put to discussion and debate in preparation for the 9th General Assembly of ICOMOS in Lausanne.

I The Charter's text, although concise and clear, is insufficient due to scientific progress having broadened the field of work in preservation and restoration, making it, thereby, necessary to revise concepts and demand effective and not just formal participation of specialists in areas of modern development;

II As a result of technological progress, using remote control, photogrammetry, laser reproduction, electronic microscopes and other methods, surveys can be made of large and small critical natural areas, the defence of which is indispensable, inseparable from the conservation of urban and rural historical sites, and fundamental in the territorial and land studies of urban areas;

III The conservation of the natural heritage must be incorporated as a cultural understanding of an indispensable harmony between the protection of urban and rural sites, and the conservation of the biodiversity in all «Design With Nature» Projects.

IV High technology systems give to the restoration works at all levels and in all materials a degree of precision essential in maintaining the original substance of the artistic and documentary collections, monuments and built urban heritage;

V The analysis made using the critical methodology of the social and exact sciences will permit traditional concepts, whose professional and ideological limitation is of some concern, to be revised and updated;

VI Developing mass media have attracted to the conservation field an ever increasing number of people interested, outside the academic and professional areas, thus demonstrating that this

organised portion of civil society wishes to participate, and only by acquiring their effective support will the preservationist policy be successful;

- VII Marginal populations occupying urban historical centres in all countries, must be able to improve their daily living conditions, through restoration and recycling projects that also consider housing schemes of a suitable standard to comply with human dignity and civil rights;
- VIII It is necessary to establish equality between nations, abolishing outdated hierarchical concepts of civilizing values, responsible for the lack of prestige given to regional cultures whose inheritance deserves recognition and attention for its wealth and variety;
- IX The national committees should give fullest advice to non-governmental organisations of defence of the national heritage, using, for this purpose, their members and informative resources, and encourage specialised courses for preservationists among the various associations;
- X The Charter of Venice must remain as a model and reference, as the most relevant documentary evidence of its kind at this time in history.

The Brazilian National Committee of ICOMOS

Recommandations à l'assemblée générale de l'ICOMOS

La Charte de Venise

A l'occasion de la journée commémorative du 25^e anniversaire de la Charte de Venise à São Paulo, les membres du Comité brésilien de l'ICOMOS ont organisé un débat au sujet du texte de la Charte en vue de la 9^e Assemblée Générale de l'ICOMOS à Lausanne. Ils ont abouti aux réflexions suivantes:

I. Le texte de la Charte, bien que clair et précis, contient quelques insuffisances dues aux progrès des sciences, lesquelles ont agrandi le champ de la préservation et de la restauration, rendant ainsi nécessaire la révision des concepts et sollicitant une participation effective, et non plus formelle, des professionnels de disciplines nouvelles.

II. En raison des progrès technologiques, il est possible d'établir des relevés, par photogrammétrie aérienne téléguidée, par reproduction «au laser», par microscopie électronique ou par tout autre moyen. Ces relevés de grandes ou petites zones naturelles menacées sont indispensables et indissociables de la défense et de la conservation des sites historiques urbains et ruraux, et fondamentaux pour l'étude territoriale ou foncière des espaces urbains.

III. La question de la préservation du patrimoine naturel doit être annexée au texte de la Charte comme expression de la prise de conscience culturelle indispensable à l'harmonie entre les sites urbains et ruraux aménagés. La sauvegarde de la diversité biologique doit être considérée dans les projets relatifs à la nature («design with nature»).

IV. Les technologies avancées fournissent désormais aux travaux de restauration, à tous les niveaux et dans tous les matériaux un degré de précision essentiel au maintien de la substance originelle des biens artistiques et culturels, des monuments et du patrimoine bâti urbain.

V. L'analyse fondée sur les méthodologies critiques des sciences sociales et exactes devrait permettre la révision et l'actualisation des concepts traditionnels, dont la limitation, professionnelle et idéologique, est inquiétante.

- VI. Le développement des moyens de communication suscite l'intérêt pour la conservation de milieux intéressés de plus en plus nombreux, en dehors des champs professionnels et académiques, démontrant ainsi un désir de participation de la part de secteurs importants de la société. Ce n'est qu'avec l'appui effectif de ceux-ci que sera assuré le succès de la politique de conservation.
- VII. Les populations marginales qui occupent les centres historiques urbains de toutes les nations doivent pouvoir attendre une amélioration réelle de la qualité de leur vie quotidienne des projets de restauration et de réhabilitation, lesquels tiendraient compte également des systèmes d'habitat de standard conforme à la dignité des populations.
- VIII. Il est nécessaire d'établir l'égalité entre les nations, en rendant invalide le concept hiérarchique dépassé de valeurs de civilisation, concept responsable du manque de prestige des cultures régionales dont les témoins, par leur richesse et leur variété, méritent d'être reconnus et diffusés.
- IX. Les comités nationaux doivent s'efforcer de donner une assistance maximale aux associations civiles de défense du patrimoine en utilisant à cet effet leurs membres spécialisés et leurs sources d'informations et en stimulant, auprès des autorités, la création de cours spécialisés pour les professionnels de la conservation.
- X. La Charte de Venise doit continuer d'être un modèle et une source de référence, le témoignage documentaire historique le plus important de son genre et de son époque.

Comité brésilien de l'ICOMOS

Recomendações a IX assembleia geral do ICOMOS

A Carta de Venezia

Por ocasião da Jornada Comemorativa do 25º aniversário da Carta de Venezia, em São Paulo, associados do CB/ICOMOS analisando o texto normativo, colocaram para discussão e debate com vistas à 9a. Assembleia Geral do ICOMOS em Lausanne, as seguintes reflexões:

I — que o texto da Carta, embora conciso e claro, apresenta insuficiências decorrentes do avanço das ciências que ampliaram o campo de trabalho em preservação e restauro, tornando necessária uma revisão de conceitos e obrigando a participação efetiva e não apenas formal, de profissionais de áreas contemporaneamente desenvolvidas;

II — que em decorrência do progresso tecnológico é possível estabelecer por sensoriamento remoto, fotogrametria, reprodução a laser, microscopia eletrônica e outros meios, os levantamentos de grandes e pequenas áreas naturais críticas, cuja defesa é indispensável, indissociável da conservação dos sítios históricos urbanos e rurais e fundamental no estudo territorial e fundiário dos espaços urbanos;

III — que a preservação do patrimônio natural seja incorporada ao texto, como entendimento cultural da harmonia, entre a proteção dos sítios urbanos e rurais e a preservação da biodiversidade, como incentivo em todos os projetos com a natureza (Design With Nature)

IV — que os sistemas de tecnologia avançada prestam aos trabalhos de restauro em todos os níveis e materiais um grau de precisão essencial à manutenção da substância original dos acervos artísticos e documentais, dos monumentos e do patrimônio urbano edificado;

V — que a análise formulada pela metodologia crítica das ciências sociais e exatas venha a permitir a revisão e a atualização de conceitos tradicionais cuja limitação, profissional e ideológica, é preocupante;

- VI — que o desenvolvimento dos meios de comunicação tem atraído para a área da conservação, contingentes cada vez maiores de interessados fora dos campos profissional e acadêmico demonstrando que essa parcela organizada da sociedade civil quer participar e só buscando seu efetivo apoio se garantirá o êxito da política preservacionista;
- VII — que populações marginalizadas ocupantes dos centros históricos urbanos, de todas as nações, devem poder alcançar melhoria real na qualidade de vida de seu cotidiano, através de projetos de restauração e reciclagem que considerem, também, sistemas habitacionais de padrão condizente com a dignidade e cidadania das populações;
- VIII — que é necessário estabelecer a equivalência entre as nações, invalidando conceitos hierárquicos ultrapassados de valores civilizatórios responsáveis pelo desprestígio de culturas regionais cujos testemunhos merecem, por sua riqueza e variedade, reconhecimento e divulgação;
- IX — que os Comitês Nacionais assessorem ao máximo as associações civis de defesa patrimonial, utilizando, para esse fim, seu quadro de associados e seus recursos informativos; bem como, incentivem junto às entidades cursos especializados para agentes de preservação;
- X — a Carta de Veneza deve permanecer como modelo e fonte de consulta, testemunho documental, no gênero, o mais relevante, de sua época histórica.

Summary

The Brazilian National Committee of ICOMOS, following a debate on the occasion of the Venice Charter's 25th anniversary, offers the following themes for reflexion: the shortcomings of the Charter, the technological progress in urban surveying, the integration of natural and architectural heritage preservation, the use of advanced technology in restoration, the revision of traditional conservation concepts, the development of public awareness, the contribution of conservation to the quality of life in urban decay areas, the cultural imbalance between nations, the aid of National Committees to local heritage defense associations, the universal model value of the Charter.

Résumé

Le Comité national brésilien de l'ICOMOS, suite à un colloque sur la Charte de Venise à l'occasion du 25^e anniversaire de sa promulgation propose les thèmes de réflexion suivants: les limitations scientifiques de la Charte; les progrès techniques appliqués à l'étude du territoire urbain; l'intégration des patrimoines bâtis et naturels; l'utilisation des techniques de pointe dans la restauration; la révision des concepts traditionnels de conservation; la sensibilisation du public; l'apport de la conservation à l'amélioration de la qualité de la vie dans les quartiers urbains déshérités; l'inégalité culturelle entre les nations; l'appui des Comités Nationaux aux associations locales de défense du patrimoine; la permanence de la valeur de modèle universel de la Charte.

BULGARIA - BULGARIE

25 ans de Charte de Venise

La triade Passé-Présent-Avenir est une expression globale et consciente de l'interdépendance des processus logiques éternels et objectifs dans l'évolution de la société. Dans le passé le plus éloigné, bien qu'inconsciemment, cette loi objective a opéré la cohésion de toute activité humaine.

Actuellement nombre de documents et d'activités concrètes étayent ces pensées traduisant surtout le désir des peuples de par le monde d'unir leurs efforts, savoir et expérience pour préserver les valeurs matérielles et culturelles de l'humanité, et de les appliquer avec habileté créative dans la vie présente.

Le bilan des destructions du patrimoine culturel et historique au cours de la Première Guerre mondiale a donné lieu à une sérieuse inquiétude. Les milieux culturels en Europe et dans le monde sont partis à la recherche de formes de coopération entre les spécialistes et ce, non seulement en donnant l'alarme, mais aussi en édifiant une méthode scientifique d'intervention sur les valeurs culturelles pour la préservation et la conservation de leur vie.

La Charte d'Athènes est le premier essai international à mettre au point un document d'aide réciproque des peuples, d'efforts conjoints contre la dépersonnalisation et l'oubli de l'histoire humaine. Elle apporte, certes une contribution théorique, sans pour autant avoir un caractère général, se rapportant surtout au patrimoine et au présent de l'architecture.

Les incomparables destructions de valeurs artistiques matérielles au cours de la Seconde Guerre mondiale, doublées de la menace réelle d'extermination totale de l'humanité et de la planète toute entière a incité les spécialistes de la préservation du patrimoine culturel et historique à se joindre aux défenseurs de la cause de la paix et de la compréhension obligatoires. Cette idée est de plus en plus encouragée, non seulement à l'échelle nationale, mais aussi par l'Unesco et ses organisations nouvellement créées, en l'occurrence, l'ICOM, l'ICCROM et l'ICOMOS. De nouvelles lois nationales ont été adoptées, d'autres ont été actualisées en vue de la préservation

ues monuments de la culture. Notons également les premières démarches pour la formation de cadres secondaires ou supérieurs dans ce sens, dans certains pays.

C'est ainsi qu'ont été réunies toutes les conditions nécessaires à l'apparition d'un nouveau document et code scientifique et méthodologique et notamment: la Charte de Venise de 1964, mise au point, examinée et adoptée au II^e Congrès international des architectes et des techniciens en matière de monuments historiques. Ce forum a vu la participation de deux spécialistes bulgares, ce qui fait que la Bulgarie est devenue un des initiateurs et des fondateurs de la Charte de Venise.

Le patrimoine culturel et historique en République populaire de Bulgarie a sa spécificité, le distinguant sous certains rapports des patrimoines culturels et historiques des autres pays.

La culture matérielle et spirituelle en terres bulgares date de l'époque préhistorique la plus reculée — citons les inscriptions rupestres dans la grotte Magoura, le tumulus près de Stara Zagora, le trésor d'orfèvrerie de la nécropole de Varna — reconnue premier témoignage culturel en Europe, et beaucoup d'autres. Les premiers peuples identifiés sont les Thraces, suivis des anciens Grecs, des Romains et des Byzantins, des Slaves, des Protobulgares et des Turcs ottomans. Étant un carrefour pour les peuples se déplaçant d'Asie en Europe et plus tard, en sens inverse, les terres bulgares ont accumulé une culture, riche et variée, tant sur le plan vertical que sur le plan horizontal ou historico-chronologique.

Les monuments archéologiques (jusqu'au XV^e siècle) représentent surtout des vestiges architecturaux, avec une nette dominante de ceux du Moyen-Age. La création matérielle et artistique constitue un tout indissoluble — architecture, sculpture sur bois et sur pierre, fresques, iconographie, objets du culte, mobilier ordinaire ou luxueux des maisons. Cette particularité est également caractéristique des monuments architecturaux des siècles plus proches de nous — du XVI^e au XX^e. C'est pourquoi, en Bulgarie est adoptée la notion générale de *patrimoine culturel et historique*, comprenant l'architecture, les arts picturaux, plastiques et appliqués, typiques pour une période historique et un milieu social donnés. Signalons aussi qu'en raison de son sort historique, la création architecturale bulgare a toujours eu un caractère profondément national.

Cette description détermine la complexité de l'intervention (que ce soit une conservation ou une restauration) des monuments de l'architecture, impliquant une approche adéquate, à savoir non seulement une conservation, voire une restauration architecturale et ses aspects urbains, mais aussi celle de la plastique immobile et des décorations en fresques, y compris des œuvres artistiques, faisant partie du monument immobile. *Nous faisons remarquer ici que cette question est exclue de la Charte et doit, par conséquent, occuper la place qui lui est due.*

Beaucoup de conditions socio-historiques ont donné une impulsion à l'activité pour la préservation du patrimoine culturel et historique en R.P.B., devenue un souci majeur d'Etat aux cours des années 50 de notre siècle. Les premières démarches concernaient les monuments d'extrême valeur scientifique, historique et artistique.

Ce sont notamment les conceptions de la Charte de Venise qui formaient en Bulgarie la méthodologie fondamentale relative à ces monuments. Ces conceptions, que la pratique confirme toujours, sont encore en vigueur.

A partir du milieu des années 50, une vaste activité a été déployée pour sauver de l'effondrement des sites entiers ou parties, abritant sur leur territoire des monuments d'une valeur culturelle différente — maximale ou minimale. Et voilà qu'une nouvelle lacune de la Charte de Venise s'est fait jour, concernant les ensembles urbains et notamment, l'absence de conditions pour classer les monuments.

Les exigences de la Charte en cas d'intervention sur les monuments à valeur culturelle maximale se sont avérées inapplicables à ceux de moindre importance (il s'agit surtout de logements, ayant conservé leurs particularités fonctionnelles d'il y a plus de 100 ans). Cela étant et compte tenu de la possibilité offerte par le paragraphe 2 du préambule pour la libre application de la Charte par chaque nation, la science et la pratique bulgares de conservation des monuments de la culture a mis au point sa propre méthode spécifique.

Jusqu'en 1964, la conservation et la restauration des monuments de l'art en Bulgarie étaient l'œuvre d'un groupe d'enthousiastes. La Charte de Venise a fortement influé sur la recherche et l'application des méthodes scientifiques modernes. Les spécialistes ont tenté d'établir les liens et les causes logiques, ils ont étudié les processus de destruction et ont réussi à surmonter la restauration imitative ou la pseudo-restauration.

La Charte de Venise a également exercé une action positive sur l'évolution plus poussée de la conservation et de la restauration en R.P.B. Elle représente un document suffisamment global et fiable dont une grande partie des clauses sont parfaitement valables pour notre actualité.

Les vingt-cinq années d'application de la Charte de Venise ont permis de systématiser ses lacunes et ses inexactitudes. Nous pouvons ainsi parler d'une certaine actualisation, voire d'un amendement de ce document international, dont l'efficacité et l'action se voient accrues.

Le Comité national bulgare de l'ICOMOS se permet d'indiquer les points suivants:

- Nécessité de *classer* les monuments de la culture (selon leur importance, par exemple: d'importance mondiale, nationale, locale ou sans grande importance, mais faisant partie de plus grandes structures), d'assurer et d'appliquer une *approche différenciée* en intervenant sur eux (cf.; les paragraphes 5, 9 et 14 de la Charte).
- Traiter plus en profondeur la question des localités et des centres historiques, des parcs et des jardins historiques et des sites historiques, des monuments de l'architecture nationale et autres. La Charte doit spécifier les approches et les méthodes de préservation des sites et des ensembles, ce qui est aujourd'hui de première importance pour tous les pays. Peut-être le texte même de la Charte doit-il être axé sur l'élaboration de chartes distinctes se rapportant aux divers domaines du patrimoine culturel et historique.
- Il existe des divergences notables dans les traductions de la Charte dans les langues parallèles. La raison réside certainement dans le contenu différent que nous donnons aux termes employés, par exemple: conservation, restauration, rénovation, réintégration, signature, etc. Au fait, ces termes ne figurent pas tous dans les textes de la Charte, alors qu'ils sont largement employés dans la pratique. Il est donc indispensable de préciser lesquelles de ces approches sont applicables, pour quelle catégorie de monuments et dans quelle mesure.

En ce sens, l'expérience bulgare abonde en exemples surtout pour ce qui est des arts architecturaux secondaires — fresques, icônes, mosaïques, sculptures sur bois, et autres. Il ne faut pas non plus

mésestimer des activités, telles la *socialisation* des monuments de la culture ou bien l'exposition de monuments individuels ou d'ensemble.

A notre avis, toutes ces considérations doivent faire l'objet des travaux d'un groupe d'experts hautement qualifiés, placé sous les auspices de l'ICOMOS et aidé par l'ICCROM, l'ICOM et les comités nationaux en vue de l'élaboration d'un glossaire des termes employés dans notre activité. Les spécialistes bulgares ont, en ce sens, une opinion qu'ils exposeront en cas d'une future éventuelle entreprise. Un groupe de travail d'avenir doit examiner les questions suivantes:

- *La responsabilité de l'architecte* qui doit diriger et organiser la restructuration du milieu de vie artificiel, décider du sort d'un édifice donné, d'ensembles résidentiels, ou de localités, érigés précédemment. Cette obligation doit avoir force de «serment» pour quiconque voudrait exercer le métier d'architecte.
- La préservation du patrimoine doit être rattachée au grand problème de notre époque — la protection de l'environnement.
- La Charte doit traduire en définitive la position formelle de l'ICOMOS *contre* le transfert de monuments de la culture d'un pays à l'autre.

En conclusion, le Comité national bulgare de l'ICOMOS estime que la Charte de Venise a joué un rôle nettement positif au cours des 25 dernières années. Ce document, dans ses dispositions fondamentales, est valable encore de nos jours. Il suffit seulement de l'actualiser, de le compléter et de le corriger sous certains rapports, ce qui accroîtra son efficacité pour nos activités futures.

Comité national bulgare de l'ICOMOS

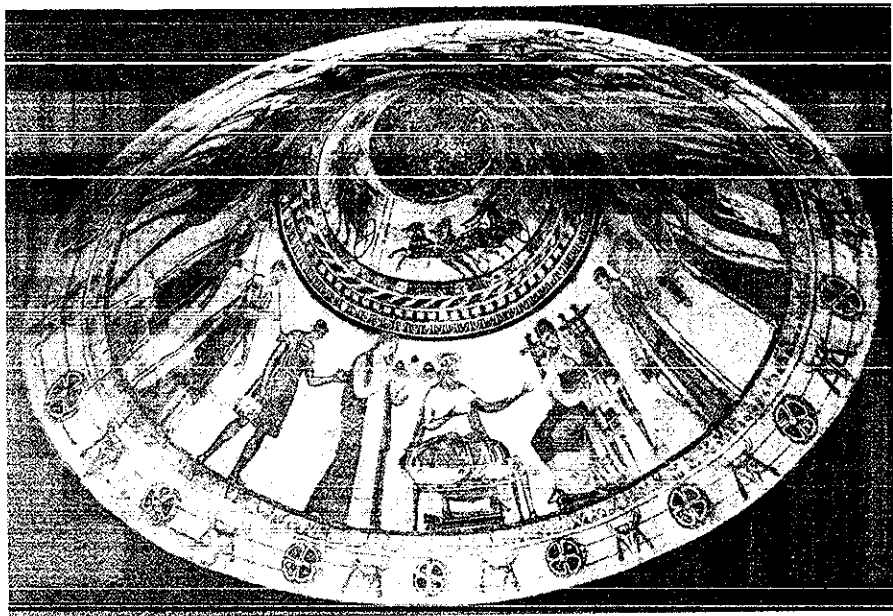
Annex - Annexe

Remarques concrètes sur certaines clauses de la Charte qui sont en harmonie avec les positions du rapport principal:

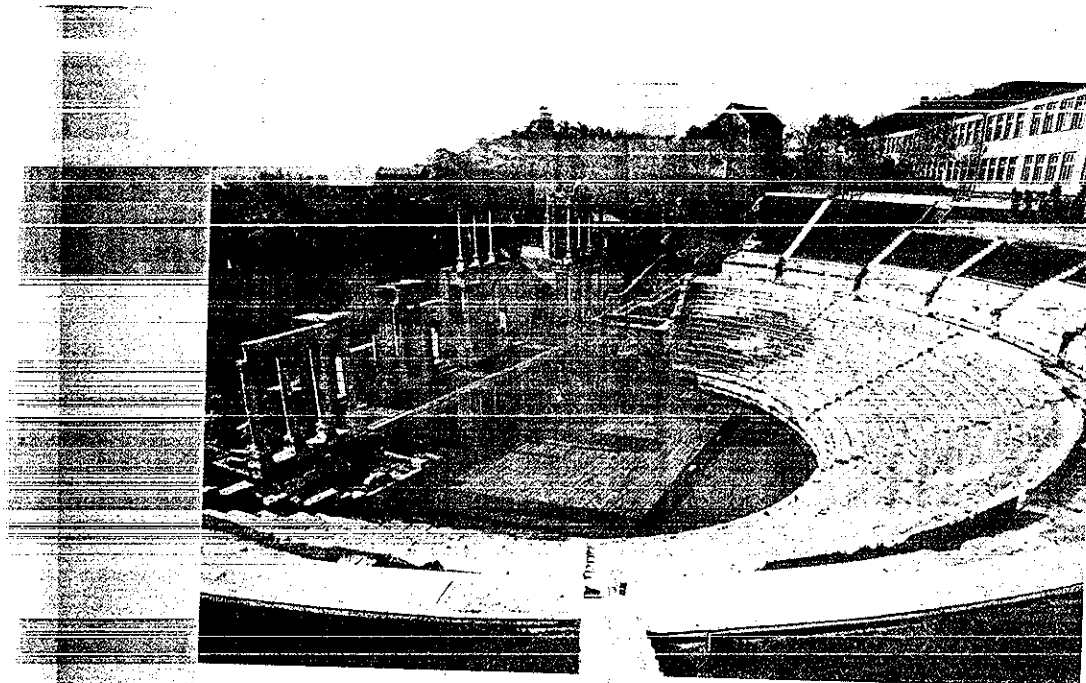
1. *Article 1*: Nous recommandons d'inclure dans le monument architectural toutes les œuvres des autres arts de son extérieur ou intérieur, comme les fresques, les ornements décoratifs, la sculpture sur pierre, sur bois ou autre, les icônes, le mobilier, les vases sacrés.

2. *Article 2* — doit subir la rédaction suivante: «La conservation et la restauration des monuments, s'inscrivent dans une activité concernant tous les vestiges du passé culturel et historique, possédant aussi une structure matérielle (...) Pour son accomplissement viennent en aide toutes les sciences et les technologies scientifiques pouvant déboucher sur des résultats plus efficaces.»
3. *Article 5*: Le texte se rapporte aux monuments les plus représentatifs. Pour les autres, de moindre valeur, il est indispensable d'apporter les changements nécessaires en ce sens, sans pour autant porter atteinte au principal impératif de préserver l'ensemble. Il convient aussi de *marquer la distinction* entre l'original et la reconstruction ultérieure.
4. *Article 6*: La définition de «milieu» reste indéterminée. Nous estimons que ce milieu peut aussi changer, par exemple en ôtant ce qui est laid (car toute antiquité n'est pas forcément belle), des destructions non documentées, à condition que les *ajouts* répondent à toutes les exigences (dimensions, coloris, proportions...) et s'inscrivent harmonieusement dans le milieu existant. Nous ne devons pas ignorer le fait que le milieu a très rarement l'air achevé et qu'il évolue toujours avec le temps.
5. *Article 14*: Il est indispensable de faire preuve d'une plus grande souplesse conformément à la proposition de l'article 6. Nous voulons réitérer qu'en classant les monuments, ceux de moindre valeur (faisant partie de l'aspect d'une localité ou d'un ensemble de rues) peuvent subir des changements plus importants, surtout pour ce qui est de leur fonction, des matériaux de construction, etc.
6. Il est extrêmement important de donner une définition précise aux termes de *conservation* et de *restauration*. Ces derniers sont interdépendants et excluent toute possibilité de confrontation. Pourtant, il faut savoir les doser correctement suivant les cas et dans le cadre d'une «méthode différenciée». Les deux termes traduisent en sollicitude à l'égard des monuments. La conservation arrête la destruction, soigne les plaies, effectue une activité préventive contre d'éventuels nouveaux dommages. La notion de conservation nous fait penser à un objet intact. Par contre, la restauration est une étape ultérieure qui rétablit les pièces perdues ou

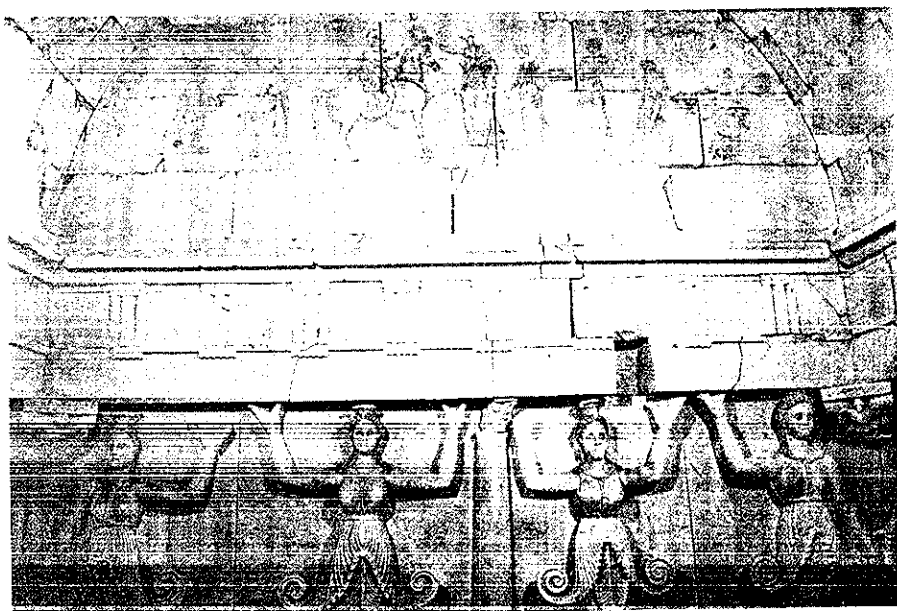
défaillantes suivant des paramètres fonctionnels et esthétiques déterminés. En d'autres termes, nous devons formuler plus clairement ces deux notions — la conservation et la restauration sont deux activités qui s'enchevêtrent et se complètent l'une l'autre, constituant une matière unique et complexe — le souci de la préservation des monuments de la culture.



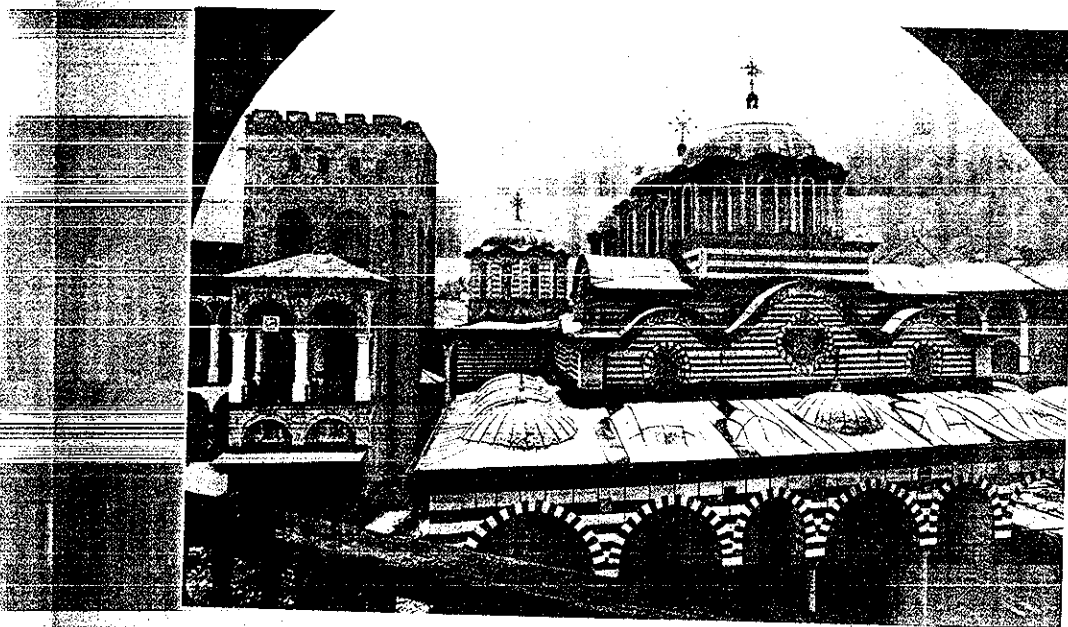
1. Tombeau de Kazanlak



3. Théâtre antique de Plovdiv



2. Tombeau Thrace près du village de Svechtari



4. Monastère de Rila

К 25-ЛЕТИЮ ВЕНЕЦИАНСКОЙ ХАРТИИ
/Резюме/

В докладе оцениваются результаты применения Венецианской хартии за прошедшие 25 лет.

Выражается мнение, что она играла положительную роль, способствовала научному и техническому сотрудничеству между народами и нациями во всем мире по проблемам охраны культурно-исторического наследия и его осмысления в современной жизни. Многие требования Хартии не утратили своего значения и по сей день. Указывается лишь на неполноту и неясность текстов, установленных в практике специалистами НРБ.

Болгарский национальный комитет ИКОМОС позволяет себе конкретно указать на неполноту и выступить с конкретными предложениями текстов и изменений. Подчеркивается необходимость в научных формулировках реставрационной и консервационной терминологии.

Summary

The report reviews the results of the implementation of the Venice Charter over the last 25 years

Its role is assessed as positive as it has contributed to the scientific and technological cooperation of the peoples and nations in the world on matters concerning the preservation of the cultural heritage and its integration into modern life. Many of the Charter's requirements are still relevant. Only inadequacies and ambiguities established as such by Bulgarian experts in their practical work are listed.

The Bulgarian National Committee for ICOMOS ventures to list the specific inadequacies and to suggest specific revisions and amendments. An emphasis is laid on the need for a scientifically formulated restoration and conservation terminology.

CANADA

Changing approaches to conservation education and training in Canada

prepared by ICOMOS Canada for the Lausanne General Assembly of
ICOMOS October 1990, for the sub-theme of Education and Training.

The climate for conservation of cultural heritage has changed dramatically in Canada in the last ten years. The purpose of our conservation work has shifted too — we're interested less in commemorating the cultural mile-posts in our history, and more in providing our society with a strength of purpose in the face of rapid change — with a sense of our time and place on the evolutionary continuum, in order to give our lives greater stability and meaning. With our shift in goals has come an accompanying shift in methods. We've become much less interested in the autocratic forces of preservation — restrictive laws and legislated controls and the requisite involvement of public authorities — than in mobilizing communities to identify and care for their heritage.

The measures most appropriate to community involvement focus on education and participation. These approaches also share certain characteristics:

1. An acceptance of *change as inevitable and desirable*, the goal of conservation being to ensure changes are managed for the benefit of all concerned;
2. A bias for developments which are *incremental* in nature, filling in and repairing where required, rather than automatically renewing;
3. A *collaborative approach* to the setting of goals and the choice of means, to bring the heritage and development communities together in definition and pursuit of common goals.

These approaches have taken many forms throughout Canada: the Main Street programmes of Heritage Canada operating in 70 towns across the country; the B.C. Government's Community Pride Programme «enabling» community members to succeed in the heritage field; the Ontario Government's efforts to enlist the province's amateur divers in protection of underwater archaeological

resources; the creation of a new generation of post-graduate conservation programmes across the country; the home renovation courses given by Heritage Montreal to hundreds of home-owners; the Ontario Government's development of technical training programmes for community members to raise standards of practice; the Federal Government's adoption of the FHBRO programme for the heritage buildings in its ownership and the growth of an «ACTION» network of teachers and educators in the youth/heritage field, just to name a few.

All these initiatives have one thing in common: their dependence, directly or indirectly, on training or education programmes for their success. This paper looks at the nature of these initiatives for those involved in professional practice, in community heritage initiatives and in bringing heritage understanding to the young.

1. *Professional Practice*

There are two main challenges facing present and future professionals.

1. *The study of conservation requires recognition of conservation as a discipline in its own right.*

The need for conservation training, once recognized in Canada has usually been dealt with by attaching it to other disciplines or activities such as anthropology or architecture, as a secondary focus.

This approach has allowed conservation courses to be introduced into universities and colleges through existing departments relatively easily, as the extension programmes of established universities are not subject to the same degree of scrutiny as those proposed within more conventional academic channels. This approach also recognizes that for many students, conservation activity may not be a full-time career, but rather a speciality within a wider discipline.

At the same time, however, treating conservation as a secondary focus within other programmes may not provide the opportunity to achieve the broader impact sought by those in the movement. As the conservation field broadens, people increasingly are being asked to work in environments where they are isolated from other conservation professionals, and must rely on their own initiative and judgment on a wide range of conservation issues. This demands a different kind of self-confidence in conservation theory and practice than

that required for those earlier practitioners who worked at specialized tasks in specific government agencies. Accordingly, in many minds, the next step in improving the capacity of professionals to meet these changing demands should be the consolidation of scattered courses and programmes under the unifying umbrella of independent conservation programmes.

This will allow conservation to develop not only as a craft and a secondary profession, but also as a primary profession and a field of academic inquiry — as a discipline in and of itself.

Steps in this direction are being taken by a number of universities, notably the University of Montreal and the Technical University of Nova Scotia in the area of architectural conservation; Carleton University and Trent University in the area of cultural resource conservation; and the Universities of Calgary and Victoria in building on the base established by their extension programmes.

2. *The growing interest in achieving conservation goals through wider involvement of those affected has resulted in a shift in role for the professional.* Formerly viewed as experts, decreeing what should be saved and how, conservators are now often seen as facilitators, assisting communities to make similar decisions in defense of their heritage.

Those working in the new fashion accordingly require new skills — those of the facilitators — to equip them to help communities to make the various conservation judgments required.

However, these skills, and the practitioners adopting them, are often viewed by expert colleagues with much suspicion. The focus of their distrust is really the public itself, whose energies and capacities the facilitators are meant to catalyze. This distrust, though misplaced, is hard to overcome, and it is the largest obstacle to increasing the impact of these initiatives. It will not be overcome until contemporary professionals accept the view that working with motivated and concerned groups is more rewarding than working in isolation, and linked to results of greater permanence. As a society, we can't afford any other approach: there aren't enough public funds available to conserve our heritage without enlisting the direct support of those most responsible for the daily care of that heritage.

2. The Community

As we have seen, without any doubt, one of the most valuable Canadian contributions to the conservation movement has been the democratization of the movement, its involvement of new clients and the broadening of the notion of heritage itself.

In other words, Canada has moved from an emphasis on top-down, government-managed prescriptions, to approaches based on grass-roots, bottom-up involvement and action. The reasons for this shift are numerous. Admittedly, some are negative: for example, a reluctance on the part of politicians to advocate measures which would compromise commitments to property rights in the eyes of conservative voters. Or equally, a reluctance to confront the difficulties of developing national policy in a country which enshrines responsibility for property rights at the regional (i.e. provincial) level. But most are positive: a realization that heritage is best cared for by those who have a personal stake in its survival, and a growing confidence in the practices and successes of the alternative approaches.

Success in this new milieu has required those in the movement to abandon specialist language, to clarify their objectives and to work within a framework of individuals promoting a range of legitimate municipal mandates. These include elected officials and municipal civil servants, the merchant community, developers, and the expert consultants: architects, engineers, traffic consultants, etc.

The focus of change here has been efforts to train or educate the larger public. Among groups adopting this approach, Heritage Canada's Main Street programme has had a critical impact. This revitalization programme, focused on the commercial heart of Canadian downtowns and based on the presence of a professional facilitator (engaged by a community for a 3-year period) has encouraged merchant communities to develop strategies designed to improve business success, to channel development in appropriate directions and to build on the heritage character of downtown buildings.

The Main Street training programmes have promoted understanding that the long-term health of the downtown design environment owes most to the ability of individual merchants to identify the success of their businesses with the image of their buildings, and with the value of collective action in pursuit of common goals.

Similarly, the Government of British Columbia's Community Pride Program has attempted since 1988, through provision of an ongoing series of community workshops, to assist the community's heritage leaders in developing workable strategies to achieve their goals in complex political environments.

Another useful initiative in this area has been an Ontario Government programme which provides technical training to members of community heritage advisory groups, so that their improved awareness will help professionals and contractors alike achieve higher standards of work. This training is mandatory for those who wish to receive grant assistance from the Ontario government; though resisted at first, demand for these courses now exceeds supply. Through this programme, heritage advocates in over 200 communities have been assisted to improve their technical understanding.

The same goals have been achieved without government involvement, through the efforts of Heritage Montreal, a locally based charitable foundation with a conservation mandate. Their ongoing series of home renovation seminars has brought appropriate technical skills and philosophical understanding within the reach of thousands of motivated home-owners.

A last example, again within government, is the approach adopted by the Marine Heritage Conservation Programme of the Ontario Government to the problem of amateur divers looting underwater wrecks of archaeological value. Rather than increase the severity of penalties for abuse of the law prohibiting such activity, or increase policing of such wrecks, the Eastern Ontario Programme enrolled hundreds of divers in archaeological training programmes — ultimately enlisting them as community of allies, interested in documenting and studying rather than plundering the province's underwater resources.

As previously noted, the recent democratization of the conservation approach has required professionals to emerge from their ivory towers and to learn to promote their ideas on the basis of their mainstream acceptability. This has required rethinking training programmes less in terms of their content, than in terms of their emphasizing decision-making processes capable of co-ordinating a wide range of competing interests.

5. Heritage Education for the young

Efforts to increase the sensitivity of the young to heritage reinforce the same point. Only through bringing heritage consciousness to the young can we expect to see individuals of greater conscience and responsibility relative to the needs of their milieu.

In the last years, a multitude of training tools, reference manuals and teaching kits have been produced. The effect of these efforts has been felt within school curriculums which have begun to accord the heritage message a larger place.

However, these successes, isolated and limited in scope, fall short of stimulating the processes necessary to help the young to integrate a conservation approach within their lives. Exchange programmes among the young of various countries could be a powerful means to improve this situation by encouraging greater heritage awareness and stimulating curiosity, acceptance and ultimately understanding for the lives of others. As well, to respond to the needs of teachers and youth educators working with the young, and to remain in contact with each other and their activities, the Action/Youth and Heritage network was initiated by the Heritage Canada Foundation. By means of a newsletter and an accompanying Directory of pertinent activities, tools and publications, interested individuals have been encouraged to take part and share their experiences.

Conclusion:

In Canada, our built heritage is modest in antiquity and richness. Without the preoccupation occasioned by the numerous monuments of the old world, our approach has been freed to focus on the commonplace elements which define the particular identities of our towns and villages and make up the fabric of our communities; conservation has inevitably become a means to knit these communities together in common regard for past values.

This realization encourages speculating on an emerging role for ICOMOS Canada. This paper has documented the emergence of important training initiatives in the recent development of conservation in Canada. These initiatives — be they courses, university programmes, community workshops — require coordination to efficiently respond to growing and changing needs, in the face of limited funds and growing expectations. ICOMOS Canada could play an important role in providing this information. ICOMOS Canada

already acts as a source of information; it also provides a forum for people to meet and exchange. Perhaps we've reached the point where ICOMOS Canada could become a central co-ordination point for managing integration of all the ideas, approaches and initiatives described here within a national conservation framework.

For further information about the programmes mentioned in this paper, please write to:

1. Main Street Canada
(downtown revitalization)

c/o Gordon Fulton, Director
Main Street Canada
P.O. Box 1358, Station B
Ottawa, ON K1P 5R4

2. Community Pride
(community heritage workshops)

c/o Catherine Campbell
B.C. Community Pride Programme
103 - 1216 Broad Street
Victoria, B.C. V8W 2A5

3. Heritage Montreal
(community education)

c/o Dinu Bumbaru, Executive Director.
Heritage Montreal
406, rue Notre-Dame est
Montréal, QC H2Y 1C8

4. Ontario Government
(community technical training)

c/o Gail Sussman/Susann Myers
Technical Advisers
Ministry of Culture & Communications
77 Bloor Street West, 2nd floor
Toronto, ON M7A 2R9

5. Ontario Government
(underwater archaeology programme)

c/o Peter Engelbert/Phill Wright
Marine Heritage Conservation Prog.
Ministry of Culture & Communications
Eastern Region, Room 1105
1 Nicholas Street
Ottawa, ON K1N 7D7

6. Post-graduate conservation programmes

c/o Alastair Kerr, Chairman
ICOMOS Canada Education
& Training Committee
P.O. Box 737, Station B
Ottawa, ON K1P 5R4

7. Federal Heritage Buildings
Review Office (FHBRO)

c/o Margaret Archibald
Executive Secretary, F.H.B.R.O.
Terrasses de la Chaudière
Ottawa, ON K1A 0H3

8. «Action/Youth & Heritage»
(network of youth educators
and teachers involved with heritage)

c/o Hélène Deslauriers
Heritage Canada Foundation
P.O. Box 1358, Station B
Ottawa, ON K1P 5R4

*Hélène Deslauriers, Herb Stovel
for ICOMOS Canada*

This paper was prepared with written assistance from Julian Smith and Dinu Bumbaru, and on the basis of interviews with Alastair Kerr, Catherine Campbell, Peter Engelbert and Gail Sussman.

CANADA

Nouvelles orientations pour les programmes d'éducation et de formation en conservation au Canada

*préparé par ICOMOS Canada pour l'Assemblée générale d'ICOMOS à
Lausanne en octobre 1990, pour le sous-thème éducation et formation.*

Le monde de la conservation a profondément changé durant les dix dernières années au Canada. Dans un contexte où les changements, dans nos sociétés se font à toute vitesse, le travail de sensibilisation à la conservation se transforme. Il s'agit de moins en moins de glorifier les temps passés et davantage de développer des moyens pour faire face à ces changements. L'objectif consiste, de ce fait, à donner à notre existence un peu plus de stabilité et de signification en la contextualisant dans l'évolution de l'être humain.

Ce changement d'objectif a entraîné inévitablement un changement dans la façon de pratiquer la conservation et dans le choix des actions à poser. Il apparaît davantage utile et efficace de sensibiliser et de mobiliser des communautés afin qu'elles prennent soin elles-mêmes de leur patrimoine plutôt que de laisser l'entière responsabilité de cette démarche à l'Etat. L'éducation et la participation remplacent ainsi, progressivement, les mesures coercitives des lois et des règlements.

De cette approche de la conservation découlent donc certains principes:

1. L'acceptation du changement comme inévitable voire souhaitable dans la mesure où ces changements se font de façon harmonieuse et pour le bénéfice de tous;
2. L'acceptation aussi, d'autre part, que ce changement doit se faire progressivement, en misant sur la conservation de ce qui est en place et non sur le renouvellement complet et continu;
3. L'obligation de développer un climat de collaboration afin que la sauvegarde de l'identité d'un groupe ou d'une communauté et leur croissance économique se fassent en fonction d'objectifs communs de qualité de vie.

Ces changements dans le monde de la conservation ont pris différentes formes un peu partout au Canada: le programme «Rues principales» de la Fondation Héritage Canada qui opère dans 70

villes à travers le pays, le programme «Community Pride» du gouvernement de la Colombie-Britannique, basé sur les capacités des gens du milieu, les efforts du gouvernement de l'Ontario pour s'associer avec les plongeurs amateurs dans la sauvegarde des ressources archéologiques sous-marines, la création de plusieurs programmes universitaires de deuxième cycle touchant la conservation du patrimoine, les cours de rénovation de maisons donnés pour Héritage Montréal et ouverts au grand public, le programme «FHBRO» du gouvernement fédéral permettant la réalisation de meilleures interventions sur les propriétés de l'Etat, le développement du réseau «Action Jeunesse et Patrimoine» permettant la circulation des informations entre ceux qui interviennent auprès des jeunes n'en sont que quelques exemples.

Cette nouvelle façon d'aborder la conservation répond donc à un besoin d'efficacité de nos actions. Cependant elle affecte déjà et affectera encore davantage dans le futur nos méthodes de travail et, par le fait même, la formation nécessaire aux professionnels pour réaliser leurs objectifs. Nous verrons donc dans ce qui suit quelles sont les démarches déjà entreprises et les conséquences sur le développement de la formation en conservation.

Partie 1. La formation des professionnels

Comme on peut le constater, plusieurs défis attendent les professionnels de la conservation. Le plus important consiste à faire reconnaître la conservation comme une discipline à part entière. En effet, trop souvent celle-ci ne constitue qu'une activité secondaire d'une discipline déjà reconnue dans les universités que se soit l'architecture, l'anthropologie ou l'histoire. En plus de renforcer l'idée que la conservation peut n'être qu'une préoccupation «à temps partiel» de l'étudiant ou du futur praticien, cette façon d'introduire la conservation dans les universités — en extentionnant des programmes déjà existants — ne garantit pas la cohérence et la qualité du contenu de ces cours.

De ce fait, les objectifs même de la formation en conservation ne peuvent être véritablement servis parce qu'ils doivent être constamment soumis aux contraintes de la discipline maîtresse. Cette dispersion des cours sur la conservation du patrimoine entraîne aussi un isolement des professionnels eux-mêmes. Ceci a enfin pour effet de décourager celui qui veut se perfectionner ou poursuivre sa formation en conservation. L'obligation de s'intégrer à une discipline

particulière constitue souvent un obstacle. C'est pourquoi on sent se dessiner un besoin de plus en plus urgent de mettre sur pied des programmes indépendants de conservation — gestion des ressources, pratiques multidisciplinaires ou du moins de regrouper, sous un même chapeau, les cours déjà offerts.

Certaines étapes ont déjà été franchies dans cette voie: création d'un programme de conservation en architecture à l'Université de Montréal et à la Technical University of Nova Scotia; mise sur pied du programme de conservation des ressources culturelles aux universités de Carleton et de Trent ainsi qu'à celles de Calgary et de Victoria.

Education des communautés

Comme nous l'avons vu précédemment, l'une des contributions les plus valables du Canada au mouvement de conservation est, sans contredit, cet effort de démocratisation du mouvement, l'ouverture de celui-ci à de nouvelles clientèles et l'élargissement de la notion même du patrimoine. En d'autres mots, nous sommes passés, au Canada, d'une approche de la conservation du haut vers le bas, c'est-à-dire de l'Etat responsable, maître-d'œuvre et contrôleur à une approche du bas vers le haut plus respectueuse des besoins et des préoccupations du milieu, mais aussi plus engageante pour les citoyens.

Cette transformation ne se produit pas sans raison. Bien sûr, les politiciens plus particulièrement au niveau municipal, hésitent à utiliser des mesures de contrôle qui affectent la propriété privée et les droits individuels et irritent ainsi une partie de leurs électeurs. D'autre part, les gouvernements nationaux ont eux aussi des difficultés à développer des politiques dans ces domaines qui sont généralement de juridiction plus régionale ou municipale. Mais plus encore, tant les gouvernements que les citoyens constatent progressivement que le patrimoine peut très bien être géré par les détenteurs eux-mêmes, ceux qui s'y identifient et pour qui la sauvegarde de ce patrimoine est essentielle. C'est dans cet esprit que se sont multipliées, avec succès généralement, ces démarches alternatives.

Pour réussir dans ces expériences, il a fallu que les professionnels élaborent de nouvelles approches de la conservation c'est-à-dire des façons différentes de communiquer, de sensibiliser et même de pratiquer leur discipline. Un vocabulaire plus accessible, une définition plus claire de nos objectifs et de la nécessité de conserver ont permis

de rejoindre des gens qui, tout en ayant une action directe sur le patrimoine, ne se sentaient pas nécessairement concernés par la conservation. Nous parlons ici des élus et fonctionnaires municipaux, des commerçants d'une communauté, des développeurs, des architectes, ingénieurs, etc.

C'est donc dire que de plus en plus d'efforts ont été mis à «former» et à «éduquer» le grand public. Dans cette démarche, le programme Rues Principales a eu sans contredit un impact déterminant. Ce programme de revitalisation d'artères commerciales traditionnelles, basé sur la présence d'un chargé de projet travaillant pendant trois ans sur le terrain, nous a permis de comprendre la réalité de ces collectivités aux prises avec leurs préoccupations de développement économique et d'élaborer ainsi des méthodologies de sensibilisation réalistes et bien adaptées aux besoins de ces groupes. En Ontario, le gouvernement a pour sa part mis en place un programme d'aide technique pour les groupes consultatifs sur le patrimoine (Heritage Advisory Group). Cette aide permet aux professionnels et aux entrepreneurs de réaliser des interventions de haute qualité.

Il en est de même du programme FHBRO. Cette politique, mise en place par le gouvernement fédéral en 1987, est assortie d'une importante composante de formation fournie aux gestionnaires et aux responsables de projets et aux employés qui ont à intervenir sur les propriétés. Cette formation est basée sur des mises en situation simulant des cas réels d'intervention. En plus de recourir à une approche par la base, ce programme de formation est fondé sur la notion de consensus entre tous les groupes et individus concernés par le projet. Ce consensus doit se faire tant sur l'évaluation même du bâtiment ou du site que sur les actions à poser et aucune décision n'est prise tant que tous les points n'ont pas fait l'objet d'une entente. D'autres opérations telles le programme «Community Pride» de la Colombie-Britannique, les cours de rénovation de maisons donnés par Héritage Montréal entre autres, ont aussi contribué à rejoindre et à sensibiliser de nouvelles clientèles.

Cette orientation de démocratisation a forcé les professionnels à sortir de leur tour d'ivoire, à être davantage à l'écoute et à devenir de meilleurs communicateurs afin de vulgariser et de rendre accessible leur savoir. Mais elle nous a surtout demandé de repenser la formation moins en termes d'actions ponctuelles et davantage en termes

de processus, c'est-à-dire de cheminement continu ponctué d'étapes. Elle nous a aussi permis de découvrir l'intérêt de travailler avec les gens du milieu préoccupés par leur environnement et désireux de s'impliquer. La réponse de ces groupes et leur implication nous amènent à une seule et même conclusion: le travail est trop considérable et les fonds publics trop restreints pour se permettre de mettre de côté le support et l'énergie des utilisateurs de ce patrimoine.

Education des jeunes

C'est dans cette même foulée que se situent les efforts accrus déployés pour la sensibilisation des jeunes au patrimoine. Pour en faire des individus plus conscients et des citoyens plus responsables de leur milieu, il faut, dès leur plus bas âge, les sensibiliser à la conservation.

Une multitude d'activités, d'outils pédagogiques et de documents de référence ont été produits, à cet effet, dans les dernières années. L'impact s'est aussi fait sentir dans le contenu même des curriculum, où l'on fait davantage de place au patrimoine. Il reste cependant un grand pas à franchir pour véritablement parler de succès auprès des jeunes. Ces actions sont trop souvent ponctuelles et laissées à la seule initiative d'individus qui se sentent, de leur part, isolés et peu supportés. Il y a donc nécessité de réfléchir plus en profondeur sur le sujet, d'élaborer des méthodologies et des processus permettant de rejoindre les jeunes partout où ils sont, de les intéresser à leur histoire et à leur identité et d'intégrer cette notion de conservation dans leur vie de tous les jours. La création de programmes d'échanges entre jeunes de différents pays peut aussi s'avérer un moyen très efficace pour mieux leur faire connaître leur propre patrimoine et pour développer une curiosité et une acceptation de celui des autres.

Pour répondre au besoin des intervenants (ceux qui œuvrent auprès des jeunes) d'être en contact les uns avec les autres et d'être au courant des activités de leurs collègues, le réseau «Action Jeunesse et Patrimoine» a été mis sur pied. Par l'entremise d'un bulletin de nouvelles et d'un répertoire des activités, des outils et des publications concernant les jeunes et le patrimoine, les personnes intéressées peuvent échanger entre elles, faire part de leur expérience et en connaître davantage sur le sujet.

Conclusion

Au Canada notre patrimoine peut sembler moins important en quantité et moins spectaculaire que dans d'autres parties du monde. Dégagés de cette préoccupation d'avoir à conserver et à entretenir un très grand nombre de monuments, nous avons pu développer notre réflexion et nos actions sur d'autres aspects de notre patrimoine et, entre autres, sur la mise en valeur de la diversité et du caractère particulier de nos villes et villages.

Cette évaluation de la situation nous amène, en conclusion, à définir un rôle pour ICOMOS Canada. On a pu constater l'émergence de multiples initiatives dans le monde de la formation en conservation. Tout ceci — cours, programmes universitaires, sessions de formation du milieu — ne peut se faire sans une bonne coordination afin d'éviter le dédoublement du travail et d'assurer une réponse efficace à tous les besoins. Les énergies et les fonds étant limités et les attentes de plus en plus grandes il nous faut être très vigilants dans l'octroi de nos ressources financières.

C'est ici qu'ICOMOS Canada peut vraisemblablement jouer un rôle important. ICOMOS constitue déjà un véhicule d'informations; il est aussi un forum où les gens se rencontrent et échangent. Il peut devenir davantage l'endroit de concertation et de coordination de toutes ces initiatives en formation, le lieu où sont discutées et intégrées toutes ces nouvelles idées dans une perspective globale et nationale de développement de la conservation.

Pour plus d'informations au sujet des programmes mentionnés dans le texte, adressez-vous à:

1. Rues Principales Canada (revitalisation des centres-villes) a/s Gordon Fulton, directeur
Main Street Canada
P.O. Box 1358, Station B
Ottawa, ON K1P 5R4
2. Community Pride (ateliers de sensibilisation au patrimoine) a/s Catherine Campbell
B.C. Community Pride Programme
103 — 1216 Broad Street
Victoria, B.C. V8W 2A5
3. Héritage Montréal (éducation de la communauté) a/s Dinu Bumbaru, directeur général
Héritage Montréal
406, rue Notre-Dame est
Montréal, QC H2Y 1C8

4. Gouvernement de l'Ontario
(atelier de formation technique)

a/s Gail Sussman/Susann Myers
Technical Advisers
Ministry of Culture & Communications
77 Bloor Street West, 2nd floor
Toronto, ON M7A 2R9

5. Gouvernement de l'Ontario
(programme d'archéologie
sub-aquatique)

a/s Peter Engelbert/Phill Wright
Marine Heritage Conservation Prog.
Ministry of Culture & Communications
Eastern Region, Room 1105
1 Nicolas Street
Ottawa, ON K1N 7D7

6. Programme de 2^e cycle
en conservation

a/s Alastair Kerr, président
ICOMOS Canada, comité d'éducation
et de formation
P.O. Box 737, Station B
Ottawa, ON K1P 5R4

7. Bureau d'examen
d'édifices fédéraux
du patrimoine (FHBRO)

a/s Margaret Archibald
Executive Secretary, F.H.B.R.O.
Terrasses de la Chaudière
Ottawa, ON K1A 0H3

8. Action Jeunesse et Patrimoine
(réseau d'intervenants
auprès des jeunes)

a/s Hélène Deslauriers
Fondation Héritage Canada
Case postale 1358, succursale B
Ottawa, ON K1P 5R4

*Hélène Deslauriers
pour ICOMOS Canada
Herb Stovel*

Ce texte a été préparé grâce à l'assistance de Julian Smith et de Dinu Bumbaru et avec la collaboration de Alastair Kerr, Catherine Campbell, Peter Engelbert et Gail Sussman.

Summary

The field of conservation has considerably changed in Canada during the past ten years. It seems more useful and efficient to raise the awareness and to mobilize local authorities to take care themselves of their heritage than to abandon all the responsibility of it to the State. This delegation of authority can be realised through the education of communities and professionals at all levels. This in turn implies that in education, conservation must be conceived as a discipline in its own right rather than as an annex of architecture, history or even anthropology.

In order to encourage professionals engaged in conservation work with local authorities, various efforts are made such as setting up training cycles. As the heritage may seem of lesser importance in quantity in Canada our thoughts went to the enhancing of the diversity of the particular character of our towns and villages.

ICOMOS is essentially a means of information. It could become the instrument of coordination of all initiatives in the field of education as well as the platform for discussions on conservation development.

CZECHOSLOVAKIA - TCHECOSLOVAQUIE

ICOMOS - un quart de siècle d'existence

I. Bilan et avenir

I.1. Bilan

La fondation du Conseil international des monuments et des sites ICOMOS en 1965 a constitué une plate-forme organisationnelle pour la coopération internationale dans la sphère de la protection du patrimoine culturel immobilier. Dès le début même, la Tchécoslovaquie était membre de l'ICOMOS et son représentant travaillait au cours de la première décennie au sein du Comité exécutif. En Tchécoslovaquie ont été réunies les conditions sociales fondamentales permettant de réaliser la protection des monuments culturels et des sites historiques, en publiant en 1958 et en 1987 les lois nécessaires, en constituant la structure organisationnelle et en assurant l'exercice et la surveillance professionnelle lors de la protection du patrimoine culturel. La restauration des monuments culturels est devenue partie intégrante du plan d'économie nationale. La fonction du Comité tchécoslovaque de l'ICOMOS consiste donc surtout dans son rôle de coordinateur et de médiateur de la coopération internationale. Les représentants du Comité ont participé à toutes les huit assemblées générales de l'ICOMOS, y compris les colloques organisés à leur occasion.

Au cours de la période écoulée, la Tchécoslovaquie a organisé sous l'égide de l'ICOMOS 13 colloques et réunions professionnels de caractère international. Le plus important parmi eux était le colloque international Régénération des villes historiques en 1966, Prague-Levoca (y fut adoptée ladite Charte de Levoca), le colloque international Vie nouvelle dans les sites historiques en 1976, Prague-Bratislava, le colloque international Jardins historiques et le présent en 1977, Prague-Kromeriz et le colloque international Nouveau rôle des châteaux forts et des châteaux dans la vie de la société en 1980, Prague-Bratislava. Les spécialistes tchécoslovaques ont travaillé dans des comités spécialisés internationaux de l'ICOMOS pour l'architecture vernaculaire, la photogrammétrie, les jardins historiques, les villes historiques et la formation et ont participé à la formulation de la Charte de Florence sur les jardins historiques et

de la Charte de Washington sur les villes historiques. Un représentant de la Tchécoslovaquie a participé en 1975 à Varsovie à la préparation de la Recommandation de l'UNESCO concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine (Nairobi 1976) et à la consultation internationale des experts de l'UNESCO/ICOMOS à Albena en 1989 sur la protection des zones historiques des grandes villes.

Le Comité tchécoslovaque de l'ICOMOS a examiné ses activités en 1980 et un ensemble de rapports, sous le titre 15 ans de l'ICOMOS, a été publié dans le numéro 4/1981 de la revue *Monuments et nature* (en tchèque).

Lors de sa fondation en 1955, 25 pays étaient membres de l'ICOMOS en sa qualité d'organisation internationale. En 1990, le nombre des pays participants a triplé et tous les continents y sont représentés. De ce fait, ses activités deviennent plus difficiles, complexes et onéreuses. Dans ces conditions, il est indispensable de mettre l'accent sur les aspects organisationnels et d'information du travail de l'ICOMOS.

Tenant compte du bilan de la période passée, nous présentons les suggestions suivantes pour l'activité de l'ICOMOS:

- Les 25 ans de l'ICOMOS constituent une période historique exigeant une évaluation systématique. Cet examen devrait se dérouler en coopération des comités nationaux et du centre de l'ICOMOS. Nous suggérons la constitution d'un conseil de rédaction permanent près du centre de documentation UNESCO/ICOMOS à Paris qui publierait régulièrement des rapports d'évaluation et des informations sur l'activité de l'organisation dans son ensemble et de ses comités spécialisés.
- Pour informer les membres, il serait utile de publier tous les trois ans un répertoire de tous les membres de l'ICOMOS, sous forme d'un fichier d'adresses, de préférence à l'occasion de la tenue de l'Assemblée générale de l'ICOMOS.

1.2. Avenir

Dans le futur, il est indispensable de conserver et de renforcer, à l'échelon international, le prestige professionnel et social de l'ICOMOS. Les activités de l'organisation internationale seront conditionnées par des corrélations plus larges, à savoir par le développement politique, culturel, économique et écologique dans le monde. A

la base des activités de l'ICOMOS sera le programme de l'UNESCO «Décennie mondiale du développement culturel» (1990-2000), dans lequel l'ICOMOS pourrait participer à plusieurs programmes internationaux de coopération. La situation écologique en dégradation, les économies nécessaires en énergie et matières premières devraient inciter la sphère technologique à la mise au point de moyens de conservation assurant une longue vie des réparations des édifices et ensembles historiques. L'orientation unilatérale de la société vers le progrès scientifique et technique exige la culture de l'homme et son orientation vers une vie culturelle pleine de sens tout en respectant, valorisant et utilisant le patrimoine culturel de l'humanité. La division en Etats économiquement évolués et en pays en développement rend nécessaire l'assistance technique et économique aux pays plus pauvres aussi dans la sphère de la protection du patrimoine culturel. La base d'information et la transmission rapide des informations serviront d'instruments de la communication et de l'entente objective.

Compte tenu de l'évolution prévue, nous présentons les suggestions suivantes:

- Elargir et renforcer la base des membres de l'ICOMOS et chercher de nouvelles formes de l'acquisition des moyens financiers permettant le fonctionnement (pour l'organisation de programmes d'experts et de l'assistance technique, contributions des Etats membres, etc.). Augmenter le nombre des comités internationaux spécialisés, pour couvrir d'autres domaines d'actualité (par ex. comité pour l'architecture industrielle, comité pour l'architecture moderne, etc.).
- Constituer le groupe régional de l'ICOMOS pour l'Europe de l'Est.
- Collaborer avec l'UNESCO au programme «Décennie mondiale du développement culturel». Coopérer aux documents internationaux de l'UNESCO.
- Aider les pays en développement et les pays pauvres — sur les plans organisationnel, technique et matériel lors de la constitution du système de la protection du patrimoine culturel (établissement du répertoire, législation, aspects idéo-professionnels, techniques et technologiques de la conservation, assistance financière et de production).

- Renforcer l'institut du Patrimoine mondial culturel et naturel. Étendre la participation des Etats au répertoire des monuments culturels et naturels mondiaux, organiser l'assistance technique lors de leur sauvegarde. Déployer la publicité, la popularisation et le tourisme en corrélation avec l'ensemble des monuments culturels et naturels mondiaux.
- Souligner l'importance de la journée internationale des monuments et des sites dans chaque pays et la rehausser à une plateforme politique.
- Agir sur les représentants politiques des Etats, régions et communes pour réaliser une politique de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel dans le cadre du plan économique national.

2. Charte de Venise

Même aujourd'hui, au bout de 25 ans, la Charte de Venise constitue un document intégral fondamental résumant les principes de la conservation et de la restauration des monuments et des sites. Ces principes sont pour la plupart respectés en Tchécoslovaquie. La Charte est d'actualité dans sa mission fondamentale — conserver le patrimoine culturel aux générations futures.

Au cours des années 60 et 70, l'entretien du fond des monuments a été négligé, en contradiction avec l'article 4 de la Charte, ce qui se manifeste actuellement de manière négative sous forme de sommes accrues nécessaires à la restauration des monuments et entraîne de graves difficultés pour l'économie nationale.

Le principe de la conservation du monument dans son milieu, conformément à l'article 7, n'est pas toujours respecté quant à la sauvegarde de l'architecture vernaculaire dans les sites ruraux. Ainsi par exemple en Slovaquie une plus grande attention a été consacrée au transfert des monuments vers des musées dans la nature (skanzen) qu'à leur protection «in situ».

Des problèmes apparaissent également lors de la mise en œuvre de l'article 9 qui indique que la restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. On assiste à de très nombreuses adaptations dans les rez-de-chaussée des immeubles où des sociétés commerciales procèdent à des rénovations plus fréquemment que cela n'est en réalité nécessaire pour le bien des monuments.

Il faut constater que l'article 11 de la Charte exigeant le respect des apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument ne s'applique que lentement dans la pratique. Pourtant, la Charte de Venise a joué aussi dans ce domaine en Tchécoslovaquie un rôle important.

Les principes des soins consacrés aux sites historiques conformément à l'article 14 ont été étendus par la Charte de Washington sur la sauvegarde des villes historiques. Ils devraient être complétés en plus par des principes concernant la sauvegarde, l'assainissement, l'aménagement et la mise en valeur des sites ruraux.

Le principe de la documentation des travaux de conservation et de restauration selon l'article 16 est respecté en Tchécoslovaquie, toutefois fait défaut un répertoire central des travaux de documentation effectués.

Au cours des 25 dernières années, la théorie de la conservation et de la restauration des monuments et sites culturels s'est élargie de certains nouveaux aspects dont nous citons par exemple :

- La notion du monument en tant que document de l'histoire et de l'art comprend également les documents de la science, de la fabrication et de la technique (donc des monuments de caractère extra-artistique).

- La notion de la protection d'un monument isolé s'est élargie non seulement pour comprendre la protection du site, mais il s'avère nécessaire de protéger aussi la structure historique des sites dans les régions et les Etats.

- Lors de la transformation des sites et du paysage, il est indispensable de respecter le principe de la continuité.

- La régénération des sites et du paysage doit être conçue comme une partie intégrante de la planification dans l'espace et dans la société.

- La protection et la création de l'environnement apparaissent comme un phénomène nouveau. La protection des monuments devient partie intégrante de la création de l'environnement. On assiste au passage de la conservation des sites à leur régénération.

- La valeur du monument s'étend pour inclure une valeur «universelle», donc mondiale. Les monuments culturels appartiennent à l'humanité tout entière et leur protection cesse d'être une affaire

intérieure des Etats respectifs. Les monuments exceptionnels sont protégés selon la convention de l'UNESCO de l'année 1972 en tant que patrimoine mondial culturel et naturel.

C'est à partir de ces nouveaux aspects qu'il faut enrichir la théorie de la conservation et de la restauration des monuments.

Compte tenu des nouveaux aspects de la protection des monuments culturels et des sites historiques, nous présentons *la suggestion* fondamentale suivante pour le travail futur de l'ICOMOS:

— Il est désirable, lors de l'organisation des colloques internationaux, de consacrer l'attention aussi aux thèmes relatifs à la théorie de la protection et des soins à assurer aux monuments et aux sites, aux conditions spécifiques de la protection des espèces respectives des monuments et aux particularités de la protection des sites et du paysage.

3. Expérience et formation

La protection, la valorisation et la publicité en matière du patrimoine culturel font appel à un large éventail de disciplines techniques spéciales, comme l'indique d'ailleurs l'article 2 de la Charte de Venise. C'est dans ces disciplines qu'il est indispensable d'acquérir l'expérience professionnelle et d'assurer la formation continue des spécialistes. Il faut obtenir un rapport positif de base envers une approche positive de principe fondamentale de la protection des monuments et des sites tant auprès du grand public qu'auprès des organes administratifs et politiques responsables du développement des communes, des régions et de l'Etat. La formation joue dans ce sens un rôle irremplaçable.

Le processus de la formation doit être développé à plusieurs niveaux:

Dans l'instruction scolaire, au niveau des écoles fondamentales et secondaires, il est nécessaire de renforcer le rôle de l'éducation esthétique et l'accès de la jeunesse au patrimoine culturel. Aux écoles supérieures et aux écoles secondaires techniques, il est désirable d'assurer un enseignement pour les spécialistes respectifs. Les connaissances des spécialistes avec formation supérieure, ayant acquis la pratique, doivent être approfondies par leur participation à des cours postuniversitaires au niveau national et international.

Dans l'éducation extrascolaire, il faut sensibiliser l'opinion publique au moyen des médias pour qu'elle s'intéresse aux sites dans lesquels vivent les citoyens, pour qu'elle respecte le patrimoine historique

des générations passées, les monuments culturels et le caractère esthétique du milieu des sites et du paysage, en tant que phénomène national. L'extension du tourisme à l'échelon international constitue un élément important permettant de faire la connaissance du patrimoine culturel.

Pour conserver le patrimoine culturel, il faut gagner les responsables de l'appareil directeur et les représentants politiques des communes, des régions et de l'Etat. Plus efficaces que des cours de formation sont des actions permettant de faire la connaissance des monuments culturels d'autres villes et Etats et de réunir l'expérience portant sur l'organisation et la réalisation de la conservation et de la restauration de ces valeurs culturelles.

Compte tenu de l'expérience réunie relative à la formation visant le respect et la promotion du patrimoine culturel, nous présentons *les suggestions* suivantes pour le travail de l'ICOMOS:

— Considérer le comité international pour la formation, qui devrait élaborer son programme d'activité future, comme centre de coordination en matière de formation.

— Approfondir la formation de spécialistes avec instruction supérieure par des études postuniversitaires et introduire des spécialisations par disciplines dans le cas des architectes, des ingénieurs et d'autres experts.

— Inclure, outre la formation de spécialistes du niveau secondaire et supérieur, des programmes de formation attrayants dans l'enseignement aux écoles fondamentales et secondaires, conformément au programme de l'UNESCO Décennie du développement culturel.

— Stimuler la fondation d'organisations bénévoles pour la protection des monuments dans les communes, régions et pays.

— Organiser l'échange de spécialistes et de représentants politiques des villes, des communes et de l'Etat au niveau international, étendre le jumelage des villes et l'échange de l'expérience acquise sur le plan gouvernemental et non gouvernemental.

Comité tchécoslovaque ICOMOS
Prague 1989

Summary

ICOMOS - Twenty Five Years of Existence

1. Balance and future

Twenty five years of ICOMOS is a historical period requiring systematic evaluation. We recommend the setting up of an editorial board to fulfil this mission operating within the UNESCO/ICOMOS Documentation Centre. In the future it will be necessary to broaden the ICOMOS membership, to cooperate with the UNESCO programme World Decade of Cultural Development, to endorse the importance of the world cultural heritage and to help economically weak and developing countries in the introduction of an effective system of care of their cultural heritage.

2. Charter of Venice

The Charter remains the comprehensive basic document summing up the principles of monuments and sites. Over the past 25 years the theory of care of historic monuments has been broadened by new aspects, including: broadening the concept of the monument, broadening the protection of sites to include the site structure, its linkage with the environment and the universal value of monuments as the universal heritage. Deepening the theory of care of historic monuments and sites should be at the centre of ICOMOS attention with regard to the organization of specialist symposia.

3. Experience and education

Education is the fundamental instrument in the transmission of specialist experience with care of historic monuments and sites and in the sensitization of the public and the development of the positive attitude to the cultural heritage and to seeking own identity. Education should be developed at all levels. The organizational centre for such education should be a specialized international ICOMOS committee for education.

Резюме:

Чехословацкий комитет ИКОМОС

Прага 1989 г.

ИКОМОС - четверть века существования

1. Подведение итогов и будущее:

25 лет ИКОМОС это исторический период, требующий систематической оценки. Рекомендуем учредить постоянную редакционную коллегию при документационном центре ЮНЕСКО/ИКОМОС, которая выполняла бы эту миссию. В будущем необходимо расширять членскую базу ИКОМОС, принимать участие в программе ЮНЕСКО "Мировое десятилетие культурного развития", укреплять значение мирового культурного наследия, оказывать помощь экономически слабым и развивающимся странам во внедрении эффективной охраны культурного наследия.

2. Венецианская хартия:

Венецианская хартия остается цельным основным документом, обобщающим принципы охраны памятников и населенных мест. За последние 25 лет теория охраны памятников расширилась новыми аспектами, к числу которых принадлежат: расширение понятия памятники, расширение охраны населенных мест и на структуру заселения, связь с окружающей средой, универсальная ценность памятников как всемирного наследия. ИКОМОСу следовало бы уделять внимание углублению теории охраны памятников в ходе организации специальных симпозиумов.

3. Опыт и воспитание:

Воспитание представляет собой основной инструмент в деле обмена опытом специалистов в области охраны памятников и исторических населенных мест, сенсбилизации общественности в интересах положительного отношения к культурному наследию, в деле поисков собственной идентичности. Воспитание необходимо развивать на всех уровнях. Организационным центром должен стать специализированный международный комитет ИКОМОС по вопросам воспитания.

FINLAND - FINLANDE

Future Prospects for ICOMOS

A. Bringing priorities into focus

Political, economical, ecological, social and cultural changes have shattered fundamentals of various countries all over the world. In consequence of these dramatic events international organisations are now faced with new challenges requiring reassessments and ability to adapt rapid processes.

The search for justified relationship between cultural and social values and human development in general can lead to better balance in utilization of cultural heritage. This kind of vision should inspire international associations and individuals taking an active part in conservation to intensify their work and to seek new ways of doing it.

The concept of safeguarding cultural and natural heritage has broadened tremendously making examinations of new strategies necessary and desirable. On the other hand professionals are confronted with the complexity of the pragmatic conservation work demanding an integrated approach, associating human, social and natural sciences.

International cooperation in culture and sciences has developed various new forms. This leads inevitably to the conclusion that international associations, organisations as well as research centres are forced to reorganize their work in order to ensure adequate financing and professional resources and in order to avoid unnecessarily overlapping programmes. It is therefore time to clarify the role of these bodies by bringing into focus activities and priorities specifically important to each of them. Icomos is no exception.

The original aims of Icomos are still largely valid and comprehensive:

- furthering of the conservation, protection, rehabilitation and enhancement of monuments and sites.
- bringing together individuals and bodies taking an active part in conservation.

D. Enhancing activities

In order to implement satisfactorily these basic aims and goals and to emphasize its own identity Icomos should have courage to make reforms.

The Finnish vision of the future Icomos is based upon traditional elements companied by a new hierarchial structure.

The Committee of Conservation Policy

Social and cultural pluralism are elements which should be recognized, respected and enhanced as a common world wide treasure and spiritual reservoir. Yet at the same time it must be understood that the development tends towards uniformity and that nations may have both ethical and economical reasons to make even drastic alterations.

This kind of continuing process needs to be examined, evaluated and analysed also by Icomos so that we can correspond to unexpected changes in a proper and fair way. Our organisation should offer parties involved a forum for discussions concerning policies and strategies of architectural and environmental conservation both globally, nationally, regionally and locally. Icomos members are all experts in conservation and therefore it is a waste of resources not to use their potential and experience as broadly as possible.

General guidelines for architectural and environmental conservation cannot be defined nor up dated without multilateral, interdisciplinary discussions or supportive measures. Consequently the international recommendations and charters do not have proper influence without general support. Therefore it is extremely important to construct strategies for consultation, for training and for education on every level of Icomos activities.

The Committee of Conservation Policy should not be a bureaucratic structure but a liberally constructed flexible tool for national, regional or local communication. It could have several sub-groups concentrating on specific problems.

The Information Centre

There is an obvious need for a more effective use of the Icomos Documentation Centre and of the professional expertise of Icomos specialists. A solution could be the establishment of an Information

Centre. This would be an office providing consultative services for all parties (governmental, professional or private) involved in the safeguarding and protecting of global, national, regional or local cultural or natural heritage.

The staff will consist of several nationals (f.i.5) of different member states of Icomos. Each of them should serve for a minimum of 3 and a maximum of 5 years. These professional posts should rotate between Icomos countries.

The staff will naturally consist of experienced specialists who have an appropriate range of skills for international collaboration and for consultation.

Icomos Information Centre should work in close contact with other institutes and associations and avoid overlapping consulting services with them. It is also necessary to investigate how information technology systems could be applied for establishing an electronic information network within Icomos member states and individual members.

The objective of the Information Centre is

- to provide professional support for legislation, research, training, education and daily work dealing with conservation of cultural heritage
- to use the material already available in the Documentation Centre
- to improve access to relevant information systems in collaboration with other organisations
- to increase exchange of information and ideas
- to intensify professional contacts between Icomos specialists, authorities and private citizens
- to promote research activities of the staff

The Committee of Public Relations

This new committee has two major tasks.

- First of all it should have a programme for Icomos public relation activities in general.
- Secondly the Committee should try to identify supportive measures needed for implementation of professional, pedagogical and didactic publications (articles, thesis and reports) and audio visual material (e.g. films, video tapes and slides).

Its duty is to support efforts of individuals and associations trying to awaken public interest and sensibility towards cultural and natural heritage. The role of this committee is to assist Icomos members, specialists of the mass-media and different authorities in constructing different kind of programmes for cultural education or for the daily use of cultural information in various circumstances.

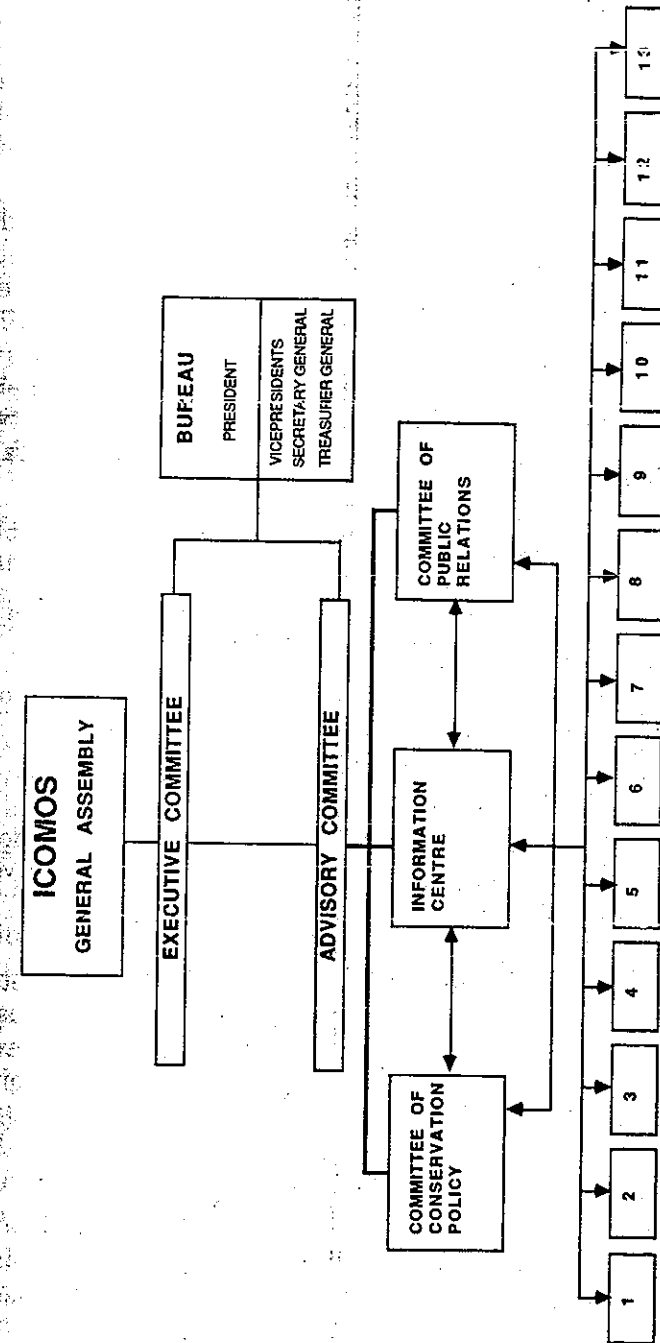
The Committee should try to create means and ways to finance these important activities to find acces to public and private funding.

The cooperation with other Icomos committees and specialist groups and workshops is naturally essential.

Specialized International Committees

The role and the scope of the work of specialized committees has changed during last decades. We have serious environmental problems all over the world threatening us and our patrimony. We have now considerably more trained and qualified experts working on the field of conservation than after the Second World War. This fact should be recognized and taken account while coordinating the future work of specialized committees. These subcommittees should be opened to all members according to their own interests.

Specialized Committees have an important role in Icomos as information feeding elements. Without their support the work of the main committees would be impossible. On the other hand these subcommittees must create active everyday contacts with relevant research institutes and laboratories in the world in order to keep their work up to date. Direct cooperation with other international institutions or private enterprises is a vital link to daily problems and solutions and helps to adapt the approach of integrated conservation in practice.



1-13 SPECIALIZED INTERNATIONAL COMMITTEES

FINLANDE

Perspectives futures pour l'ICOMOS

A. Mise en lumière des priorités

La coopération culturelle et scientifique internationale a pris diverses formes nouvelles. L'on est inéluctablement conduit à en conclure que les associations, les organisations et les centres de recherche internationaux sont contraints de réorganiser leur action afin de s'assurer un financement et des ressources professionnelles adéquats et d'éviter les doubles emplois. Il est donc temps de clarifier le rôle de ces organismes par une mise en évidence des activités importantes et des priorités de chacun d'eux. L'Icomos ne fait en l'occurrence nullement exception.

Les buts initiaux de l'Icomos demeurent largement valables et étendus:

- promouvoir la conservation, la protection, l'utilisation et la mise en valeur des monuments et des sites
- regrouper les personnes et les institutions travaillant à la conservation.

B. Activités de mise en valeur

La vision finlandaise sur l'avenir de l'Icomos est fondée sur des éléments traditionnels alliés à une structure hiérarchique nouvelle.

Comité de sauvegarde

Les orientations générales de la conservation architecturale et environnementale ne peut être définie ni mise à jour sans discussions multilatérales interdisciplinaires ou mesures de soutien. Les recommandations et chartes internationales ne peuvent ainsi avoir une influence appropriée sans un appui général. Il est donc extrêmement important de bâtir des stratégies pour la consultation, la formation et l'éducation à chaque niveau des activités de l'Icomos.

Le Comité de sauvegarde ne devrait pas être une structure bureaucratique mais un outil souple librement construit pour la communication nationale, régionale ou locale. Il pourrait compter plusieurs sous-groupes assignés à des problèmes spécifiques.

Centre d'information

Il est à l'évidence nécessaire de faire un usage plus efficace du Centre de documentation de l'Icomos et de l'expertise professionnelle des spécialistes de l'Icomos. Une solution pourrait résider dans l'établissement d'un Centre d'information. Il s'agirait d'un bureau dispensant des services de consultation à l'intention de toutes les parties (gouvernementales, professionnelles ou privées) impliquées dans la sauvegarde et la protection du patrimoine culturel ou naturel global, national, régional ou local.

Le personnel de ce centre serait composé de plusieurs représentants nationaux (p. ex. 5) de différents Etats membres de l'Icomos. Chacun serait mandaté pour au moins 3 et au plus 5 ans. Ces postes professionnels pourraient tourner entre les pays de l'Icomos de façon à assurer au plus grand nombre de pays possible la faculté de participer.

Le Centre d'information aurait pour attributions:

- fournir un support professionnel à l'œuvre législative, à la recherche, à la formation, à l'éducation et au travail quotidien se rapportant à la conservation du patrimoine culturel;
- exploiter le matériel déjà disponible au Centre de documentation;
- améliorer l'accès aux dispositifs d'information pertinents en collaboration avec d'autres organisations;
- accroître les échanges d'information et d'idées;
- intensifier les contacts personnels entre les spécialistes de l'Icomos, les pouvoirs publics et les particuliers;
- promouvoir les activités de recherche du personnel.

Comité des relations publiques

Ce nouveau comité a deux missions principales:

- en premier lieu, élaborer un programme pour les relations publiques générales de l'Icomos;
- en second lieu, s'employer à identifier les mesures de soutien nécessitées par la réalisation de publications professionnelles, pédagogiques et didactiques (articles, thèses et rapports) et de documents audiovisuels (par ex. films, vidéogrammes et diapositives).

Il est chargé de soutenir le travail des personnes et des organisations s'efforçant d'éveiller l'intérêt et la sensibilité du public envers le patrimoine culturel et naturel. Il a pour rôle d'assister les membres

de l'ICOMOS, les spécialistes des médias et les diverses autorités à l'élaboration de différents types de programmes pour l'éducation culturelle et pour l'usage quotidien de l'information culturelle dans diverses circonstances.

Ce comité devrait chercher à créer les moyens et les façons de financer ces importantes activités en trouvant les accès au financement public et privé.

La coopération avec les autres comités, groupes de spécialistes et ateliers de l'ICOMOS revêt naturellement une importance essentielle.

Comités internationaux spécialisés

Le rôle et le champ d'action des comités spécialisés ont changé au cours des dernières décennies. Des problèmes environnementaux graves menacent les humains et leur patrimoine dans le monde entier. Or nous disposons aujourd'hui de considérablement plus d'experts formés et qualifiés travaillant dans le domaine de la conservation qu'à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. Ce fait devrait être reconnu et pris en compte dans le cadre de la coordination de l'action future des comités spécialisés. Les sous-comités devraient être ouverts à tous les membres en fonction de leurs propres intérêts.

будущие перспективы организации ICOMOS

А. В центре внимания — приоритеты

Международная кооперация в сфере культуры и науки приняла различные новые формы. Это приводит неизбежно к выводу, что международные учреждения и организации, равно как научно-исследовательские центры вынуждены реорганизовать свою работу с тем, чтобы создать адекватные и надежные финансовые и профессиональные предпосылки и предупредить ненужное совпадение и параллельность разных программ. Поэтому пора четко определить роль этих учреждений, сосредоточивая внимание на таких видах деятельности и приоритетах, которые ввиду своей специфики важны для каждого из них. ICOMOS не является исключением.

Первоначальные цели ICOMOS в значительной степени сохранили свою силу и всеобъемлющий характер:

- содействие охране, защите, восстановлению и улучшению памятников и архитектурно-исторических объектов.
- объединение людей и учреждений, активно работающих в сфере охраны и консервации.

Б. Улучшение деятельности

Финское представление о будущем ICOMOS базируется на традиционных элементах, сочетаемых с новой иерархической структурой.

Комитет по политике охраны

Определение или текущее обновление общих правил охраны памятников архитектуры и сложившейся среды невозможно без многосторонних, межнаучных обсуждений и мер по поддержке. Следовательно, международные рекомендации и уставы без общей поддержки настоящего воздействия не оказывают. Поэтому крайне важно создать стратегии консультации, подготовки и образования на каждом уровне активностей ICOMOS.

Необходимо, чтобы *Комитет по политике охраны* не был бюрократической структурой, а созданным на либеральных началах гибким инструментом национальной, региональной или местной коммуникации. В него могут входить разные подгруппы по отдельным специальным проблемам.

Существует очевидная потребность в более эффективном использовании Документационного центра ICOMOS и специальных знаний экспертов ICOMOS. Одним решением может быть создание *Информационного центра*. Он представлял бы собой бюро по оказанию консультационных услуг всем сторонам — правительственным, профессиональным и частным —, вовлеченным в сферу охраны и защиты глобального, национального, регионального или местного культурного наследия.

В штат *Информационного центра* входят граждане (например — 5 чел.) из разных стран-членов ICOMOS. Срок службы каждого сотрудника — не менее 3 и не более 5 лет. Смена постов этих специалистов предусмотрена по "ротационной" системе, предоставляющей как можно большему числу стран-членов возможность участия в работе центра.

Цели *Информационного центра*:

- оказание профессиональной поддержки по вопросам законодательства, исследований, подготовки, образования, просвещения и вообще ежедневной работы в области охраны культурного наследия;
- использование материалов, доступных уже сегодня в Документационном центре;
- улучшение доступа к соответствующим релевантным информационным системам в сотрудничестве с другими организациями;
- расширение обмена информацией и идеями;
- интенсификация профессиональных контактов между специалистами ICOMOS, властями и частными гражданами;
- продвижение исследовательской деятельности сотрудников *Информационного центра*.

Комитет по связям с общественностью ("публик рилейшнз")

Комитет имеет две главные задачи:

- прежде всего, он должен располагать общей программой активностей ICOMOS в сфере связей с общественностью;
- во-вторых, комитет призван определить меры по поддержке, необходимые для создания и издания про-

фессиональных, педагогических и дидактических публикаций (статей, сочинений и отчетов) и аудиовизуального материала (например, фильмов, видеозаписей и слайдов).

Комитет обязан поддерживать усилия отдельных граждан и объединений, направленные на пробуждение общественного интереса и восприимчивости к вопросам культурного и природного наследия. Роль этого комитета состоит в том, чтобы помогать членам ICOMOS, специалистам средств массовой информации и различным правительственным органам при разработке разных программ культурного просвещения и ежедневного применения информации о культуре в различных условиях.

Комитет также призван найти средства и пути финансирования этих важных активностей, например, посредством привлечения общественных и частных фондов.

Кооперация с другими комитетами ICOMOS, группами специалистов и рабочими секциями, конечно, имеет существенное значение.

Специализированные международные комитеты

Роль и объем работ специализированных комитетов изменились в течение последних десятилетий. Везде в мире мы наблюдаем серьезные экологические проблемы, угрожающие нам и нашему наследию. Ныне мы располагаем гораздо большим числом хорошо подготовленных и квалифицированных специалистов по охране и консервации, чем непосредственно после второй мировой войны. Этот факт следует признать и учесть при координировании будущей работы специализированных комитетов. Эти подкомитеты необходимо открыть и сделать доступными для всех заинтересованных членов.

Education and Training

Education is an essential part of any professional training providing specialists with wide and profound knowledge for solving complex problems, for constructing professional norms and standards and furthermore for keeping up ethical discussions. It is therefore vitally important that educational aspects and elements are always present in all conservation training programmes.

Yet the range of specialisation needed for safeguarding our cultural and natural heritage varies from conservation to planning, design and research all the way to politics, administration, journalism, to marketing and local interest groups.

These are the areas where ICOMOS experts should use their skills more actively and more effectively. These are also the areas where the distinction between ICOMOS and ICCROM activities and responsibilities could be clarified.

ICCROM, universities, colleges, museums and other training institutions should concentrate on developing their curriculum in order to provide highly qualified conservators and other experts for the field of preservation. ICOMOS should support these efforts by concentrating on other issues.

There is an immediate need for widespread support of conservation as such, a need for insight information. Experts who have gained a command of the idiomatic language of architectural monuments and sites, urban settlements or natural landscapes should share their knowledge with those who have never learned to tackle interpretations and who are very often responsible for political decisionmaking.

Most communities have a far richer architectural and historical heritage than is commonly recognized or understood. Better insight into the character of urban settlements or neighbourhoods gives people better tools to plan their future and better opportunities to create strategies also for a conservation policy as well.

ICOMOS should start these kind of services by establishing a programme for the National Committees to lead members in the actual fieldwork.

Expérience et formation

L'éducation constitue une partie essentielle de toute formation professionnelle dispensant à des spécialistes un savoir étendu et approfondi leur permettant de résoudre des problèmes complexes, d'élaborer des normes et standards professionnels et de prendre part à des débats éthiques. Il est ainsi d'une importance vitale que les aspects et éléments éducationnels soient toujours présents dans tous les programmes de formation à la conservation.

Les spécialités nécessitées pour la sauvegarde de notre patrimoine culturel et naturel vont de la conservation à la planification, au design et à la recherche ainsi que de la politique, de l'administration et du journalisme à la commercialisation et aux centres d'intérêts locaux.

Ce sont là les domaines dans lesquels les experts de l'ICOMOS devraient exploiter leur compétence plus activement et plus efficacement. Ce sont également ceux dans lesquels il conviendrait de clarifier la distinction entre les activités et les responsabilités de l'ICOMOS et de l'ICCROM.

L'ICCROM, les universités, les collèges, les musées et les autres institutions de formation devraient se consacrer au développement de leur cursus en vue de produire des conservateurs et d'autres experts du domaine de la conservation hautement qualifiés. L'ICOMOS devrait soutenir ces efforts en se concentrant sur d'autres points.

Il existe un besoin immédiat pour un large soutien de la conservation en tant que telle, un besoin d'information approfondie. Les experts qui ont acquis une maîtrise idiomatique du langage des monuments et sites architecturaux, des établissements humains ou des paysages naturels devraient partager leur savoir avec ceux qui n'ont jamais appris à se débrouiller avec des interprétations et qui sont très souvent politiquement responsables de la prise de décision.

La plupart des communautés recèlent un patrimoine architectural et historique considérablement plus riche qu'il n'est communément reconnu ou compris. Une meilleure perception intérieure du caractère des établissements humains ou des alentours ménage aux citoyens

des outils plus efficaces pour la planification de leur avenir et des possibilités meilleures en vue d'élaborer aussi des stratégies applicables à une politique de conservation.

L'ICOMOS devrait lancer ces types de services en établissant à l'intention des Comités nationaux un programme destiné à les guider dans leur travail pratique sur le terrain.

FRANCE

ICOMOS un quart de siècle d'existence

Sommaire

Première partie

Historique de la fondation de l'ICOMOS
par Jean Sonnier, Président d'honneur de la section française de
l'ICOMOS, architecte en chef et inspecteur général des monuments
historiques

Deuxième partie

Historique de la section française de l'ICOMOS
par Yves Boiret, président d'honneur de la section française de l'ICO-
MOS, architecte en chef et inspecteur général des monuments histo-
riques et Jean Fosseyeux, vice-président de la section française de
l'ICOMOS.

Troisième partie

Aspects du droit français et en particulier par rapport à la doctrine
de la Charte de Venise par Philippe Preschez, membre du conseil
d'administration de la section française de l'ICOMOS.

Quatrième partie

La pratique française de la conservation et de la restauration des
monuments et des ensembles au cours des vingt dernières années.
Application de la Charte de Venise

Introduction

par Yves Boiret, président d'honneur de la section française de
l'ICOMOS, architecte en chef et inspecteur général des monuments
historiques et Jean Fosseyeux, vice-président de la section fran-
çaise de l'ICOMOS

A. La pratique française de la conservation et de la restauration
des monuments au cours des vingt dernières années. L'application
de la Charte de Venise par Christiane Schmuckle-Mollard, archi-
tecte en chef des monuments historiques

B. La protection des ensembles historiques en France de la Charte
de Venise à la Charte de Washington par Jean-Marie Vincent, vice-
président de la section française de l'ICOMOS, sous-directeur des
sites et espaces protégés

Cinquième partie

L'avenir du patrimoine
par Michel Parent, président d'honneur de l'ICOMOS
Octobre 1989 — Janvier 1990

Contents

Part one

History of the foundation of ICOMOS

by Jean Sonnier, Honorary President of the French Section of ICOMOS Chief Architect and general Inspector of Historic Monuments

Part Two

History of the French Section of ICOMOS

by Yves Boiret, Honorary President of the French Section of ICOMOS Chief Architect and General Inspector of Historic Monuments

Part three

Aspects of french law with particular respect to the Venice Charter doctrine

by Philippe Preschez, member of the Executive Board of the French Section of ICOMOS

Part four

The practice of monuments and ensembles' conservation and restoration in the past twenty years. The application of the Venice Charter.

Introduction

by Yves Boiret, Honorary President of the French Section of ICOMOS Chief Architect and General Inspector of Historic Monuments and Jean Fossoyeux, Vice-President of the French Section of ICOMOS

A. The practice of monuments preservation and restoration in France in the past twenty years. The application of the Venice Charter by Christiane Schmuckle-Mollard, Chief Architect of Historic Monuments

B. The Protection of Historic Ensembles in France, from the Venice Charter to the Washington Charter
by Jean-Marie Vincent, Vice-President of the French Section of ICOMOS, Deputy Director of Protected Sites and Spaces.

Part five

The future of the Heritage

by Michel Parent, Honorary President of ICOMOS

Historique de la Fondation de l'ICOMOS

Pour comprendre l'activité de l'I.C.O.M.O.S. dans le premier quart de siècle de son existence et réfléchir aux problèmes qui pendant cette période se sont posés à lui, il semble utile de rappeler comment dans notre pays s'est effectuée la prise de conscience de la qualité et de l'intérêt du patrimoine architectural. Celle-ci n'apparut que vers 1830 et ce ne fut que très progressivement que se précisèrent les méthodes de sauvetage et de conservation et que les divers intervenants mirent au point leur connaissance des monuments et les techniques des traitements.

Mais il fallut attendre la fin de la seconde guerre mondiale et les graves désordres qu'elle causa aux édifices pour que nous cherchions à savoir ce qui se faisait ailleurs que chez nous pour assurer la conservation des patrimoines et pour que nous commençons à connaître les différentes doctrines d'intervention, les organisations des services et les méthodes appliquées dans les travaux.

C'est alors que naquit une véritable volonté d'échange d'idées entre spécialistes des divers pays. La Compagnie des architectes en chef des monuments historiques, à la fin de 1955, prit la décision de préparer la réunion à Paris d'un congrès international ouvert à tous ceux qui, dans le monde œuvraient pour le sauvetage des monuments.

Le Ministère de l'Education nationale (dont dépendait alors le service des monuments historiques) et celui des Affaires étrangères, l'Académie d'Architecture et surtout l'UNESCO qui avait créé un Comité international pour les monuments, s'associèrent aussitôt à cette action. Cette réunion qui prit le nom de «Congrès international des architectes et techniciens de monuments historiques» se tint à Paris au Palais de Chaillot dans les salles du musée des monuments français du 6 au 14 mai 1957. Les représentants des pays étrangers invités participèrent à des visites de monuments et de chantiers ainsi qu'à l'exposition qui présentait principalement des projets de travaux récents de restauration, de sauvetage et de présentation.

Six sections d'études étaient prévues; chacune était présidée par une personnalité étrangère assistée par un inspecteur général ou un architecte en chef français. De nombreux contacts furent ainsi établis, de fructueuses discussions s'instaurèrent qui aboutirent à l'émission de vœux précis. L'un d'eux entraîna des conséquences sur le plan international: «Il conviendrait d'envisager la constitution d'une association internationale entre les architectes et les techniciens des monuments historiques ayant pour but la mise en commun de leurs recherches, de leurs travaux, et la coordination de leurs techniques professionnelles.»

Une grande partie des vœux précisait des idées nouvelles: la plupart seront reprises ultérieurement dans la Charte sur la restauration. Enfin, dans une déclaration solennelle il était demandé à l'UNESCO de prendre «l'initiative d'une campagne internationale en faveur des Monuments». C'était là une invitation très précise à poursuivre l'action que le Congrès venait de lancer.

Il fallut toutefois attendre sept années pour qu'un nouveau Congrès se réunisse à Venise au mois de mai 1964; soixante et un pays y participèrent. Deux faits particulièrement importants le marquèrent: le premier fut la rédaction, par une commission de vingt-trois personnes représentant dix-neuf pays, de la Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments, plus connue sous le nom de «Charte de Venise». Le deuxième fait a été la décision de la création de l'ICOMOS (le Conseil international des Monuments et des Sites) dont les projets de statuts et de règlements avaient été préparés par le secrétariat de l'UNESCO et dont l'Assemblée constitutive se tint les 21 et 22 juin 1965 à Varsovie et marqua ainsi l'aboutissement d'une volonté internationale. Par la voix de son ministre des Affaires culturelles, André Malraux, la France proposa Paris pour abriter le siège de l'ICOMOS.

En même temps que prenait ainsi naissance l'ICOMOS, dès 1957 une collaboration internationale s'était instaurée sous l'égide de l'UNESCO. Elle se manifesta en particulier par l'organisation de missions d'experts pour conseiller les Etats qui en faisaient la demande.

La première, et peut être la plus importante, fut la campagne lancée par l'UNESCO en 1960 pour sauver les monuments de Nubie condamnés à être submergés, à la suite de la construction sur le Nil du

Haut Barrage d'Assouan (Sadd-el-Ali). Elle permit en particulier le sauvetage des temples d'Abou-Simbel.

Par la suite, grâce à l'action de l'ICOMOS qui permettait de nombreux contacts et échanges, des missions d'experts de plus en plus fréquentes furent organisées. Des conseils furent demandés à ceux qui avaient déjà l'expérience des monuments et de leurs problèmes de conservation. Les questions les plus souvent posées portaient, d'une part, sur la législation, l'organisation administrative et les listes de protection, d'autre part, sur les techniques des travaux de remise en état, de restauration et de présentation. La recherche d'aides financières faisaient également partie des préoccupations.

Peu à peu la connaissance de l'existence de ces missions se répandit dans le monde. L'ICOMOS avec ses comités nationaux et l'UNESCO y contribuèrent beaucoup.

Des patrimoines ont été inventoriés, des remises en état étudiées et des sauvetages réalisés. Tel fut par exemple, parmi beaucoup d'autres, le cas de la Grèce où, dès 1968, l'Acropole d'Athènes fit l'objet d'études et de propositions. Il en fut de même pour la République de Haïti, le Niger, le Mexique, le Guatemala, le Canada, Java, Louxor, Jérusalem, la Yougoslavie, le Sénégal et très récemment Singapour... D'autres programmes, comme par exemple celui des églises arméniennes de Turquie ont été seulement envisagés.

L'adoption par l'UNESCO de la «Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel» et l'établissement de listes, préparées par l'ICOMOS, des biens «de valeur universelle exceptionnelle», dans tous les pays du monde, ont accentué le caractère international du patrimoine culturel et ont répandu sa connaissance et diffusé son étude.

Cependant en dépit de l'importance des publications et malgré la réunion de nombreux congrès, nous restons encore beaucoup trop ignorants du sens profond et original que chaque pays a de son patrimoine. Il en découle des différences importantes dans l'interprétation des Chartes et dans l'utilisation des monuments, ainsi que dans la manière dont sont exécutés les travaux de conservation et de présentation. De même nous connaissons toujours trop imparfaitement comment sont organisés, ailleurs que chez nous, les services chargés des Monuments et les techniques qu'ils utilisent.

La communication et la diffusion de la documentation sont insuffisantes. En particulier des synthèses entre les études restent à faire; elles devraient permettre, sinon de rapprocher les points de vue, du moins de mieux les faire comprendre.

Jean Sonnier
Président d'honneur de la section française de l'ICOMOS
Architecte en chef et inspecteur général des monuments historiques

DEUXIÈME PARTIE

Historique de la section française de l'ICOMOS

Créé à la suite de l'Assemblée générale tenue à Varsovie le 22 juin 1965, le Comité français de l'ICOMOS a rassemblé, dès sa constitution, des hommes de l'art préoccupés de la protection, de la conservation, de la restauration et de la promotion du patrimoine architectural national.

Le 18 mars 1972, s'est constituée une association dénommée «Section française de l'ICOMOS», qui reconnaissait comme objectif la participation à toutes les activités de l'ICOMOS.

Son secrétariat administratif s'installait peu après à l'Hôtel de Sully, siège de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites.

Dès la fin de l'année 1973, la Section française de l'ICOMOS participait activement, en liaison étroite avec les administrations nationales compétentes, à la préparation et à l'organisation de l'Année européenne du patrimoine architectural, ce qui lui donnait l'opportunité d'élargir ses rangs, de diversifier ses interventions, et d'établir avec les services publics chargés du Patrimoine national des relations d'échanges et de collaboration constantes et efficaces.

Dans le cadre de cette vaste campagne de promotion et de sensibilisation, la Section française prit en charge la préparation intellectuelle, l'organisation matérielle et la coordination de plusieurs manifestations: concours sur le thème «Villes d'art, cités d'histoire et villages de tradition» auquel participèrent 140 communes, exposition de trois mois sur le même thème qui attira plus de 100.000 visiteurs, colloque sur le thème de «l'Avenir du patrimoine architectural à l'horizon 2 000», rencontre internationale consacrée aux chantiers de jeunes et au patrimoine architectural, colloques internationaux sur l'habitat ancien et sur «les ensembles monumentaux et leur cadre naturel».

Par delà les missions qui lui avaient été confiées par le Comité national français de l'Année européenne du patrimoine architectural, la Section française put développer, à cette occasion, des efforts exceptionnels portant à la fois sur son recrutement et sur ses activités.

En premier lieu, elle fit appel à de nouveaux adhérents, en s'adressant non seulement aux spécialistes, administratifs ou techniques, de la conservation et de la restauration des monuments, mais également aux spécialistes de l'utilisation et de l'animation, aux villes d'art, aux associations de propriétaires de monuments, aux grandes fondations et aux entreprises, qui tendent aux mêmes fins que l'ICOMOS et sont concernées par ses actions; à cette occasion, elle augmenta considérablement ses effectifs qui passèrent de 70 à 300 membres environ, ce qui est encore aujourd'hui l'effectif sensiblement constant du Comité Français.

Ainsi enrichie de ces apports nouveaux, la Section Française de l'ICOMOS a pu définir un vaste programme de travail et a constitué des groupes d'étude chargés de la promouvoir. Elle a créé en son sein un Conseil national des villes d'art et d'histoire qui regroupe 70 villes et villages, et qui a pour objet d'assurer une liaison entre les municipalités et les administrations responsables, de permettre la définition à l'échelon national d'actions communes dans le domaine de la restauration et de la mise en valeur des quartiers anciens, et de rechercher à l'échelon international une coopération en ce domaine.

A partir de 1977, les activités de la Section Française se sont organisées autour de plusieurs axes d'intervention:

- 1) l'organisation de colloques
- 2) la constitution de groupes de travail et d'étude
- 3) des publications et des expositions
- 4) des relations internationales.

Un développement de ces actions diversifiées définira le bilan de la capacité d'intervention de la Section Française de l'ICOMOS.

I L'ORGANISATION DE COLLOQUES

A participation strictement nationale, mais parfois internationale, ils portèrent sur les thèmes suivants:

- 1976 «Les Restaurations Françaises et la Charte de Venise» - Paris
- 1978 «Utiliser les Monuments Historiques» - Avignon
- 1979 «Construire en Quartiers Anciens» - Paris
- 1980 «Restaurer les Restaurations» - Toulouse
- 1981 «Archéologie Urbaine» - Chartres
- 1981 «Arts Contemporains et Edifices Anciens» - Paris
- 1982 «Affichage et Protection du Cadre de Vie» - Besançon

- 1980 «Régénérer les Jardins Classiques» - Versailles
- 1985 «Images du Patrimoine Industriel» - Lyon - Vaux-en-Velin
- 1986 «Créer dans le Créé» - Paris
- 1987 «Permanence et Actualité des Bastides» - Montauban

Pour tirer le bénéfice souhaité des réflexions et récits d'expériences issues de ces réunions, tous ces colloques, organisés en des lieux très divers et avec des collaborations multiples, ont été suivis de l'édition, in extenso, de leurs actes, rassemblés dans une collection unique qui comprend maintenant neuf numéros des «Cahier de la Section Française de l'ICOMOS», et de la parution conjointe de numéros spéciaux de la revue «Monuments Historiques».

Leur énumération fait apparaître la diversité des thèmes traités et le souci de la Section française d'aborder les problèmes de la protection, de la conservation et de l'animation des monuments et des ensembles architecturaux de façon extrêmement diversifiée prenant en compte tous les aspects, qu'ils soient doctrinaux, pratiques, politiques, sociaux, administratifs, organisationnels, économiques, financiers et, assurément, culturels.

Mais au delà des colloques, des actions, menées avec la participation effective de la Section française de l'ICOMOS ou à son initiative, ont permis d'éclairer des problèmes très concrets liés à la conservation, à la transmission et à la mise en valeur des monuments et des quartiers anciens:

- 1983 Conseil National des Villes d'Art et d'Histoire - Nantes
- Réutilisation des Bâtiments Anciens
- 1984 «Patrimoine et Médias» - UNESCO
- «La Ville comme Objet Fini» - Neuf-Brisach
- «L'Enseigne dans la Ville Ancienne» - Dijon
- «Matériaux et Couleurs» - St-Germain-en-Laye
- 1985 «Jardins et Sites Historiques» - Versailles
- «Matériaux et Couleurs dans l'Habitat Normand» - Rouen
- «Histoire, Archéologie et Création Urbaine» - Rouen
- 1986 «Concours d'Aménagement des Ecoles Jules Ferry»
- «Art et Liturgie Aujourd'hui»
- 1987 «Le Traitement des Façades en Centres Anciens»

Une bonne part des recherches et des conclusions de ces colloques qui ont réuni sur les thèmes correspondants, les meilleures compétences françaises ou étrangères, ont sans conteste favorisé l'élaboration d'une doctrine de la restauration, de l'utilisation et de la transmission des éléments du patrimoine, et cela tout en faisant référence permanente à la Charte de Venise.

II CONSTITUTION DE GROUPES DE TRAVAIL ET D'ETUDE

Ils eurent pour vocation d'approfondir les thèmes suivants:

- Insertion de l'architecture contemporaine dans les ensembles anciens.
- Statut juridique et fiscal du monument historique; gestion publique et privée des monuments historiques.
- Vie économique, sociale et culturelle dans les ensembles anciens.
- Perception par les collectivités locales de leur patrimoine architectural.
- Moyens juridiques et financiers à la disposition des collectivités locales pour préserver et mettre en valeur leur patrimoine architectural.
- Les métiers de la restauration.
- Modalités d'intervention des architectes sur les monuments historiques dans différents pays d'Europe occidentale; législation européenne sur les sites et espaces protégés.
Une mention particulière doit être faite des activités manifestées dans trois de ces groupes:
 - Les travaux du groupe d'étude sur la gestion et la nature juridique et fiscale des monuments historiques ont abouti à des propositions qui ont pu être prises en charge par les ministères de la culture et des finances.
 - Le groupe de travail qui s'est penché sur les métiers de la restauration a constitué un dossier extrêmement complet sur les problèmes des entreprises de ce secteur, et a ainsi dû compléter les débats conduits par l'administration sur le même thème.
 - Le groupe de travail sur la vie économique, sociale et culturelle dans les ensembles anciens, fondu dans le conseil des villes d'art et d'histoire, a développé des initiatives très nombreuses, tenu une trentaine de réunions à travers la France, et étudié des sujets très divers: contrats de pays, politique des villes moyennes, utilisation des plans d'occupation des sols, plans d'aménagement rural, programmes d'action foncière, opération villages, voies piétonnes, amélioration de l'habitat, restauration de logements anciens dans les zones rurales, normes d'habitabilité et de construction, fonds d'aménagement urbain, réglementation sur la publicité et les enseignes.

Des réflexions ponctuelles ont été, par ailleurs, organisées au fil des nécessités liées à l'activité de l'ICOMOS INTERNATIONAL, et pour lesquelles la Section française dut fournir sa contribution:

- Etude par un groupe restreint sur la Charte internationale des villes historiques.
 - Le béton armé au début du XX^e siècle.
 - Colloque de Vicence
 - Congrès du conseil de l'Europe.
 - Colloque Franco-Espagnol sur les espaces urbains.
- Il convient enfin de citer, en plus de ces groupes, la création du comité français du patrimoine mondial, dont les actions sont menées conjointement avec l'UNESCO.

III PUBLICATIONS ET EXPOSITIONS

Outre les actes des colloques cités précédemment, qui constituent la collection actuellement en 9 numéros des Cahiers de la section française de l'ICOMOS, il importe de citer tout d'abord les publications suivantes:

- Le bulletin de liaison à parution trimestrielle de la Section française de l'ICOMOS.
 - Une étude sur les moyens juridiques et financiers mis à la disposition des collectivités locales soucieuses de préserver et de mettre en valeur leur patrimoine architectural.
 - Un catalogue de l'exposition «Architecture-Paris 1848-1914».
 - Un recueil des «Conseils aux associations prenant en charge des chantiers de jeunes sur les monuments historiques».
 - Un memento pratique sur «La sauvegarde du patrimoine architectural et naturel».
- Puis des expositions:
- Exposition itinérante sur le patrimoine architectural de la France à partir de l'exposition présentée en 1975 à la Conciergerie du Palais de Justice.
 - «Architectures — Paris 1848-1914».
 - «Créer dans le Créé» Paris 1986. Organisée au Centre Georges Pompidou cette exposition importante comportait une participation internationale et fut accompagnée de la publication d'un important catalogue.

IV. RELATIONS INTERNATIONALES

Dès sa création, l'une des vocations de la Section française fut de suggérer, d'organiser et de favoriser les échanges internationaux en liaison étroite avec le Ministère de la culture et le Ministère des affaires étrangères.

Cette mission revêtit plusieurs aspects:

- Des échanges obtenus à la faveur de voyages réciproques:
 - Echanges Franco-Polonais
 - Voyage en Toscane
 - Voyage organisé pour les architectes du Badewurtemberg
- Des organisations de stages dont les programmes étaient confiés par le Ministère des relations extérieures à la Section française.
- Des suggestions fournies par la Section française aux stagiaires français désireux de voyager à l'étranger, en vue de leur donner des thèmes et des adresses.

*
* *

C'est l'une des particularités irremplaçables de la Section française de pouvoir personnaliser ainsi hors des frontières françaises, les meilleurs spécialistes chargés de la conservation et de la transmission du patrimoine.

A partir de cet historique de la Section française de l'ICOMOS, traité intentionnellement sous forme de bilan d'activité au cours des dix-huit années de son existence officielle, quelle synthèse en tirer?

- Une constatation tout d'abord: la densité et le nombre élevé des actions accomplies rend peu compte, dans la sèche énumération chronologique qui en est faite, des efforts nécessaires pour les mener à bien, dans le strict cadre associatif.
- Un fait patent ensuite: la Section française de l'ICOMOS est aujourd'hui, moins qu'à l'origine, dans le prolongement direct des administrations françaises dont elle a été longtemps et à leur demande, une chambre de réflexion et parfois un prestataire de services.
- Dans le contexte difficile que connaissent aujourd'hui toutes les associations, la Section française de l'ICOMOS a tenté de mener une politique de développement, d'aide à l'action nationale, de participation étroite à la politique internationale de l'ICOMOS, dont atteste le maintien d'un nombre élevé et de la qualité de ses adhérents.

Elle a maintenu le triple cap qu'elle s'était fixé à l'origine: être à la fois un instrument d'analyse, un vecteur de communication et une chambre de réflexion.

Le comité français, avec ses structures propres, c'est-à-dire ses adhérents nombreux, l'appartenance de certains d'entre eux à travers ses divers spécialistes, à la quasi totalité des sections spécialisées de l'ICOMOS, ses liaisons étroites avec les comités des autres pays adhérents, bénéficie en outre de l'assistance, en son sein, du Conseil national des villes d'art et du Comité français du patrimoine mondial.

Cela lui permet de maintenir ses missions spécifiques:

- Approfondir en permanence les données fondamentales portant sur les principes doctrinaux, techniques, voire économiques, concernant la conservation, la restauration, la protection, l'animation, l'utilisation, et la mise en valeur des monuments et des sites.
- Assurer ce qui constitue son caractère unique, original et exceptionnel: la confrontation avec les expériences étrangères.

Depuis sa création, la Section française de l'ICOMOS s'est efforcée de conserver cette dynamique originelle au sein de la communauté associative internationale. Elle y a participé activement, au sein du Comité exécutif et du bureau, et tout particulièrement en lui donnant un président qui y a accompli deux mandats successifs: elle conserve semble-t-il son rôle essentiel dans la vie internationale de l'ICOMOS.

Yves Boiret, Président d'honneur
de la Section française de l'ICOMOS,
architecte en chef et inspecteur général
des monuments historiques

Jean Fosseyeux, Vice-président
de la Section française de l'ICOMOS

**Aspects du droit français et en particulier
par rapport à la doctrine de la Charte de Venise**

Aux yeux de la Section française de l'ICOMOS la discussion sur l'application de la Charte de Venise et de la Charte sur les villes historiques ne peut porter seulement sur la doctrine et les techniques de la conservation. Une place revient aux régimes juridiques de protection. On ne saurait cependant s'en tenir à l'exposé abstrait de ces mécanismes protecteurs. Qui les applique et les fait respecter? Qui s'y trouve soumis? Quelles sont l'organisation de l'Etat en la matière, les compétences reconnues aux autorités administratives décentralisées, l'ampleur territoriale et la vigueur respective des différentes servitudes d'utilité publique instituées au nom du «patrimoine», les modalités de dévolution de la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre des travaux spécialisés, etc?

Mesurons l'évolution récente avec réalisme. Les pouvoirs forts tels qu'ils étaient autrefois conférés à une unique administration d'Etat chargée de tous les monuments et sites se trouvaient affectés par ses faibles effectifs et des moyens financiers limités. Le droit régalien des monuments et sites, autonome, objet d'une certaine crainte révérencielle des particuliers et des collectivités, devait surtout sa vigueur aux compétences déployées par les hommes de l'art et les experts appelés à intervenir directement sur l'édifice protégé ou à recourir à l'appréciation au cas par cas de ce qui peut être modifié ou non dans un «espace protégé». Or ces grandes et fortes traditions restent très vives et ces compétences reconnues se sont beaucoup enrichies, à la mesure de la complexité nouvelle des affaires. Avec le recul de près de vingt-cinq ans, quelques faits saillants se dégagent. Le droit de la protection a étendu largement son domaine, mais s'est démembré et a perdu une bonne part de son autonomie. L'administration d'Etat appelée à intervenir est devenue plus complexe. La responsabilité des collectivités locales dans la protection du patrimoine s'est accrue. La compétence pour l'exécution des travaux sur les monuments classés a été mieux partagée avec les propriétaires.

1. Au cours du dernier quart de siècle, le droit français des monuments et sites s'est profondément transformé. Il ne se limite plus à la protection très sélective d'immeubles ou parties d'immeubles, d'«objets mobiliers» propriété publique dispersés dans nos communes et leurs édifices culturels, de sites «ponctuels» pittoresques,

d'abord de monuments où le seul enjeu est l'aspect de ces derniers. Il a élargi ses emprises territoriales non seulement aux ensembles architecturaux, mais à des espaces urbains, ruraux ou naturels de plus en plus étendus. Il a exploité la plus grande sensibilité contemporaine à la «continuité historique» de la trame des villes et villages, des types d'habitat ancien ou des modes d'occupation de l'espace. Il s'est nourri de l'inquiétude écologique et de la meilleure connaissance scientifique des milieux naturels. Il s'est adapté à une «reconnaissance patrimoniale» de plus en plus éclectique par ses dates de référence ad quem ou ses nouveaux domaines: patrimoine technique, industriel, maritime, lieux de mémoire, etc. Il a, sous le même manteau protecteur servant de prétexte au contrôle d'une administration spécialisée, adopté des attitudes variables et privilégiées, selon les modes du moment ou de l'endroit, ou selon les réactions du juge administratif à certaines dérives, la «protection dynamique» des sites classés ou le principe du statu quo, l'audace architecturale inflexible ou l'insertion prudente, la préoccupation de la qualité architecturale intrinsèque de tel ou tel projet ou l'indifférence résignée dès lors que cela n'affecte pas directement la vision du monument protégé...

Dans ce contexte, les moyens juridiques de protection ont beaucoup changé.

L'inscription à l'inventaire des sites n'étant plus freinée par le recours à la notification individuelle et à la publicité hypothécaire, s'est étendue à des ensembles urbains ou à des portions de territoire considérables.

Les lois particulières aux monuments historiques, aux sites, aux fouilles, à l'affichage gardent leur très important domaine (la loi de 1943 sur l'affichage étant remplacée par la loi moderne du 29 décembre 1979); le droit des monuments et sites laisse toutefois se constituer un corps de droit propre aux milieux naturels. Tout ce qui a trait aux parcs nationaux, aux réserves naturelles, à la protection de la nature hors recours à la loi sur les sites relève désormais d'une législation distincte: lois du 22 juillet 1960 sur les parcs nationaux et du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature.

Au prix d'une perte progressive d'autonomie, notre droit du patrimoine s'est par ailleurs beaucoup rapproché du droit de l'urbanisme, qu'il l'inspire, qu'il s'articule avec lui ou qu'il lui passe complètement le relais.

C'est le cas pour la planification urbaine. Les secteurs sauvegardés de la loi du 4 août 1962 — 73 plans prescrits, 47 publiés, 27 approuvés

— relèvent depuis la fin de 1976 de dispositions intégrées au code de l'urbanisme. Par contagion des plans de mise en valeur des secteurs sauvegardés, la même loi sur l'urbanisme de la fin 1976 enrichit les plans ordinaires d'occupation des sols de mécanismes plus protecteurs des ensembles architecturaux. Les zones de protection du patrimoine architectural et urbain instituées en 1983 font l'objet d'une législation particulière, mais s'articulent très souvent en fait avec le plan d'occupation des sols. D'une manière générale, l'article 11 du règlement du plan d'occupation des sols se nourrit de plus en plus de dispositions protectrices du patrimoine architectural.

La loi sur l'urbanisme du 31 décembre 1976 articule aussi fortement le droit du patrimoine et le droit de l'urbanisme pour tout ce qui a trait aux autorisations administratives d'utilisation du sol. Le permis de démolir unique renforce considérablement la portée de l'inscription à l'inventaire des monuments historiques ou des sites; de manière plus générale, il érige en fondement législatif des refus ou prescriptions «la protection ou la mise en valeur des quartiers, des monuments ou des sites». La soumission expresse au permis de construire des travaux sur les monuments inscrits accroît les possibilités de contrôle de ces travaux. Le couplage de la délivrance du permis de construire et des autres autorisations d'utilisation du sol des «règles générales d'urbanisme» toujours disponibles permet de protéger les intérêts généraux liés aux préoccupations d'environnement, à l'architecture, aux sites ou aux paysages naturels ou urbains, aux perspectives monumentales, aux sites et vestiges archéologiques. Enfin, en cas d'infraction, l'unité du régime répressif est assurée désormais par alignement sur les dispositions du code de l'urbanisme des sanctions applicables en matière de sites, d'abord de monuments historiques ou de réserves naturelles.

Même les monuments historiques classés en viennent à perdre un peu de leur traditionnelle autonomie par rapport au droit de l'urbanisme. Depuis 1986, ils sont soumis à un régime de «déclaration de travaux» lorsque les travaux considérés entrent dans le champ d'application du permis de construire. La nécessaire articulation de la déclaration de travaux avec l'autorisation prévue à l'article 9 de la loi de 1913 sur les monuments historiques imposera sûrement de donner à cette dernière autorisation un peu plus de formalisme et de publicité.

2. Une deuxième caractéristique des deux dernières décennies est certainement la démultiplication et la complication des rouages de l'Etat mobilisés dans l'application du droit du patrimoine.

En 1966, il n'y avait pratiquement qu'une seule administration compétente. Aux 40 architectes en chef des monuments historiques entre lesquels étaient répartis les départements et certains édifices particuliers, il suffisait d'ajouter, sauf à préciser le sort particulier des objets mobiliers, des antiquités historiques et préhistoriques, des bâtiments civils et palais nationaux: dans les départements, l'agence des bâtiments de France (l'architecte des bâtiments de France s'est substitué progressivement en 1946-1973 à l'architecte départemental des monuments historiques); dans les régions, la conservation régionale des bâtiments de France; à l'administration centrale, la seule direction de l'architecture du ministère des affaires culturelles.

L'organisation est aujourd'hui beaucoup plus compliquée.

Trois ministres sont compétents, parfois cumulativement: celui de la culture, celui de l'équipement et celui de l'environnement. Ils ont recours, dans des conditions faisant parfois appel à la délégation de signature ou à la mise à disposition croisée d'un ministère à l'autre, aux trois directions, du patrimoine (du ministère de la culture), de l'architecture et de l'urbanisme (du ministère de l'équipement), de la protection de la nature (du ministère de l'environnement).

Dans les régions et les départements, l'organisation des services d'Etat est affectée par la ligne de partage entre ministères et entre cadre régional et cadre départemental d'activité. Les services départementaux de l'architecture et les délégations régionales à l'architecture et à l'environnement sont rattachés au ministère de l'équipement, les directions régionales des affaires culturelles à celui de la culture. L'application des décrets de 1964 puis de 1982 sur les pouvoirs des préfets de région et de département dans leur circonscription respective aurait pu minimiser les inconvénients du rattachement à des ministères différents de ces services extérieurs, mais les uns sont départementaux, les autres en partie régionaux, en partie départementaux. Du fait des fonctions statutaires de l'architecte des bâtiments de France, des particularismes subsistent dans l'organisation du service départemental de l'architecture, mais ce service est incontestablement, à la différence de l'agence des bâtiments de France qu'il remplace depuis 1979, un service extérieur de l'Etat soumis au pouvoir de direction du préfet de département. En revanche, la direction régionale des affaires culturelles (et en son sein la conservation régionale des monuments historiques, cohéritière avec la délégation régionale à l'architecture et à l'environnement de l'ancienne conservation régionale des bâtiments de France), est à la

fois régionale et interdépartementale, et elle est donc soumise selon les affaires au pouvoir de direction du préfet de région ou des différents préfets de département. De son côté la délégation régionale à l'architecture et à l'environnement est régionale en droit mais se montre souvent interdépartementale en fait. Il est heureux que les traditions du service évitent d'avoir à se livrer à des querelles théoriques d'autorité ou de compétence. C'est à ces traditions que l'architecte en chef des monuments historiques, territorialement compétent dans un département, doit de trouver très normalement sa place dans cette organisation complexe.

L'administration consultative est passablement complexe elle aussi. La commission supérieure des monuments historiques compte désormais sept sections. Les commissions régionales du patrimoine historique, archéologique et ethnologique créées en 1984 pour accompagner la déconcentration entre les mains du préfet de région de l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, voisinent avec des collèges régionaux du patrimoine et des sites créés par une loi de 1983 et un décret de 1984. La commission départementale des sites, créée dès 1906, et la commission départementale des objets mobiliers, créée en 1970-1971, font preuve de stabilité.

3. Le troisième trait dominant de l'évolution récente est le rôle majeur reconnu aux collectivités locales dans la politique générale de protection du patrimoine.

Il a fallu une certaine conversion des esprits pour faire admettre cette responsabilité accrue des autorités administratives décentralisées par rapport à la compétence étatique traditionnelle.

Alors que les conseils généraux des départements étaient pour beaucoup dans la mise en place d'inventaires d'objets mobiliers menacés dans les communes, la création en 1970-1971 de l'inscription à l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés a officialisé ces initiatives mais en confiant l'arrêté d'inscription à l'Etat, en l'occurrence au préfet de département.

Il y a dix ans seulement lorsque la loi du 29 décembre 1979 sur la publicité extérieure, les enseignes et préenseignes confère de nouveaux pouvoirs aux maires pour établir les règlements locaux qui modulent les règles générales ou pour délivrer certaines autorisations administratives individuelles, il ne s'agit encore que de pouvoirs des maires exercés au nom de l'Etat.

La concertation entre l'Etat et les communes sur la protection et la mise en valeur du patrimoine a fini pourtant par aboutir à des compétences exercées au nom de la commune.

De premières habitudes avaient été prises en 1974-1980 avec la politique de protection des coeurs historiques de cent villes de plus de 20 000 habitants, puis celle des bourgs et villages. Les municipalités associées à cette politique ont utilisé sur le plan réglementaire l'inscription à l'inventaire des sites, le cahier de recommandations architecturales, le plan d'occupation des sols protecteur, mais elles ont aussi et surtout pris elles-mêmes l'initiative d'opérations exemplaires de restauration immobilière, d'amélioration de l'habitat et de mise en valeur des espaces et lieux publics.

Les réformes des lois du 7 janvier 1983 et du 22 juillet 1983 interviennent dans ce nouveau contexte.

La création de la «zone de protection du patrimoine architectural et urbain» a la vertu d'orienter l'examen des cas individuels en fixant par avance une doctrine en concertation obligatoire avec la commune. Le bouleversement essentiel est que dans une commune qui s'est dotée d'un plan d'occupation des sols approuvé, le maire agissant au nom de la commune délivre désormais lui-même les permis de construire, les permis de démolir et les autres autorisations d'utilisation du sol instituées par le code de l'urbanisme.

Même si le maire voit sa compétence liée pour les avis conformes ou accords qu'il recueille pour les projets aux abords des monuments historiques, dans les sites classés, les zones de protection du patrimoine architectural et urbain ou les réserves naturelles, il est désormais en première ligne au nom de la commune par rapport au pétitionnaire: l'administration investie du pouvoir d'avis conforme n'est donc plus dans la même position que lorsqu'il y avait exercice du seul pouvoir d'Etat.

Et lorsque l'administration d'Etat ne dispose que d'un pouvoir d'avis simple (en site inscrit notamment) et qu'il faut recourir aux «règles générales d'urbanisme» pour donner une vigueur d'emprunt aux mesures de protection, le maire en tant qu'autorité décentralisée compétente pour prendre la décision exerce alors lui-même son pouvoir d'appréciation d'une façon qui peut être cette fois déterminante.

4. Le quatrième fait majeur est la responsabilité accrue des propriétaires de monuments historiques classés autres que l'Etat, qu'il s'agisse des collectivités locales (région, département, commune), des établissements publics ou des propriétaires privés personnes morales ou physiques.

Les étapes ont été les suivantes:

En 1966 la loi sur les monuments historiques, restée pour ce qui a trait aux travaux sur les monuments historiques classés inchangée depuis 1913, s'est vue complétée par un mécanisme de « prescription de travaux » (assorti d'une possibilité d'exécution d'office sous certaines conditions) destiné à contraindre les propriétaires à procéder aux travaux d'entretien ou de réparation faute desquels la conservation de l'immeuble classé serait gravement compromise. Dans le cas où le propriétaire obtempère, il se voit confier la maîtrise d'ouvrage.

En 1969-1971 des circulaires du ministère des affaires culturelles ménagent un prétendu « transfert » de la qualité de maître d'ouvrage pour les travaux sur les monuments historiques classés: jusqu'alors exécutés en général par les soins de l'administration avec seulement des fonds de concours des propriétaires intéressés, ils peuvent désormais, dans des conditions bien définies, être exécutés par les propriétaires, avec une subvention de l'administration.

Au cours des années 1980-1982, le tribunal des conflits et le Conseil d'Etat analysent avec plus d'acuité la nature des travaux menés sur les monuments historiques classés et en tirent le cas échéant les enseignements pour préciser les travaux pour lesquels les architectes du service exercent des « fonctions publiques » et ceux pour lesquels ils nouent des « rapports de droit privé » avec les propriétaires des immeubles. Dès 1980, le nouveau statut particulier de fonctionnaire des architectes en chef des monuments historiques, abrogeant le vieux statut de 1907, s'inspire, en partie, de ces nouveaux principes.

En 1985, l'article 9 de la loi sur les monuments historiques est modifié pour renforcer la position de l'administration dans son recours à des « conventions » qui confient au propriétaire l'exécution des travaux (mais les intentions sont en partie trahies par la rédaction ambiguë adoptée).

En 1986, la loi sur la simplification des décisions en matière d'urbanisme soumet les travaux sur les monuments historiques classés, lorsque les travaux considérés entrent dans le champ d'application du permis de construire, à une « déclaration de travaux » permettant de contrôler le respect des règles d'urbanisme et autres servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation du sol. La même loi prévoit que l'instruction des autorisations spéciales de travaux sur les monuments historiques classés donne lieu à des comptes rendus

périodiques. La mise au point de la procédure correspondante alimentera la réflexion sur les modalités de contrôle des travaux lorsque le soin de les faire exécuter est laissé au propriétaire.

*
* *

Au terme de cette présentation il y a lieu de mentionner certaines des réformes à l'étude.

On réfléchit au besoin éventuel d'une troisième catégorie juridique de protection, distincte du classement et de l'inscription au titre des monuments historiques. Elle serait notamment destinée à protéger les immeubles ou objets présentant un intérêt local, à l'initiative, le cas échéant, des collectivités locales. Un rapport a été confié sur ce sujet par le Ministre de la Culture à M. Jean Monnier, maire d'Angers.

Quant à la législation relative aux fouilles archéologiques, elle devra être adaptée au développement considérable des fouilles de sauvetage (999 fouilles de sauvetage en 1988 contre 662 en 1980). Le Ministre de la culture vient de demander à Monsieur Martin-Laprade, maître des requêtes au Conseil d'Etat, un rapport tendant à redéfinir le cadre juridique et financier de l'archéologie de sauvetage.

Philippe Preschez, membre du Conseil d'administration de la Section française de l'ICOMOS

QUATRIÈME PARTIE

La pratique française de la conservation et de la restauration des monuments et des ensembles au cours des vingt dernières années. L'application de la Charte de Venise

Introduction

Du 25 au 31 mai 1964, trois Français, Jean Merlet, François Sorlin et Jean Sonnier ont participé aux travaux de la Commission pour la rédaction de la Charte internationale pour la conservation et la restauration des monuments.

25 ans après, cette Charte, connue sous l'appellation de Charte de Venise, sert toujours de référence aux interventions pratiquées en France sur le patrimoine architectural national. Pour respecter les différents principes qu'elle a dégagés les acteurs français de la conservation, de la restauration et de la promotion du patrimoine architectural ont dû tenir compte de plusieurs éléments qui sont venus compléter et compliquer le cadre de la problématique du patrimoine, à savoir:

- L'extension en nombre et en catégories des composantes du patrimoine protégé au titre des monuments historiques.
- La régionalisation, par déconcentration, de la procédure de protection et la mise en place, parallèlement, de la décentralisation donnant des pouvoirs nouveaux d'initiative et de décision aux collectivités territoriales.
- la multiplication des opérations d'aménagement aux abords des monuments historiques.
- Le développement des activités de réutilisations du patrimoine.
- L'affirmation du rôle des centres villes dans le développement et la vie des cités.

Les deux communications françaises dues à Madame Schmuckle-Mollard, architecte en chef des monuments historiques, et à Monsieur Jean-Marie Vincent, sous-directeur des espaces protégés, abordent conjointement les problèmes:

- De l'extension du patrimoine protégé et de la réutilisation.
- De la prise en charge, au cours des 25 dernières années, des ensembles architecturaux et des effets de la décentralisation.

Ils parviennent aux résultats suivants:

L'extension du champ du patrimoine exige de ses acteurs une évolution constante de leur préoccupation et de leurs attitudes; elle appelle de leur part une très grande vigilance et une très grande rapidité d'intervention pour tenir compte à la fois de l'extrême diversification des intérêts des spécialistes et du public et pour faire face aux risques encourus par ces nouveaux patrimoines intimement imbriqués dans le cadre de la vie quotidienne.

La régionalisation de la protection étend encore le mouvement de protection en rapprochant celle-ci de l'inventorisation et en inversant l'effet sélectif des critères nationaux.

La décentralisation a réveillé les ardeurs des responsables régionaux et locaux, qui apportent désormais à l'entreprise de la restauration et de la promotion du patrimoine, des préoccupations nouvelles, des moyens accrus mais aussi des exigences qui s'opposent parfois aux traditionnelles précautions scientifiques, historiques et esthétiques.

La multiplication des opérations d'aménagement urbain, pensées et traitées en termes d'urbanisme et de dynamique urbaine, fait apparaître de nombreuses contradictions qui peuvent conduire à des affrontements.

Le développement de la réutilisation bute de plus en plus souvent sur les règles, édictées par la Charte de Venise, visant au respect du cadre et de l'échelle du monument, de la substance ancienne et de l'authenticité des documents, ainsi qu'à la limitation des adjonctions.

En face de ces constatations, l'actualité des préoccupations de la Charte de Venise apparaît d'autant plus évidente. Plus qu'un recueil de règles intouchables et incontournables, elle se révèle comme un texte de référence et de réflexion qui rassemble de façon très précieuse des principes qui doivent être pris en compte de façon dynamique et constructive, donner lieu à des interrogations et à des discussions pour que soient à la fois assurés la présentation et le respect du patrimoine architectural et sa continuelle et précautionneuse interprétation dans la vie des citoyens et dans le paysage nécessairement évolutif de nos sociétés.

Yves Boiret, Président d'honneur
de la Section française de l'ICOMOS, architecte en chef
et inspecteur général des monuments historiques

Jean Fosseyeux, Vice-président
de la Section française de l'ICOMOS

La pratique française de la conservation et de la restauration des monuments au cours des vingt dernières années. L'application de la Charte de Venise

La Charte de Venise a-t-elle bien vieilli, ou doit-elle être au contraire revue ou complétée face aux questions soulevées depuis l'extension du patrimoine protégé au titre des monuments historiques, en nombre et en catégories, dans le cadre défini pour la sauvegarde de ce patrimoine: connaissance, conservation, restauration, mise en valeur.

Aujourd'hui la régionalisation des protections tend à rapprocher la mesure de protection au titre des monuments historiques et celle de l'inventorisation.

Jusqu'au début des années 1980 la distinction était plus nette et basée sur des critères de sélection très restrictifs. Le nombre d'édifices classés parmi les monuments historiques atteignait alors le chiffre de 12500 édifices tandis que celui des monuments inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques atteignait le chiffre de 24500.

Au fil du temps les choix se sont élargis, et tandis qu'au début des années 1980 on découvrait les boutiques XIX^e et le patrimoine rural, les années suivantes nous faisaient connaître les «nouveaux patrimoines» (industriel, maritime et ferroviaire).

On peut observer que les critères de protection — scientifiques, techniques, émotionnels ou opérationnels — tendent à être regroupés pour créer des séries: les protections «collections». Le temps travaille alors contre nous et on peut citer par exemple l'excellent travail de recensement fait à Paris sur le patrimoine 1800/1830 tandis que dans le même temps le patrimoine Haussmannien subit les assauts des promoteurs qui le vident de sa substance lors des travaux de «restructuration» en immeubles de bureaux.

Parallèlement, si une amélioration est apportée d'un côté dans la démarche qui tend à mettre fin aux protections morcelées et peu adaptées qui séparent l'immeuble par nature de l'immeuble par destination (second œuvre de l'architecture) dans les listes de protection, les abords des édifices protégés sont par ailleurs traités en termes «d'opérations» par des Services dont la compétence est très récente puisqu'ils étaient jusqu'alors chargés des travaux d'infrastructures routières. — Compétence nouvelle issue d'une répartition administrative et non de l'acquisition de connaissances spécifiques —.

Les responsables locaux qui reconnaissent aujourd'hui l'intérêt que constitue le patrimoine investissent dans sa réutilisation. Le patrimoine doit être entretenu, il doit vivre et fonctionner. La France qui possède un patrimoine monumental exceptionnel, beaucoup trop important pour l'utiliser à des fins exclusivement culturelles, se trouve confrontée aux problèmes posés par la réutilisation et la reconversion d'environ 30% de ses monuments historiques, ceux qui ne sont ni affectés au culte, ni propriétés privées habitées. 10% supplémentaires sont déjà utilisés mais nécessitent d'importants travaux de «mise en conformité» par rapport aux attentes nouvelles dans les domaines culturels, les musées en particulier.

Comment alors traiter un édifice civil, ruine récente sans être tenté de reconstruire certaines de ces parties, connues et documentées, comme au château XVI^e de la Tour d'Aigues dans le Vaucluse incendié en 1780.

Est-il préférable comme au château de Blérancourt, de Salomon de Brosse, d'élever sur le soubassement de bossages en grandes tables saillantes très caractéristiques, un cube plein qui reprend comme une cimaise vide et blanche l'enveloppe générale du bâtiment et des pavillons en prolongement pour marquer l'intervention contemporaine?*

Les débats lors des réunions du jury pour le concours organisé pour créer une extension et des bâtiments neufs autour de l'hôtel Rodin, démontrent à quel point les besoins des utilisateurs sont peu compatibles avec le choix d'un jury soucieux de retenir un parti dicté par la discrétion.

L'extension des archives nationales (CARAN) ouverte sur le jardin de l'hôtel de Rohan, bâtiment récent où domine la clarté, la simplicité du plan et du volume adapté à son environnement prestigieux, prouve par ailleurs que les réponses existent mais qu'elles sont difficiles, et elles le sont plus encore dans le domaine de la reconversion.

En effet, bien des édifices doivent être aujourd'hui affectés à une vocation nouvelle. Les nouveaux programmes, faute de place et de moyens financiers, entrent de force dans des édifices parfois trop exigus.

Les édifices industriels offrent plus de possibilités que les hôtels urbains mais là encore les réponses apportées sont étroitement liées à la capacité des architectes à savoir se fondre dans une architecture préexistante et à s'en inspirer, pour la mettre en valeur.

* Edifice primé par le Moniteur — Equerre d'argent 1989

Les articles 9, 11, 13 de la charte doivent être reus dans ce contexte nouveau. Ils constituent des garde-fous majeurs.

Un résumé de l'excellent texte de M. Philippe Robert est proposé ici pour illustrer la question posée par le thème de la «reconversion», qui devrait faire l'objet d'une réflexion approfondie lors de la rencontre internationale des membres de l'ICOMOS à Lausanne.

Quelle place pour la reconversion vis-à-vis de la Charte de Venise?

Trente années de reconstruction, puis de croissance économique soutenue par l'idéologie moderne avaient suffi à nous faire oublier la pratique de la *reconversion*. Elle constitue pourtant l'une des bases d'élaboration de la ville européenne et a été utilisée à toutes les époques. Mais la logique fonctionnelle pouvait difficilement s'accommoder du fait qu'une architecture survécût à la fonction qui avait justifié sa naissance.

C'est ainsi que la reconstruction a occasionné plus de démolitions que la guerre, et que les sites bâtis ont été traités avec les mêmes principes de production que les extensions périphériques.

La reconversion est maintenant reconnue comme susceptible de générer des solutions architecturales originales et pertinentes liées à un contexte historique, et elle joue un rôle important dans la réflexion architecturale d'aujourd'hui.

La plupart des architectes célèbres réalisent des opérations de reconversion au même titre que des projets neufs. Certains, comme Richard Rogers intègrent leur propre architecture dans la logique constructive des édifices qu'ils reconvertissent. D'autres, comme Michael Graves, tentent de redéfinir une écriture architecturale nouvelle à partir d'un édifice existant, quitte à considérer qu'il était «incomplet» auparavant (extension du Whitney Museum de Marcel Breuer à New York).

La pratique de la reconversion est reconnue comme un exercice difficile. La conception d'adjonctions nouvelles et leurs relations dialectiques avec l'ancien, diverses difficultés techniques et fonctionnelles demandent de la part de l'architecte une certaine maturité.

Les contributions de Renzo Piano ou de Gregotti, par l'immense diffusion qu'elles ont eues, contribuent pour le grand public à faire comprendre qu'une œuvre architecturale à part entière peut très bien naître à partir de bâtiments anciens.

La reconversion propose un système formel né de la confrontation entre une image résiduelle survivant à une fonction abandonnée et une nouvelle image née d'un nouvel usage. Michel-Ange a construit la place du Capitole à partir des bâtiments et des pierres d'un forum romain et dans la continuité physique de celui-ci. Isosaki, pour le Centre culturel de Tsukuba, s'approprie à son tour le dessin de cette place du Capitole qu'il compose avec un jardin zen et des colonnes empruntées à Ledoux. Ces deux démarches dénotent deux cultures, deux situations urbaines radicalement différentes. La reconversion consciente et productrice d'œuvre architecturale doit permettre à la ville de continuer à se reconstruire sur elle-même. La figer dans un état de musée de la ville à l'usage du reste du monde est contraire à toute la logique du développement européen.

Quelles tendances pour l'avenir?

Le développement d'une architecture d'imitation et de mimétisme qui permet de conserver aux villes anciennes leur caractère, ou même de leur fournir lorsqu'elles n'en ont pas. Les techniques des panneaux préfabriqués en béton sont utilisées pour habiller la production architecturale en recyclant les vocabulaires de l'architecture classique et art-déco.

Plus honnête est la tendance qui consiste à intégrer dans une construction contemporaine un vestige ou une partie d'une construction antérieure. Cette pratique est très utilisée aux Etats-Unis. Mais c'est la méthode de la complémentarité qui aujourd'hui correspond à la fois au plus grand nombre de réalisations et aux exemples les plus intéressants. Carlo Scarpa a initié cette attitude. De très bons exemples existent en Italie avec le travail de Giancarlo di Carlo, de Guido Canali et Andrea Bruno notamment, en Espagne, en Suisse, en Allemagne ainsi qu'en France où de récentes réalisations prouvent la capacité des architectes à respecter l'histoire d'un bâtiment tout en lui donnant une nouvelle modernité (Canal, Wilmotte, ACT, Christiane Schmuckle-Mollard, Jean-Loup Roubert).

De plus en plus de constructions sont conçues à partir d'éléments anciens, conservés et intégrés dans une architecture contemporaine. Le musée des Arts décoratifs de Francfort de Richard Meier est composé à partir d'une maison bourgeoise dont il reproduit 3 fois la volumétrie pour former un ensemble homogène dans lequel le neuf et l'ancien cohabitent.

Enfin, on peut voir aujourd'hui des réalisations dans lesquelles les architectes ont délibérément transgressé les règles de la composition ancienne et marquent violemment leur intervention: architecture «dé-structurée» de Site, par exemple aux U.S.A.

Christiane Schmuckle-Mollard,
architecte en chef des monuments historiques

La protection des ensembles historiques en France de la Charte de Venise à la Charte de Washington

Dès son article premier, la *Charte de Venise* rappelait que la notion de monument englobait «le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique».

L'article 14, bien que bref, explicitait l'extension des principes de conservation et de restauration des monuments définis dans la charte aux «sites monumentaux». Ceux-ci, estimait-elle, «doivent faire l'objet de soins spéciaux afin de sauvegarder leur intégrité et d'assurer leur assainissement, leur aménagement et leur mise en valeur».

Ces principes étaient-ils en accord avec la doctrine, les législations et les pratiques des interventions sur les ensembles historiques français en 1964? L'évolution de celles-ci depuis lors a-t-elle été fidèle à ces principes?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous examinerons successivement:

- Le contexte français en 1964.
- L'évolution des pratiques de 1964 à 1981.
- Les nouveaux modes de gestion nés de la décentralisation.

Le contexte français en 1964: une prise de conscience déjà ancienne et des outils législatifs et réglementaires bien adaptés.

Un monument étant par nature inséparable de l'espace, bâti ou naturel, en fonction duquel il a été conçu et dont il est devenu en retour un des éléments structurants, la notion de protection des «abords» s'est progressivement imposée en France comme une nécessité. C'est la loi du 25 février 1943 qui a permis d'accrocher à la législation de 1913 (héritière elle-même des lois de 1887, 1909 et 1912) les dispositions sur les *abords des monuments historiques* (le fameux «périmètre de 500 M.»).

Quelques critiques qu'on ait pu en faire, cette disposition a permis, grâce à l'action trop méconnue mais essentielle des architectes des bâtiments de France (prenant en 1946 le relais des architectes des monuments historiques), non seulement de conserver à nos monuments leur «écrin», mais aussi, à la limite parfois de l'abus de pouvoir, de conserver leur cohérence historique aux ensembles bâtis ou végétaux organisés autour de ceux-ci. Sans ce travail quotidien,

mené avec des moyens dérisoires et dans des contextes souvent conflictuels, nos villes et villages seraient sortis totalement et définitivement défigurés des mutations colossales de l'après-guerre où la reconstruction des quartiers se combinait avec les besoins de modernisation et les exigences nouvelles en matière d'hygiène. Si les erreurs ont alors été nombreuses, force est de constater que le pire a le plus souvent été évité et que nos ensembles bâtis, grâce à cette surveillance périphérique à nos monuments, ont gardé dans l'ensemble, leur caractère historique que les visiteurs du monde entier viennent aujourd'hui admirer.

Dès 1906, la loi «organisant la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique» était venue conforter la législation sur les monuments. A la protection ponctuelle d'un édifice s'ajoutait désormais la notion d'espace protégé pour son intérêt intrinsèque et dont la délimitation, contrairement au rayon de 500 mètres que la loi de 1943 générera automatiquement autour de tout monument quel que soit son environnement, correspond, théoriquement du moins, à des limites physiques objectives.

Conçue initialement pour étendre à des monuments naturels ponctuels ou à des sites paysagers restreints des effets comparables à ceux de la protection des édifices (l'assimilation de ces premiers éléments naturels et paysagers avec des monuments a même conduit dans un premier temps à des protections spatiales totalement insuffisantes et ingérables telle celle du Pont d'Arc), cette procédure a été progressivement mise en œuvre autour des monuments pour protéger leur environnement historique et leurs perspectives; c'est ainsi que l'esplanade des Invalides est classée au titre des sites dès 1910.

La loi du 2 mai 1930 «relative à la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque» prend le relais et permet d'étendre peu à peu cette politique de protection spatiale à des ensembles paysagers urbains: c'est à ce titre que le Vieux Port de Marseille est classé en 1932, y compris les façades qui le dominent; le port de Toulon est protégé dans le même esprit en 1939 mais ne bénéficie que d'une inscription. C'est principalement la période de la guerre qui, avec le «chantier intellectuel» permettant à de jeunes universitaires d'échapper au STO, voit se multiplier les protections au titre des sites dont certaines s'étendent à d'importants secteurs urbains: à titre d'exemple, Rocamadour est partiellement classé, partiellement inscrit en 1942;

la même année, les quartiers de la Cathédrale et de l'Hôtel de Ville à Aix-en-Provence, deviennent sites inscrits... (1)

Les effets de la protection d'un site s'arrêtant strictement aux limites de celui-ci, le titre III de la loi du 2 mai 1930 (article 13 à 20) avait prévu la possibilité d'établir, au-delà de ces limites, une «zone de protection», instituée par décret en Conseil d'Etat, à l'intérieur de laquelle toute modification relevait de l'autorisation du Ministre chargé des Sites. En fait, cette mesure n'a été mise en œuvre que dans seulement quarante-quatre cas, et plus souvent pour protéger des abords d'ensembles monumentaux étendus (Carcassonne, Ville-neuve-lès-Avignon, Concarneau, Provins...) que pour assurer la gestion périphérique de sites naturels. Certains ensembles urbains ont ainsi été mis sous surveillance, tels l'ensemble des maisons bordant la place de l'Hôtel de Ville de Tournus (1938), les abords de la cathédrale de Rouen (1938), ou encore le centre de Talmont-sur-Gironde (1942).

Ce dispositif réglementaire sera abrogé par la loi du 7 janvier 1983 dont nous reparlerons plus loin: si les «zones de protection du titre III» déjà créées conservent leurs effets jusqu'à leur éventuelle transformation en «zones de protection du patrimoine architectural et urbain», on ne peut plus en créer de nouvelles.

Protection spatiale conçue essentiellement pour maîtriser l'aspect extérieur des éléments qui composent le paysage, la loi de 1930 ne peut être, on le voit, qu'une réponse partielle et insuffisante au problème de la préservation des ensembles bâtis. C'est la «loi Malraux» qui, le 4 août 1962, apporte enfin un outil spécifique au traitement des ensembles urbains historiques, puisque le *plan de sauvegarde et de mise en valeur* constitue le document d'urbanisme du «secteur sauvegardé» et définit aussi bien les grandes options de gestion de l'ensemble du secteur que le devenir, souhaitable en fonction de la préservation de l'ensemble, de chaque bâtiment, de chaque parcelle.

L'arsenal réglementaire est désormais suffisant pour permettre à l'Etat français de conduire, dans le cadre de ses responsabilités, une réelle politique de protection et de gestion des ensembles historiques.

(1) Cf. le rapport de M. Jacques Houlet établi en 1988, à la demande du secrétaire d'Etat chargé de l'Environnement, sur l'historique de la législation sur les sites et sur les perspectives d'évolution de celle-ci dans le cadre de la décentralisation (il est possible de l'obtenir pour consultation auprès de la Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme — Sous-direction des Espaces protégés.

De 1964 à 1981: des pratiques évolutives (2)

Par-delà la mise en œuvre quotidienne des législations sur les abords des monuments historiques et sur les sites, dont on a vu les possibilités réelles mais limitées pour la protection des ensembles historiques, c'est donc surtout la mise en place de la politique des *secteurs sauvegardés* qui constitue le progrès majeur de cette période.

Il est en effet devenu particulièrement urgent de traiter le centre historique de nos cités; dans la période d'après guerre, la brutale croissance urbaine, le développement de la motorisation, l'industrialisation de la construction créent en effet dans toutes les villes des tendances à l'extraversion: c'est à la périphérie que se construisent les ensembles d'habitat social, que se transportent les fonctions d'artisanat, de commerce... Par voie de conséquence, les centres anciens dépérissent, perdant peu à peu leur fonction vitale de «cœur» de la cité.

Face à cette situation, l'Etat a mis en place, dès 1958, un processus de «rénovation» qui tend à apporter des solutions inspirées par le souci d'hygiène et de modernité, mais dont les effets sur le tissu urbain et le bâti historiques s'avèrent redoutables. C'est précisément pour éviter de tels effets néfastes tout en assurant la revitalisation des centres anciens que la *loi Malraux* a instauré les plans de sauvegarde et de mise en valeur.

La mise en place de ceux-ci se fait progressivement: sur les 400 villes et bourgs recensés comme pouvant justifier un tel mode de traitement, 62 secteurs sauvegardés sont créés de 1962 à 1981. La confrontation des deux chiffres peut paraître étonnante: en fait, une proportion notable des grands ensembles urbains historiques est effectivement prise en compte, qu'il s'agisse des quartiers parisiens du Marais ou du 7^e arrondissement, ou encore des principaux ensembles architecturaux de province tels que ceux de la Rochelle, Bourges, Dijon, Lyon, Chartres, Nîmes, Bordeaux, Rennes, Nantes, Nancy... pour n'en citer que quelques-uns.

Il ne faut pas oublier non plus que la mise en place des secteurs sauvegardés mobilise tout autant les services de l'Etat qui financent les études et assurent le suivi technique (le rôle de la Direction départementale de l'équipement et du service départemental de l'architecture est essentiel à ce stade) que la municipalité et les services de

(2) Cf. l'intervention de M. Claude Soucy au «Forum des villes à secteur sauvegardé» — Nîmes — 1^{er}, 2 et 3 décembre 1988 — Actes publiés par le STU.

la mairie, le plan de sauvegarde et de mise en valeur ne pouvant voir le jour que si le maire et le conseil municipal en acceptent le principe et demandent à leurs services de jouer pleinement le jeu de son élaboration. La création d'un secteur sauvegardé n'est en effet que la première phase d'un processus d'étude, de concertation entre services de l'Etat et municipalité aboutissant, à l'intérieur de la zone ainsi délimitée, à l'élaboration par un architecte spécialisé dans l'urbanisme historique puis à l'approbation du plan de sauvegarde et de mise en valeur qui *constitue le document d'urbanisme*. Les grandes options d'aménagement et de gestion sont explicitées conjointement dans un règlement et dans un document graphique à l'échelle du 1/500^e. Ce dernier se prononce, parcelle par parcelle, sur le sort à réserver à chaque immeuble: une trame indique, par référence à un fichier à la disposition des gestionnaires, si un immeuble doit être restauré, conservé dans sa volumétrie ou remplacé par une construction équivalente, ou encore supprimé à la faveur d'une opération de réhabilitation des immeubles adjacents.

Cette procédure étant placée sous la responsabilité de l'Etat, même si la commune joue un rôle déterminant dans la demande et l'acceptation du secteur sauvegardé et dans l'élaboration du plan de sauvegarde et de mise en valeur, c'est en conséquence à l'*architecte des bâtiments de France* qu'il revient de contrôler la bonne exécution des dispositions de ce plan: il donne, dans le cadre des demandes d'autorisation de construire, de démolir et de réaliser des travaux divers, un *avis conforme* qui lie l'autorité délivrant celles-ci.

Mais les secteurs sauvegardés n'ont pas été seulement institués pour établir un cadre réglementaire, si nécessaire soit-il, dans les quartiers historiques. Dès l'origine, ils ont été voulus d'abord dans une finalité opérationnelle et en particulier comme le moyen d'encadrer et de favoriser les opérations publiques visant à rénover les centres historiques.

Le Ministère de la culture, gestionnaire à l'origine de la procédure, n'a toutefois pas été directement doté des moyens budgétaires permettant ces interventions: les secteurs sauvegardés ont prioritairement bénéficié de la procédure *d'îlots opérationnels de restauration*, financés sur les budgets du Ministère de l'Equipement et destinés

a organiser la reconquête fonctionnelle et sociale de ces quartiers en déshérence. Ces îlots opérationnels, même si leur traitement a pu faire parfois l'objet des critiques que nous évoquerons plus loin, ont eu du moins le grand mérite de faire redécouvrir aux habitants de la ville concernée l'existence d'un patrimoine urbain très riche qu'ils ne savaient plus voir, et d'amorcer ainsi la réappropriation progressive des cœurs historiques qui ne portera vraiment ses fruits qu'au cours de la décennie suivante.

Sans pouvoir entrer ici dans le détail des outils opérationnels qui ont permis ces interventions limitées mais porteuses de renouveau — action déterminante de *l'Agence nationale pour l'Amélioration de l'Habitat*, création des *Associations foncières urbaines* (AFU), institution en 1976 du *Fonds d'aménagement urbain* (FAU) venant prendre le relai des îlots opérationnels progressivement achevés et non renouvelés — soulignons seulement que la réussite de cette politique a été *directement tributaire des moyens d'intervention mis en œuvre*.

Si donc la loi Malraux a apporté un outil particulièrement pertinent, et reconnu comme tel par les élus, au traitement des centres historiques, ce n'est pas le seul à avoir été mis en œuvre à cette période par l'Etat pour inciter les responsables des cités à intervenir activement pour atteindre ce but dont on commence alors à percevoir l'enjeu majeur: ainsi, à partir de 1973, propose-t-il des contrats aux «*villes moyennes*» avec pour but d'étudier et de cofinancer la réappropriation de leur centre par des actions publiques symboliques de sa reconquête et incitatives pour ses habitants; ainsi, en 1974 la *politique dite «des 100 villes»* lancée par Michel Guy qui aboutit à l'inscription à l'Inventaire des sites de larges secteurs des principales villes historiques dont certaines ont déjà un secteur sauvegardé plus restreint (Autun, Avignon), Chambéry, Lille, Lyon...). A la clé, des aides financières de l'Etat qui restent modestes mais qui permettent la mise en valeur d'espaces publics significative de cette volonté commune de revitalisation du cœur historique. Pendant la même période, la réalisation d'une centaine de «*d'opérations-village*» permet de traiter dans le même esprit des ensembles ruraux de grande qualité.

Reste à savoir si ces actions, encadrées et favorisées financièrement par l'Etat, sont restées *fidèles à la Chartes de Venise*.

A son esprit, certainement, puisqu'elles ont concouru incontestablement à faire identifier par les habitants les ensembles monumentaux des villes comme un «*témoignage vivant de leurs traditions séculaires*». Cette réappropriation s'est traduite, comme le recommande l'article 5 de la Charte, par une nouvelle «*affectation (de ces quartiers) à une fonction utile à la société*».

L'article 6 de la Charte demande que l'on conserve aux monuments «*un cadre à (leur) échelle*»; dans les quartiers historiques, jalonnés de tels monuments, cela implique que «*toute construction nouvelle, toute destruction et tout aménagement qui pourrait altérer les rapports de volumes et de couleurs sera proscrit*». Ces principes fondamentaux animent bien l'ensemble des dispositions des plans de sauvegarde et de mise en valeur et, à un degré moindre parce que le contexte est a priori moins monumental, celles des opérations «*100 villes*» et des «*contrats de ville moyenne*», même si la gestion contemporaine d'un ensemble urbain appelle un nécessaire assouplissement de leur mise en œuvre.

Reste que le traitement des centaines d'édifices d'un quartier historique rend plus difficile la rigueur préconisée par la Charte pour la *restauration* des monuments historiques: l'ordonnance ou le décor des édifices (article 5) ont parfois été altérés lors de leur reconversion à des usages contemporains; ailleurs, comme à l'îlot de la Place Plumereau à Tours, on a privilégié la mise au jour de strates archéologiques sur la préservation d'états récents authentiques, contrairement à ce que préconise l'article 11; plus souvent, on a délibérément fait disparaître des façades le décor en trompe-l'œil des XVII^e et XVIII^e siècles — enduits avec faux appareil de pierre mimant l'architecture «*noble*» — au profit des structures en briques (Toulouse) ou en bois (Rouen, Tours, Orléans...) d'une qualité certaine mais que leur constructeur n'avait jamais conçues pour être laissées au jour.

Enfin, et c'est plus grave, la réutilisation au profit de certains usages contemporains impliquait d'importants remaniements des structures intérieures et a parfois mutilé la volumétrie d'origine, voire remis en cause, à terme, la stabilité des bâtiments en mariant des matériaux incompatibles. On s'inquiète ainsi de la survie de certains immeubles du Marais à Paris.

Nous ne nous consolerons pas de ces erreurs en disant qu'il s'agit là de sacrifices inévitables. Mais dans la balance entre avantages et

inconvenients de cette politique de «sauvegarde et de mise en valeur», le bilan apparaît largement positif pour le patrimoine des ensembles urbains qui, sans elle, aurait sans doute subi des dommages beaucoup plus graves et irréversibles.

En 1981, quand survient avec la décentralisation un nouveau partage des responsabilités entre l'Etat et les communes, ces dernières, face à la suppression du Fonds d'Aménagement Urbain et à la rarefaction des subventions pour la restauration des immeubles en espaces protégés, ne vont-elles pas se désengager massivement de cette politique contractuelle avec l'Etat en faveur du patrimoine urbain?

La décentralisation et de nouveaux modes de gestion contractuelle

Lancée dans le but d'un allègement de la tutelle de l'Etat sur les collectivités locales pour une plus grande autonomie de celles-ci, la décentralisation a été en fait l'occasion de réaffirmer que, dans le domaine du patrimoine pris dans son acceptation la plus large, les responsabilités des différentes collectivités sont complémentaires et impliquent des politiques contractuelles.

D'abord l'Etat n'a pas perdu ses compétences découlant des grandes législations de protection: monuments historiques, sites, secteurs sauvegardés restent placés sous sa responsabilité même si, pour rapprocher le pouvoir décisionnel du niveau de gestion, on déconcentre certaines procédures (l'inscription des monuments, bientôt celle des sites...).

La loi du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat va plus loin puisque dans son article 35 elle institue un principe qu'elle place en exergue du code de l'urbanisme et qui affirme:

«Le territoire français est le patrimoine commun de la nation. Chaque collectivité publique en est le gestionnaire et le garant dans le cadre de ses compétences. Afin d'aménager le cadre de vie, de gérer le sol de façon économe, d'assurer la protection des milieux naturels et des paysages et de promouvoir l'équilibre entre les populations résidant dans les zones urbaines et rurales, les collectivités publiques harmonisent, dans le respect réciproque de leur autonomie, leurs prévisions et leurs décisions d'utilisation de l'espace».

Cet article énonce les principes généraux destinés à servir de cadre à la nouvelle politique d'urbanisme. En matière d'espaces sensibles,

il appelle donc une collaboration accrue, dans le respect des responsabilités respectives, entre l'Etat et les collectivités territoriales, les communes essentiellement.

C'est dans cette logique que, par ses articles 69 à 72, cette même loi institue les «zones de protection du patrimoine architectural et urbain» qui «sur proposition ou après accord du conseil municipal des communes intéressées... peuvent être instituées autour des monuments historiques et dans les quartiers et sites à protéger ou à mettre en valeur pour des motifs d'ordre esthétique ou historique».

Voici donc un nouvel outil contractuel entre l'Etat et la commune applicable aux centres historiques, que l'on veuille prendre le relais d'une protection existante (abords de monument ou site inscrit) ou instituer une nouvelle protection.

Dans le premier cas, la ZPPAU substitue un périmètre approprié et des règles de gestion explicites au rayon de 500 m de la loi de 1943.

Dans le second cas, c'est une protection spatiale nouvelle, basée sur un consensus autour d'un projet de gestion, qui s'applique à un territoire défini en fonction de ses caractéristiques historiques, spatiales et esthétiques.

L'Etat, au travers de l'avis conforme de l'architecte des bâtiments de France (que le maire peut toutefois contester auprès du préfet de région qui statue alors après avis d'une commission d'experts, le Collège régional du patrimoine et des sites), est le garant du respect des dispositions de la ZPPAU lors de l'instruction des demandes d'autorisation.

Cette nouvelle procédure, voulue initialement pour encadrer les pouvoirs jugés «régaliens» des architectes des bâtiments de France, aboutit de fait à instaurer un nouveau mode de gestion des espaces à forte densité patrimoniale, notamment en ville. D'où la prudence — tant du fait des élus que des services de l'Etat — dans sa mise en œuvre: six ans après l'adoption de la loi de 1983, sur les 400 projets mis à l'étude, seules 40 ZPPAU ont abouti à ce jour. Mais certaines d'entre elles, comme Quimper ou Saint-Antoine-l'Abbaye (Isère), aboutissent à de véritables plans de gestion du patrimoine urbain. Au lieu de limiter aux abords immédiats du monument historique le secteur placé sous surveillance, elles étendent au contraire la zone de protection à des ensembles urbains considérés désormais comme des entités patrimoniales globales dont le monument n'est plus qu'un élément, majeur certes mais non plus isolé. C'est le cas également à Cerdon dans le Loiret où c'est le village et son terroir qui

deviennent l'objet réel de la gestion patrimoniale et non plus la seule église dont la protection au titre des monuments historiques a servi de point de départ à la réflexion.

Cette nouvelle forme de protection des ensembles est encore trop jeune pour qu'on puisse en juger l'efficacité. La lenteur de sa mise en œuvre pose question. Faudra-t-il simplifier la procédure? Attendons d'abord que la première génération ait vu le jour pour améliorer progressivement cet outil.

En tout cas celui-ci constitue à l'évidence une réponse appropriée au besoin, exprimé par un nombre croissant de maires de villes moyennes ou de bourgs ruraux, de disposer d'un document de gestion suffisamment souple pour leur centre historique.

Les «ZPPAU» sont d'ailleurs appelées à prendre le relais des sites urbains ou villageois inscrits au titre de la loi du 2 mai 1930: elles sont beaucoup mieux adaptées que ces derniers à assurer, dans le cadre de la répartition des compétences issue de la décentralisation, une gestion concertée entre les maires désireux de préserver et de mettre en valeur leur patrimoine communal et les services de l'Etat.

Et les secteurs sauvegardés? Ont-ils survécu à la décentralisation? Parfaitement, même si cela peut paraître paradoxal. Si le rythme de création a fléchi, il ne s'est pas tari: 11 nouveaux secteurs sauvegardés ont été créés depuis 1981; la procédure d'approbation de plusieurs autres a été menée à son terme après une reprise des études dans le sens d'une meilleure réflexion urbaine venant compléter l'analyse patrimoniale initiale.

Ce qui est plus significatif, c'est que les candidatures à la création d'un nouveau secteur sauvegardé restent nombreuses (Dieppe, Charleville-Mezières, Saint-Flour, Niort...) et, plus encore, que certaines villes qui ont déjà un secteur sauvegardé en demandent l'agrandissement (Rouen, Nice, Avignon, Blois, Loches). Si on se rappelle que l'établissement d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur substitue la compétence de l'Etat en matière d'urbanisme à celle de la commune, on peut supposer qu'en pleine décentralisation la demande des élus est fondée sur d'autres motivations que celles de faire financer par l'Etat l'établissement de ce document d'urbanisme, ou sur la possibilité d'obtenir pour certaines opérations groupées (les associations foncières d'urbanisme) des déductions fiscales, les subventions attribuées par l'Etat à ce type d'espaces protégés étant par ailleurs de plus en plus exceptionnelles.

Les raisons de cet intérêt soutenu sont essentiellement de deux ordres:

1. D'abord la prise de conscience par les élus de l'enjeu majeur pour leur cité de *sauvegarder ses valeurs patrimoniales*: il en va de son prestige national, voire international, et c'est un argument qui porte à la veille de l'ouverture des frontières car c'est la capacité attractive de la ville qui est en jeu; il en va aussi de la qualité du cadre de vie des habitants, et ceux-ci prennent de plus en plus conscience de ce que la préservation de son caractère historique présente d'essentiel.

2. Face à cette nécessité de réhabiliter les centres anciens, l'Etat continue à apporter aux communes *une aide technique et financière* qui leur permet, si elles le désirent, de conduire une politique dynamique aux résultats tangibles et valorisants: le *Comité Interministériel des Villes* a pris le relais du Fonds d'Aménagement Urbain. Il permet désormais aux municipalités qui ont décidé de résoudre les problèmes sociaux de leur centre-ville de financer contractuellement avec l'Etat des actions qui prennent largement en compte le caractère patrimonial du bâti et des espaces publics. Les villes qui ont accepté la création d'un secteur sauvegardé ou d'une ZPPAU sont prioritaires pour ces programmes basés sur le caractère spécifique des quartiers anciens, qui font l'objet d'une ligne spéciale au budget du Fonds Social Urbain (en 1989 cette ligne a été dotée de 20 MF permettant le financement d'un montant global de travaux de 100 MF compte tenu des abondements régionaux complémentaires et des apports des maîtres d'ouvrage).

La Charte de Washington et les perspectives d'avenir

On voit que la situation, de droit et de fait, de la France répond pour l'essentiel aux principes de la Charte internationale pour la sauvegarde des villes et quartiers historiques, adoptée par l'assemblée générale d'ICOMOS en octobre 1987 à Washington.

La prise de conscience de larges couches de la population et de nombreux élus locaux est désormais suffisante pour que l'on admette communément que «la sauvegarde des villes et quartiers historiques doit être intégrée à une politique cohérente de développement économique et social et constituer un élément des plans d'aménagement du territoire...» (II 4), que cette action réponde «aux besoins et aux aspirations des habitants» et satisfasse «tant les exigences de la vie contemporaine que la préservation des valeurs architecturales et culturelles» (II 5).

D'autant que depuis le début des années 80, à la suite des «chocs pétroliers», on assiste à un reflux vers les centres urbains principalement de populations jeunes redevenues très sensibles, par réaction peut-être contre ce qu'ont vécu leurs aînés, au charme et à la convivialité des quartiers anciens. La réhabilitation de ceux-ci prend dès lors une dimension «politique» que les responsables de la cité ne peuvent plus ignorer.

Jean-Marie Vincent, Vice-président
de la Section française de l'ICOMOS,
Sous-directeur des sites et espaces protégés

CINQUIEME PARTIE

L'avenir du patrimoine

Priorité écologique naturelle ou culturelle

Au cours de l'hiver où ces lignes sont écrites, les perspectives de l'histoire immédiate se modifient chaque jour. Souhaitons qu'elles soient celles d'un univers que l'événement rende plus pacifié et plus fraternel.

Souhaitons aussi, qu'au delà nous sachions vouloir, dans la longue durée faire coexister l'irrésistible et toujours innovante *modernité* avec la sauvegarde vigilante des *valeurs*: valeurs culturelles et esthétiques, valeurs écologiques et éthiques. Sans elles, l'homme n'est plus, et les références aux lois écologiques s'imposent sous forme d'une nouvelle morale. Le «Conservatoire primordial» est celui dont la perpétuité conditionne l'avenir de tous les autres: c'est le premier de tous nos enjeux culturels, économiques et politiques.

Particularisme et universalité

Les ambitions professionnelles des membres de l'ICOMOS — corps infime de trois mille personnes parmi des milliards d'individus — se situent, en tout cas, qu'ils en soient persuadés ou non, au cœur de toute cette problématique cosmique tant essentielle qu'existentielle. Elles témoignent *ici et maintenant* de ces fameuses «valeurs» de *partout* et de *toujours*. C'est pourquoi, si faible que soit notre pouvoir objectif, nous sommes déontologiquement tenus de les gérer avec une *précision scientifique* et selon une *morale patrimoniale* (on disait autrefois de «bon père de famille»...), mais à un niveau *universel*, et non contradictoirement. D'où l'importance, pour le patrimoine, de la réflexion fondamentale.

Dans le passé on a pu voir des impérialismes, des nationalismes s'impliquer dans le sens de l'universel et en dévier le sens. D'autres formes de déviance ont dévalué la référence à l'universel: ainsi la systématisation idéologique.

Ce qui fait toute la difficulté de nos métiers, c'est que le sens de l'universel y consiste à *préserver les diversités acquises*, à *discerner les spécificités*, *les identités*, non seulement des vivants, mais aussi celles des morts: ces identités dont les vivants ont oublié les langues, les croyances, les comportements, mais qui subsistent quelque part

dans leur subconscient, et dont l'art et l'architecture témoignent seuls encore dans la vitalité souveraine de notre plaisir, de notre sensibilité, de notre émotion, de notre spiritualité.

Mais notre objectif ne consiste pas seulement à faire prévaloir nos identités respectives, mais, plus encore, à reconnaître et respecter l'identité des autres, celle de nos contemporains comme celles qui se sont constituées en des temps qui nous ont précédés. Davantage même: ce n'est pas assez de tolérer, de comprendre les «différences» entre les présents et les passés: il faut en être soi-même porteur. Toute forme de modernité réductrice — notamment à travers la démagogie et la puissance de l'argent — est un défi à l'authentique espérance de la modernité et de l'universalité prenant en compte les richesses des diverses cultures humaines.

Soigner ici et là le génie du lieu, tel un alibi, ne suffit pas non plus: il faut, en outre, disposer et préserver, contre les assauts de la médiocrité, des plages d'équilibre actif, conviviales, pédagogiques, inventives, à l'écart de toutes ces «marées noires» physiques et mentales, que déchargent dans nos villes, nos campagnes, mais aussi dans notre psyché, tant de pratiques à l'abri de pavillon de complaisance... Les lobbies qui ravagent à la fois le poumon du globe terrestre qu'est l'Amazonie et leurs ethnies originelles, la réserve des couches gelées de l'Antarctique, la qualité des paysages humanisés des zones habitées et notre jeunesse par la drogue, sont tous bien plus dangereux que les hordes barbares assiégeant, dans le temps jadis, les foyers de culture les plus avancés et les plus intenses. Cela fait un tout, et ces fêtes de la vie que nous réservent les pratiques culturelles du patrimoine seraient sans avenir, faute de volonté éthique. Rien de plus absurde que de prétendre que tel monument n'a le droit de vivre que s'il rapporte de l'argent, gagne sa vie (comme les enfants de six ans qui étaient tenus au XIX^e siècle de produire dans les manufactures). C'est nous qui devons modifier le flux économique, le rendre intelligent pour rendre prospère le monument, et c'est ce que nous essayons de faire.

Mais tout se tient. On ne peut payer le prix de la sauvegarde d'un monument ou d'un site, par la défiguration d'un autre: un beau «secteur sauvegardé» de ville d'art ne nous fera pas nous résigner à tolérer l'extension des «bidonvilles»... De la même manière, la restauration d'un monument ne saurait être sélective dans le sens où elle ferait systématiquement prévaloir un de ses «passés», aux dépens des marques de tous les autres... Elle doit révéler la transparence de l'histoire.

Lesprit de «Venise»

Ces critères doivent motiver notre attachement persistant à la «Charte de Venise» qui consacra notre ouverture à un patrimoine élargi, mais aussi un respect rigoureux de la diversité des apports de chaque temps. Il faut comprendre que «esprit de Venise» n'est pas l'effet d'une mode, même si des gens moins habiles à rédiger que ses auteurs n'auraient pas de mal, aujourd'hui, après tant d'années d'exégèse, à contester parfois sa terminologie. Le sens de «Venise» dépasse peut-être même, aujourd'hui, les intentions de ses auteurs. Certes peuvent varier les interprétations circonstancielles: cela s'est toujours fait; mais la légitimité de ces variations n'est pas dans le caprice individuel ou celui du court terme; elle tient à la diversité des situations et des constitutions du patrimoine mondial. D'ailleurs, au long du XX^e siècle, la pratique a d'abord anticipé sur la «Charte» avant de la consacrer progressivement et de trouver cet équilibre entre la raison et la sensibilité. La modernité y fut nommée, mais aussi le refus du mensonge. Il doit demeurer et on doit le débusquer même sous l'alibi d'un renouveau: n'est pas «revival» qui veut...

Ne confondons pas la *fonction créatrice* issue d'une imagination qui se nourrit, inconsciemment ou non, des acquis et de leur fusion, avec la *fonction conservatrice* qui a pour nécessité, tout aussi noble, d'assurer la pérennité des créations: ce qui n'exclut pas, comme d'ailleurs cela a été écrit à Venise d'avoir recours parfois à la confrontation des deux pratiques (1).

«Vestiges» et «ruines»

De beaucoup d'acquis mis à mal par l'âge et par l'histoire, par l'ignorance, l'intolérance, la violence innée, et, plus souvent encore aujourd'hui, par la futilité et l'appât du profit, il nous est resté souvent en compte, non des édifices entiers, mais des «*vestiges*»: étymologiquement des «traces de pied ou de pas». Ce mot concerne donc littéralement plutôt le patrimoine enfoui, ce patrimoine humain dont le plus émouvant symbole est précisément la découverte, dans une grotte, de l'empreinte de la marche d'un homme préhistorique sur un sol meuble durci par le temps.

(1) Cf. communication de Ch. Schmuckle-Mollard

Les Romantiques, qui ont eu le grand mérite de développer l'intérêt pour le patrimoine médiéval et leurs «vestiges» archéologiques et monumentaux, ont usé et abusé à leur égard du mot «ruine»: cet usage correspondait à ce que le romantisme recelait de nostalgie, de désespoir affecté ou sincère, de vision de l'irréremédiable fragilité du bonheur et celle d'un temps épuisé, d'un aller sans retour... Mais il a existé aussi un Romantisme triomphant, celui des démiurges. Bref, les concepts mêmes de «monument» et de «patrimoine» et même de «vestiges» s'accommodent mal de la terminologie de «ruine» (qui concerne étymologiquement «ce qui tombe et s'écroule»), puisque, précisément, «l'entrée en patrimoine» a pour finalité de le garder intact.

Mais, de là à se croire autorisé, faute de le détruire, à le transformer délibérément, à le défigurer, à le «ravalier» au niveau de l'anecdote, il y a un grand pas allègrement franchi, au moment où «ground is money», et où l'extension de son champ rend le patrimoine architectural de plus en plus encombrant et alourdit sa charge. Cette charge croissante impose de trouver à une grande part des «nouveaux patrimoines», et parfois à d'anciens qui sont désertés, des usages légitimes, et de discerner, pour les écarter, les usages qui les atrophient.

Pour ce qui concerne le patrimoine archéologique enfoui, découvert aujourd'hui à la faveur de grands travaux d'équipement, on doit bien se résigner parfois à en faire l'étude et le «portrait photographique» et le réduire en fiches, en guise d'éloge funèbre. Mais il serait inadmissible que les restes les plus remarquables, les plus culturellement significatifs, comme les plus monumentaux qui ont survécu à toutes les fureurs et à tous les oublis soient aujourd'hui passés «par profits et pertes» à leur tour... (C'est pourquoi j'apprécie particulièrement le nouveau texte de Charte due à l'ICOMOS sur «la Gestion de l'Archéologie» et son souci de filiation à l'égard de la «Charte de Venise». Elle mérite une grande publicité, un consensus au-delà de l'ICOMOS, (de même que la «Charte des Villes historiques» dont je déplore l'apparente mise au placard... Chacun s'était pourtant engagé à la propager).

«Fragments»

La terminologie n'est jamais innocente. La «ruine» subsistant dans un état de vérité de sa découverte semble prendre une connotation péjorative pour le public, et incite aujourd'hui à des réinvestissements équivoques. Le concept de «fragment», réactualisé récem-

ment par l'architecte Claude Parent (¹) souligne l'effet de brisure, non l'anticipation d'une disparition inéluctable. Et la conjonction des fragments a suscité, par confrontation, un nouveau sens de la beauté au XX^e siècle. Mais il y a une grande différence entre leur concertation et la fusion du fragment dans une pseudo-reconstitution. Observons en outre que les œuvres complètes, élaborées lentement au cours des âges, sont, elles-même, conçues, telle la façade de Chartres, par accolements successifs de «fragments», gardant toute leur authenticité, leur vocabulaire, mais s'intégrant dans une œuvre unique dont la concertation des différentes références fait le caractère génial.

Evolution ou alternance

Dans cette perspective, il est des «intégrations» de la *modernité au patrimoine et du patrimoine à la modernité* dont la viabilité est incontestable (²); d'autres qui n'ont pour alibi qu'une obstination à céder à des modes, dont il est connu que l'une chasse l'autre, ce qui est la négation du sens patrimonial. La dynamique de l'histoire n'est d'ailleurs pas celle du changement pour le changement, ce qui est parfaitement légitime du côté de chez Dior ou d'Yves Saint-Laurent (et c'est pourquoi leur art s'appelle précisément la mode). Dans les couches superficielles des eaux agitées ou dormantes de l'Histoire, que d'échecs ne sont-ils pas le lot de la vanité de changer pour changer, ce qui conduit inmanquablement au conformisme... L'évolution (notoirement celle d'investissements durables) a des exigences plus profondes. La rapidité du renouvellement des perspectives scientifiques relève de son côté, d'immenses mouvements des continents du Savoir humain. A cet égard, s'il est vrai que la création architecturale est souvent sensible elle-même à une alternance par génération, la conservation en appelle, comme la science qui en fonde la méthode, à une *progression dans le sens de la toujours plus grande rigueur*.

Esthétique et éthique

La création architecturale, au demeurant, restera toujours affaire d'esthétique, dans le sens où à travers la beauté de la maison, du lieu public, de la cité, une incitation au bonheur et une initiation à la grandeur sont communiquées aux hommes.

(¹) 1989: colloque de Villeneuve-lez-Avignon «Restaurer pourquoi? (ADAP)

(²) Cf. Communication de Ch. Schmuckle-Mollard.

La conservation et la restauration, au demeurant s'imposent bien, in fine, comme une affaire d'éthique, au sens où le respect de l'objet qu'on se voit confié est une vertu préalable mais conditionnelle de toutes les autres. La malice elle-même (jouant la dérision) de ceux qui possèdent ce don discret — ce qui n'est pas donné à tout le monde — doit être maîtrisée: l'imperceptible clin d'œil d'un visage souriant s'il est insistant, devient vite raccrocheur. S'il est répétitif, cela s'appelle le tic, et s'il est permanent, c'est-à-dire «irréversible», c'est une grimace dont le temps fait une difformité.

Tactique et stratégie: un SOS pour le patrimoine

Face à tous ces dilemmes, l'ICOMOS aura fort à faire aujourd'hui pour être à la hauteur des événements dont les risques sociologiques sont grands, jusqu'à la disparition même du concept de patrimoine tant on sent que le trouble saisit chacun... Dans cet art et cette science de la sauvegarde de notre mémoire concrète, si quelqu'un attend de la pédagogie qu'on lui enseigne des «recettes» pour résoudre ses problèmes, il en restera heureusement démuné et il vaut mieux qu'il change de vocation... A l'inverse, chacun ne doit pas seulement accumuler du savoir, mais en apprendre patiemment, avec humilité et foi, *l'usage réfléchi et sensible, tant sur terrain que dans la méditation*. Peut y contribuer la réflexion en commun, la comparaison des expériences, tout ce qui est dans la vocation des organisations internationales à une époque où tout se façonne à l'échelle mondiale dans les irresistibles maelströms économiques et médiatiques.

L'exercice de la liberté consiste à apprendre à en maîtriser soi-même les limites, sinon la liberté fait place à l'incohérence, à l'abandon et finalement à l'arbitraire. Jamais dans tous les domaines, les experts n'ont été sollicités à ce point par les sirènes de l'argent et de la démagogie, ce qui revient au même. L'avenir de l'ICOMOS et son seul intérêt, dirais-je ne tiennent pas aux exercices de tactique interne — quoique les circonstances ne puissent pas toujours nous permettre de nous en passer. Il est dans une volonté stratégique qui impose la vérité des professionnels et la vérité aux professionnels.

Michel Parent
Président d'honneur de l'ICOMOS

I History of the founding of ICOMOS

In France from 1830 onwards there developed an awareness of the value of the architectural heritage and the interest attaching to it, with progressively increasing knowledge of historic buildings and techniques for their care on the part of the various people active in that field.

It was after the Second World War that there arose, in liaison with UNESCO, a genuine desire for exchanges between the specialists of different countries. The successive milestones were the Paris Congress (1957), which recommended the creation of an international association, and the Venice Congress (1964), which drew up the Venice Charter and decided to set up ICOMOS, the assembly of whose founders was held in Warsaw in 1965.

From that point onwards there came intensification of the practice, previously initiated by UNESCO, of sending out missions (for example, to study the monuments of Nubia in 1960), and of exchanges of information on legislation, management structures, listing of buildings, etc., and on techniques for restoration, repair and presentation. The outcome was the inventorying of the heritage in various countries and projects for overhaul or rescue work which in many cases effectively materialized.

Recognition of the international character of the heritage made still further progress with the adoption by UNESCO of the Convention concerning the World Cultural and Natural Heritage, followed by the drawing-up of lists prepared by ICOMOS of properties of «outstanding universal value».

A great deal still nevertheless remains to be done in connection with exchanges of information, particularly with regard to each country's general conception of its heritage, and to codes of legislation, practices, techniques and the presentation of buildings. Furthermore, there is inadequate passing-on and circulation of documentary material.

II History of ICOMOS France

The French National Committee, formed in 1965 as an association, took the name of Section Française de l'ICOMOS («ICOMOS France») in 1972, at which time it decided to admit new categories

of members; thenceforward its membership was to include not merely specialists in the administrative or technical areas of conservation and restoration but also those concerned with the use and revitalization of historic buildings, towns famous for their art treasures, foundations, and enterprises active in the field. It has since had a membership of three to four hundred.

It further had the responsibility in France for organizing European Architectural Heritage Year and arranged among other things the nation-wide contest entitled *Villes d'Art, Cités d'Histoire et Villages de Tradition* which was the prelude to the holding of a big exhibition. It also held international symposiums and other meetings during the same period.

Subsequently it drew up an ambitious programme of work, implementation of which it has since been active under the following main headings:

Holding of national symposiums and meetings with an international attendance, the proceedings of which have been published in the *Cahiers de la Section française de l'ICOMOS* (9 issues to date).

Formation of working and study groups for fuller exploration of specific subjects. Two such groups, the National Council of Towns of Artistic and Historical Interest, whose members are the member towns, and the French World Heritage Committee, now form a regular part of the internal organizational structures of ICOMOS France.

Publications and exhibitions

Development of international relations, especially through programmes of exchanges or short courses for specialists, or exchanges of documentary material. In this respect ICOMOS France fulfils a specific function on behalf of the public authorities.

In a context which has become a difficult one for associations, ICOMOS France has done its utmost to preserve its own basic dynamic — namely, ever more thorough research into doctrine and comparisons with experience abroad — in liaison with the associations of the international community.

III Aspects of French law with special reference to the Venice Charter

This report gives an account of developments in France during the past twenty-five years in the bodies of law governing the different aspects of the protection of historic buildings and in the manner of their enforcement.

The legislation affecting monuments and sites has undergone profound transformation. Its scope has been extended both in the time dimension (with reference dates becoming increasingly selective) and in the physical sense (complexes of buildings, and urban, village or natural space on an ever-increasing scale), while there has been flexibility in its enforcement. At the same time it has tended to become a part of town-planning law, which now incorporates the provisions governing conservation sectors (*secteurs sauvegardés*), while the two bodies of law jointly govern the issuing of land-use permits. It has also produced a body of law specifically governing the natural countryside.

The State machinery for the enforcement of heritage law has proliferated and grown more complicated, largely because it is shared out between three ministries and three directorates coming under these, sometimes with a degree of overlap. In the Regions and départements the organization of the services provided by the State is affected by this division of responsibilities and also by the dividing lines between regional administrations and those belonging to the *département*. In such a context the role of the professionals, who constantly contribute to a sort of «case law», remains essential.

In the process of decentralization the role of the local authorities in the general policy for the protection of the heritage has become a major one: there must be concerted agreement between the State and the municipality on «architectural and urban heritage protection areas» (*ZPPAU's*), and it is the mayor who issues building and demolition permits (in some cases following approval by the representative of the central administration) and gives permission for other forms of land-use.

The responsibility of owners other than the State of listed historic buildings has likewise increased, largely through the possibility now granted to them of commissioning restoration work.

IV.A French practice in the conservation and restoration of monuments. Implementation of the Venice Charter

The Venice Charter must now be read in the light of twenty-five years of progressive change in the context with regard to knowledge of the built heritage, its conservation, its restoration and its general enhancement.

Several important factors emerge as a basis for an examination of the question: the extension of the heritage protected under the heading of «historical monuments», both in size and in number of categories; responsibility of the town-planning authorities for care of the immediate surroundings; specific problems connected with the re-use of historic buildings, to which the local authorities, in particular, are assigning increasing interest. Re-use generally means reconversion of the buildings, with alterations to suit them to their new purpose, sometimes involving decisions affecting their architecture. In such cases the question of compliance with the Charter frequently arises.

IV.B The protection of historic complexes of buildings in France, from the Venice Charter to the Washington Charter

Long before 1964 France had adopted legislative provisions and regulations on the immediate surroundings of historical monuments and on sites (Statute dated 2 May 1930), and as a result of the efforts of the *Architectes des Bâtiments de France* it had thus become possible gradually to extend the scope of the protection policy from the buildings themselves to entire townscapes.

In 1964 the «Malraux Law» on conservation sectors (secteurs sauvegardés) supplied a specific piece of machinery for the treatment of historic urban complexes, in time to halt a «renovation» process in which no allowance was being made for the existent urban fabric or the historic built environment. The system proposed for the preservation and enhancement of such complexes continues today to be acknowledged as particularly suitable by members of local councils, and applications to the State continue to be made in large numbers by towns anxious to avail themselves of the provisions of the aforesaid law. Between 1964 and 1981 other measures serving similar ends were introduced, notably the contracts for towns of medium size and the «Hundred Towns Policy».

By these various means the spirit behind Article 6 of the Venice Charter has been brought to bear on entire urban complexes, even though it is relatively difficult when dealing with the buildings of an entire district to abide by the stringent principles prescribed by the Charter for the restoration of individual historical monuments.

Since 1981 decentralization has led to new forms of contract between the State and the municipal councils, foremost among which are the

contracts for the creation of «architectural and urban heritage protection areas» (ZPPAU's). Local councillors are also showing increasing interest in the preservation of their urban heritage, for economic reasons and for purposes of the tourist industry as well as for cultural reasons, and the State continues to provide them with technical and financial assistance where so requested.

It will thus be seen that the position in France with regard to urban historic complexes is — at least in a great many towns or villages — in line with the principles of the Washington Charter.

V Future of the Heritage

It is impossible to summarize either a scientific demonstration or a philosophical conviction without falsifying it, for the omission of a single stage in the inner development of either will deprive the outcome of all justification.

Let us therefore in the present instance confine ourselves to statements which I feel to be so many ramparts protecting the heritage from the dangers to which it is exposed today in practice as a result of its very popularity in words. It is true that in certain countries significant reclamation work has been achieved. However:

1. The attempt to «conquer new heritages» has not produced the anticipated results. Few countries, whether industrialized or otherwise, are not witnessing the disappearance in situ of their characteristic rural homes.
2. The inflation of the size of the heritage is itself having negative effects: the more extensive it is the more vulnerable it appears to be, owing to the imperative need to go on creating and developing it, if not actually to betray it. The heritage merges indistinctly into everything which exists. It is an urgent matter to assert the inviolability of a basis of reference provided by that concrete memory whose authenticity must remain the fundamental and immutable criterion provided for by the Venice Charter. The Charters since drawn up by ICOMOS (on Historic Towns and on Archaeology) abide by this criterion, the former making express provision, as does the Venice Charter itself, for the co-existence of past and present.
3. The entry of the heritage into the realm of the commonplace is making it more than ever before the prey of demagoguery and finance. The preservation of the heritage has an absolute ethical dimension which, irrespectively of variations in fashion, gives us the sense of the permanent value of our mission.

Both the cultural and the natural heritage are threatened by the same excesses; they will survive together or vanish together.

I Historique de la fondation de l'ICOMOS

En France il y eut à partir de 1830 une prise de conscience de la qualité et de l'intérêt du patrimoine architectural avec un développement progressif chez les divers intervenants de la connaissance des monuments et des techniques de traitement.

C'est après la Seconde Guerre mondiale que naquit, en liaison avec l'UNESCO, une véritable volonté d'échanges entre spécialistes des divers pays, avec les principales étapes suivantes: Congrès de Paris (1957) qui émit notamment le vœu qu'une association internationale soit créée — Congrès de Venise (1964) qui rédigea la Charte de Venise et décida la création de l'ICOMOS, dont l'assemblée constitutive se tint à Varsovie en 1965.

A partir de cette date, les missions d'experts, déjà pratiquées sous l'égide de l'UNESCO (par exemple en 1960 pour les monuments de Nubie) se développèrent, ainsi que les échanges d'informations (législation, organisation administrative, listes de protection) et de techniques pour la restauration, la remise en état, la présentation. Les résultats ont été des patrimoines inventoriés, des remises en état et des sauvetages étudiés puis souvent réalisés.

La «Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel» adoptée par l'UNESCO avec l'établissement de listes, préparées par ICOMOS, des biens «de valeur universelle exceptionnelle» ont encore accentué la reconnaissance du caractère international du patrimoine.

Il reste néanmoins beaucoup à faire dans le domaine des échanges d'information, notamment sur le sens que chaque pays a de son patrimoine, sur les législations, les pratiques, les techniques, et les présentations. Et la communication et la diffusion de la documentation sont insuffisantes.

II Historique de la Section française de l'ICOMOS

Le Comité national français, créé en 1965, sous la forme d'une association, devenue Section française de l'ICOMOS en 1972, s'est élargi à cette époque à de nouvelles catégories d'adhérents: désormais non seulement les spécialistes administratifs ou techniques de la conservation et de la restauration des monuments, mais aussi ceux de l'utilisation et de l'animation, les villes d'art, les associations, fondations entreprises concernées. Elle compte depuis cette époque entre 300 et 400 membres.

Dans le même temps elle est le support en France de l'Année européenne du patrimoine architectural, et organise notamment le concours national des «Villes d'art, cités d'histoire et villages de tradition» aboutissant à une grande exposition, ainsi que des colloques et rencontres internationaux.

Elle définit aussi alors un vaste programme de travail qui l'a conduite depuis à des activités autour des principaux axes suivants:

- Organisation de colloques et de rencontres au plan national avec participation internationale, et dont les actes ont été publiés dans la série des «Cahiers de la Section française de l'ICOMOS» (actuellement 9 numéros).

- Constitution de groupes de travail et d'étude pour approfondir des thèmes spécifiques. Deux de ces groupes constituent des structures internes permanentes de la Section française: le Conseil national des villes d'art et d'histoire, regroupant les communes adhérentes, et le Comité français du Patrimoine Mondial.

- Publications et expositions

- Relations internationales, notamment par des programmes d'échanges ou de stages de spécialistes, ou des échanges de documentation. La Section française de l'ICOMOS remplit en ce sens une mission spécifique notamment auprès des pouvoirs publics.

Dans un contexte devenu difficile pour les associations, la Section française de l'ICOMOS s'est efforcée de conserver sa dynamique propre — approfondissement de la doctrine, confrontation avec les expériences étrangères — en liaison avec la communauté associative internationale.

III Aspects du droit français et en particulier par rapport à la Charte de Venise

Le rapport fait état de l'évolution en France des régimes juridiques de protection et de leur application au cours des 25 dernières années.

Le droit des monuments et sites s'est profondément transformé: d'une part il a étendu son objet dans le temps (dates de références de plus en plus éclectiques) et l'espace (ensembles, espaces urbains, ruraux ou naturels de plus en plus étendus) accompagnant une application souple. D'autre part il s'est beaucoup rapproché du droit de l'urbanisme (intégration à celui-ci de la législation des secteurs sauvegardés, articulation avec lui pour les autorisations administratives d'utilisation du sol), et a permis à un corps de droit propre aux milieux naturels de se constituer.

Les rouages de l'Etat pour l'application du droit du patrimoine se sont démultipliés et se sont compliqués, du fait, notamment d'un partage, parfois cumulatif, de compétences entre trois ministères et trois directions de ces ministères. Dans les régions et départements, l'organisation des services d'Etat est affectée par ces lignes de partages ainsi que par celles entre cadre régional et cadre départemental. Dans ce contexte le rôle des hommes de l'art, exerçant une sorte de jurisprudence permanente, demeure essentiel.

Dans le sens de la décentralisation, le rôle des collectivités locales dans la politique générale de protection du patrimoine est devenu majeur: concertation entre l'Etat et la Commune pour les «zones de protection du patrimoine architectural et urbain» (ZPPAU) — délimitation par le maire (dans certains cas sur avis conforme du représentant de l'administration centrale) des permis de construire et de démolir, et des autres autorisations d'utilisation du sol.

La responsabilité des propriétaires de monuments historiques classés, autres que l'Etat s'est également accrue, notamment par la possibilité qu'ils ont d'être maîtres d'ouvrage des travaux.

IV.A La pratique française de la conservation et de la restauration des monuments. L'application de la Charte de Venise.

La Charte de Venise doit maintenant être lue en tenant compte de 25 ans d'évolution du contexte de la connaissance, de la conservation, de la restauration et de la mise en valeur du patrimoine bâti.

Cette question laisse apparaître certains points de repère importants:

extension du patrimoine protégé au titre des monuments historiques, en nombre et en catégories — gestion des abords par les services de l'urbanisme — problèmes spécifiques liés à la réutilisation des monuments historiques, dont les responsables locaux, notamment, reconnaissent de plus en plus l'intérêt. La réutilisation implique généralement une reconversion des bâtiments, avec des interventions, qui peuvent relever de types de choix architecturaux, pour les adapter à leurs nouveaux usages. La question du respect de la Charte se pose alors souvent.

IV.B La protection des ensembles historiques en France, de la Charte de Venise à la Charte de Washington

Bien avant 1964 la France s'était dotée de dispositions législatives et réglementaires, notamment sur les abords des monuments historiques et sur les sites (loi du 2 mai 1930) qui, grâce à l'action des

architectes des bâtiments de France, ont permis d'étendre peu à peu la politique de protection des seuls monuments aux ensembles paysagers urbains.

En 1964 la loi Malraux sur les secteurs sauvegardés apporte un outil spécifique au traitement des ensembles urbains historiques, à temps pour enrayer un processus de «rénovation» ne tenant aucun compte du tissu urbain et du bâti historique. Le plan de sauvegarde et de mise en valeur est toujours reconnu comme particulièrement pertinent par les élus, et de nombreuses villes continuent à demander à l'Etat d'en bénéficier. Pendant la période 1964-1981 d'autres politiques vont dans le même sens: contrats de villes moyennes, politique des 100 villes, en particulier.

Ces différents moyens ont étendu aux ensembles urbains l'esprit qui anime l'article 6 de la Charte de Venise, même si le traitement des édifices de tout un quartier rend plus difficile la rigueur préconisée par la Charte pour la restauration des monuments historiques.

Depuis 1981 la décentralisation a provoqué de nouveaux modes de gestion contractuelle entre l'Etat et les communes, représentés essentiellement par les zones de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAU). Et on remarque un intérêt croissant des élus pour la sauvegarde de leur patrimoine urbain pour des raisons culturelles, mais aussi économiques, touristiques. Dans cette tâche l'Etat continue à leur apporter, s'ils le désirent, une aide technique et financière.

On voit ainsi que la situation en France vis-à-vis des ensembles urbains historiques, est, du moins dans de nombreuses communes, en phase avec les principes de la Charte de Washington.

V L'avenir du patrimoine

On ne résume ni une démonstration scientifique ni une conviction philosophique sans la dénaturer car l'absence d'un seul palier de leur démarche interne en ôte toute justification.

Bornons-nous donc dans cet exercice, à des affirmations qui m'apparaissent autant de garde-fous contre ce qui menace aujourd'hui le patrimoine dans les faits et à la mesure même de son succès verbal. Certes, dans certains pays des reconquêtes significatives ont été enregistrées. Mais

1. la conquête des «nouveaux patrimoines» n'a pas tenu ses promesses. Peu nombreux sont les pays, développés ou non, qui n'enregistrent pas l'effacement in situ des typologies de leur habitat rural.

2. L'inflation du champ couvert par le patrimoine a lui-même des effets pervers: plus il est étendu plus il paraît vulnérable, par besoin impératif de créer et d'évoluer, sinon de le trahir. Il se fond sans distinction dans tout l'existant. Il y a urgence d'affirmer l'intangibilité d'une certaine mémoire concrète de référence dont l'authenticité doit rester en variateur le critère fondamental défini par la Charte de Venise. Celles que l'ICOMOS a élaborées depuis (Villes et Archéologie) lui sont fidèles, la première faisant précisément la part de la coexistence du passé et du présent, comme la Charte de Venise elle-même.

3. La banalisation du patrimoine en fait plus que jamais la proie de la démagogie et de l'argent. Il y a dans la sauvegarde du patrimoine une dimension éthique absolue qui confère, bien au delà de l'instabilité des modes, le sens de la valeur permanente de notre mission.

Patrimoines culturels et naturels sont exposés aux mêmes excès: ils survivront ou s'effaceront ensemble.

GERMANY - ALLEMAGNE

I. Bilan et avenir

En 1957 eut lieu à Paris le premier Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques après la Seconde Guerre mondiale. Parmi les «architectes et techniciens» se trouvaient aussi des conservateurs des monuments de la République Fédérale d'Allemagne. En 1964 le deuxième Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques fut organisé à Venise où la Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites fut adoptée (Charte de Venise). Le délégué allemand, M. Werner Bornheim gen. Schilling, qui deviendra le premier président du Comité national allemand de l'ICOMOS y fut appelé par le principal organisateur de cette institution mondiale, Piero Gazzola. A l'instigation du conservateur polonais des monuments, M. Stanislas Lorenz, l'ICOMOS fut créé à Varsovie et à Cracovie en 1965. Immédiatement par la suite, le Comité national allemand se constitua, qui depuis est soutenu financièrement par le Ministère de l'intérieur de Bonn.

Le Comité national établi alors auprès du Service des monuments historiques de Rhénanie-Palatinat à Mayence était dès le début composé de conservateurs des monuments, d'architectes et d'historiens de l'art, de techniciens, de spécialistes en sciences naturelles, industriels, propriétaires de monuments, journalistes et autres personnalités importantes, y compris les représentants des églises. Ce n'était pas la quantité des membres qui comptait mais la compétence des spécialistes en tous les domaines. La conservation des monuments dépendant des différents Länder en République Fédérale, chaque pays est responsable de la protection et de la sauvegarde de ses monuments. Conformément à la souveraineté culturelle des Länder, chaque pays a sa propre loi sur la protection des monuments.

Dès le début, le Comité national allemand de l'ICOMOS s'est occupé des questions pratiques internationales concernant la conservation et la protection des monuments. Des commissions techniques se sont formées, dont une des premières fut créée lors d'un colloque international sur l'altération du bois à Ludwigsburg en 1969. Les résultats de ce colloque ont été publiés en allemand, en français et en anglais. Lors de la deuxième assemblée générale de l'ICOMOS à Oxford en 1969 le président du Comité national de la République Fédérale fut élu rapporteur général concernant les questions du patrimoine

culturel et du tourisme. En 1975 le Comité national allemand organisa la quatrième assemblée générale à Rothenburg ob der Tauber. Le bulletin ICOMOS n° 3, 1975 en fournit des renseignements détaillés. En même temps, un colloque sur le sauvetage des petites villes historiques eut lieu. Dans la même année 1975 Werner Bornheim gen. Schilling, président du Comité national de la République Fédérale, était le délégué allemand auprès du Conseil de l'Europe pour l'année européenne du patrimoine architectural. En tant que délégué allemand il participait aussi régulièrement aux assemblées générales du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) à Rome. De plus, il organisa une exposition sur la restauration des monuments historiques, qu'un institut du Ministère des affaires étrangères (Institut für Auslandsbeziehungen) fit circuler autour de la Méditerranée et dans d'autres pays durant ces années. En ce qui concerne le plan national, le Comité national allemand collaborait étroitement avec la Vereinigung der Landesdenkmalpfleger in der Bundesrepublik Deutschland (Association des conservateurs des monuments des Länder de la République Fédérale).

Les années passées, le Comité national allemand a organisé trois colloques internationaux sur le fer: «Le rôle du fer dans l'architecture de la première moitié du XIX^e siècle» (Bad Ems, 1978), «Le rôle du fer dans l'architecture de la deuxième moitié du XIX^e siècle» (Munich, 1982) et «Le rôle du fer dans la première moitié du XX^e siècle» (Munich, 1984), dont les résultats furent importants en ce qui concerne les débuts du béton armé. En 1987 le colloque international «Art des jardins et conservation des monuments» se tenait à Brühl. Tous ces colloques ont été publiés.

Les activités futures du Comité national allemand de l'ICOMOS sont et seront discutées à chaque fois lors des réunions annuelles des membres et elles sont soutenues partiellement par des groupes de travail (actuellement, des groupes de travail s'occupent de la conservation des jardins, des monuments de l'histoire de la technologie et de l'industrie et de questions de terminologie). Ainsi, le groupe de travail s'occupant des monuments techniques a préparé et organisé le colloque international «Chemins de fer et conservation des monuments» qui eut lieu à Francfort en avril 1990. Grâce à des conférences sur les débuts des chemins de fer, ce colloque a trouvé également une grande résonance auprès du public. Deux autres colloques sur les époques postérieures des chemins de fer sont prévus pour 1991 et 1992. En ce qui concerne de telles manifestations, la collaboration du Comité national allemand avec d'autres institutions a fait ses

preuves. En mai 1989 la réunion internationale «Construire et préserver en Rhénanie» fut organisée en collaboration avec la Commission allemande de l'UNESCO, et en septembre 1989 la réunion internationale sur les «Manoirs du XVI^e au XIX^e siècle dans les Régions Baltiques» fut organisée en commun avec l'Université de Kiel et le Service des monuments historiques du Schleswig-Holstein. Pour 1991 les Comités nationaux de l'ICOM et de l'ICOMOS organiseront ensemble un colloque international à Lindau sur le sujet «Musée et conservation des monuments».

En dehors des colloques et d'autres manifestations, le Comité national allemand se prononce aussi sur des questions nationales et internationales concernant la conservation des monuments et, à l'avenir, il espère pouvoir donner occasionnellement son assistance non seulement par le conseil de ses spécialistes mais aussi de manière financière et matérielle s'il se trouve des mécènes. Ainsi, le Comité national allemand a eu la possibilité, grâce à la Fondation Messerschmitt, de financer l'exposition «ICOMOS pro Romania» montée par le Secrétariat international de l'ICOMOS à Paris avec l'assistance d'un de nos membres. Cette exposition sur des villages et villes roumains en périls était montrée à Paris, Londres, Munich et Copenhague en 1989. Lors de son ouverture à Munich parut un catalogue trilingue dans la nouvelle série «ICOMOS, cahiers du Comité national allemand» lequel fut distribué par la suite sur le plan international. Prochainement, le colloque sur les «Manoirs du XVI^e au XIX^e siècle dans les Régions Baltiques» va être publié comme cahier no II de cette série.

En dehors de la série «ICOMOS, cahiers du Comité national allemand», les «Informations du Comité national» paraissant à intervalles irréguliers sont distribuées à la presse et servent à la publicité. Les expositions déjà mentionnées ci-dessus sont également de grande importance pour la publicité. L'exposition «Architecture de l'art nouveau en République Démocratique Allemande» organisée par les Comités nationaux de l'ICOMOS de la République Démocratique et de la République Fédérale en collaboration avec la Commission allemande de l'UNESCO, qui fut montrée à Munich début décembre 1989 et en d'autres villes par la suite, donnait lieu à un appel de l'ICOMOS diffusé par la presse, appel au sauvetage des villes historiques menacées de délabrement en Allemagne de l'Est. En ce qui concerne la publicité, le sujet des monuments culturels mondiaux est d'un intérêt particulier: actuellement, le Comité national allemand est en train de monter une exposition sur les «Monuments

allemands inscrits dans la liste mondiale du patrimoine culturel et naturel», qui sera ouverte à Kassel en automne 1990 et qui sera montrée ensuite, en collaboration avec la Dresdner Bank, dans de nombreuses villes en République fédérale trois années durant.

La fusion des Comités nationaux de la République Fédérale et de la République Démocratique dans le cadre de l'unification des deux états allemands ouvre de nouvelles perspectives vers l'avenir. Lors d'une réunion à Weimar les 17 et 18 avril dernier il fut convenu d'ores et déjà d'une coordination étroite des activités et d'une meilleure collaboration. Par une telle concentration des énergies et par la venue souhaitée de spécialistes dans des domaines qui ne sont pas encore représentés au comité national comme nouveaux membres de l'ICOMOS, il serait peut-être possible d'arriver à améliorer la position du Comité national allemand qui, depuis l'Année européenne du patrimoine architectural en 1975, était resté un peu dans l'ombre des autres organisations actives sur le plan de la conservation des monuments.

2. Charte de Venise

La Charte de Venise est une déclaration de principe, dépendant de son époque, mais qui est encore indispensable dans tous les domaines théoriques et pratiques de la conservation des monuments. Elle ne devrait être ni remplacée par une nouvelle charte ni être corrigée quant à certains articles. En 1989 le Comité national de la République Fédérale a donc élaboré en collaboration avec les Comités nationaux de l'Autriche, de la Suisse et de la République Démocratique une nouvelle version des traductions existant jusqu'alors qui étaient insuffisantes. Cette nouvelle traduction fut publiée par les «Informations du Comité national allemand» 1981/1 du 2 mai (voir annexe).

Les domaines quelque peu négligés dans la charte, par exemple la question des ensembles, ont été suppléés partiellement par des chartes plus récentes, surtout par la Charte de Florence sur les Jardins historiques (1981), la Charte de Tolède sur les Cités urbaines (1987) et la nouvelle charte à attendre concernant la conservation des monuments archéologiques. Par ailleurs, la Charte de Venise qui porte notoirement un caractère purement européen, est conçue d'une façon si générale dans beaucoup de ses articles que sur le plan national elle pourrait être facilement complétée par des «commentaires» adaptés aux traditions et besoins respectifs. Ceci s'applique également à des définitions possibles des termes de «conservation»

«restauration» et «rénovation», ce dernier ne se trouvant nulle part dans la charte, ainsi que, par exemple, à l'exigence d'une «réversibilité» des matériaux et des constructions ajoutés. Cette notion de «réversibilité» qui n'est pas mentionnée dans la charte fait partie du répertoire standard des principes de conservation d'aujourd'hui. Il serait à examiner aussi combien la Charte de Venise, qui est orientée sur la simple préservation de la substance historique, serait à modifier quant aux questions de complément, de reconstruction partielle et de reconstruction, surtout en vue de certains groupes de monuments qui n'étaient pas au centre de l'intérêt lorsque la charte fut adoptée: pensons par exemple à la survie incertaine des traditions importantes de l'architecture en torchis dans le «Troisième Monde».

3. Expérience et formation

Longtemps, les conservateurs allemands travaillant dans les domaines pratiques ont été formés sur la base d'études accomplies en histoire de l'art, en préhistoire ou en architecture. Les deux dernières années, d'autres professions s'y sont ajoutées, des juristes par exemple, qui travaillent dans ce domaine depuis la promulgation des lois sur la protection et la conservation des monuments dans tous les Länder de la République Fédérale, promulgation par laquelle des questions de droit sont apparues au premier plan.

La conservation des monuments est et était une matière académique d'enseignement dans le cadre des études d'architecture auprès de certaines Ecoles supérieures techniques, par exemple à Munich et à Aix-la-Chapelle et, temporairement, à Darmstadt également. De plus, des cours supplémentaires ont été mis en place à trois endroits, à savoir à l'Université technique de Munich, à l'Université de Bamberg en collaboration avec l'Ecole supérieure technique de Coburg et à l'Ecole supérieure technique de Cologne. A Cologne seulement, la formation est concentrée sur les architectes. Munich et Bamberg, cependant, rassemblent dans des sessions d'études supplémentaires des étudiants ayant accompli leurs études dans différentes branches et qui tiennent à exercer une activité dans la conservation des monuments.

Dans la formation académique du conservateur des monuments, le problème principal est le manque de pratique. Une formation de conservateur se déroulant uniquement à l'auditorium ou à la salle de dessin serait comparable à l'étude de la médecine en dehors de toute clinique. Toutefois, le futur conservateur des monuments devra

apprendre à analyser ses objets, afin de pouvoir en déduire ses plans. En pratique, il arrive presque régulièrement que des constats imprévus apparaissent lors d'une intervention dans un monument. Tandis que l'architecte chargé d'une construction nouvelle ou d'une transformation devra venir à bout de ses plans et devra les défendre contre toutes difficultés inattendues, le conservateur des monuments doit être prêt et capable de répondre aux modifications de ses projets. De tels incidents dans la conservation des monuments ne peuvent pas être simulés pendant les cours, tandis qu'en réalité ils arrivent continuellement.

En ce qui concerne leur orientation sur la pratique, les différents cours supplémentaires sont établis différemment. A Munich l'accent est mis sur la préparation des projets de conservation. Le problème des constructions nouvelles en complément d'un monument ou dans le voisinage d'un monument peut être également étudié dans ce cadre. Les aspects légaux de la conservation des monuments et les organisations d'Etat pour la protection et la conservation des monuments font partie d'une matière spécifique d'enseignement, donnant lieu à des examens. Les études supplémentaires à Cologne ont pour but la capacité d'analyser les monuments architecturaux historiquement et techniquement pour pouvoir déduire de cette analyse les plans de préservation et de restauration. Une possibilité de mieux connaître la pratique est de prolonger la formation qui dure un an lors d'études à plein temps en exerçant parallèlement une activité professionnelle. A Bamberg l'analyse technique et historique des bâtiments (Bauforschung) liée à un relevé exact joue un rôle particulier. Ceci conduit à une attention plus grande à l'encontre du monument.

De la courte durée des études il résulte forcément que même la part de la formation touchant à la pratique ne peut être effectuée jusqu'au contrôle final des résultats des mesures de sauvegarde. En conséquence, on ne peut attendre dans aucun cas que les étudiants ayant achevé de tels cours soient des conservateurs compétents (ce but ne sera probablement jamais atteint dans aucune matière!), mais on devrait pouvoir attendre d'une telle formation une idée claire de ce qui importe dans la conservation des monuments. A ce sujet, la formation en histoire de l'art et en histoire de l'architecture, ayant une grande importance dans toutes ces études devra porter ses fruits.

Celui qui a appris «ce qui importe» sera facilement capable d'apprendre «comment le faire», tandis qu'à l'inverse, des capacités pratiques non assurées par une position solide dans les questions de principe peuvent avoir facilement un effet néfaste.

(Textes de Werner Bornheim
gen. Schilling, Walter Hass, Michael Petzet)

Summary

The activities of the German Committee cover various areas such as the organisation of international and national conferences on, e.g., the degradation of woodwork, the role of iron, or gardens. These activities are supported by working parties on gardens, history of industry and technology, questions of terminology, etc. The National ICOMOS Committee also takes position on particular questions of monument conservation in the country. It hopes to be able in the future to provide occasional assistance not only in the form of specialised consultancy but also financially and materially if sponsors can be found. In addition the publications «ICOMOS» and «Informations» issued by the National German Committee are also referred to.

The fusion of the national committees of the Federal Republic and of the Democratic Republic promises the development of new activities.

The Venice Charter should neither be replaced by a new charter nor be amended. Purely European in conception, most of its articles were formulated in such general terms that it could easily be complemented at each national level by «comments» adapted to the particular traditions and needs of each country. Such comments could clarify the definition of «conservation», «restoration», «renewal», or «elaborate on the notion of «reversibility» in the cases of added building materials and constructions or of partial reconstructions. But above all the Venice Charter ought to be complemented in order to integrate groups of monuments, an architectural heritage type which was not at the centre of preoccupations when the Charter was adopted.

Education: monument conservation is an academic topic taught in the architecture courses of certain polytechnic schools. The shortcomings and lack of practical experience of this educational system could be remedied by the creation of new courses and by offering the possibility of further education parallel to normal professional activities. But however perfect an education system will not necessarily produce competent curators. Education ought to provide at least a clear consciousness of what matters in architectural heritage preservation.

Résumé

Les activités du Comité allemand couvrent différents secteurs tels que l'organisation de colloques internationaux et nationaux, par exemple sur l'altération du bois, le rôle du fer ou les jardins. Les activités sont soutenues par des groupes de travail (jardins, histoire de la technologie et de l'industrie, questions de terminologie). Le Comité national de l'ICOMOS se prononce aussi sur des questions particulières concernant la conservation de monuments dans le pays. Il espère dans l'avenir pouvoir donner occasionnellement son assistance non seulement sous la forme de conseil spécialisé, mais aussi financièrement et matériellement s'il trouve des mécènes. Il faut mentionner en outre les publications «ICOMOS» et «Informations» du Comité national allemand. La fusion des Comités nationaux de la République Fédérale et de la République Démocratique laisse espérer le développement d'activités nouvelles. La *Charte de Venise* ne devrait être ni remplacée par une nouvelle charte ni corrigée. De caractère purement européen, elle est conçue d'une façon si générale dans beaucoup de ses articles que sur les plans nationaux elle peut être facilement complétée par des «commentaires» adaptés aux traditions et besoins particuliers de chaque pays. Ces commentaires pourraient s'appliquer à la définition des termes «conservation», «restauration» et «rénovation», à l'exigence de la «réversibilité» des matériaux et des constructions ajoutées et aux reconstructions partielles. La Charte de Venise devrait être complétée surtout en vue d'intégrer certains groupes de monuments qui n'étaient pas au centre des intérêts lorsqu'elle fut adoptée.

La formation: la conservation des monuments est matière académique d'enseignement dans le cadre des cours d'architecture de certaines écoles supérieures techniques. Les insuffisances de cette formation et le manque de pratique pourraient être résolus par des enseignements supplémentaires et par la prolongation de la formation parallèlement aux activités professionnelles. Il ne faut pourtant pas croire automatiquement que les étudiants ayant achevé de telles études, soient des conservateurs compétents. Mais la formation devrait au moins donner une idée claire de ce qui importe dans la conservation des monuments.

HUNGARY - HONGRIE

Restauration des monuments historiques en Hongrie dans l'esprit de la Charte de Venise

C'est avec nos amis étrangers visitant la Hongrie — mais entre nous aussi — que nous nous posons souvent la question: comment est la protection des monuments historiques en Hongrie? Bien des fois les opinions étrangères sont favorables, quant à nous autres Hongrois, nous n'en sommes pas toujours contents. On sait que chez nous la pratique de la protection véritable des monuments historiques ne se dégageait en vaste envergure que trop tard, essentiellement à partir de 1957. Le régime fasciste entre les deux guerres mondiales s'occupait aussi peu de monuments historiques que l'époque d'après guerre, époque accablée de vices staliniens. Malgré que l'affaire ait pris une tournure favorable en 1957, elle pouvait à peine se rattraper. On sait également que notre patrie n'est pas un riche pays, il est à court d'argent, il ne peut subvenir aux dépenses nécessaires de la protection des monuments historiques. Nous sommes mécontents de l'éclipse de l'étude de l'histoire d'architecture à l'université; par le fait que l'inventarisation scientifique des monuments historiques ne s'est pas encore accomplie chez nous, il nous fallait prendre connaissance avec beaucoup de résignation de la reconstruction irréfléchie de plusieurs de nos belles villes, de la perte de leurs caractères. D'où vient donc la vigueur de la protection des monuments historiques en Hongrie? D'où viennent les opinions favorables des étrangers?

Nous avons beaucoup agi pour la protection des monuments ruraux, on a établi celle des monuments de l'époque moderne, notre organisation de la protection des monuments historiques fonctionne bien, nous avons enregistré des résultats dans la réhabilitation de quelques unes de nos villes historiques. Mais ce qui est l'étalage le plus avantageux de la protection des monuments historiques, c'est le niveau des restaurations effectuées au sein de la protection entière des monuments historiques. Il paraît qu'on a réussi à faire généraliser une pratique qui fait paraître la protection des monuments historiques en Hongrie meilleure qu'elle ne l'est en réalité. Je devais dire tout cela au préalable, pour ne pas être accusé de considérer ou de présenter nos expériences d'une façon partielle.

Avant d'arriver à l'exposé proprement dit, permettez-moi de commencer par la question: qu'est-ce que nous considérons comme facteurs du succès éventuel de notre pratique? Avant tout ce sont les bonnes

traditions. Comme je vous ai dit, en Hongrie la protection des monuments historiques n'était pas de vaste envergure auparavant, mais on y avait effectué depuis longtemps de bonnes restaurations.

En 1889 István Möller a terminé la restauration des vestiges de l'église prémontréenne à Zsámbék. Comme il est généralement connu, en ce temps-là c'était la conception puriste des restaurations qui régnait dans toute l'Europe: à la suite de ces restaurations, les plus beaux monuments historiques perdaient leurs aspects authentiques, ils devenaient les victimes des idées romantiques. Möller ne s'inspirait pas de pareils exemples. 75 ans avant la Charte de Venise il agissait dans l'esprit de ce document: il conservait la ruine, au lieu de la développer, de la compléter, il se contentait de l'intervention absolument nécessaire. Il faisait un travail soigné pour qu'on pût reconnaître ce qu'on devait y maçonner pour les raisons de la statique ou de la structure. Möller a été inspiré par le respect, de plus: par la soumission au monument historique. Ce qu'il a créé est important pour nous, non seulement parce que c'est un monument historique, mais surtout parce que c'est un monument de la restauration des monuments historiques. Möller a créé une école, il a montré la voie par laquelle les successeurs devraient marcher.

Ils y ont bien marché. Tibor Gerevich, Kálman Lux, et leurs collaborateurs — suivant cette tradition — ont mis au jour et restauré dans les années 1930, les vestiges du palais des rois médiévaux de la Hongrie du XII^e siècle. A l'époque des guerres turques cet édifice est disparu sans avoir laissé aucune trace. Les ruines ont été couvertes de débris, sur le mont du château d'Esztergom rien ne rappelait le palais merveilleux, mentionné dans les chroniques, ni la chapelle du début du XIII^e siècle. On a commencé la mise au jour en 1934, on l'a terminée en quatre ans, la restauration y comprise. Evidemment on ne pouvait se contenter d'une conservation simple, mais on se servait d'une méthode que la Charte de Venise a nommé — après 30 ans — anastylose: les éléments trouvés au cours de la mise au jour, ont été remis à leurs lieux originaires, les compléments ont été exécutés d'une matière dissemblable. Même ils avaient de la chance: la peinture médiévale était bien restée sur les nervures et sur les colonnes, ce qui aidait les experts dans le remontage. Ce qui facilitait encore l'anastylose, c'est que les départs des nervures sont restés à leurs lieux originaires, ainsi on pouvait bien définir la voûte. Tout cela ne diminue point la valeur de la restauration; le vrai mérite d'un restaurateur c'est qu'il peut reconnaître les possibilités données.

Esztergom est déjà le précédent immédiat du temps présent, du passé tout récent. A côté de Gerevich et de Lux travaillaient des jeunes experts qui après la Seconde Guerre mondiale devenaient les dirigeants de la protection des monuments historiques en Hongrie, qui pouvaient transmettre les instructions des prédécesseurs, immédiatement à la génération suivante. Dezsó Dercsényi, László Gerő, Géza Entz, ensuite Miklós Horler, dans les années 1960, élevaient une équipe ayant la part du lion dans les succès de quelques unes (ou peut-être il y en avaient plus) des restaurations. Voilà l'autre source de nos succès. Dans les années 1950 le football hongrois était l'un des meilleurs du monde. Le nom de Puskás et ceux des autres sont toujours connus. Cinq ou six bons footballeurs l'emportent sur les autres. Quant à nos autres architectes hongrois, dans les années 1960 est née aussi une équipe d'or, elle contenait des architectes-restaurateurs des monuments historiques, János Sedlmayr, Ferenc Erdei, Ferenc Mendele, Egon Pfannl, Károly Ferenczy, Judit Nagypál — pour ne mentionner que les meilleurs. Bonne tradition, bonne équipe: demi-succès en soi.

Le troisième facteur se nourrit également de la source de Zsámbék et de celle d'Esztergom: c'est l'exigence absolue de l'érudition et celle de l'authenticité. C'était un travail théorique sérieux qu'on suivait chez nous. Les écrits de Dezsó Dercsényi, Frigyes Pogány, Miklós Horler centraient — déjà à partir des années 1950 — l'historicité, l'authenticité de la restauration des monuments historiques, ils dévoilaient la fausseté des reconstructions. Chez nous on ne faisait pas de reconstructions, même après la Seconde Guerre mondiale. Depuis lors on n'en a jamais fait non plus.

Et voilà le quatrième facteur: il pourrait être considéré comme un attribut du troisième: l'authenticité n'est pas le cadeau de Dieu, il faut l'établir, avec des recherches scientifiques. En 1945 le quartier du Château de Buda — l'ensemble le plus important des monuments historiques de Hongrie — était en ruines. C'est au cours de la restauration des dégâts de la guerre qu'on a mis en pratique le procédé qui devenait général: avant que l'architecte se mette à dresser le plan, il cède le terrain à l'historien d'art pour faire confesser les murs, les voûtes, les plafonds. Quant à moi, je tiens pour le plus sûr garant du succès des restaurations hongroises, le fait que depuis 40 ans aucune restauration importante n'ait été exécutée sans recherches scientifiques approfondies. Chez nous la restauration est un travail de team, où l'architecte est aidé par d'excellents historiens d'art, comme par exemple Ferenc Dávid et plusieurs de

ses jeunes disciples. Cette activité investigatrice aboutit à plusieurs résultats. D'une part elle pose des jalons à l'architecte concernant toute l'histoire du monument en question, sur les périodes de la construction, de la destruction, de la restauration, en prêtant des informations sans lesquelles toutes les opérations ne seraient que des improvisations. D'autre part des activités parcilles enrichissent considérablement le stock de nos monuments historiques. Au cours des siècles la Hongrie avait été accablée par de nombreuses guerres qui entraînaient la pauvreté et la carence. C'est pourquoi notre effectif concernant les monuments historiques est pauvre par rapport aux autres pays européens. Mais au cours des recherches nous sommes devenus de plus en plus riches, une multitude de détails médiévaux sont mis à jour. On se rend compte que certaines maisons dites baroques sont en réalité d'origine gothique. Si Sopron paraît plus riche concernant le Moyen-Age que par exemple Graz, c'est parce que chez nous on a fait sortir le gothique de dessous l'épiderme, tandis que là, il repose au-dessous. Ainsi cette pratique de la recherche enrichit non seulement le monument historique dont il s'agit, mais elle nourrit toute l'histoire de l'architecture hongroise. En 1954 le livre de Dezső Dercsényi et Endre Csatkai — traitant les monuments historiques de Sopron — a obtenu, à juste titre, le plus grand prix scientifique qui existe en Hongrie. Depuis lors il est devenu presque dépassé, parce que les recherches de 30 ans ont révélé bien des éléments essentiels jusque-là inconnus. Pour en donner un exemple: alors aucun plancher en bois du XVII^e siècle n'était connu, tandis qu'aujourd'hui nous enregistrons à peu près 30 plafonds aux poutres apparentes, sculptés ou peints; nous savons maintenant qu'ils étaient généralement répandus à Sopron à l'époque.

Il s'en suit l'essentiel de ma pensée: la Charte de Venise ne toucha pas inopinément la Hongrie, la pratique hongroise de la restauration des monuments historiques. Ni notre théorie, ni la pratique n'en devaient subir des changements. Les experts hongrois ont fait profession de foi de la Charte lors de la conférence de 1965, et ce qui est encore plus important: ils en ont justifié les thèses par leur travail, par leur pratique de restauration.

Enfin — après tant de propos préliminaires — voyons les exemples pour vérifier les susdits, ou — si vous le jugez ainsi — pour les contester.

La restauration du château-fort de Diósgyőr, s'est terminée en 1973. L'architecte s'appelait Károly Ferenczy, l'archéologue était Ilona Czeglédy. Le château-fort se trouve au nord de la Hongrie. La forteresse

est mentionnée pour la première fois au XIII^e siècle, ses murs de soutassement ovales s'étaient révélés au cours de la mise au jour. C'était le roi Charles Robert, au XIV^e siècle qui a fait bâtir le château ayant des tours aux quatre coins qu'on a élargi au XVI^e siècle par une rotonde et par l'ouvrage défensif. Depuis le XVIII^e siècle tout cela n'est que des ruines.

Ferenczy était inspiré par l'idée de conserver le château-fort dans son caractère de ruine, d'adapter des compléments où — au point de vue de la structure, de la didactique ou la destination — on en avait besoin. Parmi les quatre tours délabrées il en a restauré trois, de sorte que l'établissement d'un musée devint possible. Les ailes du palais d'autrefois qui étaient entre les tours, la chapelle du château et les ouvrages défensifs, ont été conservés dans leur état de ruine, avec autant de maçonnerie qu'il en était absolument motivé au point de vue de la technique. Les compléments ou les indicatifs de quelques portes et fenêtres aux lignes modernes servent la meilleure compréhension et l'apparence esthétique à la fois. C'est la distinction indiscutable entre l'ancien et le nouveau qui était une exigence absolue. Ce n'est qu'à un seul endroit qu'on faisait une reconstruction: à la rondelle. Ce procédé était motivé par la fonction du musée et par le but de rendre compréhensible le monument historique; la construction moderne en béton armé constitue un bon contraste avec les murs rustiques, en ruines. L'architecte était conséquent en appliquant l'architecture moderne même à l'intérieur.

C'est, dans la proximité de la frontière autrichienne que le petit village Hidegség s'étend. Son église médiévale a été restaurée par János Sedlmayr, en 1971-1972. Son chercheur était Sándor Tóth. La rotonde du XII^e siècle, carrée en dehors, avait été élargie avec une nef, dans le sens de l'ouest, pour la première fois au XVII^e siècle. Même après la transformation de 1746 l'édifice est resté une église baroque de petite dimension, dont la tour avait été bâtie au-dessus de l'abside. On a de nouveau agrandi l'église dans la première moitié du XX^e siècle par trois nefs au sens de l'ouest. Dans la demi-rotonde survivante on a mis au jour en 1949 de considérables fresques médiévales: des apôtres ayant le caractère byzantin, ainsi que des peintures représentant le Christ et des symboles évangélistes.

Dans l'intérieur de l'église élargie la rotonde et les fresques ne ressortent guère. En plus, la substance des fresques était menacée non seulement par l'humidité provenant du niveau du sol extérieur, mais par

la condensation de la vapeur également, ce qui était en rapport avec l'élargissement. C'est pourquoi l'architecte a détaché l'intérieur de la rotonde du XII^e siècle de la nouvelle église plus grande. Il y a incorporé un tronçon de couloir, comme vestibule de la rotonde. De là peut-on entrer dans la rotonde, dont l'architecte a reconstruit — selon la mise au jour archéologique — le côté occidental, ainsi que le revêtement de la coupole. Tous les compléments ont été faits de briques, mais en faveur d'un moindre contraste on les a crépis à la chaux. L'ouverture de pierre artificielle qui conduit dans la rotonde remplace l'entrée dévastée. La masse de l'église n'a pas changé: le toit actuel et la tour baroque sont restés. De l'extérieur la façade du couloir d'entrée, tirée en arrière, allègue la séparation. En faisant la restauration de l'église on a corrigé la restauration antérieure des fresques, de même qu'on a présenté la série des images du XVII^e siècle restée au-dessus de la voûte baroque démolie.

La restauration de la synagogue gothique de Sopron est également la besogne de János Sedlmayr. (D'ailleurs il est le neveu de l'historien d'architecture autrichien, bien connu.) C'était Ferenc Dávid qui en était le chercheur. Dans la cité de Sopron on avait déjà mis au jour et restauré une synagogue au cours des années 1950, son existence était connue par les descriptions anciennes. C'est pourquoi l'assertion de Dávid — d'après laquelle la maison en face de la synagogue connue aurait caché également une ancienne synagogue — a été reçue avec scepticisme. L'historien d'art avait beau insister sur le fait que selon le plan horizontal de l'ensemble des édifices, les silhouettes d'une synagogue se dégagent, on ne le croyait que peu. Les chroniques n'enregistraient pas deux synagogues à Sopron, ensuite personne ne pensait — sauf lui — ce que l'espace, au milieu des constructions taillées par des cloisons et par des plafonds, cachait. La mise au jour vérifiait l'affirmation de Dávid en tout. Il est apparu que celle-ci est la synagogue plusieurs fois décrite, tandis que l'autre est une création postérieure de quelque peu, moins considérable et qu'elle a été la propriété privée d'une riche famille juive, c'est pourquoi on ne l'avait jamais mentionnée.

La synagogue avait été construite au début du XIV^e siècle, elle servait aux fonctions culturelles jusqu'à l'expulsion des Juifs de Sopron, c'est-à-dire jusqu'à 1526. Ensuite on l'a transformée en maison d'habitation, plus tard on a construit des maisons d'habitation devant ce bâtiment qui — conformément aux prescriptions — était derrière la ligne de la rue. Après les recherches et la restauration effectuées en 1967-1976 la masse originaria de la synagogue s'est dégagée, le

momentanément tombé dans l'oubli renaquit. Pour faire mieux voir la masse de l'édifice, l'architecte a démaçonné un axe du bâtiment qui est devant la synagogue et ainsi a séparé les parties des deux maisons d'habitation d'époque différente, dans lesquelles on a installé des appartements modernes. Nombreux étaient ceux qui avaient peur que ce démaçonnage n'ait désuni le système clos traditionnel de la rue. Le résultat a justifié Sedlmayr. Dans l'intérieur de la synagogue on a conservé authentiquement tous les détails mis au jour, une partie de la voûte a été remplacée par des coques en béton armé. Une structure moderne de baldaquin en boisage évoque l'aspect de «bima» d'autrefois. L'édifice dévasté du bain rituel d'autrefois a été reconstruit également en forme et structure modernes.

La petite église de Csempezkopács est l'exemple d'une autre méthode de restauration. C'est le cas quand l'architecte reste à l'arrière-plan, il n'a guère ajouté au monument historique original. Son travail est bon ainsi. (Architecte: Ferenc Mendele, chercheur: Balázs Dercsényi, la restauration est exécutée en 1968-1969.) L'édifice à l'abside cintrée, à la nef presque carrée, est l'une des plus petites églises de la Hongrie. Il est à présumer qu'elle avait été construite à la fin du XII^e siècle. L'abside de l'édifice en briques est couvert d'une voûte en coquille, sa nef a le plafond en bois. La porte qui s'ouvre à la façade du sud est un peu provinciale, mais elle suit — sans doute — la formation des détails de la célèbre église de Ják. La tour date probablement du XIII^e siècle. Au cours de la restauration on a dégagé le murage en brique de l'église des crépis postérieurs. Scientifiquement la question est de savoir si la superficie avait été originairement crépie ou blanchie à la chaux: mais la façade brute est justifiée ici, parce que d'une part c'est très artistique, d'autre part elle accentue le caractère ancestral de l'église. La tour ajoutée plus tard a été présentée ravivée et teinte à la chaux, ce qui ne dérange pas l'aspect uni de l'édifice, mais son âge différent devient ainsi univoque pour tout le monde.

A l'intérieur de l'église on a révélé et restauré les peintures murales de différentes époques. On en a présenté autant qu'il était nécessaire pour rendre perceptibles les réédifications et la formation intérieure toujours prétentieuse des trois siècles, à partir de l'époque romane jusqu'à la renaissance folklorique.

Au cours de la restauration on a modifié l'espace liturgique également. On a posé devant la peinture folklorique un petit autel officiant en face. Les autres éléments de l'époque baroque de l'aménagement ont été conservés et de ce fait l'atmosphère villageoise en est bien restée.

L'exemple suivant est celui d'une église hongroise à l'histoire assez intéressante: c'est Feldebró en Hongrie du nord dont il s'agit. L'église originaire influencée par l'architecture byzantine (ou même arménienne) avait été construite dans la première moitié du XI^e siècle. Certains historiens affirment qu'elle aurait été le lieu de sépulture de notre troisième roi, Aba Sámuel. L'église avait des absides sur les trois côtés. Au cours des recherches on a trouvé la quatrième sous la Tour baroque. Sous la partie orientale de l'église s'est édifiée une crypte à deux nefs d'où s'ouvre la voie sépulturale. La crypte était ornée au XIII^e siècle de fresques d'un goût également byzantin. Elles sont les fresques les plus anciennes du pays, puisqu'à la fin du 9^e siècle les Hongrois avaient occupé ce territoire. Au XIII^e siècle (peut-être au temps de l'invasion des Mongols) l'église avait subi de grands dégâts; alors on avait réédifié la partie supérieure — toujours en style roman — avec trois nefs. On a maçonné l'entre-deux des colonnes et on les a munies d'une frise ornée d'arcature. Dans l'art gothique il n'y avait pas de grandes interventions, mais au XVIII^e siècle on a restauré l'église — qui avait été délabrée de nouveau pendant les guerres turques — dans le style baroque. C'est alors qu'elle avait obtenu sa tour, les voûtes et l'aménagement intérieur en démolissant les colonnes de la nef centrale.

Après la mise au jour commencée en 1967 (archéologues: István Méry et Julia Kovalovsky) la restauration architecturale s'est achevée en 1983 (architecte: Ferenc Erdei). Il n'a guère touché l'église basse, sur les façades il a présenté les fragments antérieurs, en dedans l'architecture baroque dominante. A l'intérieur Erdei a poursuivi deux buts: d'une part conserver le baroque, d'autre part (surtout) alléger l'état originaire de l'époque romane. Pour cette raison Erdei a affaissé le plancher de la nef au niveau roman ainsi il a réassuré le contact visuel entre la crypte et l'église, ce qui leur avait manqué pendant des siècles. Grâce aux moyens raffinés, aux reconstructions modernes, à l'anastylose des détails originaires, il produit pour ainsi dire un site archéologique à l'intérieur de l'église, sans avoir altéré son unité. Quant à moi, ce n'est que le nombre élevé des chaises installées qui me paraît contrariant.

Pour terminer, permettez-moi de dire quelques mots sur l'œuvre d'un artiste qui a obtenu, en 1982, la médaille d'or d'Europe. Ernő Szakál, restaurateur de sculptures, suivait la même route que les architectes, dans son métier à lui. Il sent exactement l'esprit de la pierre, dans l'esprit duquel les tailleurs de pierre d'autrefois ont créé. Son travail est encore plus difficile que celui des architectes: les maisons ont

survécu — tant bien que mal — aux siècles, mais la plupart des sculptures architecturales sont perdues, ou elles ont subsisté en état fragmentaire, de sorte qu'il fallait les ajuster, compléter des milliers de morceaux gros comme le poing ou comme l'ongle. Szakál a reconstruit avec authenticité parfaite les meilleurs exemples de la restauration de monuments historiques hongrois: la fontaine d'Anjou gothique de Visegrád, le balcon gothique du château de Siklós et les autres. L'artiste restaurateur a rendu la forme originaire et authentique, les milliers de fragments sont remis — par le procédé de l'anastylose — à leurs places, les parties ajoutées y sont reconnaissables. Il a ajusté et restauré de même les sculptures gothiques trouvées à Buda, ainsi que la triade capitoline de Scarbantia, prédécesseur romain de la ville de Sopron.

Ce qui précède permet de conclure que le Comité National Hongrois de l'ICOMOS fait profession de foi de la vérité et de la validité de la Charte de Venise. Notre opinion, selon laquelle une nouvelle charte de validité universelle devrait être élaborée, semble y contredire. Ces dernières années l'ICOMOS a accepté la charte de nombreux domaines (ceux des jardins historiques, des villes historiques, des monuments historiques archéologiques lors de cette session, des monuments historiques populaires à l'étude) et ceci porte à croire que la Charte de Venise, malgré ses mérites indiscutables, est loin d'être de validité universelle. Comme la Charte de Venise a pris la relève, après 33 ans, de celle d'Athènes exprimant le développement de la protection des monuments du monde, ainsi ne pourrait-on pas imaginer qu'après trois décennies puisse naître une nouvelle charte, qui pourrait rassembler en un seul écrit les expériences produites par notre monde accéléré depuis Venise? La réponse à cette question devrait être donnée par la protection des monuments de demain.

*Au nom du Comité National Hongrois de l'ICOMOS:
András Román, président*



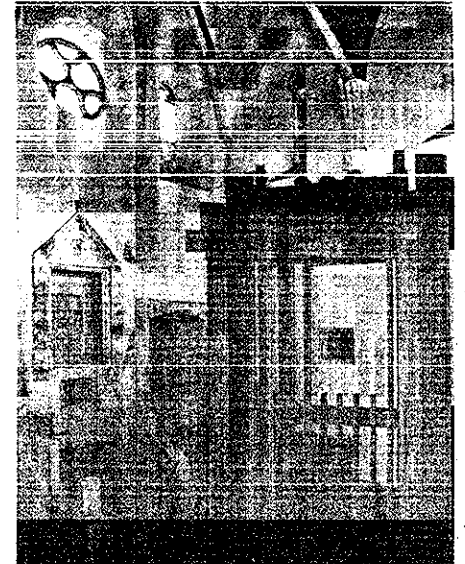
Zsámbék 1889



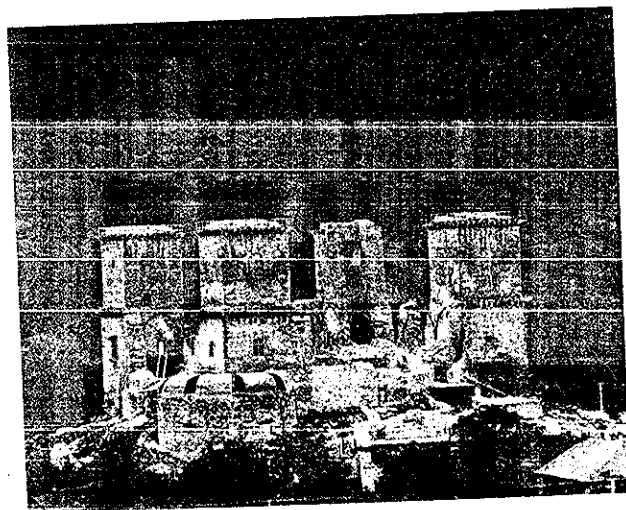
Esztergom 1938



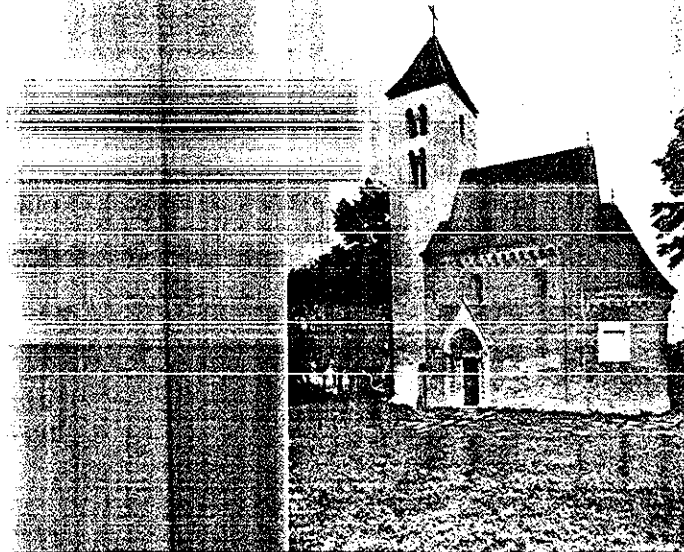
Hidegség 1972



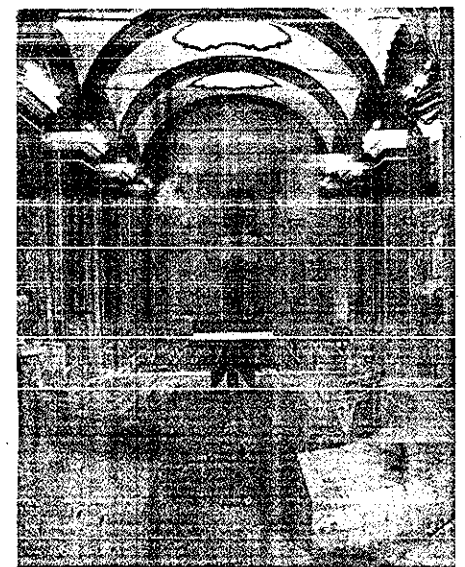
Sopron 1976



Diósgyőr 1973



Feldebrő 1983



Csemeszkopács 1969

Summary

Hungarian monument protection is generally appreciated abroad. One of the main reasons of this is the fact that restoration within the field of monument protection is really high-level, which is the result of a few factors: a hundred years' good traditions, good architects, scientific grounding. All this resulted in the fact that instead of causing a surprise in Hungary, the Venice Charter legalized the established practice. The article proves this statement with examples: the fortress in Diósgyőr, the church in Hidegség, the Gothic synagogue in Sopron, the churches in Feldebrő and Csempeszkopács. Thus, Hungarian practice continuously advocates the Venice Charter.

Our opinion, that we consider the working out of a new charter of universal validity worth considering, is seemingly contrary to this. But the fact that in the past few years ICOMOS accepted the Charters of several sub-fields, and some more are being prepared suggests that the Venice Charter, despite of all of its eminence, is not of universal validity. Is it imaginable that such a charter can be compiled which would concentrate all the experience of our accelerated world in one document? This question might be answered by future monument protection.

Восстановление памятников архитектуры в Венгрии, по Венецианской Хартии.

Венгерская Охрана памятников вообще оценивается позитивно за границей. Причина этой оценки кажется то, что в рамках охраны памятников реставрация памятников действительно является хорошего уровня. Достижение такое состоит из разных элементов как например столетняя традиция, хорошие зодчие, научная обоснованность. Все это имело следствием то, что Венецианская Хартия не оказала удивление в Венгрии, наоборот, она как узаконила существующие навыки. Статья служит доказательством: замок в Диошдьере, церковь в деревне Хидегсег, готическая синагога в городе Шопрон, деревенские церкви Чемпескопача и Фельдебре.

Противоречить кажется такое наше мнение что всё-таки считаем достойным обдумывать надобность выработку новой универсальной Хартии. Дело в том, что в последние годы ряд Хартий разных областей активности охраны памятников приняты Икомоса и не одна в состоянии подготовки. Всё это говорит о том, что и Венецианская Хартия несмотря на её отличность, не универсальной ценностью. Возможно ли составить такую хартию, которую в единственном документе уплотняет все опыты породины с создания Венецианской Хартии нашим ускоряющим миром? На этот вопрос ответить может завтрашняя охрана памятников.

INDIA - INDE

The Indian National Committee of ICOMOS have fully participated in the various forums and conferences held over the last two decades, and are fully committed to its task. The role and objectives of ICOMOS has been an important one i.e. to create an International understanding for exchange of ideas, dissemination of information and to support the cause of conservation for the benefit of mankind. However, the organisation can only support in principle and encourage the efforts of National Committees in their respective countries in their task. There may be differences in opinion about the nature of participation among member states about their effective role in this respect. ICOMOS members as well as several organisations engaged in this task have realized the success of ICOMOS in the west but the activities of ICOMOS have not been very significant in relation to the problems in the developing countries as a whole, although this is the task of National Committees in their respective countries to strengthen their role by their efforts and to be more effective through some bilateral collaboration in the field of conservation, education, research and field work.

The role of ICOMOS therefore is an important one to help member states to be more effective and to bridge this gap. There are several such institutions and universities in the west, who train students and professionals from the developing countries in the Art and Science of Conservation based on curriculum developed in their Schools. However, most of the courses do not relate to the problems in the context conservation in their home country. The nature of tasks vary from country to country, such as socio economic conditions, climatic factors, and conditions lead to several factors for the neglect and degradation of historic structures in the absence of any comprehensive investigations undertaken, technical knowhow or ineffective legal tools available in their countries. ICCROM & YORK School too have curricula based on their own experiences, but they too have very little aspect to cover issues pertaining to conservation problems in Asia, Africa and South East Asia.

It is important therefore that the role of ICOMOS could be redefined and made more effective to look forward to strengthen other regions, where systematic work is yet to be documented, synthesised and to be attended to. One of the platform for such an exchange has been set up in South East Asia such as SAARC with its headquarters in Nepal. It will be appropriate if ICOMOS could set up one of its

regional offices in South East Asia (Delhi), Africa and Latin America for such a collaboration. These efforts will be able to bring together member states from the regions for effective collaboration in the field of conservation and to strengthen the role of ICOMOS at International Level.

ICOMOS (India) is working in close cooperation in association with INTACH, Archaeological Survey of India and other Science Lab and is just building its image through its humble efforts. However, because of no financial backing either from ICOMOS or any other organisation, we could not contribute effectively to the cause for which we stand together. Whatever money we raise from our members is remitted to ICOMOS at Paris. Raising fund for our own activities and participation in this respect had been a set back and concern for the Indian National Committee of ICOMOS. Setting up a Regional Centre of ICOMOS in India will help to improve our financial aspect and encourage our efforts. This will help to raise and use our own funds judiciously for conservation endeavour.

Future Prospects

The School of Planning and Architecture is proposing to organise an Educational Workshop entitled «*Conservation Education*» South East Asia (December 17-20, 1990).

The aim of this Joint Workshop (ICCROM/SPA) is to bring together professionals, teachers and experts involved in Conservation Training Programmes as well as to review the current works in the country to discuss the nature of problems arising due to technical deficiency, shortage of skilled craftsmen or experts in the country, recognition and upgradation of academic curricula to be on par with other institutions in the country as well as abroad, raising resources by work programmes and fund raising campaigns to undertake conservation projects and their management through following actions.

National workshop (17-20 December, 1990)

Participation:

Joint Participation with ICCROM/UNESCO/ICOMOS/Ministry of Culture/SAARC (HQ)

- * Education Session
4 Sessions — Two days

** Participation & Discussion with Professional Bodies — INTACH/IGNCA/ASI/Cultural Resources Centre, I.I.A., and I.T.P.I., Ministry of Urban Development, and Ministry of Environment

2 Sessions — One Day

** Professional Group/Institute/Technical Session
UNESCO/ICOMOS (India)

2 Sessions — One day

2. The Venice Charter

The Conservation Movement in India have come of age and have accepted in principle the guidelines laid in the Venice Charter. The Conservation of Historic Towns in India is primarily covered through the state Town and Country Planning Act. These acts are largely administered through legislative powers to prepare urban development plans. However, the acts are limited in their scope to cover Conservation of Historic Towns. However, conservation works have been limited generally for maintenance and improvement of the monuments. Ancient Monument and Archaeological Site and Remains Act of 1958 is at present the only such a legal act in India, which is limited in its scope for any comprehensive works for conservation to be undertaken. The act is confined to the monuments only, and do not take into consideration the settings of monument and its immediate environment. Restoration and Renewal has not been a part of Archaeological Act and no adaptation and reuse of historical structures have been undertaken. Our «ICOMOS» National Committee is discussing and proposing an amendment to the Archaeological Act of 1958 in order to make the present act more comprehensive in nature.

The Venice Charter still stands comprehensive in nature and is an important document where detailed guidelines are given in explicit manner which should be binding on all member states for its acceptance. The Indian National Committee of ICOMOS is working together to achieve these objectives.

3. Experience in Education

Conservation and Protection of Built and Natural Heritage had been a matter of concern and interest among the Philanthropists, Educationists, Archaeologists, Historians and other allied professionals way back in 19th century, when the Archaeological Survey of India was set up. However, during the last two decades professionals and educational institutions have taken a leading role in the conservation movement in the country.

The School of Planning and Architecture being one of the premier institutions in the country in the field of Architecture and Planning Education has established Master of Architecture (Conservation) course in 1986. This course is being run with the help of several experts who are also members of ICOMOS and have contributed a great deal for establishing this course. The faculty of the School is also supported by the experts from allied disciplines. The School of Planning and Architecture had organised several workshops on Architecture and Urban Conservation during the last three years and have greatly benefitted from such experts. A list of several themes identified during these seminars are given below.

- * Overview of Conservation Movement Concepts and Statements. The Role of Conservation in India.
- * Conservation Education.
- * Methodology and Techniques of Conservation of Historical Sites, Archaeological and Architectural Buildings.
- * Conservation Aspects of Towns, Historic Centres, Gardens and Forts.
- * Planning and Development, Legal Aspects of Conservation.
- * Strategies for Urban Conservation. Rehabilitation and Renewal.
- * Reviews of Conservation Works and Case Studies.

ICOMOS (India) is bringing together the efforts of various allied institutions such as National Museum, Archaeological Survey of India, INTACH (Indian National Trust for Art and Cultural Heritage) and several professional bodies in the country to provide a valuable input to our efforts through technical as well as field studies for conservation.

The School of Planning and Architecture is also exploring to set up a Regional Centre in India for South East Asia to promote Education and Research under the SAARC umbrella for developing joint programmes of action as appropriate to the specific needs of the SAARC countries in the areas of Conservation.

ICOMOS members and the School of Planning and Architecture are working in collaboration for such a task.

Professor Dharam P. Kambo Hon. Secretary & Head
Department of Architectural Conservation
SPA, New Delhi-110002 India

The Indian National Committee stresses the importance of bi-lateral co-operation for the preservation of the architectural heritage, particularly in developing countries. While acknowledging the courses attended in the West by students from developing countries, it deplores the fact that curricula are often not adapted to the particular needs of heritage conservation in those countries. In order to meet this problem, the Indian Committee proposes the creation of regional ICOMOS organisations in Africa, Latin America and East Asia, the latter being based in Delhi. A regional organisation might also help National Committees financially. Indeed, at the moment the limited means of developing countries' committees hardly allows them to undertake proper national preservation programmes especially when the little monies they have at their command have to be remitted to ICOMOS in Paris!

Future prospects: organisation of a joint workshop on «Conservation Education» in South East Asia with ICCROM and UNESCO in December 1990.

The Venice Charter: the legal basis for monument preservation is still rather limited in India. The Charter is therefore the only document providing comprehensive guidelines and objectives which the Indian National Committee aims at achieving.

Experience and Education: the Indian Committee emphasises the importance of education. It reports on various courses and seminars held in Indian universities covering a wide spectrum of topics related to conservation. The Indian Committee also coordinates the efforts of all other institutions involved in the preservation of the cultural heritage.

Sommaire

Rapport explicatif d'appui au document, avec en annexe: Synthèse du débat scientifique qui s'est déroulé au sein du Comité italien, de 1975 à 1990.

Document approuvé par l'Assemblée ordinaire du Comité italien (Rome, 1990).

Rapport explicatif d'appui au document

Lorsqu'un organisme culturel complexe, tel que l'ICOMOS, se penche sur lui-même et s'interroge sur sa propre existence, il ne peut se passer de contrôler les transformations qui ont lieu dans sa doctrine et son activité par rapport aux «conditions au contour» du domaine qui l'intéresse.

Et sur un délai de temps d'un quart de siècle c'est bien possible de tirer quelques résultats de cette démarche, en reparcourant le chemin dès le début jusqu'à présent. De plus, c'est important de le faire en toute sincérité, hors des tentations chauvinistes ou des plaintes auto-critiques quand l'organisme qui s'interroge se configure — comme l'ICOMOS — en maintes sections nationales, chacune desquelles est enracinée dans un «humus» très spécifique et inséré dans un contexte marqué par des caractères saillants.

Se confronter à cœur ouvert avec les partenaires permet donc non seulement de mieux comprendre sa propre évolution mais aussi d'en cueillir les éléments nécessaires à la corriger en cours de route et, surtout, de contribuer à l'éclaircissement des suggestions et des ferments par là entrevus pendant la réflexion d'ensemble et à la détermination des indispensables points de convergence dans l'œuvre commune. C'est dans ce but qu'on présente au colloque, qui s'interroge sur un quart de siècle d'existence de l'ICOMOS, un document, accompagné d'un rapport explicatif, qui veut se proposer comme critique vis-à-vis des problèmes encore (ou à nouveau) sur le tapis.

Sans prétendre donc reparcourir toute l'histoire de l'ICOMOS ni — encore moins — représenter comme exemplaire celle du Comité national italien, on peut, en effeuillant ses annales, régulièrement et minutieusement marquant les étapes saillantes d'une activité qui dure désormais depuis vingt-cinq ans, mieux en comprendre

les sujets primaires d'étude et les termes concrets et réalistes par lesquels on s'est efforcé soit de les vulgariser soit de les diffuser ponctuellement dans le milieu des hommes d'étude et des spécialistes.

En effet, dans les mêmes années de la Charte de Venise et de la fondation de l'ICOMOS, au moment où le Comité italien s'est constitué autour des illustres promoteurs (tels que Piero Gazzola, Guglielmo De Angelis d'Ossat et Roberto Pane) il n'y avait que très peu de personnalités convaincues de la bonté de la cause et disponibles à s'y consacrer; le travail à faire, par contre, éprouvant. On a renoncé, nécessairement, à l'acquisition d'un grand nombre d'associés; on s'est basé sur les rares compétences sûres pour consolider la doctrine du groupe. Mais — en même temps — sans en demander l'adhésion préalable aux principes, on a ouvert les portes de la collaboration, de la confrontation sérieuse, de la participation paritaire au travail envisagé, à tous les hommes d'étude, de l'Université, de l'Administration, du Pouvoir public; aux opérateurs aux différents niveaux et branches dans le domaine de la sauvegarde des monuments.

Egalement, à travers la participation aux débats internationaux à l'occasion des Assemblées générales (dont une, en 1981, a été organisée à Rome) notre Comité a toujours soutenu la continuité dans le temps d'une doctrine qui, à partir de la Charte de Venise, a permis d'arriver à formuler les conditions pour la pleine sauvegarde des villes et des centres historiques.

L'activité scientifique individuelle a, naturellement, alimenté et soutenu jusqu'à présent cet effort collectif, dont on est fier, même si on ne s'exalte pas, en connaissant bien la longueur et les difficultés de la route à venir.

Le Comité italien, tout en sachant bien ne pas être arrivé au bout du travail, s'adresse par ce moment à l'ICOMOS en général, à tous les Comités nationaux, en remettant, d'une part, au jugement collectif l'ensemble de ses réflexions et, de l'autre, en rappelant l'attention collective sur la gravité de la situation du patrimoine monumental dans le monde et sur l'urgence d'interventions savantes et à temps.

Dans le détail on demande à ce propos que l'ICOMOS veuille bien instituer une commission permanente sur la doctrine, en tant que fondement et principe de toute œuvre de protection et de sauvegarde du patrimoine monumental dans le monde.

C'est nécessaire, d'autre part et de plus en plus qu'on continue l'effort pour comparer la situation italienne à celle des autres pays (européens ou non) dans le but de reconnaître la problématique qui est

commune et de contribuer de façon concrète et solidaire à la tutelle du patrimoine.

Une remarque peut être encore faite à propos de la Charte de Venise qui, rédigée et adoptée — dans un cadre culturel très précis — un an avant la constitution de l'ICOMOS, en a représenté, jusqu'à aujourd'hui, le point de repère de l'activité, le nœud de la doctrine, le support idéal de toute stratégie.

En élargissant toutefois dans un contexte mondial son champ d'action, l'ICOMOS ne peut ne pas tenir compte que pour beaucoup de pays les «conditions au contour» sont très diversifiées et que certaines affirmations de la Charte de Venise (dans une formulation et surtout dans des traductions qui quelquefois dénoncent l'époque et les conditions dans lesquelles elles avaient été exprimées) peuvent donner lieu à plusieurs équivoques lexicales et — par conséquent — à des rejets dangereux non seulement pour l'action générale de l'ICOMOS mais, surtout, pour la politique de sauvegarde dans le cadre de la «conservation intégrée».

Il paraît donc bien arrivé le moment de vérifier, d'une façon paisible et sereine, mais aussi rigoureuse et documentée, l'actualité de la Charte de Venise. Convaincus, comme nous le sommes, de la validité de ses principes et des ouvertures que — encore dans le présent et fort probablement dans le futur — la Charte de Venise offre à ceux qui travaillent à la conservation du patrimoine monumental du monde entier, nous demandons que, à partir de Lausanne, l'ICOMOS prenne sérieusement en charge la lecture philologiquement approfondie et en critique de ce document fondamental, pour évaluer d'où peuvent sortir les réserves avancées sur son texte, les ambiguïtés de comportement et d'interprétation «sur le champ» par rapport aux principes généraux parfois non pleinement absorbés par les cultures locales.

On pourra faire ça par un groupe de travail «ad hoc» ou par d'autres moyens. L'important c'est d'en reconnaître la nécessité urgente et d'établir tout de suite un instrument souple et rigoureux pour sa mise en œuvre.

C'est en jeu, sans aucun doute, la doctrine élaborée par l'ICOMOS et — ce qui est plus grave — la philosophie même qui règle toute opération de sauvegarde, de protection, de conservation des monuments historiques. Il faut annuler les équivoques, dissoudre les ombres et les nuages, effacer les malentendus, afin que par l'action de tous, l'ICOMOS puisse encore et toujours jouer son rôle de catalyseur culturel dans le monde sur des pouvoirs publics, financiers et d'entreprises à la sauvegarde des biens architecturaux.

Le débat qui, à l'intérieur même de notre Comité, s'est produit pendant des longues années à cet avis, a permis de mettre sur pied, de façon systématique et unitaire, une stratégie globale pour cette action de sauvegarde, adressée avant-tout à rejoindre, à convaincre, à impliquer dans notre engagement soit les Pouvoirs responsables soit les gens à former et à préparer pour la continuité de notre politique culturelle.

Si on se présente à ces deux catégories d'interlocuteurs, si différentes entre elles mais si proches dans leur soupçon et leur méfiance vers la réalisation de nos buts, sans avoir préalablement choisi une ligne de conduite unifiée dans la cohérence à des principes universellement partagés, notre débat sera assurée.

Si, par contre, on se conduit comme on l'a fait pendant les vingt-cinq ans de notre histoire, d'une façon ordonnée et rigoureuse soit sur le plan culturel soit sur celui de l'activité, les forces multiples et toujours plus nombreuses qui se manifestent dans le domaine de la conservation intégrée des monuments, ne peuvent que se rallier sur une opinion devenue, pendant ce quart de siècle (et, on peut bien le dire, grâce à l'ICOMOS) décidément gagnante.

Il faut en tenir compte et contrôler, soit de l'observatoire international, soit des «laboratoires engagés» des Comités nationaux, le développement de chaque système professionnel, les façons de formation pratique des spécialistes à tout niveau, ainsi que l'adaptation aux exigences spécifiques des différentes expériences culturelles.

Et, à éviter toute dispersion d'énergies, il faut encore tirer des suggestions qui parviendront des thèmes précis pour l'indispensable définition du tableau opérationnel de l'ICOMOS.

La «conscience critique» de la Charte de Venise doit permettre aussi à l'ICOMOS de bien conduire sa campagne pour sensibiliser et rappeler à formes concordées de coopération les différents sujets, en en faisant converger les intentions.

Dans l'effort d'élargir et de faire partager la plate-forme commune de réflexion et d'engagement, il a de mieux en mieux ouvert le dialogue avec les Pouvoirs publics et offert aux jeunes les conditions les plus favorables pour une formation systématique, en contribuant de manière concrète à la définition des points nationaux de repère pour l'exploitation des buts institutionnels propres aux Administrations nationales, régionales ou locales.

Le dialogue se fait donc, sur le papier, plus agile, la communication plus simple, l'engagement plus serré, la collaboration plus étroite.

Ce qui n'empêche que l'activité institutionnelle quotidienne de notre Comité doit subir des sursauts à cause soit des difficultés d'implantation des nouvelles structures, soit des conflits de compétence entre ministères, soit encore de la nouveauté et de la complexité des problèmes proposés par les modèles de vie actuelle.

A ce propos, deux événements similaires doivent être mis en relief de façon prioritaire. Il s'agit de l'institution, dans le cadre du Gouvernement italien, en 1975, du Ministère pour les biens culturels et, en 1989, du Ministère de l'université et de la recherche scientifique.

Par le premier, le colossal patrimoine monumental et artistique italien a pu être mis sous la protection d'une structure «ad hoc», avec des fonctionnaires directement responsables et intéressés, avec des organes collégiaux de gestion à forte représentation du monde culturel à compétence spécifique, ouverts à la coopération et au dialogue.

Par le deuxième, l'université et la recherche passent à s'occuper, en pleine autonomie et sans entremises bureaucratiques, directement de la formation soit des cadres de contrôle, soit des opérateurs culturels aux plus hauts niveaux. Dans ce Ministère ainsi que dans l'autre, les structures de gestion sont encore heureusement souples et très représentatives du monde des études y agissant; et où l'ICOMOS est pleinement reconnu dans sa fonction, son rôle et son autorité culturelle.

Suivant à la trace l'analyse menée jusqu'à présent, on rejoint l'actualité des deux sujets principaux de recherche concernant, d'une part, l'action législative de tutelle du patrimoine monumental et l'organisation de service; de l'autre, la formation à tous les niveaux des cadres travaillant à ce secteur: et, en plus, les liens et les problèmes entremêlés qui poussent à surprise des deux en action réciproque. On sait fort bien que toute proposition de loi est prérogative des Parlements et on ne veut absolument pas les remplacer; mais les suggestions et les conseils de la compétence technique sont indispensables à éclairer pleinement l'argument et à souligner le noyau essentiel de toute loi exhaustive; qui devra assurer dans la gestion des services l'unité des programmes, l'homogénéité des critères et des méthodes de conservation, la continuité de l'action, la rigueur scientifique, la correspondance entre doctrine et praxis, l'efficacité technique et la connaissance des technologies, et, enfin, la promotion culturelle des citoyens, dans une perspective d'éducation permanente.

Le Comité italien de l'ICOMOS estime essentiellement que toute action de tutelle doit avoir comme point de repère quelques principes qui deviennent le support à ce qu'on demande dans la dernière

partie du document. Et précisément il faut avant tout acquérir le concept de «bien culturel» en entendant par conséquent le domaine disciplinaire exigé par la culture actuelle; deuxièmement, introduire l'idée de «conservation intégrée», afin de garantir la connexion nécessaire entre les problèmes de sauvegarde des biens culturels et le processus de développement de la société civile; troisièmement, confier nécessairement l'action de tutelle sur tout le patrimoine des biens culturels, unifiée soit sous l'angle des lois et des règles de droit, soit sous celui de l'administration et des fonctions, à un seul organe de l'Etat; et encore, respecter l'intérêt primaire de la communauté à la conservation, sanctionné par la Constitution, qui confirme que toute attribution de responsabilité en matière doit être confiée à l'Etat, tout en reconnaissant les autonomies locales; reconnaître aussi le professionnalisme des spécialistes à tout niveau, par la création de tableaux appropriés, afin d'assurer la qualité et l'efficacité nécessaires aux actions de sauvegarde; et réviser, à la suite de tout ça, les organisations professionnelles et didactiques qui seront ainsi dirigées aux exigences et aux objectifs de la tutelle et de la conservation; accepter enfin l'idée qu'il faut exercer de manière globale l'œuvre de sauvegarde, à travers soit la collaboration active et la liaison étroite entre le personnel préposé à chaque branche de secteur, soit l'information correctement diffusée non seulement aux gens du métier mais aussi à ceux qui jouiront de la conservation et qui en doivent prendre pleinement conscience dès le début.

C'est un engagement qui demande en même temps une présence assidue auprès du Pouvoir ainsi que des Organisations internationales et cependant la capacité d'en garder ses distances; une volonté acharnée d'aboutir et une patience sans borne devant les défaillances et les échecs; un travail quotidien dur et, en même temps, une disposition à la réflexion sereine et détachée pour accrocher à peu de principes durables et fermes les innombrables et toujours différentes questions pratiques que la vie concrète nous propose sans cesse. Il ne faut donc pas s'étonner si avec de telles exigences le résultat dans l'ensemble reste piètre: mais il faut persévérer dans l'effort, conscients comme on est que les difficultés et les obstacles, même en descendant des différentes situations spécifiques que chaque pays doit affronter dans la logique globale propre à son développement, se rapportent tous à des exigences primaires communes; qui concernent soit la nécessité de lois adéquates et d'une action politique coordonnée dans chaque pays, ainsi que dans les communautés internationales, soit l'organisation des services de tutelle et de contrôle centraux; qu'on retrouve explicitement aux points de B) à D) du document. On revient, par une autre

voie, à l'urgence, qui n'admet aucun délai, de la formation comme exigence prioritaire, à tous les niveaux et en toute direction.

C'est dans cette conviction profonde que le Comité italien de l'ICOMOS a abordé, dès sa naissance, cet argument primaire et dans les derniers trois lustres en forme progressivement intensifiée.

Et il l'a mis aux points (E et F) finaux de ce document. De plus il ne faut pas oublier les nombreuses occasions de confrontation à ce sujet, dans le temps; représentées par les différents colloques et séminaires, dont les Actes constituent encore de nos jours le témoignage systématique.

Plus récemment à Ferrara, en octobre 1989, un colloque international, organisé par ICCROM et ICOMOS, sur «l'évolution de la formation post-universitaire en conservation architecturale et urbaine» a essayé d'en faire le point à propos de la condition actuelle et des causes qui l'ont déterminée: la plus profonde desquelles paraît consister dans l'accroissement de la notion même de patrimoine culturel. Par conséquent est augmentée la demande de formation, se sont multipliés les établissements d'enseignement pour répondre aux exigences toujours croissantes de compétences sûres; et des nouvelles propositions dans ce domaine viennent de paraître un peu partout.

C'est donc la formulation d'une théorie de la conservation intégrée plus homogène avec ses objectifs primaires qui suggère une révision complète du système d'enseignement, afin de devancer les besoins et les aspirations de formation et de fournir à la sauvegarde du patrimoine monumental les moyens et les instruments nécessaires: qui sont profondément diversifiés à la suite des diverses situations locales qu'il faut bien savoir comprendre préalablement.

Mais parallèlement à l'élargissement de la notion de patrimoine et à la position en clef régionale des problèmes qui en descendent, il ne faut pas oublier que la rigueur scientifique pose elle aussi des nouvelles exigences, toujours plus spécifiques et approfondies dans les différents secteurs. Ce qui rend de plus en plus nécessaire la formation des spécialistes, d'une part, et leur convergence interdisciplinaire, de l'autre. C'est un des nœuds les plus inquiétants et jusqu'à présent pas encore dissous de la culture contemporaine. Ainsi qu'une discipline mieux coordonnée des différents systèmes professionnels, centrée sur la reconnaissance des compétences authentiquement acquises afin d'exercer le «métier», si difficile et dangereux (pour les monuments!), de leur sauvegarde.

Au delà de toute divergence engendrée par les conditions socio-économiques de chaque milieu, la mise au point d'une méthodologie scientifique précise s'impose donc: c'est le premier pas indispensable pour une formation de base unifiée et solide, dont les principes généraux soient universellement reconnus et acceptés.

Il faut le faire tous ensemble, sans délais, de façon rigoureuse et précise.

En conclusion, l'effort que notre Comité a fait, à partir de la situation italienne, mais aussi de la conviction que les difficultés dans ce domaine sont à peu près les mêmes dans tout le monde, veut aboutir non à la définition abstraite d'une théorie mais à repérer pour l'avenir de l'ICOMOS un travail spécifique, concentré sur quelques arguments de base, qui puissent dans le temps contribuer à l'attribution à l'ICOMOS d'un rôle renouvelé et qualifiant dans le cadre international.

Synthèse du débat scientifique qui s'est déroulé au sein du comité italien, de 1975 à 1990

Les études et les recherches menées dans le domaine de la conservation des biens culturels en Italie ont toujours été, par tradition, très poussées. On les doit notamment à des chercheurs tels que C. Boito, C. Brandi, G. Giovannoni, et d'autres encore, et à l'activité des chaires de restauration des monuments, d'histoire de l'architecture, et, peut-être davantage, des caractères de style et de construction des monuments; ces chaires font partie en Italie des facultés d'architecture et des écoles de spécialisation en restauration des monuments de Naples et de Rome, en activité depuis plusieurs dizaines d'années dans l'université italienne. Par ailleurs, il faut aussi mentionner l'œuvre des fonctionnaires des services publics (surintendances, bureaux et institutions centrales de l'Etat).

Dans un tel contexte, le Comité italien ICOMOS a toujours cherché, depuis sa fondation, à cerner son propre rôle dans le domaine des études sur la conservation et la restauration, et s'est basé sur l'œuvre de ses membres choisis parmi les plus grands experts italiens originaires aussi bien de l'université que des professions libérales ou de l'administration publique.

Au fil des ans, le Comité italien s'est efforcé de publier les actes des différentes rencontres faisant état des exposés, des idées qui se sont fait jour au cours des débats, et des conclusions de chaque réunion. Ceci permet de disposer aujourd'hui d'une documentation scientifique spécialisée et très importante pour la recherche — même si elle

ne se refere qu'aux quinze dernières années. Malheureusement, il convient de souligner que ces publications étant en italien, elles n'ont pas eu la diffusion qu'elles auraient méritée au sein de la communauté scientifique internationale. En revanche, lorsqu'on a pu les faire traduire, elles ont été l'objet d'un consensus général. A cet égard, on peut citer l'exemple du texte final de la rencontre qui s'est tenue à Rome les 9 et 10 juin 1983, sous la présidence du professeur Michel Parent, document connu sous le nom de «Déclaration de Rome».

Sous l'égide de hautes personnalités de la culture (parmi lesquelles R. Bonelli, G. De Angelis d'Ossat, B. Molajoli, R. Pane), le Comité a choisi de mener une action constante tant sur le plan national qu'international. En effet, nous nous sommes attachés non seulement à approfondir la connaissance de la situation de notre pays, mais aussi à la confronter avec les réalités des autres pays, jugeant que la mission d'un organisme tel que l'ICOMOS est d'agir à l'échelle internationale.

Activités au niveau international

Il convient de rappeler avant tout la rencontre internationale d'étude sur la terminologie comparée¹, qui eut lieu en 1976, et qui conduisit à la définition et à la standardisation, dans les principales langues européennes (français, anglais, allemand, espagnol, finnois et russe), d'un certain nombre de termes (55) relatifs à des «objets» et à des «actions» d'interventions sur des biens architecturaux et de l'environnement, ainsi qu'à des recommandations en vue de la constitution d'une commission permanente de l'ICOMOS. Ces résultats furent approfondis en 1981, au cours d'une autre rencontre promue par le Centre ICOMOS, par un groupe d'experts qui parvint à l'élaboration d'une nouvelle liste d'environ soixante termes en français, en anglais, en espagnol, et en italien, en mettant l'accent en particulier sur les mots-piège. Ces spécialistes recommandèrent également que la Commission permanente citée plus haut devant être mise en place au sein de l'ICOMOS, ait la tâche de former et de diriger un groupe de travail chargé de rassembler, de définir, de traduire et de diffuser les termes les plus utilisés dans notre discipline.

Par ailleurs, une importante contribution dans le secteur de la formation professionnelle des architectes et des ingénieurs de la conservation et de la restauration des monuments a été fournie par le «Centre international pour la conservation des monuments et des sites», inauguré le 22 juillet 1980, dans une aile du couvent de S. Maria del Pozzo à Somma Vesuviana, que l'Office provincial du tourisme de

Naples avait mis à la disposition de l'ICOMOS. Cet organisme avait également prévu d'accueillir, après sélection, quinze élèves pour chaque cours. Le Comité scientifique, constitué des professeurs R. Lemaire, B. Feilden, R. Di Stefano, et de l'architecte F. Leblanc, se chargea d'organiser (avec le concours du directeur du Centre, le professeur G. Fiengo et de l'architecte R. A. Genovese), au cours de l'année 1980-1981 (à titre expérimental), d'une part, un programme de cours et de séminaires de spécialisation — donnés par quatre ou cinq professeurs universitaires italiens et étrangers, ayant pour but la formation professionnelle de 15 jeunes architectes et ingénieurs; et d'autre part, une série de rencontres d'experts des diverses disciplines.

Malheureusement, à la suite du tremblement de terre du 23 novembre 1980, le couvent fut gravement endommagé, et on dut renoncer à ces initiatives qu'enseignants, élèves et experts avaient entrepris avec un grand enthousiasme.

Un autre apport d'une importance capitale, à caractère international, a été fourni par le Comité italien pour la création d'un organisme régional, dont la mission est d'encourager et d'organiser — dans le cadre de la politique culturelle de l'ICOMOS — la coopération entre les pays méditerranéens, en accord avec l'UNESCO, le Conseil de l'Europe, l'ALECSO et les autres organismes et institutions méditerranéennes qui poursuivent des objectifs analogues. A cet effet, une organisation pour la «Coopération pour le patrimoine architectural de la Méditerranée» (COPAM) a été constituée à Naples en novembre 1983, et ratifiée en janvier 1984 par le Comité exécutif ICOMOS (les statuts n'ont été signés à Valence qu'en décembre 1985). Le COPAM s'attache à organiser, au sein de l'ICOMOS international, une structure régionale travaillant en étroite collaboration avec les organes centraux de notre association, dans la réalité culturelle et opérationnelle d'une zone géographique déterminée. Les membres du COPAM sont les comités des quatorze pays méditerranéens.

A travers les congrès internationaux³ qui se sont tenus de juillet 1985 à mars 1989, à Naples, Tunis, Lisbonne et Ischia, le COPAM a mené une action de promotion efficace pour la sauvegarde de ce patrimoine, qui, menacé par les effets de la standardisation des modes de vie, risque de voir les spécificités de sa culture méditerranéenne réduites à néant.

Une autre contribution digne d'attention a été l'action menée par la VI^e Assemblée générale de l'ICOMOS et le colloque scientifique «Pas d'avenir sans passé»⁴, organisé par le Comité italien à Rome, Vérone,

Barcelone et Florence, du 29 au 30 mai 1981. Tous les participants, à l'unanimité, reconnurent l'extrême intérêt présenté par ces sessions de haut niveau qui bénéficièrent d'une parfaite organisation. Les thèmes traités respectivement dans les quatre villes citées ci-dessus furent: la «Profession», les «Structures», la «Doctrine», et les «Matériaux». Par ailleurs, des visites en rapport avec les thèmes à l'étude furent organisées sur des chantiers.

A partir de ce que l'on vient d'exposer, l'on enregistre que la doctrine même de la Restauration fait l'objet d'une analyse de plus en plus approfondie, qui a culminé dans la collaboration avec l'ICOMOS international à l'organisation, en novembre 1989, du Séminaire «Révolutions et biens culturels»⁵, dont les actes sont sous presse. Ce séminaire a commencé à analyser — et se propose de continuer à le faire au cours d'une nouvelle rencontre qui aura lieu à Paris dans les mois à venir — les effets des mouvements socio-politiques (révolutionnaires et réformistes) sur la conservation des biens culturels, à travers deux siècles d'histoire à l'échelle mondiale, en examinant l'apport spécifique des grands mouvements de libération nationale et anti-coloniale du XIX^e et du XX^e siècles, et des révolutions socialistes et populaires de 1917 à nos jours.

D'autre part, l'importance grandissante de l'étude des aspects relatifs à l'économie appliquée aux biens culturels⁶ est apparue évidente. Ces aspects ont été également examinés par des membres influents de l'ICOMOS en vue de la définition d'un axe de recherche qui a donné lieu à la constitution du «Comité scientifique international sur les problèmes de l'Économie», auquel le Comité italien a apporté un soutien déterminant.

Activités au niveau national

Les activités nationales ont été marquées par une série de rencontres qui se sont canalisées sur l'approfondissement des aspects aussi bien théoriques et pratiques que spécialisés. En effet, en ce qui concerne la théorie, le Comité a organisé à Ravello, deux réunions fondamentales ayant pour thème «Restauration: exigences culturelles et réalités opérationnelles»⁷ en 1975, et «La Restauration en Italie et la Charte de Venise»⁸ en 1977. D'autre part, en 1984, Naples a été le théâtre des journées internationales d'étude sur «Architecture et centres historiques: connaissance et mise en valeur»⁹.

Sur le thème de la théorie, en particulier, il convient de rappeler les nombreuses rencontres¹⁰ qui ont eu lieu de 1975 à 1987, et qui ont réuni les professeurs d'histoire de l'architecture et de restauration des

monuments. Ou encore le colloque¹¹ organisé en 1978 par le Comité italien en collaboration avec le Conseil de l'Europe, et les séminaires qui se sont tenus à Naples en 1986¹² et en 1987¹³ et qui ont eu pour thème la formation universitaire et post-universitaire des experts de restauration des monuments.

Dans le domaine technique, on a examiné, au cours des séminaires organisés par l'ICOMOS à Somma Vesuviana, les problèmes de méthodologie du projet de la restauration architecturale (novembre 1980), ainsi que les questions ayant trait aux aspects du renforcement statique (juin 1981). La conservation du bâti, ainsi que les matériaux et les techniques ont été étudiés avec un intérêt particulier au cours de la rencontre¹⁴ coordonnée par le professeur M. Dezzi Bardeschi, qui s'est tenue à Milan en avril 1979.

Les expériences relatives aux problèmes de la conservation des biens culturels dans les zones à risque sismique se sont révélées particulièrement intéressantes. Elles ont fait l'objet de deux réunions¹⁵, à Udine en décembre 1976 et en avril 1977. En outre, la recherche confiée au Comité italien ICOMOS par la Ville de Naples, à la suite du tremblement de terre du 23 novembre 1980, a porté à la mise sur fiches (env. 7000) du patrimoine existant, à l'évaluation du niveau de protection de chaque bâtiment, et enfin, à la définition d'orientations précises pour l'élaboration des plans de réhabilitation. Ce travail considérable du Conseil de direction du Comité italien ICOMOS, qui a bénéficié de la collaboration d'experts dans les différentes disciplines, a été coordonné par le professeur R. Di Stefano. Il a été publié en 1982, avec la contribution de la Mairie de Naples, en un somptueux volume intitulé «Orientations pour la restauration du centre historique de Naples».

Enfin, il convient de signaler les rencontres organisées par le centre ICOMOS à Somma Vesuviana en 1981, et qui avaient pour but l'examen de problèmes spécifiques tels que la protection du patrimoine architectural industriel et l'étude de la restauration archéologique, y compris des vestiges sous-marins.

Parallèlement, et en ce qui concerne plus particulièrement la politique de protection des biens culturels en Italie, les congrès¹⁶ de Sorrente (1979), Rome (1981, 1983), et Capri (1984) ont fourni plusieurs occasions d'étude et d'analyse critique des diverses réglementations soumises au parlement et de leurs critères d'inspiration.

On a tiré de toutes ces activités une série de conclusions au cours des congrès qui se sont tenus récemment à Turin (1988)¹⁷ et à Rome (1889)¹⁸. Ces conclusions ont porté à la définition d'orientations

principales qui, bien que concernant spécifiquement l'Italie, sont également valables ailleurs et peuvent être appliquées aux réalités des autres pays, et permettent de formuler des observations à l'échelle internationale.

R.A. Genovese

Explications des notes

1 *Incontro internazionale di studio sulla Terminologia comparata*, Ravello, 9-10-11 avril 1976

Rapporteurs: G. De Angelis d'Ossat, D. Del Cid, R. Di Stefano, S. Di Stefano, J. Jokilehto, F. Mielke, P. Philippot, A. Skovran, W. Sillanpoe, G. Smirnova, E. Vassallo. Voir: *Restauro* n.32, 1977

2 Voir: R. A. Genovese, *Il Centro internazionale di Somma Vesuviana*, dans «*Restauro*» n.50, 1980.

Les colloques organisés par le Centre ICOMOS ont été:

a) *Metodologia della progettazione del restauro architettonico*, Somma Vesuviana, 10-21 novembre 1980

Rapporteurs: U. Cardarelli, S. Casiello, R. Di Stefano, G. Fiengo, M. Rosi, U. Siola. Synthèse par R.A. Genovese, dans «*Restauro*», n.51, 1980

b) *Il restauro dei monumenti e la formazione professionale universitaria*, Napoli, 6-7 février 1981

Rapporteurs: G. Alisio, J. Barthélémy, A. Belli, U. Cardarelli, R. Di Stefano, G. Fiengo, L. Fusco Girard, R.A. Genovese, R. Mormone, M.L. Scalvini, J. Sornier. Synthèse par R.A. Genovese, dans «*Restauro*», n.52, 1980

c) *Incontro di studio sulla terminologia comparata*, Napoli, 25-27 février 1981

Rapporteurs: G. Alisio, R. Di Stefano, G. Fiengo, R.A. Genovese, F. Leblanc, C. Pernaut, P. Rodgers, M.L. Scalvini. Synthèse par R.A. Genovese, dans «*Restauro*» n.55, 1981

d) *Tecniche di consolidamento*, Somma Vesuviana, 8-9 juin 1981

Rapporteurs: Assan, Duval, M. Mendoza de Oliveira

e) *Archeologia industriale*, Somma Vesuviana, 10-11 juin 1981

Rapporteurs: J. Gazaneo, M. Dezzi Bardeschi, A. Grimoldi, R.A. Genovese

f) *Restauro archeologico e archeologia sottomarina*, Somma Vesuviana, 12-13 juin 1981

Rapporteurs: A. Di Stefano, A. Stazio

g) *Restauro archeologico*, Somma Vesuviana, 22-23 juin 1982

Rapporteurs: L. D'Amore, S. De Caro, A. Di Stefano, F. Federico, E. Guglielmi, W. Johannowsky, P. Piccioli, E. Pozzi Paolini, G. Tocco Sciarelli

- 3 Voir: R.A. Genovese, *La costituzione di una struttura ICOMOS per la cooperazione nel mediterraneo*, dans «Restauro» nn.73-74, 1984
Les colloques internationaux déroulés en Italie ont été:
- a) *La conservazione del patrimonio architettonico ed ambientale del Mediterraneo*, avec la collaboration de «Scuola di specializzazione in Restauro dei monumenti» de Naples et «Istituto Universitario Orientale», Naples, 15 juillet 1985
Rapporteurs: C. Beguinot, L. Berna, U. Cardarelli, C. Cerqua Sarnella, C. Ciliberto, A. Defez, M. Fadda, G. Oman, R. Rubinacci, D. Silvestri, V. Strika. Voir: «Restauro» nn.84-85, 1986
- b) *La cooperazione internazionale per il patrimonio architettonico del Mediterraneo*, Napoli, 15 juillet 1985
Rapporteurs: G. Adinolfi, J.M. Ballester, G. D'Angelo, R. Di Stefano, F.B. Huygyis, M. Parent, A. Pavasovic, U. Siola
- c) *La cooperazione del patrimonio architettonico mediterraneo*, Napoli, 1-4 juillet 1986
Rapporteurs: R. Di Stefano, S. Ben Achour, S. Binous, U. Cardarelli, G. D'Angelo, A. Daoulatli, S. Di Pasquale, D. Drocourt, D. Dkhisssi, G. De Riu, J. Esteban, L. Fusco Girard, S. Infante, D. Lapeyre, F. Minissi, M. Morel, J. Phares, A. Realfonzo, M. Roggero
Synthèse par R.A. Genovese, dans «Restauro» n.90, 1987
- d) *Città storiche del Mediterraneo: esperienze e prospettive*, Napoli, 6-9 juillet 1987
Rapporteurs: U. Cardarelli, A. Cucciolla, A. Daoulatli, R. Di Stefano, D. Dimittas, D. Drocourt, J. Esteban, R.C. Ferrari, L. Fusco Girard, R.A. Genovese, S. Infante, P. Laureano, N. Lichfield, M. Parent, L. Pavan, J. Phares, M. Roggero, A. Realfonzo, P. Rostirolla, Ross
- e) *Il patrimonio culturale del Mediterraneo, fattore essenziale di sviluppo*, dans le cadre des manifestations organisées par «Biennale internazionale del mare» Napoli, 11 juin 1988
Rapporteurs: U. Cardarelli, A. Daoulatli, D. Drocourt, J. Esteban, A. Gomez y Ferrer, G. Ferri, R.A. Genovese, J. Jokilhetto, M. Parent, R. Petacco, A. Realfonzo
- 4 *Congresso internazionale «Nessun futuro senza passato» e VI Assemblée Generale ICOMOS*, Roma, Bari, Firenze, Verona, 25-31 mai 1981
Rapporteurs: C. Chanfon Olmos, G. De Angelis, D'Ossat, S. Di Pasquale, B. Fielden
Actes «Nessun futuro senza passato», Naples 1981, vol. I (publié par R.A. Genovese)
- 5 *Rivoluzioni e beni culturali: 1789-1989*, Naples 20-21 novembre 1989
Rapporteurs: J.R. Gaborit, G. Mantici, L. Pressouyre
- 6 Voir: N. e D. Lichfield, R. Di Stefano, F. Forte, L. Fusco Girard e A. Realfonzo, *La strategia integrata per la conservazione dei beni culturali*, dans «Restauro» nn.53-54, 1981, et *Architettura e città antiche, question i di economia*, dans «Restauro», n.83, 1986
Faire référence aussi au Colloque sur les *Aspetti economici e finanziari della conservazione dei beni culturali*, Napoli, 13-14 septembre 1982
Rapporteurs: R. Di Stefano, F. Forte, N. Lichfield, L. Fusco Girard, P.E. Ares, A. Realfonzo, P. Nijkamp, D. Warren. Voir «Restauro» nn.65-66-67, 1983
- 7 *Restauro: esigenze culturali e realtà operative*, 1° incontro di studio sull'insegnamento del restauro dei monumenti, Ravello, 26-28 settembre 1975
Rapporteurs: R. Bonelli, G. De Angelis d'Ossat, R. Di Stefano, L. Grassi, G. Miarelli Mariani, R. Pane, P. Sanpaolesi, G. Rocchi. Voir: «Restauro», n.20, 1975; Actes dans «Restauro» nn.21-22 1975 (publié par G. Fiengo)
- 8 *Il restauro in Italia e la Carta di Venezia*, Napoli-Ravello, 28 septembre - 1 octobre 1977
Rapporteurs: S. Aurisicchio, F. Borsi, S. Boscarino, G. D'Angelo, G. De Angelis D'Ossat, M. Dezzi Bardeschi, V. Di Gioia, R. Di Stefano, R.B. Fongoli, B. Molajoli, G. Miarelli Mariani, R. Pane. Actes dans «Restauro» nn.33-34, 1977 (publié par R.A. Genovese)
- 9 *Architettura e città antiche: conoscenza e valorizzazione*, Giornate internazionali di studio, Napoli, 2-8 décembre 1984
Actes dans «Restauro», n.82, 1985; n.83 e n.86, 1986 (publié par R.A. Genovese)
- 10 a) *Un domani per il restauro*, 2° incontro di studio sull'insegnamento del restauro dei monumenti, Napoli-Ravello, 23-26 settembre 1976
Rapporteurs: G. Bottiglieri, N. Capaldo, L. Gennamo, C. Cundari, R. Di Stefano, G. Fiengo, F. Federico, R.A. Genovese, A. Maglione, R. Mormone, S. Pagliaro, R. Pane, C. Robotti, G. Rocchi. Voir «Restauro» n.26, 1976; Actes dans «Restauro», n.27, 1976 (publié par A. Aveta, S. Casiello, C. Cundari, G. Fiengo, R.A. Genovese, C. Robotti, R. Romanello)
- b) *Patrimonio architettonico ed ambientale: interventi operativi, ricerca, didattica*, 3° incontro di studio sull'insegnamento del restauro dei monumenti, Pisa, 2-3 avril 1977
Rapporteurs: S. Boscarino, M. Dezzi Bardeschi, R. Di Stefano, L. Grassi, G. Rocchi, P. Sanpaolesi. Synthèse par R. Dalla Negra, R.A. Genovese, D. Imperi e M.P. Sette, dans «Restauro» n.31, 1977
- c) *Giornate di studio sulla formazione dei professionisti addetti alla conservazione dei beni culturali*, IV incontro di studio sull'insegnamento del restauro dei monumenti, Napoli, 28-29 avril 1978
Rapporteurs: I. Angle, S. Briccoli Bati, R. Bonelli, S. Boscarino, A. Bove, G. Carbonara, R. Di Stefano, B. Leggeri, R. Pane, L. Vagnetti, S. Di Pasquale
Actes dans «Restauro» n.42, 1979 (publié par R.A. Genovese)
- d) *V Incontro di studio sul restauro dei monumenti*, Napoli, 21-23 luglio 1980
Rapporteurs: B. Adorni, S. Aurisicchio, R. Ballardini, Bellafiore, A. Bellini, E. Benvenuto, R. Bonelli, S. Aurisicchio, R. Ballardini, Bellafiore, A. Bellini, E. Benvenuto, R. Bonelli, S. Boscarino, C. Cestelli, Guidi, R. De Fusco, M. Dezzi Bardeschi, S. Di Pasquale, R. Di Stefano, E. Grandori, G. Gullini, S. Langé, A. Riccio, M. Roggero, G. Rocchi, B. Secchi, U. Siola
Synthèse par F. La Regina dans «Restauro», nn.56-57-58, 1981
- e) *Stato della conservazione e del restauro dei monumenti e dei siti in Italia*, Napoli, 4-5 mai 1984
Rapporteurs: A. Bellini, S. Boscarino, G. Carbonara, S. Casiello, M. civita, M. Dalla Costa, M. Dezzi Bardeschi, R. Di Stefano, G. Fiengo, F. Gurrieri, T. Kirova, S. Langé, G. Miarelli Mariani, F. Minissi
- 11 *Colloque sur les incidences de la doctrine de la conservation intégrée sur la formation spécialisée des architectes, urbanistes, ingénieurs du génie civil et paysagistes*, avec la collaboration du Conseil de l'Europe, Napoli-Pavello, 16-18 octobre 1978
Rapporteurs: I. Angle, R. Auzelle, J. Barthélémy, F. Borsi, Breitling, F. Dissard,

- R. Di Stefano, C. Erder, M. Lancaster, P. Margot, Schmidt, C.A. van Swiggelen, B. Valente, N. Papageorgiu Venetas, C. Zaegel
Synthèse par C. Lora in «Restauro», n.42, 1979
- 12 *La formazione universitaria e post-universitaria dei tecnici del restauro dei monumenti*, Napoli, 10-11 avril 1986
Rapporteurs: Arena, S. Baratta, R. Di Stefano, C. Erder, J. Jokilhetto, G. Marselli, N. Moutsopoulos, N. Pagliara, L. Santoro, U. Siola, A. Venditti, A. Tomaszewski
- 13 *La formazione dei tecnici del restauro dei monumenti dans le cadre des célébrations du cinquantenaire de la Faculté d'architecture de Naples*, Napoli 8 juillet 1987
Rapporteurs: A. Calvani, G. Carbonara, R. Di Stefano, L. Fusco Girard, M. Roggero, U. Siola
- 14 *La conservazione del costruito: i materiali e le tecniche*, Milano 10-11 avril 1979
Rapporteurs: G. Alessandrini, S. Aurisicchio, G. Biscontin, N. Cuomo, S. Curri, M. Dezzi Bardeschi, R. Di Stefano, M. Galloni Galassi, L. Joina, L. Lazzarini, A. Palmi. Voir «Guida di avviamento bibliografico alla patologia dei materiali», publié par M. Dezzi Bardeschi, Milano 1979
Actes publiés par M. Dezzi Bardeschi, Milano, 1984
- 15 a) *L'esperienza internazionale per la conservazione dei beni culturali nelle zone terremotate: aspetti giuridico-amministrativi. I parte*, Udine, 3-4 decembre 1976
Synthèse par B. Valente dans: «Attività Comitato italiano ICOMOS (1975-1977)»
b) *Istanze culturali ed individuazione di concrete direttrici per la ricostruzione del Friuli. II parte*, Udine, 23-24-25 avril 1977
Rapporteurs: N.N. Ambraseys, I. Angle, Butterbourgh, A. Calvani, G. Caniglia, G. De Angelis D'Ossat, S. Di Pasquale, H. Foramitti, C. Forte, P. Gazzola, M. Kolarich, N.G. Mainstone, G. Miarelli Mariani, R. Mola, A. Nicoletti, R. Pane, P. Richard, S. Saldivan, R. Sparacio, V. Turnesek
Voir «L'esperienza internazionale nella conservazione dei beni culturali nelle zone terremotate», Actes publiés par A. Nicoletti, Udine 1982
- 16 a) *Beni culturali: una strategia integrata per superare la crisi nel Mezzogiorno in Italia*, Roma, 2-3 decembre 1981
Rapporteurs: R. Ballardini, F. Borsi, S. Boscarino, A. Calvani, G. Carbonara, M. Dezzi Bardeschi, G. Di Geso, R. Di Stefano, P. Fancelli, G. Gullini, G. Miarelli Mariani, F. Minissi, B. Molajoli, A. Realfonzo, A. Samonà
b) *La tutela dei beni culturali in Italia*, Sorrento, 6 octobre 1979
Rapporteurs: V. Agresti, S. Boscarino, A. Calvani, A. Cantone, S. Casiello, M. Civita, M. De Cunzo, G. Di Geso, V. Di Gioia, L. Fusco Girard, R.A. Genovese, A. Grillo, M. Lolli Ghetti, M. Migliuolo, G. Pavan, A. Realfonzo, G. Miarelli Mariani, L. Ricciardi, E. Zevi
Actes dans «Restauro» nn.65-66-67, 68-69-70, 1983; 71-72, 1984 (publié par R.A. Genovese)
d) *La tutela dei beni culturali in Italia: recenti provvedimenti governativi*, Napoli Capri, 29-30 septembre 1984
Rapporteurs: G. Abbamonte, V. Agresti, A. Ardias Cortese, F. Borsi, A. Calvani, G. D'Angelo, R. Di Stefano, F. Federico, L. Fusco Girard, U. Grippo, L. Pavan, P. Perlingieri, E. Pozzi Paolini, L. Riccardi, G. Spagnesi, N. Spinosa
Synthèse dans «Restauro» nn.77-78, 1985 (publié par R.A. Genovese)

- 17 *Monumenti e beni culturali: conservazione di una risorsa*, Torino, 20-20 avril 1988
Rapporteurs: F. Borsi, A. Calvani, M. Dezzi Bardeschi, R. Di Stefano, G. Miarelli Mariani, R. Martinez, G. Proietti, A. Realfonzo, M. Roggero, R. Roccelli
Actes dans «Restauro» nn.95-96-97, 1988 (publié par R.A. Genovese)
- 18 *Monumenti: una risorsa per il futuro*, en collaboration avec les Scuole di Specializzazione di Roma e di Napoli, Roma, 24-25 maggio 1989
Rapporteurs: F. Borsi, M. Dezzi Bardeschi, R. Di Stefano, F. Graziani, G. Miarelli Mariani, M. Roggero, G. Proietti, F. Sisinni
Contributi preliminari, Napoli 1989 (publié par R.A. Genovese)
Actes dans «Restauro» nn.104-105, 1989 (publié par R.A. Genovese)

Le comité italien de l'ICOMOS

Compte tenu

des documents internationaux diffusés auprès des autorités les plus compétentes à la suite de la constitution de la «Charte de Venise» (1964), et en particulier, de:

- la «Convention sur la protection du patrimoine culturel et naturel mondial», signée à Paris (UNESCO) le 23 novembre 1972;
- la «Convention pour la protection du patrimoine architectural européen», signée à Grenade en 1985;
- la «Charte internationale pour la sauvegarde des centres historiques», ratifiée par l'Assemblée générale de l'ICOMOS, à Washington en octobre 1987.

ainsi que des résolutions adoptées par les précédentes Assemblées générales de l'ICOMOS.

Après avoir rappelé

les résultats obtenus au cours de précédents congrès scientifiques organisés par l'ICOMOS italien,

constate

- I) Que le patrimoine culturel architectural court le danger imminent d'être réduit à néant, ce qui comporte un préjudice considérable et incalculable pour la vie des communautés sociales. En dehors des dégâts de guerre provoqués dans certaines régions, ce patrimoine est de plus en plus l'objet d'aliénation généralisée due aux tendances de transformation, au profit du capital investi, du tissu urbain et du bâti.

Les autorités responsables de la coopération culturelle et politique mondiale (gouvernementales ou non) sont pleinement conscientes du caractère dramatique de la situation, comme le sont par ailleurs, de manière de plus en plus diffuse, les populations de toutes les nations civiles. Toutefois, il subsiste un énorme fossé entre les exigences qui dérivent de cette prise de conscience et les activités quotidiennes, fossé qui porte inexorablement — si la société contemporaine ne se décide pas à emprunter une autre voie — à des transformations négatives dans la vie des hommes.

Les efforts des gouvernements de la plupart des pays pour garantir, dans le respect des accords ratifiés par les conventions internationales, une politique efficace de protection des biens culturels,

s'avèrent insuffisants; ce même que les résultats de l'action d'orientation et de coordination que mènent depuis plusieurs années déjà les grandes organisations internationales gouvernementales, où la collaboration entre culture et politique, entre les spécialistes de la conservation et les représentants, les diplomates des gouvernements, se révèle de plus en plus fragile.

II) Que, dans de nombreux pays, les pouvoirs publics n'ont mis en place aucun instrument juridique pour la protection des biens culturels.

III) Que l'absence d'une législation d'urbanisme moderne (et la présence parfois de réglementations ambiguës et approximatives), a pour conséquence une utilisation non appropriée du territoire qui cause un préjudice grave à l'environnement et à la conservation du patrimoine architectural, désormais soumis à une destruction aveugle.

IV) Qu'au niveau national, les compétences des différents services publics en ce qui concerne le secteur de référence, se superposent et se recoupent très fréquemment, ce qui donne lieu à des finalités non spécifiques qui peuvent nuire à la qualité des interventions et entraîner des gaspillages de ressources qui ne visent pas forcément les objectifs principaux de la protection du patrimoine.

V) Que l'entretien ordinaire du patrimoine culturel des pays n'est pas assuré de façon satisfaisante, ni même défini correctement dans sa sphère opérationnelle.

Affirme

- 1) En tant qu'expression de l'exigence généralisée de la conservation (intégrée), la validité actuelle des principes établis par la Charte de Venise, qui revêt une importance capitale pour la sauvegarde et la conservation des biens culturels et de l'environnement, qu'il faut considérer aussi en fonction des plus larges perspectives qui s'offrent à une culture de la protection active en cours d'approfondissement progressif.
- 2) Que le principe de la sauvegarde du paysage et du patrimoine historique, artistique et archéologique, constitue, pour la société contemporaine, un des objectifs sociaux fondamentaux de toute nation civile.
- 3) Que cette finalité suppose la mise à disposition de moyens modernes, c'est-à-dire d'outils législatifs, de moyens financiers, de services publics (au niveau national et régional), de structures pour la formation professionnelle et pour la recherche humaniste et technologique.

- 4) Que la compétence des pouvoirs publics, dans la programmation des interventions de conservation intégrée des monuments, des sites et des thèmes culturels, et dans le contrôle de leur mise en œuvre, a un caractère inaliénable et ne peut être déléguée à d'autres opérateurs (en particulier du secteur privé).
- 5) Que les petites et moyennes entreprises (y compris artisanales) ont une maîtrise technique suffisante pour exécuter les travaux de restauration générale (et, en particulier, d'entretien), tandis que les grandes entreprises, publiques et privées, sont mieux équipées pour entreprendre les opérations qui requièrent des moyens plus importants correspondant aux stratégies de niveau national.
- 6) Que la formation des spécialistes et des opérateurs, et le développement de la recherche, tant scientifique qu'humaniste, dans le domaine de la conservation et de la restauration architecturale et des sites, n'est pas toujours assurée de façon satisfaisante par les structures universitaires et de recherche actuelles. En effet, ces dernières produisent des résultats très hétérogènes et de qualité irrégulière au niveau international.
- 7) Que, dans la plupart des pays, l'exercice de la profession dans le secteur de la restauration architecturale n'est pas réglementé par une législation adaptée aux exigences actuelles de conservation du patrimoine.

Demande

- A) Que l'ICOMOS fasse un nouvel effort de diffusion, au niveau international, des principes de la Charte de Venise auprès des communautés présentes dans chaque pays, afin que les citoyens, en prenant conscience de leurs droits et devoirs, poussent les pouvoirs publics et les organisations gouvernementales internationales à s'occuper de la sauvegarde et de la conservation intégrée du patrimoine culturel.
- B) Que l'ICOMOS fasse pression auprès des organismes compétents pour obtenir la ratification, par les Etats des autres régions du monde, des critères régissant les politiques de conservation intégrée établis par la «Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural européen». Ceci implique en particulier la reconnaissance de la protection du patrimoine architectural parmi les objectifs fondamentaux de la planification du territoire.

C) que l'ICOMOS se charge de promouvoir l'entente des gouvernements sur les orientations d'une politique commune de la culture qui garantisse la sauvegarde du patrimoine architectural (considéré en tant que système de référence culturelle à transmettre aux générations à venir), et qui améliore la qualité de la vie et le développement économique, social et culturel des nations.

Dans cette optique, on devra inciter les gouvernements et les parlements à promulguer, d'une part, une législation de protection des biens culturels qui s'inspire des principes de la Charte de Venise — là où cela n'a pas encore été fait, et avec toute l'urgence requise par la gravité de la situation actuelle — et, d'autre part, une organisation administrative des services publics selon des modèles souples et polyvalents, aussi bien au niveau central que périphérique, en créant les liaisons fonctionnelles nécessaires, avec les réalités régionales et nationales.

D) A cet effet, l'ICOMOS pourra requérir un contrôle des critères de destination des ressources utilisées dans les interventions sur les biens culturels des différents pays, sur la base d'une double échelle de valeurs (tant de type économique et quantitatif, que critique et qualitatif). Ceci, en prévision d'une définition plus homogène des critères servant à l'évaluation de la destination des ressources disponibles, mais aussi en considération du fait que la rationalisation et la finalité des interventions pour les biens culturels (en tant que ressources indispensables au développement civil et économique du pays) exigent que les objectifs soient définis clairement.

E) Que, compte tenu des recommandations de la Charte de Venise, toutes les études (et, en particulier, les études sur l'analyse de la dégradation et des structures des matériaux) et tous les projets de restauration des monuments et des sites soient effectués par des spécialistes de la restauration, en collaboration avec des experts de diverses disciplines. Il est donc primordial que l'ICOMOS mette en œuvre d'urgence des programmes de formation, à tous les niveaux, des spécialistes en question: programmes pluridisciplinaires adaptés à la spécificité de chaque zone géo-culturelle, qui permettent d'acquérir des compétences pratiques et qui prévoient des échanges internationaux de connaissances, d'expérience et de formation.

F) Qu'à l'avenir, l'ICOMOS s'attache à convaincre les différentes nations, et en particulier, celles qui font partie d'une même zone géographique (culturelle et économique), de la nécessité de coor-

donner et de mieux définir la réglementation de la profession dans le secteur de la conservation et de la restauration des biens culturels. Les profils professionnels devront être différenciés en fonction du patrimoine (architectural, archéologique, ou environnement, etc.). Une seconde tâche de l'ICOMOS sera le réaménagement des cours universitaires et post-universitaires correspondants, en faisant la distinction entre ceux qui ont des débouchés professionnels et opérationnels directs et ceux qui ne correspondent pas à ce profil.

Summary

Referring to the international literature and the results of the many workshops held on conservation of the architectural heritage, and after having ascertained the dramatic conditions in which the protection of the architectural heritage is carried out — the ICOMOS Italian Committee points out the need to step up efforts for a modern preservation, using the instruments deemed necessary and the ever growing skills needed in vocational training and in the profession itself.

The Italian Committee subsequently asserts the validity and the topical interest of the principles set forth in the Charter of Venice.

It also invites the international ICOMOS groups to take positions regarding, on one hand, the diffusion of the above principles and of integrated conservation (considered as one of the major objectives of land planning), and on the other, the need to urge single governments to act within a coordinate and coherent political and cultural framework, both on the lawmaking level and breakdown of resources. The Committee further requests that the issues regarding vocational training and the professional categories of operators intervening on the architectural heritage be urgently tackled.

The Italian Committee motivates these requests with a thorough analysis: of its goals, instruments and techniques; of individual and collective contributions, and of the systematic contribution made over the last 15 years, more particularly for the proposal of a common doctrine for «integrated conservation». To this end, the various phases launched by the Italian Committee, which the scientific discussion on Conservation went through between 1975 and 1990, are analytically reported.

Finally, the Committee underlines, amidst the multiple cultural situations within ICOMOS, the necessity of supporting few but clear and shared principles as well as any intervention deriving from these, in order to achieve a full-scale revival of ICOMOS, image and worldwide activity.

The National Italian Committee of ICOMOS

NETHERLANDS - PAYS-BAS

La Charte de Venise et la sauvegarde du patrimoine monumental aux Pays-Bas de 1964 à 1990

Introduction

Pour contribuer au thème «La Charte de Venise» du Colloque international «ICOMOS, un quart de siècle d'existence; bilan et avenir», qui aura lieu dans le cadre de la neuvième Assemblée générale du 6 au 11 octobre 1990 à Lausanne, la Commission nationale des Pays-Bas s'est efforcée de répondre aux questions formulées comme suit dans ICOMOS Information (1988 n° 3): Comment la Charte a-t-elle été conçue, interprétée et appliquée; que faut-il entendre par «restauration»: *conservation* ou *renovation*; quels articles de la Charte pourraient ne pas être applicables en raison de données culturelles propres au pays concerné. Il n'était pas question de débattre sur les points de départ de la Charte, mais bien d'en étudier le fonctionnement ou l'application dans le but de lui conserver sa dynamique, et d'éviter qu'elle ne se trouve remise au rayon des vœux pieux.

Historique

La Charte de Venise fut rédigée en 1964 au cours du second Congrès des architectes et des techniciens des monuments historiques, à l'occasion duquel fut également décidée la création de l'ICOMOS¹. Le texte introductif à cette Charte de 1964 mentionne la Charte d'Athènes de 1931 comme étant sa principale source d'inspiration².

Pour ce qui est des principes de la Charte de Venise, il est possible de leur trouver des précurseurs plus anciens que la Charte d'Athènes de 1931, comme par exemple les doctrines du Comité français des arts et monuments créé en 1839, le manifeste de la Society for the Protection of Ancient Buildings datant de 1877, le Katechismus der Denkmalpflege (Catéchisme de sauvegarde des monuments historiques) de Max Dvorak, publié en 1916, ainsi que les Nederlandse Grondbeginselen (Principes fondamentaux néerlandais) qui remontent à 1917³. Toutes ces chartes et déclarations de principe ont pour dénominateur commun la protection des villes et des monuments anciens contre le délabrement, la démolition et les restaurations inopportunes. Dans une circulaire officielle, publiée en 1843, l'Etat de Prusse stipulait que la meilleure restauration ne pouvait être autre chose que la réfection discrète de défauts techniques. «La meilleure restauration»,

disait cette circulaire, «est celle qui, après réparation des dégradations les plus importantes, passe inaperçue»⁴. Dans de nombreuses déclarations des temps passés on retrouve comme un leitmotiv le même principe selon lequel il ne faut ni restaurer, ni rénover, mais conserver, c'est-à-dire se limiter à la remise en état de ce qui se délabre. La Charte de Venise a ceci de nouveau, que son statut est international. Pour la première fois dans l'histoire a pu être rédigée une déclaration susceptible de servir, comme l'écrivait Piero Gazzola dans l'avant-propos à la publication de cette charte, de «directive officielle dans le monde entier en ce qui concerne l'héritage culturel».

Signification actuelle de la Charte de Venise

La Charte de 1964 est un document qui fait partie de l'histoire de la conservation des monuments historiques, et dans lequel est formulée une idée apparaissant déjà dans d'anciennes déclarations, recommandations et résolutions de diverses associations et administrations de plusieurs pays européens.

LICOMOS, qui existe à présent depuis vingt-cinq ans, avait proposé de réviser la Charte de Venise déjà à différentes occasions, notamment lors de ses assemblées générales à Rothenburg (1975), Moscou (1978), et surtout en 1981 à Rome, où Guglielmo de Angelis d'Ossat et Michel Parent avaient engagé à ce sujet une discussion de fond.

Il fut finalement décidé de ne rien modifier au texte de 1964 et de rédiger de nouveaux statuts pour des sujets non traités ou à peine évoqués dans la Charte vénitienne.⁶ Dans ce contexte peuvent être évoquées la Charte de Burra, la Charte de Florence (1981) concernant les jardins historiques, la Déclaration de Dresde datant de 1982 et se rapportant à la reconstruction des monuments détruits par faits de guerre, ainsi que la *Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques* de 1987⁷.

La Charte de Florence, et celle qui a traité à la sauvegarde des villes historiques, font référence à la Charte de Venise comme directive de base. C'est seulement à Dresde, une des villes qui ont le plus souffert de la deuxième guerre mondiale, qu'il a fallu se rendre à l'évidence que la Charte de Venise ne tenait pas compte des dommages causés par les hostilités et les cataclysmes naturels. Le principe «conserver avant de rénover» n'a plus aucun sens lorsque les monuments sont réduits à l'état de ruines. Pour réaliser combien le texte de Dresde est resté actuel il n'est que d'évoquer la destruction systématique des villes et villages en Roumanie.

Les chartes concernant les jardins (1981) et les villes (1987) sont des avenants à la Charte de Venise parce qu'elles traitent de problèmes spécifiques concernant respectivement la sauvegarde des monuments végétaux et de la qualité historique de l'environnement de l'habitat.

De ce qui précède il serait abusif de déduire que la Charte de Venise est obsolète et nécessite une révision. L'idée sur laquelle elle repose réapparaît dans des déclarations de principe ultérieures et reste, de ce fait, d'actualité.

Le rôle de la Charte de Venise dans la sauvegarde des monuments historiques aux Pays-Bas

Aux Pays-Bas la Charte de Venise a joué un rôle dans l'élaboration de la doctrine sur la restauration, notamment lors du symposium qui a eu lieu le 15 avril 1978 à Utrecht⁸, et à la suite duquel la Commission nationale des monuments historiques, organisme consultatif auprès du Ministre de la culture, a rédigé, pour la restauration, un statut publié dans le rapport annuel de la Commission pour 1984, et qui se réfère notamment, en l'approuvant, à la Charte de Venise. La Commission nationale avait décidé de procéder à la rédaction de ce statut pour dissiper toute ambiguïté quant à sa politique en matière de restauration du patrimoine monumental. Des concertations engagées par la Commission nationale avec différents organismes et responsables pendant la préparation de ce statut, c'est-à-dire de 1980 à 1984, il ressort clairement que la majorité était hostile à un dirigisme trop accentué. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement a toujours refusé de moduler officiellement sa politique sur la Charte de Venise, et pas davantage sur un autre manifeste ou statut concernant les principes de la restauration immobilière. Malgré sa dénomination, le statut publié par la Commission nationale n'a jamais été plus qu'un instrument de discussion interne.

Il ne faut pas perdre de vue qu'en matière de sauvegarde du patrimoine monumental, comme ailleurs, il y a une marge entre des déclarations de principe et la réalité. Une déclaration de ce genre n'est ni un décret ni un arrêté. On peut toujours être confronté à des situations dans lesquelles il est préférable de prendre du champ à l'égard de la théorie. C'est le cas lorsque sont en jeu des intérêts supérieurs à la seule sauvegarde de monuments. Comme le mot l'indique, une déclaration de principe est une intention, un consensus sur une politique l'on a décidé de mener. Mais entre l'intention et son exécution s'étend l'inhospitalière aridité des interprétations et des intérêts qui s'opposent.

Les discussions intensives, qui ont été menées pendant quelques années autour des principes de la restauration et de l'opportunité d'une réglementation gouvernementale contraignante, ont davantage fait connaître la Charte de Venise et d'autres déclarations analogues. Il n'est pas possible d'en mesurer directement les effets sur la pratique, mais l'impression prévaut toutefois que les autorités compétentes dans ce domaine (commune, province, Etat) sont bien d'accord avec l'esprit de la Charte, mais qu'elles préfèrent éviter toute polémique autour des principes vu les positions contradictoires qui se dessinent autour de ces derniers. Aux Pays-Bas la restauration des monuments se concrétise dans des pratiques multiformes, ce qui ne veut pas dire que la liberté soit totale. S'il est vrai que les autorités exercent leur influence, celle-ci peut s'exprimer de manières très diverses. Ce pluralisme a encore été accentué par la nouvelle loi sur les monuments historiques promulguée en 1988, dont l'application est en grande partie confiée aux autorités municipales et provinciales. Dans la constellation politique actuelle, la décentralisation des pouvoirs et la déréglementation (allègement du dispositif législatif) jouent un rôle important. En tant que composante de l'autorité gouvernementale, l'administration des monuments historiques en a subi les effets.

Les principes de la Charte de Venise n'en ont pas moins acquis, aux Pays-Bas, une relative considération, et sur plusieurs points est né un consensus. Le postulat selon lequel il vaut mieux «conserver» que «rénover» ne semble plus souffrir de discussion. On est encore peu enclin à reconstituer l'architecture ancienne en respectant la pureté du style, ou à restaurer un monument selon des croquis découverts plus ou moins par hasard dans les archives locales. Cette évolution est partiellement due au fait que depuis la période de reconstruction qui a suivi, aux Pays-Bas, la Seconde Guerre mondiale, jusqu'à ce jour, tous les monuments importants, datant d'avant 1850, ont été restaurés, mais trop souvent au mépris de l'esprit de la Charte de Venise. Cette vague de restaurations de l'après-guerre ayant fait naître progressivement le besoin d'un code international, la Charte de Venise est donc en quelque sorte un produit de ces années de reconstruction. Avec la décrue de cette marée, les recommandations de Venise ont perdu de leur signification pratique.

Subventions

Parallèlement à l'évolution décrite plus haut s'est manifesté aux Pays-Bas un déplacement dans l'octroi des subventions en faveur de l'entretien des monuments, et au détriment des restaurations générales. La première réglementation provisoire relative aux subventions

d'entretien date de 1981. Elle ne s'applique pas à tous les monuments classés, mais seulement à quelques catégories particulières, notamment aux églises, hospices, châteaux, maisons rurales historiques et toits de chaume de fermes (à l'exception des maisons d'habitation). Dans ces catégories d'immeubles les frais d'entretien sont généralement trop lourds pour les propriétaires. Le dispositif légal, qui réglemente l'octroi des subventions d'entretien, verra son budget augmenter légèrement dans les années à venir mais, pour l'instant, celui-ci ne représente pas plus de dix pour cent environ du budget national total alloué aux monuments historiques. Pour le reste du budget, donc environ quatre-vingt dix pour cent, les subventions pour les travaux d'entretien sont entièrement exclues (réglementation nationale relative aux subventions pour la restauration des monuments de 1986). Ce déplacement, certes encore très modeste, des subventions de restauration vers celles de l'entretien répond aux intentions de la Charte de Venise telles qu'elles sont formulées à l'article 4: «La conservation des monuments impose d'abord la permanence de leur entretien.» Pour ce qui est des subventions de restauration aux Pays-Bas, mentionnons également le nouveau système entré en vigueur en 1986, qui prévoit, outre les subventions, également des prêts (à faible taux d'intérêts), accordés par une caisse de crédits renouvelables, et combinés avec un préfinancement assuré par une fondation créée à cet effet, ainsi qu'avec une nouvelle réglementation de dégrèvement fiscal dont l'application est uniforme. Tout ce dispositif tend à appliquer les recommandations formulées dans la Déclaration d'Amsterdam de 1975.

En relation avec les dispositions de l'article 1 de la Charte de Venise concernant la conservation intégrale des villes et villages qui ont une valeur historique, sans exclure les maisons même modestes qui, elles aussi, peuvent présenter un intérêt historique certain, il faut également souligner les subventions accordées à cet effet par l'Etat depuis 1970. Un récent recensement a révélé que de 1970 à 1985 ces subventions ont permis de restaurer 13 262 petites maisons qui, bien que ne figurant pas à l'inventaire des monuments historiques, n'en présentent pas moins un intérêt pour l'environnement historique. Les subventions sont également accordées pour l'amélioration de l'habitat.

Nouveaux problèmes

Comme nous l'avons déjà fait remarquer plus haut, le nombre de restaurations d'envergure de monuments fortement endommagés ou laissés à l'abandon a considérablement baissé au cours des dernières

années. Il s'agit maintenant plus d'adapter les monuments à de nouvelles fonctions, ou de trouver des solutions aux problèmes se rattachant à la perte de leur destination première, comme c'est le cas des églises désaffectées.

La question qui se pose actuellement est de savoir dans quelle mesure un monument peut être transformé pour les besoins d'une nouvelle affectation sans trop lui faire perdre de son identité historique. Ce problème est en ce moment plus à l'ordre du jour que l'éthique de la restauration. Les dangers qui menacent actuellement les monuments sont bien plus redoutables, tant en puissance qu'en volume, que ceux que faisaient planer les restaurations préconisées par les nostalgiques du passé et les copies d'ancien stéréotypées.

En effet, les monuments doivent à présent répondre à des normes sans cesse plus draconiennes pour soutenir la concurrence avec la qualité fonctionnelle des constructions neuves. Selon l'article 5 de la Charte de Venise, la conservation des monuments passe par leur affectation à une fonction sociale, ou le maintien de celle-ci, mais une nouvelle destination ne doit en aucun cas altérer l'aménagement intérieur, ni la décoration du monument. Ces recommandations de l'article 5 sont fort louables en théorie, mais inapplicables en cas de rénovation de logements sociaux parce que les normes de l'habitat ont été entièrement chamboulées depuis la deuxième guerre mondiale. Le dilemme se pose en termes non moins drastiques pour le réaménagement en appartements d'une usine ou d'une église désaffectée pour lesquelles on n'a souvent plus le choix qu'entre la transformation et la démolition pure et simple. Lorsque l'édifice est voué à la démolition, le fait de lui trouver une nouvelle affectation constitue déjà une énorme victoire, et il serait mal venu d'en exiger obstinément la conservation intégrale à l'intérieur comme à l'extérieur.

En ce qui concerne ce dernier aspect du problème, il n'est pas inutile de souligner que les services néerlandais des monuments historiques négligent trop souvent les intérieurs, dont l'architecture, avec ses revêtements muraux et autres décorations, est moins considérée que celle des façades. Les auteurs de la Charte de Venise semblent n'avoir pas réalisé combien précisément les intérieurs des habitations et des bâtiments étaient, et sont toujours, soumis à de constantes transformations.

Les initiateurs de cette Charte ne pouvaient pas prévoir que l'industrie du bâtiment produirait un jour à grande échelle des composants en matière plastique, qui sont actuellement une menace pour les monuments, surtout les huisseries des portes et fenêtres qui défigurent façades et pignons.

Un récent phénomène est l'exploitation des monuments par le tourisme de masse, qui détourne les édifices et les sites de leur propre histoire pour en faire des objets de divertissement et de loisirs.

Lorsque l'ICOMOS pose à présent la question s'il faut entendre par *restauration*: «conservation» ou «rénovation», la réponse inspirée par la Charte de Venise est incontestablement *conservation* car, du point de vue de la sauvegarde des monuments historiques, il vaut toujours mieux conserver que restaurer ou rénover. A la lumière des problèmes actuels, cette question semble toutefois avoir été un peu reléguée à l'arrière-plan.

Sauf exceptions il est préférable de conserver les monuments en l'état dans lequel ils nous ont été légués, plutôt que de vouloir ressusciter de toutes pièces des expressions architecturales d'antan (articles 3 et 9 de la Charte). Ce principe ne sera définitivement adopté qu'à partir du moment où le système subventionnel fait passer l'entretien avant la restauration.

Monuments du XX^e siècle

Les Pays-Bas comptent plus de 40 000 monuments classés datant d'avant le milieu du XIX^e siècle. Pour la période 1850-1940 seuls quelques milliers d'édifices, appartenant à l'histoire architecturale du pays, ont été inscrits à l'inventaire. Il est à prévoir que cette situation changera à l'horizon 1991, date à laquelle sera terminé le recensement de tous les monuments potentiels construits pendant ces années 1850-1940, et l'inventaire se trouvera probablement enrichi d'un grand nombre de nouvelles acquisitions.

La question qui se pose maintenant est de savoir dans quelle mesure la Charte de Venise s'applique également à ces édifices modernes. La réponse est, en principe, «oui», mais assortie d'une réserve. Lorsque des constructions d'un passé récent, promues au rang de monument historique, sont ensuite restaurées, il n'y a généralement pas de raisons d'attacher, à des modifications ultérieures, l'importance que reflète, pour ce genre de travaux, l'article 11 de la Charte de Venise, étant donné que ces transformations ne présentent pas encore d'intérêt historique. Cet article est donc difficile à mettre en adéquation avec les restaurations effectuées sur les édifices du XX^e siècle. Un exemple typique en est le sanatorium «Zonnestraal», construit en 1928 par J. Duiker et qui, après la seconde guerre mondiale a subi de telles transformations que son caractère original a été altéré. Ces modifications récentes ont encore si peu d'intérêt historique pour notre génération, et l'aspect que présentait l'édifice en 1928 est

encore si présent dans les esprits, qu'il eut été préférable de reconstruire l'immeuble plutôt que de le conserver en l'état. Certaines personnes, pour lesquelles l'article 11 est un dogme intangible, veulent le voir appliquer à toutes les modifications, et quelle que soit l'époque à laquelle elles sont effectuées, mais les rédacteurs de la Charte semblent n'avoir pas tenu compte des problèmes soulevés par la restauration de l'architecture moderne. Si cette impression se vérifie, l'article 11 ne sera pas applicable sans réserves à ce type d'édifices.

S'ajoute à cela le fait que les architectes modernes ont copieusement expérimenté de nouveaux matériaux de construction tels que l'acier et le béton. Moins résistants que prévu, leur conservation s'avère souvent impossible, et la seule solution pour sauvegarder les créations architecturales est de les copier. La reproduction en totalité ou en partie des monuments complètement délabrés est en forte contradiction avec l'article 12 de la Charte de Venise, et se heurte généralement à une résistance farouche de la part des architectes, qui considèrent ce genre de travail comme contraire à leur déontologie.

Mais on n'a souvent pas le choix, la confection de copies restant la seule solution possible. Ce problème a d'ailleurs été amplement débattu pour la ville de Dresde. Cela n'empêche toutefois pas qu'il faut continuer à explorer les possibilités techniques permettant de conserver le plus possible les matériaux d'origine.

Pendant l'entre-deux guerre certains architectes d'avant garde, partisans d'un fonctionnalisme sans concessions, décrétaient que toute construction, ayant perdu sa vocation, devait être démolie. Ce point de vue ne saurait être partagé par l'administration des monuments historiques, dont la mission n'est pas de protéger des doctrines, mais des édifices.

Mis à part ces problèmes subsidiaires, le principe fondamental reste, même pour la sauvegarde des monuments du XX^e siècle, le respect des matériaux d'époque (voir les articles 3 et 9 de la Charte).

Villes, villages et sites

Aux Pays-Bas rien n'empêche la construction, un jour ou l'autre, au cœur d'une vieille ville, comme dans un quartier retiré de la périphérie, voire en rase campagne, d'un immeuble d'acier et de verre destiné à abriter les bureaux d'une société, un centre commercial ou une banque.

L'insertion du contemporain dans le tissu ancien est certes un défi pour l'architecte et un stimulant pour la vie économique, car une ville doit rester vivante et ne pas se scléroser et se transformer en musée.

mais ces programmes urbanistiques ont d'immenses repercussions sur l'environnement direct: la circulation, le stationnement des voitures automobiles et la voirie, autant de facteurs qui peuvent avoir, sur le caractère d'une localité, des effets catastrophiques et créer, pour reprendre les termes de la Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques de 1987, «une situation souvent dramatique qui provoque des pertes irréversibles». Au risque de nous répéter nous faisons à nouveau allusion à cette Charte parce que non seulement elle souligne l'importance d'un monument et de son environnement, comme le fait d'ailleurs la Charte de Venise dans son article premier, mais parce qu'elle met également en exergue que les valeurs urbanistiques relèvent des instances administratives responsables de l'aménagement du territoire. Il ne s'agit dès lors plus seulement de protéger le patrimoine existant, mais également d'intégrer intelligemment une architecture nouvelle dans un tissu citadin ancien, ou de faire renaître des qualités historiques d'une ville, d'un village ou d'un site rural. La recherche sur des structures et des modèles historiques cachés ou oubliés peut avoir une grande importance pour l'évolution future d'un territoire, et offre aux responsables de la sauvegarde des monuments anciens d'immenses perspectives véritablement nouvelles.

W. F. Denslagen, 29 août 1989

Explication des notes

1. *Il Monumento per l'Uomo*, Padoue, ICOMOS et Marsilio éditeurs, 1971.
2. La conférence d'Athènes (1931) fut organisée par l'Office international des musées à Rome. Le rapport en fut publié en 1933 sous le titre *La Conservation des monuments d'art et d'histoire*.
3. Voir W. F. Denslagen: *La réfection contestée. Critique de la restauration des monuments. Un thème de l'histoire de l'architecture en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne et aux Pays-Bas (1779-1953)*. Edité par la Staatsuitgeverij 1987.
4. «Diejenige Restauration wäre die vollkommenste zu nennen, welche bei Verbesserung aller wesentlichen Mängel gar nicht zu bemerken wäre.»
5. «Nessun futuro senza passato». Sixième assemblée générale ICOMOS. Rome 25-31 mai 1981. Atti, 1^{er} vol.
6. Voir Abdelaziz Daoulati dans son «Bilan de vingt ans d'activités de l'ICOMOS» (Tunis 1983) dans ICOMOS 1964-1984, 25-52.
7. Publié en trois langues dans *ICOMOS Information* n° 2 (1987).
8. Rapport de ce symposium paru dans le *Bulletin van de Koninklijke Nederlandse Oudheidkundige Bond* (bulletin de l'Association royale néerlandaise d'archéologie) année 77 (1978), n° 1, 1-17 et n° 3/4, 179-194.
9. La *Déclaration d'Amsterdam* fut publiée par le Congrès international qui eut lieu dans le cadre de l'Année européenne des monuments historiques le 24 octobre 1975 à Amsterdam. Texte paru dans: *Un avenir pour notre passé. Patrimoine architectural européen*. Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1976, 47.

Summary

The Charter of Venice and the preservation of historic buildings in the Netherlands during the period from 1964 to 1990

The Charter of Venice, which was signed in 1964, is an important document in the history of the preservation of historic buildings and sites. It embodies a concept which had already underlain various statements, recommendations and resolutions put forward in the past by a range of associations and bodies in a number of European countries. In most cases, the chief objective of these was the preservation of a national heritage.

On a number of occasions, proposals have been made, within the context of ICOMOS (that has now been in existence for 25 years), for amending the Charter of Venice. Among such occasions have been the general meetings in Rothenburg (in 1975), Moscow (in 1978), and more particularly in Rome in 1981, when Guglielmo De Angelis D'Ossat and Michel Parent debated the matter at great length. However, in the end it was decided not to alter the wording of the 1964 Charter, but to formulate new statutes for any subjects either not covered adequately or not covered at all by the Charter. This was the reason for the conception of the Charter of Burra, the Charter of Florence (drawn up in 1981) on historical gardens, the Declaration of Dresden (made in 1982) on the reconstruction of historic buildings destroyed by acts of war and the *Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques*, which was signed in 1987.

The principles underlying the Charter of Venice are held in high regard by those involved in the preservation of historic buildings in the Netherlands. Some of these tenets, such as that preservation is better than renovation, would seem to have become the subjects of a general consensus of opinion. Few indeed are those who would wish to imitate slavishly old schools of architecture or to restore a historic building on the basis of a drawing found more or less by chance in the local archives. This shift in attitude is due in part to the fact that practically all large historic buildings in the Netherlands that were built before 1850 have been restored during the period of national reconstruction that followed the end of the Second World War. It must be said that, to a large extent, this has not been done in the spirit of the Charter of Venice. During this wave of post-war restoration work,

people gradually began to feel the need for an international code of conduct, and the Charter of Venice is in a sense a product of this need. Now that the wave has receded, the Charter has lost some of its practical significance.

If ICOMOS now asks whether «restoration» should be taken as meaning «preservation» or «renovation», the answer remains — in accordance with the precepts of the Charter of Venice — «preservation». After all, it is under all circumstances preferable to preserve a historic building than to restore or renovate it. At the same time, because of the nature of the problems currently surrounding the issue, the question itself has been somewhat pushed to the background. With certain exceptions (see Articles 3 and 9 of the Charter), preserving historic buildings as we have inherited them is always better than attempting to bring back features that belong to the past. This standpoint may be said to receive full official recognition only once the system of subsidies has been adjusted so that maintenance work is given priority over restoration.

Does the Charter of Venice apply equally to striking examples of twentieth-century architecture that are worthy of listing as historic buildings? Basically, the answer is yes, though there is a problem. In cases in which buildings erected in recent times are regarded as possessing a certain historic value, and are subsequently restored, there are seldom grounds for regarding later alterations as possessing the same value (see Article 11 of the Charter of Venice). This is because any later alterations cannot be said to be significant from a historical viewpoint at the time of their execution. In other words, this particular article in the Charter is of no help in the restoration of listed buildings that have been erected in the twentieth century.

There are, however, people who regard Article 11 as an inflexible dogma, and who would like it to apply to *all* alterations, no matter how recent these may be. My impression, on the other hand, is that those who drew up the Charter did not foresee the problems that would arise in connection with the restoration of modern architecture. If this impression is correct, this would mean that Article 11 cannot simply be applied blindly to the restoration of modern architecture.

A further problem lies in the frequent experimentation in modern architecture with new building materials, such as steel and concrete, which have proved much less durable than had originally been anticipated. In many cases, preservation is no longer feasible, and existing

forms can be retained only by producing copies. However, the imitation of either all or part of a mouldering building is something that runs completely contrary to Article 12 of the Charter of Venice. Nevertheless, there is sometimes no obvious alternative, and making a copy then becomes the last resort. This problem is connected with the matter that was discussed in Dresden. It seems to me that we must continue searching for techniques that are in the spirit of the Charter and that would allow us to preserve as much as possible of the original materials.

Large-scale building projects which can have enormous implications for their immediate vicinity (in the way of increased traffic and the need for parking spaces and roads) form a final problem that needs to be mentioned. Such projects can often have a dramatic impact on the character of the area in which they are located, and may lead to a «situation souvent dramatique qui provoque des pertes irréversibles», to use the language of the 1987 *Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques*. This particular charter not only emphasises the importance of historic buildings and their surroundings, as is done by Article 1 of the Charter of Venice, but also recognises that the preservation of the urban heritage is dependent on government physical planning policy. The object here is not only to protect existing buildings and structures, but also to ensure that new architecture can be fitted into an old urban structure, and that historic features can be regenerated in towns, villages and the countryside. Examining historical structures and patterns that are concealed or which have been forgotten may prove to have an important effect on future developments.

W. F. Denslagen

Resumen

La Casta de Venecia y la protección de monumentos en Holanda entre 1964 y 1990

La Convención de Venecia de 1964 es un documento de la historia de la protección de monumentos. En este documento quedó verbalizado un pensamiento que ya se podía encontrar en antiguas declaraciones, recomendaciones y resoluciones de diversos organismos y entidades en distintos países europeos. La conservación de la esencia histórica prevalecía en primer lugar.

En el ICOMOS, existente ahora 25 años, se ha propuesto revisar la Convención de Venecia en distintas ocasiones, entre otras durante las reuniones generales en Rothenburg (1975), Moscú (1978) y sobre todo en Roma, donde Guglielmo de Angelis D'Ossat y Michel Parent mantuvieron una intensa discusión sobre la convención. Pero finalmente se ha decidido dejar el texto de 1964 sin alteración alguna y crear nuevos estatutos sobre asuntos que apenas o que no aparecían en la convención veneciana. En relación a lo anterior se pueden mencionar la Convención de Burra, la Convención de Florencia (1981) sobre jardines históricos, la Declaración de Dresden en 1982 sobre la reconstrucción de monumentos devastados por la guerra y *La Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques* en 1987.

Los principios de la Convención de Venecia han logrado gran consideración en la conservación de monumentos holandeses. Sobre algunos puntos de partida parece existir cierto consenso. El que «conservar» sea mejor que «renovar» no parece ya más asunto de discusión. Existe todavía poca necesidad de reconstruir en el estilo arquitectónico más puro o de restaurar un monumento de la mano de bocetos encontrados más o menos casualmente en los archivos locales. Parcialmente se puede apuntar esta situación al hecho de que en Holanda se reconstruyeron prácticamente todos los grandes monumentos anteriores a 1850, en el período de reedificación desde finales de la Segunda Guerra Mundial hasta nuestros días; mientras que por otra parte se infringió a gran escala contra el espíritu de Venecia. En esta ola de restauración de la post-guerra se sintió paulatinamente la necesidad de crear un código internacional. La Convención de Venecia en cierto sentido es un producto de la reconstrucción de la post-guerra. Ahora que esta ola ya se ha pasado, la línea principal de Venecia ha ido perdiendo su sentido práctico.

Si el ICOMOS se pregunta ahora lo que se entiende por «restauración»: «conservar» o «renovar», prevalece entonces la respuesta en conformidad con la Convención de Venecia — «conservar»; pues uno de los puntos de vista dentro de la protección de monumentos es que siempre es mejor conservar que restaurar o renovar. Pero la pregunta ha sido relegada, parece ser, a un segundo término a la luz de la problemática actual.

La conservación de los edificios antiguos como nos han sido legados es mejor que la restitución de su aspecto anterior, con excepciones (artículos 3 y 9 de la convención). El pleno reconocimiento de este punto de partida existiría si en el sistema de subsidios se diera preferencia al subsidio de mantenimiento sobre el de restauración.

¿Rige todavía la Convención de Venecia para los documentos de la arquitectura del s.XX? En principio sí, pero existe un problema. Cuando construcciones de un pasado reciente reciben el valor de monumento histórico y por lo tanto pueden ser restauradas, entonces no es, la mayoría de las veces, una razón para conceder el mismo valor a posteriores modificaciones como se entiende en el artículo 11 de la Convención de Venecia, porque estas modificaciones no representan ningún interés histórico. Por lo tanto este artículo no puede aplicarse bien a las restauraciones de los monumentos del s.XX.

Hay personas que ven el artículo 11 como absoluto dogma y quieren aplicarlo en *todas* las reformas, cuál recientes sean; pero tengo la impresión que los autores de la convención no tuvieron en cuenta el problema que lleva consigo la restauración de la moderna arquitectura. Si esta impresión es cierta, entonces ya sin más el artículo 11 no puede tener aplicación alguna en la restauración de la moderna arquitectura.

Otro problema en la arquitectura moderna es que se ha experimentado con nuevos materiales de construcción, como el acero y el hormigón, que resultaron ser menos duraderos que se había esperado; de manera que conservar ya no es a menudo posible y las formas existentes solo se pueden salvaguardar con la fabricación de copias. El copiado de monumentos, ya sea en su totalidad o parcialmente, está reñido con el artículo 12 de la convención. Aún cuando parezca que no haya otra solución, la copia será la última posibilidad.

Otro problema lo forman los grandes proyectos arquitectónicos que pueden tener consecuencias inmensas para el entorno más directo: El más intenso tráfico, aparcamientos y carreteras. Todo esto puede dar un dramático efecto al carácter de un lugar, guiar a una «situation

souvent dramatique qui provoque des pertes irréversibles» en lenguaje de *la Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques* en 1987. En este convenio no sólo se llamó la atención sobre la importancia del monumento y su entorno, como ocurre en el artículo 1 de la Convención de Venecia, sino que también queda reconocido que la conservación de los valores urbanísticos depende de la gestión de la Administración Pública en el terreno del medio ambiente. No se trata solamente de la protección de lo ya existente, sino también de una inserción deliberada de la nueva arquitectura en la antigua estructura de la ciudad o de la regeneración de valores históricos en ciudades, pueblos y paisajes naturales.

El estudio hacia estructuras y modelos escondidos o olvidados puede ser de una gran importancia para los futuros desarrollos ambientales.

NORWAY - NORVEGE

Bilan et avenir

Le Comité national norvégien n'a été constitué qu'en 1977, et se composait à ses débuts des membres du Comité de l'année du patrimoine architectural européen dont il fut un des résultats. Cependant, le colloque sur la ville en bois tenu à Sandefjord en 1972 avait déjà ouvert une porte vers l'ICOMOS. Cet événement sporadique était limité aux pays nordiques mais fut une étape importante puisque le premier président du Comité international sur l'étude des structures en bois, Monsieur Ernest Martin, y était présent. Une trentaine de publications en fut le résultat.

Comptant dix membres au départ, le Comité norvégien de l'ICOMOS approche de la centaine actuellement. Le recrutement s'est fait strictement parmi les professionnels de la conservation des monuments à tous les échelons et dans toutes les régions du pays. En d'autres termes nous n'avons pas essayé de grossir nos effectifs par les nombreux et sérieux amateurs qui forment la base de notre vénérable association pour la protection des antiquités norvégiennes, elle-même étant membre institutionnel de l'ICOMOS.

Seules ces dix dernières années peuvent être qualifiées d'actives sur la plan national comme sur le plan international. Après avoir consolidé les effectifs, il a fallu choisir les thèmes de travail de l'ICOMOS qui correspondaient le mieux à nos capacités — et à nos possibilités.

La Norvège a choisi dès le début de prendre une part active aux travaux du Comité-Bois. En organisant le V. Colloque international sur les structures en bois en 1983 à Bergen, Urnes et Røros (trois des quatre monuments inscrits sur la liste du patrimoine mondial) des liens professionnels ont été noués bien en dehors de la Scandinavie qui, jusqu'alors, avait été notre champ d'action. Ce colloque, suivi d'une publication en anglais et en français, marque le point de départ d'une activité croissante dans le domaine de la conservation du bois.

Le cours international sur la technique de conservation des structures en bois patronné par l'UNESCO et le Gouvernement norvégien qui a lieu à Trondheim tous les deux ans avec le concours de l'ICCROM est un résultat concret de l'engagement du Comité national norvégien de l'ICOMOS. Le premier cours a eu lieu en 1984, un

an à peine après le colloque sur le bois. Il a engagé tous nos spécialistes de la conservation des structures en bois en Norvège, et plusieurs autres membres du Comité-Bois. Ayant maintenant l'expérience de trois cours internationaux, la Norvège se prépare au quatrième pour 1990. Chaque cours réunit à Trondheim pendant six semaines une vingtaine de jeunes professionnels venus du monde entier.

Le rôle du Comité national de l'ICOMOS a été d'initier et de présider à la mise en route de ce projet, laissant à certains de ses membres le soin de le mener à bien. Mais il va sans dire que le Comité national suit avec intérêt l'évolution de ce projet et fait tout ce qui est en son pouvoir pour en assurer l'avenir.

Toujours dans la même optique un colloque international sur la protection contre les incendies se tiendra probablement à Trondheim au cours de l'année 1990 sous les auspices de l'UNESCO et de l'ICOMOS.

Les thèmes proposés sont les suivants:

Incendie et matériaux de construction
Causes d'incendies. Réglementation
Prévention, détection, etc.
Lutte contre les incendies dans les pays du Tiers-Monde.
Reconstitution et reconstruction

Les organisateurs du colloque proposent aussi de discuter la possibilité d'établir un Centre international d'études pour la protection des monuments historiques contre l'incendie.

Toutes ces activités concentrées sur le thème du bois ont incité le Comité national norvégien à proposer de prendre en charge la gestion du Comité-Bois, après la Suisse et le Canada. Cette proposition a été acceptée par le Comité exécutif en novembre dernier.

Sans tout à fait quitter le thème des structures en bois il faut citer deux autres projets de coopération internationale que le Comité norvégien a mis en route: la restauration d'un caravansérail à Sana'a dans le Yemen du Nord, effectuée grâce à des fonds spéciaux débouqués par le Gouvernement norvégien, doit être terminée fin 1989.

Un autre projet faisant partie de l'aide du Gouvernement norvégien aux pays du Tiers-Monde a été la restauration d'une maison d'artisan à Zanzibar en Tanzanie. Il sera suivi d'autres projets de restauration à Bagamoyo et à Dar es Salaam.

La participation du Comité national norvégien au travail du Comité pour la gestion du patrimoine archéologique a donné comme résultat la publication d'un répertoire international des institutions chargées

de la gestion de ce patrimoine. La révision de la première édition est en cours.

Le Comité norvégien a également des membres correspondants actifs dans les Comités sur les jardins historiques, la photogrammétrie et l'enseignement.

Pour terminer ce tour d'horizon sur la participation du Comité norvégien aux activités internationales il faut également mentionner deux domaines qui demanderont de sérieux efforts dans l'avenir proche.

D'une part il s'agit d'intégrer la protection du patrimoine dans les concepts de protection de l'environnement en suivant de près les travaux de la Commission mondiale de l'environnement et du développement présidée par la Norvège. Du fait de ce heureux hasard, le Comité national norvégien de l'ICOMOS se trouve bien placé pour suivre les travaux de la Commission qui tiendra sa prochaine réunion à Bergen en 1990.

Un autre projet, qui vient à peine d'être formulé par un de nos membres, sera de se pencher sur le problème de la protection et conservation du patrimoine culturel dans les régions polaires. A ce propos, le Comité norvégien a proposé la constitution d'un Comité international spécialisé à la dernière réunion annuelle des Comités.

Sur le plan national l'ICOMOS joue un rôle de trait d'union entre les différentes disciplines représentées par nos membres. Le projet le plus concret initié par l'ICOMOS a été le colloque interscandinave sur les jardins historiques tenu à Fredrikstad en 1985. Le résultat de ce colloque est la première liste de jardins historiques norvégiens dressée par le groupe de travail qui avait organisé le colloque. Cette liste, transmise aux autorités compétentes, servira de base pour un futur classement.

Depuis quelques années le secrétariat du Comité national essaie de rédiger des nouvelles, entre autre pour informer ses membres après certaines réunions importantes, comme par exemple la réunion annuelle des Comités. Grâce à quelques bonnes volontés et aux merveilles de l'informatique nous pouvons maintenant produire des nouvelles régulièrement et beaucoup plus facilement. Nous espérons ainsi faire paraître trois numéros par an.

Le Comité national essaie de faire participer le plus grand nombre possible de membres norvégiens de l'ICOMOS aux activités internationales en distribuant des «bourses» de voyage. Les moyens très limités du Comité ne permettent guère plus que couvrir les frais de transport, mais cela aide véritablement beaucoup de jeunes collègues à

participer à des réunions internationales. A cet effet il serait souhaitable que les Comités internationaux spécialisés soient plus ouverts aux nouvelles recrues et assurent ainsi la relève.

L'existence de l'ICOMOS est chose reconnue dans notre partie du monde: il nous suffit de vouloir participer à des activités internationales pour en trouver les moyens. Il en est autrement pour certains de nos collègues des pays du Tiers-Monde qui ont avant tout des préoccupations d'ordre vital. Le projet de «parrainer» un Comité national moins fortuné est à l'ordre du jour en Norvège pour les années qui viennent. C'est justement en utilisant le programme national de l'aide aux pays du Tiers-Monde que nous pourrions faire preuve de solidarité professionnelle dans un contexte international.

Luce Hinsch

Summary

It is only natural that the Norwegian National Committee would find a special place in the International Committee for the Conservation of Wooden Structures. In 1983 the Wood Symposium took place in Norway, at which ten nations were represented. The organizing of this conference marked in a way Norway's entry into the international conservation community. The following year saw the most positive result of this newly established co-operation: the first International Course on Wood Conservation Technology, which was held in Trondheim. In 1990 this course will be held for the fourth time and an International Symposium on Fire Protection will also take place there in 1990.

The ICOMOS National Committees in Scandinavia have worked together in launching the Special Committee for the Management of Archaeological Sites.

The Norwegian National Committee also wishes to follow up restoration work in the Third World. We are currently supporting the engagement of experts in Tanzania, and a restoration project has recently been completed in Sa'ana, North Yemen.

È una cosa naturale che il Comitato Nazionale Norvegese abbia trovato un posto significativo nel Comitato Internazionale su la conservazione delle strutture di legno.

Nel 1983 fu organizzato il Symposium sul legno in Norvegia, al quale 10 nazioni hanno partecipato. L'organizzazione di questa conferenza manifestò in modo definitivo l'entrata della Norvegia al lavoro internazionale della conservazione dei monumenti in legno.

Già l'anno dopo si è vista un risultato positivo di questa cooperazione: Il primo corso internazionale sulla tecnologia di preservazione del legno, organizzato a Trondheim.

Nel 1990 lo stesso corso sarà tenuto per la 4° volta. Allo stesso tempo sarà anche organizzato un convegno internazionale sulla protezione anti-infuoco.

I comitati scandinavi dell'ICOMOS hanno collaborato per iniziare un comitato per manutenzione dei siti archeologici.

Il comitato Norvegese si è anche interessato ai problemi dei restauri nel Terzo Mondo. Per il momento mandiamo degli esperti di risturo in Tanzania. Un progetto di risturo in Sa'ana, Yemen Nord, è appena terminato.

**A Report of the Colloquium of the Polish National
Committee ICOMOS held on 18th April, 1989,
on the Occasion of the International Day
of the Protection of Relics in Warsaw**

This colloquium was organized to prepare participants for the international seminar to be held in Lausanne in 1990 as part of the program of the General Assembly of ICOMOS. Accordingly, we have asked invited members to express their opinions on three subjects consistent with the Lausanne program:

1. The balance of activities until now and the future of ICOMOS.
2. The Venetian Charter and other resulting ICOMOS documents of a related character.
3. Education of conservators.

Not all of these three subjects were discussed by many speakers. The proceedings were opened by Mr. Olgierd Czerner, Chairman of the PNC. He spoke about the road to the ICOMOS foundation congress in 1965 in Poland and indicated that this organization was established above all by countries of European civilization. Compared with the 22 countries that initiated ICOMOS there are at present more than 65 in its ranks, but include only few from the African continent, absent are such great countries as China or Pakistan. It is also to be noted that many countries which are not members of ICOMOS participate in the International Convention of the Protection of the Cultural and Natural Heritage while some, members of both organizations, are not remarkably active in ICOMOS (India, Japan).

The reason for this is the fact that ICOMOS in its philosophy is governed by the guidelines of the Venetian Charter which is an issue of European civilization and scientific accomplishments and — as someone (from Brasil) has said — a document of wealthy countries.

It should be noted that out of 92 symposiums, meetings and colloquiums held between 1965 and 1984 only two took place in Asia (both in Iran) and one in Tunisia.

Perhaps we in ICOMOS should get better acquainted with the philosophy of other cultures in relation to relics and in the near future prepare a more universal document or documents consistent with essentials of particular cultures and civilizations.

As we know ICOMOS, besides the Venetian Charter, is governed by the principles of:

- The Charter of Cultural Tourism (Brussels, 1976)
- The Florentine Charter (Historical Gardens, 1981)
- The Charter of Historical Towns (Washington, 1987)

Mr. Bohdan Rymaszewski recalled in his speech the sources of and roads towards the Venetian Charter and elaborated the notion «Relic» included in the Charter. He noted that it was not sufficiently precise and could be variously interpreted. The Venetian Charter relates only to movable relics linked with architecture, it does not include, for example, martyrological relics so characteristic of Poland, or finally those we have suggested it should include, namely non-material cultural relics. It should be considered whether Poles ought to propose at Lausanne an extension of the notions included in the Charter, but in our country we must certainly to a greater degree try to generalize notions and principles the Charter comprises by means of a broadly understood education.

Mr. Andrzej Gruszecki, referring to the Venetian Charter quoted the remarks of two no longer alive members of ICOMOS, Professor Jan Zachwatowicz (co-author of the Charter) and Professor Kazimierz Malinowski, who said it was above all a «moral norm» and its principal meaning results from it. At the time the Charter was prepared it did not yet contain the at present accepted urbanistic norms, but it has been a compass for new principles. It should not be changed, we may only supplement it with commentaries and on this basis elaborate other «charters» and ICOMOS declarations. As Mr. Gruszecki declared the Venetian Charter is comparable to the Decalogue, its commandments have also often been breached — just as the rules of the Charter — yet in the previous instance the offender knows he has sinned.

Mr. Andrzej Michalowski discussed, above all, the Florentine Charter, elaborated at meetings in Fontainebleau, Grenada, Zeitz, Prague and Brussels. He regretted that the rules of the Charter have not been observed in Poland and found the general state of conservation of historical gardens in Poland most unsatisfactory.

The Charter of Historical Towns was discussed by Mr. Janusz Bogdanowski. He noted that in spite of numerous remarks and amendments the Polish Committee made pertaining to the project and although Poles took part in the final edition the issued text is not quite satisfactory. The Charter does not include the interiors of

streets and squares, problems involving greenery, social participation and landscape aspects. Perhaps certain inaccuracies resulted from the difficulties of correct translations and this was why he proposed the setting up of a group for the matters of terminology concerning the protection of relics.

Subsequently, Mr. Jerzy Stankiewicz took a critical attitude to certain conservation works and to contemporary realizations which were to create an illusion of the past but as a matter of fact were aimed at falsifying it (Elblag). Mr. Longin Majdecki granting the Venetian Charter its leading role thought it necessary to supplement and correct other documents. Notions such as «historical gardens» or «historical landscapes» ought to be made more specific.

Mrs. Maria Brykowska presented in a extensive lecture Poland's up-to-date accomplishments in the education of conservators (summary of the lecture appended). She discussed the achievements of the technical academic school and the university in Torun. Her statements were supplemented by Mr. Wladyslaw Zalewski from the Academy of Fine Arts in Cracow. He discussed the range of education at the Academy and likewise at the Warsaw Academy. He directed attention at the considerable achievements of this Academy seen in the fact that studies following the lines of the Polish program have been introduced to several academic schools in Europe.

This part of the debate included detailed discussions on the achievements of particular academic schools (Teresa Zarebska, Andrzej Gruszecki, Jerzy Arszynski) and up-to-date endeavours of the Polish Committee aimed at the foundation of an international centre of education in Poland. Competent teams of the Polish Committee prepared comprehensive program principles for this centre which may be shared with the international community.

**Compte-rendu du colloque organisé
par le Comité national polonais de l'ICOMOS à l'occasion
de la journée internationale des monuments historiques,
le 18 avril 1989, Varsovie**

Le colloque avait pour but d'initier les participants aux thèmes du Colloque scientifique qui aura lieu à Lausanne dans le cadre de la IX^e Assemblée générale de l'ICOMOS en 1990. Les organisateurs ont donc désigné trois rapporteurs pour préparer les trois thèmes de Lausanne et ouvrir la discussion sur ces sujets. Notamment, il s'agissait du :

1. Bilan des activités de l'ICOMOS et ses plans pour l'avenir.
2. La «Charte de Venise» et les autres chartes et recommandations de l'ICOMOS.
3. La formation en conservation.

Le président du Comité ouvrit les débats et se pencha sur le 1^{er} thème. Il décrit la voie suivie par l'ICOMOS à partir de sa création au Congrès constitutionnel de 1965 en Pologne. Il attire l'attention sur le fait que l'ICOMOS fut créé surtout par les pays européens. Le nombre des 22 pays au début a augmenté jusqu'à plus de 60, mais les pays de l'Afrique et de l'Asie sont toujours faiblement représentés. Il y manque la Chine et le Pakistan. D'autres pays non-représentés à l'ICOMOS participent néanmoins à la Convention concernant la sauvegarde du patrimoine mondial de 1972. D'autres encore, quoique membres de l'ICOMOS ne marquent plus sur ce plan de l'activité.

Il est possible que cet état de chose résulte de la doctrine de l'ICOMOS qui a pour base la Charte de Venise — un produit de la civilisation et de la science européenne et, comme l'a dit un représentant du Brésil, un document des pays riches. Il est intéressant de remarquer que sur les 92 colloques et réunions organisés par l'ICOMOS dans les années 1965-1984, deux seulement ont eu lieu en Asie (les deux en Iran) et un en Tunisie.

Peut-être devrions-nous dans l'avenir approfondir nos connaissances des autres cultures et philosophies pour pouvoir élaborer un document de portée plus universelle, ou produire d'autres recommandations appropriées à des cultures et civilisations variées.

Quant aux objectifs de la sauvegarde, l'ICOMOS, comme on le sait, a élaboré d'autres «Chartes» procédant de celle de Venise: celle du tourisme culturel (Bruxelles 1976), la Charte de Florence concernant

les jardins historiques (1981) et la Charte des villes historiques (Washington 1987). De ces deux dernières on parlera dans les suivants rapports.

Le Dr Bohdan Rymaszewski dans son exposé a présenté le développement des notions qui ont conduit à l'élaboration de la Charte de Venise. Il s'est penché plus particulièrement sur la notion du monument historique. Elle n'était pas très précise au début et a été interprétée variablement. Ainsi par exemple, la Charte de Venise porte aussi sur les monuments meubles mais uniquement sur ceux qui sont liés à l'architecture. Elle laisse de côté les monuments de la martyrologie si caractéristiques pour la Pologne aussi bien que les monuments témoignant de la culture immatérielle dont nous estimons devoir nous occuper maintenant. Il faudrait donc envisager — selon le rapporteur — si au Colloque de Lausanne la délégation polonaise ne devrait pas proposer d'élargir la notion du monument historique. De toute façon, il est indéniable que les principes des chartes de l'ICOMOS doivent être promulgués plus largement que jusqu'alors et ceci par l'enseignement à tous ses niveaux.

Le Dr Gruszecki est intervenu pour compléter le rapport du Dr Rymaszewski. Sur le thème de la Charte de Venise, il a invoqué les paroles des deux éminents membres du Comité polonais, tous les deux décédés — le prof. Zachwatowicz et le prof. Malinowski. En parlant de la Charte de Venise, ils ont toujours insisté sur son caractère de règle morale. C'est là que se trouvait sa grande force et non pas dans les formulations qui peuvent être dépassées. Au moment où elle fut votée, elle ne pouvait contenir des normes d'urbanisme aujourd'hui généralement adoptées, mais plus tard elle fut la boussole qui dirigeait les travaux concernant les nouvelles formulations juridiques dans ce domaine. A l'avis du Dr Gruszecki on ne doit pas changer la Charte de Venise mais seulement lui donner des commentaires et élaborer, en partant de ses fondements, de nouveaux documents: chartes, déclarations ou recommandations. La Charte de Venise est comme un décalogue dont les principes sont immuables malgré qu'ils soient souvent violés. Celui qui les transgresse sait au moins qu'il a péché.

M. Michalowski, dans son rapport, a parlé surtout de la Charte de Florence élaborée après des réunions successives consacrées à la sauvegarde des jardins historiques, à Fontainebleau, Grenade, Zeitz, Prague et Bruxelles. Il a exprimé le regret que les principes de cette charte soient si peu respectés en Pologne et qu'en règle générale, l'état des jardins historiques dans notre pays soit si loin d'être satisfaisant.

Le rapport du prof. Bogdanowski qui suivit, fut consacré à la Charte des villes historiques. Il a insisté sur le fait que malgré les amendements apportés à son texte original par le Comité polonais, entre autres, et malgré la participation de nos délégués à sa rédaction finale, la Charte des villes présente encore de graves omissions. Elle ne prend pas considération des espaces intérieurs de la ville, des rues et des places, de l'introduction des espaces verts, des vues et des perspectives ainsi que de nombreux problèmes de la participation sociale des habitants. Il est possible que ces déficiences résultent de la traduction mais alors ne faut-il pas constituer au sein de notre Comité un groupe de travail pour la terminologie dans le domaine de la sauvegarde des monuments?

Le prof. Majdecki, tout en reconnaissant le rôle primordial joué par la Charte de Venise, a postulé certaines modifications dans les autres textes élaborés par l'ICOMOS. Selon lui, par exemple la notion du jardin historique et du paysage culturel exige de nouvelles précisions.

En donnant suite au thème 3 du Colloque de Lausanne, M^{me} Maria Brykowska a présenté un rapport très documenté sur l'état actuel en conservation, en Pologne. En plus de l'enseignement universitaire et post-universitaire des Facultés d'architecture à Varsovie, Cracovie et Wrocław, elle a parlé aussi des écoles techniques et de la spécificité de l'Université de Torun qui contient l'Institut de la conservation et restauration. Son exposé fut complété par le prof. Zalewski qui a parlé de l'Académie des beaux-arts de Cracovie et de Varsovie. Il a souligné que le niveau de ces études est élevé ce dont témoignent les spécialistes venus de l'étranger. Certains centres d'étude à l'étranger ont pris pour modèle le programme de ces Facultés. Les rapports précités ont été suivis d'une discussion qui entre autre portait sur l'application des principes inclus dans les documents de l'ICOMOS dans notre pays.

En se référant à la Charte des villes historiques le prof. Stankiewicz a vivement critiqué certaines réalisations de restauration récemment effectuées en Pologne, qui visent à créer une illusion du passé et qui en résultat faussent la vérité. D'autres participants (M^{me} Zarebska, M. Gruszecki, M. Arszynski) ont précisé les acquis des écoles mentionnées dans le rapport sur l'enseignement, les exercices pratiques et les résultats obtenus dans ce domaine.

Les débats portèrent aussi sur la création du futur Centre international de formation en conservation de Cracovie. Des groupes de travail formés par le Comité polonais de l'ICOMOS ont déjà élaboré les

directives de son programme d'enseignement et nous pourrons, après les amendements apportés par la discussion, présenter ce programme sur le champ international.

Rapport des activités du Comité national polonais en 1989

Président: Olgierd Czerner, prof. dr

Membres: individuels cinquante dont un membre d'honneur de l'ICOMOS collectif un (Ateliers de conservation des monuments historiques)

Secrétariat: M^{me} Aleksandra Zaryn

Siège: Château Royal, Varsovie 00-277, Pl. Zamkowy 4, tél. 31 91 99/161

Date de l'amendement des statuts par le Comité exécutif: novembre 1983

Budget du Comité: cotisations = 750 dollars US dont 300 dol. transférés à la centrale de l'ICOMOS à Paris et équivalent 450 dol. en zlotys bloqués au compte de l'ICOMOS à la Banque Nationale de Pologne (dernière année, à partir de 1990, toute la somme sera transférée en dollars à Paris).

Dotation du Ministre de la culture et des arts pour l'activité du Comité en 1989: 6 000 000 (la relation entre le zlotys et le dollars étant beaucoup plus élevée: 1 dol. = 6 000 zl.). La dotation du Ministre y compris les cotisations serait donc environ 1 750 dol. US.

Organisations nationales avec lesquelles le Comité collabore:

Association des urbanistes polonais (TUP)

Société des conservateurs polonais (SKP)

Direction générale des ensembles palais et jardins historiques

Décade de la culture, commission pour les villes historiques

Organisations internationales avec lesquelles le Comité collabore: ICOM, ICCROM, IBI, Jeunesse et Patrimoine, TICIH, UNESCO

Sessions de travail:

Trois sessions plénières le 20 janvier, le 18 avril et le 29 novembre.

La session plénière du 18 avril ouverte à l'accès des personnes invitées, concernait les trois thèmes principaux du colloque qui aura lieu à Lausanne en 1990, lors de la IX^e Assemblée générale.

Cette session a eu lieu au Château Royal. Son rapport fut envoyé à M. Jaccottet, président du Comité national suisse et organisateur de la future Assemblée générale.

A l'occasion de la «Journée internationale des monuments», le Comité a organisé une conférence de presse, publié et distribué des matériaux d'information concernant les activités de l'ICOMOS.

Le Présidium du Comité s'est réuni plusieurs fois. Les débats avaient pour but:

- la politique du Comité face aux prochaines élections à Lausanne (IX Assemblée générale de l'ICOMOS);
- l'élaboration du programme des cours du Centre international de formation en conservation (du Centre des cours estivaux);
- la préparation de la réunion internationale des présidents des Comités nationaux de l'ICOMOS des pays membres du Conseil de l'Europe.

Les résultats de ces débats ont été présentés et approuvés par le Comité, réuni en session plénière.

Colloques: Le Comité a organisé un colloque polono-français les 20-28 mai. Il avait pour thème la mise en valeur des villes et ensembles historiques en Pologne. Les participants ont visité Varsovie, Cracovie Lańcut, Zamość, Lublin, Kazimierz n/Wisla et d'autres localités sur ce trajet.

Interventions: Le Comité a pris position et présenté son opinion aux autorités compétentes au sujet des:

1. plans de l'aménagement spatial;
2. formation des cadres de conservateurs des voivodies;
3. intervention au sujet de l'anniversaire de la bataille de Legnica en 1240.

Le Comité a discuté le projet de la «Charte des Villages» et a transmis son opinion critique, sur ce projet. La «Charte d'archéologie», avec une opinion d'expert positive a été renvoyée au Comité international de l'archéologie.

Participation aux réunions internationales:

Les représentants du Comité polonais de l'ICOMOS ont eu de grandes difficultés, en raison de la situation économique du pays, pour voyager à l'étranger. Le président a participé aux réunions des Comités consultatif et exécutif de l'ICOMOS. Le secrétaire général a participé à une réunion des présidents des Comités nationaux des pays de l'Est en octobre 1989, à Moscou.

En collaboration avec «Jeunesse et Patrimoine» le Comité a envoyé six personnes (jeunes architectes) en France pour les cours de Victor-la-Coste et de Saint-Antoine.

Le Comité a commencé cette année l'échange des jeunes architectes avec le Comité national américain: un jeune polonais a été reçu pour un stage de documentation de six mois. Les échanges vont continuer en 1990, un architecte américain viendra pour un stage en Pologne.

Sous-Comité: En automne 1989, a été définitivement constitué le Sous-Comité des jardins historiques qui est en relation directe avec le Comité international des jardins. Sa présidence a été confiée au Secrétaire général du Comité polonais de l'ICOMOS, M. Michalowski.

Le Comité a contribué à l'organisation du Congrès de photogrammétrie en 1990 à Cracovie en envoyant 1 000 000 zlotys aux organisateurs.

Le Comité a aidé le groupe de «Jeunesse et Patrimoine» à la restauration d'un vieux moulin qui leur sert de siège pour les camps d'été.

Summary

The Polish National Committee reports on a conference organised in April 1989 in Warsaw on the occasion of Historic Monuments International Day.

The question of ICOMOS' Eurocentrism was discussed. A better knowledge of cultures and philosophies outside Europe should lead to the elaboration of a more universal charter or to recommendations appropriate to a wider variety of civilisations.

Regarding the Venice Charter, it is proposed to review the definition of historic monument which is felt to be too narrow in the original text.

The other charters and their history were also discussed and their appropriateness was evaluated. The possibility for additions or amendments was envisaged but without alteration or modification of the actual text of the Venice Charter which should retain its original wording and thus its moral authority.

A thorough review of conservation education in Poland was made, and the future International Centre for Training in Conservation to be set up in Cracow by the Polish National Committee, was presented.

An activities report of the National Polish Committee for 1989 is also included, written by its President.

SPAIN - ESPAGNE

IX Asamblea general. ICOMOS Coloquio internacional. Lausana 6-11 Octubre 1990 Subtema 2 - Carta de Venecia -

En el II° Congreso Internacional de arquitectos y técnicos de monumentos históricos celebrado el 31 de mayo de 1964 en Venecia, bajo el patrocinio de la UNESCO, se aprobaron trece documentos trascendentales para la humanidad.

El primero fue la «Carta Internacional sobre la Conservación y la Restauración de los monumentos y los sitios», texto fundamental en la doctrina moderna del patrimonio arquitectónico, conocido con el nombre de «Carta de Venecia».

En dicho Congreso, se acordó la creación de un Organismo internacional no gubernamental el «Consejo Internacional de Monumentos y Sitios», que es conocido internacionalmente con las siglas ICOMOS, que cumplió ya un cuarto de siglo de existencia.

Su creación fue promovida por la UNESCO, concediéndole desde el año 1970 el status de Organización no gubernamental asociada, utilizándole como asesora en el tema de la conservación del Patrimonio Arquitectónico mundial y encargándole numerosas tareas específicas. ICOMOS ha jugado también un importante papel en la creación de la Convención del Patrimonio Mundial (1972), en la organización de programas de información e intercambios internacionales sobre el tema de la conservación de los Centros históricos (1980, 1982, 1984) y en la preparación de diversas Recomendaciones internacionales sobre materias relacionadas con la conservación de los monumentos y el Patrimonio Cultural.

Además el Centro de Documentación UNESCO-ICOMOS mantiene al día la documentación sobre la conservación, la protección, utilización y puesta en valor de los Monumentos y Sitios en virtud de un Contrato concertado con la UNESCO.

En el documento octavo del Congreso de Venecia se recogía la necesidad de proteger y revitalizar los Centros históricos, como tema urgente a resolver a nivel internacional.

La sociedad mundial esperaba mucho de la aplicación de esta Carta, verdadera Carta magna de la protección de los bienes culturales, así como del cumplimiento de las funciones encomendadas al ICOMOS.

Gracias al entusiasmo y al esfuerzo de su fundador, los Presidentes sucesivos y los diversos Comités puede hoy el ICOMOS presentar un espléndido balance en el que como en toda obra humana no faltan errores que una vez cumplidas las bodas de plata de nuestra Organización debemos evitar en el futuro.

De otra parte la evolución de los principios y de la técnica sufridos desde el año 1964 hasta nuestras fechas, los grandes sucesos internacionales sucedidos en las últimas décadas del siglo, han dado lugar a diversas y a veces equivocadas lecturas de los principios de la Carta que han ocasionado irreversibles deterioros del Patrimonio arquitectónico en todo el mundo.

Aparece en las últimas décadas del siglo una peligrosa especulación en los Centros históricos que en poco tiempo producirá una irreparable destrucción de los mismos, con daños aún mayores que los producidos por el paso del tiempo, la incuria de la Administración o las catástrofes internacionales.

En 1954 la Convención Cultural Europea y la Recomendación de 1963 relativa a la defensa y puesta en valor de los Sitios urbanos y rurales y de los Conjuntos Histórico Artísticos, han sido los orígenes de las políticas y normativas europeas, que amplían el estudio de la Ciudad desde el estricto campo histórico artístico, a campos más amplios de la cultura y el urbanismo.

Los numerosos errores que han sido cometidos en los Centros y Ciudades Históricas, antes de que se haya tomado conciencia del valor humano y documental intrínseco de los barrios y Ciudades antiguas es considerable, algunos se siguen perpetrando todavía en nuestros días, por una falta de normativa específica y por erróneas lecturas y aplicaciones de la «Carta de Venecia».

Progresivamente, se venían realizando en todo el mundo numerosas demoliciones y reconstrucciones aleatorias en los Centros y Ciudades Históricas, borrando las huellas y expresiones del pasado, testimonio histórico de inestimable valor, casi siempre en nombre de un mal entendido y peor administrado progreso urbano.

No obstante, en gran parte de las reuniones al proceder la mayoría de los expertos participantes del campo de la restauración de monumentos o historiadores de Arte se mantiene casi siempre una orientación relativa hacia lo monumental, olvidándose el aspecto urbanístico.

La Ciudad es un fenómeno universal, un producto específico de la historia humana, que a su vez evoluciona con la sociedad, y constituye la más rica y más densa expresión patrimonial de los establecimientos humanos.

Del mismo modo la anterior Carta de Atenas del Urbanismo, reimpressa en 1957 con un prefacio de Le Corbusier, ha venido sirviendo de pretexto para destruir en tiempos de paz, más tejido urbano en las Ciudades europeas que el perdido en las pasadas guerras.

El ICOMOS a través de sus Comités Internacionales especializados, principalmente el de las «Ciudades Históricas» el de «Arquitectura Vernacular» y el de «Sitios y Jardines históricos», a los que pertenezco como miembro permanente, han venido trabajando en diversas reuniones en el tema de la conservación de los Centros y Ciudades Históricas, el paisaje urbano y el de su entorno natural, existiendo numerosas Recomendaciones destacando las de la Reunión de Cáceres 1967, las de Rothembourg on der Tauber 1975, Brujas 1975, la propuesta del prof. Lemaire en 1977 para añadir 5 artículos referentes a los Centros Históricos a la Carta de Venecia y los trabajos del Comité «ad hoc» creado por el ICOMOS, presidido por el eminente prof. Schmid en Suiza en 1980.

Otros Organismos como la UIA en sus Reuniones celebradas desde 1948, han tratado el tema con diversa fortuna, debiendo destacarse la «Carta del Habitat» 1975 y muy especialmente la «Declaración de Varsovia de 1981, por su acierto en afirmar la necesidad de conservar para la posteridad los Sitios o Conjuntos de importancia arqueológica, histórica o religiosa, así como los Sitios naturales, integrándolos al desarrollo y a la vida contemporánea.

La planificación y la arquitectura deben procurar un ambiente integral, tratando a cada edificio como parte de un «continuum», en donde éste entable el diálogo con otras partes para completar su propia imagen, estableciendo el carácter universal de la responsabilidad de los arquitectos y urbanistas.

Hay que destacar la enorme labor desarrollada por las asociaciones internacionales de carácter continental, como el Consejo de Europa, que ha procurado desde su fundación a través de sus Recomendaciones de la Asamblea Parlamentaria, las Resoluciones del Consejo de Ministros, las Conferencias de Ministros Europeos del Medio Ambiente 1973-1976 y 1979, definir unas modernas doctrinas europeas sobre la conservación de nuestras ciudades.

Destacan entre estos numerosos documentos el informe Weis de 1963, la Carta del Patrimonio Arquitectónico Europeo de 1975, la Declaración de Amsterdam de 1975, las Conclusiones de la Conferencia de Berlín de 1982, clausura del Año Internacional para el Renacimiento de la Ciudad.

Inicialmente la respuesta en la doctrina sobre la conservación del Patrimonio arquitectónico, tanto en el monumento aislado como en los Conjuntos o Ciudades Históricas es la de procurar conservar al máximo la obra artística y su aportación documental a las diversas épocas de su historia, tema de mayor complejidad en los Centros o Ciudades Históricas, pudiéndose restaurar con el máximo respeto a lo original en los casos en que sea necesario aplicarla para evitar su deterioro o ruina, aplicando solamente la renovación en casos muy justificados y previo al consenso de especialistas cualificados, cuando sea necesario devolver al entorno espacial su trazado original o cuando en el caso de los Centros o Ciudades sea exigido por muy fundados motivos para la continuidad del rol del Centro o Ciudad en sus contextos urbano o natural.

Aparece el concepto de «revitalización» de monumentos en la reunión de Viena de 1965 y en la de Bath se comienza a trabajar en esta ciudad piloto, tratándose de los principios y prácticas de la protección «activa». En la de Aviñón de 1968, se comienza a usar ya el término de «rehabilitación», desarrollándose en la Declaración de Amsterdam de 1975 el concepto de la «conservación integrada», que se ratifica y define por el Comité de Ministros del Consejo de Europa en Abril de 1976.

En sucesivas Reuniones y Resoluciones, se aconseja la necesidad de la participación de los habitantes en los procesos de ordenación, definiéndose una nueva teoría en el Año del Renacimiento de la Ciudad en su conferencia de clausura de Berlín en 1982, que en sus conclusiones destaca la importancia de las ciudades en la Sociedad euro-

pea, el factor dominante de la dimensión humana en el desarrollo de las urbes, la participación del público en la gestión y decisiones a tomar en las ciudades, la rehabilitación y la mejora de la «calidad de vida».

La ONU, Organización de Naciones Unidas, nacida al término de la II Guerra Mundial, mediante la Carta de San Francisco, sienta las bases para garantizar los derechos a la calidad de vida, a la vivienda, a la educación y a la participación en la vida cultural de la humanidad, incluyendo en este conjunto de ideas la rehabilitación de los viejos edificios y ciudades. La creación de la UNESCO Organización para la Educación, la Ciencia y la Cultura significó un avance extraordinario en el campo de la conservación del Patrimonio Cultural de la Humanidad.

Entre sus Recomendaciones, preparadas por expertos propios y de las Organizaciones no gubernamentales especialmente el ICOMOS ha venido discutiendo las reglamentaciones internacionales en materia de defensa y conservación de los bienes culturales, destacando por su importancia mundial la de la Haya de 1954, y las de 1986 sobre Obras Públicas y Patrimonio.

En la Convención de la Haya, aparece el término de «bien cultural» y en el ámbito jurídico nace el derecho de la protección de los monumentos y conjuntos en caso de conflicto armado, documento firmando por casi todos los países del mundo.

Se publicaron entre otras Recomendaciones las relativas a la «protección del carácter y belleza del paisaje» y a la defensa de los bienes culturales en los que la ejecución de obras públicas puedan poner en peligro su conservación. En 1972 establece la «Convención Universal para la Protección del Patrimonio Mundial Cultural y Natural».

Finalmente en el año 1976, ante la destrucción de los Centros y Ciudades originado por el desarrollo urbano mal meditado, la Recomendación para «La Salvaguardia de los Conjuntos Históricos y su función en la vida contemporánea» la «participación de los ciudadanos en la vida cultural» y la Internacional de Bienes Culturales (Nairobi 1976) son documentos trascendentales a nivel internacional.

Aunque es indudable la influencia que han tenido en el resto del mundo estas actuaciones del Consejo de Europa y las actividades a nivel mundial de la UNESCO, es de gran interés estudiar la evolución sufrida en el Continente Americano.

En América, como en el resto de los Continentes aunque por sus características espaciales y ambientales diferenciadas en gran parte de la Vieja Europa, han tenido una menor influencia las experiencias europeas del Consejo de Europa, no obstante el tema de la Ciudad Histórica, así como el de los Sitios Naturales ha venido estudiándose con un interés a veces superior y con prioridad a Europa.

La Creación de la OEA — Organización de Estados Americanos — con Sede en Washington, ha tenido un papel trascendental en la defensa del Patrimonio Arquitectónico y urbanístico americano.

En Europa es muy poco conocida la ingente labor realizada en el Continente Americano, por la Secretaria General de la O.E.A. a través del Departamento de Asuntos Culturales, que a través de numerosos Symposiums Panamericanos, ha ido fijando doctrinas y criterios para la conservación del Patrimonio Cultural en sus países miembros.

En el tema concreto de la conservación de las «Ciudades Históricas» la O.E.A. y los Gobiernos de los Países miembros, a través de sus juntas de Planificación y la realización de Planes Pilotos, han ido muy por delante de Europa en este tema específico, así como en la defensa de los Sitios naturales y arqueológicos.

En la defensa del Patrimonio Arquitectónico americano, la prioridad de la Ciudad histórica sobre el monumento aislado, está plenamente justificada por la gran importancia de la Ciudad iberoamericana, una de las creaciones más fundamentales que España desarrollara en América.

La riqueza de los restos arqueológicos de las culturas precolombianas en el territorio americano, y su influencia indiscutible en la planificación urbana virreinal, dió origen a una serie esplendida de ciudades a lo largo y a lo ancho de la geografía americana, que de otra parte por las dimensiones y belleza de sus contextos naturales y la perfecta integración de la urbe con su entorno natural, es un ejemplo y modelo incluso para el urbanismo actual. De otra parte la plaza de armas americana, modelo todavía vigente para el corazón urbano y la permanencia del tema de «la cuadrícula» aún en nuestra época, ha servido de base a modernos estudios urbanísticos especialmente en las Universidades americanas y españolas.

La falta de intercambios y el escaso conocimiento que en España y Europa se tiene del Patrimonio arquitectónico y urbanístico de América, me llevó a estudiar profundamente este tema de la Ciudad americana desde mis primeros trabajos en el viejo Barrio Histórico de San Juan en Puerto Rico, La Serena, Valdivia y Santiago en Chile, continuados posteriormente por encargo de la O.E.A. en Argentina, R. Dominicana, Haití, Guatemala, Curaçao, Colombia, México, Ecuador, Brasil, Perú e incluso en Norteamérica, siendo por ello invitado como único miembro extracontinental a la Reunión de expertos celebrada en San Agustín, (La Florida), en 1965, convocada por la Administración Kennedy. Esta reunión patrocinada por la O.E.A. para debatir unos criterios americanos para la defensa de su Patrimonio Arquitectónico, fue trascendental.

Consecuencia de esta reunión, fue la creación de un grupo de expertos dependiente de la O.E.A. para estudiar y fijar en Recomendaciones y Actas la programación de la Defensa del Patrimonio Cultural Americano, y la Creación de un Centro para la Investigación, el estudio y el desarrollo de medios y programas de actuaciones para la conservación y restauración de los monumentos históricos, Ciudades y Sitios arqueológicos y Naturales del Continente Americano.

Recien divulgada la Carta de Venecia y por la importancia del Urbanismo Americano cuyas Instrucciones de 1573, constituye la más avanzada Legislación Urbanística conocida, se apreció la urgente necesidad de redactar una Carta sobre las Ciudades y Sitios naturales y arqueológicos, más precisa que la Carta de Venecia y que pudiera responder a este reto específico de la defensa del Patrimonio Cultural americano.

En la siguiente reunión de Quito de 1967 se redactó la llamada Carta de Quito, complementada con las conclusiones del Coloquio de 1977. A estas reuniones fui invitado entre los expertos seleccionados por la Secretaria General de la O.E.A., asistiendo representantes de las diversas Universidades Americanas del Instituto Panameño de Geografía e Historia, y del Centro de Estudios para la Conservación de Bienes Culturales de la UNESCO.

La defensa de la Ciudad Histórica y su entorno natural en América, se inicia como una exigencia urgente con un gran adelanto en relación con Europa, los temas de rehabilitación y reutilización urbana se discutieron ya en la Reunión de S. Agustín, así como la necesaria

colaboración ciudadana, la defensa del paisaje e imagen urbana y la necesaria armonía con el entorno natural que en muchas ciudades americanas, como en las del grupo Andino constituye uno de sus valores más trascendentales.

Igualmente la defensa del habitat urbano y la arquitectura popular se considera como objetivo primordial a partir de 1965 y se denuncia el problema del acelerado desarrollo urbano, que destruye a veces las huellas y expresiones del pasado, testimonio de una tradición histórica de inestimable valor.

Cuantas veces he tratado de defender esta Carta de Quito y la Resolución del mismo nombre en los foros internacionales, he comprobado su total desconocimiento, e incluso en algunos extremos como en el de la arqueología urbana, que inicié en los planes Pilotos de Panamá la Vieja con mi hija Maria Antonia y de Portobello con el Arquitecto Landinez hace ya mas de 15 años, y que hoy se considera como una novedad.

También en estas reuniones de S. Agustín y Quito y las posteriores, realizadas en los Congresos Internacionales del Patrimonio Cultural Interamericano, que se han venido desarrollando cada dos años y las del denominado «Plan Carimos», se han venido estudiando los programas para conservar, rehabilitar y poner en valor las Ciudades coloniales del gran Caribe, para celebrar la conmemoración del IV Centenario del Descubrimiento, habiendo sido de gran utilidad la Carta de Quito en estos trabajos.

Este Plan, iniciado hace tres años ha realizado ya aplicando modernos criterios en los distintos países miembros de la O.E.A. y a través de sus Planes Pilotos, interesantes experiencias que incluyen además siempre la formación de arquitectos, especialistas expertos y artesanos restauradores.

Varios de estos Planes Pilotos he tenido el honor de dirigirlos en Stº Domingo, Puerto Rico, Curaçao, Cartagena de Indias, Colombia, Perú, Argentina, Chile, Guatemala, Panamá, Portobello, Brasil y en las misiones de Fray Junípero Serra, destacando el Plan Quito que comprendió toda la Ciudad, que ha merecido ser la primera Ciudad Histórica incluida como tal, en la lista del Patrimonio Mundial.

Stº. Domingo cuenta ya con el Museo que expone toda la obra española realizada en América desde el Descubrimiento, instalado en las

restauradas Casas Reales, primeras del Continente Americano, ubicadas en el Centro de la Ciudad Histórica, junto a las restauradas Atarazanas, el Alcazar de Colón, la Catedral primada de América y la Casa del Cordón, obras que he dirigido por encargo del Gobierno dominicano, la UNESCO, O.E.A., y el Instituto de Cooperación Iberoamericana.

La formación de especialistas en América, en los cursos de la O.E.A. que dirijo en América y los concertados en España entre este Organismo y el Instituto de Cooperación Iberoamericana, antiguo Instituto de Cultura Hispánica, la creación de talleres escuela de artesanos en América, con asesoramiento de profesores españoles durante el desarrollo de los Planes Pilotos, han logrado la formación de especialistas americanos con la necesaria preparación cumpliendo a todos los niveles las recomendaciones internacionales.

La Organización Mundial del Turismo O.M.T., a la que asesoro junto con el profesor Houlot, ha reconocido el esfuerzo de las Organizaciones Americanas, y las recomendaciones de la Carta de Quito sobre el peligro del turismo de masas, a fin de evitar que las infraestructuras turísticas puedan degradar en América el Patrimonio Cultural, del mismo modo que ha sucedido en la Vieja Europa, y especialmente en España donde se han destruido paisajes naturales de gran belleza y se han degradado Centros y Ciudades Históricas.

Las actuaciones muchas veces meramente fachadistas, como las aplicadas en el Plan General de Madrid, y en otras ciudades europeas modificando fundamentalmente las estructuras interiores y exteriores, han destruido los valores espaciales, que la arquitectura creadora de espacios internos y externos debe mantener a toda costa, si se quiere defender adecuadamente el Patrimonio Arquitectónico y urbanístico.

El cumplimiento de la recomendación del documento 8º de Venecia a la que UNESCO concedió siempre una atención preferente, es una larga historia que se culmina con la redacción de la «Carta Internacional para la Conservación de las Ciudades Históricas» o «Carta de Toledo», que llena el vacío existente en la Normativa Internacional desde la promulgación de la Carta de Venecia, necesidad sentida con urgencia por el ICOMOS, manifestada reiteradamente en las Asambleas Generales, en las que siempre debido a mi experiencia en el tema de la conservación de los Centros y Ciudades Históricas en

España e Iberoamérica, presentaba propuestas para que por la UNESCO y el ICOMOS se redactara con carácter urgente una Carta para la Conservación de las Ciudades Históricas, complementaria a la Carta de Venecia.

Esta norma, tenía necesariamente que ser lo suficientemente general para poder ser aplicada a la diversidad de situaciones y diferentes contextos culturales, geográficos, económicos, jurídicos y demográficos y a la amplitud del fenómeno contemplado a nivel internacional.

En la redacción de la Carta de Toledo, después de discutirse ampliamente por todos los expertos asistentes los criterios y la doctrina de la Carta, el grupo de redacción se formó por representantes de las distintas lenguas oficiales, inglesa, francesa y española, discutiéndose cada capítulo punto por punto hasta llegar a unos textos consensuados, que cada grupo lingüístico expresó finalmente en su idioma materno, no habiéndose utilizado como en otros casos, traducciones de un texto redactado en un solo idioma, a fin de evitar distintas interpretaciones como sucedió en la Carta de Venecia y otros documentos internacionales, que han tenido que revisarse repetidamente.

En el Capítulo de Preámbulo y Definición se fijan y definen los campos de aplicación de la Carta, comprendiendo el Centro o Ciudad Histórica y su entorno natural o construido, los peligros existentes para su conservación, los criterios actuales de la Conservación de las Ciudades Históricas y la necesidad de que puedan seguir desarrollándose de un modo coherente adaptándolas armónicamente a la vida contemporánea.

En el Capítulo de Principios y Objetivos, se define que para una eficacia mayor la conservación de los Centros y Ciudades Históricas, debe integrarse en una política coherente de desarrollo económico y social, siendo necesario integrarse en el urbanismo a todos sus niveles y ser tenida en cuenta en los planes territoriales e incluso nacionales.

Se detallan a continuación los valores a conservar entre ellos su Imagen, el tejido urbano, la proporción de espacios construidos, verdes y libres, las formas exteriores e interiores incluida las estructuras volúmenes, materiales, texturas y color. También debe integrarse el Centro Histórico o la Ciudad con su entorno bien sea natural o

creado por el hombre, así como conservar al máximo las diversas funciones de la Ciudad adquiridas a través de su historia.

La participación de los habitantes no solo debe ser estimulada al ser los primeros beneficiarios y colaboradores de su conservación, evitando migraciones peligrosas de las poblaciones y las transformaciones sociales y económicas en los barrios y Ciudades que les hagan perder su identidad.

Se enumeran finalmente en los Métodos e Instrumentos, la obligación de que antes de iniciar toda planificación, se realicen exhaustivamente los estudios previos de recogida de toda clase de datos realizados por expertos pluridisciplinarios, analizándolos antes de definir las acciones a desarrollar buscando el logro armónico entre las áreas históricas y la Ciudad contemporánea, definiendo los distintos grados de protección, debiéndose levantar un acta rigurosamente documentado de toda actuación.

Entre otras exigencias como el necesario mantenimiento de los edificios, se deberá lograr que las nuevas funciones sean compatibles con el carácter, vocación y estructura de la Ciudad, exigiendo dotarla de la necesaria red de infraestructura y equipamiento de los servicios públicos, para conseguir una mejora del habitat, objetivo básico para el mantenimiento del Centro o Ciudad Histórica.

Se exige el respeto a la organización espacial exterior, al volumen, carácter y ambiente urbano aún cuando una respetuosa introducción de la arquitectura contemporánea, en los casos necesarios pueda contribuir a su enriquecimiento siempre que no perturbe el ambiente e Imagen de la Ciudad, manteniendo el paisaje urbano que constituye la Memoria histórica de sus habitantes y las panorámicas desde el interior de la Ciudad a su entorno natural y desde este a la misma.

Se plantea la necesidad de realizar trabajos previos de arqueología urbana, así como la adecuada presentación de estos testimonios.

Con la adecuada reglamentación de la circulación de vehículos en el Centro o Ciudad Histórica, se deberá evitar que el intenso tráfico perturbe la conservación del Patrimonio Arquitectónico y al bienestar de los habitantes.

Completa la Carta, la recomendación relativa a los programas de información desde la edad escolar, promoviendo la creación de asociaciones que aparte de su colaboración a veces decisiva puedan

adelantar los plazos a los programas de actuación y conseguir a veces el aporte financiero necesario, ya que los medios presupuestarios de las Autoridades públicas, siempre serán insuficientes para asegurar la conservación, debiendo actuar siempre en sus decisiones con un sentido de conservación activa en vez de meramente pasiva, como ha venido ocurriendo últimamente.

La imprescindible formación de especialistas a los diversos niveles, es urgente para que el planeamiento, dirección y realización de los programas sean efectivos dado el carácter irreversible de las actuaciones.

La Carta de los Jardines y Paisajes Históricos, también aprobada y la de la Arquitectura Vernacular a falta solo de la sanción final por la próxima Asamblea General del ICOMOS, servirán en el futuro para evitar la sistemática degradación de los Centros y Ciudades Históricas.

Consecuencia de esta Carta de Toledo, ha sido el acuerdo de crear un Comité Internacional Regional de la Ciudad Histórica para las Areas Mediterráneas y Americanas con sede en Toledo, organismo Asesor tanto de la UNESCO, el ICOMOS, la Convención del Patrimonio Mundial y las Organizaciones continentales, para la conservación de los Centros y Ciudades Históricas de las áreas que le han sido encomendadas.

Este Comité ha realizado diversas reuniones de carácter regional especialmente las correspondientes a los países del Area Americana de acuerdo con los planeamientos del 5º Centenario y otros de las Areas mediterránea, destacándose entre estas últimas la celebrada el pasado año en Plasencia y Cáceres con participación del Presidente del CIAV, Prof. Haluk Sezgin, el Prof. Moutsopoulos y el Arqto. Paulovitch, estudiándose el tema del entorno territorial de las Ciudades Históricas, la conservación de la arquitectura vernacular y el nuevo rol de la Ciudad Histórica dentro del territorio visitando las realizaciones de las regiones del Valle del Jerte y de la Vera placentina, que aparte de conservar una arquitectura vernacular importante tiene una belleza paisajística excepcional y constituye el entorno territorial de las ciudades históricas de Plasencia, Cáceres y Trujillo en la Alta Extremadura.

El Centro de Documentación iniciado con preferencia en el Area Americana, teniendo en cuenta los programas previstos para el 5º Centenario del Descubrimiento que se celebrará en el año 1992, ya

cuenta con unos importantes fondos documentales, estando previsto instalar una terminal para la consulta informatizada con los archivos de Indias de Sevilla, el de Simancas y el Histórico Nacional, que conservan toda la documentación relativa al Continente americano, planos y documentos de todas las fundaciones urbanas americanas.

Estos archivos cuya informatización se está ultimando en estas fechas, junto a los documentos de las Ciudades Históricas españolas y los planos obtenidos en el Archivo Histórico Militar de Madrid, podrán así ser consultados con facilidad desde el Centro de Toledo.

El Comité de Toledo proyecta de acuerdo con una Fundación cultural que le patrocina, publicar en fecha próxima un boletín trimestral para divulgar toda información relativa al tema de las Ciudades Históricas.

Se está gestionando la conexión con la Biblioteca del Congreso de Washington y otras Instituciones americanas como la O.E.A. y las diversas Juntas de Planificación y las Universidades del Continente Americano, gestiones que esperamos den un feliz resultado en el curso del periodo 1991-1992.

9^e Assemblée Générale de l'ICOMOS
Colloque international Lausanne
Sous-thème 2. Charte de Venise
Résumé

A la suite d'une étude sur les antécédents et la législation européenne en matière de défense du Patrimoine culturel de l'humanité la Charte de Venise apparaît comme un document essentiel de base en ce qui concerne la conservation et la restauration des monuments et des sites.

Il est fait mention de la création de l'ICOMOS, de sa mission et du rôle important qu'elle a joué au cours de ses vingt-cinq ans d'existence.

Toutefois, il conviendrait que la Charte de Venise soit complétée par d'autres chartes afin d'éviter les lectures différentes de cette Charte à travers le temps, notamment au sujet des ensembles et des villes historiques.

Déjà dans le document n° 8 du Congrès de Venise, la nécessité de protéger et de revitaliser les centres historiques, apparaissait comme une question urgente à résoudre à l'échelon international.

Vu l'évolution qu'a suivie la société depuis 1964 jusqu'à nos jours, grands événements mondiaux et nouveaux problèmes de la société actuelle, il est urgent de disposer d'une nouvelle documentation, à l'échelon international, qui vienne compléter la Charte de Venise.

Parallèlement à l'ensemble des problèmes européens, on étudie l'évolution de la conception américaine à ce sujet, plus particulièrement en ce qui concerne la question des villes et centres historiques.

Les actions des plans pilotes de la O.E.A. ont utilisé ces conceptions, en formant en même temps les techniciens nécessaires pour leur développement et les écoles-ateliers d'artisans restaurateurs.

Les nouveaux établissements urbains créés par l'Espagne en Amérique Latine, suivant les instructions royales de 1573, ont centré la défense de leur patrimoine architectural sur les centres et les villes historiques, devançant la conception européenne en cette matière.

La «Charte de Quito», document peu divulgué, à la rédaction de laquelle l'auteur de ce travail a participé, abordait déjà cette question, devançant la Charte des Villes historiques de l'ICOMOS au Comité de rédaction duquel ce même auteur a également participé lors de la réunion convoquée à Tolède. Cette charte, après quelques légères modifications apportées à Paris, a été approuvée par l'Assemblée de Washington, et est connue en Amérique comme la Charte de Tolède.

Elle fait état de la création du Comité international régional pour les zones américaines et méditerranéennes des villes historiques en donnant le détail de son fonctionnement; le centre de documentation a été créé en connexion avec les archives informatisées d'Espagne et d'Amérique, vue la proximité du 5^e centenaire, mais sans oublier toutefois la zone méditerranéenne dont ces archives possèdent une abondante documentation, de nombreux plans, etc., puisque de nombreux pays de cette zone ont fait partie de l'Empire espagnol.

Lorsque l'informatisation des archives sera achevée, certaines le sont déjà, le centre de Tolède pourra rendre un service à la fois efficace et rapide aux chercheurs et spécialistes, suivant les normes de l'UNESCO.

L'implantation du centre dans une ville historique qui conserve les traditions des diverses cultures et civilisations, classique, wisigothe, islamique et chrétienne, est le cadre idéal pour abriter un centre de ce type que préside l'auteur de ce rapport.

**9th ICOMOS international
symposium Lausanne
Subtheme 2 Venice Charter
Summary**

The Charter of Venice is considered a basic and fundamental document for the preservation and restoration of Monuments and Sites, the background and European legislation as regards the defense of humanity's cultural heritage having been studied.

Reference is made to the formation of ICOMOS, its mission and the important role it has played since its formation more than twenty five years ago.

Nevertheless, it is thought that other complementary Charters should exist beside the Charter of Venice to prevent different interpretations being made over time, especially as regards Historical Complexes and Cities.

It is recalled that the need to protect and revitalise Historical Centres is described as early as Document 8 of the Venice Congress as an urgent matter to be dealt with at an international level.

The urgent need for new international documentation to complement the Charter of Venice arose due to society's evolution from 1964 to date, the great world events and the new problems which society is currently raising.

The evolution of the American doctrine on this matter is studied together with the European problems, especially as regards historical cities and centres.

The activities that took place in the framework of the O.A.S. pilot plans were based on these doctrines, and, at the same time, the experts needed for their development were trained and workshop schools for restorers set up.

The new urban foundations created by Spain in Latin America, following the Royal Instructions of 1573, centred their defense of the Architectural Heritage on the Historical Centres and Cities and were a step ahead of the European doctrine on this matter.

The «Carta de Quito» as it is known, a little disseminated document, in whose drafting the author participated, considers this matter, a step ahead of the ICOMOS Historical Cities Charter in whose

drafting committee he also participated at the Meeting convened in Toledo. This charter, passed after small alterations in Paris, was approved by the Washington Congress and is known in America as the Toledo Charter.

Reference is made to the creation of the International Regional Committee of Historical Cities for the American and Mediterranean Areas. Its operation is detailed, a Documentation Centre having been set up, which is connected with the Computerised Archives in Spain and America, bearing in mind the proximity of the 500th Anniversary, though the Mediterranean area is not overlooked since many of these archives have abundant documentation, maps, etc. of this Zone, as many of these countries belonged to the Spanish Empire.

Once the computerisation of the Archives has been completed, some of them have already been terminated, the Toledo Centre will be able to attend researchers and scholars efficiently and rapidly, observing UNESCO regulations.

The site of the Centre in a historical city which preserves the traditions of various cultures and civilisations — Roman, visigoth, Islamic and Christian — is the most appropriate frame to house a centre of this type, which is chaired by the author of the report.

La Carta de Venecia; antecedentes y futuro

1. Antecedentes de la Carta de Venecia

Resulta un tanto difícil en una reflexión sobre la Carta de Venecia, su actualidad, y sobre todo el uso que de sus principios y aplicaciones puede darse en el futuro, no recordar algunos antecedentes como la ley italiana para la conservación de los monumentos y de los objetos de la antigüedad y del arte, de 1902, una de las primeras leyes redactadas con espíritu moderno, la Carta de Atenas sobre la restauración de monumentos de 1931, o la Carta del Restauo italiana también de 1931.

Una lectura atenta de estos dos últimos documentos nos muestra ya el gran paso dado a nivel de la cooperación internacional, así como la importancia de una serie de principios establecidos como son; la afirmación del valor de todos los estilos, el mantenimiento del uso de los monumentos, el derecho de la colectividad por encima de los intereses privados, el valor de la documentación que deje constancia de las intervenciones de la restauración, etc.

En síntesis, se trata de una enumeración de principios que pretendían terminar con los métodos de restauración empleados a lo largo del s.XIX, y que habían sido ya criticados a principios del XX, y que consistían en las llamadas «restituciones integrales».

De una manera particular, hay que destacar también el pronunciamiento expresado de forma vaga en la Carta de Atenas, sobre el respeto al carácter y la fisonomía de la ciudad en las áreas cercanas a los monumentos, como una primera aproximación a considerar el monumento como algo más que él mismo.

La Carta de Atenas, fué el documento que recogió las conclusiones de la Conferencia Internacional de Atenas, órgano cultural de la Sociedad de Naciones, por tanto concebida con una visión internacional.

Desgraciadamente la Segunda Guerra Mundial, con su secuela de destrucciones, impidió el desarrollo pausado y crítico de estas teorías, al tener los Estados que abordar una restauración de urgencia y a una escala sin precedentes.

Estas filosofías restauratorias propugnadas en los anteriores documentos, no fueron pues de aplicación inmediata, y se retomaron de forma mucho más precisa, en el II Congreso Internacional de arqui-

tos y técnicos de monumentos históricos de 1964, cuyas conclusiones dieron lugar a la «Carta Internacional sobre la conservación y restauración de los monumentos y sitios», conocida desde entonces como Carta de Venecia.

Con anterioridad, el I Congreso celebrado en París en 1957, buscó dar un contenido más preciso a las orientaciones de la Conferencia de Atenas, y en particular a cuanto se refería a la formación profesional de arquitectos y a la cooperación de estos con los arqueólogos, artistas y urbanistas.

2. La Carta de Venecia, aportación fundamental

Tres son, a mi juicio, los valores de la Carta de Venecia, que la han convertido en un texto fundamental de continua referencia, tanto para la teoría como para la práctica de la restauración arquitectónica.

Estos son: la concisión de sus enunciados y definiciones, el valor universal de los criterios y filosofía sobre la conservación y restauración, y en tercer lugar el compromiso logrado entre la codificación de los principios expuestos en Atenas, y la apertura hacia una visión más amplia de los mismos.

La Carta además desarrolla los aspectos técnicos que deben presidir la acción de investigación, proyectual, de puesta en obra, y de documentación de toda obra de restauración.

Las definiciones de la Carta de Venecia abrieron el camino a una noción más amplia del monumento histórico que se extendió, de esa manera, a las obras modestas que han adquirido con el tiempo una significación cultural.

Cuando la Carta relaciona la conservación de un monumento con un entorno y un lugar concreto, o cuando, hablando de los sitios monumentales, propugna su ordenación y puesta en valor, se está ya implícitamente potenciando los conjuntos monumentales, y los centros históricos, lugares cargados de significación formal y cultural.

3. Ampliación y concreción de los valores apuntados en la Carta de Venecia

A lo largo de estos 25 años transcurridos desde la adopción del texto de la Carta de Venecia, se han producido una serie de documentos de gran importancia, que de alguna forma explicitan y amplían los criterios expuestos en aquella.

Muchos de ellos emanan de asambleas, congresos y reuniones del ICOMOS, siendo de destacar la Carta de Florencia de 1961 sobre la protección de los Jardines Históricos o bien la Carta de Toledo de 1986 para la conservación de las Ciudades Históricas.

Por otro lado, los organismos internacionales han redactado textos en defensa del Patrimonio. Entre ellos y en el marco de la cultura occidental, nos interesa al respecto, la Carta Europea del Patrimonio Arquitectónico, conocida como Carta de Amsterdam de 1975, adoptada por el Comité de Ministros del Consejo de Europa. Y la Convención de Granada para la protección del Patrimonio Arquitectónico de Europa firmada por los estados miembros del Consejo de Europa en 1985.

La Carta de Amsterdam desarrolla una amplia argumentación filosófica sobre el concepto de Patrimonio Arquitectónico resultado del Año del Patrimonio Monumental, a su vez cierre de una larga reflexión sobre la rehabilitación.

La recomendación de Atenas que propugnaba conservar la ocupación del edificio para su mantenimiento, y que la Carta de Venecia recogía indicando que la conservación de los monumentos se favorece para su adscripción a una función útil a la sociedad, se transforma aquí en la recomendación a una acción conjunta de restauración y encuentro de función apropiada, y ello en el marco de la planificación urbana y con los medios jurídicos, administrativos, financieros y técnicos necesarios para llevarla a cabo con éxito.

La afirmación tajante de que el Patrimonio constituye una parte esencial de la memoria de la humanidad y un capital de valor irremplazable, cuya utilización es fuente de economía, está en la base ideológica de todas las actuales políticas de inversión en obras de conservación y reutilización de ese Patrimonio Arquitectónico. Diez años más tarde en una Europa que salía de la crisis energética y que caminaba hacia una mayor unión, se ratificaba en Granada una Convención en la que se subrayaba la importancia de los medios políticos y legislativos para la protección del Patrimonio así como la necesidad de completar los inventarios para la identificación de esos bienes.

En una perspectiva más universal todavía dos documentos aprobados por conferencias generales de la UNESCO reafirmaban el valor del Patrimonio Cultural.

De primero, la Convención del Patrimonio Mundial de 1972, insta a los Estados que ratifiquen dicha Convención, a presentar un inventario de los bienes aptos para ser incluidos en una lista de Patrimonio Mundial, y por tanto, con valor universal excepcional.

El segundo documento es la Recomendación de Nairobi de 1976 para la salvaguardia de los Conjuntos Históricos que plantea por primera vez, una visión muy amplia y detallada de ese problema, aunque tuvo un antecedente en Francia con la Ley Malraux de 1962, que fue una de las primeras en propugnar la protección de las Ciudades Históricas de una forma sistemática.

Esta recomendación contiene, tanto a nivel general como en detalle, los fines y medios adecuados que deben ser puestos en obra para la protección de los conjuntos históricos y tradicionales, así como para resolver los problemas que se presentan desde el punto de vista cultural y socio-económico.

Finalmente, dentro del ámbito de la Ciudad Histórica se podría destacar la Carta de Toledo del ICOMOS, formulada con la intención de presentar principios de valor universal mediante un texto simple, breve, y suficientemente general como para poder ser utilizado en situaciones y contextos extremadamente diversos, como son los campos demográfico, económico, político, jurídico o cultural, en los que se sitúan los fenómenos urbanos. Concebida como complementaria de la Carta de Venecia define los principios y objetivos, así como los métodos e instrumentos para conservar la calidad de las Ciudades Históricas.

La Carta de Toledo sería pues el último eslabón, por el momento, de una serie de documentos que han recogido la evolución y ampliación de la protección del Patrimonio y que va desde el monumento aislado a la complejidad de la ciudad.

4. La Carta de Venecia. Evolución de algunos artículos

Veamos ahora algunos de los artículos de la Carta de Venecia que han evolucionado desde su formulación en el documento, por la interpretación o la práctica que de ellos se hace en el momento presente.

A. Movimiento Internacional traducido a lo nacional

La Carta de Venecia expone en su preámbulo que los principios que deben presidir la conservación y la restauración de monumentos, deben ser establecidos en común y formulados en un plano interna-

cional, dejando el cuidado de asegurar su aplicación dentro del marco de la cultura y tradiciones propia de cada lugar.

A lo largo de estos últimos años, este enunciado se ha cumplido en ese doble sentido. De hecho en cada país, se ha producido una continua evolución en el debate sobre la aplicación concreta de aquellos principios, en tanto que a la vez las reuniones y congresos de carácter internacional no han dejado de celebrarse, con el fin de establecer mayores precisiones o nuevos enfoques en la filosofía de la restauración.

B. Evolución del concepto de Monumento y Sitio. Ciudad histórica.

La Carta de Venecia es el primer documento internacional que ha establecido una amplia definición del patrimonio monumental, sobrepasando la visión de monumento como algo de carácter excepcional. El concepto etimológico de «monumento» como aquello que perpetúa el recuerdo, que da testimonio significativo y puntual del momento que lo concibió, se ha ido ensanchando hacia la concepción de «sitio», lugar que tiene un valor en razón de su interés artístico, histórico, o antropológico, y en el cual generalmente se sitúa también el monumento. El conjunto, referido a todo tipo de construcciones aisladas o reunidas que en razón de su arquitectura, de su unidad, o de su integración con el paisaje, se ven investidas de un valor específico, ha ido adquiriendo también una mayor dimensión y complejidad conceptual, hasta fundirse con la noción de «ciudad histórica», si bien ambos tienen características diferenciadas.

El campo del Patrimonio no ha dejado además de ampliarse. Nacido en un principio de la idea de conservar las arquitecturas representativas de una Historia, hoy integra las obras de la arquitectura industrial, y las de la arquitectura contemporánea, como son las obras de los grandes maestros del Movimiento moderno.

Por otra parte, hoy tiende a incorporarse también en el concepto de Patrimonio, la arquitectura vernacular, de forma que se produce un fenómeno de disolución del valor excepcional que era el patrón inicial de medida, siendo éste sustituido por uno nuevo, como es el concepto de homogeneidad, de repetición, de adscripción a una lugar, a una funcionalidad, a una economía constructiva.

C. Evolución de la noción de conservación

La Carta de Venecia asocia inseparablemente el monumento a la historia de la cual es testimonio, y al lugar donde se sitúa. Se proscriben el desplazamiento del todo o de las partes del monumento,

que esa medida sea la única posible para su conservación. Parece que este principio ha sido fácilmente asimilado y que ya hoy no se plantean traslados de monumentos. Otra cosa son los desplazamientos de elementos parciales, aún frecuentes en algunos casos y especialmente la supresión de partes a las que se atribuye un valor accidental o accesorio. Siempre será una labor difícil, guardar el equilibrio entre las acciones que tienen como finalidad, hacer más legible y clara la imagen del monumento, con el mantenimiento de todos y cada uno de los componentes del edificio, sin realizar juicios de valor sobre su adecuación, belleza, u oportunidad. Este es uno, si no el más importante, de los problemas para la conservación y restauración, ya que estas acciones llevan consigo la mayoría de las veces una nueva asignación de funciones, lo que implica una adaptación a un programa, con las correspondientes modificaciones para ajustarse a ese programa. El mantenimiento del monumento va ligado pues, a una función que muchas veces es distinta de la inicial para la que fue concebido. Y recíprocamente esa función genera alteraciones a veces sustanciales.

Hoy en día, es esa nueva visión, por la cual la sociedad desea servirse del patrimonio en la vida ordinaria, la que ha abierto el camino a una reinterpretación del monumento de carácter más dinámico. Evaluar el grado en que las alteraciones de esa nueva función afectan al edificio, y los valores permanentes que deben ser transmitidos a las generaciones futuras es el problema fundamental de esta conservación activa. Porque, y ahí está el núcleo de la cuestión, ninguna intervención es neutra, ya que comporta una elección, y por otro lado, por muy atractivo que sea el ejercicio proyectual establecido sobre la referencia inmediata del edificio histórico, se debe ser muy prudente ante la consideración del patrimonio monumental, como campo de investigación de la arquitectura contemporánea.

Sin embargo, las posibles acomodaciones del monumento a un uso compatible aunque diferente, así como a las nuevas legislaciones de toda índole, la incorporación de instalaciones, cuando no las nuevas adiciones necesarias para hacer del monumento un ente vivo al servicio de la comunidad, deben tener un límite que, como expresa la Carta con una cierta vaguedad, son su distribución y su aspecto. Analizar y extender estos límites es una de las tareas a realizar en los próximos años y para la que es preciso un profundo conocimiento de la Arquitectura, de la Historia y de cuál es el mensaje cultural del monumento. Este mismo discurso realizado en paralelo, sobre un

ente aún más vivo como es la Ciudad Histórica, nos llevaría a conclusiones análogas a las anteriores, pero de mucha mayor complejidad.

D. Formación técnica. Equipos multidisciplinarios

La Carta de Venecia apela a una preparación técnica y científica que ya se recogía en anteriores documentos. Una preparación, que no solo se ciñe al conocimiento de las técnicas constructivas de otras épocas o estilos, sino también a los sistemas actuales de conservación y de construcción cuya eficacia haya sido demostrada por resultados científicos, y garantizada por la experiencia. Pero todavía hay mayor dificultad cuando se trata de operaciones de ensamblaje de restos arquitectónicos con composiciones nuevas en las que hay que tener en cuenta los diferentes comportamientos de materiales dispersos.

Esta formación debe realizarse en escuelas de restauración que presenten una visión muy amplia de los problemas. Uno de los dilemas a resolver se plantea sobre la conveniencia de que éstas sean escuelas especializadas en técnicas de restauración o bien escuelas que preparen equipos multidisciplinarios. Esta cuestión no aparece suficientemente citada en la Carta de Venecia, al contrario que en la de Atenas en la cual se propugnaba la colaboración de profesionales de las distintas ciencias.

En el siglo XIX y principios del XX, la restauración era de la competencia única de los arquitectos que se enfrentaban al monumento con los parámetros de uso y de belleza. La obra no era bella si no era perfecta, completa, acabada en todas sus formas, y eso llevaba a la reconstrucción integral. El hecho de que los arquitectos estuvieran formados en los estilos pasados, en los lenguajes, técnicas y sistemas constructivos propios de esos estilos, hacía que se les encomendara en solitario esa tarea. El barrido de las trazas históricas que ese tipo de restauración llevaba consigo, provocó la reacción de los historiadores. Por otra parte, ya en los años 60, se produjo una voluntad científica y sistemática, que dió entrada a estudios de estabilidad con métodos muy complejos de cálculo, o diagnósticos más precisos sobre las patologías constructivas y de los materiales, junto a análisis más exhaustivos de los restos arqueológicos. En una palabra, la interdisciplinariedad tomó carta de naturaleza en los trabajos de restauración.

E. Evolución de los criterios de restauración

La Carta de Venecia en su artículo 9 comienza afirmando que la restauración debe guardar un carácter excepcional. Que se detiene

allí donde comienza la hipótesis, y que deben ser respetadas las aportaciones válidas de todas las épocas, sin que la unidad de estilo sea un fin a conseguir en el curso de una restauración. Ya hemos descrito brevemente el criterio de restitución empleado en el siglo XIX. La restauración por anastilosis, según la cual se incorporaban al monumento elementos originales junto a otros constructivos bien diferenciados, fué el paso siguiente.

Poco a poco se ha ido abriendo paso una nueva teoría que pretende sobrepasar la antinomia de dos posturas contrapuestas: «la restauración crítica», que llegaba a admitir ciertas eliminaciones, e incluso restauraciones en estilo con tal de lograr una lectura clara de la obra mediante un proceso de intervención crítica, y la llamada «restauración conservativa» que evita todo pronunciamiento, consolidando el monumento sin otra intervención.

La «restauración integral» significaría equilibrar el respeto a la arquitectura y a la historia del edificio con la capacidad de intervención para su adecuación a las necesidades actuales. La referencia de lo antiguo como estímulo para el nuevo proyecto, ha sido el soporte de acciones proyectuales que establecen un lenguaje moderno sobre la memoria del pasado, y que otorgan a la estructura del monumento una especie de fuerza centrífuga capaz de generar nuevas formas en relación con él.

Esa dialéctica entre preexistencia y nueva relación es especialmente delicada en el contexto de una restauración donde los elementos de unión van a quedar manifiestamente visibles y la referencia histórica permanecerá como testimonio de ese punto de partida, no sólo del proyecto, sino también del resultado final. Podemos llamar a ese tipo de intervención «restauración analógica», y es la que ocupa la mayor parte de las últimas intervenciones en el Patrimonio.

La relación antiguo-nuevo queda pues notoriamente manifestada sin que deba asignarse un papel funcional exclusivamente a lo nuevo ya que el edificio formará un todo único, ni otorgarle solamente un papel histórico a lo antiguo ya que esta nueva intervención se inserta en la corriente histórica de la cual el monumento debe dar siempre testimonio.

De ahí que una referencia a lo antiguo concretada en repeticiones estilísticas repugne por no ser fiel a la historia actual, la cual se expresa en arquitecturas y técnicas contemporáneas. De ahí también que una referencia a lo antiguo sobre bases miméticas, sin que se realice un fenómeno creativo, traiciona la propia esencia de la proyección arquitectónica.

La introducción abusiva de una nueva creación, distorsiona también e incluso puede empañar la referencia a la preexistencia, forzando más una competencia de estilos que una relación dialéctica entre ellos.

Este tipo de intervención se halla presente no sólo en los aspectos formales globales, sino también en la elección de los materiales a utilizar, en la atención a los detalles, en una palabra, en la reinterpretación arquitectónica que se realiza a partir de la lectura histórica del monumento y de su lógica constructiva, requiere un profundo análisis previo de la evolución del mismo y de sus sucesivas intervenciones. A la vez, se necesita poner en juego toda la capacidad crítica, para recrear la unidad generalmente perdida, y eso se consigue precisamente a través de ese tipo de restauración: integral y análoga.

Integral, en cuanto no sólo se restaura sino que se adapta a un uso que le hará pervivir, y análoga, en cuanto que lo nuevo no compite con lo antiguo sino que ambos entran en un sutil diálogo recíproco.

F. Evolución de los criterios de preservación

La Carta de Atenas afirma, y en ello no se equivoca, que la conservación de monumentos implica en primer lugar la continuidad de su mantenimiento. Por muy obvia que sea esta afirmación ese mantenimiento requiere en muchos casos, acciones de consolidación que han de realizarse con técnicas adecuadas, que no alteren su esencia constructiva ni su aspecto formal. La Carta afirma el valor preferente para su consolidación de las técnicas tradicionales, apelando a las modernas en segunda instancia. Ello implica el conocimiento profundo de técnicas constructivas antiguas ya mencionadas, el cual ha conducido en algunos países a una conservación hipertécnica, donde se unen los sistemas más artesanales con los métodos más científicos para detectar los componentes originales de las fábricas del monumento o la patología de los materiales.

Quizá hoy no se tiene ni la suficiente paciencia ni economía, en la mayoría de los países, para continuar por ese camino, y el resultado de una acción rápida es, o un brutal contraste, o una ocultación casi total de los sistemas constructivos originales. La intervención en labores de consolidación con nuevas técnicas, exige también un cuidadoso análisis y a veces un sensato pragmatismo, no exento de sensibilidad, que salve lo posible en cada caso concreto.

5. Perspectivas de futuro

Desde esa conciencia general de la importancia del patrimonio arquitectónico y urbano, nos compete a nosotros en tanto que responsables concretos de las actuaciones en los monumentos, analizar la evolución de las filosofías y criterios de intervención, y establecer los nuevos sistemas para entender el Patrimonio como elemento generador de una nueva cultura arquitectónica, fundada en el respeto al pasado, sin que ello signifique una renuncia a un presente creativo.

El valor de la contemporaneidad en las intervenciones, requiere un cauteloso análisis y una muy prudente toma de posición, tanto en lo que se refiere a los criterios a emplear en las restauraciones y cambios en la utilización de los edificios, como en lo que se refiere a nuevas realizaciones en tramas históricas urbanas.

La obra de arte debe ser adecuada, acorde con el tiempo en el que se realizó, pero a la vez gozar de valores intemporales o mejor dicho universales que la proyecten en el espacio y en el tiempo. De la conjunción de ambas características aparentemente contrapuestas, es de lo que resulta la obra de arte verdadera, que es fiel a un lugar y a un momento determinado, a la vez que encierra unos sistemas de relaciones capaces de trascender su tiempo y por tanto de obtener una aceptación contrastada ante los parámetros que la valoran.

Está fuera de dudas que la arquitectura, como tal obra de arte, está afectada, en mayor grado que otras artes, al fenómeno de la contemporaneidad, puesto que está cargada en mayor medida de responsabilidades históricas, en cuanto a su adecuación a una sociedad, a un lugar, a y un tiempo.

La arquitectura participa de un difícil equilibrio entre forma y función. Función en un doble sentido: como tal función social de su componente artístico, y función en tanto que entendida como adecuación a unas necesidades que trata de resolver y a las que está obligada a dar coherente respuesta.

Por otra parte, la obra arquitectónica urbana está inmersa en un entramado heterogéneo; de relaciones sutiles entre las diferentes estructuras edificadas que forman la ciudad.

Los límites de las nuevas intervenciones se hallan en la calidad del propio proyecto arquitectónico, con tal de que esas agregaciones o sustituciones respeten la organización espacial, el carácter referencial de las preexistencias ambientales, y por supuesto que además de su calidad sean fieles a los valores de la contemporaneidad y autenticidad antes dichos.

La valoración crítica de las intervenciones en el Patrimonio Arquitectónico y Urbano, nos permitirá plantear una codificación de metodologías y técnicas de actuación, más que de repertorios formales, ya que todo monumento y todo proyecto que le afecte es absolutamente singular.

Los próximos años prometen una interesante relación entre las nuevas arquitecturas y los espacios urbanos de la Ciudad Histórica, así como también, en esa relación dialéctica antiguo-nuevo que producen las actuaciones imaginativas y a la vez respetuosas con el pasado, en los monumentos, sobre todo cuando éstos adquieren una nueva función.

El concepto de «restauración analógica» que funda la intervención en la búsqueda de la armonía y la diferencia, en una nueva interpretación de lo que lo antiguo suscita en nosotros, se basa también en la confianza de que a pesar de las posibles contradicciones en las que se caiga en todo ejercicio de esta índole, la experiencia arquitectónica tiene unas reglas internas capaces, si se es fiel a ellas, de producir un nuevo monumento que es aquella arquitectura que muestra una racionalidad constructiva, una simpatía afectiva, y una honestidad histórica.

Alvaro Gomez-Ferrer Bayo
Doctor Arquitecto
Presidente del Comité Nacional Español del ICOMOS

IX Assemblée générale et colloque international La Charte de Venice: antécédents et futur

Résumé

Le texte présenté, montre brièvement les antécédents de la Charte de Venice, décrit trois aspects de la même qui, à mon jugement, constituent le corps de ses valeurs fondamentales, et passe en revue les principaux documents qui se sont produits tout au long de ces vingt-cinq ans, aussi bien au sein de l'ICOMOS, que dans les organismes internationaux: UNESCO, Conseil de l'Europe, etc.

Après ce parcours historique, le texte approfondit quelques uns des articles de la Charte de Venice qui ont eu une évolution particulière dans le moment actuel, par le déroulement qui s'est dérivé de leur pratique, et qui forment un cadre référentiel pour analyser le futur de la Charte.

Ces points sont les suivants:

- Mouvement international traduit au national.
- Evolution du concept de Monument et site. Cité historique.
- Evolution de la notion de conservation.
- Formation technique. Equipes multidisciplinaires.
- Evolution de critères de préservation.

Le texte finit avec les perspectives de futur et en particulier avec ce que peut signifier la restauration analogique dans le processus d'intervention dans le Patrimoine.

Alvaro Gomez-Ferrer Bayo
Docteur architecte
Président du Comité National Espagnol de l'ICOMOS

IX General Assembly and International Symposium The Charter of Venice: Antecedents and future

Summary

The text proposed, shows the antecedents of the Charter of Venice, depicts three aspects which, to my opinion, constitute the body of its fundamental values, and gives a critical survey of the main documents issued in those 25 years, not only deriving from Icomos meetings, but also from international organisations such as Unesco, Council of Europe, etc.

After this historic presentation, the text deals more deeply with some articles of the Venice Charter which have undergone a particular evolution, and have actually taken a more precise meaning because of their being put into practice. They form a referential background to understand and analyse the future of the Charter.

Those points are the following:

- International Movement becoming national.
- Evolution of the concept of Monument and site. Historical town.
- Evolution of the notion of conservation.
- Technical formation. Multidisciplinary teams.
- Evolution of preservation criteria.

The text finishes with the prospective of future, and particularly with what the analogical restoration means in the process of the intervention on Heritage.

Alvaro Gomez-Ferrer Bayo
Dr. Architect
President of the Spanish National Committee of ICOMOS

SWEDEN - SUEDE

The Venice Charter: its importance and implementation in Sweden

The essays on restoration published by the architect and art historian Sigurd Curman (1879-1966) after years of study abroad, e.g. in Venice in 1904, were a seminal influence on Swedish cultural heritage management. The essay entitled «Restaureringsprinciper» (1906), which is virtually a manifesto, betrays powerful influence from Camillo Boito. In addition to valuable experience of conservation and restoration, Curman brought home the new Italian methods of uncovering and conserving frescoes and mosaics and, if, necessary, transferring them to canvas.

Curman made use of his studies of Italian conservation techniques in Strängnäs Cathedral in 1909 in a project which, of great importance to Swedish cultural heritage management, can be said to have established a school. Curman's dictum, «The supreme objective of the management of our cultural heritage must be, while maintaining scientific principles, to try to merge into a superior entity the preservation of historic art with the best artistic aspirations of the new age», became during his tenure as Director General of the Central Board for National Antiquities, between 1923 and 1946, a guiding principle for the Board's handling of conservation and restoration issues. It remains so today.

Ever since the beginning of the 20th century, then, Sweden can be said to have had a tradition of conservation and restoration firmly rooted in the Italian approach. This is what makes the Venice Charter of 1964 a natural sequel. For the purposes of conservation policy in Sweden, the Charter became, more than anything else, a confirmation of principles observed for decades past.

The definition in Article 1 of the Charter: «The concept of an historic monument embraces not only the single architectural work but also the urban or rural setting in which is found the evidence of a particular civilisation, a significant development or an historic event», was vitally significant to Swedish conditions. This wider view of the management of the architectural heritage as including not only large, artistically significant works but also more modest works from the past which with the passing of time had acquired cultural

importance, has led in Sweden to the adoption of an objective based in principle on the general conservation of older buildings and their surroundings.

During the 1960s in connection with the management of the Swedish cultural heritage, research was conducted into traditional building materials and their interaction with modern materials. As a basic principle it was asserted that all materials must be amenable to maintenance. The importance was also underlined of not carrying out repairs with a material stronger than the original one. This is particularly important where, for example, rendering is concerned. These recommendations accorded fully with the Venice Charter, but they were realized in the light of current problems of heritage conservation.

At the «Urban Renewal — Conservation» conference in November 1968 at the Chalmers Institute of Technology, where the delegates included Professor Carlo Ceschi of Rome University, the Venice Charter was distributed in Swedish translation. This conference, attended by some thousand delegates, proved to be of the utmost importance to Gothenburg itself, because it led city officials and politicians to reconsider, from a preservation viewpoint, several of the area development plans pending at the time. Ceschi also lectured in a Stockholm shuddering under a culminating wave of demolitions. There as well, his message of preservation and restoration of the historic city centre contributed to the change of opinion that led to the reconsideration of urban renewal of the 1970s.

Conservation issues acquired a broader focus in the 1970s and the Central Board of National Antiquities spent the greater part of the decade drawing up guidelines for building conservation in general. These guidelines revealed the influence both of the 1964 Venice Charter and the 1975 Amsterdam document. This development in favour of preservation and maintenance, emanating essentially from a reaction against the post-war method of urban renewal by demolition and new construction, also included research and development work on urban renewal, conversion and restoration. The work was carried out at the schools of architecture, mainly from the end of the 1960s, at the Chalmers Institute of Technology, the College of Fine Arts and the Royal Institute of Technology in Stockholm. Working approaches and projects differed, but the basic attitude was the same, rooted as it was in a reaction against the destruction which the

current renewal had entailed. The overriding idea was that it should be possible to conserve features of interest and at the same time remedy deficiencies.

The importance of the Venice Charter in the education and research of recent decades in Swedish building conservation is instanced by schemes for the careful conversion of dwelling houses. Briefly, the concept of careful conversion and alteration, established at the beginning of the 1980s, implied:

Preserving the character of buildings, both by preserving things still in working order and by selecting and positioning supplementary interiors in harmony with the old ones;

Using the natural opportunities which a building provides for functional efficiency and a good standard of comfort;

Making necessary functional alterations in such a way as to preserve the original period character;

Facilitating maintenance and continuing activity;

Letting the residents choose between the alternative uses which older housing generally offers.

This manifesto bears unmistakable resemblance to several articles of the Venice Charter, even if there are differences in wording. The Charter speaks of the conservation and restoration of historic monuments, whereas careful conversion refers to ordinary housing. Conversion as a concept indicates certain architectural principles for care and renewal, rooted in Articles 9-13 of the Charter. The care concept, however, puts much stronger emphasis on the usefulness of the building.

Special data have been collected concerning the importance of the Venice Charter in training for management of the architectural and cultural heritage. As a rule, information is supplied about the Charter which, for the most part, is also included in course literature. The Chalmers Institute of Technology and Gothenburg University have pride of place in this respect because, in 1966, they introduced extramural courses in alteration and restoration which were attended by architects, art historians and engineers. The courses included study visits to Rome, where useful contacts were established with Italian expertise.

The Chalmers Institute of Technology and its affiliated Centre for the Built Environment in the West of Sweden continuously offer conversion and restoration courses for architects and graduate engineers, as

well as labour market courses for structural engineers and supervisory personnel. During these courses, the Venice Charter, which is required reading, is dealt with in lectures and seminars. The important basic principles of the Charter also permeate many of the practice tasks and projects undertaken on the courses, such as taking into account all the periods of building history when planning changes, integrating replacements for lost parts of buildings with the overall structure while still making them distinguishable, using both earlier and more recent techniques for alterations and restoration, and including maintenance in one's planning. The basic approach and principles of the Venice Charter are successfully implemented in instruction on the planning of alterations and restoration, which is the nature of development work.

The Institute of Conservation of Gothenburg University observes that the Charter has become an established international canon of conservation and that it is virtually required reading for advanced study programmes in most countries. This makes it of the utmost importance that knowledge of the Charter's existence and applicability be conveyed in all studies at post-secondary level, and also in a constructive and critical perspective.

All students at the Institute of Conservation are informed of the Venice Charter already during their basic courses, and also of other important documents and basic texts relating to the theory and concepts of conservation. In their own scientific studies, project work and thesis preparation, the students are expected to relate the measures they propose to current practice and international documents which, for example, means assessing conservation measures with reference to the Charter.

Labour Market Board employment training activities in Stockholm between 1973 and 1986 included alteration and restoration courses for unemployed architects and structural engineers. On these interdisciplinary courses, attended by large numbers of immigrants from ten or more countries, the Venice Charter was a valuable common source of inspiration.

In Sweden, unlike in several other member countries, the Venice Charter has not served officially as a direct object of reference from which chapter and verse have been quoted in controversial situations to support decisions to preserve and restore historic buildings. However, the Charter, which to a great extent contains ideas already incorporated in Swedish law when it was adopted, has been an important background to the provision in the 1982 Planning and Building Act for the needs and interests of architectural and conservation management. The Charter has also made its influence felt in the spate of norms and directions generated by International Conservation Year in 1975. An example is the general directions issued in 1981 for the conservation of historic buildings.

The Venice Charter forms the background for the official processing of architectural and cultural heritage questions. Its universal principles of conservation and restoration are applied by expert advisers at the planning and supervision stages and are mandatory for the implementation process.

The general applicability of the Venice Charter has been questioned in some quarters. Amendments and additions have also been proposed, but the proposals have yet to result in any additions to the original document or in a completely new document.

On the strength of developments in Swedish building conservation, it is recommended that ICOMOS

- take action to secure priority status for environmental questions in its work
- stress that building conservation and restoration should wherever possible employ traditional materials and methods, and disseminate knowledge of these
- discuss how the concepts of preservation planning and careful conversion can be added to the Venice Charter.

The Swedish National Committee of ICOMOS

Résumé

En Suède, contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres pays membres, la Charte de Venise n'a pas servi officiellement de référence directe pour appuyer la sauvegarde ou la restauration d'édifices historiques dans des situations polémiques.

En effet la Charte contient dans une large mesure des idées déjà présentes dans la législation suédoise lorsqu'elle fut adoptée en 1964. En revanche elle a fourni un point de repère déontologique important lors de l'élaboration des nouvelles lois sur l'urbanisme et la construction en 1982. Elle permet d'y défendre les exigences et les valeurs de la préservation du patrimoine architectural.

La Charte a également exercé son influence sur les mesures de protection prises en Suède à la suite de l'année internationale de la Conservation en 1975, notamment en ce qui concerne les directives générales de 1981 pour la conservation des bâtiments historiques.

La Charte de Venise fournit le cadre référentiel à la gestion administrative du patrimoine architectural et culturel. Ses principes universels sont appliqués par des consultants experts aux niveaux de la planification et des autorisations de construire et sont obligatoires dans les projets de conservation-restauration.

Certains milieux ont remis en question la valeur d'application de la Charte de Venise. Des amendements et des adjonctions ont été proposées sans que leur forme ait été décidée: ajouts au texte originel ou document nouveau.

Sur la base de l'expérience suédoise en matière de conservation architecturale, le Comité national suédois recommande que l'ICOMOS:

- s'efforce de faire traiter prioritairement des questions relatives à l'environnement des monuments historiques;
- insiste pour que les travaux de restauration utilisent, chaque fois que cela est possible, des méthodes et des matériaux traditionnels et que les techniques de leur mise en œuvre soient diffusées auprès des professions spécialisées;
- discute de la possibilité d'ajouter à la Charte de Venise le concept de planification de la sauvegarde et de la réhabilitation douce.

SWITZERLAND - SUISSE

ICOMOS 1990: Bilan et avenir

Toute évaluation des accomplissements de l'ICOMOS dans le premier quart de siècle de son existence et de ses perspectives d'avenir doit commencer par un regard jeté sur la situation de l'Europe à la fin de la Seconde Guerre mondiale: désertification par l'usage d'armes modernes dans de larges zones des pays où la guerre a sévi; de Rotterdam, de Coventry, de Londres, de Caen, de Dresde; des agglomérations entières «gommées» de la carte. Des pertes de guerre énormes avant tout en Allemagne, en France, en Italie, mais aussi en Pologne et en Union Soviétique.

La reconstruction se met en mouvement, sous des auspices fort différents:

- Reconstruction totale (Rotterdam)
- Reconstruction partielle, lacunes comblées avec des architectures contemporaines (Cologne) en:
 - respectant les alignements, le système des murs anti-feu et les volumes;
 - élargissant les voies de circulation essentielles (Fribourg-en-Brisgau);
 - renonçant partiellement ou complètement au plan d'origine de la ville (Berlin);
 - essayant de reconstituer les éléments entièrement ou partiellement perdus avec la plus grande fidélité possible:
 - dans son apparence extérieure (Francfort / M.Römer);
 - dans sa structure et son apparence extérieure (Varsovie);
 - dans ses matériaux, sa structure et son apparence extérieure.

Les limites de notre compréhension de l'histoire se manifestent ainsi:

- abandon, refus du passé;
- acceptation fondamentale de l'histoire, avec une grande liberté dans la réinterprétation et le changement d'affectation qui en est toujours le corollaire;
- respect du donné historique, par une préservation suffisante de substance ancienne.

Mais des conflits se dessinent qui résultent de:

- la pression économique exercée sur les ensembles historiques des centres urbains;

- l'insuffisance des bases légales et des règlements de construction pour gérer la reconstruction, tant au niveau de l'Etat, qu'à celui des Communes;
- la formation insuffisante et de l'inconscience de la part des politiciens et des entreprises spécialisées appelés à travailler à la reconstruction.

Il faut par contre évoquer positivement:

- la prise de conscience de plus en plus large de la part de ceux qui sont directement concernés:
 - ceux qui ont souffert de la guerre;
 - ceux qui ont dû réparer les blessures infligées: les responsables de décisions politiques; les spécialistes, architectes et conservateurs des monuments; le public, c'est-à-dire les électeurs et contribuables.

L'UNESCO, organisation mondiale d'Etats pour la collaboration dans le domaine de l'éducation, de la science et de la culture, poussa à la création d'une organisation faitière dans le domaine de la conservation des monuments. Celle-ci ne devint toutefois réalité qu'après l'union des musiciens, des écrivains, et des muséologues et naquit en Europe, créée par une majorité d'Européens pour l'Europe.

Etapes préliminaires

1957 Paris, Congrès international des architectes et des techniciens de la conservation des monuments

1964 Venise, 2^e Congrès.

Tous deux se rattachent à la conférence de 1931 à Athènes. Elaboration de principes fondamentaux et de lignes directrices de type général pour la conservation des monuments; à ne pas confondre avec la «Charte d'Athènes» issue en 1933 des CIAM, et qui est partiellement en opposition avec ces principes. Dans notre optique, les résolutions prises à cette époque s'avèrent être une réponse tardive à l'historicisme, ainsi:

- pas de reconstruction intégrale des monuments;
- utilisation mesurée, adaptée au caractère historique et artistique du bâtiment;
- maintien in situ;
- acceptation de matériaux et de techniques modernes (avant tout le béton armé!).

En 1954, à Venise, un groupe de travail élaboré sur la base d'un avant-projet une sorte de loi cadre de la conservation des monuments, la «Charte de Venise»; celle-ci est adoptée lors de la session finale du congrès. En même temps est décidée la *fondation d'une organisation faitière internationale* qui devra réunir tous ceux qui sont actifs dans le domaine de la conservation des monuments (conservateurs, historiens de l'art, archéologues, architectes et ingénieurs) et faire partie de l'UNESCO au titre organisation non gouvernementale (ONG).

Cette organisation prend corps en hiver 1964/1965, et organise au printemps 1965 à Varsovie son premier congrès, à l'occasion duquel l'ICOMOS est officiellement fondé et le premier comité exécutif élu, avec Piero Gazzola comme président et Raymond Lemaire comme secrétaire général.

La Charte de Venise est devenue entre-temps la doctrine fondamentale de la conservation des monuments. Elle a été conçue d'une part en référence au XIX^e siècle et à la conservation des monuments telle qu'elle était pratiquée depuis la première, et surtout depuis la Seconde Guerre mondiale, d'autre part dans la perspective de la *situation actuelle* déjà évoquée. Sans être devenue un instrument légal et politique, de nombreux pays l'ont prise comme base pour leur propre pratique de la conservation des monuments. Pourtant trois problèmes appaurent déjà dans les premières années suivant son adoption.

1. L'archéologie comme partie intégrante et science auxiliaire de la conservation des monuments avait été trop peu prise en considération (art. 15). Les problèmes particuliers de la recherche archéologique et de l'archéologie urbaine n'étaient pas aussi actuels qu'aujourd'hui.
2. La Charte était restée dans le cadre traditionnel de la conservation des monuments, dans le sens où ses préoccupations étaient individuelles, concernaient principalement l'objet singulier et tenaient peu compte de l'aspect du monument dans sa *socialisation*, dans ses relations avec le paysage, le groupe architectural dont il fait partie, les ensembles bâtis, avec toute la cité (art. 14). Ce sont avant tout les pays de l'Est qui ont attiré l'attention sur le problème de l'*architecture anonyme*, de l'architecture «vernaculaire», et de l'architecture de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, c'est-à-dire précisément les bâtiments moyens, sans grand prestige, dont l'importance apparut de plus en plus significative pour l'image du site et de la cité.

3. Les questions relatives à la *reconstruction* possible, tolérée ou souhaitable, d'*éléments historiques existants*, au respect de l'intégrité du monument et aux adjonctions nouvelles à l'aide de matériaux, de techniques et de formes modernes (art. 9 et 10) provoquèrent des difficultés d'interprétation — non tant pour les «pères» de la Charte, pour qui le sens et la portée des dispositions étaient tout à fait clairs, mais pour les praticiens et les théoriciens des plus jeunes générations, qui ont parfois tendance à interpréter la Charte de façon restrictive et rigoriste.

Pour ces raisons les Comités consultatif et exécutif discutent depuis longtemps déjà de la possibilité de réviser et de compléter la Charte. Toutes les tentatives de formuler un nouveau texte qui incluerait la totalité des aspects de la préservation du patrimoine et qui pourrait remplacer la Charte de Venise, se conclurent par un échec. Celui-ci était inévitable car ICOMOS avait entre temps connu la «déseuropéanisation». En effet l'organisation n'avait plus seulement une prétention à l'universalité, elle était effectivement devenue une organisation faïtière moderne, qui devait, dans son contenu comme dans le support linguistique de ses communications, s'étendre au-delà de l'Europe et de la culture occidentale, et être comprise de tous. En soi, ce développement était favorable. Il était même nécessaire. Cependant l'intégration du Tiers Monde mena à des confrontations avec d'autres attitudes vis-à-vis de l'héritage architectural, qui sont, elles, le résultat d'une compréhension autre de l'histoire. Cela ne signifie pas que la conception occidentale du monument ne soit pas utilisable pour les cultures extra-européennes; mais elle ne détermine la relation de l'homme face à l'héritage architectural, culturel ou historique que d'une façon limitée, voire inexistante.

La discussion de savoir s'il était possible ou même souhaitable de réviser la Charte lors de l'Assemblée générale de 1978 de Moscou/Susdal mena à une véritable épreuve de force. Elle se termina par une claire *acceptation de la Charte dans sa forme originale*, aussi incomplète qu'elle puisse être, et par le renoncement à la remplacer par un autre document. La Charte de Venise devait sa naissance à la conscience claire des problèmes, au savoir et à l'expérience d'un petit choix de conservateurs des monuments, dont la compétence avait été reconnue par tous les congressistes. Son acceptation résulta de circonstances exceptionnellement favorables et aucune tentative de remplacement ne serait aujourd'hui, contrairement à hier, aussi riche de l'espoir d'un consensus général. L'Assemblée générale de Moscou décida aussi à une grande majorité de ne pas entrer en matière au

sujet de l'avant-projet d'une Charte révisée, mais de compléter celle-ci par un texte accompagnateur dans lequel seraient commentés et expliqués les principes, méthodes et techniques développés depuis 1964. Simultanément, on engagea l'élaboration d'une Charte sur les ensembles, les agglomérations urbaines et rurales, prises comme un tout, dans leur environnement. Deux groupes de travail furent rapidement créés, et peu après on commença à travailler aux versions françaises et anglaises de la *Charte sur les ensembles*. Le commentaire de la Charte de Venise fut quant à lui momentanément remis à plus tard.

Ce n'est pas ici le lieu de suivre le sort de la Charte sur les ensembles. Ce texte s'avéra être court, conçu d'une façon générale et donc pour cela applicable aux situations de toutes les parties du monde. Il fut généralement bien accueilli lors de sa présentation, mais disparut finalement dans un tiroir. A sa place apparut la «Charte de Tolède», adoptée à l'Assemblée générale de Washington 1987 et qui, conçue d'une façon moins globale, se limitait aux villes historiques. Elle avait d'ailleurs été précédée de la recommandation de l'UNESCO sur le maintien des ensembles architecturaux, recommandation qui avait été rédigée en 1976 à Varsovie et entérinée la même année à Nairobi.

Une mise à jour de la Charte de Venise ne me paraît plus guère possible aujourd'hui. C'est pour cela qu'on a fait le pas vers des *déclarations de principe régionales*. A celles-ci s'ajoutent, durant ce quart de siècle d'activité, plus de cent textes sur des problèmes méthodologiques et techniques particuliers et qui résultèrent de colloques consacrés à l'une ou l'autre discipline spécialisée, ou de conférences régionales qui se concentraient sur des questions spécifiques actuelles. Ces textes ont enrichi de multiples façons la théorie et la pratique de la conservation des monuments, même s'ils n'ont ni l'autorité morale, ni le caractère obligatoire d'une Charte.

C'est dans ce domaine avant tout que me semblent reposer les *possibilités actuelles et futures de l'ICOMOS*. Le temps des grandes déclarations de principe est sans doute passé. Ce qui est important, c'est que les spécialistes puissent discuter des problèmes par-delà les frontières nationales et régionales, et que chaque fois plusieurs générations participent au débat. Cela est la condition essentielle du développement d'un langage commun à la multiplicité des pratiques de la conservation des monuments sur toute la planète, pratiques qui sont bien différentes dans leurs manières de traiter les problèmes, mais dans lesquelles des attitudes fondamentales semblables se discernent.

Si l'ICOMOS ne veut pas rester une simple organisation taitiere, mais exercer au contraire l'autorité qui est un présupposé nécessaire à la cohérence entre les comités nationaux qui constituent cette organisation, nous sommes obligés de constater que nous ne nous approchons pas du tout aujourd'hui de cet idéal. L'ICOMOS s'est étendu, mais à son accroissement quantitatif ne correspondent plus les amples actions qui existaient dans les années fondatrices. A cette époque où il s'agissait de soigner les plaies de la Seconde Guerre mondiale, elle reposait très essentiellement sur les réalisations grandioses et exemplaires de relativement peu de spécialistes. Leur prestige personnel rejaillit sur les organisations et procura ainsi à celles-ci non seulement une crédibilité mondiale, mais donna en même temps les impulsions décisives pour leur premier développement.

L'autorité qui en résulta pour l'ICOMOS a aujourd'hui singulièrement pâli. Certes, une série de comités nationaux et spécialisés effectue un travail précieux, tant dans le domaine pratique que dans l'élaboration de la théorie de la conservation des monuments. Certes, les Assemblées générales discutent dans les colloques qui leur sont associés des thèmes particuliers qui surgissent des situations actuelles pratiques de la conservation des monuments ou des problèmes concrets d'une région du monde ou d'un pays. Mais ce travail est limité à un cercle d'initiés, et ses résultats ne franchissent guère le milieu restreint des membres de l'ICOMOS. Ils ne sont plus connus du grand public, contrairement à ce qui était le cas dans les débuts.

Comment cet état de fait pourrait-il être corrigé, comment l'ICOMOS pourrait-il trouver un nouvel élan au lieu de sombrer dans une *routine administrative*, semblable à la Belle au Bois Dormant enfoncée dans son sommeil? Comment notre organisation peut-elle retrouver le poids qui ferait d'elle un *partenaire recherché pour l'UNESCO et ses états membres*? Ma conviction est que la solution réside pour l'instant dans un *renforcement du secrétariat*, qui est pour le fonctionnement de l'ICOMOS d'une importance capitale. Il est conçu comme une plaque tournante, en étroite liaison avec le comité exécutif, coordonnant non seulement le travail fourni dans le monde, mais transmettant aussi les impulsions provenant du centre. Ceci implique que l'input arrivant de tous côtés soit traité d'une manière critique. *Le Comité exécutif et le Bureau devraient retrouver la fonction d'un «think tank» et être organisés et équipés en conséquence.* Des stimulations à long terme ne peuvent pas provenir d'un simple travail administratif.

Vu sous l'angle international, la coordination est la base de la transmission du savoir et de l'expérience. L'information doit parvenir à l'extérieur par des canaux appropriés non seulement aux comités

nationaux et aux memores individuels, mais aussi aux politiciens, aux décideurs en matière de conservation des monuments. A côté de la parole ou de l'écrit, l'audio-visuel est apparu depuis longtemps. L'ICOMOS s'est penché assez tôt sur les questions qui s'y rapportent. Mais les problèmes qui se présentent aujourd'hui ne sont plus ceux d'hier. On ne peut se libérer de l'impression que les décisions sont prises maintenant dans d'autres secteurs et que l'ICOMOS n'y joue actuellement aucun rôle important. *Mais par l'information l'ICOMOS peut et doit gagner, ou plutôt regagner, de l'influence sur la formation et l'éducation.* Même si les présupposés et les exigences avec lesquels la conservation des monuments est pratiquée dans les différentes régions du monde diffèrent dans une certaine mesure, le travail se joue toujours dans le même domaine de tension: tension entre le monument tel qu'il a été conçu, prévu et peut-être réalisé, et l'aspect que lui a conféré le temps. Un tour d'horizon nous montre à quel point le conservateur des monuments est désécurisé, paralysé même, par cette tension polaire. S'il prend le stade actuel du monument comme celui à maintenir, il bloque la roue de l'histoire, privilégie une apparence, une forme, qui peut être diamétralement contraire à la vraie destination du bâtiment et qui diminue sa valeur artistique. Le résultat de ce type de conservation des monuments est une sclérose totale. Si d'un autre côté il élimine les éléments gênants, il fait tourner la roue de l'histoire en marche arrière. Dans les deux cas il devient l'interprète du bâtiment qui lui est confié. Personne ne le déchargera de la responsabilité de sa décision ultime, de son attitude, de l'intervention qu'il aura préconisée. Mais l'ICOMOS peut au moins transmettre les acquis d'expériences du même genre. Si cet échange est rendu possible et assuré à travers le monde entier, alors un des buts majeurs de notre organisation aura été atteint.

Alfred A. Schmid, Président du Comité scientifique du colloque ICOMOS 1990

ICOMOS 1990: Bilanz und Zukunft

Jede Bewertung der Leistungen des ICOMOS im ersten Vierteljahrhundert seiner Existenz und seiner künftigen Aussichten muss mit einem Blick auf die Situation Europas am Ende des zweiten Weltkriegs beginnen: strichweise Verwüstung weiter Gebiete in den vom Krieg heimgesuchten Ländern durch den Einsatz moderner Vernichtungswaffen, Städte in Trümmern. Totalverluste durch erste Flächenbombardierungen: Zentren von Rotterdam, Coventry, London, Caen, Dresden; «Ausradierung» ganzer Siedlungen durch Bombenteppiche. Enorme Kriegsverluste vor allem in Deutschland, Frankreich und Italien, aber auch in Polen und der Sowjetunion.

Der Wiederaufbau kommt in Gang, unter sehr verschiedenen Vorzeichen:

- totaler Neubeginn (Rotterdam)
- teilweiser Wiederaufbau, Lücken mit zeitgenössischer Architektur gefüllt (Köln)
- unter Respektierung von Baufluchten, Brandmauersystem und Volumina
- unter Verbreiterung der wichtigsten Verkehrslinien (Freiburg im Breisgau)
- unter teilweiser oder völliger Absage an das Grundmuster der Siedlungen (Berlin)
- unter möglichst getreuer Wiederherstellung des ganz oder teilweise Verlorenen
- in der äusseren Erscheinung (Frankfurt a.M., Römer)
- in Struktur und äusserer Erscheinung (Warschau)
- in Material, Struktur und äusserer Erscheinung

Grenzen unseres Geschichtsverständnisses kommen in Sicht:

- Absage, Verleugnung der Vergangenheit
- Grundsätzliche Bejahung der Geschichte, bei weitgehender Freiheit der Neuinterpretation und Umnutzung, was immer das einschliesst
- Respektierung des geschichtlich Gewordenen, bei ausreichend erhaltener alter Substanz

Konflikte zeichnen sich ab. Sie resultieren aus

- dem wirtschaftlichen Druck auf die historischen Ensembles in den Stadtzentren

den unzulänglichen gesetzlichen Grundlagen auf staatlicher, unzulänglichen Baureglementen auf kommunaler Ebene, um den Wiederaufbau zu steuern

– der ungenügenden Ausbildung und dem mangelnden Problembewusstsein der zum Wiederaufbau berufenen Politiker und Fachkräfte

Positiv sind dagegen zu erwähnen:

- die Einsicht weiter Kreise der direkt Betroffenen: jener, die den Krieg erlitten
- jener, welche die geschlagenen Wunden zu heilen hatten: politische Entscheidungsträger
- Fachleute, Architekten und Denkmalpfleger
- Öffentlichkeit, d.h. Stimmbürger und Steuerzahler

Die UNESCO, die weltweite Organisation von Staaten zur Zusammenarbeit auf dem Gebiet der Erziehung, der Wissenschaft und der Kultur regte die Schaffung einer Dachorganisation auch auf dem Gebiet der Denkmalpflege an. Sie wird *nach* dem Zusammenschluss der Musiker, der Literaten, der Museumssachverständigen Wirklichkeit. Sie ist *in* Europa entstanden, wesentlich *von* Europäern und *für* Europa geschaffen.

Vorstufen

1957 *Paris*, internationaler Kongress der Architekten und Techniker der Denkmalpflege

1964 *Venedig*, 2. Kongress
Beide knüpfen an eine Konferenz an, die

1931 in Athen *Grundsätze und Richtlinien* allgemeiner Art für die Denkmalpflege aufstellte; sie ist nicht zu verwechseln mit der 1933 von der CIAM verabschiedeten sogenannten *Charta von Athen*, die zu diesen Grundsätzen teilweise im Widerspruch steht. Die damaligen Beschlüsse nehmen sich aus heutiger Sicht zum Teil als eine verspätete Antwort auf den Historismus aus, so

- keine integrale Rekonstruktion von Denkmälern
- angemessene, zum historischen und künstlerischen Charakter des Denkmals passende Nutzung
- Erhaltung *in situ*
- Zulassung zeitgenössischer Materialien und Techniken (vor allem des armierten Betons!)

1964 wird in Venedig durch eine Arbeitsgruppe auf Grund eines Vorentwurfs eine Art Grundgesetz der Denkmalpflege ausgearbeitet, die sogenannte *Charta von Venedig*, und in der Schluss-Sitzung des Kongresses verabschiedet. Zugleich wird die *Gründung einer internationalen Dachorganisation* beschlossen, die alle in der Denkmalpflege Tätigen (Konservatoren, Kunsthistoriker, Archäologen, Architekten und Ingenieure) vereinigen und als nicht gouvernementale Organisation, als sogenannte ONG, in der UNESCO mitarbeiten soll.

Diese Organisation nimmt im Winter 1964/1965 Gestalt an und führt im Frühjahr 1965 in Warschau ihren ersten Kongress durch, anlässlich dessen ICOMOS offiziell gegründet und das erste Exekutivkomitee gewählt wird, mit Piero Gazzola als Präsident und Raymond Lemaire als Generalsekretär.

Die Charta von Venedig ist inzwischen zu einem Grundgesetz der Denkmalpflege geworden. Sie wurde einerseits im Rückblick auf das 19. Jahrhundert und die seit dem ersten, mehr noch seit dem zweiten Weltkrieg praktizierte Denkmalpflege, andererseits im Hinblick auf die bereits geschilderte *aktuelle Situation* konzipiert. Ohne je ein rechtsverbindliches politisches Instrument geworden zu sein, haben bis heute zahlreiche Länder sie zur Grundlage ihrer eigenen denkmalpflegerischen Praxis gemacht. Drei Probleme zeigten sich jedoch bereits in den ersten Jahren nach ihrer Verabschiedung.

1. die *Archäologie* als Teil und als Hilfswissenschaft der Denkmalpflege war zu wenig berücksichtigt worden (Art. 15). Probleme namentlich der archäologischen Bauforschung und der Siedlungsarchäologie waren damals noch nicht so aktuell wie heute.
2. Die Charta blieb insofern noch im traditionellen Rahmen der Denkmalpflege, als sie vor allem punktuell, auf das Einzelobjekt ausgerichtet war und sowohl das Baudenkmal in seiner *Vergesellschaftung* und in seiner *Beziehung zur Landschaft* wie die Bautengruppe, das *Ensemble*, das Siedlungsganze zu wenig miteinbezogen (Art. 14). In diesem Zusammenhang stellte sich, nicht zuletzt auf Betreiben osteuropäischer Staaten, auch das Problem der *anonymen Architektur*, der «*architecture vernaculaire*», und der Architektur des 19. und beginnenden 20. Jahrhunderts — auch und gerade der durchschnittlichen Bauten ohne besonderes Prestige, deren Bedeutung im Orts — und Siedlungsbild immer mehr zutage trat.
3. Bezüglich des Ausmasses der möglichen, tolerierten oder erwünschten *Rekonstruktion einst vorhandener historischer Elemente*, der Integrität des Baudenkmals und der Ergänzung des

Bestehenden durch den *Einbezug zeitgenössischer Materialien, Techniken und Formen* (Art. 9 und 10) ergaben sich Interpretationsschwierigkeiten — nicht so sehr für die «Väter» der Charta, denen Sinn und Tragweite der entsprechenden Bestimmungen völlig klar war, wie für die Praktiker und Theoretiker namentlich der jüngeren Generation, die zum Teil zu deren *restriktiven und rigoristischen Auslegung* neigen.

Aus diesen Gründen wurde im Exekutiv- wie im Konsultativkomitee schon seit geraumer Zeit die Möglichkeit einer *Revision und Ergänzung der Charta* diskutiert. Alle Versuche, zu einem neuen umfassenden, alle Belange und Aspekte einschliessenden Text zu gelangen, der die Charta von Venedig ersetzen könnte, endeten indessen mit einem Misserfolg. Sie mussten scheitern, denn ICOMOS hatte inzwischen eine «Deseuropäisierung» erfahren. Die Organisation erhebt nicht nur den Anspruch auf Universalität, sie ist tatsächlich zu einem weltweiten Dachverband geworden, der im Inhalt wie in der Sprachregelung seiner Verlautbarungen über Europa und über die Kultur der westlichen Hemisphäre hinausführen und dabei von allen verstanden werden muss. Diese Entwicklung ist an sich begrüssenswert, ja notwendig gewesen. Der Einbezug der Dritten Welt führte jedoch zu Konfrontationen mit andern Verhaltensweisen gegenüber dem baulichen Erbe, die ihrerseits das Resultat eines andern Geschichtsverständnisses sind. Das will nicht heissen, dass der abendländische Denkmalbegriff für die aussereuropäischen Kulturen nicht brauchbar wäre; aber er bestimmt dort einstweilen das Verhältnis des Menschen zum baulichen, künstlerischen, zum historischen Erbe schlechthin nur bedingt oder überhaupt nicht.

Die Diskussion über die Möglichkeit, ja Wünschbarkeit einer Revision der Charta an der Generalversammlung von Moskau/Susdal von 1978 führte zu einer eigentlichen Kraftprobe. Sie endete mit einer deutlichen *Bejahung der Charta in ihrer ursprünglichen Form*, wie unvollkommen sie immer sein mag, und mit einem Verzicht darauf, sie durch ein neues Dokument zu ersetzen. Die Charta von Venedig hatte ihre Entstehung dem Problembewusstsein, dem Wissen und der Erfahrung einer kleinen Auslese von Denkmalpflegern verdankt, deren Kompetenz von allen Kongressteilnehmern anerkannt worden war. Ihre Annahme erfolgte in einer Art Sternstunde, und kein Ersatz hätte gestern wie heute Aussicht auf allgemeinen Konsens. Die Generalversammlung von Moskau beschloss denn auch mit grosser Mehrheit, auf den Vorentwurf einer revidierten Charta nicht einzutreten, diese hingegen durch einen begleitenden Text zu ergänzen,

in dem die seit 1964 entwickelten neuen Grundsätze, Methoden und Techniken dargelegt und kommentiert werden sollten. Zugleich sollte jedoch die Ausarbeitung einer Charta über die Ensembles, die städtischen und ländlichen Siedlungen als Ganzes, in ihrem Umraum, in Angriff genommen werden. Die Bildung zweier Arbeitsgruppen wurde unverzüglich eingeleitet, und kurz darauf die Arbeit an der französischen und englischen Version der Charta über die Ensembles begonnen; der Kommentar zur Charta von Venedig wurde hingegen vorerst zurückgestellt.

Es ist hier nicht der Ort, das Schicksal des Entwurfs für die Ensemble-Charta zu verfolgen. Er erwies sich als ein knapper, allgemein gefasster und gerade deshalb auf Situationen in allen Erdteilen anwendbarer Text, der in der Vernehmlassung im allgemeinen gut aufgenommen wurde, aber schliesslich in einer Schublade verschwand. An seine Stelle trat die an der Generalversammlung in Washington 1987 verabschiedete sogenannte Charta von Toledo, die sich — weniger umfassend angelegt — auf die historischen Städte beschränkte. Ihr war überdies die Empfehlung der UNESCO über die Erhaltung der baulichen Ensembles vorausgegangen, die 1976 in Warschau redigiert und im gleichen Jahr von der Generalkonferenz der UNESCO in Nairobi verabschiedet worden war.

Eine Aufdatierung der Charta von Venedig scheint mir heute kaum mehr möglich. Man hat deshalb den Weg über regionale Grundsätze — erklarungen beschritten. Dazu kamen im Lauf eines Vierteljahrhunderts uber hundert Texte zu einzelnen methodischen und technischen Problemen, als Ergebnis von fachspezifischen Colloquien und regionalen Konferenzen, die sich auf bestimmte aktuelle Fragen konzentrierten. Sie haben die denkmalpflegerische Theorie und Praxis vielfach bereichert, wenn ihnen auch weder die moralische Autoritat noch die Verbindlichkeit einer Charta zukommt.

In diesem Bereich vor allem scheinen mir die gegenwartigen und kunftigen Moglichkeiten des ICOMOS zu liegen. Die Zeit der grossen Grundsatzerklarungen ist wohl voruber. Wichtig ist, dass uber nationale und regionale Grenzen hinweg unter Fachleuten Fragen diskutiert werden konnen, und dass am Gesprach jeweils mehrere Generationen beteiligt sind; nur so kann sich aus der Vielfalt denkmalpflegerischer Praxis rund um den Erdball eine gemeinsame Sprache entwickeln, in der zwar differenzierte Antworten formuliert werden, aber auch eine analoge Grundhaltung spurbar bleibt.

Wenn ICOMOS nicht zu einer blossen weltweiten Dachorganisation werden, sondern uber jene Autoritat verfugen soll, deren Voraussetzung die Koharenz der diese Organisation konstituierenden Nationalen Komitees ist, so sind wir zur Feststellung gezwungen, dass wir diesem Idealbild heute keineswegs gerecht werden. ICOMOS ist in die Breite gewachsen, aber der quantitativen Erweiterung entspricht keine Breitenwirkung mehr, wie sie in den Grundungsjahren bestand. Damals beruhte sie ganz wesentlich auf den grossartigen, exemplarischen Leistungen relativ weniger Fachleute, als es die Wunden des zweiten Weltkriegs zu heilen galt; sie ubertrugen ihr hohes personliches Ansehen auf die Organisation und verschafften dieser damit nicht nur ein weltweites Prestige, sie vermittelten ihr gleichzeitig auch die fur ihre erste Entwicklung entscheidenden Impulse.

Die Autoritat, die ICOMOS daraus erwuchs, ist heute weitgehend verblasst. Gewiss, eine Reihe von National- und Spezialkomitees leisten wertvolle Arbeit, im praktischen Bereich wie in der Aufbereitung der denkmalpflegerischen Theorie. Gewiss, die Generalversammlungen diskutieren in den mit ihnen verbundenen Colloquien besondere Themen, die sich aus der aktuellen Situation der Denkmalpflege oder aus den konkreten Problemen eines Landes oder einer Weltregion ergeben. Aber diese Arbeit bleibt zu sehr auf einen relativ beschrankten Kreis von Insidern beschrankt, und auch die Ergebnisse dringen kaum uber den engern Kreis der Mitglieder hinaus. Von der breiten Oeffentlichkeit werden sie, im Gegensatz zu den Anfangen, nicht mehr zur Kenntnis genommen.

Wie konnte dieser Zustand behoben werden, wie konnte ICOMOS zu einem zweiten Impetus gelangen, statt in einem Dornrosenschlaf administrativer Routine zu versinken? Wie kann unsere Organisation wieder ein Gewicht erlangen, das sie zu einem vollwertigen, gesuchten Partner der UNESCO und ihrer Mitgliedstaaten macht? Die Losung liegt nach meiner Ueberzeugung vor allem in einer Starkung des Sekretariats, dem fur das Funktionieren von ICOMOS eine kapitale Bedeutung zukommt. Es ist als Drehscheibe, als «Plaque tournante» gedacht, die in enger Verbindung mit dem Bureau des Comites executifs nicht nur die weltweit geleistete Arbeit koordiniert, sondern ihr zentral gesteuerte Impulse vermittelt. Das setzt voraus, dass der von vielen Seiten her einlaufende Input kritisch verarbeitet wird. Comite executif und Bureau mussten die Funktion eines «think tank» ubernehmen und entsprechend organisiert und ausgerustet werden. Von blosser Verwaltungsarbeit konnen keine Impulse ausgehen.

Information ist, international gesehen, die Grundlage der Vermittlung von Wissen und Erfahrung. Die Information muss über geeignete Kanäle nach aussen gelangen, nicht nur an die Nationalen Komitees und die Einzelmitglieder, sondern auch an die Politiker, die Entscheidungsträger in denkmalpflegerischen Aufgaben. Neben das gesprochene und das gedruckte Wort ist längst die EDV getreten. ICOMOS hat die damit verbundenen Fragen relativ früh angepackt. Die jetzt anstehenden Probleme sind aber nicht mehr die Probleme von gestern. Man kann sich dem Eindruck nicht entziehen, dass die Entscheidungen jetzt auf andern Feldern fallen und ICOMOS zur Zeit dabei keine führende Rolle spielt. Ueber die Information kann und muss ICOMOS aber auf die Ausbildung, die Formation Einfluss gewinnen, oder vielmehr zurückgewinnen. Auch wenn die Voraussetzungen und die Anforderungen, unter denen in den verschiedenen Weltregionen Denkmalpflege betrieben wird, teilweise weit voneinander abweichen, die Arbeit spielt sich stets im gleichen Spannungsfeld ab: in der Spannung zwischen dem Baudenkmal, wie es gedacht und geplant und vielleicht verwirklicht worden war, und der Gestalt, die es im Lauf der Zeit erhalten hat. Der Blick in die Runde zeigt uns, wie sehr der Denkmalpfleger heute von dieser polaren Spannung verunsichert, ja gelähmt wird. Nimmt er den gerade vorliegenden Zustand des Bauwerks als verbindlich an, so bringt er das Rad der Geschichte zum Stehen, privilegiert ein Erscheinungsbild, eine Gestalt, die der eigentlichen Bestimmung des Bauwerks möglicherweise diametral zuwiderläuft und auch seinen künstlerischen Rang vermindert. Im Ergebnis führt diese Denkmalpflege zu einer totalen Sklerose. Eliminiert er andererseits Störfaktoren, so dreht er das Rad der Geschichte zurück. In jedem Fall wird er zum Interpreten des ihm anvertrauten Bauwerks. Der letzte Entscheid über sein Verhalten, über den von ihm zu verantwortenden Eingriff wird ihm von niemandem abgenommen. ICOMOS kann aber wenigstens Erfahrungen aus ähnlich gelagerten oder analogen Fällen vermitteln, und wenn dieser Austausch international ermöglicht und gesichert wird, so wäre eines der wesentlichen Ziele unserer Organisation erreicht.

Alfred A. Schmid, Präsident des wissenschaftliches Komitee des 1990 ICOMOS Kolloquiums

Summary

In order to measure the achievements of ICOMOS, one has to keep in mind the situation of Europe at the end of the 2nd World War: the large devastated areas, the urgency of reconstruction, often from scratch, and the will to salvage as much as possible of the lost architectural heritage. The rejection of the past, especially of our recent history was met by the demand to preserve the visible testimonies of this past and thus our European cultural identity.

The rebirth of Europe was difficult but, in spite of political and economic problems, it was ensured by a vast consensus between the peoples, the competent specialists, and the authorities at all levels.

The need to redefine the aims and the means of preserving and revitalising the architectural heritage led to the creation, in 1964, of a universal association, ICOMOS. Encouraged by UNESCO, it became the umbrella organisation of all bodies involved in heritage conservation. However, it began as an organism created by Europeans in order to tackle primarily the european situation. It redefined the methods and the ends of the huge tasks of reconstruction. The Venice Charter, written in 1964 at the 2nd Congress of architects and curators of historical monuments, became a kind of constitution for all professions and crafts of architectural conservation. Conceived essentially with respect to the european context, its philosophy was broadened and deepened in the course of numerous conferences and symposia organised over the years in various parts of the world. Three complementary types of problems demanded a particular reflexion:

1. Although quoted in art. 15 of the Charter, Archaeology was not given the importance it deserves. New questions have arisen since which demanded to be studied.
2. The Charter is concerned primarily by the isolated monument and not enough by its context (art. 14). The importance of groups of buildings and of the natural and built sites with their complementary aspects, but also of vernacular architecture had not yet been sufficiently recognized.
3. Mentionned in a restrictive way in the Charter (art. 9 and 10.) the reconstruction of lost elements, sometimes indispensable for the understanding or even the functioning of an isolated building or of a group of buildings, needed a differenciated and careful interpretation.

The revision of the Charter was thus discussed relatively early. The General Assembly of Moscow/Susdal in 1978 decided however to keep it in its original version. However it should be complemented by comments regarding specific problems. Indeed, given the evolution of ICOMOS and the extension of its fields of action over the whole world, a new Charter attempting to take into account the highly varied situations to be found in the different parts of the world would have very little chance of being approved by the majority of the member States. In spite of all its imperfections and shortcomings the Venice Charter is therefore very likely to remain the basic reference of our action for a long time to come.

It is however worth to point out to certain texts which have been worked out since 1964, within ICOMOS itself as well as elsewhere, about specific problems which were progressively actualised. One of these is the Toledo Charter on historic Towns, in a limited sense of the word, which was adopted by the General Assembly of Washington in 1987. This charter had been preceded by a UNESCO Recommendation on the conservation of architectural ensembles written in 1976 in Warsaw and ratified the same year by the general UNESCO Conference in Nairobi.

A general revision of the Venice Charter does not seem possible any more today. But the option to accompany it by regional declarations which could cover the particular needs of certain regions remains open. It seems to us of vital importance that all questions of principles can be discussed on an international plane such as ICOMOS can offer between highly qualified specialists who master the theoretical and practical problems beyond the confines of their countries or fields of activities.

We have however to recognize that ICOMOS whose authority was in the past recognized all over the world does not correspond any more to its original ideal. The increase in member States has not been followed by a consolidation either of its intellectual position, or of its professional competence.

Its efficiency as the pivot of the conservation discipline seems as weakened as the coherence of the doctrine it is supposed to be defending. Its activities take place more and more in a void. They do not concern any more the public as a whole and even less the decision-making circles.

How to change this lamentable state of things? How to pull ICOMOS out of the deadlock of administrative routine? How to generate the new wind which could bring back to the organisation the influence it once had? The Executive Committee and the Bureau, supported by a dynamic and efficient Secretariat, should reinforce their position and see themselves rather as the «think tank» of the conservation of architectural heritage. A stronger coordination would ensure the flow of knowledge, of knowhow and of experience at an international level. An uninterrupted information would vouch for a proper influence over education which is the indispensable condition of any coherent action. Even in a diversified world in which the application of principles is governed by the concrete situation of each country, the preservation of the architectural heritage remains and will remain dependant upon the dynamics between the building as it was conceived and built, and the aspect it took over the centuries following the various uses it has been put through. If ICOMOS can ensure the exchange of opinions through an objective discussion amongst its bodies it will not only stimulate a deepening of the philosophy of conservation, but also contribute to the diffusion of its message in favour of an irreplaceable cultural heritage for the salvage of which it was originally created.

Alfred A. Schmid, Chairman of the ICOMOS 1990
Symposium's Scientific Committee

Bilan et avenir de l'ICOMOS

Résumé

Une appréciation de l'ICOMOS et un bilan de ses activités doit tenir présent la situation de l'Europe à l'issue de la Seconde Guerre mondiale: de larges régions du continent dévastées, la nécessité d'une reconstruction, souvent à zéro, et la volonté de récupérer dans la mesure du possible le patrimoine architectural perdu. Le reniement du passé, et surtout de l'histoire récente, rencontre la volonté de sauvegarder les témoins visibles de ce passé, à la recherche d'une identité culturelle européenne.

L'Europe renaît difficilement, mais la renaissance est, malgré les problèmes politiques et économiques, assurée par un vaste consensus des peuples, des spécialistes compétents et des autorités à tous les niveaux.

Le besoin de redéfinir le but et les moyens de la sauvegarde et de la revitalisation du patrimoine architectural conduit en 1964 à la création d'une association universelle, l'ICOMOS. Favorisée par l'UNESCO, elle devient l'organisation faîtière de tous ceux qui ont affaire à la conservation de celui-ci. Toutefois, c'est, au début, une organisation créée par les européens qui vise en premier lieu la situation en Europe. Elle redéfinit les tâches de cette gigantesque reconstruction, les méthodes et la finalité. La Charte de Venise, rédigée en 1964 lors du 2^e Congrès des architectes et conservateurs des monuments historiques, devient une sorte de constitution pour tous les métiers et professions de la conservation. Conçue essentiellement pour la situation actuelle du patrimoine européen, la philosophie s'élargit et s'approfondit lors de nombreux congrès et colloques organisés dans les différentes parties du monde. Trois problèmes en particulier méritaient une réflexion complémentaire:

1. L'archéologie, bien que mentionnée dans l'art. 15 de la Charte, n'y avait pas trouvé la place qui lui convient. De nouvelles questions se sont posées depuis lors, elles exigeaient d'être étudiées.
2. La Charte vise le monument surtout de façon ponctuelle, elle néglige trop son contexte (art. 14). L'importance de l'ensemble architectural, du site naturel et bâti, aspects complémentaires, mais aussi celle de l'architecture vernaculaire n'avait pas encore été suffisamment reconnue.

3. La reconstruction d'éléments perdus, parfois indispensables pour la compréhension, voire le fonctionnement d'un bâtiment isolé ou d'un ensemble, mentionnée de façon restrictive dans la Charte (art. 9 et 10), nécessitait une interprétation différenciée et nuancée.

On discuta donc relativement tôt une révision de la Charte. L'Assemblée générale de Moscou/Susdal en 1978 décida cependant le maintien de la Charte dans sa version primitive. Celle-ci devrait pourtant être complétée par des commentaires réservés à des problèmes particuliers. En effet, étant donné l'évolution de l'ICOMOS et de ses champs d'activité qui s'étendent aujourd'hui sur le globe entier, une nouvelle Charte qui tiendrait compte de la situation très variée dans les différentes régions du monde aurait des chances très restreintes d'être approuvée par la majorité des pays membres. La Charte de Venise avec toutes ses imperfections et ses lacunes restera donc très vraisemblablement pour longtemps encore le document de base de nos activités.

Il y a cependant lieu de signaler ici certains textes qui ont été élaborés depuis lors, dans l'ICOMOS même et ailleurs, à propos de problèmes particuliers actualisés au fur et à mesure comme la Charte de Tblède concernant les villes historiques au sens limité du terme, adoptée par l'Assemblée générale de Washington en 1987, précédée d'ailleurs d'une Recommandation de l'UNESCO sur la conservation des ensembles architecturaux, rédigée en 1976 à Varsovie et ratifiée la même année par la Conférence générale de l'UNESCO à Nairobi.

Une révision générale de la Charte de Venise ne paraît actuellement plus possible. La voie de son accompagnement par des déclarations régionales qui pourraient couvrir les besoins spéciaux de certaines régions reste néanmoins ouverte. Il nous semble d'importance capitale que sur un terrain international, tel que l'ICOMOS pourrait l'offrir, toutes les questions de principe puissent être discutées entre spécialistes hautement qualifiés qui connaissent les problèmes théoriques et pratiques au-delà des limites de leur pays ou de leur champs d'activité.

Nous sommes cependant obligés de constater que l'ICOMOS, qui jouissait au départ d'une autorité mondialement reconnue, ne répond actuellement plus à l'image idéale qu'on se fait de lui. L'augmentation des pays membres n'était suivie d'un renforcement ni de sa position intellectuelle ni de sa compétence professionnelle. L'efficacité de son rôle de plaque tournante dans le secteur qui est le sien semble

tout aussi affaiblie que la cohérence de la doctrine qu'elle est appelée à défendre. De plus en plus, ses activités se passent en vase clos, elles n'atteignent plus un public large et encore moins les décideurs.

Comment changer cet état regrettable, comment sortir l'ICOMOS de l'impasse de la routine administrative? Comment arriver à un nouveau souffle qui vaudrait à l'organisation le renouvellement de l'impact qu'elle a perdu? Comité exécutif et Bureau, appuyés par un secrétariat dynamique et efficace, devraient renforcer leur position et se comprendre davantage comme «think tank» de la conservation du patrimoine architectural. Une coordination renforcée assurerait au niveau international le flux du savoir, du savoir faire et de l'expérience acquise. L'information suivie garantirait l'influence sur la formation, condition indispensable d'une activité cohérente. Même dans un monde diversifié où l'application des principes est régie par la situation concrète dans chaque région, la conservation du patrimoine reste et restera tributaire de la tension entre le bâtiment tel qu'il a été conçu et réalisé et l'aspect qu'il a reçu au cours des siècles, selon les affectations auxquelles il a été soumis. Si l'ICOMOS assure l'échange des opinions à l'aide d'une discussion objective au sein de ses organes, il contribuera non seulement à approfondir la philosophie de la conservation, mais aussi à faire passer son message au profit des biens culturels irremplaçables pour le sauvetage desquels il a été créé.

Alfred A. Schmid, Président du Comité scientifique
du colloque ICOMOS 1990

Charte de Venise

1. Position de la Charte

La Charte de Venise a été formulée il y a 25 ans, à l'occasion de la fondation de l'ICOMOS, par des représentants avant tout des régions culturelles européennes; ce texte avait la prétention d'être valable sur toute la terre. Après l'expérience des problèmes de reconstruction dus aux destructions de la seconde guerre mondiale, se dessinait déjà une phase conjoncturelle qui menaçait d'une façon nouvelle les monuments historiques par ses forces destructrices. Pour cette Charte les principes déterminants furent ceux qui avaient été formulés dans les premières années de notre siècle: l'attitude conservatrice envers le monument, l'importance de son environnement, et l'évidence de ce que même des monuments d'importance mineure doivent être conservés. On ajouta l'exigence de restaurations respectant les critères scientifiques, de documentation sur la restauration, ainsi que de la mise en œuvre de techniques anciennes et nouvelles, les secondes pour autant qu'elles aient fait leurs preuves par l'expérience et la recherche scientifique. Dans l'article 14, un accent nouveau est mis sur le site (zone du monument). Les recherches archéologiques et historiques sur les monuments ne sont que brièvement évoquées: on renvoie à la recommandation de l'UNESCO de 1956, qui semblait circonscrire suffisamment l'exigence de haut niveau scientifique, et on se contenta de ne traiter que de la question de la conservation des objets mis à jour.

Depuis lors, des recommandations et des déclarations émanant de diverses instances ont été publiées. Il faut spécialement nommer ici les deux Chartes de l'ICOMOS — 1981 sur les jardins historiques (Florence) et 1986 sur les villes historiques (Tolède). Alors que la Charte de Florence est consacrée aux problèmes spécifiques des jardins monumentaux, la Charte de Tolède énumère les instruments pour réaliser la conservation des monuments, en indiquant la signification politique de cette tâche, la nécessité de la réglementation juridique, les questions relatives aux travaux publics, la formation des spécialistes, toutes choses qui ne sont pas spécialement évoquées dans la Charte de Venise, mais qui sont nécessaires à son application. Les déclarations et chartes des autres organisations ont aussi pour thème la mise en œuvre de la conservation des monuments, avec, notamment, l'aspect politique de la participation de la population et le concept de conservation intégrée, inspiré par le Conseil de l'Europe.

2. Signification de la Charte

La question se pose aujourd'hui de savoir dans quelle mesure la Charte de Venise peut être valable dans sa version originale et si elle doit continuer dans sa forme actuelle à être un texte fondamental. Il faut noter par exemple que dans les pays ayant d'autres conceptions de la permanence des valeurs spirituelles, la «conservation des monuments et la conservation des témoins de l'histoire» ne peut pas être appliquée, que ce soit dans les régions où les matériaux sont par trop périssables, ou dans les pays où la tradition est de reconstruire régulièrement les bâtiments. Mais le préambule de la Charte apparaît comme suffisamment ouvert. Pour autant que nous puissions les comprendre, ces conceptions ancrées dans les consciences respectives peuvent se fonder sur la Charte, car elles représentent «un message spirituel du passé»; dans cette optique, leur authenticité repose sur la continuité de l'idée. Par ailleurs il est très important de noter que «chaque pays est responsable de l'application de la Charte dans le cadre de sa culture et de sa tradition». Ce point devra être un des sujets de discussion lors du congrès. De plus, on peut se demander si la Charte ne devrait pas être complétée, en particulier dans les domaines suivants: formation de spécialistes, élaboration des inventaires, élaboration de bases légales, propagation des biens culturels, participation de la population et archéologie, tous points qui mériteraient une description plus complète. De plus, suivant les courants actuels de la théorie des monuments, le caractère documentaire de l'objet (monuments, environnement des monuments et villes) pourrait être plus souligné et les nouveaux concepts de la re-restaurabilité (réversibilité) et de rénovation conservatoire (conservation intégrée) pourraient être introduits. Enfin, il faudrait argumenter qu'une charte, comme une constitution, devrait englober tous les cas particuliers possibles, c'est-à-dire qu'elle devrait aussi intégrer les notions fondamentales élaborées par les chartes sur les villes et jardins.

De telles objections ne doivent pas être rejetées avec légèreté; elles attestent des changements dus au temps dans l'usage des monuments. Elles ne changent cependant rien à la conviction que la Charte de Venise contient des principes fondamentaux pour la conservation des monuments. On peut les reprendre, on peut continuer dans les lignes proposées. Car dans celles-ci les arguments les plus importants existent en germe: les spécialisations, parce que l'utilisation de toutes les sciences et techniques est postulée; la restauration intégrée dans les articles sur les ensembles et les zones de monuments, la re-restaurabilité dans le préambule, dans l'obligation de transmettre aux générations futures des monuments dans toute la

richesse de leur authenticité, etc. Même le fait que les monuments ne soient pas définis plus exactement est à évaluer positivement, puisque cela permet à la Charte de rester ouverte aux compréhensions diverses que ce terme suscite à chaque époque. Il apparaît donc judicieux au Comité national suisse de ne pas changer la Charte, mais de laisser à chaque région culturelle le soin d'interpréter et d'appliquer la mission de «conserver les témoins de traditions centenaires des peuples comme legs commun aux générations futures» (préambule) suivant leur génie propre. Il est par contre nécessaire de pourvoir la Charte d'un commentaire exhaustif qui, partant de la situation de la date de création du texte, le commente d'après les vues actuelles, ne néglige pas les différences dans la compréhension de l'histoire des différentes régions culturelles, et intègre les nouveaux aspects, comme nous les avons décrits plus haut. Cette demande correspond à une décision jamais réalisée de l'Assemblée générale de Moscou/Susdal de 1978.

Annexe aux paragraphes

Préambule: le monument est pris ici dans le sens le plus large, et dans le premier paragraphe on indique la richesse des messages authentiques qu'il porte en lui. Ainsi le but de la conservation, que ce soit de la substance spirituelle ou matérielle, est mentionné dans la Charte. La seconde phrase importante est celle de la responsabilité de chaque pays pour l'application de la Charte dans le cadre de sa culture et de ses traditions. Cela justement ouvre à la Charte une validité au-delà des manières de penser européennes pour une confrontation avec d'autres attitudes intellectuelles.

Remarque: l'idée de conservation s'est formulée sous l'influence de la manière de penser européenne. Que vers la fin du second paragraphe les problèmes complexes et différenciés soient mentionnés montre la validité du texte pour notre époque.

Articles 1 et 2: on renonce à la définition du monument historique. Il est seulement dit que le concept de monument embrasse des objets (monuments et ensembles) qui portent témoignage et qu'il ne s'agit pas seulement d'œuvres exceptionnelles. Dans la suite, le texte ne distingue pas de manière tranchée maintenance, conservation et restauration, mais les différents termes sont utilisés dans un sens général. Dans l'article 2 l'assistance de toutes les sciences et techniques est requise, et sous sciences il faut comprendre ici autant les sciences humaines que les sciences naturelles. Les deux aspects de l'évaluation pratiquée jusqu'ici, la valeur artistique et la valeur historique, seraient peut-être nommés aujourd'hui dans l'ordre inverse. Dans

l'article 4 l'entretien est déjà exigé, entretien dont la signification n'a été à nouveau reconnue et encouragée que récemment. La question de l'utilisation (article 5) sonne peut-être d'une façon apodictique à nos oreilles, parce que nous devons nous défendre contre l'attitude par trop utilitariste de notre temps qui veut faire de chaque monument une chose utilisable. Cependant l'idée de base est juste, car à la longue il n'y a que l'utilisation qui garantisse la conservation d'un bâtiment. Les articles 6-8, qui concernent l'intégrité et l'environnement du monument, sont clairement définis. L'article 9 a gardé toute son actualité et est très bien formulé, étant donné qu'il exige des recherches archéologiques, historiques et d'histoire de l'art préparatoires et simultanées. Le paragraphe qui postule que les compléments doivent porter la marque de notre temps alimente toujours et encore la discussion, mais cet énoncé est relativisé par l'article 12, qui décrit le cadre de ces compléments marqués par l'époque (s'intégrer harmonieusement à l'ensemble). L'article 10 est encore aujourd'hui de haute actualité, puisqu'il exige des tests pratiques pour de nouvelles méthodes. Mais aujourd'hui nous mettrions peut-être plus de poids sur l'exigence de techniques traditionnelles. L'article 11 est pleinement valable, comme l'article 13, qui concerne les adjonctions aux constructions existantes. L'article 14 contient en fait la conservation intégrée (dès lors que la zone du monument — le site — concerne une ville, la Charte de Tolède est valable). Article 15: les fouilles sont traitées ici très rapidement, mais il suffit en somme qu'un haut standard scientifique soit exigé. L'article 16 sur la documentation et la publication est de la plus haute importance.

Alfred Wyss
Comité scientifique du colloque ICOMOS 1990

I. Stellung der Charta

Die Charta von Venedig ist vor 25 Jahren anlässlich der Gründung von ICOMOS von Vertretern, vor allen Dingen des europäischen Kulturkreises, formuliert, worden, mit dem Anspruch, dass der Text weltweit gültig sein soll. Nach den Erfahrungen mit den Problemen des Wiederaufbaues nach den Zerstörungen des zweiten Weltkrieges zeichnete sich bereits eine Konjunkturphase ab, durch deren zerstörende Kräfte die Denkmäler in neuer Weise bedroht wurden. Für diese Charta waren die Grundsätze massgebend, die in dem ersten Jahrzehnt unseres Jahrhunderts formuliert worden sind: Die konsevrierende Haltung gegenüber dem Denkmal, die Bedeutung seiner Umgebung und die Erkenntnis, dass auch Denkmäler von geringerem künstlerischem Wert zu bewahren seien. Hinzugefügt wurden die Forderungen der Betreuung nach wissenschaftlichen Kriterien, nach der Dokumentation der Restaurierung und nach der Anwendung alter und neuer Techniken, die letzteren soweit sie sich durch Erfahrung und wissenschaftliche Belege bewährt haben. Ein neues Gewicht wird auf die Sites (Denkmalbereich) in Artikel 14 gelegt. Die baugeschichtlichen und archäologischen Untersuchungen sind nur kurz erwähnt; es wird auf die Unesco-Empfehlung von 1956 verwiesen, welche die Forderung nach Wissenschaftlichkeit in genügender Weise zu umschreiben schien und man begnügte sich mit der Frage der Erhaltung der ausgegrabenen Objekte.

Seitdem sind Empfehlungen und Deklarationen von verschiedenen Körperschaften entstanden. Hier sind vor allem zwei Charten von ICOMOS — 1981 über die Gärten (Florenz) und 1986 über die Städte (Toledo) — zu nennen. Während die Florenzer Charta sich den spezifischen Problemen der Gartendenkmalpflege widmet, nennt die Charta von Toledo Instrumente der Realisierung der Denkmalerhaltung mit Hinweisen auf die politische Bedeutung der Erhaltungsarbeit, die Notwendigkeit der rechtlichen Regelung, die Öffentlichkeitarbeit, die Ausbildung von Fachleuten — Dinge, die in der Charta von Venedig nicht ausdrücklich erwähnt, aber zu ihrer Erfüllung notwendig sind. Die Deklarationen und Charten anderer Organisationen haben ebenfalls die Durchführung der Denkmalerhaltung zum Thema, unter ihnen den politischen Aspekt der Beteiligung der Bevölkerung und — vom Europarat inspiriert — den Begriff der erhaltenden Erneuerung (Conservation intégrée).

2. Bedeutung der Charta

Es stellt sich die Frage, inwieweit die Charta von Venedig heute noch in ihrem ursprünglichen Text Geltung haben kann und in ihrer bestehenden Form weiterhin Grundlagentext bleiben soll. Es wird etwa darauf hingewiesen, dass in Ländern mit anderen Vorstellungen der Permanenz geistiger Werte die «Erhaltung der Kunstwerke und die Bewahrung der geschichtlichen Zeugnisse» nicht eingehalten werden könne, sei es in den Gebieten mit allzu vergänglichen Materialien (Trockenziegel in Regengebieten), sei es durch die Tradition der regelmässigen Erneuerung der Bauwerke. Die Präambel der Charta erscheint aber weit genug gefasst. Soweit als wir dies zu verstehen vermögen, sind auch solche im jeweiligen Bewusstsein verankerten Vorstellungen auf Grund der Charta nachvollziehbar, denn sie stellen eine «geistige Botschaft der Vergangenheit» dar; ihre Authentizität besteht in dieser Sicht wohl in der Kontinuität der Idee. Ferner ist ganz wichtig, dass «jedes Land für die Anwendung im Rahmen seiner Kultur und seiner Tradition verantwortlich ist». Dieser Punkt wird Gegenstand der Diskussionen am Kongress sein müssen. Man kann sich weiter die Frage stellen, ob die Charta nicht ergänzt werden müsse, vor allem in den folgenden Bereichen: Ausbildung der Fachleute, Ausarbeitung der Inventare, Schaffung von Rechtsgrundlagen, Propagierung des Kulturgutes, Beteiligung der Bevölkerung und Archäologie, die eine ausführlichere Umschreibung verdienen würde. Ferner könnte nach gegenwärtigen Strömungen der Denkmaltheorie der Dokumentencharakter der Objekte (Denkmäler, Denkmälerbereich und Städte) mehr unterstrichen und die neueren Begriffe der Wiederrestaurierbarkeit (Reversibilität) und der erhaltenden Erneuerung (Conservation intégrée) eingeführt werden. Endlich müsste eine Charta, ähnlich einer Verfassung — so wäre weiter zu argumentieren — umfassend sein, das heisst sie müsste auch die in den neueren Charten über Gärten und Städte erarbeiteten Grundsätze miteinbeziehen.

Solche Einwände sind nicht von der Hand zu weisen: sie belegen die zeitbedingten Verschiebungen im Umgang mit den Denkmälern. Doch ändern sie nichts an der Einsicht, dass in der Charta von Venedig die für die Denkmalpflege grundlegenden Aussagen enthalten sind. Man kann an sie anknüpfen, man kann die darin aufgenommenen Fäden weiterspannen. In ihr sind die wichtigsten Argumente im Kern enthalten: Die Fachleute, weil die Anwendung aller Wissenschaften und Techniken postuliert ist; die erhaltende Erneuerung in den Artikeln über die Ensembles und die Denkmalbereiche, die

wiederrestaurierbarkeit in der Präambel, nämlich in der Verpflichtung, den kommenden Generationen die Denkmäler im ganzen Reichtum ihrer Authentizität weiterzugeben, und so fort. Selbst die Tatsache, dass Denkmäler nicht genauer definiert werden, ist positiv zu werten, weil damit die Charta dem jeweilig zeitbedingten Verständnis dieses Begriffes offensteht. Es erscheint daher dem nationalen Komitee der Schweiz als sinnvoll, die Charta nicht abzuändern, sondern es den Kulturregionen zu überlassen, jeweils nach ihrem Verständnis des Auftrages die «Zeugnisse jahrhundertalter Tradition der Völker als gemeinsames Erbe für die kommenden Generationen zu bewahren» (Ingress), zu interpretieren und anzuwenden. Hingegen ist es notwendig, dass die Charta mit einem ausführlichen Kommentar versehen wird, der, von der Situation der Entstehungszeit ausgehend, den Text aus heutiger Sicht interpretiert, die Unterschiede im Geschichtsverständnis der verschiedenen kulturellen Regionen nicht vernachlässigt und die neuen Aspekte, wie sie oben genannt sind, einbringt. Diese Forderung entspricht einem nie ausgeführten Beschluss der Generalversammlung von Moskau/Susdal von 1978.

Annex Zu den Paragraphen

Ingress: Hier wird das Denkmal im weitesten Sinn aufgefasst und im ersten Absatz auf den Reichtum der in ihm vorhandenen authentischen Aussagen hingewiesen. Damit ist das Ziel der Erhaltung sei es der geistigen, sei es der materiellen Substanz, enthalten. Der zweite wichtige Satz ist die Verantwortung jedes Landes für die Anwendung der Charta im Rahmen seiner Kultur und seiner Traditionen. Dies eben öffnet die Charta für eine Gültigkeit über die europäische Denkweise hinaus zur Auseinandersetzung mit anderen geistigen Haltungen.

(Anmerkung: Der Erhaltungsgedanke wird an sich unter dem Einfluss der europäischen Denkweise aufgenommen. Dass gegen Ende des zweiten Absatzes auf die komplexen und differenzierten Probleme hingewiesen wird, zeigt die Gültigkeit des Textes auch für unsere heutige Zeit).

Art. 1 und 2: Auf die Definition des Denkmals ist verzichtet. Es wird nur gesagt, dass der Denkmalbegriff Dinge (Denkmäler und Ensembles) umfasst, die Zeugnis ablegen und dass es nicht nur um ausgezeichnete Werke geht. Es wird auch im folgenden nicht scharf getrennt zwischen Erhaltung, Konservierung und Restaurierung,

Summary

sondern die jeweiligen Begriffe sind umfassend angewendet. In Art. 2 wird die Zuhilfenahme aller Wissenschaften und Techniken gefordert, wobei hier unter Wissenschaften sowohl die geisteswissenschaftlichen als auch die naturwissenschaftlichen verstanden sind. Die beiden bis jetzt gültigen Aspekte der Bewertung, der Kunstwert und der geschichtliche Wert, würden heute vielleicht in umgekehrter Reihenfolge genannt. In Art. 4 ist bereits der Unterhalt gefordert, dessen Bedeutung erst in neuerer Zeit wieder erkannt und gefördert wird. Die Frage der Nutzung (Art. 5) mag in unseren Ohren heute fast zu apodiktisch klingen, weil wir uns gegen die gegenwärtige übermässige utilitaristische Haltung wehren müssen, die aus jedem Denkmal etwas Brauchbares machen will. Dennoch ist der Grundsatz richtig, weil auf die Länge gesehen nur Nutzung die Erhaltung garantiert. Die Art. 6-8, welche die Integrität des Monumentes und seine Umgebung betreffen, sind klar definiert. Art. 9 hat seine volle Aktualität behalten und ist ausgezeichnet formuliert, da er auch die vorbereitende begleitende archäologische kunst- und geschichtswissenschaftliche Untersuchung fordert. Zu diskutieren gibt immer wieder der Absatz, dass die Ergänzung den Stempel unserer Zeit tragen müsste, doch wird diese Aussage durch den Art. 12 relativiert, der den Rahmen solcher zeitgemässen Ergänzungen umschreibt («sich in dem Ganzen harmonisch einfügt»). Art. 10 ist auch heute noch hochaktuell, indem für neuere Mittel die praktische Erprobung gefordert wird.

Allerdings würden wir heute vielleicht noch mehr Gewicht auf die Forderung der traditionellen Techniken legen. Art. 11 ist voll gültig, ebenso Art. 13, welcher Erweiterungen von Anlagen betrifft. Art. 14 enthält im Grunde genommen die Conservation intégrée (so weit der Denkmalbereich [Sites] eine Stadt betrifft, gilt die Charta von Toledo). Art. 15: Die Ausgrabungen sind hier allerdings sehr kurz gefasst, doch genügt im Grunde genommen, dass hier ein hoher wissenschaftlicher Standard verlangt wird. Hervorragend wichtig ist der Art. 16 über die Dokumentation und Publikation.

Alfred Wyss
Wissenschaftliches Komitee
des ICOMOS 1990 Symposium

The Venice Charter was written 25 years ago with the aim of defining internationally valid principles of architectural conservation. On the one hand, the ravages of the second World War, and, on the other the threats of the 60s' economic conjunctures, generated the need to reassert what had been stated as early as the beginning of our century, viz. the spirit of preservation and the importance of minor monuments and sites. Since then, the actual practice of conservation has called for new themes such as the formation of specialists, the working out of inventories, the formulation of rules and regulations, the diffusion of the purpose of conservation, the inhabitants' participation, and finally the importance of archaeological investigations. In addition it has become noticeable that the European spirit which is at the origin of this text made the implementation of certain principles difficult in cultural contexts outside Europe, particularly for those who seek rather the continuity of the essence of their civilisation than the physical preservation of objects which might be made of fragile building materials. While acknowledging the weight of such objections, an in-depth reflexion on the Charter will nevertheless reveal the fundamental character of this text «agreed and laid down on an international basis, with each country being responsible for applying the plan within the framework of its own culture and traditions».

The Swiss National Committee of ICOMOS recommends the preservation of the Charter as *the* fundamental text of doctrine. All interpretations and comments of it will have to be formulated as declarations, recommendations, directives or conclusions.

Résumé

La Charte de Venise fut rédigée il y a 25 ans dans le but de retenir les principes de la conservation du patrimoine architectural valables au plan international. Les dévastations de la Seconde Guerre mondiale d'une part et les menaces de la conjoncture économique des années soixante d'autre part firent naître le besoin de résumer ce qui dès le début de notre siècle avait été formulé: l'esprit conservateur et l'importance des sites et des monuments modestes. Depuis lors la pratique de la conservation a engendré de nouveaux thèmes tels que la formation des spécialistes, l'élaboration des inventaires, les règlements juridiques, la propagation des buts de la conservation et la participation des habitants, et enfin l'importance des recherches archéologiques. On a constaté en outre que l'esprit européen qui est à l'origine de ce texte rendait difficile l'application de certaines formules aux civilisations en dehors de l'Europe, qui cherchent plus la continuité de l'essence culturelle que la conservation physique de l'objet, étant donné les matériaux de construction peu résistants aux intempéries. Tout en respectant l'importance de ces objections, une réflexion approfondie sur la Charte révèle le caractère fondamental de ce texte «dégagé en commun et formulé sur un plan international, tout en laissant à chaque nation le soin d'en assurer l'application dans le cadre de sa propre culture et de sa tradition (préambule)».

Le Comité suisse est d'avis que la Charte de Venise doit rester le texte fondamental et que toutes les interprétations et les commentaires devront être rédigés sous forme de déclarations, recommandations, directives ou conclusions.

Introduction

Les pertes irréparables causées au patrimoine par les conflits et l'évolution du mode de vie urbaine ont provoqué, en réaction, une demande sociale accrue de biens culturels.

Il en est résulté un élargissement considérable du champ de la conservation. Celle-ci exige désormais des compétences techniques et scientifiques conformes à une gestion du patrimoine qui n'engage plus seulement les spécialistes et les praticiens, mais les administrations, le pouvoir politique et, au-delà, l'ensemble des collectivités.

Or, la qualité de la conservation repose avant tout sur celle d'un *savoir* qui sache reconnaître la valeur patrimoniale, garantisse l'excellence professionnelle des responsables, assure l'équilibre entre la sauvegarde et les aspirations de la société.

Pour être effectif, ce savoir doit être acquis et diffusé. La conservation pose donc un problème de formation et d'information.

La formation

Face à l'extension de la notion de «bien culturel» et au développement des techniques de conservation-restauration, il est urgent d'identifier les *besoins* en matière de formation, d'en évaluer les *ressources*, définir les *méthodes* et fixer les critères de *qualification*.

Les besoins

Deux secteurs sont concernés en priorité par les problèmes de formation: les «gestionnaires», privés ou publics, du patrimoine et les professionnels de sa conservation.

D'une part, il sera nécessaire de donner aux responsables des connaissances aussi approfondies que possible des exigences éthiques et scientifiques, ainsi que des nécessités pratiques inhérentes à toute action en faveur du patrimoine.

D'autre part s'il va de soi que les spécialistes doivent acquérir les plus hauts niveaux de qualification dans leurs domaines respectifs, il ne faut pas que leur formation limite leur compétence au champ étroit de leur discipline. Dans la mesure où l'édifice sur lequel ils interviennent constitue un tout organique, chaque spécialiste doit savoir

reconnaître l'interdisciplinarité de son travail. Dans ce cas, la formation doit être à la fois spécifique et dépasser le cloisonnement traditionnel entre les différents métiers.

Embrassant les deux secteurs, le conservateur sera le garant d'une déontologie animée par le seul souci de préserver la qualité et l'identité de l'héritage culturel. Il devra apprendre à s'entourer de spécialistes hautement qualifiés et à sensibiliser ses partenaires politiques et professionnels à l'esprit de la conservation et de la restauration. Sa formation devra lui permettre d'entretenir un rapport de savoir égal avec les praticiens et artisans, afin de vérifier constamment l'adéquation des solutions proposées aux principes et objectifs d'une conservation dans les règles de l'art.

Les ressources et les méthodes

Traditionnellement, la formation aux métiers du bâtiment est assurée par les écoles d'architecture, des arts décoratifs et les divers établissements d'enseignement professionnel. Les artisans ne connaissent en général que l'apprentissage. Dans la plupart des cas, la formation relative à la conservation-restauration est au mieux inadéquate, au pire inexistante.

Il conviendra donc de créer ou d'améliorer la profondeur et l'étendue des curricula, de développer la recherche appliquée et les stages pratiques, de promouvoir les différentes formes de perfectionnement et de spécialisation.

Par ailleurs, le cadre de la formation doit être élargi dans un rapport de réciprocité entre les disciplines à vocation «professionnelle» et celles à vocation «culturelle». Il faut que l'histoire, l'archéologie, l'ethnographie, l'histoire de l'art (où se recrutent nombre de conservateurs, voire la sociologie, apportent leur contribution théorique fondamentale à la pratique des métiers de l'architecture et de la restauration comme à ceux de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Inversement, il faut que les disciplines scientifiques puissent s'enrichir de connaissances et d'expériences pratiques.

En outre, il conviendrait de développer les possibilités de formation continue en offrant aux administrations et aux entreprises des congés d'étude et des facilités d'accès aux facultés et aux stages spécialisés. Parallèlement, des occasions de formation pourraient être créées, en collaboration avec les institutions d'enseignement, au sein même des administrations ou entreprises. Les premières y trouveraient des opportunités d'expérimentation concrète, tandis que les secondes bénéficieraient directement du savoir universitaire.

Ces différentes orientations pédagogiques devront être harmonisées afin d'éviter la dispersion et de préserver la qualité. Elles pourraient être gérées à partir de «centres de formation», pôles de diffusion des connaissances, d'expérimentation, de recherche et de conseil couvrant tous les aspects de la conservation et administrés par des représentants des professions de la conservation du patrimoine, des institutions pédagogiques, des administrations publiques.

Selon les spécificités de chaque pays, ces «centres» seraient établis sur des bases régionales ou nationales. Par ailleurs, des structures transfrontalières permettraient de couvrir des zones de traditions historiques et culturelles homogènes, comme celui de San Servolo, complèteraient les différents services. En outre, dans toutes les régions, une attention particulière devra être portée aux centres de formation de l'artisanat.

Les qualifications

La crédibilité professionnelle des différents acteurs de la conservation est fondamentale. Or, seule la profession est en mesure de promouvoir la conscience professionnelle. Chaque discipline doit garantir elle-même le «label de qualité» de ses membres dans un esprit de coopération interprofessionnelle et d'adhésion aux principes et à la déontologie de la conservation issus de la Charte de Venise.

L'information

L'information visera à sensibiliser les collectivités à la signification du patrimoine et aux exigences de sa sauvegarde.

Elle s'adressera également aux responsables politiques qui ont trop souvent tendance à considérer la conservation comme un luxe plutôt que comme une nécessité socio-culturelle.

Elle contribuera enfin à élever le sens des responsabilités des gestionnaires et la conscience professionnelle des opérateurs sur les chantiers.

Les médias constituent le support naturel de l'information, car ils possèdent les moyens de diffusion les plus puissants. Toutefois, ouvert à tous, le message médiatique est susceptible des plus dangereuses dénaturations du propos, voire de falsifications, qui peuvent s'avérer désastreuses pour l'objet qu'il prétend défendre. C'est pourquoi la tâche d'organisations telles que l'ICOMOS devrait être de veiller à la clarté et à la justesse de l'information. Celle-ci pourra être modulée selon ses destinataires, mais en aucun cas ne devra sacrifier à des simplifications abusives sous le prétexte de vulgarisation.

Le contact avec les médias ou toute autre forme de diffusion pourrait être assuré par le «centre de formation» évoqué ci-dessus. En Suisse, le Centre national d'information pour la Conservation des biens culturels (NIKE) peut d'ores et déjà assumer ce rôle.

Conclusion

En conclusion, il faut rappeler qu'à l'échelle de la société, la formation et l'information impliquent une pédagogie permanente assurant d'une part la formation continue des professions de la conservation et d'autre part la sensibilisation générale du public. En cela, l'école a un rôle fondamental à jouer. Il faudrait, au moins dès le niveau secondaire, offrir aux jeunes l'apprentissage des valeurs patrimoniales, afin de stimuler, dans la conscience des citoyens de demain, le désir de leur perpétuation.

Bernard Zumthor, Comité scientifique
Colloque ICOMOS 1990

Experience and education

Summary

The development of the notion of architectural heritage and the broadening of the fields of monument preservation demand an increasing awareness on the part of the public as well as a better professional education of the conservation and maintenance specialists.

The Swiss National Committee thinks it urgent to improve the information regarding cultural heritage problems in co-operation with the media, educational bodies and heritage defense associations.

As far as education is concerned, the Swiss Committee advocates both a widening and a deepening of professional training. Questions regarding the architectural heritage ought to be introduced as early as at highschool or undergraduate levels. At university and in technical schools, curricula should be developed on a more effective interdisciplinary basis.

The Swiss Committee recommends the creation, in each cultural region of the world, of a «centre» whose task would be to coordinate all the efforts in favour of better public awareness and specialists' education in the field of architectural preservation.

Formation et information

Résumé

L'extension du concept de patrimoine bâti et l'élargissement du champ de sa conservation entraînent la nécessité d'une prise de conscience accrue de la part des collectivités ainsi que d'une meilleure préparation professionnelle des spécialistes chargés de l'entretien et de la restauration.

Le Comité national suisse estime que la diffusion et l'information sur les problèmes du patrimoine doivent être améliorés de façon urgente en collaboration avec les médias, les centres de formation et les associations de défense du patrimoine.

Sur le plan de la formation, il préconise à la fois un élargissement et un approfondissement. Les questions patrimoniales devraient être évoquées dès le niveau secondaire. A l'université et dans les écoles professionnelles, les curricula devraient être révisés dans le sens d'un meilleur niveau d'expertise et d'une pluridisciplinarité plus effective.

Le Comité suisse recommande la création, dans chaque région culturelle d'un «centre» permettant de coordonner tous les efforts en matière de formation et d'information.

Report on the work of ICOMOS
UK for the 9th General Assembly of ICOMOS
Lausanne, October 1990

1. Past achievements and future prospects

Specialist sub-committees

ICOMOS UK was reformed in 1984, and since then, has set up a number of specialist sub-committees.

The Historic Gardens and Landscapes Committee — under the Chairmanship of Lord Rosse, this Committee compiled the first list of historic gardens in the UK. Although this has been superseded by a Register of Historic Gardens and Landscapes prepared by English Heritage and the Scottish Development Department, it represented an important landmark in the recognition and protection of historic gardens, and is still a useful document. The Committee more recently has concentrated on three main topics; the importance of education in historic garden and landscape conservation, the setting and codification of professional standards, and the consideration of further proposals for World Heritage sites.

Education — this report appears under Item 3 «Experience and Education».

Guide to Garden Conservation — Edward Fawcett of the Architectural Association and Peter Goodchild of the York Centre for the Conservation of Historic Parks and Gardens (University of York), are co-operating to produce a handbook on the professional conduct of garden and landscape conservation. The intention is to produce a standard book on the subject, which can be of use internationally.

World Heritage Sites — Blenheim (Oxfordshire) and Studley Royal with Fountains Abbey (North Yorkshire) have already been inscribed as World Heritage sites in the UK. The UK Gardens Committee has been asked by the ICOMOS International Gardens Committee to put forward a list of 16 sites for consideration at the meeting in November 1989. This list has now been completed.

Register of Historic Gardens — the UK Committee has also been concerned that there is no register of historic gardens in Wales. As a result of its encouragement, led by Mr Paul Walshe, CADW (Welsh

Historic Monuments) the government authority responsible for Wales, will shortly be starting a programme of research that will produce a register similar to those already existing in Scotland and England.

The UK Committee was responsible for the very successful International Conference at Oxford in 1987, with 140 delegates from 19 countries. The influence of the English Landscape Park overseas was discussed and a number of site visits were organised to outstanding English landscape parks.

Cultural Tourism Committee — following the ICOMOS Charter on Cultural Tourism of 1976, there has been worldwide concern over the impact of tourism on the heritage. At its worst, this has resulted in uncontrolled exploitation of some of the world's most outstanding monuments and natural sites, without adequate consideration of the damage that this was inflicting, and in many cases, without any compensation for the often irreversible damage tourists were causing. The tourist authorities promoting cultural tourism and the trade have profited by it, leaving the heritage and those who care for it, without adequate compensation or protection.

In order to reach some conclusions about how such damage could be contained and controlled, we have set up various surveys. The Building Research Establishment have inserted studs in specially selected stones in various cathedrals to monitor the rate of damage. A few National Trust and English Heritage properties, including the Tower of London, are being similarly monitored.

Jane Fawcett is carrying out, with a Research Grant from the Royal Institute of British Architects, a survey of damage to floors, including ledger stones and tiles, and monuments, in cathedrals and greater churches. The behaviour of mats, recently installed to protect, the medieval tiled floor in the Chapter House at Westminster Abbey, is also being scientifically monitored by English Heritage. English Heritage is also doing tests on types of surface treatment suitable for heavily eroded natural sites, including Stonehenge.

At a Seminar organised by ICOMOS UK in May 1989, papers on damage to cathedrals, castles, and open sites were given, and are available from this office.

At our European Conference in Canterbury in March 1990, we have been considering with representatives from the European Tourist authorities and the tourist trade, ways of co-operating in order to

protect the most heavily overused sites, to promote those less well known, and to relate the maintenance and repairs necessary if the heritage is to survive, to the profits made by those marketing it.

Research & Recording Committee — for some years architectural historians and archaeologists had been increasingly worried by the incomplete documentation available for even some of the most important historic buildings. Without a full understanding of the building history, it is impossible to reach a satisfactory decision over the conduct of alterations and repairs. Architects faced with a strictly limited time in which to carry out an architectural contract, are unable to conduct or commission the necessary research, before repairs which may destroy much of the character of the buildings, are begun. Furthermore, until recently, very few architects provided an adequate record of the state of the building before repair, or the details of work carried out. This was partly owing to lack of funds available for the necessary research and partly to lack of suitable expertise to carry it out. ICOMOS UK therefore set up, in 1987, a committee to investigate ways in which such research might be grant aided, before the architectural contract started, methods for carrying out and storing the resultant archives, and to consider training professionals to provide the necessary expertise.

This has resulted in the preparation of a Code of Practice in Recording Before Repairs, published in 1990 and widely circulated both to professionals concerned with historic building conservation, to authorities responsible for their control, and to owners and builders. A draft Charter prepared by the Committee will be discussed at the General Assembly.

Wood Committee — The treatment of historic timber structures is a subject of great concern to us all. There are many different philosophies and techniques employed by professional architects and conservationists, some sensitive, some destructive. Our Committee has been concerned both with the technical problems of treating and protecting ancient timber buildings, and also with the broader issues of how repairs should be carried out, and the degree of archaeological and historic research necessary to a true understanding of timber buildings and the complex elements which go to make up the whole structure. The Seminars we arranged at West Dean College have considered a number of these issues in an international context, with contributions from experts from Norway (Hakon Christie), Finland (Panu Kaila), France (Jean-Louis Taupin), and East Germany (Dr Martin Muschter and Prof. Helmut Stelzer). A draft Charter for the

Conservation of Wooden Buildings has been prepared, and was considered by the Wood Committee at the General Assembly in Washington in 1987. Further Seminars, and an International Conference are under discussion.

Vernacular Buildings — the pressure exerted by ICOMOS UK with the Joint Committee of National Amenity Societies upon the government resulted in an increase of 13½ % in the grants provided for the 12 National Parks in England and Wales for 1987/1988, and a further increase for 1988/1989. Through the Countryside Commission, National Parks were encouraged to spend this extra money on the protection of historic buildings and sites under their care. As a result, most National Parks have made new appointments of Conservation Officers to their staff, and the grants available for the repair of historic buildings have risen, in some cases by as much as 100%.

Since then, the Ministry of Agriculture, Fisheries and Food have announced the introduction of Environmentally Sensitive Areas, to encourage a return to traditional farming methods in upland areas, many in National Parks. They have abandoned grant aid for the reclamation of marginal land, often carried out at the expense of archaeological sites, many of them unrecorded.

The Ministry of Agriculture, Fisheries and Food also introduced, in 1989, grants for the repair of existing farm buildings, often made derelict by the building of new grant-aided farm buildings. The protection of historic landscapes, buildings, sites, and in particular, barns within National Parks, has thus been transformed.

World Heritage sites

Since the UK Government ratified the World Heritage Convention in May 1984, we have been busy advising them on suitable sites for nomination. There are now 14 UK sites inscribed, with a number more on the tentative list, including several historic gardens, mentioned elsewhere. Several more are deferred for further information or awaiting the World Heritage Committee's decision. Since their inscription, however, there have been serious threats to some of the inscribed sites, including St Kilda, Avebury, Durham and Ironbridge. At Avebury, we have had to prepare evidence for three separate Public Enquiries, supported by Professor Leon Pressouyre and Professor Roberto di Stefano. We are now setting up a specialist committee to advise the Department of the Environment on the final selection of sites for nomination. We are also putting pressure on them to introduce special legislation to protect World Heritage sites, and to

notify us of threats involving their character. We are also very concerned that many of the areas covered by the nominations are too narrow, and do not provide a buffer zone to protect both the character of the site itself and the surroundings which form an intrinsic part of its setting.

ICOMOS International Committees

Two ICOMOS International Committees are now based in the UK. The Earth Structures Committee, co-Chaired by John Warren with Dr Cevat Erder of ICOMOS Turkey, is about to initiate a survey of major earth structures in the world; their report is attached. The Economics of Conservation Committee, chaired by Professor Nathaniel Lichfield, was launched by Professor di Stefano; their report is also attached. We have sent experts to overseas meetings of International Committees; John Warren and Richard Hughes to Earth Structures, Daryl Fowler and David Warren to Historic Towns, Edward Fawcett and Anthony Mitchell to Historic Gardens, Dr Henry Cleere to Archaeological Heritage Management, Ross Dallas to Photogrammetry, Peter Smith to Vernacular Architecture, Freddie Charles to Wood, Sir Bernad Feilden and Colin McWilliam to Training meetings, and Jane Fawcett and Lester Borley to Cultural Tourism.

UK Experts working overseas

Despite the withdrawal of the UK from UNESCO, which has seriously prejudiced the number of contracts given to UK experts, many of our members have carried out contracts for conservation work overseas.

Conference & Seminars

Conferences and Seminars on the following subjects have been organised: Farm Buildings and Rural Dereliction in 1984 at the Royal Society of Arts, London; Fire and Historic Buildings in 1985 at the Institute of Advanced Architectural Studies, York; The English Landscape Park and its Influence Overseas at Oxford University in September, 1987; Training and the Interpretation of Historic Buildings at Heriot Watt University in Edinburgh in June 1988, and Heritage and Tourism Conference at the University of Kent in Canterbury, March 1990.

At West Dean College in Sussex we have held Seminars in the Conservation of Historic Timber Structures in 1986, 1987 (an international meeting) in 1988, and 1990 and probably an international conference in 1991. We held a Seminar at the headquarters of English

Heritage in May 1989 on Tourist Wear and Tear, which was a precursor for the Canterbury Conference next year. In 1985 we arranged a study trip to Norway to visit Stave churches and rural timber structures.

International Monuments Day

To celebrate International Monuments Day each year, we have held our Annual General Meeting in buildings which are being, or have recently been restored; in 1985 at Marble Hill House, Twickenham, 1986 at the Queen's House and Ranger's House, Greenwich, 1987 visiting some of the historic houses of St James's Square and the Royal Fine Art Commission, London, 1988 at St Paul's Cathedral and the Goldsmiths' Hall, and in 1989 at St George's Chapel and the Castle, Windsor.

Finance

For the past 4 years ICOMOS UK has received a small grant from the government, up to half our expenses, but it is possible that this will cease in 1990. We are trying to raise enough funds to continue with our present programme of work. We have 3 part-time staff and a tiny office, but costs continue to rise and our commitments are now considerable.

Lectures and Newsletters

We have arranged several series of lectures on varied subjects relating to conservation, and we issue a Newsletter to our members twice a year, detailing our activities and future plans.

North West Europe Group

We hosted, in 1987, the meeting of the North West Europe Group of ICOMOS, which discussed matters of mutual interest, and visited the historic area of Spitalfields in London, where Huguenot refugees continued their silk-weaving trade, and much restoration work has recently been undertaken. This group has also held meetings in Amsterdam in 1985, in Alden Biesen (Belgium) in 1986 and in Munich in 1988.

2. The Charter of Venice

The wording of Article 7 worries us, giving, as it does, an excuse for destroying the heritage for a government's political expediency.

Article 7 reads:

A monument is inseparable from the history to which it bears witness and from the setting in which it occurs. The moving of all or part of a monument cannot be allowed except where the safeguarding of that monument demands it or where it is justified by national or international interests of paramount importance.

of experience and education

Exchange of students — We have with US ICOMOS, who have organised funding, arranged the exchange of architect, archaeologist and art historian students between the UK and the USA. For the past four years, this has proved a most valuable and formative exercise. The American students spend three months working here, with national conservation organisations, producing measured drawings, surveying, researching and recording structures or areas. The British students undertake survey work in the United States for the Historic American Buildings Survey, the Historic American Engineering Record and the National Parks Commission. Several other European countries are involved with this scheme.

For the past two years, we have been involved with the Indian National Trust for Art and the Cultural Heritage (INTACH) in selecting British post-graduate students to study at Indian universities. These scholarships are funded by the Charles Wallace Trust, and last up to two years. The subjects of study cover a wide range, and our first students have just returned after a worthwhile year in India.

Historic gardens — until recently, there has been an almost total absence of a course qualifying people to undertake professional conservation and restoration of historic landscapes and gardens. In October 1986 Edward Fawcett at the Architectural Association in London initiated a Diploma Course in the Conservation of Historic Landscape Parks and Gardens, intended for mid-career professionals. This day-release course has accepted some 15/20 students a year. Two intakes have now completed their courses and received their Diplomas.

In York, the Centre for the Conservation of Historic Parks and Gardens (University of York) runs a full time post-graduate course with a Garden Conservation option linked to the post-graduate course given by the Institute for Advanced Architectural Studies in York University. The successful students are awarded a Master's Degree in Garden Conservation. The York Centre also promotes a series of short courses in Garden History and Conservation.

The Edward James Foundation at West Dean College near Chichester also runs an annual residential course on the Conservation of Historic Landscape Parks and Gardens for a week in July. It has been attended by students from Australia, Belgium, Germany, Italy, Holland, Sweden and the USA.

All these courses have been initiated by members of the ICOMOS UK Gardens Committee.

Jane Fawcett MBE Hon.FRIBA, Grad. Dipl.
Conservation AA, Secretary, ICOMOS UK

Summary

1. Past Achievements and Future Prospects

Conferences & Seminars: The ICOMOS UK Executive was reformed in 1984, and since then we have held Conferences and Seminars on Farm Buildings and Rural Dereliction in 1984, Fire and Historic Buildings in 1985, The English Landscape Park and its Influence Overseas in 1987, the Interpretation of Historic Buildings in June 1988, and are planning the Heritage & Tourism Conference in Canterbury in March 1990.

World Heritage Sites: The protection of World Heritage sites is of great concern to us. We have 12 UK Cultural sites. The establishment of buffer zones surrounding the site, to protect the visual impact both of and from the site needs consideration, as does special planning legislation to protect them, over and above any existing national regulations.

Specialist sub-committees: Cultural Tourism hold the European Conference on Heritage and Tourism in March 1990, and organised a Seminar on Tourist Wear and Tear in May 1989. The Charter for Cultural Tourism will be reconsidered at Canterbury. The historic Gardens Committee is working on a handbook for the Conservation of Historic Gardens, and in getting the historic gardens of Wales listed, on the lines of the English and Scottish lists. It organised the international conference in Oxford in 1987. The Research & Recording Committee published early in 1990 the Code of Practice for Recording Before Repairs and has submitted a Draft Charter on this subject to this Assembly. The Wood Committee has also been considering a draft Charter, and is planning its international conference in 1991, and has held annual seminars at West Dean.

Student Exchanges: For the past 4 years we have arranged the exchange of students with the USA, funded by US ICOMOS. For 2 years we have been involved with the Indian National Trust in selecting British students to study in India.

2. The Charter of Venice

The wording of Article 7 worries us, giving, as it does, an escape clause for governments who wish to ignore the Charter:

Article 7 reads: «A monument is inseparable from the history to which it bears witness and from the setting in which it occurs. The moving of all or part of a monument cannot be allowed except where the safeguarding of that monument demands it or where it is justified by national or international interests of paramount importance.»

Rapport sur le travail d'ICOMOS UK

Résumé

1. Réalisations passées et perspectives futures

Conférences et séminaires: L'organe exécutif d'ICOMOS UK a été réformé en 1984 et nous avons, depuis, tenu des Conférences et des Colloques sur les fermes et l'état d'abandon des propriétés rurales, en 1984, l'incendie et les bâtiments historiques, en 1985, le parc paysager anglais et son influence à l'étranger, en 1987 et l'interprétation des bâtiments historiques en juin 1988. Nous organiserons à Canterbury, en mars 1990, la Conférence patrimoine et tourisme.

Patrimoine mondial: La protection des sites qui font partie du patrimoine mondial est une de nos préoccupations majeures. Nous avons 12 sites culturels au Royaume-Uni. L'établissement de zones-tampons autour du site, pour en protéger l'impact visuel, tant de l'extérieur que depuis le site, doit être pris en considération de même que l'adoption, indépendamment de toutes réglementations nationales existantes, d'une législation spéciale en matière d'urbanisme pour les protéger.

Sous-comités spécialisés: Le tourisme culturel a organisé la Conférence européenne sur le patrimoine et le tourisme, en mars 1990, et a réuni en mai 1989 un Colloque sur la dégradation entraînée par le tourisme. La Charte du tourisme culturel sera remise à l'étude à Canterbury. Le Comité des jardins historiques s'attache actuellement à la rédaction d'un manuel pour la conservation des jardins historiques, et à la classification des jardins historiques du Pays de Galles, selon les mêmes principes que pour les jardins d'Angleterre et d'Ecosse. Il a organisé la Conférence internationale d'Oxford en 1987. Le Comité de recherche et d'enregistrement a publié au début de 1990 le Code de pratique concernant l'enregistrement de l'état des lieux avant les réparations, et a soumis un projet de Charte sur la question à cette assemblée. Le Comité du Bois envisage également un projet de Charte et organise sa conférence internationale qui se tiendra en 1991; il a tenu des colloques annuels à West Dean.

Echanges d'étudiants: Nous organisons depuis quatre ans des échanges d'étudiants avec les Etats-Unis, financés par US ICOMOS. Depuis deux ans, nous sommes également en rapport avec le Trust national

d'Inde en vue de la sélection d'étudiants britanniques destinés à étudier dans ce pays.

2. La Charte de Venise

L'énoncé de l'article 7 nous inquiète car il fournit une échappatoire aux gouvernements qui souhaitent ignorer la Charte:

Article 7: «Tout monument est inséparable de l'histoire dont il est le témoin et du cadre dans lequel il se situe. Le déplacement de tout ou partie d'un monument n'est donc autorisé que s'il y va de sa sauvegarde ou si des intérêts nationaux ou internationaux de la plus haute importance justifient ce déplacement.»

Resumen

1. Logros conseguidos y proyectos futuros

Conferencias y seminarios: El ejecutivo de ICOMOS en el Reino Unido fue reformado en 1984 y desde entonces hemos organizado conferencias y seminarios sobre casas y lugares rurales en abandono realizado en 1984, sobre incendios y edificios históricos en 1985, sobre el parque de paisajes ingleses y su influencia en el exterior en 1987, sobre la interpretación de los edificios históricos en junio de 1988 y actualmente se está preparando una conferencia sobre patrimonio y turismo a celebrar en Canterbury en marzo de 1990.

Lugares de patrimonio mundial: A todos nos preocupa la protección de los lugares de patrimonio mundial. En el Reino Unido tenemos 12 lugares culturales. La creación de zonas de tampón alrededor del lugar para proteger el impacto visual tanto desde fuera como desde dentro es de considerar, así que la introducción de una legislación especial, además de toda reglamentación nacional existente, para su protección.

Subcomités especiales: El Turismo Cultural celebró la Conferencia Europea sobre Patrimonio y Turismo en marzo de 1990 y organizó un Seminario sobre el Desgaste Turístico en mayo de 1989. La Carta sobre el Turismo Cultural será reconsiderada en Canterbury. El Comité de Jardines Históricos está elaborando una guía para la conservación de los jardines históricos, así que una lista de los jardines históricos de Gales según los mismos principios que las listas de Inglaterra y Escocia. Dicho Comité fue el organizador de la conferencia internacional celebrada en Oxford en 1987. El Comité de Estudio y Archivo publicó al principio de 1990 el Código sobre la práctica de archivo antes de las alteraciones y ha sometido a dicha asamblea un borrador de Carta sobre este tema. El Comité de Bosques ha considerado al mismo tiempo la presentación de otro borrador y está planificando una conferencia internacional para 1991, habiendo ya celebrado seminarios anuales en West Dean.

Intercambio de estudiantes: Durante los pasados cuatro años y a través de la fundación ICOMOS en los Estados Unidos hemos organizado intercambios de estudiantes en USA. Durante dos años hemos traba-

jado conjuntamente con el Indian National Trust (Fundación Nacional de la India) seleccionando estudiantes británicos para estudiar en India.

2. La Carta de Venecia

La especificación del Artículo 7 de dicha Carta nos preocupa, puesto que deja una cláusula de escape para los gobiernos que quieran ignorar dicha Carta:

El Artículo 7 dice: «Un monumento es inseparable de los lugares históricos a donde pertenece y del entorno donde está. El traslado de todo o parte del mismo no debe ser permitido, excepto cuando la seguridad de dicho monumento lo requiera o cuando esté justificado por un interés nacional o internacional de una importancia extrema».

USA

ICOMOS: A quarter of a century
Symposium sub-theme
«Achievements and future prospects»

Prepared by US/ICOMOS

Historic Background:

Reflecting the desire to promote international cooperation and understanding, major developments in the creation of international organizations took place after both World Wars I and II. After World War I the League of Nations established the International Institute for Intellectual Cooperation (IIIC) in Paris, France, which included the International Museums Office (IMO). Achievements of IMO included the publication of *Museographie* and the 1931 adoption of the *Athens Charter*.

Following World War II, the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) was founded as a successor to the IIIC. Many existing Non-Governmental Organizations (NGO), such as the International Council of Museums (ICOM) and the International Federation of Landscape Architects (IFLA), rapidly sought affiliation with UNESCO and contributed to its formative period.

When an NGO did not exist, UNESCO consultative committees were established to advise on program development. Thus, UNESCO approved the creation of «The International Committee on Monuments, Artistic and Historical Sites and Archeological Excavations». Its members were leading experts who suggested projects that could be undertaken by the then Museums and Monuments Division.

This Committee recommended the establishment of «The International Centre for the Study of the Preservation and Restoration of Cultural Property» (ICCROM), in Rome in 1959. As the Division's projects developed, the International Committee also recommended, and UNESCO approved in 1965, the creation of a new NGO. It would be known as the International Council on Monuments and Sites (ICOMOS). With the creation of ICOMOS, the UNESCO International Committee ceased to exist.

UNESCO carried out negotiations with the French authorities as, logically, it would be important to have ICOMOS in Paris. ICOMOS could then work closely with UNESCO to create an international

documentation center for both UNESCO and the world's conservation specialists. The French Government invited ICOMOS to have its headquarters in Paris and provided suitable accommodation.

ICOMOS was among the limited number of NGOs assigned Category «A» consultative status by UNESCO. It received an annual subvention and a contract to establish and operate the UNESCO/ICOMOS International Documentation Centre.

UNESCO's Museums and Monuments Division (now known as the Cultural Heritage Division) had sponsored a series of international seminars on conservation subjects. After its creation, ICOMOS could and did involve far greater numbers of professional and other interested persons in less formal programs. In addition to general meetings, specialized international committees were created in architectural photogrammetry, training, conservation of wooden, masonry and earthen structures, and other similar subjects. These committees attracted many other specialists in addition to architects and historians to join ICOMOS and helped to strengthen its interdisciplinary approach to conservation.

From the perspective of US/ICOMOS and that of many other national committees, a principal contribution of ICOMOS has been to mutual understanding and further cooperation. It provided a forum for all of the disciplines involved in the conservation of the world's material cultural heritage. Within ICOMOS, there are specialists who, among themselves, reflect differences that are sometimes profound. These include differences in professional practice, in materials and methods for the construction, maintenance and conservation of monuments and sites, in terms of technology and technological sophistication, political perspectives on the role and significance of monuments, in terms of the priority assigned to monuments and their preservation as a consideration in establishing economic priorities, and differences of sensitivity to a variety of environmental concerns, to name a few.

ICOMOS Objectives and Programs:

Objectives: The ICOMOS Statutes identify six:

1. to bring together conservation specialists from all over the world and serve as a forum for professional dialogue and exchange;
2. to collect, evaluate and diffuse information on conservation principles, techniques and policies;
3. to cooperate with national and international authorities on the establishment of documentation centres specializing in conservation;

4. to work for the adoption and implementation of international conventions on the conservation and enhancement of architectural heritage;
5. to participate in the organization of training programs for conservation specialists on a worldwide scale;
6. to put the expertise of highly qualified professionals and specialists at the service of the international community.

In its first quarter century, ICOMOS has achieved the greatest success in meeting objectives 1, 2, 4 and 5. While important achievements have been made, comparatively less success has been made in meeting objectives 3 and 6. It is the view of US/ICOMOS that these six objectives, while still valid, should be reviewed and revised as appropriate to reflect the international conservation needs of the next 25 years.

Program: The ICOMOS program has historically derived and evolved from the six goals. We have examined the most recent ICOMOS programs in terms of their achievements and future prospects.

A. Strengthen its presence worldwide by encouraging the creation and growth of ICOMOS National and International Committees.

Achievements: While having created a network of worldwide national committees, the total number is only 60 committees and at various times there have been more. Since 1972, more than 106 countries have ratified the World Heritage Convention. ICOMOS is still largely Eurocentric. Of eight General Assemblies, only one has been held outside of Europe.

The International Committees have created valuable networks to give ICOMOS members increased access to one another. Admittedly, the International Committees have been idiosyncratic in their operations, uneven when viewed as a whole and perhaps less than energetic when it comes to achieving their full potential. They have provided their members a medium for exchange and interaction and, through them, have on occasion made the results of that interaction available to the wider audience of ICOMOS members, from an international perspective.

Future Prospects: Assist in the creation of additional National Committees and seek to increase the participation of their membership in the international program. This is especially needed in Africa,

Asia, the Middle East and much of Central and South America. Explore whether established National Committees could sponsor the establishment of another in a Third World country, including financing some of the international travel of their representatives for fuller participation within the organization.

Encourage National Committees to broaden their own membership. Do this by encouraging the active participation of younger professionals and reaching out to related public and private national, state and local organizations.

Widen the participation in the system of International Committees. US/ICOMOS, inspired by the Canadian example, is establishing national specialized committees. Such National Committees should work as counterparts to the International Committees. It is anticipated that this will be a means through which the participation of U.S. specialists in international cooperative efforts will be encouraged. It is expected that this will attract new members for US/ICOMOS and therefore ICOMOS. A similar approach among other National Committees may strengthen the overall ICOMOS program.

The performance of the International Committees should be strengthened by the adoption of more defined program, operating and reporting requirements. The Chairmen should have fixed terms of office.

B. Extend the influence of the Venice Charter by creating flexible doctrinal texts for specific sectors of architectural heritage.

Achievements: The Venice Charter's basic principles have contributed to the development of international standards in conservation. This Charter has had a major influence on national charters and standards. It has made a valuable contribution to professional practice. While those who sponsored the Charter could not foresee all of the developments that have taken place since it was written, ICOMOS has prepared and adopted charters on archeological heritage management, cultural tourism, historic gardens and historic towns to supplement it.

Future Prospects: Once such charters are adopted, they need to be made known and their application should be encouraged by National Committees. ICOMOS should do more in relating its charters to the international conventions and recommendations adopted by UNESCO. A master list of subject areas in need of the application of

such charters should be developed and a schedule set for their preparation. The subjects should not be limited only to «architectural heritage» but also include subjects such as cultural landscapes, conservation economics, national planning and conservation, etc.

C. Define adaptable management techniques for cultural properties.

Achievements: While occasional articles in various ICOMOS publications have made contributions, the international community still awaits the publication and distribution of the ICOMOS/ICCROM cultural property management manual which has been several years in production.

Future Prospects: Expedite the publication and distribution of the manual currently in production.

D. Develop training programs on a multilateral basis involving the collaboration of National and International Committees.

Achievements: Much has been, and continues to be, done in the conduct of training programs. This has been an initiative largely in the domain of National and/or International committees. The exchange of urban specialists in historic quarters under the Helsinki Accords was a particularly notable effort by the Secretariat.

Future Prospects: The comprehensive list of ICOMOS seminars and meetings conducted in the first 15 years needs to be updated to reflect the first 25 years.

The activity presently supported by National and International Committees should continue. Increased attention should be given to planning for the publication and distribution of the results and findings of more of these programs.

ICOMOS needs to develop a prioritized list of subjects that are in need of specialized symposia and/or training programs. National and International Committees should then be encouraged to make commitments to undertake the sponsorship of these symposia and/or training programs. Among the subjects US/ICOMOS would suggest for consideration are:

1. environmental pollution and its effect on the cultural heritage;
2. application of new technology such as computers to the conservation of cultural heritage;
3. financing of cultural heritage projects;
4. national conservation legislation and law.

F. Enrich the ICOMOS international documentation centre in Paris and set up video and slide libraries devoted to architectural heritage.

Achievements: After an initial development of the UNESCO/ICOMOS Documentation Centre and moves to cooperate with the UNESCO/ICOMOS Documentation Centre and ICCROM, the Centre has entered a static phase. Because ICOMOS lacks the resources to transform it into a 21st-century Centre, the existing Centre has been put on hold.

Future Prospects: It should be possible to find special financial support for the development of this program. An International Committee should be formed on the subject of documentation centres for conservation and it should serve as the special advisor for the UNESCO/ICOMOS Documentation Centre. US/ICOMOS would endeavor to make available to the committee the services of a qualified expert to assist in its work.

Of assistance to the user would be the terminology on conservation, which was initiated some years ago. It should be completed and issued in four languages as originally planned.

F. Organize and manage expert missions at the request of heritage administrations and legal entities which judge necessary the intervention of a consultant for a particular conservation questions.

Achievements: This program goal has not been met for a variety of reasons — i.e. competing interests in seeking the contracts for such missions and the lack of a marketing strategy to secure such mission contracts.

Future Prospects: While the intent of this goal might be reviewed in light of actual experience, there can be no question that ICOMOS must compile, publish and maintain an annotated international directory of all the individuals and organizations that constitute its membership. Having such a directory available to the ever-growing number of public and private, international, regional, national and local conservation organizations and agencies would be a valuable reference work.

ICOMOS should be more active, rather than reactive, in prioritizing and seeking appropriate contracts from a range of international organizations — UNESCO, the United Nation's Development Program, the World Bank, etc. Such contracts could use the services of known ICOMOS experts.

G. Play a vital role in counselling UNESCO on those cultural properties to be included on the World Heritage List and in monitoring the properties already listed.

Achievements: ICOMOS provides the systematic scholarly review of all nominated cultural property for the World Heritage Committee. It provides, under contract, consultants to aid States, Party to the Convention, to prepare cultural property nominations. ICOMOS serves as the permanent repository for all documents pertaining to cultural property on the World Heritage List.

Future Prospects: ICOMOS should continue to recommend to the World Heritage Committee subject areas that merit international or regional thematic investigation. National committees should be encouraged to develop public awareness and youth education programs associated with both the Convention and the List.

H. Reach specialists by means of wide distribution of the quarterly journal, *ICOMOS Information*, and through publication of the proceedings of symposia on conservation.

Achievements: ICOMOS has developed and maintained, in varying forms, an international publication program. However, the recent trend has been toward a decrease in both the number and frequency of publications. In part this can be attributed to the rising cost of printing and postage. Especially missed are the publications of special symposia and an ICOMOS membership directory.

Future Prospects: Of prime importance is the stabilization of *ICOMOS Information*. It is an informative and attractive publication which is vital in securing and keeping members. No ICOMOS publication that is a benefit of membership has been regularly received by the membership. This includes the earlier two versions of *Monumentum* and now *ICOMOS Information*. This program goal cannot be met when its main communication vehicle is not produced and distributed on a reliable schedule.

The ICOMOS publication program should be reviewed in light of the many publications now being produced by other organizations in the field of historic preservation. ICOMOS should explore ways of placing selected articles in many of these publications in order to become better known. One area that might receive more attention is in the production of digests, indexes and special occasional papers.

The need for a descriptive directory of the full ICOMOS membership is paramount.

I. Awaken public interest in conservation by encouraging media coverage and the celebration of International Day for Monuments and Sites.

Achievements: Activity in this program area has been primarily the responsibility of the National Committees. The Secretariat has succeeded in having this event included in the UNESCO official calendar and has conducted an event in Paris annually.

Future Prospects: Based on experience, US/ICOMOS has found it more productive and useful to relate the program to properties on the World Heritage List. The U.S. National Trust for Historic Preservation also coordinates an annual «Historic Preservation Week» each May which has a changing theme.

Some Additional Future Considerations

Financial Realities — ICOMOS has throughout its history struggled for financial resources and support for the Paris international operations. The struggle has largely been characterized by requests to national committees for more funds. The question should be asked, where (beyond governments and ministries of culture) has ICOMOS sought to find and develop corporate support and other new financial resources whose assets can be brought to bear on the multitudinous threats to the very existence of monuments? Such opportunities are not available to every National Committee but they are available to international ICOMOS and they should be acted upon.

Membership — A study should be done to learn why people and organizations become members, what they are seeking in membership, what inducements might persuade others to become members, and how members can be encouraged to become active and committed to the organization once they join.

There is a need for more energetic efforts to identify and increase the level of benefits to individual members as an inducement to membership. Benefits for sponsorship — by architectural firms, contractors, corporations, producers of the materials of conservation, tourist organizations, financial institutions — are a new concept to much of ICOMOS and might well be explored.

More should be done to capitalize on those sections of the ICOMOS statutes that encourage membership by interested or supportive individuals and groups. ICOMOS membership is not limited to specialists. Without compromising the nature of the organization, it

is possible to identify and involve individuals and organizations other than specialists, the talented amateurs and the interested supporters who are or could be supportive of ICOMOS and its objectives.

Leadership — ICOMOS needs to be vigilant in encouraging and facilitating the participation, at all levels of the organization, by newer and younger members. The nomination and elective process should be maintained to allow a range of new members to regularly serve the voluntary needs of the organization as members or officers of its National Committees, International Committees, the Advisory Committee and the Bureau. Likewise, it needs to retain the interest, support and active participation of its senior members to provide both international perspective and an institutional memory.

The permanent Secretariat professional staff should be constituted of professionals who have prior work experience in the subject areas represented by the ICOMOS Objectives.

The ICOMOS Triennial Plan — The three-year plan adopted at each General Assembly needs to assume a more direct and effective role within the entire ICOMOS family. It should have a more dynamic role as an educational tool with related constituencies. The plan should reflect, in a much more direct and coherent manner, those Objectives to be emphasized, incorporate the program-related resolutions of the General Assembly and set forth the key goals of all the International Committees for this three-year period. Among the more recent General Assembly resolutions that should be included are:

- The Effects of Acid Rain on the Architectural Heritage.
- The Expansion of Photogrammetric Archives.
- The Development of Historic Woodlands and Forest Reserves;
- A Charter for the Conservation of Villages and Rural Landscapes.

In addition to serving as the basis for the allocation of the fiscal and personnel resources, it should be used as an index for both International and National Committees to support and assist in fundraising and/or provision of in-kind services. It should be used to explain to related organizations, potential donors and project contractors what ICOMOS is doing to protect the world's cultural heritage.

Conclusions

US/ICOMOS believes that ICOMOS has been successful in attaining the objective to create a forum where people interested in the conservation of the cultural heritage can meet, exchange information and carry out projects of mutual concern.

It has not been as successful in realizing some of its other objectives. However, there are many among its membership who would be interested in revitalizing these objectives and their related programs. There are also new programs which have been suggested which could also profit from international cooperation and development.

US/ICOMOS looks forward to the coming decades for an expansion of ICOMOS and is prepared to take part in realizing this objective.

Throughout ICOMOS — at the international level, at the international special committee level and at the national level — there is a need for a strong, focused and clear message. The future of the organization at every level depends on the development and communication of this message.

Acknowledgments — This paper was prepared with contributions by Ann Webster Smith, Elliott Carroll, Ernest A. Connally, Hiroshi Daifuku, Robert Garvey, Robert E. Stipe, Paul N. Perrot, Terry B. Morton, W. Brown Morton III, Russell V. Keune and Ellen Delage.

ICOMOS. A quarter of a century Achievements and future prospects:

Prepared by US/ICOMOS

Summary

In order to understand what ICOMOS has achieved, it is important to understand its origins. Thus, this paper reviews the events that led to the establishment of ICOMOS. Its establishment is ascribed to the example of ICOM, the profession and the need to have the kind of leadership that an organization similar to ICOMOS could provide to UNESCO. The character of ICOMOS is primarily non-governmental and, at the same time, it also provides an advisory role to UNESCO and to national and international governmental organizations. This effort was part of the widespread movement to develop international organizations, at different levels, following World War II.

The ICOMOS role of providing an international forum for programs dedicated to the conservation of the cultural heritage has been successful. In these forums specialists and interested institutions could take part in projects leading to the exchange of information, cooperation in research and the diffusion of higher standards. ICOMOS has brought together many people from different backgrounds and traditions. Together with UNESCO, ICCROM and other international organizations, ICOMOS has been an important element in stimulating a worldwide appreciation of man's cultural heritage, and the need for programs for their preservation and interpretation. The paper is divided into three parts:

I. Historic Background. a summary is presented of the development of international programs leading to the conservation of the cultural heritage. Factors that led to the establishment of ICOMOS as a Non-Governmental Organization, having Category «A» consultative status with UNESCO, are reviewed.

II. ICOMOS Objectives and Programs. Based on its statutes, ICOMOS has six objectives. These objectives and the programs which implement them are reviewed from the perspective of past achievements and future prospects.

III. Additional Future Considerations. Suggestions are made on a review of both the objectives and programs. These include subjects such as the need to raise extra-budgetary funds, membership, leadership and the triennial program.

ICOMOS: un quart de siècle
de réalisations et perspectives d'avenir
Préparé par US/ICOMOS

Résumé

Pour bien comprendre l'œuvre de l'ICOMOS, il est important de comprendre ses origines. Cet exposé examine donc les événements ayant conduit à établir l'ICOMOS. Il s'agit de l'exemple de l'ICOM, de la profession et de la nécessité pour l'UNESCO d'être guidé par une organisation telle que l'ICOMOS. L'ICOMOS est une organisation de type essentiellement non-gouvernemental, qui joue par ailleurs un rôle consultatif auprès de l'UNESCO et d'organismes gouvernementaux nationaux et internationaux. Les efforts ayant conduit à établir l'ICOMOS s'insèrent dans le cadre du mouvement général, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, en faveur de la création d'organisations internationales à différents niveaux.

L'œuvre de l'ICOMOS, qui est chargé d'assurer un forum international pour les programmes consacrés à la conservation de l'héritage culturel, a été couronnée de succès. Ces forums permettent aux spécialistes et aux institutions intéressées de prendre part à des projets favorisant l'échange d'informations, la coopération en matière de recherche et la diffusion de normes plus rigoureuses. L'ICOMOS a organisé la rencontre de bien des personnes de différentes origines et traditions culturelles. Avec l'UNESCO, l'ICCROM et d'autres organisations internationales, l'ICOMOS a joué un rôle important en stimulant une appréciation mondiale du patrimoine culturel de l'humanité ainsi que de la nécessité de mettre en œuvre des programmes pour la conservation et l'interprétation de ce patrimoine. Cet exposé se divise en trois parties:

I. Contexte historique. Nous faisons l'historique des programmes internationaux conduisant à la conservation du patrimoine culturel. Nous examinons les facteurs ayant conduit à établir l'ICOMOS en tant qu'organisation non-gouvernementale jouissant d'un statut consultatif de la catégorie «A» auprès de l'UNESCO.

II. Les objectifs et programmes de l'ICOMOS. Aux termes de ses statuts, l'ICOMOS a six objectifs. Ces objectifs et les programmes permettant de les mettre en œuvre sont examinés du point de vue des réalisations acquises et des perspectives d'avenir.

III. Autres considérations pour l'avenir. Nous présentons des suggestions pour un examen ultérieur des objectifs et des programmes. Il s'agit de questions touchant à la nécessité dans laquelle l'ICOMOS se trouve de réunir des fonds extra-budgétaires ainsi qu'à ses membres, sa direction et son programme triennal.

ICOMOS: A quarter of a century
symposium sub-theme the Venice Charter

Prepared by US/ICOMOS
Robert E. Stipe, sub-theme chair

This paper summarizes the U.S. position *vis a vis* the Venice Charter, beginning with its adoption in 1964, and describes its current relevance to national, state and local programs of historic preservation in the United States.

The United States Delegation to Venice, 1964

The United States delegation to the 1964 Venice meeting at which the Charter was proposed included the intellectual and professional leadership of the American preservation movement of the day. The delegation did not support adoption of the Charter at the Venice meeting. One reason was that the proposed charter was available only at the last minute, was only in French, and there was little opportunity to examine it before voting. There was objection to the Charter's flat prohibition regarding reconstruction. Proposals to amend the document prior to its approval were not permitted. (1)

The Charter was seen by the delegation as dealing principally with the preservation of stone buildings, common in Europe, but a topic of less interest in the United States, where construction is primarily of wood and other materials. The concerns giving rise to the Charter were primarily European. «The Conference was held following a decade of reconstruction after World War II. Most of the structures damaged by bombs and the battles which took place were made to work out standards which would try to unify what had been accomplished so far. It was inevitable that in the need for housing and reconstruction, the priorities for recovery and the shortage of trained architects/restorers in the face of the amount of work required, that compromises had been made. The sometimes contradictory elements found in the Venice Charter were probably attempts at justification of previous work.» (2)

(1) Report of Charles W. Porter, III, Chief Historian, US National Park Service to the Director of the National Park Service.

(2) Hiroshi Daifuku «The Venice Charter: Notes on Its Origins», April 1989. Unpublished memorandum.

Charles E. Peterson, a delegate, recalls that, as a statement of principles, the Charter did not contain much that was new to our practice at the time, except for the explicit prohibition of reconstruction, for which our delegates thought exceptions should be made in appropriate circumstances. As Charles Porter reported to the Director of the National Park Service, the Charter was adopted in principle only, with Raymond Lemaire of Belgium and Piero Gazzola of Italy given leave to tidy it up later. Peterson and Porter agree that few, if any, of the delegates had read or even had an opportunity to read the document with care. (3)

The Charter itself is little known throughout the broader American preservation community. It has never been disseminated on a national scale, although it has emerged as a subject of conversation or discussion at one or more meetings of the Association for Preservation Technology, the National Trust for Historic Preservation or the American Institute of Architects. Of those individuals who are familiar with the document, many probably perceive it as a historical document primarily relevant to European preservationists.

However, the Charter has not been irrelevant to our preservation practice. As a statement of historic preservation philosophy or doctrine it would, with minor exceptions, be widely accepted today. The principles of the Charter are embedded in American preservation practice, and it was important in the formulation of the rules and principles that guide that practice.

The United States Preservation System

To understand the extent to which our historic preservation practice follows the Charter's language and precepts, and the manner and extent to which the Charter is interpreted and implemented in this country, requires a knowledge of the allocation of public and private responsibility for preservation in the United States and of our federal system.

Historic preservation in the United States is divided between the public and private sectors of the economy, operates within the complex federal-state-local government system of overlapping and

(3) Letter, Charles E. Peterson to Robert E. Stipe, September 1, 1989. See also note 3 above.

divided responsibilities, and builds upon a philosophical base that is tied to uniquely American social, economic and political conditions. In addition to heeding political and economic realities affecting preservation, the starting point for understanding our practice is to recognize the ways in which government power is distributed among the layers of government.

Within this system, the growth and the strength of historic preservation — federal, state and local — is a direct result of conceptual, fiscal and technical leadership provided by the federal preservation establishment: the U.S. National Park Service.

The United States is a federal union of sovereign states. Taxation of real estate is a power of each state. Since World War I the federal government has levied direct taxes on personal and corporate income. Some of these vast sums are returned to state and local governments, and to individuals and nonprofit organizations for programs deemed to be in the national interest, including historic preservation. By imposing conditions on the use of these funds, the federal government exercises extensive influence over state and local activities. Since 1976, this has also been accomplished indirectly through favorable tax treatment of certain preservation activities. This «power of the purse» of the national government, whether used directly through grants and loans, or indirectly as tax subsidies, is now extensively employed as the means to manage historic preservation programs. The 50 states and their local governments also use their taxing and spending authority as fiscal incentives for preservation, but the effect is less because state and local taxes are significantly lower.

Where the national government relies principally on fiscal incentives for historic preservation, the states rely more heavily on their inherent power to regulate private property — a basic power of sovereign governments not surrendered to the federal government in 1787. This power exercised by the 50 states is commonly delegated down to local governments. It is now extensively used for historic preservation purposes, principally in the form of historic district and «landmark» (classified monument) regulations.

Our preservation system operates predominantly in private capital markets, where preservation decisions turn strongly on the return from private investment. While government preservation policies (federal, state or local, singly or in combination) can strongly influence profit or loss through grants, favorable terms on loans, or tax concessions, in the end it is in almost every case up to the

individual owner of an historic property whether it is to be preserved or not.

Our principal listing and registration system is the National Register of Historic Places, maintained by the Secretary of the Interior through the National Park Service. It contains approximately 55,000 entries, including districts (which are about 13% of all entries), and protects an estimated 800,000 properties. The National Register contains buildings, structures, sites, districts and objects of national, state and local significance. With federal encouragement, some states also maintain their own registers, established according to their individual laws. These laws may establish standards for registration and protection unique to a given state, perhaps limited to properties of local or statewide significance. Inclusion in a state register may qualify a property for state financial assistance (grants, loans or tax relief); require special environmental review procedures when resources are threatened by state government projects; or, in some cases, subject the owner to specified state-level regulations regarding change or demolition.

An estimated 3,000 local governments in the United States now maintain local registries of individual buildings and/or districts. Listing as part of such a local scheme may qualify the property for special local grants, tax relief or environmental review. However, the consequences of local listing will vary from state to state. The most common effect is the regulatory impact on the property owner, who must undergo a special process of plan review before the property may be altered, added to, demolished or moved, with failure to observe this process leading to criminal and civil penalties. As a preservation method, it has been authorized in all 50 states, and has been approved by state courts and the U.S. Supreme Court as not, in principle, in violation of constitutional guarantees of private property, unless unreasonably applied or unless it presents the owner with an unconscionable economic burden. Within our federal system, it is possible for the same building to be listed in one, two or all three of the above systems, and be subject to the strictures or benefits of each or all of them.

While great strides have been made during the last two decades in bringing both fiscal and regulatory measures to bear on preservation, our record is less good than in many other countries when it comes to using government land-use planning for historic preservation.

Historic preservation through acquisition is permitted at all levels of government. But the direct protection of historic properties by national, state and local government through public ownership as a

museum or interpretive center, although numbering in the tens of thousands throughout the country, tends to be limited to a few properties of special importance.

The important point is that many, if not all, of the Charter's principles have been widely incorporated into almost all of our many-layered preservation systems.

Most property in the United States is privately owned. Thus, most historic preservation projects are essentially private sector endeavors, and these are carried out only when the owner's economic expectations are met. Thus, government's role in our system is one stressing, through economic and regulatory approaches, incentives for various levels or forms of preservation and disincentives for demolition. This approach has limits. They are that:

1. regulatory approaches may not be legally or economically confiscatory;
2. planning activities supportive of preservation may not and cannot be viewed politically as unnecessary impediments to the development process;
3. both direct and indirect fiscal measures for preservation at any level must respect other governmental priorities and accept that these will almost always be higher than the preservation of cultural resources.

The Venice Charter and the United States Preservation System

The significance of the Charter to our preservation practice arises from the indirect influence of the document and its principles on the basic «rules» of our practice. These are embodied in what is called the Secretary's Standards. The Secretary being equivalent to Minister in other countries. Lacking a Department of Culture, our national program for preservation comes under the National Park Service, U.S. Department of the Interior.

In the National Preservation Act of 1966, Congress enlarged the national policy to recognize and preserve historic properties. The Act provided for a greatly expanded National Register of Historic Places and created a system by which matching federal grants for preservation work, called «acquisition and development grants», would be channeled through the states for the preservation of properties listed in the National Register. This new system created several new documents. The first was the *National Register Criteria*, an official way for determining the eligibility of individual buildings, structures, sites,

districts and objects for inclusion in the National Register. A second was *The Secretary of the Interior's Standards for Historic Preservation Projects*, which defined what is and is not acceptable preservation practice. A third document, *Definitions for Historic Preservation Project Treatments*, spelled out the nature of different types of preservation projects. These delineated seven specific types of treatment, listed in order of the severity of intervention for historic preservation: acquisition, protection, stabilization, preservation, rehabilitation, restoration and reconstruction.

The need for federal standards was generated by a number of events of the early to mid — 1970s — the availability in 1971 of the first federal matching grants for historic preservation projects, the 1974 creation by Congress of an emergency home assistance program for rehabilitating existing housing stock, and the 1976 passage by Congress of the Tax Reform Acts, providing special income tax benefits for the rehabilitation of properties on the National Register. While all of these new federal initiatives provided substantial preservation opportunities, they also carried with them the danger that, without a uniform set of standards and definitions for guidance in executing individual projects, actions could be taken that would harm rather than help the physical fabric of significant buildings (4).

The principal sources of guidance in preparing the Secretary's Standards were documents of the Historic Resources Committee of the American Institute of Architects; the National Park Service Management Policies and the Venice Charter itself. The last played an especially significant part in establishing the new national preservation philosophy.

The Secretary's Standards consist of eight general standards applicable to all treatments undertaken on historic properties listed in the National Register regardless of the nature of the preservation work. These are supplemented by 2 to 5 additional standards for each type of intervention or preservation project. Further advice is provided in the form of a set of «Guidelines» for each of the types or levels of project, and these are set forth describing various practices as «Recommended» or «Not Recommended». Additional advice is provided by the National Park Service through technical briefs, special bulletins, published case studies on specific topics or subjects, and direct access to experts on its professional staff.

(4) Gary L. Hume, «The Development of the Secretary of the Interior's Standards for Historic Preservation», *Preservation News*, National Trust for Historic Preservation, October 1986.

The Secretary's Standards were first published in 1978. While remaining under constant scrutiny since that time, they have been changed in only minor aspects. They have been applied to more than 7,000 federally subsidized acquisition and development projects, and as of 1988, to more than 20,000 rehabilitation undertakings known as «Tax Act» projects. The latter have by now generated more than \$13 billion worth of preservation work. Adherence to the Standards is obligatory in cases where federal benefits are involved.

The majority of projects have been for rehabilitation. Restoration-reconstruction projects have been mostly limited to a relatively small number of important historic properties under the jurisdiction of the National Park Service.

Not only are the Secretary's Standards the guiding principles applied to all federal programs, they are generally accepted as the central document of preservation philosophy and practice in the U.S. While each state is free to adopt its own standards of performance, several have adopted the federal standards for their own projects. Similarly, while under no obligation or pressure to do so, many local governments have done so as well.

A weakness of our situation is that The Secretary's Standards can be ignored; states or local authorities may not require its application and many architectural schools do not give courses in preservation. This is compounded by the fact that a national standard for qualifying restoration architects has been under discussion but has not yet been adopted.

The Charter and the Standards Compared

There is a widespread convergence between the principles of the Charter and the Standards. The Standards strongly urge the re-use of historic buildings for their original or a compatible use. Conjecture is not allowed when re-integrating the missing parts of a building. Historic buildings must be preserved in perpetuity. The Standards recognize that changes to a building during its lifetime take on an important historical significance of their own. They urge the protection of archeological sites and they recognize the dual historic and aesthetic character of buildings.

The Charter is essentially a general statement of philosophy which does not require any tie to the realities of political or economic life. The Standards, on the other hand, describe both a process and goals. If there are occasional pressures from the development community at the entry level of enforcement (the state historic preservation offices)

to accept marginal standards of compliance in rehabilitation projects; enforcement of the Standards in fact becomes increasingly strict as appeals are taken from state to regional, to national appellate levels within the National Park Service.

The Standards recognize that the search for perfection cannot outpace political reality, that no two buildings are alike, and that in the real world there is a need for breathing room in application to individual cases. Indeed, it is established ICOMOS doctrine that while «it is essential that the principles guiding preservation and restoration... should be agreed and laid down on an international basis... each country (is responsible) for applying the plan within the framework of its own culture and traditions».

An Assessment

Discussion on the usefulness of the Venice Charter today reflects the changes which have been taking place throughout the world: industrialization, urban population growth, widespread mobility (including the growth of tourism). A concomitant problem has been the question of the renovation of historic centers and with it the problem of gentrification. These factors make the literal interpretation of all of the Charter's Articles difficult today in many countries of the world, including the United States.

Notwithstanding the widespread acceptance of the general philosophy delineated in the Charter, literal implementation of all its Articles in the U.S. would be difficult today. It is perhaps inevitable that a younger nation, still seeking to describe its roots and to define its essential character, will look to the associative value of history as the preeminent value in historic preservation. In the U.S., «historic» preservation is the common term; «architectural preservation» would be a less widely understood phenomenon. We are seeing an emerging interest in «cultural resource» and «heritage» preservation, providing a special relevance within the movement to the field of American Studies, and a new focus on preservation of the intangible cultural heritage, vernacular architecture, historical and «cultural» landscapes, the contributions of ethnic and native populations, and even such phenomena as commercial and industrial archeology. The Charter, with an apparent emphasis on monuments and buildings, would now be viewed by many as much too limiting in time and scope.

If a contemporary version of the Charter were to be proposed it should be a modern philosophy that recognizes — perhaps even emphasizes — the social utility of historic preservation in dealing with such

problems as poverty and economic development. It would have to acknowledge the value of existing neighborhoods, even those not so architecturally distinguished. While many preservationists continue to value fine buildings as the essence of our heritage, contemporary political realities suggest that this is no longer an entirely useful foundation on which to base programs requiring political approbation or funding. The broader array of conservation building techniques and materials, including those of a substitute nature which have become widely available, would have to be recognized.

A modern Charter, to be meaningful to a nation having a federal system, needs to acknowledge the limited control of central governments. It needs to recognize that nations covering a large territory make a uniform prescription for preservation, even one essentially philosophical in intent, difficult. Accommodation must be sought with respect to established preservation techniques, including the moving of buildings.

Such a charter would need to recognize the opportunities for innovation and experimentation presented by a mixed economy dominated by private property. There would have to be recognition of the potential conflicts presented by the concept of economic enterprise zones, by the domestic potential of debt/equity swaps as a cultural preservation tool, and by exploration of the limits of public intrusion into private property rights in the name of historic preservation. It needs to explore the potential for greater participation in cultural preservation on the part of private enterprise. It would deal with the gentrification issue, and the relevance of historic preservation in fulfilling such basic human needs as housing, jobs and a better quality of life. Such an approach is not antithetical to the traditional view of the importance of preserving the best of our artistic forms and traditions. It is merely a broadened perspective more appropriate for our contemporary society.

From our perspective, there are indeed significant general elements of the Charter that are appropriate for contemporary application in the United States. However, the Charter omits many important topics at its present level of generality, and is not too coherent. Our preference is thus in accord with established ICOMOS policies, which are to acknowledge the Venice Charter as a historic document which should not be revised. We would prefer to see the adoption by US/ICOMOS of a detailed charter or of charters aimed at specific problems and issues, rather than a single, general charter, too general to be applied to meeting the needs of different architectural, political

and economic situations, as well as widely differing architectural techniques and building materials. The Secretary's Standards would be a useful starting point, perhaps supplemented by our adaptations of ICOMOS charters for historic towns, gardens, archeology, tourism and the like.

Acknowledgement

This paper was prepared in October 1989 by Robert E. Stipe. The assistance of Ernest Allen Connally, Hiroshi Daifuku, Gary L. Hume, Russell V. Keune, Mrs. Terry B. Morton and Charles E. Peterson is greatly appreciated.

Appendix

The Venice Charter (US/ICOMOS)

The Secretary of the Interior's Standards for historic preservation projects

The Secretary of the Interior's Standards for Historic Preservation Projects are used by state historic preservation offices, the National Park Service and the Advisory Council on Historic Preservation to evaluate proposals for work on properties listed in the National Register of Historic Places: as the basis for advising other Federal agencies under Section 110 of the National Historic Preservation Act, and for evaluating reuse proposals submitted with State and local government applications for the transfer of federally-owned surplus properties listed in the National Register.

These Standards are the program regulations used to determine whether a rehabilitation project for a certified historic structure qualifies as a «certified rehabilitation», pursuant to federal tax laws.

Definitions for Historic Preservation Project Treatments

The following definitions are provided for treatments that may be undertaken on historic properties listed in the National Register of Historic Places.

Acquisition

Is defined as the act or process of acquiring fee title or interest other than fee title of real property (including the acquisition of development rights or remainder interest).

Protection

Is defined as the act or process of applying measures designed to affect the physical condition of a property by defending or guarding it from deterioration, loss or attack, or to cover or shield the property

from danger or injury. In the case of buildings and structures, such treatment is generally of a temporary nature and anticipates future historic preservation treatment; in the case of archeological sites, the protective measures may be temporary or permanent.

Stabilization

Is defined as the act or process of applying measures designed to reestablish a weather resistant enclosure and the structural stability of an unsafe or deteriorated property while maintaining the essential form as it exists at present.

Preservation

Is defined as the act or process of applying measures to sustain the existing form, integrity and material of a building or structure and the existing form and vegetative cover of a site. It may include initial stabilization work, where necessary, as well as ongoing maintenance of the historic building materials.

Rehabilitation

Is defined as the act or process of returning a property to a state of utility through repair or alteration which makes possible an efficient contemporary use while preserving those portions or features of the property which are significant to its historical, architectural and cultural values.

Restoration

Is defined as the act or process of accurately recovering the form and details of a property and its setting as it appeared at a particular period of time by means of the removal of later work or by the replacement of missing work.

Reconstruction

Is defined as the act or process of reproducing by new construction the exact form and detail of a vanished building, structure or object, or a part thereof, as it appeared at a specific period of time.

General standards for historic preservation projects

The following general standards apply to all treatments undertaken on historic properties listed in the National Register.

1. Every reasonable effort shall be made to provide a compatible use for a property that requires minimal alteration of the building, structure or site and its environment, or to use a property for its originally intended purpose.

2. The distinguishing original qualities or character of a building, structure or site and its environment shall not be destroyed. The removal or alteration of any historic material or distinctive architectural features should be avoided when possible.
3. All buildings, structures, and sites shall be recognized as products of their own time. Alterations which have no historical basis and which seek to create an earlier appearance shall be discouraged.
4. Changes which may have taken place in the course of time are evidence of the history and development of a building, structure or site and its environment. These changes may have acquired significance in their own right, and this significance shall be recognized and respected.
5. Distinctive stylistic features or examples of skilled craftsmanship which characterize a building, structure or site shall be treated with sensitivity.
6. Deteriorated architectural features shall be repaired rather than replaced, whenever possible. In the event replacement is necessary, the new material should match the material being replaced in composition, design, color, texture and other visual qualities. Repair or replacement of missing architectural features should be based on accurate duplications of features, substantiated by historical physical or pictorial evidence rather than on conjectural designs or the availability of different architectural elements from other buildings or structures.
7. The surface cleaning of structures shall be undertaken with the gentlest means possible. Sand-blasting and other cleaning methods that will damage the historic building materials shall not be undertaken.
8. Every reasonable effort shall be made to protect and preserve archeological resources affected by, or adjacent to, any acquisition, protection, stabilization, preservation, rehabilitation, restoration or reconstruction project.

Specific standards for Historic Preservation Projects

The following specific standards for each treatment are to be used in conjunction with the eight general standards and, in each case, begin with number 9. For example, in evaluating acquisition projects include the eight general standards plus the four specific standards listed under Standards for Acquisition.

Standards for Acquisition

9. Careful consideration shall be given to the type and extent of property rights which are required to assure the preservation of the historic resource. The preservation objectives shall determine the exact property rights to be acquired.
10. Properties shall be acquired in fee simple when absolute ownership is required to insure their preservation.
11. The purchase of less-than-fee-simple interests, such as open space or facade easement, shall be undertaken when a limited interest achieves the preservation objective.
12. Every reasonable effort shall be made to acquire sufficient property with the historic resource to protect its historical, archeological, architectural or cultural significance.

Standards for Protection

9. Before applying protective measures which are generally of a temporary nature and imply future historic preservation work, an analysis of the actual or anticipated treatments to the property shall be made.
10. Protection shall safeguard the physical condition or environment of a property or archeological site from further deterioration or damage caused by weather or other natural, animal or human intrusions.
11. If any historic material or architectural features are removed, they shall be properly recorded and, if possible, stored for future study or reuse.

Standards for Stabilization

9. Stabilization shall reestablish the structural stability of a property through the reinforcement of loadbearing members or by arresting material deterioration leading to structural failure. Stabilization shall also reestablish weather resistant conditions for a property.
10. Stabilization shall be accomplished in such a manner that it detracts as little as possible from the property's appearance. When reinforcement is required to reestablish structural stability, such work shall be concealed wherever possible so as not to intrude upon or detract from the aesthetic and historical quality of the property, except where concealment would result in the alteration or destruction of historically significant material or spaces.

Standards for Preservation

9. Preservation shall maintain the existing form, integrity, and materials or a building structure or site. Substantial reconstruction or restoration of lost features generally are not included in a preservation undertaking.
10. Preservation shall include techniques of arresting or retarding the deterioration of a property through a program of ongoing maintenance.

Standards for Rehabilitation

9. Contemporary design for alterations and additions to existing properties shall not be discouraged when such alterations and additions do not destroy significant historic, architectural or cultural material and such design is compatible with the size, scale, color, material and character of the property, neighborhood or environment.
10. Wherever possible, new additions or alterations to structures shall be done in such a manner that if such additions or alterations were to be removed in the future, the essential form and integrity of the structure would be unimpaired.

Standards for Restoration

9. Every reasonable effort shall be made to use a property for its originally intended purpose or to provide a compatible use that will require minimum alteration to the property and its environment.
10. Reinforcement required for structural stability or the installation of protective or code required mechanical systems shall be concealed whenever possible so as not to intrude or detract from the property's aesthetic and historical qualities, except where concealment would result in the alteration or destruction of historically significant materials or spaces.
11. When archeological resources must be disturbed by restoration work, recovery of archeological material shall be undertaken in conformance with current professional practices.

Standards for Reconstruction

9. Reconstruction of a part or all of a property shall be undertaken only when such work is essential to reproduce a significant missing feature in a historic district or scene, and when a contemporary design solution is not acceptable.

10. Reconstruction of all or a part of a historic property shall be appropriate when the reconstruction is essential for understanding and interpreting the value of an historic district, or when no other building, structure, object or landscape feature with the same associative value has survived and sufficient historical documentation exists to insure an accurate reproduction of the original.

11. The reproduction of missing elements accomplished with new materials shall duplicate the composition, design, color, texture and other visual qualities of the missing element. Reconstruction of missing architectural features shall be based upon accurate duplication of original features substantiated by historical, physical or pictorial evidence rather than upon conjectural designs or the availability of different architectural features from other buildings.

12. Reconstruction of a building or structure on an original site shall be preceded by a thorough archeological investigation to locate and identify all subsurface features and artifacts.

13. Reconstruction shall include measures to preserve any remaining original fabric, including foundation, subsurface and ancillary elements. The reconstruction of missing elements and features shall be done in such a manner that the essential form and integrity of the original surviving features are unimpaired.

Summary

Résumé

Prepared by US/ICOMOS

Understanding the relevance of the Venice Charter to our current historic preservation policies and practice requires a basic understanding of our preservation system. In the United States, preservation takes place within a federal-state-local governmental system, led and supported by the federal government, and in which national inventory, registration and implementation programs may exist side-by-side with state and local programs. Preservation must meet the profit expectations of private owners of historic buildings and of investors operating in private capital markets. It must acknowledge political realities which tend to place higher priorities on other programs. National preservation incentives are based largely on financial inducements provided through federal income tax subsidies. State and local preservation programs tend to be dominated by approaches which rely heavily on the uncompensated regulation of private property.

The United States did not support adoption of the Venice Charter in 1964 for a variety of reasons, but the principles of the Charter, with minor exceptions specifically appropriate to our situation, are firmly embedded in our preservation practice through federal policies contained in *The Secretary of the Interior's Standards for Historic Preservation*. These incorporate and reflect the basic principles of the Charter and prescribe acceptable preservation practices for acquisition, protection, stabilization, preservation, rehabilitation, restoration and reconstruction work. They have governed 20,000 projects representing more than \$13 billion worth of preservation work since 1971.

US/ICOMOS does not believe the Venice Charter needs to be rewritten. A modern version of the Charter suitable for the United States would have to acknowledge the nation's contemporary social, economic and political bases for preservation, while continuing to support the more traditional rationales and practices with respect to physical intervention regarding historic properties. A doctrinal statement, perhaps based on the Secretary's Standards, describing and reconciling the current realities of our preservation philosophy and technique, would be adequate for its purposes.

Pour bien comprendre le rôle de la Charte de Venise dans nos politiques et pratiques actuelles en matière de préservation historique, il est nécessaire de comprendre l'organisation de la préservation historique aux Etats-Unis. En effet, la préservation se situe dans le contexte d'une organisation politique de type fédéral, dans laquelle les programmes nationaux d'inventorisation et d'enregistrement des monuments historiques et de réalisation des projets de préservation historique peuvent coexister parallèlement aux programmes des états, des comtés et des municipalités. La préservation doit répondre aux attentes financières des propriétaires d'immeubles historiques et des investisseurs opérant sur les marchés de capitaux privés. La préservation doit reconnaître les réalités politiques qui ont tendance à accorder une priorité plus élevée à d'autres programmes. Au niveau national, l'encouragement de la préservation repose essentiellement sur des incitations fiscales (allègement des impôts fédéraux sur les revenus). Les programmes de préservation des Etats, des comtés et des municipalités ont tendance à réglementer la préservation historique des biens immobiliers privés sans faire intervenir les incitations financières.

En 1964, les Etats-Unis n'ont pas soutenu, pour des raisons diverses, l'adoption de la Charte de Venise. Cependant, les principes de la Charte (sauf quelques exceptions mineures dues spécifiquement à la situation américaine) sont solidement ancrés dans notre pratique de la préservation historique, grâce aux politiques fédérales réunies dans le manuel officiel de la préservation historique du Département américain de l'Intérieur (*«The Secretary of the Interior's Standards for Historic Preservation»*). Ces normes englobent et reflètent les principes de base de la Charte de Venise. Elles prescrivent les pratiques acceptables régissant l'acquisition, la protection, la stabilisation, la préservation, la réhabilitation, la restauration et la reconstruction de monuments historiques. Depuis 1971, ces normes ont gouverné 20.000 projets de préservation historique représentant des travaux d'une valeur de plus de 13 milliards de dollars.

US/ICOMOS n'est pas convaincu qu'il soit nécessaire de récrire la Charte de Venise. Pour bien faire, une version moderne de la Charte adaptée aux Etats-Unis devrait faire ressortir les réalités sociales,

économiques et politiques constituant les bases contemporaines de la préservation dans notre pays, tout en continuant de reconnaître les justifications et pratiques ayant traditionnellement régi l'intervention en matière d'immeubles historiques. Les Etats-Unis se contenteraient volontiers d'une déclaration de doctrine, basée éventuellement sur « *The Secretary's Standards* », qui décrirait et réconcilierait les réalités actuelles de notre philosophie et de nos techniques en matière de préservation historique.

ICOMOS: A Quarter of a Century Symposium sub-theme Experience and Education

Prepared by US/ICOMOS
Hugh C. Miller, FAIA, Sub-Theme Chair

As late as the 1970s, those who worked in the historic preservation field in the United States fell into several broad professional categories: historians, architects, archeologists, craft specialists or artisans as well as specialists in research laboratories. These specialties had developed since the early part of the 20th century and endured through the first decade following passage of the National Historic Preservation Act of 1966.

Many of these preservation pioneers worked for the Federal government, primarily in the National Park Service. They also worked for state and local government and in the private sector in historical societies, museums and historic house museums. For these individuals, application of their formal education in history, architecture, anthropology and archeology provided access to these new preservation careers. It may be noted that in the United States new world archeology is found as a specialized area of study in Anthropology while much of old world archeology would be found in fine arts or historical studies departments. For them, continuing education consisted of on-the-job training, travel and professional exchange. Little was available in the way of structured short courses or training programs.

Meeting the Challenge of the Expanded Preservation Field

Today, the requirements of professional work are far more complex due to the evolving nature of the field. Historic preservation embraces a larger variety of subject areas, methods and skills than it did as recently as a decade ago. The preservation field now includes folklore, historical geography, rural history and historic landscape (natural and manmade) and cultural anthropology. For diagnosing and recording the ills of historic properties, instruments of increasing sophistication are available. Preservationists are required to be knowledgeable about personnel administration, fundraising and possess computer skills.

The administrative processes associated with preservation work, most notably those tied to governmental programs, have grown in sophistication. Many of the federal government laws can be mirrored

at the state level although, unfortunately, this is not universal. For example some states have laws which provide for environmental review, historic preservation grants and increased planning controls. Through regulations that implement state laws, historic preservation ordinances and practice in the localities are influenced. The pervasiveness of historic preservation at all levels of government requires multi-disciplined professional expertise in both the public and private sectors.

The types of organizations that employ preservationists have increased, including federal, state and local government agencies; a range of professional associations: local non-profit organizations; profit making corporations; firms and related businesses. Preservationists are even in the employ of real estate developers and banks. Historic preservation activities can be found in communities of nearly all sizes, even villages where a small historic core of buildings form a remarkable survival.

The definition of «preservation» has affected the nature of professional work and thus of education offerings. Where preservation once required the accurate period restoration of a historic property according to the best available documentation, preservation now addresses other treatments. Most properties now are «rehabilitated» according to the *Secretary of the Interior's Standards for Rehabilitation and Guidelines for Rehabilitating Historic Buildings*. These federal government standards and guidelines serve as the basis for state and local regulatory activities and for numerous training programs.

The growing complexity of the field has meant that the process of education continues throughout a lifetime. At no one point has a preservation professional completed his or her education. The rapidity with which the field is evolving requires that professionals have access to educational programs and other methods in which to keep current. In fact, in the United States an individual may pursue formal educational opportunities up to and after retirement.

Preservation Education as Part of the U.S. Educational System

Unlike other countries in which «education» is strictly defined by university-base curricula, the United States offers a variety of locales for educational opportunities. These include structured programs addressed at a group of participants. They also include «information exchange», whether through printed matter or the high-technology devices of computers and their data bases.

Preservation education as a formal endeavor began in the 1960s at the University of Virginia in Charlottesville, at Columbia University in New York City and at Cornell University in Ithaca, New York. At their respective architecture or planning schools, historic preservation courses were offered as adjuncts to the regular professional curriculum. These courses grew out of the perspectives of faculty members, Frederick D. Nichols at Virginia, Stephen W. Jacobs at Cornell University and James Marston Fitch at Columbia University.

The early efforts at Virginia, Cornell and Columbia were the seeds of an explosion in educational offerings at other universities and colleges during the 1970s and 1980s. There are now over three dozen preservation degree programs in the United States. Most often, the offerings are at the graduate level, either through a graduate degree program in historic preservation or a graduate degree program in a related professional field, such as architecture, planning, history or landscape architecture, with a specialization in historic preservation. Now several universities and colleges offer preservation programs and courses at the undergraduate level. While some universities have an endowed chair for historic preservation or related subjects, the problems of faculty who teach preservation and do not receive tenure (an appointment for an indefinite period) are endemic, particularly in colleges of architecture.

In the United States, partially in reaction to new construction in the fifties and sixties when contemporary designs reflected the influence of Bauhaus «functional» architecture, there has been growing interest in the decorative designs found in 18th through early 20th century buildings. Due to erosion and other effects on the fabric of these buildings, inevitably there has been growing interest in problems of restoration and the adaptation of older buildings to meet contemporary needs. At its extreme, this has resulted in what has been called «facadism». On the other hand examples of restoration and adaptation of such historic buildings as Union Station and the Library of Congress in Washington, D.C., are comparable to the best in such work found in other countries of the world.

With the exception of archeologists which have a certification program, the need for the certification of architect restorers, technicians, craftsmen and other specialists concerned with conservation and restoration, has unfortunately not taken place. This has resulted in a lack of focus in training programs. An example of an admired program is found in the medical profession in the United States which requires not only an academic degree but also two to three years of

practical experience as interns and state and national examinations in the fields of specialization.

With few exceptions, university programs have only one or two full-time faculty. They are dependent on adjunct professors and visiting lecturers who are preservation practitioners into the classrooms but there is often a lack of continuity of course offerings and sometimes a disparity of content and information between the varied guest lecturers. However, the growing literature in preservation is augmenting the experience and skill of the resident faculty and providing a basis for analytical or critical discussions with lecturers.

Continuing Education by Universities and Other Institutions

Thus universities and colleges offer a common locale for preservation education. In addition to their regular degree programs, they may offer special courses intended for an adult or professional audience beyond the regularly enrolled graduate students. These institutions, of higher education or training opportunities, many of them task-oriented, such as seminars, conferences, workshops, short courses, summer institutes and internships.

Examples include the long-running Nantucket Summer Institute sponsored by the University of Florida. It offers not only the advantages of the ready laboratory situation of Nantucket Island, but also interchange between students and faculty from throughout the nation. Academic credits are offered to students, but the real value is the experience acquired from the mix of university students, young professionals and experienced professionals who are documenting and recording historic structures. The preservation Institute: Caribbean also sponsored by the University of Florida, is typical of university programs organized to provide field experience in preservation courses outside the United States with multinational participation. Internships, such as those offered through US/ICOMOS, provide opportunities for domestic and foreign students to participate in work/study opportunities under the supervision of experienced professionals.

Just as common in the educational field are professional, advocacy and similar organizations that offer educational programs. While these organizations may not carry the prestige of a university or college-sponsored program or cannot grant degrees or educational credits, they nonetheless fill gaps in educational offerings through specialized subject matter, timeliness and experienced speakers.

Although these courses often are narrowly focused for a small audience and sometimes not repeated, they are the mainstay of preservation education for the adult population. These courses offer a high degree of experience and information about general and highly technical preservation subjects.

The Association for Preservation Technology (APT) was organized in 1968 to meet the technology, pathology and scientific needs of preservation professionals in the United States and Canada. The goals of APT were to provide a forum and a means to exchange information. The *APT Bulletin* has become a standard source of technical information and the training courses offered before annual meetings usually are fully booked. Continuing education credits are often given by cooperating institutions.

Professional and trade organizations, such as the American Institute of Architects, the American Planning Association, the American Association for State and Local History and the Society for American Archeology, offer a variety of educational opportunities and continuing education credit in their specialization, as applied to preservationists. Membership organizations, as varied as the National Trust for Historic Preservation, the National Association of Corrosion Engineers and the Pacific Area Travel Association are involved in audience-directed educational programs, usually without credit.

Government agencies at the national, state and local levels also provide educational opportunities, frequently in conjunction with non-profit and professional organizations. These training programs offered to government employees and others usually are structured to meet some specific aspect of job-related preservation work. As with the other adult continuing education programs, there is a concentration of experience and information exchanged in a very short time frame. Unfortunately, almost none of these courses have a structured sequel or fit into broader programs for individual development of preservation knowledge, skills and abilities.

An exception to this is the *Skills Development Plan for Historical Architects in the National Park Service* that was developed as a structured self-help guide for a series of study projects to meet the specific needs of individual development in preservation. This structured plan and program is dependent upon self-motivation. It brings the best aspects of mentors, peer reviews and use of the existing references to provide experience for continuing preservation education. Unfortunately, though an award-winning model, only a few people have made the dedication of time to use it since its inception in 1986.

Several organizations are entirely devoted to preservation education objectives. Since 1977, the RESTORE program in New York City, supported by the International Union of Bricklayers and Allied Craftsmen, has been training contractors and craftsmen to undertake restoration projects and thus ensures a continuous stream of crafts specialists into the preservation job market. This program provides a concentration of preservation philosophy, technology and hands — on application for the repair, cleaning and pointing of masonry in fifteen, three hour evening and weekend courses. The experienced teachers in this program also offer technical short courses of one or five days' length usually to design professionals and building owners. Today, RESTORE offers a full service training and information program with its courses, published guides, video tapes, reference library — all forming a technical clearing house based on experience acquired from actual preservation work. This has been a very successful program but, unfortunately, the RESTORE model has not been expanded to other locations or to other trades.

There are numerous other private, non-profit, programs for preservation education. The Campbell Center for Historic Preservation Studies in Mount Carroll, Illinois, founded in 1979, offers architectural and object conservation short courses on a former college campus. Located in the National Building Museum in Washington, D.C., the National Preservation Institute also offers short courses to employees of government agencies and private organizations whose work in the arts and humanities may address historic preservation concerns. These courses are presented from the practical experiences of the visiting instructors. They are often very specialized subjects and open to anyone willing to take the time and pay the fee. As a result, these courses are sometimes canceled due to low enrollment. The problem of this type of non-profit educational organization is probably a function of publicity rather than lack of interest.

Information Exchange

Aside from formal audience-based programs, preservation education also includes various vehicles of information exchange. Most preservation organizations provide publications for their membership. There is now an ever expanding flow of books, newsletters and other printed material. These common benefits of organizational membership have the advantage of being timely and cost effective in terms of reaching the greatest number of individuals for the funds invested. Through its pervasiveness, this literature reaches the broadest possible audience and, through its availability in reference libraries,

reaches a readership beyond the regular membership. Federal, state and local government preservation organizations also publish technical information and program guidelines that expand the knowledge base of both the generalist and the specialist in preservation.

There is also a growing press beyond university and organization publishers that significantly adds to this knowledge base. Several major book publishers offer preservation titles in their catalogues. There are also private publishers of professional journals, such as *Progressive Architecture*, *American Archeology* and *Landscape Journal* that regularly carry articles or whole issues related to preservation. This literature puts preservation information in easy reach of the professions and the general reader.

In addition to publications, preservation organizations and users increasingly are offering education programs through videotapes and film. This medium offers the advantages of recorded motion and flexibility in scheduling. It overcomes concerns about travel, housing and faculty costs. However, it does not provide for a personal dialogue between speaker and student, and content does not always meet the needs of specific students. The production costs can be high relative to use and the product is difficult to correct or update.

The overwhelming use of computers in the business and organizational world has made an impact on preservation education as well. Computers provide for the efficient preparation of curriculum and other educational materials and allow for the storage and retrieval of lists of information, such as registrants and faculty. In addition, computers allow for the storage of «data bases» of information. These data bases duplicate the kinds of information found in libraries, but available to those unable to visit the physical facilities.

Challenges Facing the Preservation Education Field in the U.S.

Unlike courses in literature and history, historic preservation cannot be studied efficiently in the abstract. It is an «applied» subject, necessitating a close tie between theory and practice. Both sides of the educational equation are symbiotic: the theoretical side of the field is fast evolving because of the accumulation of practical work experience. Work-like experiences as part of an educational program improve through the expansion of the field's theoretical base.

Traditionally, universities and colleges have been the source of theoretical study while non-academic organizations have been the center of applied knowledge. This sharp demarcation between theory and

practice has now blurred. Universities and colleges now offer the occasion for applied and practical applications of theoretical knowledge. Today, non-academic organizations, such as historic house museums and historical societies, reflect theoretical advances in historical research and interpretation.

Endeavors in preservation education in the United States have strength through their flexibility, spontaneity and variety. Educational offerings covering a wide range of subject matter, location and time commitment are available to every preservation professional. Government agencies and private organizations offer these programs in response to need, availability of experts as instructors and proximity to appropriate laboratory experiences.

Today, experience acquired in preservation is a major part of preservation education in the United States. The knowledge base and the delivery systems are at hand. Work is now being done to formalize a curriculum for public primary and secondary education and for technical studies to be offered as continuing education, with or without a certificate.

With all this education and training opportunity for preservation in the United States, perhaps the missing piece is the opportunity for preservationists to «fine tune» their skills or generalists (such as architects and related design professionals) to make mid-career corrections and enter preservation. Many Americans have taken courses offered by ICCROM in the fields of restoration architecture, and in general preservation as well as the UNESCO/ICOMOS and government of Italy courses in the preservation of stone and the government of Norway's course in wood. Others have taken the conservation course offered by York University in England. Such technical courses, offered on a regular basis with a set curriculum, in a blend of lectures, laboratory and field work by a permanent staff of resident and visiting faculty, would meet many of the needs of the United States. A spoken need exists in the United States for a technical course of a year's duration, more or less like York or ICCROM, to be offered on a regular basis, with a set curriculum, in a mix of lectures, laboratory and field work by a permanent staff of resident and visiting faculty. Regional centers of ICCROM are suggested models, but the commitment of people, facilities and funds seem to be too hard to obtain.

Another spoken need for structured, supervised internships may be less difficult to do. Funding and the matching of interns and mentors are possible but to make it work, the credentials of the experience

must have importance in the job market. Today, it is possible for young graduates to get jobs in preservation at an entry level without a depth of experience. This will change only as expectations and standards of the client group in preservation are raised. Securing of requisite experience then will be achievable.

The pervasiveness of preservation education offerings entails some problems, however. There is no coordination of programs at the national, regional, state and local levels, resulting in the potential duplication or surplus of programs. The «need» for an educational program is never an exact measurement. A program may be offered in direct response to a perceived need in the field or it may be offered in order to create a need for the information.

As preservation organizations and agencies seek to control costs, the financial feasibility of sending staff to established formal educational programs in distant locations may come into question. Organizations may rely on locally-available courses and may need a centralized source for curriculum advice and quality control. New ways to coordinate educational programs, through consortia of universities and colleges, may address the problem of program duplication.

The challenge of education and experience in the historic preservation field in the United States is unique to its own educational system. Much in the same way that it has been an article of faith that general education ought to be available to the largest possible audience, preservation also is seen as a subject worthy of the broadest potential educational audience. Today in the United States, for nearly every desired length of schedule and subject matter within the historic preservation field, there is an available educational program.

Acknowledgements

This paper was prepared in September 1989 by Hugh C. Miller, FAIA, Chair of this sub-theme task group, assisted by Antoinette J. Lee and members of the US/ICOMOS Training Committee, who have broad experience and knowledge of preservation education in the United States. Special thanks are extended to Jan C. K. Anderson, Mary B. Dierickx, James Marston Fitch, Carter L. Hudgins, Murray Howard, Thomas F. King, Richard W. Longstreth, William J. Murtagh, John N. Pearce, F. Blair Reeves and Michael A. Tomlan, who prepared responses to specific questions in a very short time frame and shared their published and unpublished works.

Summary

Prepared by US/ICOMOS

Since the passage of the National Historic Preservation Act of 1966, the education community of the United States has responded to the expanded preservation universe that involves an increased range of subject areas, methods and skills. The complexity of the field requires credentialed professionals who have a working knowledge of historic preservation. In response there has been a slow expansion of university sponsored graduate and undergraduate courses and degree programs for many of the professional disciplines required. In addition, institutions of higher learning offer continuing education and training programs for preservationists. While these courses may not be in the mainstream of academic endeavors, they meet the requirements of the preservation constituency and provide accredited programs organized by experienced faculty. The quality of these programs for preservation specialists usually depends on adjunct professionals or visiting lecturers who are practicing in the field.

Professional and preservation organizations as well as private or non-profit groups offer training through courses, workshops and seminars. Often utilizing the resources of nearby universities, these organizations provide a knowledge base that contributes to the published reference material for preservation education endeavors. The preservation programs of federal, state and local organizations are active contributors to preservation education with their own training programs and technical information publications. Currently, there also are active programs to develop preservation curriculum for the public schools for use by teachers in primary and secondary schools.

All the ingredients are present for providing professional experience in educational settings. The challenge is to provide a realistic number of experienced instructors and a comprehensive curriculum for use by diverse audiences in all geographic regions. This paper considers possibilities for achieving a broader education program by examining the successes and limitations of preservation education during the past 25 years.

Résumé

Préparé par US/ICOMOS

Depuis le passage en 1966 de notre législation nationale sur la préservation historique («National Historic Preservation Act of 1966»), les établissements d'éducation aux Etats-Unis ont fait face à un élargissement du domaine de la préservation, qui s'est trouvé couvrir bien davantage de sujets d'études, de méthodes et de techniques. La préservation est un domaine complexe, qui nécessite des professionnels de l'enseignement possédant par ailleurs une connaissance pratique de la préservation historique. En réponse, l'éventail des cours et programmes d'études universitaires et post-universitaires a été progressivement élargi de manière à inclure les nombreuses disciplines professionnelles nécessaires. Par ailleurs, un certain nombre d'instituts d'études supérieures offrent des programmes d'éducation permanente et de formation continue à l'intention des conservateurs. Bien que ces programmes ne comptent pas parmi les disciplines fondamentales enseignées par les universités classiques, ils répondent aux besoins des conservateurs et constituent des programmes agréés exposés par des professeurs qualifiés. La qualité de ces programmes pour les spécialistes de la préservation dépend souvent de la participation de professeurs adjoints ou de conférenciers extérieurs qui se trouvent être des praticiens de la préservation.

Toutes sortes d'organisations — professionnelles, de préservation, privées et sans but lucratif — offrent des cours et séminaires de formation. Mettant souvent à profit les ressources d'universités voisines, ces organisations offrent des connaissances pratiques qui s'ajoutent à la masse des matériels didactiques existant en matière de préservation historique. Les services administratifs de préservation historique à tous les niveaux du gouvernement américain — fédéral, Etats de la fédération américaine, et local (comtés, municipalités) — contribuent activement à la vulgarisation de la préservation grâce à leurs propres programmes de formation et publications techniques. Par ailleurs, on s'occupe activement à l'heure actuelle de mettre au point un programme d'études de préservation historique à l'usage des écoles publiques primaires et secondaires.

Il existe tous les éléments nécessaires pour assurer l'enseignement pratique de la préservation historique dans des établissements appropriés. Le défi consiste à recruter un nombre suffisant d'enseignants expérimentés et à formuler un programme d'études suffisamment approfondi et adapté à des audiences diverses dans toutes les régions des Etats-Unis. Cet exposé examine les possibilités de réalisation d'un programme plus large d'enseignement de la préservation historique, en passant en revue les réussites et les entraves vécues pendant ces 25 dernières années.

1. Achievements and Future Prospects

The main achievement of ICOMOS is the adaption of International Charters, the working out of the new ones and the creation of the system of national and international scientific committees.

In addition to Charters there exists an urgent problem — shall we meet 2000s, what will our conception of a monument and the strategies of the international monuments' protection be? Every country has to have its own *TACTICS* taking into account its monuments and the traditions of its protection work. Perhaps this theme might be fit for the next symposium of General Assembly.

The further role of ICOMOS depends upon our subsequent influence on international and every country's scale.

The international influence depends a great deal on the activities of our *international scientific committees*. The present situation indicates too great reticence of these committees, their insufficient mutual relations with the national committees. It seems the national committees expect more recommendations and international methods concerning separate problems as they had received up to now. Wouldn't it be worthy to revise the present structure of the international committees from the standpoint of matter-of-fact consideration? How to make more active the role of these committees?

In the activity of *National committees* the growth of members is important but more important is the extension of the role of these committees, propagation of International Charters and other recommendations of ICOMOS in every country. The national committees must have greater influence in the preservation of cultural heritage of its country. On the other hand by means of national committee through the International ICOMOS the other countries have to be better informed about country's monument protection, its results and problems.

Jonas Glemza, vice president
of the Sov. comm. of ICOMOS

2. Les chartes

Tous les spécialistes qui s'occupent des problèmes de la conservation des monuments historiques connaissent des idées et des documents de l'ICOMOS, surtout la Charte de Venise sur la conservation et la restauration des monuments et la Charte Internationale pour la sauvegarde des villes historiques et s'en servent dans leur activité quotidienne. La publication opportune de ces documents y a beaucoup contribué, dans les revues «Construction et architecture», «Monuments de l'Ukraine» et le journal «Culture et vie» et d'autres.

La Charte de Venise entre autres reste pour ainsi dire le manifeste des restaurateurs et définit l'accès méthodique à la conservation des monuments dans les conditions actuelles.

Pourtant la particularité du développement historique et culturel, la diversité des phénomènes et des traditions régionaux ont influencé le caractère du patrimoine et dans une certaine mesure définissent les traits spécifiques de leur protection et restauration.

Ainsi, le terme «restauration» est employé à présent en Ukraine sous une forme un peu généralisée pour signifier toutes opérations qui puissent contribuer à la conservation du monument. Toutefois suivant le caractère de ces opérations on distingue la conservation, la restauration analytique et synthétique proprement dite, ainsi que la restitution du monument.

Les monuments à conserver sont ceux qui correspondent aux exigences de la conservation de l'authenticité de structure matérielle, c'est-à-dire qui représentent un intérêt au point de vue de l'histoire et de la civilisation et sont les documents historiques ou bien peuvent être considérés comme chefs-d'œuvre. En règle générale, ce sont les monuments anciens très ruinés surtout ceux de l'antiquité et de l'architecture russe ancienne qui doivent être conservés.

La méthode de la conservation a lieu lors de la restauration des monuments ayant une histoire de construction assez compliquée dont la structure matérielle comprend la base ancienne et des stratifications de valeur historique et artistique plus récentes, comme par exemple la Cathédrale de St. Sofia (1037) à Kiev ou la Cathédrale Spasso-Préobrajensky (de la Transfiguration) à Tchernigov. Comme on sait, la Cathédrale de St. Sofia, après une période de destructions importantes au XIII^e siècle et d'un long abandon au XVII^e - début du XVIII^e s. a été reconstruite et a acquis les traits du baroque ukrainien.

Le caractère unique de la construction, la valeur des restes de l'ancienne structure matérielle, des fresques et des mosaïques d'une grande valeur, une riche plasticité architecturale et décorative des façades du temps plus récent, c'est ce qui a défini la conservation du monument.

Mais la conservation de la Cathédrale de St. Sofia était définie par des exigences de la mise en évidence de la surface ancienne authentique de l'objet et des traces historiques, aussi bien que par la tâche de la conservation maximale de la structure matérielle et de la forme architecturale du monument. Dans ce but on découvre pour l'exposition de vastes fragments de la maçonnerie ancienne, à l'intérieur on nettoie des fresques anciennes, on en enlève des stratifications peu précieuses des époques plus récentes ce qui renforce l'impression de l'authenticité du monument.

Des restaurations fragmentaires ou analytiques comme variante de conservation ont aussi pour but de garder le mieux possible la structure matérielle du monument bien qu'elles admettent des découvertes des fragments anciens et la restitution limitée des pertes. Ces procédés sont surtout utilisés dans les travaux sur les monuments d'architecture fortifiée dont les châteaux de Loutsk, Khotine, Soudak, Kamenets-Podilsky et d'autres bâtiments religieux et sociaux fondés aux XIV-XVII s.

En ce qui concerne les restaurations synthétiques et complètes que la Charte de Venise ne recommande pas d'utiliser, il faut dire qu'elles ont quand même lieu surtout lors de la restitution du baroque, du classicisme et d'autres courants stylistiques du XIX - début du XX s., c'est-à-dire quand il s'agit des monuments présentant une valeur historique et matérielle ou détruits pendant des catastrophes, des conflits militaires, etc.

Il est à discuter du problème de la restitution des monuments détruits ou disparus pour une telle ou telle cause. On comprend bien qu'en traitant le monument d'architecture avant tout comme un message d'une information historique, scientifique, culturelle ou artistique, la structure matérielle reconstituée sera dépourvue de cette qualité. Pourtant, en restituant la forme d'une construction historique, on affirme par là sa valeur esthétique, urbanistique et même parfois idéologique.

Quoique contredisant des articles de la Charte de Venise, de telles interventions correspondent en général aux buts et tâches de la Charte Internationale pour la sauvegarde des villes historiques.

Si la restitution de la Cathédrale de l'Assomption au monastère Kievo-Petchorsky (XI-XVIII^e s.) détruite pendant la Grande Guerre nationale est basée sur les documents authentiques et a pour but la renaissance de l'image architecturale et artistique ayant laissé une trace vivante dans la mémoire de toute une génération de nos contemporains, la reconstitution des Portes d'Or à Kiev (XI^e s.) paraît douteuse et provoque la critique parce qu'elle n'est basée sur aucun document historique, aucune considération urbaniste.

Une couche importante du patrimoine architectural est composée de monuments vernaculaires y compris l'architecture en bois, dont l'éventail chronologique est dans les limites du XVII^e - début du XX^e s.

L'assurance de leur conservation est assez problématique et n'est pas toujours conforme à tous les articles de la Charte de Venise, notamment à la condition de la conservation des monuments in situ. L'expérience de la protection du patrimoine de l'architecture en Russie, en Biélorussie, en Ukraine et dans d'autres Républiques peut être réduite à deux aspects:

- la conservation des monuments d'architecture religieuse en général in situ, dans le milieu historique;
- la conservation des constructions traditionnelles rurales (habitations, bâtiments sociaux, économiques) dans le système des musées ethnographiques par l'intermédiaire de leur déplacement et leur installation dans les complexes d'expositions.

Cette dernière forme de la protection est partout critiquée. En recherchant les voies les plus rationnelles de la conservation des monuments de l'architecture populaire, il est à tenir compte du degré de conservation du patrimoine architectural dans les villages de nos jours et des transformations de l'environnement.

L'organisation dans ce cas des musées ethnographiques-architecturaux et surtout des musées régionaux, permet de reproduire ou de créer un milieu historique et de présenter les traditions populaires de construction.

En conformité des recommandations de la Charte de Venise dans de nombreux cas simultanément avec la résolution et la restauration des monuments en bois et en pierre, on réalise les travaux de l'aménagement du territoire, on recherche l'utilisation rationnelle du patrimoine architectural dans les conditions actuelles. Par exemple, on utilise le plus rationnellement possible des bâtiments anciens à Lvov, à

Kiev et d'autres villes. La plupart des bâtiments historiques sont utilisés selon leur fonction initiale; ces derniers temps on pratique le transfert des monuments religieux à la propriété des communes de croyants.

Des travaux pratiques sur la régénération et la mise en valeur des formations urbaines historiques à Lvov, Kiev, Kamenets-Podolsk, Drogobitch, Loutsk et d'autres villes contribuent à la perfection des méthodes de leur examen et sont conformes, en général, aux principes de la Charte Internationale pour la sauvegarde des villes historiques.

Cependant le problème des plus cuisants est celui de la restitution des villes et des monuments de l'Armée détruits par le tremblement de terre, aussi bien que de ceux qui sont situés en dehors de la zone de catastrophe, mais dans les régions du danger sismique. Pourtant, en URSS et aussi bien que dans d'autres pays il manque de recommandations et de solutions techniques qui garantissent la sûreté de la résolution de ces tâches.

Toute restauration est liée dans une certaine mesure à l'interprétation de l'auteur et dans chaque monument restauré on voit clairement ce qui était le plus apprécié et admissible dans chaque période historique (le développement des conceptions techniques, les principes et idéaux esthétiques, les ressources matérielles, etc.). Dans une certaine mesure toute restauration est empreinte de l'époque et il nous semble que ce processus est inévitable.

La Charte de Florence a renforcé l'attitude des spécialistes qui s'occupent de la conservation des jardins et des parcs historiques et de l'architecture de paysage. L'intérêt pour ce genre de monuments s'est accru dans cette dernière décennie. Dans la Fédération de la Russie, par exemple, «Equipe d'aménagement forestier» a examiné à peu près 200 ensembles. On fait le même travail en Ukraine, dans les Républiques Baltes. Le séminaire national «Méthodes de l'étude, inventarisation et appréciation de la valeur historique et culturelle des jardins» était organisé au mois de mai de 1989 dans le but d'animer ce travail. L'analyse critique de la conservation des jardins historiques a amené à la révision de l'attitude envers l'objet de la protection. Les spécialistes de Moscou et de Leningrad proposent de mettre en évidence tout un système d'ensembles de parcs et de paysages culturels, tels que des ensembles aux environs de Moscou et ceux du littoral du golfe finlandais aux environs de Leningrad. Ces dernières décennies à Moscou on a entrepris des travaux de restauration à

Kouskovo, Ostankino, au jardin Neskouchny, à l'île Izmaïlovsky, à Stoudénets. En même temps, il devient évident que la pression d'urbanisation devance les délais des travaux de restauration. La plupart des propriétés des environs de Moscou sont devenues des parcs et des jardins de la ville, derrière lesquels est érigée une grande «muraille» de bâtiments modernes. Une grande partie de territoire historique est «dévorée» par la ville, c'est le cas de Kouskovo, Kolomenskoyé, Tsaritsino, Stoudénets.

La renaissance des ensembles liés aux noms de grands personnages de la culture russe, tels que Moussorsky, Akhmatova, Herzen, due à la pression de l'opinion publique, n'est qu'une partie minime des ensembles qui ont besoin d'être restaurés et mis en valeur.

En même temps, l'envergure toujours plus croissante de la reconstruction des ensembles due à l'envie de faire renaître la mémoire sur les personnages éminents ou des événements, à l'emplacement des monuments perdus provoque une certaine inquiétude.

Un problème sérieux reste le développement de la base pour la réalisation des travaux selon des projets achevés. Aujourd'hui, la ville de Léninegrad est une rare exception dans la situation générale, il y a là un atelier spécialisé pour mener les travaux dans les jardins historiques, mais il est mal équipé et il manque d'ouvriers qualifiés.

Une grande importance est donnée à l'élaboration et à la mise en application des limites des zones de la protection des jardins historiques et au respect de leurs régimes.

3. La formation

L'organisation de la formation des ingénieurs-restaurateurs, des spécialistes dans le domaine de la reconstruction et de la consolidation des monuments dans les régions sismiques mérite la plus grande attention. Cette organisation peut être assurée par la création de l'École internationale permanente des restaurateurs ou l'Université technique y compris les écoles sur la base des écoles supérieures existantes.

La création d'une telle école permettra d'élever le niveau de la formation professionnelle des restaurateurs qui n'est pas souvent suffisant, elle contribuera à l'élaboration des exigences uniques et à l'examen des monuments après les tremblements de terre, à l'élaboration des actions techniques de consolidation et de reconstruction des monuments dans les conditions sismiques.

Au cas du soutien de cette proposition, le Comité soviétique de l'ICOMOS peut élaborer les recommandations sur la formation des spécialistes mentionnés ci-dessus. Dans les Républiques de l'Asie centrale

la formation des spécialistes est basée sur la succession des traditions anciennes de l'apprentissage dans le processus de la réalisation des travaux de restauration et de consolidation.

Le corps de maîtres-restaurateurs des ateliers de restauration des villes de Tachkent, Samarkande, Boukhara, Khiva, Chakhrissabza, Andijan, Kokande, Termez, Kounia-Ourguentch et d'autres villes historiques de l'Asie centrale est composé au moyen de l'apprentissage.

La collaboration des restaurateurs contemporains avec les maîtres populaires aujourd'hui comme avant améliore les résultats et la qualité des travaux de restauration.

La formation des restaurateurs par l'apprentissage aux chantiers de restauration liée à l'étude aux Ecoles d'Art et d'Architecture est justifiée par la pratique.

Les instituts d'architecture à Samarkande et Tachkent possèdent l'expérience où les groupes d'étudiants réalisent les travaux de restauration sous la direction des maîtres. L'Institut de recherches de la restauration d'Ouzbékistan forme des restaurateurs de haute qualification.

La formation des architectes-restaurateurs se réalise dans les Instituts d'architecture de Moscou, Sverdlovsk, Rostov-na-Donou, dans les académies des Beaux-Arts de Léninegrad, Tbilissi, dans les Instituts de l'art à Kiev, Vilnius, Tallin et d'autres villes.

Ainsi, à l'Institut de l'Architecture de Moscou, à la chaire «Reconstruction des ensembles historiques et restauration des monuments d'architecture», les études continuent quatre ans après les études à la Faculté de la formation générale-théorique. La soutenance du travail de diplôme couronne ces études. Les étudiants-restaurateurs suivent les cours théoriques et participent aux travaux pratiques pendant leurs études. Les thèmes de ces séminaires: «Reconstruction des ensembles historiques et restauration des monuments historiques d'architecture» (24 heures de cours et 4 heures de séminaires); «Bases de l'étude et de la reconstruction de la ville historique» (24 heures de cours); «Méthode de l'examen, de la restauration et de l'adaptation des monuments d'architecture» (58 heures de cours et 4 heures de séminaires). Il y a les cours supplémentaires: «Matériaux de construction» (24 heures de cours et 10 heures de séminaires); «Photogrammétrie architecturale aux cours de l'étude du monument

d'architecture» (10 heures de cours et 8 heures de séminaires); «Particularités de la conservation et de la restauration des structures portantes».

Un grand défaut de ces cours est leur brièveté, ce qui ne permet pas d'apprendre très bien les méthodes pratiques de la restauration et de la conservation des monuments. Le manque de temps pour les travaux pratiques est compensé dans une certaine mesure par la pratique obligatoire d'été dans les ateliers et aux chantiers de restauration.

Quoique ce programme de la formation des architectes-restaurateurs ne garantisse pas l'étude approfondie de nouveaux procédés de la conservation des monuments en pierre ou en bois, de la méthodologie du sondage, de la fixation des fouilles archéologiques, de la connaissance de la technologie des matériaux de construction et d'autres renseignements importants, il représente quand même un système de la formation des spécialistes dans le domaine du patrimoine architectural et il peut être développé par d'autres établissements d'enseignement.

La formation des architectes-historiens d'art qui étudient les problèmes de l'histoire de l'architecture et l'architecture contemporaine est très importante. La promotion annuelle est 10-12 personnes. L'instruction est proche de celle de l'Université. Un rôle primordial est donné à la discipline «Méthode de l'analyse architecturale» (34 heures de cours).

D'après l'information du Comité national pour l'instruction en URSS, 40 personnes seraient admises aux Institutions spécialisées, 22 architectes-restaurateurs étaient formés. En tout la promotion en 1988 était de 60 personnes (les promus des Instituts de Moscou, de Minsk, Sverdlovsk, Samarkande, Tbilissi, Vilnius, Riga, Tallinn). Dans un bref délai les chaires de restaurations seront organisées dans les villes d'Irkoutsk, Novgorode, Odessa. Dans 3-4 années la promotion des spécialistes restaurateurs atteindra 100-120 personnes annuellement et pourtant ce n'est qu'une partie minime de la quantité nécessaire de spécialistes.

Nous plaçons nos espérances dans l'élaboration des recommandations et des programmes par les Comités internationaux de l'ICOMOS, ce qui aidera à mieux nous orienter dans les tendances contemporaines de la formation des spécialistes dans le monde en ce qui concerne la méthodologie générale, l'enrichissement des cours à étudier et la quantité d'heures nécessaires pour chaque discipline.

Summary

The most important achievement of ICOMOS International are the charters and the creation of the system of national and international scientific committees. Activities ought to be developed in these areas.

The Venice Charter is still considered as the basis for all reflexions concerning the architectural heritage. However reconstruction may be necessary in spite of being forbidden by the Charter. Vernacular architectures are often saved by their displacement to open air museums. As far as the Charter of historic Towns is concerned, directives regarding cities destroyed by earthquakes are missing. In the field of education problems and achievements are outlined regarding craftsmen and restoration specialists on the one hand, architects-restorers on the other.

Résumé

Les réalisations les plus importantes de l'ICOMOS international sont l'élaboration des chartes et la création du système des comités scientifiques nationaux et internationaux. Il faut dans ce domaine développer les activités.

La Charte de Venise est toujours considérée comme base de toutes les réflexions. Néanmoins les reconstructions peuvent être nécessaires malgré leur proscription par la charte; les architectures vernaculaires sont souvent sauvées par la transplantation dans des musées de plein air. Quant à l'existence de la Charte des villes historiques: il y manque des directives concernant les villes détruites par les séismes. Dans le domaine de la formation, on signale les problèmes et les réalisations concernant l'artisanat et les restaurateurs d'un côté et la formation des architectes-restaurateurs de l'autre.

Comité national d'URSS

«Expérience et Formation»

Parmi les actions les plus volumineuses et les plus complexes entreprises ces derniers temps en Yougoslavie, se rangent les travaux d'assainissement et de revitalisation de l'héritage monumental et artistique situé dans la région frappée par le grand tremblement de terre de 1979. Il s'agit de quelques villes de notre littoral adriatique (Dubrovnik, Kotor, Budva, Bar), ou de son arrière-pays immédiat (par exemple Cetinje). L'assainissement de ces monuments ne fut pas abordé tout d'abord d'une manière égale, parce que l'on manquait d'une base théorique consistente, mais au cours de l'exécution des travaux dont il s'agit, on convoqua plusieurs colloques scientifiques et spécialisés, après quoi on put formuler les principes et la méthodologie de la protection des monuments dans un tel état de détérioration. C'est par l'exposé de notre expérience à ce sujet que nous nous joignons à la discussion des problèmes soulevés par l'ICOMOS, étant donné que les questions théoriques les plus intéressantes discutées à cette occasion se rapportent aux méthodes d'assainissement statique des vieux organismes architecturaux endommagés et à l'attitude du conservateur envers les étapes ultérieures de construction de ces édifices au cours de leur restauration et revitalisation.

Après une série d'expériences fâcheuses, nous nous sommes aperçus que l'application des mesures d'assurance statique devait être réversible, pour permettre à l'avenir l'application d'autres méthodes, éventuellement plus efficaces. Par le respect des règlements yougoslaves modernes concernant le calcul de la résistance sismique et la protection contre la menace sismique de la région donnée, le système dynamique de certains monuments a été modifié, et, du même coup, on a souvent entamé leurs qualités architecturales. Aussi, en avons-nous conclu qu'il était nécessaire, chaque fois que c'était possible, de rétablir la conception constructive de l'édifice, et, de ce fait, lui rendre son équilibre statique initial et sa résistance, par la restauration de ses formes primitives. Il est aussi nécessaire, à cet effet, d'employer les mêmes matériaux qu'à l'origine. L'une des mesures indispensables de ce procédé est, selon l'avis des experts yougoslaves, d'indiquer exactement par écrit les mesures employées, de même que les matériaux et les formes des constructions nouvelles, pour pouvoir, plus tard, contrôler leur efficacité et leur comportement futur.

Ces travaux d'assainissement statique des monuments et leur adaptation aux conditions sismiques de la région, ont entraîné à leur suite leur étude systématique et leur revalorisation au moyen de leur restauration et d'un traitement moderne de leur conservation. Ces travaux ont aussi posé la question de l'attitude moderne envers certaines étapes, plus récentes de construction de ces monuments. Ce problème a été souligné lors du traitement de certains édifices sacrés de l'ancien Kotor. Il s'agissait de la cathédrale de St. Triphon du milieu du XII^e siècle et de plusieurs églises de la fin du même siècle et du début du XIII^e. Elles forment l'ensemble d'églises romanes le plus parfait et le plus typique des bords de l'Adriatique sud. Lors de la valorisation des monuments, la plus grande attention a été accordée à la première étape de leur existence, si bien qu'elle a été reconstituée autant que le permettaient les documents disponibles. Ce procédé sous-entendait, en partie, l'élimination de travaux de restauration effectués plus récemment.

Le rôle prédominant a été réservé, ce faisant, aux formes primitives à cause de leur antiquité et de leurs qualités spécifiques. En effet, ce sont des édifices sacrés qui réunissent de nombreuses particularités du style roman apulien avec la conception spatiale et les solutions constructives empruntées au style roman de Lombardie et de l'Europe centrale. Cet assemblage des formes propres à deux sphères architecturales, prouve que leurs influences se croisaient dans cette région et l'architecture des églises de Kotor montre qu'elles sont arrivées à former une entité spécifique. Cette attitude créatrice envers les formes issues de deux mondes, prouve la force créative propre aux milieux où les arts constructifs et autres sont développés et présente aussi le climat spirituel et l'état d'esprit du milieu kotorien à l'époque de leur construction.

Au cours de ces travaux on a été obligé de se prononcer au sujet des interpolations effectuées, soit qu'il s'agisse d'un traitement moderne de l'intérieur d'un édifice historique, soit qu'il s'agisse de son entourage. Dans les interventions de ce genre, les mêmes principes n'ont pas toujours été appliqués, mais l'on s'est efforcé de créer une certaine harmonie entre les nouvelles parties et l'ancienne architecture, sans exclure, par endroits, des réminiscences d'anciennes formes architecturales.

Les grands chantiers de conservation de Kotor et d'autres régions, dans lesquels l'on attaquait résolument la conservation des monuments après le séisme de 1979, sont devenus aussi des chantiers

de formation de jeunes spécialistes et d'artisans appartenant à des ateliers spécialisés en la matière. C'est dans ce sens et dans celui de l'étude approfondie des monuments grâce à un procédé spécial d'archéologie architecturale, que de grands progrès ont été réalisés. Les recherches au sujet des technologies et de la protection des matériaux dont les monuments avaient été construits, n'ont pas eu le même succès dans toute la Yougoslavie. C'est dans ce domaine que le manque de relations plus étroites avec les grands centres et laboratoires mondiaux se font le plus sentir, de même que le besoin d'organiser un transfert plus aisé des informations et expériences dans les milieux moins développés. C'est dans ce sens que l'activité de l'ICOMOS devra s'affirmer davantage à l'avenir.

Milka Canak-Medić
Docteur en architecture

Summary

The role of ICOMOS in our country was of prime importance in the development of an awareness towards the preservation of the cultural heritage. In this respect, we have greatly benefited from the help of international ICOMOS experts. These last years the lack of funds has prevented us from taking advantage of ICOMOS documents and publications. We consider it important to develop thoughts about the psychological problems related to popularising the consciousness of the cultural heritage with the aim of its preservation as well as its commercial promotion.

Résumé

Le rôle de l'ICOMOS était dans notre pays de première importance pour le développement de l'attitude conservatrice. Nous insistons sur l'importance de l'institution des experts internationaux dont nous avons beaucoup profité. Ces dernières années, le manque de fonds nous a empêché de profiter des documents et des publications de l'ICOMOS. Il nous paraît important de vouer quelques pensées aux problèmes psychologiques de la popularisation de l'héritage culturel aussi bien dans le but de sa conservation que dans son marketing.

International Committees' Papers

Communications des Comités internationaux

**INTERNATIONAL COMMITTEE
ON ARCHAEOLOGICAL HERITAGE MANAGEMENT**

**COMITÉ INTERNATIONAL
DE LA GESTION DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE**

Achievements and future prospects

The archaeological heritage is included from the very outset as an express field of interest for ICOMOS, both in the statutes of the organisation and in the Venice Charter. Clearly, though, when ICOMOS was founded, the main focus of interest was on the more prominent archaeological monuments, their preservation and examination. And in its central activities during the past 25 years or so, ICOMOS has above all concentrated on conservation of the architectural heritage and the integration of that conservation with urban planning.

Meanwhile, in large areas of the world, there has been a rapid development of archaeology as a science and of an archaeological heritage management. Interest has expanded from individual monuments to the composite structures of finds from different periods and their relation to the natural conditions governing human life and settlement. Archaeology has also been expanded chronologically, with the result that archaeologists and architectural historians today are tending more and more to work side by side. To this must be added a growth of interest in and demands for the preservation, not only of archaeological monuments but also of very modest remains and systems of such remains which are important for understanding a country's or an area's settlement development from earliest times. This all adds up to new demands for a holistic view of the cultural heritage and, accordingly, for an integration of archaeological and architectural heritage management.

The desire for greater involvement on ICOMOS' part in the archaeological field resulted in 1985 in the decision to set up an International Committee on Archaeological Heritage Management (ICAHM). Although this committee has only been active for a short time, certain conclusions can be drawn which should have an important bearing on the future thrust of ICOMOS' activities.

One of the first lessons we have learned within ICAHM is the great variety of ICOMOS emphases at national levels. In most European countries, but in several countries outside Europe as well, efforts are

being devoted entirely to the conservation of buildings. As a result, archaeologists are very poorly represented, if at all, on the National Committee. This in turn means that such ICOMOS committees, generally speaking, are of no importance in connection with present-day efforts to develop an integrated cultural heritage management or cultural resource management. Different conditions prevail outside Europe, e.g. in Australia and North America. Archaeologists there are natural members of the National Committees, and the latter have a wider programme of activities.

Another conclusion which can be drawn from ICAHM's work is that a very great deal of international support will be needed in order for an archaeological heritage management to be developed all over the world. This is generally true of the developing countries, but it also applies to many other countries in Africa, Asia and Central and Southern America. This means general support for activities as such, and also financial support for the development of activities in the individual country and with a view to participating in an international experience interchange.

ICAHM's work on a Charter of ICOMOS' own for archaeological heritage management has, consequently, been very well received. The importance of such a document, capable of serving as a guideline for legislation and as a programme of activities at national level, has been emphasised in several quarters. A Charter also provides strong support in the task of convincing politicians of the justifiability of resources for preserving and caring for the archaeological heritage and convincing them of our common responsibility for the world's cultural heritage.

Discussions, primarily of the symposia in which ICAHM has taken part, have also led to requests for continuing work to develop and discuss guidelines and standards on a more detailed level for various activities of archaeological heritage management. This can mean, for example, general inventories in connection with impending major developments or underwater archaeology. Assistance is also desired in organising educational activities. Many developing countries have only a handful of trained archaeologists and are therefore in great need of training of some kind for assistants who will then be able to take part, for example, in inventory work previous to major development schemes.

In addition to guidance in various forms, and direct expert assistance, it is also a call, not least from the developing countries, for financial support. Of course, support for the preservation activities of

individual countries lies beyond ICOMOS' resources. This is more a question for UNESCO. At the same time, however, it should be possible to try and develop bilateral projects within the scope of the development co-operation programmes operated by various countries. There are also instances of development co-operation projects of this kind, both in the field of architectural heritage management and as regards training, research and preservation work in the archaeological sphere.

One serious problem affecting international co-operation generally and, accordingly, the work of ICOMOS, is the difficulty experienced by individual members and National Committees in financing travel and participation in International Committee work, seminars and symposia. It is particularly serious that those who have the greatest need to study the experience of others and to derive stimulus for their own work, most of them have the poorest prospects of gaining financial support for joining in international co-operation. In certain cases it has been possible to offer special scholarships in connection with symposia and suchlike. Clearly, though, some form of general supportive system is needed so as to establish more or less equivalent terms of participation in the work of ICOMOS at international level.

It has been very clear in the course of ICAHM's work that high travel costs are a direct impediment to active participation where many people are concerned. But there are also other reasons for trying to break down activities to regional level, e.g. within the International Committees. There are great differences between various parts of the world, as regards both the character of the cultural heritage and the conditions to which cultural heritage management is subject. This makes it essential to try and interest the National Committees in co-operating within suitably defined regions and thereby creating regional points d'appui for the work of the International Committees.

The experience briefly presented here prompts a desire for new inputs both by the National Committees and by ICOMOS at central level. From ICAHM's vantage point, I would particularly emphasise the following:

It is important to give the International Committees support for activities concerned, in keeping with a general objective stated in the Venice Charter and in ICOMOS Charters for special fields, with developing more concrete guidelines which can form the basis of work at national level. In the archaeological field, moreover, there is a great need to develop contacts the world over between experts

involved in archaeological heritage management. A great deal remains to be done here, following the initiatives which ICAHM has so far been able to take.

ICOMOS should make active efforts to widen the interests of the National Committees with a view to reaching experts everywhere in the field of cultural resource management. This is necessary, among other things, so as to make it meaningful for archaeologists to work within ICOMOS but also to achieve genuine integration in the task of preservation and care.

ICOMOS should encourage the National Committees to step up their regional co-operation so as to facilitate the interchange of experience and to create more effective fora between the National and International Committees.

ICOMOS, acting in collaboration with UNESCO, ICCROM and other international agencies, should encourage a development of educational activities designed primarily to support the developing countries. Activities of this kind should benefit from being organised at regional level.

ICOMOS, supported by National Committees, should encourage an expansion of bi-lateral inter-country assistance in cultural heritage management. This could be achieved by means of information on the development co-operation programmes existing between different countries and also through experts in various fields of activity, who are prepared to take part in development co-operation work.

In order for ICOMOS to be capable of preserving and developing its role as a worldwide organisation, it is essential that efforts be made to build up special resources which can be drawn on to subsidise journeys to important committee meetings. Several National Committees today are finding it difficult, if not impossible, to finance participation in ICOMOS' central meetings and in the meetings of the International Committees. This applies, not least, to the developing countries. It should be possible, through a special appeal, to create a fund for this very purpose. ICOMOS should take the initiative in launching an appeal of this kind.

By Margareta Björnstad
President, ICAHM

Summary

The development of archaeology and of an archaeological heritage management has created new demands for a holistic view of the cultural heritage and for an integration of archaeological and architectural heritage management. Therefore it is important that ICOMOS and the ICOMOS National Committees to a greater extent than till now try to engage archaeologists and develop a programme for an integrated cultural resource management.

In the paper is also emphasized the importance of ICOMOS Charters as guidelines for activities on a national level as well as the need of a continuous discussion about more detailed guidelines and standards and about training programmes. Finally is suggested that ICOMOS should encourage regional co-operation between national and international committees and increase its support to developing countries by offering bi-lateral inter-country assistance and by creating a fund which could facilitate the participation in the meeting and symposium activities of ICOMOS.

Résumé

Le développement de l'archéologie et de la gestion du patrimoine archéologique a créé un nouveau besoin d'envisager le patrimoine archéologique d'une manière globale et le besoin d'intégrer la gestion du patrimoine archéologique et celle du patrimoine architectural. C'est pourquoi il est important que l'ICOMOS et les comités nationaux de l'ICOMOS tachent d'engager les archéologues plus qu'aujourd'hui et qu'ils développent un programme de gestion intégrante des ressources culturelles.

La communication accentue aussi l'importance des chartes de l'ICOMOS comme grandes lignes pour les activités au niveau national ainsi que le besoin d'un débat continu sur les règles plus détaillées et sur des programmes d'entraînement. Enfin, il y a dans la communication une proposition à l'ICOMOS d'encourager la coopération régionale entre les comités nationaux et les comités internationaux ainsi qu'une proposition de renforcer le support aux pays en voie de développement, en leur offrant une assistance bilatérale et internationale et en créant un fond qui pourrait faciliter la participation aux assemblées et aux colloques de l'ICOMOS.

**INTERNATIONAL EARTH STRUCTURES
COMMITTEE**

**COMITÉ INTERNATIONAL
SUR L'ARCHITECTURE DE TERRE**

Report of an informal meeting held in London on Friday 8th September 1989.

Attendances by invitation:

John Warren, Joint Chairman of Earth Structures Committee.

Sir Bernard Feilden, Architect.

Prof. P. Fowler, Dept. of Archaeology, University of Newcastle upon Tyne.

Richard Hughes, Ove Arup and Partners.

Anthony Hyland, C.A.R.D.O., University of Newcastle upon Tyne.

Barry Stowe, The Conservation Practice, Midhurst.

Robin Thorne, Royal Commission on Historic Monuments.

Sherban Cantacuzino, Royal Fine Art Commission.

John McCann, Architect.

Adela Wright, S.P.A.B.

Bousmaka Baiche, Postgraduate Dept. of Architecture, Oxford Polytechnic.

Apologies:

Dr A Walls

John M Deal

John Ashurst

Mary Kerr

F W B Charles

Stuart P Smith

Robin Cousins

The following is a summary of views expressed:

1. Introduction: John Warren

The meeting had been called at the invitation of John Warren to explain a programme of research by ICOMOS Earth Structures Committee, funded by H.M. Government through the O.D.A. The purpose of the meeting was to expose the proposed research to the comment and criticism of those interested in the subject.

2. Background: Sir Bernard Feilden

Earth Structures are a neglected part of the world heritage with few protagonists. The monuments in earth are a special type and are important statements in the history of architecture. Some are very impressive indeed, such as the high buildings of the Yemen. The research proposed was a step towards a better evaluation of their importance and a deeper understanding of the causes of decay.

3. Mechanisms of Decay: Richard Hughes (Illustrated)

Illustrated and described were examples of construction, soil decay and damage and the chemistry which gave strength and cohesion to earth structures. He referred to particle size and shape, to bacterial activity, to the distribution of metallic ions and to physical stresses, and considered the addition of calcareous conditions and pozzuolaric materials to earths.

He argued the case for a programme of basic research into the mechanisms of decay in earth structures.

4. Documentation: John Warren

He emphasised the importance of the entire range of the architectural heritage in the life of a nation and in a world context and described the Earth Structures Committee's proposals for establishing an INTERNATIONAL INVENTORY of such Monuments. He underscored the difficulties of compiling such a register and the value of its achievements in providing a corpus of knowledge and an indication of status, particularly in places where such structures are held in low regard. He pointed out that ICOMOS has its own organ for publication.

5. ICOMOS: Sherban Cantacuzino

He identified the structure of ICOMOS as a body composed largely of specialists, supported minimally by UNESCO, based in Paris and having national committees in about sixty countries, each of which supports the headquarters by a subvention.

ICOMOS has international specialist committees on relevant conservation matters. Such a one is the Earth Structures Committee which meets triennially, the next meeting being in the U.S.A. in 1990.

The Earth Structures Committee is jointly chaired by Prof. Cevat Erder (Turkey) and John Warren (U.K.).

The President of ICOMOS, Prof. Roberto di Stefano (Italy) is promoting greater activity in these Committees.

6. Sherban Cantacuzino set for discussion the question «How far will our work cause the world stock of earth monuments to be valued and conserved?»

7. Discussion focussed on

- definition of earth monument.
- value judgements of their merits.

- the objects and purposes of conservation.
- categorisation of types of monument.
- the need for objective research in parallel with empirical experiment in the field.
- the agglomerative method of compilation of records

8. Invitation:

Participants and recipients of these notes are invited to contribute further as they see fit.

John Warren

Summary

The Committee reports on a meeting held in London in September 1989 about the presentation of a research programme initiated by the British Government.

Earth architectures form a neglected part of the World Heritage. It is important to recognize the processes of their destruction and it is most urgent to record these structures on international level. The discussions concerned the following: the definition of earth architecture, the question of evaluating quality, the problems of preservation, the typology of monuments, the need to engage in research parallel to practical experiences and the methods of drawing up reports.

Résumé

Le comité rapporte une réunion à Londres en septembre 1989. Il s'agissait de présenter un programme de recherches inauguré par ce comité et porté par le gouvernement de Sa Majesté. L'architecture de terre est une partie négligée de l'héritage mondial. Il est important de reconnaître le mécanisme de sa destruction et il est urgent de dresser un inventaire international. Les discussions visaient les sujets suivants: la définition de l'architecture de terre, les questions de notions qualitatives, les problèmes de la conservation, la typologie des monuments, la nécessité des recherches parallèles aux expériences et les méthodes de recueil de rapports.

INTERNATIONAL ECONOMICS COMMITTEE

COMITÉ INTERNATIONAL POUR LES QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Progress Report, September 1989

In July 1989 the Committee received its expected three year contract from the Ministero per I Beni Culturali E Ambientali, Rome; the contract was between the Ministry and ICOMOS under the hand of the President, Professor di Stefano. This provided for an annual work programme, of which the first year would comprise:

- a) the theory and principles of cost benefit analysis for the conservation of historic monuments;
- b) an international state of the art review in such analysis.

Progress was reported at the second meeting of the Committee in September 1989 in Capri (associated with the International Conference in Evaluation and Urban and Regional Planning, at which most of the Committee and also the President were present).

On a), contributions from individual members of the Working Party were reviewed:

1. Professor Nathaniel Lichfield (Chair);
2. Dr Giuseppe Proietti, Head of Valuation Department, Ministero Beni Culturali;
3. Professor William Hendon, University of Akron, Ohio;
4. Professor Peter Nijkamp, Free University, Amsterdam;
5. Professor Almerico Realfonzon, University of Naples;
6. Professor Piero Rostirolla, University of Bari.

On b), state of the art review: the paper by Professor Lichfield was approved and would be publicised inviting collaboration in ICOMOS International.

Rapport d'activités - septembre 1989

En juillet 1989, le comité a reçu son contrat de trois ans, comme prévu, du Ministero per I Beni Culturali E Ambientali de Rome. Le contrat était signé entre le Ministre italien et l'ICOMOS sous l'autorité de son Président, le Professeur Di Stefano. Il en est résulté un programme de travail d'un an qui comprendra la première année:

- a) la théorie et les principes d'analyse financière de la conservation des monuments historiques;
- b) un rapport international sur l'état de la question dans une telle analyse.

Des progrès furent enregistrés lors de la seconde assemblée du comité en septembre 1989 à Capri, conjointement à la Conférence internationale pour l'éducation et la planification urbaine et régionale, à laquelle la plupart des membres du comité ainsi que le président étaient présents.

Concernant le point a), les communications des membres individuels suivants du groupe de travail ont été étudiés:

1. Professeur Nathaniel Lichfield (présidence)
2. Docteur Giuseppe Proietti, chef du département de l'évaluation, ministero peri Beni Culturali
3. Professeur William Hendon, université d'Akron, Ohio
4. Professeur Peter Nijkamp, université libre, Amsterdam
5. Professeur Americo Realfonzo, université de Naples
6. Professeur Piero Rostirolla, université de Bari

Concernant le point b), examen de la question: le texte du Professeur Lichfield a été approuvé et sera publié dans ICOMOS International. Il sera fait appel à des communications.

INTERNATIONAL HISTORIC TOWNS COMMITTEE

COMITÉ INTERNATIONAL SUR LES VILLES HISTORIQUES

New Initiatives for Historic Towns

The conservation of historic towns represents one of the most difficult areas of policy that ICOMOS has to tackle. The towns comprise a complicated and interrelated set of economic and social activities housed within a historic fabric of national and frequently international importance. In these cases the development pressures are constrained by this historical physical framework.

Whilst the design of the new is critically important to the retention of the urban scene, the uncontrolled loss of historic and traditional fabric is a common occurrence.

There are three significant causes of loss which we need to consider:

1. Political Forces

Even at the end of the twentieth century, many historic towns are severely damaged by political forces. We have only to look across national borders into Romania, to see the effect of political rationalisation. Equally, the urban conflicts have left a legacy of violence and destruction in Beirut and Londonderry, for example. It is probably unrealistic for us in ICOMOS to seriously believe we can influence such events, yet in the case of Romania we are at least trying to do so through the mobilization of world opinion. Let us hope it is successful.

2. Social Pressure for Modernisation

There is a continuing and growing pressure for urban centres to have the basics of an organised infrastructure. The provision of clean piped water, efficient soil and sullage waste disposal, solid waste disposal and safe building structure, form the very basis of modern urban life. The provision of these amenities is normally a prerequisite in any urban aid programme, and quite rightly so.

The economic environment of gradual decay is reversed, frequently as a direct consequence of such works in historic towns. Indeed, this is often considered desirable and a new cycle of economic development is likely to result. Unless the need for conservation is clearly identified this frequently results in demolition of the older traditional and historic buildings. This is an area where ICOMOS could have a vital role to play.

3. Changing Economic Patterns

The stimulation of economic growth often relates to the introduction of a new activity and may be vital to successful conservation. Tourism, in particular, has frequently provided the capital growth for urban expansion. The investment of foreign capital or the organisation of joint ventures is obviously essential to many economies, yet time and again unregulated growth has destroyed much of the original attraction. It is not uncommon for the desire to modernise a way of life to result in the loss of a local identity.

In such cases the advice of an organization like ICOMOS is frequently needed.

4. Development Potential

The role that historic towns play in national economies and the preservation of national identities must be recognised. The ever growing international financial lending programmes that are now worldwide need to be made aware of the conservation priorities so that these may form one of the parameters of their budgets.

What Can ICOMOS Do?

As a result of the last General Assembly of ICOMOS, the Historic Towns Committee has put the rules in place. We have organised a strategy for promoting and, more important, the implementation of the principles of the new Charter.

It is not adequate simply to ask national committees to circulate the Charter. Our goal must be to highlight towns most at risk in order to encourage their proper conservation.

ICOMOS is fortunate in having a worldwide network of committed professionals. We need to establish how this network can be used so that this goal can be achieved and the necessary work funded and staffed. Our suggested programme for this is:

1. Become closely involved in the international funding programmes.
2. Look for potential sources of funding to promote the goal of our work. What we must do now is form a co-ordinated programme to ensure that the loss of traditional and historic urban fabric is brought under control.
3. A redefinition of the meaning of «historic».
4. The Historic Towns Committee must be instrumental in identifying and creating training opportunities.

5. In order to support training programs as well as professional activity there is a considerable need for the development of techniques, models and approaches that will permit the creative and innovative preservation of the built environment.

6. The Historic Towns Committee must work directly with the other ICOMOS Committees due to its importance to our central concerns.

7. We must begin to design sustainable and appropriate strategies for tourism in historic towns.

8. We must ensure a growing public awareness of the need to conserve the remaining historic urban environments through relevant communication techniques.

Conclusion:

It is essential that we work closely with other interested professional groups to maximise our efforts. We must also recognise the significant differences in practice and concerns that exist throughout the world.

We must make certain that adequate steps are taken to ensure the active participation of the community at large.

The General Assembly resolves to endorse the goals and strategies of the Historic Towns Committee.

The General Assembly authorises the Historic Towns Committee to seek the resources necessary to carry out this programme of work.

We need an agenda that is achievable, pragmatic and strategies in terms of where our efforts are concentrated.

ICOMOS International Committee on Historic Towns
Dr. Román András, President

Prepared by D. Fowler and W. Jamieson, active members of the Committee.
Adopted by the VIIth session of the Committee, Plovdiv, Bulgaria the 28th October, 1989.

Summary

This Committee proposes new initiatives in favour of historic towns. The causes of the destruction of cities are political forces, the social pressures towards modernisation, the changing economic structures. It is important to emphasize the role played by historic towns in shaping national identity. Actions ought to be developed in the field of information, in the development of model techniques and of schemes allowing a creative as well as innovating form of preservation of the built environment, in co-operation with other ICOMOS Committees and with a reflexion upon appropriate strategies for the development of tourism in historic cities. The Committee asks the General Assembly's blessings to seek the necessary resources for the implementation of this programme.

Résumé

Le comité propose des initiatives nouvelles en faveur des villes historiques. Les causes de la destruction des villes sont les forces politiques, les pressions sociales visant la modernisation, le changement de structures économiques. Il importe de retenir le rôle que jouent les villes historiques pour l'identité nationale. Il faut prendre des activités dans le domaine de l'information, dans le développement de techniques modèles et d'esquisses permettant une préservation créative et innovatrice de l'environnement construit, dans la collaboration avec les autres comités de l'ICOMOS et en réfléchissant sur des stratégies appropriées au développement du tourisme dans les villes anciennes. Le comité demande à l'Assemblée générale l'autorisation de chercher les ressources nécessaires pour réaliser ce programme.

INTERNATIONAL COMMITTEE
FOR ARCHITECTURAL PHOTOGRAMMETRY
COMITÉ INTERNATIONAL
DE PHOTOGRAMMÉTRIE ARCHITECTURALE

25 années de «photogrammétrie architecturale» à l'ICOMOS

Comité international de photogrammétrie architecturale (CIPA)

1. Origine, organisation et objectifs du CIPA

Lorsque l'ICOMOS tint, en juin 1965, son assemblée générale constituante, les techniques photogrammétriques et leurs applications aux relevés architecturaux étaient pratiquées depuis déjà plus d'un siècle. Cependant, alors que dans d'autres domaines — et particulièrement celui des cartes topographiques — la photogrammétrie était très largement mise en œuvre, elle n'avait pas encore, dans la plupart des pays développés, réellement pénétré le monde des responsables du patrimoine architectural et de sa conservation.

Dès les premières années d'activité de l'ICOMOS, le président et le secrétaire général de l'organisation, bien informés des possibilités de la «photogrammétrie architecturale», souhaitèrent remédier à cet état de fait. En 1967, ils exprimèrent leur désir de constituer — après les comités traitant de l'altération de la pierre, de l'humidité dans les monuments et des centres historiques — un quatrième Comité international consacré aux applications de la photogrammétrie aux monuments.

En juillet 1968, l'ICOMOS organisa dans ce but le premier Colloque international de photogrammétrie architecturale qui se réunit à Paris/Saint Mandé (France) du 4 au 6 juillet. Quarante participants représentaient les différents secteurs professionnels concernés: architectes, historiens, conservateurs, ingénieurs photogrammètres, délégués d'autres organisations internationales, dont la Société internationale de Photogrammétrie (ISP). Les rapports et les débats traitèrent trois grands thèmes: bilan des résultats acquis, besoins de l'architecture, adaptation des méthodes photogrammétriques à ces besoins.

Des recommandations furent rédigées à l'intention du Comité exécutif de l'ICOMOS. Parmi celles-ci figurait la constitution d'un *Comité mixte ICOMOS-ISP*, dont la mission principale serait de contribuer à «élargir l'audience de la photogrammétrie appliquée à l'architecture auprès des spécialistes de la conservation et de la restauration des monuments».

Quelques jours plus tard, le 11^e Congrès international de photogrammétrie, organisé par l'ISP, se tenait à Lausanne. La recommandation de l'ICOMOS y fut approuvée et, en 1969, les présidents des deux organisations internationales demandèrent à Maurice Carbonnell, rapporteur général du Colloque de l'ICOMOS, de constituer le nouveau comité international spécialisé et de le présider. Ils approuvèrent également sa composition: huit membres appartenant à huit pays différents, quatre représentant l'ICOMOS, quatre représentant l'ISP.

En juin 1970, la première réunion de travail du comité se tint à Paris. Le nom officiel de Comité international de photogrammétrie architecturale (CIPA) fut choisi. Les buts du comité, les actions à mener pour atteindre ces buts et l'organisation d'un réseau de membres correspondants furent arrêtés.

Plus tard (1979) ces dispositions furent confirmées et précisées par des statuts et, en 1984, le nombre de membres fut porté à dix pour augmenter le nombre de pays représentés.

En raison de sa double tutelle et du but pour lequel il a été créé, le CIPA peut être amené à coopérer avec

- les sept commissions techniques de l'ISP (maintenant ISPRS Société internationale de Photogrammétrie et de télédétection) son interlocuteur privilégié étant cependant la commission V (applications non-cartographiques de la photogrammétrie),
- les treize comités internationaux spécialisés de l'ICOMOS, principalement les comités de caractère technique.

Objectifs — Le CIPA a quatre objectifs principaux:

- Promouvoir les applications de la photogrammétrie aux monuments et aux sites et les faire entrer dans la pratique courante de l'étude, de la documentation et de la conservation du patrimoine.
- Contribuer au développement technique de ces applications, en considérant surtout l'adaptation de la technologie photogramétrique aux besoins de l'analyse, de la mesure et de la conservation des œuvres architecturales, des centres urbains anciens et des sites.
- Être un forum permanent permettant le contact entre les spécialistes et les praticiens de la photogrammétrie, d'une part, les architectes, archéologues, historiens, conservateurs, ingénieurs, d'autre

part, l'autre étant certainement que les spécialistes des monuments et des sites deviennent eux-mêmes des praticiens de la photogrammétrie, comme le montrent un certain nombre d'exemples très convaincants.

- Encourager et activer la formation spécialisée dans ce domaine, en considérant aussi bien une formation photogramétrique appropriée des demandeurs et utilisateurs de relevés qu'une préparation particulière en architecture, archéologie, urbanisme des photogramètres concernés.

2 — Activités du CIPA (synthèse 1970-1989)

Pour atteindre ces objectifs, le CIPA — qui, chaque année, examine les résultats obtenus et arrête son programme lors d'une réunion de travail de ses dix membres — organise ses activités selon cinq voies principales.

2.1. Recueil et diffusion de l'information

Relations avec un réseau de plus de 300 membres correspondants qui, malgré un essai de restructuration sous la forme de délégués nationaux et de groupes nationaux, tenté dans vingt pays, ne fonctionne pas de façon optimale.

Rédaction de rapports présentant chaque année, ou tous les deux ans, le bilan des aspects techniques et des opérations de photogrammétrie architecturale; cette série de rapports a malheureusement été interrompue faute de moyens pour les établir et les diffuser.

Réalisation et diffusion d'une plaquette de large information en quatre langues, et d'une collection de diapositives.

2.2 Séminaires d'information

A l'occasion de la réunion de travail annuelle du CIPA, des séminaires avec des spécialistes de la conservation ont été organisés dans le pays où se tenait la réunion. Ce fut le cas à Zurich en 1972, à Ankara en 1977, à Lisbonne en 1983, sous la forme d'un «atelier» de plusieurs jours, à York en 1985.

2.3. Colloques internationaux

Ces colloques réunissent un nombre limité d'experts (de 20 à 30) invités en raison de leur compétence et de leurs travaux. Ils ont pour but de faire le point sur des thèmes fondamentaux et de rédiger des documents de base. Ils se sont tenus:

en 1980, à Paris, sur l'optimisation des relevés photogrammétriques d'architecture; il en est résulté une publication en trois langues (des traductions en trois autres langues ont suivi), imprimée et diffusée par l'UNESCO;

- en 1981, à Venzone (Frioul, Italie), sur le thème des relevés photogrammétriques du patrimoine architectural et urbain en régions sismiques; à la fin de ce colloque, un long document de recommandations fut rédigé et adressé aux autorités concernées (Ministère des biens culturels d'Italie, ICOMOS, UNESCO);
- en 1986, à Strasbourg, avec le concours du Conseil de l'Europe, colloque consacré aux applications de la photogrammétrie aux centres urbains anciens; un ouvrage, donnant une synthèse très complète des rapports et des débats, a été préparé par le CIPA et imprimé et diffusé par le Conseil de l'Europe (éditions française et anglaise).

2.4. Actions spécifiques

Au fil des années, on peut mentionner:

- l'action menée, avec l'aide de l'UNESCO, auprès des firmes d'équipements photogrammétriques pour une meilleure adaptation des matériels de prise de vue et de restitution aux besoins particuliers de la photogrammétrie architecturale;
- les démarches faites, en coopération avec la Commission V de l'ISPRS et les firmes de matériel photogrammétrique, pour une production de plaques et films utilisés dans les prises de vues photogrammétriques des monuments satisfaisant les besoins spécifiques de ces travaux;
- dans les années 1976-1977, le soutien apporté à l'Institut für Denkmalpflege de la République Démocratique Allemande dans l'opération délicate de restauration et d'archivage des clichés photogrammétriques de Meydenbauer et du Messbildanstalt (1875-1945);
- en 1985, la rédaction d'un texte doctrinal sur l'adéquation des méthodes photogrammétriques de relevé à la doctrine de la Charte de Venise, texte approuvé par le Comité exécutif de l'ICOMOS;
- en 1985-1987, l'accord conclu en Argentine par l'ICOMOS et le CIPA avec le Ministère des travaux publics et l'Université de La Plata pour la constitution, dans cette ville, d'un centre régional de photogrammétrie consacré aux relevés du patrimoine avec une vocation nationale et latino-américaine; participation du CIPA à la mise en service de ce Centre et à la formation de son personnel, sur place et en Italie;

— en 1981, la préparation d'une recommandation pour l'établissement systématique d'archives photogrammétriques de tous les biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, avec priorité aux biens situés dans les régions menacées par des catastrophes naturelles. Ce texte est devenu une résolution de l'Assemblée générale de l'ICOMOS réunie à Washington en octobre 1987, résolution appuyée par l'UNESCO qui a aidé le CIPA à la diffuser largement;

— en 1988, l'importante diffusion de la résolution sur la formation spécialisée en photogrammétrie architecturale adoptée lors du Symposium du CIPA à Grenade, et enquête internationale sur ce sujet;

— en 1988 également, préparation d'un texte doctrinal sur l'adéquation des méthodes photogrammétriques à la doctrine de la Charte internationale de l'ICOMOS pour la sauvegarde des villes historiques, texte qui n'a pas encore reçu (novembre 1989) l'accord officiel de l'ICOMOS;

— en 1989, participation au plan d'action pour la Méditerranée du programme des Nations-Unies pour l'environnement, en matière de documentation nécessaire à la connaissance, la protection et la conservation intégrée dans l'aménagement des sites méditerranéens.

2.5. Symposiums internationaux

Dernière forme de son action, le CIPA a organisé depuis 1971, douze symposiums internationaux, toujours accompagnés d'une exposition. Tous les actes de ces symposiums — qui constituent une documentation très riche sur les méthodes, les équipements, les applications et l'évolution de la «photogrammétrie architecturale» — ont été publiés, les derniers à paraître étant ceux du Symposium de Sofia (octobre 1988) dont la parution est annoncée pour le début de 1990.

Pendant un certain nombre d'années, ces symposiums ont eu un thème assez général afin de faire connaître les possibilités réelles des méthodes photogrammétriques de relevé et leurs techniques, de présenter de nombreuses opérations et de montrer les progrès et les développements réalisés. Tels furent conçus les Symposiums de Brno (1971), de Lucca (1973), d'Athènes (1974), de Bonn (1976), de Sibenik (1978), de Cracovie (1979).

Puis vinrent des symposiums plus spécialisés consacrés à des thèmes plus précis:

Symposium de Vienne (1981) traitant principalement de l'utilisation des relevés photogrammétriques du patrimoine et conçu sous la forme de «duos» entre les auteurs des relevés et les utilisateurs de ces relevés devant des documents exposés.

— Symposium de Sienne (1982) où furent abordés les problèmes des mesures relatives à la stabilité des monuments, la thématisation des relevés et la formation.

— Symposium de Tunis (1984) sur les relevés photogrammétriques de l'architecture islamique, organisé en coopération avec le Comité national tunisien de l'ICOMOS.

Enfin, un cycle de trois symposiums a été programmé en 1987, 1988 et 1989, afin d'établir, en quelque sorte, un «état de l'art» de la photogrammétrie architecturale à la fin des années 80.

— A Grenade (1987), le thème principal fut celui de la qualité architecturale des relevés photogrammétriques: la performance technique du relevé ne doit pas prendre le pas sur une bonne représentation de l'œuvre architecturale afin de satisfaire au mieux les besoins des utilisateurs des relevés, qu'ils soient destinés à des études historiques ou archéologiques, à la pratique courante de la conservation ou à des opérations de restauration.

— A Sofia (1988), le Symposium avait pour ambition d'étudier l'apport des méthodes modernes de la photogrammétrie, de la télédétection et du traitement d'image au patrimoine architectural et urbain. En fait, les rapports présentés ont surtout concerné les méthodes photogrammétriques mises en œuvre par le moyen de l'informatique et ont montré les possibilités supplémentaires que ces méthodes viennent ajouter à celles de la photogrammétrie analogique traditionnelle. Tous les aspects du problème ont été abordés et il en est résulté qu'un des aspects les plus significatifs de cette nouvelle technologie est qu'elle permet d'aller au-delà de l'exécution du relevé lui-même et d'entrer dans l'analyse architecturale du monument.

— Enfin, à Rome (1989), le troisième symposium de cette trilogie avait pour sujet principal: complémentarité et intégration des différentes méthodes de relevé pour une meilleure compréhension et pour la sauvegarde du patrimoine culturel. Thème qui pouvait se définir ainsi: la photogrammétrie ne doit certainement pas être opposée aux autres méthodes de relevé architectural, mais considérée comme complémentaire de ces autres méthodes et participer, avec elles, à l'exécution des relevés («relevés intégrés»).

3 — Photogrammétrie et doctrine de la conservation

3.1. Charte de Venise

Bien que ne faisant pas directement allusion aux relevés, plusieurs principes de la Charte concernent les méthodes photogrammétriques:

— l'appel aux sciences et techniques pouvant, de façons très diverses, apporter leur concours à la sauvegarde des monuments (art. 2);

— la nécessité d'une documentation authentique (art. 9);

— la prise en considération de «tout le monument», avec son décor sculpté ou peint (art. 8) mais aussi, de toute évidence, sa structure et son appareil de construction;

— l'extension des recommandations de la Charte aux fouilles archéologiques liées au monument (art. 15), au cadre de celui-ci (art. 6), aux «sites monumentaux» (art. 14);

— et, finalement, tous les principes énoncés par l'article 16 qui concernent directement l'apport de la photogrammétrie aux travaux de conservation et de restauration: rigueur et précision de la documentation (dessins, mesures) sur laquelle doivent s'appuyer les rapports analytiques et critiques demandés aux architectes, rapports qui consignent tous les éléments techniques et formels et relatent toutes les phases des opérations; souci d'un bon archivage de cette documentation et de sa mise à disposition des chercheurs.

A l'exigence d'authenticité, de rigueur et de précision, les techniques photogrammétriques — reposant sur des bases scientifiques — offrent la possibilité d'un relevé exact de la «forme effective» de l'édifice à une date donnée, par l'enregistrement intégral de la totalité des lignes et des surfaces architecturales, par l'homogénéité de la précision et la continuité des mesures et des tracés, sans hypothèse a priori.

Les photographies prises lors des opérations in situ ne font pas la distinction entre les lignes architecturales, l'appareil, le décor... et enregistrent donc «tout le monument», dont les procédés de restitution stéréophotogrammétriques pourront ensuite exprimer toutes les lignes, toutes les surfaces, tous les volumes. Cette restitution peut cependant être sélective et ne s'appliquer qu'aux éléments dont le relevé est nécessaire aux études ou aux travaux que l'on veut entreprendre.

En particulier, la faculté des méthodes photogrammétriques de relever très facilement et complètement les appareils de pierres ou de moellons, les déformations subies par le monument, les formes réelles des arcs et des voûtes... répond bien aux besoins des études archéologiques ou historiques et de la préparation des interventions des architectes. Pour ces interventions, ces méthodes qui peuvent être mises en œuvre en complément des autres procédés de relevé et de surveillance des édifices — rendent plus aisée la répétition, totale ou partielle, des relevés pendant et après les travaux.

Les méthodes photogrammétriques facilitent également le relevé des strates successives des fouilles archéologiques, gardant la mémoire de chacune d'elles et permettant des retours aux états antérieurs.

Elles ont montré aussi, par l'exploitation photogrammétrique des clichés pris au sol ou par voie aérienne, leur capacité de donner du «cadre des monuments» et des «sites monumentaux» des représentations précises qui constituent des instruments précieux d'analyse, de protection et d'aménagement (voir 3.2.).

Quant à la nécessité d'un bon archivage des relevés, elle fera l'objet du paragraphe 3.3.

3.2 Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques

La rigueur scientifique qui caractérise la conception de la conservation exprimée dans la Charte de Venise imprègne également la doctrine formulée par cette seconde Charte. Elle conduit, en particulier, à la nécessité d'une connaissance précise de la forme et du milieu physique des ensembles urbains historiques. Cette exigence apparaît directement ou se trouve implicitement énoncée en plusieurs points de la Charte:

- «Les villes, grandes ou petites, et les centres ou quartiers historiques», considérés «avec leur environnement naturel ou bâti» doivent être sauvegardés dans le cadre «d'une politique cohérente de développement économique et social» et cette sauvegarde doit «être prise en compte dans les plans d'aménagement et d'urbanisme» (préambule et art. 1). Une telle intégration de la conservation dans l'aménagement et la gestion demande des supports techniques exacts, complets et fiables.
- Il s'agit, en fait, de concevoir un système de connaissance de la «structure physique» de la ville dont la nécessité se confirme à la lecture de l'article 2 qui indique que les «valeurs à préserver»

concernent la «forme urbaine», les «relations entre les divers espaces urbains», «la forme et l'aspect des édifices», les «relations de la ville avec son environnement naturel ou créé par l'homme».

- «L'état des lieux avant toute intervention sera rigoureusement documenté» (art. 5). Cet état des lieux doit permettre une analyse précise de «l'organisation spatiale existante» (art. 10).
- L'attention portée par la Charte à l'archéologie urbaine (art. 11) et «aux mesures préventives contre les catastrophes naturelles» (art. 14) confirme bien l'importance de la documentation, donc des relevés.

Les méthodes photogrammétriques apportent des moyens bien spécifiques de satisfaire les besoins en relevés et documents d'étude mis en évidence par une lecture attentive de la Charte. Elles offrent, en effet, une gamme très complète de données et de produits qui contribuent aussi bien à l'analyse morphologique et qualitative du milieu urbain qu'à sa représentation géométriquement exacte:

- couvertures photographiques aériennes verticales dont la «photo-interprétation» est riche d'information sur les structures anciennes, le parcellaire, le bâti et les caractéristiques spatiales de l'architecture de la ville, l'occupation des sols, etc.;
- photographies aériennes obliques dont l'interprétation complète celle des verticales et qui peuvent faire également l'objet d'un traitement photogrammétrique;
- plans graphiques au niveau du sol et au niveau des toits, photographes;
- documents d'expression directe de la volumétrie du bâti, et de l'espace urbain: représentations précises en coupes, élévations d'ensemble, axonométries, perspectives, etc.;
- «modèles numériques» à partir desquels peuvent être obtenus toutes sortes de représentations et établies des «bases de données localisées»;
- relevés du patrimoine architectural urbain: ensembles architecturaux, développements de façades, etc.;
- études d'impact par l'insertion précise des projets dans les documents photogrammétriques et par des photomontages rigoureux («photogrammétrie inverse»);
- contribution aux études préventives et à la réglementation: épannelages, velums enveloppant la forme urbaine, altitudes maximales de construction, etc.

3.3. Archives photogrammétriques des monuments et des sites

Le souci, exprimé à l'article 16 de la Charte de Venise, d'un bon archivage des relevés et des documents d'étude doit s'appliquer avant tout à la documentation que constituent les prises de vues photogrammétriques et les quelques données et mesures nécessaires à leur exploitation. Cette documentation forme la véritable «archive photogrammétrique» d'un monument, à laquelle il sera toujours possible d'avoir recours pour obtenir des mesures ou des relevés graphiques, quels que soient les avatars qui auront pu affecter l'édifice.

Cette notion s'étend également aux villes historiques dont les prises de vues photogrammétriques enregistrent l'«état physique» à une date donnée. Ces prises de vues seront la référence de toute étude ultérieure d'évolution de la ville, ou encore des étapes successives des recherches d'archéologie urbaine. Elles fourniront la documentation indispensable à la connaissance de la structure physique des villes historiques situées dans des zones soumises à des risques naturels, particulièrement dans les régions sismiques.

L'importance des «archives photogrammétriques» des monuments, des centres urbains anciens et des sites historiques ou naturels — dont la constitution est, par ailleurs, la phase la plus rapide et, de beaucoup, la moins onéreuse d'un relevé photogrammétrique — est telle qu'il serait inconcevable que ces archives ne soient pas établies avant tout pour les biens, de toute première valeur, inscrits sur la liste du patrimoine mondial et, parmi ceux-ci, pour les biens situés dans les régions sismiques. C'est pourquoi le CIPA a présenté à l'ICOMOS une résolution qui a été adoptée par l'Assemblée générale de l'organisation le 15 octobre 1987, à Washington, et qu'il nous paraît opportun de rappeler:

L'Assemblée générale recommande à tous les pays membres de l'ICOMOS:

- de faire établir des archives photogrammétriques de leurs monuments et sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial;
- d'étendre, dans la mesure du possible, ces archives aux édifices et sites inscrits dans leur inventaire national;
- d'accorder, dans cette action, la priorité aux monuments et sites situés dans des régions soumises à des risques de catastrophes naturelles, en particulier dans les zones sismiques;
- de rechercher, si nécessaire, une coopération internationale pour la réalisation des archives photogrammétriques.

3.4. Conclusion

Il existe bien une réelle adéquation entre les méthodes photogrammétriques de relevé et la doctrine de la Charte de Venise et de la Charte pour la sauvegarde des villes historiques. Les possibilités nouvelles qu'apportent aujourd'hui, grâce à l'informatique, les procédés de la photogrammétrie numérique et analytique, conduisant — au-delà du relevé proprement dit — à l'analyse des monuments et des sites et la constitution de bases de données, renforcent encore cette adéquation, dans l'esprit de l'article 2 de la Charte de Venise selon lequel la conservation et la restauration font appel «à toutes les sciences et à toutes les techniques qui peuvent contribuer à l'étude et à la sauvegarde du patrimoine monumental».

4 — Bilan et perspectives d'avenir

4.1. Essai de bilan

Il n'est pas aisé de mesurer l'impact des actions du CIPA sur l'état actuel de la «photogrammétrie architecturale» dans le Monde. Trois critères nous paraissent cependant devoir être pris en compte.

a) **Le développement des centres de production** — Le recensement des producteurs de relevés photogrammétriques d'architecture effectué en 1968, lors de la préparation du Colloque international de l'ICOMOS, avait permis de décompter, dans 21 pays, 36 centres pouvant se répartir entre:

- 4 départements photogrammétriques constitués au sein d'offices chargés de l'étude et de la conservation du patrimoine;
 - 9 entreprises publiques ou privées de travaux photogrammétriques apportant leur concours à la réalisation de relevés photogrammétriques d'architecture;
 - 23 laboratoires photogrammétriques universitaires effectuant plus ou moins fréquemment de tels relevés.
- Actuellement, les informations en notre possession conduisent, dans 35 pays, à un total de 140 centres de production qui, dans la même classification, se divisent en:
- 20 départements photogrammétriques spécialisés;
 - 61 entreprises publiques ou privées;
 - 59 laboratoires photogrammétriques universitaires.

La plus grande concentration des centres de production se trouve toujours en Europe mais, par rapport à 1968, des centres existent maintenant dans d'autres parties du Monde qui n'en avaient aucun: Asie occidentale et du Sud-Est, Afrique, Amérique latine.

L'évolution la plus importante nous semble être l'augmentation considérable du nombre des départements photogrammétriques établis au sein même des organismes nationaux ou régionaux responsables du patrimoine architectural, archéologique et urbain.

b) Le développement technologique — Ce développement, déjà évoqué au paragraphe 3.4, sera présenté dans le rapport sur «l'état de l'art» rédigé par le Président du CIPA. Retenons ici simplement le fait que, depuis peu de temps, les «produits photogrammétriques» deviennent souvent la référence sur laquelle viennent s'appuyer et se situer les informations obtenues par d'autres moyens de connaissance et d'analyse des centres historiques.

c) Le développement insuffisant de la formation spécialisée — Dans la première partie de ce rapport, nous avons mentionné le souci du CIPA d'encourager et d'activer une double action de formation: celle des praticiens des relevés photogrammétriques (bases essentielles en architecture et archéologie), celle des usagers des relevés (notions fondamentales sur la photogrammétrie et ses applications au patrimoine).

L'enquête effectuée par le CIPA en 1988 montre bien que, dans une très large mesure, les deux catégories de spécialistes ressentent la nécessité d'une telle formation. Mais elle montre aussi que celle-ci n'est guère réalisée. Les quelques centres internationaux de spécialisation dans le domaine de la conservation ont, globalement, diminué leur effort d'initiation aux relevés photogrammétriques. Seules quelques universités offrent une formation de base, dans le cadre de cours ou de spécialisations.

Nous pouvons reprendre ici les conclusions du Prof. Cesare Cundari de la Faculté d'architecture de Rome, qui a analysé les réponses faites à l'enquête du CIPA. En général, la compétence spécialisée des producteurs et des utilisateurs de relevés photogrammétriques s'acquiert par la pratique, en liaison parfois avec certains centres de recherche, mais l'enseignement de la photogrammétrie architecturale n'est ni diffusé, ni organisé sur le plan méthodologique.

4.2. Actions à mener

Si, sur le plan mondial, les applications de la photogrammétrie au patrimoine ont connu, depuis 25 ans, un important développement, l'effort doit se poursuivre dans quatre directions:

— par des publications, des symposiums internationaux, des séminaires organisés dans certains pays ou auprès de certaines institutions

responsables de la conservation, continuer à «élargir l'audience de la photogrammétrie appliquée à l'architecture» comme le souhaitait le Bureau de l'ICOMOS en 1968;

— approfondir la spécificité et la complémentarité des méthodes photogrammétriques de relevé dans l'ensemble des techniques mises en œuvre pour la connaissance et l'analyse des monuments et des sites, dans tous les domaines pris en compte par l'ICOMOS; en particulier, développer, à cette fin, la coopération du CIPA avec les autres comités internationaux spécialisés de l'ICOMOS;

— tenant compte de l'évolution technologique, aussi bien dans les moyens d'étude que dans les procédés mis en œuvre par les architectes et les ingénieurs engagés dans la conservation du patrimoine architectural, redéfinir les besoins de ces derniers en matière de relevés, de mesures et d'informations techniques de toute nature;

— étudier, en collaboration avec les établissements d'enseignement concernés, un double cadre de formation en «photogrammétrie architecturale», dans l'esprit défini ci-dessus; promouvoir les possibilités de cours et de stages offerts, sur un plan international, aux praticiens et aux utilisateurs des relevés photogrammétriques.

Summary

The first international colloquium on the application of photogrammetry to architecture was organized by ICOMOS in 1968. Following that colloquium an international specialized committee was constituted as an ICOMOS/International Society for Photogrammetry mixed committee and under the name of International Committee for Architectural Photogrammetry (CIPA). The aims of CIPA are to promote architectural photogrammetry, to contribute to its technical development, to ensure contacts between specialists of conservation and photogrammetrists and to encourage training in this field. To achieve these aims CIPA was active in spreading publications, in organizing experts meetings, twelve international symposia, technological interventions, missions in various countries, etc.

CIPA has also examined the doctrinal aspects, showing the suitability of photogrammetric methods for the principles of the Venice Charter and the Charter for the Conservation of Historic Towns and Urban Areas, and preparing a recommendation on the setting-up of photogrammetric archives for the monuments and sites listed in the World Heritage, recommendation adopted by the ICOMOS General Assembly in Washington (1987).

After 25 years, the situation is characterized by a considerable expansion of the centers producing photogrammetric surveys of architecture, a technical evolution in favour of this field of application, but also an insufficient specialized training. The action of CIPA has to be continued taking this situation into account.

Résumé

Le premier colloque international sur les applications de la photogrammétrie à l'architecture a été organisé en 1968 par l'ICOMOS. A la suite de ce colloque, un comité international spécialisé a été constitué sous la forme d'un comité mixte ICOMOS/Société Internationale de Photogrammétrie et sous le nom de Comité international de photogrammétrie architecturale (CIPA). Le CIPA a mené son action de promotion, de développement technique, de contact entre les conservateurs et les photogramètres, de formation des uns et des autres par des publications, des colloques d'experts, douze symposiums internationaux, des interventions technologiques, des missions dans différents pays, etc.

Le CIPA a également étudié les aspects doctrinaux en montrant l'adéquation des méthodes photogrammétriques aux principes de la Charte de Venise et de la Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques, et en proposant une recommandation sur la constitution d'archives photogrammétriques des monuments et des sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial, recommandation que l'Assemblée générale de l'ICOMOS a adoptée à Washington, en 1987.

Le bilan des vingt-cinq dernières années se caractérise par une extension très importante des centres producteurs de relevés photogrammétriques d'architecture et une évolution technique favorable à ces travaux, mais aussi par l'insuffisance de la formation spécialisée. L'action du CIPA doit se poursuivre en tenant compte de ce bilan.



**INTERNATIONAL COMMITTEE
FOR VERNACULAR ARCHITECTURE**

**COMITÉ INTERNATIONAL
D'ARCHITECTURE VERNACULAIRE**

**La conservation d'architecture vernaculaire
Etat de l'art**

Il est assez difficile de rédiger un Etat de l'art sur la conservation de l'architecture vernaculaire qui soit complet pour le monde entier, surtout parce que pendant la réunion régulière du Comité à Plovdiv 1989 de nouvelles options fondamentales ont été décidées qui ne sont toujours pas réalisées. Ce rapport n'est qu'un rapport intermédiaire et provisoire, qui sera à compléter au cours des réunions futures du CIAV.

On ne peut faire un Etat de l'art qu'après une réflexion fondamentale sur la place précise qu'occupe la conservation de l'architecture vernaculaire sur le plan social culturel d'aujourd'hui. Le caractère universel, cosmopolite, technocrate de la société a été soussigné plusieurs fois. L'uniformisation, la nivellation et la production en masse ont apporté d'une part des acquis favorables en ce qui concerne les conditions matérielles de la vie, mais risquent d'autre part d'uniformiser les besoins régionaux et variés, d'étouffer toute vernacularité dans la culture, et d'offrir une culture sans relief affligeant la qualité de vie. Cette situation, qui commençait à se développer surtout après la Seconde Guerre mondiale, a changé la philosophie, la motivation, la politique et les méthodes de la conservation et de la rénovation de l'héritage architectural. Au cours des années des initiatives ont été entreprises par le Conseil de l'Europe et par l'ICOMOS, stimulant la conservation de l'architecture historique dans le cadre d'une création d'un environnement de qualité permettant le développement des fonctions fondamentales humaines. Les sites historiques urbains et ruraux avec leur échelle humaine, leurs morphologies urbanistiques, leur environnement de verdure et leur architecture offrent les qualités nécessaires pour atteindre ce but. Des méthodes de conservation et de rénovation ont été développées. En 1975, au cours de l'Assemblée générale de l'ICOMOS à Plovdiv (Bulgarie), une résolution fut adoptée de créer un «Comité international d'architecture vernaculaire» au sein de l'ICOMOS.

En 1976, le Comité exécutif de l'ICOMOS a confirmé lors de sa réunion à Paris cette résolution et a fondé le Comité international

d'architecture vernaculaire, le CIAV. En 1980, le CIAV a organisé une enquête sur l'état de la préservation et mise en valeur des «Monuments» d'architecture vernaculaire en Europe. Le rapport de cette enquête, rédigé par M. Gschwend (Suisse) et Georgetta Stoica (Roumanie), a été présenté à la réunion du CIAV en Finlande en 1983 et à l'Assemblée générale de l'ICOMOS à Rostock, RDA). De cette façon, on a obtenu un aperçu général sur la situation de la préservation de l'architecture vernaculaire en Europe, permettant des conclusions et recommandations.

Le Comité est composé de représentants permanents de la Belgique, la Bulgarie, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Roumanie, le Royaume Uni, la Suisse, la Turquie, la Tchécoslovaquie, l'URSS et la Yougoslavie.

Pendant la réunion régulière du CIAV à Plovdiv 1989, le Comité a résolu de:

1. reprofiler pour répondre aux besoins nouveaux, leur position exacte dans le processus social d'être définie, d'étudier de nouvelles méthodes et types de travail et élaborer des structures de collaboration nécessaires avec d'autres Comités de l'ICOMOS et organismes et institutions extérieures;
2. approfondir dans les réunions des spécialistes l'étude et l'évaluation des méthodes pour la sauvegarde des sites urbains et ruraux vernaculaires et leur architecture dans le cadre d'une politique de qualité de l'environnement;
3. établir une coopération structurelle avec la planologie urbanistique et le développement régional et stimuler l'approche interdisciplinaire et globale pour la résolution des problèmes;
4. encourager l'établissement d'une législation dans les pays capables d'augmenter les garanties pour la sauvegarde des sites urbains et ruraux vernaculaires et leur architecture;
5. établir une structure de coordination et d'intégration avec les autres Comités nationaux et internationaux de l'ICOMOS et d'autres institutions qui s'occupent de l'étude, de la conservation et de l'instruction sur l'architecture vernaculaire et les sites ruraux et urbains;
6. organiser des réunions avec des spécialistes d'autres domaines et de disciplines, tels que philosophes, sociologues, écologistes, économistes, ethnographes, etc., afin de présenter la problématique de la sauvegarde dans un forum social plus large;

7. stimuler la fondation d'un institut international d'études de documentation, d'éducation, de formation, d'information et sensibilisation sur la morphologie des sites ruraux et urbains vernaculaires, leur architecture et leur conservation;

8. participer et organiser des projets qui favorisent l'étude et la conservation des sites ruraux et urbains vernaculaires et leur architecture; entre autres le projet «Architecture vernaculaire et l'histoire»;

9. élaborer une politique et une stratégie d'information, de formation, d'instruction et d'enseignement sur la matière, solliciter et élaborer des structures de collaboration avec les institutions qualifiées existantes à tous les niveaux, en particulier les organismes ad hoc au sein de l'UNESCO.

En ce qui concerne le nouveau profil (n° 1), le CIAV se situe comme institution qui coordonne et exécute au niveau international des projets concernant la conservation de l'héritage architectural vernaculaire. La problématique de conservation de l'architecture se situe dans une politique plus générale de développement culturel des régions dans le monde: à part des aspects qualitatifs qu'offrent la morphologie et l'architecture vernaculaire historique pour le développement de fonctions fondamentales humaines déjà citées et leur fonction dans le développement d'un environnement de qualité, l'architecture vernaculaire historique et nouvelle représente d'une part un cadre dans lequel l'identité culturelle des régions peut se développer et sont d'autre part en même temps l'expression de cette personnalité culturelle. Ainsi la conservation stricte de l'héritage architectural vernaculaire par sa «re-présentation» du passé et par sa régionalité se situe, à côté de la création d'une architecture régionale (vernaculaire) nouvelle, dans une politique de développement culturel propre de régions, une politique de développement de l'identité culturelle des régions. *Ceci implique de nouvelles orientations, de nouvelles méthodes et de nouvelles relations structurelles* (cf. les points 2, 3, 4 et 6 de la résolution 1989). En ce qui concerne les fonctions générales du CIAV, le Comité à l'intention d'amplifier les activités. A part l'étude de l'architecture vernaculaire et des problèmes et méthodes de conservation et des projets concrets, le Comité a l'intention de développer une fonction nouvelle d'instruction et d'entamer une politique et stratégie d'information, de formation, d'instruction et d'enseignement (points 7 et 9 de la résolution 1989). Ceci implique une série de nouvelles relations structurelles envisageant la communication avec le public. Dans cette partie un rôle important sera attribué aux musées d'archi-

lecture et en particulier aux musées de plein air. Enfin le CIAV a exprimé le désir de réorganiser sa structure et son fonctionnement. La composition du Comité est trop représentative pour l'Europe et en particulier pour les pays du Balkan. Il faut «mondialiser» le CIAV de telle façon qu'il obtienne une représentativité mondiale. Il fait réviser les relations avec les autres comités nationaux et internationaux de l'ICOMOS et aux institutions extérieures.

1. En ce qui concerne la structure interne et les relations avec les autres comités nationaux et internationaux de l'ICOMOS:

- Le Comité international d'architecture vernaculaire de l'ICOMOS encouragera la formation de sous-comités régionaux dépassant les frontières nationales administratives (par exemple sous-comité Balkan, sous-comité Scandinave, sous-comité Nord-Américain, sous-comité NW Européen, etc.). Ces comités régionaux forment la base d'activités concrètes dans la problématique de la conservation d'architecture vernaculaire. Ils pourront étudier les problèmes d'étude et de conservation et organiser des projets qui sont *propres* pour les régions qu'ils représentent. Les comités régionaux seront composés de spécialistes délégués des comités nationaux.
- Le Comité international encouragera la création de cellules spécialisées dans la matière de l'architecture vernaculaire dans les comités nationaux, et d'un réseau d'institutions et spécialistes dans le domaine de l'architecture vernaculaire membres et non-membres de l'ICOMOS dans le monde entier.
- Le Comité entretiendra des rapports avec ce réseau international, les cellules d'architecture vernaculaire et les comités régionaux par l'intermédiaire d'un bulletin d'information.
- Le rôle du Comité international se situera au niveau de la coordination générale, de la philosophie générale, de la communication et de la programmation générale internationale. Les comités régionaux formeront la base de programmation et d'activités concrètes.
- Le CIAV révisera sa représentativité mondiale: la composition des membres permanents est trop concentrée sur l'Europe. Il examinera les possibilités d'adapter cette représentativité.
- Le CIAV ne se limitera pas à l'élaboration de relations verticales, mais aussi de relations horizontales au sein de l'ICOMOS. Le Comité aura des contacts très étroits avec le Comité des villes

historiques, le Comité des jardins historiques, un Comité à former pour les sites ruraux, les Comités du bois, de la pierre et de la brique crue, et pour certaines fonctions avec le Comité de la formation.

2. En ce qui concerne la fonction éducative, la programmation de sensibilisation, de formation, d'enseignement, etc. Dans ce domaine une nouvelle tâche et de nouvelles méthodes et relations seront entamées. En particulier avec le Comité de formation, le CIAV essaiera d'organiser des programmes de formation avec l'ICCROM, les centres internationaux de la formation d'artisans (Fortbildungszentrum für Handwerk und Denkmalpflege Fulda, le Centre européen de formation d'artisans à Venise), les Ecoles supérieures d'architecture, les Universités. Le CIAV essaiera aussi de toucher, en collaboration avec les organismes tels que Jeunesse et Patrimoine, les réseaux d'enseignement, le public en général et des groupes spéciaux (les responsables politiques, les urbanistes, les architectes, etc.). Une relation spéciale devra se développer avec les musées, en particulier les musées de plein air. Cette collaboration a été discutée dans la réunion du CIAV en Yougoslavie en 1987.

Le CIAV a repris dans son programme des projets de recherche, des projets d'étude et peut organiser des projets de conservation. Il a l'intention d'élargir son public en organisant des projets pour ses relations internes (autres comités internationaux, comités régionaux, cellules spécialisées dans les comités nationaux, réseau de spécialistes membres individuels) pour les relations externes (universités, centres de documentation) quand l'occasion s'y prête d'après la programmation et aussi pour des groupes spéciaux en collaboration avec les institutions de communication, d'information et de sensibilisation.

3. En ce qui concerne sa fonction envers la conservation et la rénovation d'architecture vernaculaire le Comité entamera des projets de collaboration avec les organismes et institutions qui réalisent le développement culturel des régions, essaiera de se situer dans ce processus et redéfinira ses méthodes de travail. Il essaiera aussi d'élaborer des contacts avec les architectes, les écoles supérieures d'architecture et les universités afin d'examiner les possibilités de développer une *continuité dans la vernacularité ou régionalité* dans l'architecture moderne comme expression d'une régionalité culturelle.

politique de développement
culturel des régions

La conservation et la rénovation
de l'architecture vernaculaire
dans les sites urbains ruraux

←
← CIAV
←

La création d'une nouvelle
architecture régionale ou
vernaculaire

Création d'un environnement à
échelle humaine et de qualité,
un cadre pour le développement
de l'expression d'une identité
culturelle

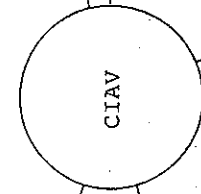
Comités régionaux
- Comités nat.
- Comités nat.
- Comités nat.

FONCTION EDUCATIVE

Centres de documentation

Information

Muséologie



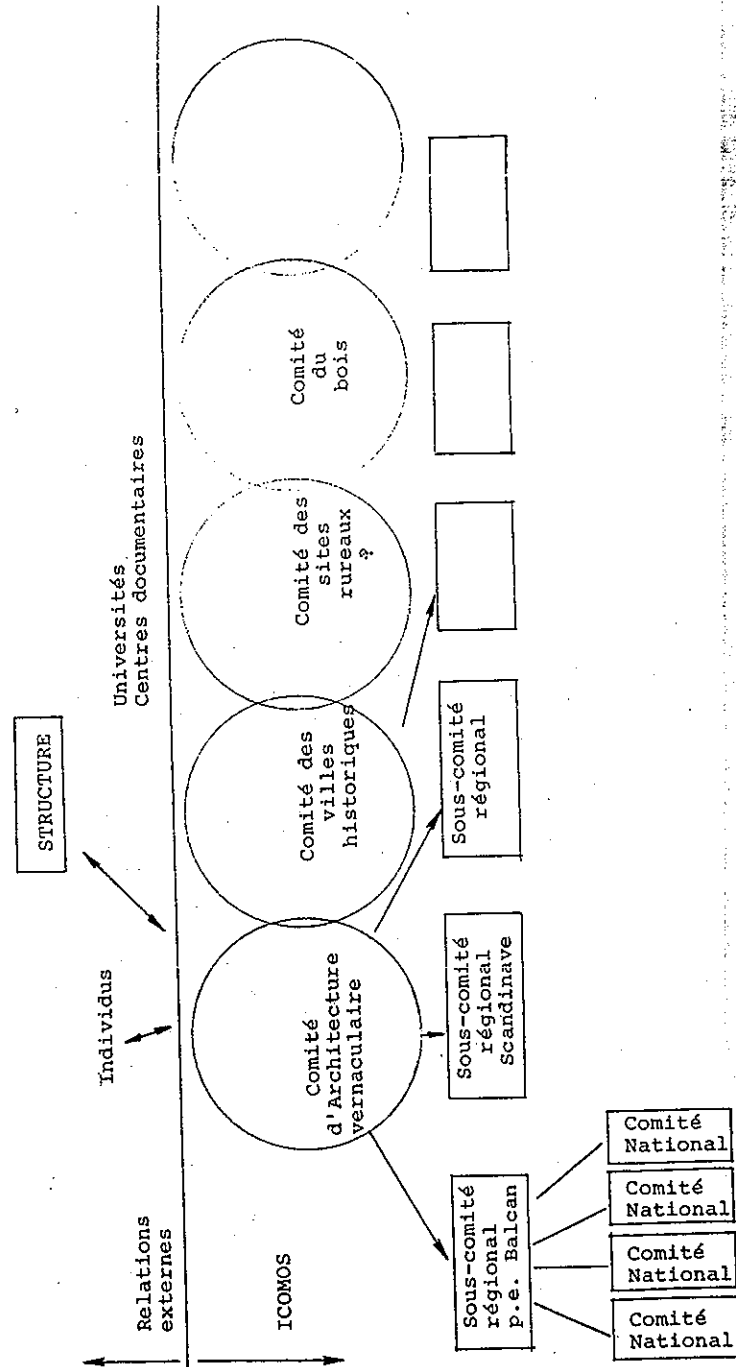
Sensibilisation
- le public
- Jeunesse Patrimoine

Formation

- ICCROM
- Fortbildungs-
zentrum Fulda
- Centre Européen
Venise
- Coins pour les respon-
sables politiques
urbanistes
architectes

Instruction Enseignement

- Ecoles supérieures d'archi-
tecture
- Universités



Summary

The paper by the International Committee on Vernacular Architecture (ICVA) opens with a historical sketch of the growing awareness of the value of vernacular architecture since the creation of the Committee in 1975.

It then outlines the resolutions taken during its last meeting in Plovdiv in 1989. The relationship between the vernacular architectural heritage and regional development policies was particularly stressed.

The ICVA also wishes to develop public information and professional education in the field of vernacular architecture.

In addition a reorganization of its structure and functioning is envisaged with the creation of regional sub-committees and specialized units; as well as with the development of new relationships, internationally and within ICOMOS. Lastly the Committee will start projects in co-operation with regional cultural development agencies.

Résumé

La communication du Comité international de l'architecture vernaculaire (CIAV) fait l'historique de la prise de conscience des valeurs patrimoniales de l'architecture vernaculaire et du développement du Comité depuis sa création en 1975.

Il est ensuite fait état des résolutions de sa dernière assemblée à Plovdiv en 1989. L'accent y fut particulièrement mis sur le rapport entre l'héritage vernaculaire et les politiques de développement régionales. Le CIAV souhaite par ailleurs développer l'information professionnelle dans le domaine de l'architecture vernaculaire. Une réorganisation de sa structure interne et de son fonctionnement est également envisagée: création de sous-comités régionaux et de cellules spécialisées; développement de nouveaux rapports sur le plan international et au sein des instances de l'ICOMOS.

Enfin le Comité engagera des projets en coopération avec les organismes de développement culturel régional.



Individual Papers

Communications individuelles

Aldo AVETA (Italy - Italie)

**«Gisements culturels» et formation professionnelle:
une expérience italienne**

En Italie un article de la loi financière de 1986 a engagé une importante initiative destinée au classement des biens culturels.

En particulier, la loi susmentionnée a autorisé la dépense de plusieurs centaines de milliards dont 50% réservés à l'Italie du Sud, les susdits milliards sont à affecter à la réalisation d'initiatives destinées à la promotion des biens culturels même reliée à leur récupération, moyennant l'emploi des technologies les plus avancées et à la création d'occupations additionnelles pour les jeunes chômeurs de longue période.

L'initiative est mieux connue sous le nom de «Gisements culturels».

Le Ministère des biens culturels et de l'habitat et le Ministère du travail et de la sécurité sociale ont en conséquence signé des conventions relatives à 39 projets promus par des consortiums d'entreprises qui ont aussi engagé 3500 jeunes gens par des contrats à temps déterminé ou par des contrats de formation de travail.

Les projets concernent, principalement, l'inventaire et le classement des biens architectoniques ou archéologiques qui caractérisent des territoires et des villes (places historiques de l'Italie du sud et ses îles, nouraghes, pièces archéologiques sous-marines de la côte calabraise, biens culturels de la zone du Vésuve, patrimoine archéologique de la ville de Naples et des Champs Phlégréens, etc.). D'autres projets ont pour but la mise en valeur de systèmes de musées, pour l'automatisation de catalogues (photothèque nationale, système de biens des livres).

Afin de réaliser ces inventaires on a engagé les jeunes chômeurs, qui, à la suite des cours de formation théorique, ont été adressés aux activités opérationnelles d'une recherche appliquée.

J'ai coordonné l'activité didactique à l'intérieur d'un des 39 projets susdits lequel tend à déterminer des «Méthodologies d'analyses et d'intervention ayant pour but la protection des monuments du risque sismique», et il me semble utile de signaler à l'attention de ce Symposium l'expérience réalisée qui se prête à des réflexions utiles pour l'approfondissement des thèmes en discussion.

Le projet, auquel j'ai participé, poursuit donc l'objectif mentionné car il a pour sujets d'étude et de recherche 22 monuments architectoniques et archéologiques dans les provinces de Naples, Caserte et Bénévent. Ce projet associe aussi à cette activité celle de la formation professionnelle de 168 jeunes chômeurs.

Une partie de ces jeunes était douée de formation technique (architectes, ingénieurs, géomètres, chimistes, géologues), une autre partie était douée de culture humaniste (licenciés en lettres) et une autre partie encore était douée de formation informatique.

Donc, après une première phase de formation théorique et d'information préalable, ces jeunes ont été subdivisés en équipes mixtes (techniciens et ouvriers spécialisés, en plus d'apprentis ouvriers) et confiés au guide d'instructeurs, ils acquièrent de cette façon des expériences opérationnelles, d'après les secteurs et les niveaux de formation de base (instruction secondaire, supérieure, universitaire) et ils développent les programmes ci-dessus.

Méthodologie de base pour la mise en fiche et le classement. On a travaillé en employant les techniques de mise en fiche proposées par le Ministère des biens culturels et, tout spécialement, par l'Institut central du catalogue et de la documentation. On a utilisé les fiches «A» pour les 22 monuments qui font l'objet de l'étude et on a accompli des recherches dans les plus importantes archives nationales et libres. Pour tout sujet de recherche chaque équipe a dressé: des fiches bibliographiques de contenu; des fiches d'archives d'intérêt considérable; un index par mot-sujets ou un index analytique et un index historique.

A la suite du classement du matériel bibliographique et des archives, des équipes d'élèves se sont adonnées à une phase successive de mise en archives automatique — moyennant l'aide d'ordinateurs électroniques — dans le but de créer des archives des données.

Principes de photogrammétrie et topographie. Relèvement manuel et instrumental. Dessin. L'équipe des techniciens brevetés (géomètres) après avoir suivi une suite de cours théoriques et de travaux pratiques de la photogrammétrie architectonique dans le secteur de la restauration monumentale, a été engagée en activités appliquées de relèvement direct.

L'activité a été précédée des cours théoriques concernant le relèvement critique, en effet, on a fourni aux élèves des renseignements précis à l'égard des matériaux et des techniques de construction du genre traditionnel dans le territoire napolitain.

Les élèves ont employé des instruments de type traditionnel tels que des rouleaux et des cannes métriques et où c'était nécessaire, on a pourvu à la réalisation d'installations topographiques, exécutées à l'aide de théodolites et d'autres appareillages.

L'élaboration graphique a été achevée en respect de la réglementation jointe à la circulaire I C D n° 1452 du 25 mars 1980.

Les élèves ont donc assimilé d'un côté les principes techniques qui supervisent l'opération de relèvement, entendu comme un élément propédeutique et fondamental de la connaissance du même relèvement et pas un pur et irrational mesurage d'éléments d'épaisseurs, de volumes; de l'autre côté ils ont les règles et les principes qu'il faut suivre dans l'opération des mêmes relèvements.

On a, enfin, confronté les relèvements directs achevés avec ceux qu'on a obtenu par la technique photogrammétrique.

Recherches pas destructives pour l'analyse des structures. Analyses chimiques-physiques de laboratoire. On a adjoint aux élèves le personnel expert ou spécialisé et on a développé plusieurs sujets de recherche appliquée, en particulier, on cite les sujets concernant: échantillonnage: recherches sur les méthodes et les outils indiqués pour échantillonner; cartes thématiques; facteurs biologiques de dégradation sur les monuments historiques-artistiques; désherbage; analyse thermique et analyse de diffraction aux rayons X; analyse des matériaux siliciques; essais pas destructifs; sections subtiles, etc. De plus, les élèves ont eu la possibilité de prendre part à des activités de laboratoire (près du laboratoire de polytechnique de l'Institut supérieur de polytechnique à Naples) ainsi que près de celui de la Direction générale archéologique à Naples. On a aussi achevé d'autres expériences, in situ qui ont permis d'établir un rapport direct avec le laboratoire de restauration architectonique et archéologique.

Elaboration CAD. Le cours a eu pour but de donner aux élèves une formation appropriée pour digitaliser et archiver les textes graphiques des relèvements et des projets de restauration de monuments.

Elaboration des données. Le cours a poursuivi deux objectifs principaux: améliorer et consolider la formation acquise par les élèves au cours de la précédente période de formation didactique; fournir le support informatique nécessaire aux autres équipes.

Par conséquent on a abordé les sujets de base de la programmation et on a développé de nombreux exercices. On a employé le langage BASIC pour sa simplicité qui le rend aussi propédeutique que n'importe quel autre langage de programmation.

On a parallèlement approfondi l'utilisation et la programmation du DBASE III, réalisant quelques spécifiques softwares d'archivage d'intérêt pour les activités d'étude et de recherche du CSTR.

Artisanat du bâtiment. Les élèves dépourvus de licence ou de diplôme technique ou de l'école secondaire ont abordé, après un cours théorique sur l'artisanat du bâtiment, une phase dans le chantier, apprenant, entre autres choses, les modalités exécutives du «désherbage mécanique», réalisé suivant les directives des experts et des conseils d'archéologues. Aussi ont-ils procédé à l'exécution du «désherbage chimique» limité aux parties structurales en maçonnerie hors terre.

Ensuite, ils ont participé au montage d'œuvres de provision: ils ont collaboré à la mise en œuvre de chevalements de support ou de soutien de structures de maçonneries défoncées (arcs, coupes, plates bandes), de voligeages et d'échafaudages de service, suivant les indications des experts et apprenant des modes particuliers propres à éviter des dommages aux structures mêmes, en respect des règles en vigueur pour la prévention des accidents.

Projet de structure et restauration. La phase de formation a pour but de souligner que la restauration de consolidation et le diagnostic qui la précède sont effectués sur la base d'une méthode logique qui implique la connaissance de l'édifice fondé sur le relèvement des caractéristiques physiques (et de résistance), dimensionnelles, historiques-évolutives, et sur l'évaluation d'ensemble (comparée et intégrée) des données recueillies.

Les élèves, donc, ont procédé à l'élaboration de relèvements thématiques, entendus comme des techniques de relèvement (rassemblement des données sur l'ouvrage) et de «représentation» (traduction et interprétation graphique des données). Ce type de relèvement constitue, donc, un élément d'intégration entre les recherches historiques (à la base de toute étude des procédés de transformation) et les recherches sur la consistance matérielle.

En ce sens, les élèves architectes ou ingénieurs ont été amenés à vérifier une congruence entre les données historiques d'archives — émergées des compulsations des sources écrites sur le chantier de construction — et les stratifications matérielles qui configurent l'ouvrage architectonique.

La connaissance de l'édifice, atteinte au moyen des analyses décrites, a permis de parvenir (en collaboration multidisciplinaire) d'abord à un schéma de projet, et, après les opportunes vérifications, au projet final qui a dû encore subir, quelquefois, des modifications au cours du travail à cause de l'acquisition survenue de nouvelles données de connaissance.

Les opérations pour le projet, qu'on a décrites, ont dû toujours tenir compte du cadre législatif existant en matière de tutelle et sauvegarde du risque sismique.

Après on a abordé le sujet du diagnostic instrumental; avec des essais expérimentaux de résistance des matériaux et des systèmes de maçonnerie, ce sujet peut contribuer de façon décisive à améliorer par de précis paramètres la connaissance technique du comportement des maçonneries. L'utilisation d'autres paramètres — tels que la porosité et la perméabilité à la vapeur — rend possible l'évaluation de la compatibilité et de l'impact des interventions de consolidation (sous l'aspect thermohygrométrique, etc.).

Encore, on a développé des sujets liés à l'application des bâtiments monumentaux d'instruments de recherche pas destructives, telles que la thermographie et les études sur la propagation des ultrasons.

On a finalement mis en évidence l'importance du monitoring structural qui permet de suivre attentivement par des ordinateurs et des systèmes centralisés d'acquisition des données, les structures monumentales pour mettre en évidence d'éventuels dommages et prévoir les interventions opportunes et convenables. Pour l'application de telle méthodologie les élèves ont pris part aux phases d'installation et de gestion du système de monitoring installé sur deux monuments du «projet», c'est-à-dire sur l'amphithéâtre Flavien et sur la rotonde de Diane.

Après une phase de formation technique, les mêmes techniciens ont pris part activement à la phase du projet et de l'analyse, réalisant, suivant attentivement les experts, une série de cartes thématiques relatives aux monuments architectoniques et archéologiques.

Pour ne pas dire que l'essentiel, les différentes équipes ont abordé, même à l'intérieur des sujets de la conservation, des problèmes de différente nature qui ont été conjointement comparés. On a démontré, en ce sens, l'importance de la pluridisciplinarité et par conséquent, la conscience de l'efficacité d'un travail d'équipes, même de différente formation.

Surtout au niveau opérationnel, le bagage des expériences achevées a représenté un enrichissement considérable des capacités professionnelles des jeunes gens, qui ont abordé avec enthousiasme des sujets complexes et ont vérifié les potentialités de ce secteur.

L'expérience de la formation professionnelle qui s'est déroulée, présente, donc, des aspects bien intéressants et positifs, liés à la contribution que des opérateurs spécialisés peuvent offrir, surtout si on développe l'emploi de technologies avancées pas seulement dans la phase du projet mais même dans la phase de la gestion de la tutelle.

Les élèves ont été amenés à l'approfondissement des recherches qui visent à mettre en évidence valeurs, stratifications, caractéristiques typologiques et constructives, dommages: des recherches qui demandent des compétences spécifiques et multidisciplinaires d'architectes, d'archivistes, de chimistes, de physiciens, de géologues et de techniciens culturels. Les élèves ont été entraînés même à la recherche de classement des «matériaux» produits, profitant des occasions fournies par les ordinateurs électroniques et, en particulier, par les ordinateurs personnels.

Ainsi s'est conclue cette expérience formative à notre grande satisfaction; elle a permis à un nombreux groupe de jeunes gens (techniciens ou non) de participer à une opération intégrée d'approche multidisciplinaire au sujet complexe que le Consortium a abordé.

D'une manière générale, on peut affirmer que les jeunes engagés ont atteint un bon niveau de formation et que leurs capacités d'application et d'enthousiasme ont favorisé, dans la plupart des cas, cet objectif.

Mais il s'agit de résultats obtenus à grand-peine, par les difficultés initiales: on a confié les cours à des professeurs de l'Université, à des fonctionnaires des directions générales, experts et spécialistes, mais on a dû procéder rapidement pour créer ex novo des structures didactiques-opérationnelles propres aux objectifs à atteindre.

Les rapports entre les cours de formation et les entreprises privées formant le Consortium ont été positifs surtout par l'occasion offerte aux élèves d'utiliser les appareillages sophistiqués, ainsi les expériences, près des laboratoires spécialisés, ont représenté un aspect de haute qualification.

Le bilan occupationnel apparaît, au contraire, moins positif. En effet, l'Etat a dépensé des centaines de milliards pour la formation professionnelle des jeunes gens. Ceux-ci pourraient à présent être employés

dans les structures publiques préposées à la tutelle; mais ces structures sont en grave crise à cause du manque de techniciens experts dans leurs cadres et d'appareillages modernes.

Donc, il faut que l'Etat développe une politique cohérente avec les initiatives déjà réalisées pour utiliser d'une manière adéquate le professionnalisme émergent.

Donc, il faut développer ces initiatives qui sont adressées à la formation des jeunes, et cela en vue des ouvertures des frontières européennes de 1992. Il faut, en ce sens, assurer d'un côté une plus grande contribution didactique de professeurs et d'experts de restauration, de l'autre côté il faut réaliser la plus étroite coordination avec les organes centraux de l'Etat déjà occupés dans le procédé de classement du patrimoine culturel.

Aldo Aveta

**«Education et formation initiales
des jeunes au patrimoine architectural»**

On se souviendra qu'à l'issue de la 8^e Assemblée générale de l'ICOMOS, tenue à Washington en octobre 1987, il avait été suggéré que l'Association «Jeunesse et patrimoine international» prenne en charge l'organisation, à l'échelon le plus élevé, d'une réflexion internationale approfondie sur la sensibilisation et la formation initiale des jeunes au patrimoine architectural.

Certes, l'idée n'était pas neuve, mais elle concrétisait enfin un lancinant appel qui, de congrès en congrès, raisonnait au cours des ultimes débats sur la protection des monuments et des sites et, plus généralement, sur l'architecture et sur le cadre de vie des hommes.

En effet, personne ne met plus en doute que l'architecture et l'urbanisme, concrétisation spatiale de l'organisation des sociétés humaines, en reflètent donc, avec un réalisme parfois cruel, les moindres travers. Vouloir améliorer le cadre de vie des hommes ne peut dès lors se concevoir en dehors d'une action éducative intelligente et permanente, qui rende le plus grand nombre de citoyens sensibles aux qualités de l'environnement bâti, attentifs aux mécanismes régissant les transformations de celui-ci et soucieux de participer à son amélioration.

C'est dans ce contexte que, pour la première fois, un Colloque international s'est tenu, en novembre 1989 au siège de l'UNESCO, à l'initiative de «Jeunesse et patrimoine international». Plus de 250 experts du monde entier s'y sont retrouvés pour partager leurs expériences dans une ambiance particulièrement stimulante.

Dans le cadre du présent rapport, il n'est pas possible de rendre compte de l'ensemble de ces travaux. Ils font l'objet d'un volumineux ouvrage décrivant les initiatives les plus novatrices et les expériences les plus probantes récoltées aux quatre coins du monde.

Je m'en tiendrai ici à quelques axes de réflexion qui ont dominé les débats et qui m'ont permis de tirer les conclusions générales du Colloque. Je vous les sou mets dans les termes mêmes prononcés au Colloque.

Au terme d'une semaine marquée par la richesse des informations échangées et des opinions confrontées, chacun prend conscience d'être emporté par un souffle de convictions convergentes qui touchent le cœur bien au-delà de l'esprit.

L'humanité est ainsi faite que les grands mouvements d'opinion mûris longuement par la réflexion, ne produisent leurs effets que lorsqu'ils sont soumis au rythme passionné des sentiments. Je crois donc que nous pouvons légitimement fonder les meilleurs espoirs pour l'avenir de notre action dans la chaleur humaine qui manifestement s'est exprimée tout au long de nos travaux.

J'en tire une première conclusion générale: *L'éducation et la formation initiale des jeunes au patrimoine architectural constituent des enjeux porteurs s'adressant tant au cœur qu'à l'esprit.*

Ainsi, nous avons pu constater que l'éducation et la formation initiale des jeunes au patrimoine architectural sont en voie de passer du stade d'opérations-pilotes à celui d'une pratique universellement reconnue. Mieux encore, les profondes convictions et les innombrables dévouements, qui accompagnent le mouvement à travers le monde, ont permis de dépasser largement le cadre du débat intellectuel froid et distant. Cet élan, faisant appel autant à l'affectivité et à la conscience qu'au raisonnement, est le plus sûr garant du dynamisme de l'action entreprise et, par conséquent, de son avenir.

Tout semble donc concorder pour que nous soyons en mesure d'affirmer que *la nécessité de l'éducation des jeunes au patrimoine architectural n'est plus à démontrer.*

Seules restent essentiellement en question, d'une part, les modalités d'insertion de ces pratiques pédagogiques dans les divers contextes socio-économiques et culturels régionaux et, d'autre part, la nomenclature des fruits que chacun souhaite en retirer.

En fait, cette affirmation est un constat, bien plus qu'une démonstration. Pour satisfaire notre raison, il faudrait sans doute essayer d'expliquer davantage ce phénomène. Comme toujours en pareilles circonstances, ces raisons sont multiples et s'entrecroisent. Toute explication rationnelle ne peut en rendre compte que sous une forme réductrice.

Rappelez-vous la complémentarité des éclairages proposés successivement par Pierre Nora privilégiant les facteurs historiques et psychologiques complexes pour expliquer l'incontestable regain d'intérêt envers le patrimoine dans la société française, puis par Yves Pelicier

attenué aux aspects psycho-médicaux résultant d'un environnement sans mémoire et par Oumar Konaré examinant l'obligation morale de tenir compte des leçons du patrimoine, dans les pays économiquement défavorisés, pour des raisons vitales élémentaires.

Raisons historiques, raisons psycho-médicales, raisons culturelles et socio-économiques, toutes sortes de raisons qui semblent se liguer pour justifier la nécessité d'un mouvement universel en faveur du patrimoine architectural.

Tout un faisceau convergent de lumières qui rendent, chacune pour leur part, plus d'évidence à l'objectif de sauvegarde du patrimoine et, par voie de conséquence directe, à la nécessité d'une prise de conscience aussi large que possible de l'opportunité de cette action et, tout au bout de la chaîne, à l'importance de la sensibilisation des jeunes, premiers concernés.

Ma deuxième conclusion générale est donc très claire:

L'éducation et la formation initiale des jeunes au patrimoine architectural doivent être rangées parmi les préoccupations vitales de l'humanité, car leur objectif vise, au-delà de la préservation des témoins matériels des sociétés humaines, la promotion des conditions de vie des hommes.

Si vous me le permettez, je voudrais m'attarder encore davantage sur ce point. D'autres explications ont, en effet, émergé de nos débats.

J'en ai ressenti une qui était sous-jacente à plusieurs interventions et que je qualifierai d'écologique; et son actualité mérite d'être relevée.

J'introduirai cette réflexion à partir d'un exposé fait, au nom du Club de Rome, par son Secrétaire général, Monsieur Schneider lors d'un récent congrès de l'OCDE à Berlin.

Après avoir dressé un tableau particulièrement dramatique des problèmes mondiaux de l'environnement, Monsieur Schneider a associé la facette urbanistique et architecturale à ce bilan général, regrettant amèrement que l'urbanisme moderniste issu de la Charte d'Athènes ait complètement balayé la dimension «écologique» dans ses options, causant dès lors un tort incroyable à la qualité «environnementale» du cadre de vie des hommes.

Cette réflexion doit contribuer à placer notre action éducative de sensibilisation au patrimoine à un niveau «éthique» fondamental.

Il est frappant, en effet, de constater combien la constitution traditionnelle de nos villes répondait avec exactitude à la multiplicité et à la complexité des contraintes locales, qu'elles soient bioclimatiques ou socio-culturelles, dans un souci constant d'une saine économie des moyens et d'une prise en compte du long terme.

Par contre, dès la révolution industrielle et, spécialement, durant les dernières décades écoulées, force est de constater qu'effectivement cette vision «écologique» semblait malheureusement avoir disparu même dans les projets réputés les plus novateurs.

Les dimensions et la convivialité des espaces urbains, la qualité des cheminements, le jeu des façades, la reconnaissance des signes symboliques qui ponctuent le paysage urbain, tout cet environnement bâti, avec son échelle et son adaptation au site et au climat, concerne l'homme dans ce qu'il a de plus profond et, par un juste retour des choses, il le façonne.

Dans cette perspective, il s'agira de dégager de nouvelles stratégies urbaines plus singularisées, — sensibles aux réalités concrètes locales —, plus globales, — attentives aux retombées latérales de toute action sectorielle —, plus approfondies, — soucieuses autant des détails de mise en œuvre d'une politique urbanistique que des schémas fonctionnels d'organisation —, et surtout plus participatives, — attachées à s'assurer consensus et collaboration active auprès des populations concernées.

Comment pourrions-nous qualifier ce type de démarche sinon d'écologique?

Rappelons-nous qu'avant la révolution industrielle, la croissance urbaine n'était le résultat que de l'addition progressive des constructions suivant des règles d'organisation basées essentiellement sur la nature des lieux et sur les bonnes relations de voisinage.

Depuis lors, la notion de dimension économique s'est imposée comme prioritaire parmi les critères qui définissent les transformations de l'espace; et, il ne s'agit pas de n'importe quelle dimension économique. Celle, qui est appliquée assez généralement, est étroite et réductrice. Elle parcellise les problèmes. Elle subdivise chaque investissement et elle mesure pour chacun d'eux une rentabilité tronquée, car superbement ignorante du long terme et des incidences latérales qu'entraîne fatalement toute action.

Face à cette situation, il faut s'efforcer de réinsérer un concept intégrateur tenant compte du caractère spécifique et de l'échelle de chaque ville. Il faut vouloir obtenir une véritable symbiose de toutes les actions sur la ville. Il faut ne penser à l'organisation de l'espace qu'en parfaite conscience du rôle que celle-ci pourra jouer dans l'organisation générale.

C'est dire l'importance que représente pour l'humanité la renaissance d'une conscience «éthique» des différents partenaires responsables de l'avenir urbain.

Que ceux-ci soient dorénavant conscients que la volonté de réutiliser judicieusement le patrimoine architectural et le souci de trouver l'échelle et le mode d'insertion justes pour toute opération nouvelle, loin d'être une notion démodée, correspondent manifestement à une aspiration sans cesse plus vive des habitants.

C'est l'esprit même de la «Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques» adoptée en 1987 à Washington par le Conseil international des monuments et des sites. Il était évidemment indispensable qu'en réponse à ce document international fondamental, notre Colloque souligne l'importance de cette facette de l'action à mener.

Construire cette éthique est une tâche gigantesque à l'échelon mondial. Notre action de sensibilisation des jeunes en fait intimement partie. Je dirai même plus: c'est le point d'attaque obligé permettant de mettre au jour l'acuité du problème et l'urgence des mesures à prendre dans cette perspective.

Construire cette éthique ne serait qu'utopie si cet objectif n'était pas soutenu par un effort éducatif cohérent et permanent à la mesure de l'humanité entière: un effort dont nous constituons l'un des éléments majeurs.

La troisième conclusion générale du Colloque en découle dès lors tout naturellement:

L'éducation et la formation initiale des jeunes au patrimoine architectural s'inscrivent dans un projet éducatif mondial visant à construire une éthique nouvelle pour la gestion de l'espace. Elles en sont d'ailleurs l'un des vecteurs les plus évidents.

Par ailleurs, cette apparente universalité de la philosophie qui doit orienter nos comportements ne peut pas nous abuser.

L'extraordinaire diversité des situations socio-économiques et culturelles, qui caractérise le monde d'aujourd'hui, doit au contraire nous rendre d'autant plus méfiants vis-à-vis de toute tentative de simplification et de systématisation normalisatrice.

Ce qui doit être le plus universel dans nos démarches, c'est l'obsession d'examiner chaque situation dans son contexte particulier.

Car, ce sont effectivement les généralisations abusives qui, partout dans le monde et spécialement dans les pays économiquement défavorisés, ont conduit aux pires aberrations: des immeubles entièrement vitrés en zone tropicale, coûteusement et souvent imparfaitement conditionnés, des logements préfabriqués de cinq niveaux perdus en plein désert... La liste est longue des erreurs commises dans le cadre d'un développement qui n'a pas voulu retenir les leçons de l'histoire. Un développement qui a cru pouvoir nier par la technologie les principes élémentaires que fournit l'analyse attentive des sites, des climats, des ressources en matériaux locaux et de l'histoire des hommes.

Dans ce contexte d'ailleurs, l'architecture vernaculaire a un rôle éminent à jouer, parallèlement à celui que tiennent l'architecture et l'urbanisme plus élaborés de nos villes historiques.

Une quatrième conclusion générale du Colloque s'impose dès lors avec évidence:

L'éducation et la formation initiale des jeunes au patrimoine architectural doivent prendre des formes et adopter des pédagogies extrêmement diversifiées, en tenant compte, en priorité, des situations locales concrètes et en s'insérant autant que possible dans une dynamique visant l'amélioration du cadre de vie.

La jeunesse a toujours été le levain de la société. Ce sont dans ses frémissements qu'apparaissent les prémices du futur. C'est elle qui ressent avec le plus d'acuité l'inextinguible aspiration de l'homme au changement. Bien entendu, comme un mouvement brownien, cette formidable énergie est fort peu disciplinée. Elle se disperse et se dissipe au gré des innombrables impulsions qui la stimulent en sens divers.

Il reste que certains courants de pensée finissent par émerger de ce bouillonnement. Certaines valeurs tombent en désuétude: d'autres suscitent de nouveaux attraits. Pour l'observateur attentif à ces lentes évolutions, qui orientent l'avenir de l'humanité, la remise en valeur de l'identification et de l'enracinement culturels constitue l'un

des phénomènes les plus évidents quoique assez inattendu. Qui pouvait croire, il y a seulement cinquante ans, que la jeunesse éprouverait un tel besoin de ressourcement au départ des spécificités culturelles régionales? Qui pouvait soupçonner que les images futuristes proposées par les apôtres du modernisme industriel ne pourraient fasciner que durant moins d'un demi-siècle?

Entendons-nous bien: les jeunes sont passionnés par la frange la plus avancée de la technologie de pointe: l'informatique, la robotique, la révolution audiovisuelle... Par contre, ils rejettent l'habitat sous forme de cubes anonymes accrochés en plein ciel et continuent à soupirer devant le charme des maisons ancestrales. Pour certains, un tel comportement peut paraître contradictoire. Ce n'est pas du tout mon sentiment.

En vérité, nous sommes aux portes de l'ère postindustrielle. La jeunesse le pressent et elle a l'intuition que cette nouvelle phase de l'histoire universelle aura besoin de s'appuyer sur un nouveau contrat de société. Les traits essentiels de ce contrat apparaissent en filigrane des sentiments apparemment contradictoires de la jeunesse. Il s'agira d'organiser la coexistence harmonieuse d'activités humaines situées aux deux extrémités des modes de production: la conception informatisée et le savoir-faire préindustriel composant deux facettes contrastées, mais indispensables l'une à l'autre, d'un même processus visant la qualité et la personnalisation.

C'est donc par une perspective d'avenir sous la forme d'une cinquième conclusion que je terminerai mon rapport général:

L'éducation et la formation initiale des jeunes au patrimoine architectural concrétisent parfaitement une vision de l'avenir, en associant la jeunesse, gage d'une ingéniosité humaine outrepassant l'ère industrielle, et le patrimoine, témoignage d'un savoir-faire immémorial.

Cette association ne symbolise-t-elle pas à merveille l'espoir de l'humanité?

Professeur Jean Barthélémy
Président de «Jeunesse et patrimoine international»

Summary

Draft concluding report on the first International Conference on «Understanding and Protecting Heritage: Education and Training for Young People» by Jean Barthélemy, Conference General Rapporteur:

The education and first-stage training of young people in architectural heritage are key issues affecting hearts as much as minds.

The education and first-stage training of young people in architectural heritage must be considered among the most vital concerns of mankind, because their goals involve not merely the preservation of the physical remains of human societies of the past, but the improvement of living standards for today's population.

The education and first-stage training of young people in architectural heritage are part of worldwide educational programme aiming to develop a new ethical basis for the management of space; they are, in fact, one of its most obvious components.

The educational and first-stage training of young people in architectural heritage should be extremely diverse in form and educational approach, above all taking account of actual local situations and as far as possible making themselves part of efforts to improve living standards.

The education and first-stage training of young people in architectural heritage give practical expression to a vision of the future, linking youth — the pledge that human ingenuity will survive the industrial era — and Heritage, the record of time-honoured craftsmanship.

Résumé

A l'initiative de «Jeunesse et patrimoine international», un premier Colloque international ayant pour thème «Education et formation initiale des jeunes au patrimoine architectural» s'est tenu en novembre 1989 au siège de l'UNESCO. Plus de 250 experts du monde entier s'y sont retrouvés pour partager leurs expériences dans une ambiance particulièrement stimulante.

Le Professeur Jean Barthélemy, rapporteur général du Colloque, en a tiré les conclusions générales suivantes:

L'éducation et la formation initiale des jeunes au patrimoine architectural constituent des enjeux porteurs s'adressant tant au cœur qu'à l'esprit.

L'éducation et la formation initiale des jeunes au patrimoine architectural doivent être rangées parmi les préoccupations vitales de l'humanité, car leur objectif vise, au-delà de la préservation des témoins matériels des sociétés humaines, la promotion des conditions de vie des hommes.

L'éducation et la formation initiale des jeunes au patrimoine architectural s'inscrivent dans un projet éducatif mondial visant à construire une éthique nouvelle pour la gestion de l'espace. Elles en sont d'ailleurs l'un des vecteurs les plus évidents.

L'éducation et la formation initiale des jeunes au patrimoine architectural doivent prendre des formes et adopter des pédagogies extrêmement diversifiées, en tenant compte, en priorité, des situations locales concrètes et en s'insérant autant que possible dans une dynamique visant l'amélioration du cadre de vie.

L'éducation et la formation initiale des jeunes au patrimoine architectural concrétisent parfaitement une vision de l'avenir, en associant la jeunesse, gage d'une ingéniosité humaine outrepassant l'ère industrielle, et le patrimoine, témoignage d'un savoir-faire immémorial.

Christina CAMERON (Canada)

Towards a cultural resource monitoring network

Founded as a permanent international non-governmental organization in 1965, ICOMOS was created to promote the study of conservation and restoration of historical monuments. It boasts a strong record of achievement. The organization has successfully established an international group of scientists and building conservation experts, sponsored many international symposia and congresses, drafted international charters to safeguard architectural heritage and disseminated much technical information. In the words of Dr Lemaire, a former ICOMOS president, ICOMOS represents «a paramount brain bank in the conservation of buildings».

The focus of my paper is the specific role that ICOMOS plays with respect to the World Heritage Convention, and the opportunities that challenge its further participation in this area.

At the outset, ICOMOS was an active participant in drafting the World Heritage Convention, adopted in 1972 by the UNESCO General Assembly. The stated purpose is the *protection* of cultural and natural sites deemed to be of universal significance. With well over 100 States Parties signatory, it is arguably UNESCO's most successful and popular Convention. ICOMOS has a strong and continuing role in its implementation.

ICOMOS is assigned the role of scientific advisor to the World Heritage Committee by the Convention itself. Along with ICCROM and IUCN, ICOMOS is charged with providing documentation and analysis for the evaluation of sites proposed by States Parties for designation. It is ICOMOS which prepares the analyses using criteria of the World Heritage Committee. This documentation is of critical importance to the outcome of the Committee's deliberations, and in this role, ICOMOS has distinguished itself by providing independent professional evaluations.

In its initial response to the World Heritage Convention, ICOMOS quite rightly devoted itself to the most pressing problem of the time, namely the analysis of candidate sites for inscription on the World Heritage List. But as the Convention matures, as the number of States Parties grows and as World Heritage Sites now number well

over three hundred, the time has now come to shift gears, to aim skills at what the Convention is ultimately about, namely the *protection* of sites of outstanding universal value.

To date ICOMOS has failed to meet the needs of the World Heritage Committee for accurate information on the condition of cultural World Heritage Sites. Based on the deliberations of the 1972 UNESCO General Assembly, it is clear that the founders believed that universal heritage was irreplaceable, that national efforts might not always be sufficient to provide protection and that a collective effort by the international community would sometimes be required to ensure the adequate protection of World Heritage Sites.

The World Heritage Committee has frequently wrestled with this question of how to monitor cultural properties, especially in light of potential interference with national sovereignty and an implied mistrust of States Parties. Herein lies a major challenge and opportunity for ICOMOS. While there will always be a need for the regular reporting of the condition of cultural properties by the States Parties themselves, there remains nevertheless a need for an independent and objective monitoring of these cultural properties of universal value.

For natural World Heritage Sites, the World Conservation Union (IUCN) provides just such a service, through its Commission on National Parks and the Protected Areas Data Unit (PADU). By the provision of experts and the maintenance of a data base on all protected areas, IUCN does a splendid monitoring job on behalf of the World Heritage Committee.

Why is it important for ICOMOS to develop the capacity to monitor world cultural sites? Because ICOMOS groups together national committees of experts in heritage conservation and management, experts who may act independently, beyond the reach of specific government policies and practices of the day. ICOMOS also has experts in the far-flung regions of the world, thereby allowing for on-the-spot monitoring of the condition of World Heritage Sites. Surely with the age of computers so fully upon us, ICOMOS can rise to the challenge of creating a network of experts who can use a common methodology to monitor the world's treasures.

The work of ICOMOS would, however, be enhanced by joining forces with ICCROM, which also has an official advisory role with the World Heritage Committee. Both organizations bring together highly qualified technical and scientific experts. Together, they could make a difference.

Will ICOMOS rise to this challenge? I sincerely hope so, for the future success of the World Heritage Convention depends on effective monitoring of World Heritage Sites to ensure their protection for this and future generations.

Dr Christina Cameron
PhD Environment Canada

La Tour de Pise

1. Préface

Le clocher du Dôme de Pise, mieux connu sous le nom de Tour de Pise, et dont les caractéristiques historiques, artistiques et du milieu ambiant n'ont pas besoin d'être mises en relief ici, a été et continue à être au centre des études et des débats concernant le problème de sa conservation et de sa stabilité.

On a écrit beaucoup de paroles, de chiffres et d'analyses à ce sujet; on a formulé des hypothèses, quelque fois contradictoires; on a analysé les techniques de construction et les matériaux, les caractéristiques géométriques et statiques pour chercher à donner une solution aux questions qui se posaient pour la recherche des causes de la condition actuelle du monument.

En plus on a formulé des prévisions pour la sécurité future de la structure tout en considérant les augmentations de pente qui pourraient se vérifier dans les années prochaines.

Tout ce zèle représente une justification valable pour considérer la Tour comme un cas emblématique pour l'application d'une méthodologie d'étude dont le but est de proposer une intervention de consolidation.

Evidemment soit la qualité de la méthode soit les moyens employés sont strictement mis en corrélation avec l'importance et le caractère d'unicité du monument.

Cependant un danger ultérieur est repérable précisément dans l'application des moyens et des techniques que l'on peut employer dans l'œuvre de consolidation; danger peut-être encore plus grave pour la Tour: celui de mettre au premier plan le problème technique de la conservation, en se réjouissant aussi des résultats éventuellement obtenus avec l'application de moyens sophistiqués, oubliant les valeurs et les exigences liées à son être, surtout, un monument historique et architectural.

Il faudra donc savoir conjuguer et intégrer la connaissance scientifique du problème et l'application de la technique en respectant les valeurs du monument même, de sorte qu'il puisse continuer à transmettre à la postérité son propre témoignage historique sans devoir renoncer à être un chef-d'œuvre.

2. Caractéristiques générales de la structure

La Tour est située à Pise, dans le Campo dei Miracoli (ill. 1) et peut être considérée, du point de vue structural, constituée d'un seul corps cylindrique en maçonnerie, fortement incliné vers la midi par rapport à la verticale, et doué à l'extérieur d'éléments architectoniques décoratifs. Il y a, en effet, huit files d'arcades alliées au corps cylindrique au moyen des coursives, auxquelles il est possible d'accéder par un escalier qui se trouve à l'intérieur de la structure de maçonnerie de la Tour.

À l'intérieur, au contraire, la Tour se présente creuse et lisse. En haut, au niveau de la cage du clocher, il y a une voûte rabaissée avec une lucarne centrale hexagonale.

La hauteur géométrique de la Tour, qui est définie comme la distance qui passe entre le centre C' (ill. 2) de la terrasse annulaire au sommet de la cage du clocher et le centre C de l'anneau de pose des fondations, est de m 58.36.

La Tour pousse obligatoirement au-dessous du plan de la campagne jusqu'à une profondeur moyenne de mt 4.30; raison pour laquelle la hauteur mesurée du même centre c' avec l'intersection du plan de la campagne est de mt 54.06. En ce cas on se réfère à la mesure moyenne à cause des dimensions diamétrales de la Tour: celle-ci, en effet, est au-dessous du plan de la campagne de mt 3.30 du côté de la sur-pente et de mt 5.30 du côté de la sous-pente.

La maçonnerie qui constitue la Tour n'est pas en matériel homogène mais est constituée de deux parements de maçonnerie en pierre de taille de San Giuliano interposés avec une structure de détritux de pierres et mortier de chaux.

Il a fallu à peu près soixante-dix ans pour construire le monument et les travaux furent interrompus et repris plusieurs fois, selon le schéma indiqué (ill. 4), même si selon les études effectuées on a constaté que pendant cette période il n'y eut pas de préoccupations à cause des éventuels affaissements des terrains. On attribuait les mouvements de la structure aux faits habituels qui étaient déjà prévus et acceptés grâce à la connaissance du sous-sol pisan.

Cette affirmation, rendue après les études effectuées sur la Tour par la commission nommée par le Ministère des travaux publics pendant les années 1965 jusqu'à 1971, n'est plus acceptable en considérant

que l'histoire de la construction du monument et les techniques employées sont une preuve des soucis que la condition de la structure a toujours soulevés.

La constante conscience du mouvement justifie les longues périodes d'interruption et reprise des travaux pendant la construction de la Tour.

Les divers mouvements subis par le monument pendant la construction sont témoignés soit par la présence de soi-disant cales, c'est-à-dire dans la pose en œuvre de claveaux (moellons) de pierre opportunément façonnés qui devaient corriger l'inclinaison du plan de construction, soit par la technique de construction de l'édifice à logettes pour permettre les opportunes corrections de volume.

Le graphique (ill. 4) montre les phases de construction en indiquant soit les périodes de suspension et reprise des travaux, soit les mouvements subis pendant la construction même.

En outre le fait que l'inclinaison se soit manifestée quand le monument n'était pas encore terminé a causé des sollicitations additionnelles du type non axialsymétrique dans la structure.

Par conséquent, la connaissance des matériaux employés, les techniques constructives et l'histoire de la construction même sont des paramètres fondamentaux pour l'actuel état de tension des structures, mais il est difficile de s'en rendre compte; il faut donc faire des hypothèses simplificatrices pour la connaissance de cette situation.

Du graphique, qui peut représenter en synthèses l'histoire statique de la Tour pendant les différentes phases de construction, émerge un fait saillant: la Tour, pendant la première phase de construction, c'est-à-dire jusqu'à la réalisation de la quatrième file de colonnes, a commencé à s'incliner du côté opposé par rapport à la situation actuelle.

3. Les mouvements de la Tour

Que la Tour de Pise soit inclinée, est bien connu, mais il faut s'arrêter un instant sur cette caractéristique particulière, en excluant les hypothèses fantaisistes d'intentionnalité de l'inclinaison, c'est-à-dire que la Tour fut construite inclinée. La Tour a rejoint la configuration actuelle à cause d'une succession de mouvements, mouvements qui ont été contrôlés à partir de 1911, après la nomination d'une Commission par le Ministère de l'instruction publique en 1908 pour l'étude des conditions statiques de la Tour de Pise.

En cette occasion on a utilisé pour la première fois les procédés géodésiques pour établir avec grande précision la position planimétrique de la Tour par rapport aux repères constitués exprès dans la place du Dôme, fournissant ainsi des éléments de référence pour relever dans le temps les éventuelles modifications de l'inclinaison de la Tour.

Depuis décembre 1965 l'Institut géographique militaire (I.G.M.) exécute périodiquement des mesures optiques-géodésiques. En plus on a disposé dans la Tour une installation d'instrumentation fixe, constituée par des niveaux à lecture directe, niveaux à registration continue, anémographe enregistreur, plurithermographe et plusieurs thermomètres télétransmetteurs enregistreurs.

Les informations fournies par ces instruments peuvent être liées aux mouvements de la Tour. On peut dire se trouver en face d'un des premiers cas de monitoring continu d'un monument.

En plus on a effectué des mesures de haute précision altimétrique et planimétrique qui relie la Tour aux repères extérieurs et éloignés.

Grâce à ces mesures et contrôles on a obtenu le graphique qui représente les augmentations d'inclinaison de la Tour à partir de 1911 jusqu'en 1978. On relève, de ce graphique, que pendant ces 67 années, la Tour a subi une augmentation d'inclinaison de 390" en passant d'une inclinaison de 5° 14' 46" en 1911 à l'inclinaison de 5° 21' 11" en 1978, avec une vitesse d'environ 6 secondes par an.

Si la vitesse d'inclinaison était hypothétiquement constante, le diagramme représentatif serait linéaire, comme à peu près il en résulte.

On évince, en outre, que pendant l'intervalle de temps entre 1932 et 1936 le diagramme présente une accélération positive, comme celle de 1973.

Pour ce qui concerne les années suivantes on peut parler d'une vitesse presque constante.

4. Caractéristiques des terrains de fondation

L'étude de la zone environnante a été particulièrement scrupuleuse aux fins de pouvoir se servir constamment d'un mécanisme de relevés des mouvements de la Tour. D'une manière analogue on a cherché à connaître à fond les caractéristiques des terrains de fondation. Comme information générale on relève que toute la zone actuellement occupée par les dépôts de l'Arno est en phase d'affaissement (subsidence).

Du niveau du sol (à presque 3 m au-dessus du niveau de la mer) jusqu'à une profondeur de presque 3 m se trouve un terrain limoneux-argileux hétérogène.

Ce terrain contient une nappe phréatique au cours irrégulier à cause de l'hétérogénéité du terrain même et des restes des anciens produits manufacturés qui déterminent des variations de perméabilité sur distances brèves.

Les terrains qui constituent le sous-sol de la Tour sont en effet caractérisés par une considérable variabilité des propriétés et des caractéristiques physiques-mécaniques.

Grâce aux résultats des expériences de laboratoire et aux enquêtes sur place, on a localisé trois stratifications principales: la première, définie complexe A, est constituée de terrains pour la plupart limoneux-sableux et s'étend du plan de la campagne sur à peu près 10 m; la deuxième, complexe B, est constituée de terrains pour la plupart argileux et arrive à une profondeur de presque 3 m; la troisième, complexe C, est constituée de sables éoliens avec intercalations limoneuses et argileuses.

L'illustration n. 6 montre les valeurs des pressions de contact entre les fondations et le terrain et les isobares des tensions verticales sur plans parallèles aux plans de fondation.

On peut noter l'augmentation des valeurs des tensions du côté de la sous-pente (inclinaison).

Schématissant le comportement du terrain avec l'hypothèse de Winkler on obtient, grâce aux pressions de contact sur la trace du plan à l'inclinaison maximum, les valeurs maximum et minimum de 91.8 t/mq et de 3.80 t/mq.

5. Etat de tension de la Tour

Avant de commencer l'analyse des œuvres de protection et de consolidation proposées pour la Tour, il faut se rappeler que la détermination et l'étude de l'état de tension des structures qui la composent sont particulièrement importantes pour la Tour même.

Après les récentes études effectuées à l'Université de Pise, on a obtenu des résultats intéressants et des indications très utiles aussi pour ce qui concerne les éventuelles futures variations de l'état de tension des structures, dues aux augmentations de l'inclinaison de la Tour.

Pour l'analyse du complexe structural constitué par le corps cylindrique, par les coursives et par la colonnade, on a adopté un schéma dont l'hypothèse était que la coursive avait la seule fonction de reliage.

Pour ce qui concerne la vérification de la section du tambour on a dû résoudre le problème de l'homogénéité des matériaux, puisque le parement de maçonnerie est, comme on a déjà vu, constitué de deux parements, l'un extérieur et l'autre intérieur, en pierre de San Giuliano, et est doué d'une partie intérieure de maçonnerie à sac. On a donc adopté un coefficient d'homogénéité $n = E_p/E_m$ égal à quatre, et un module d'élasticité E_m pour la maçonnerie égal à 200.000 kg/cmq, obtenu des analogies avec les similaires structures en maçonnerie.

En ce qui concerne les hypothèses sur les matériaux il faut encore considérer que, pour l'état actuel de tension de la Tour, les phénomènes visqueux qui se sont vérifiés dans la période de l'existence de la structure sont particulièrement importants tenant compte que la maçonnerie à sac a un comportement typiquement visqueux.

Les informations initiales peuvent être résumées de la façon suivante, relativement aux caractéristiques des matériaux:

Resistenza cubica a compressione del paramento esterno murario	1572 kg/cmq
Resistenza a trazione (determinata con prova brasiliana)	42.35 Kg/cmq
Modulo di elasticità normale (E_p)	780.000 kg/cmq
Resistenza cubica a compressione della muratura a sacco interna	87.52 Kg/cmq
Resistenza a trazione	7.52 Kg/cmq
Modulo di elasticità normale (E_m)	200.000 kg/cmq
Rapporto $E_p/E_m = n$	4
Resistenza a compressione del marmo costituente le colonne	1527 kg/cmq
Modulo elastico	785.720 kg/cmq

Les résultats finals obtenus peuvent être ainsi schématisés:

Tensione massima attuale nel paramento:	34,6 kg/cmq
Relativo grado di sicurezza a rottura	$\frac{1527}{34,6} = - 44$
Tensione massima attuale nella muratura	8,4 kg/cmq
Relativo grado di sicurezza a rottura:	$\frac{87,58}{8,4} = - 10$
Tensione media attuale nella colonna più caricata	39,1 kg/cmq
Tensione media attuale nella colonna meno caricata 2° ordine:	*33,3 kg/cmq
Incremento di pendenza compatibile con l'assenza di trazioni nel nucleo murario al livello α_0 :	- 1° 30'
Incremento di pendenza compatibile con l'integrità del colonnato:	- 2° 30'

En outre, afin d'essayer la marge de sécurité de la structure pour les futures augmentations d'inclinaison, on a calculé les tensions normales extrêmes du parement en pierre de la maçonnerie pour des augmentations du plan-base de 30' en 30', jusqu'à un maximum de 3 degrés.

Les résultats obtenus permettent de supposer que la situation de la structure semble presque acceptable jusqu'à un accroissement d'inclinaison pareil à 2° 30'; et que, avec un accroissement de 3° les résultats obtenus ne sont plus physiquement acceptables. On peut donc considérer que si la structure conservait un rythme d'accroissement moyen d'inclinaison de 6" par an, elle resterait dans les marges de sécurité pour les prochaines 300 années. A ce moment-là, la structure rejoindrait une augmentation d'inclinaison de 30' mais le collapsus se vérifierait certainement dans 1500 ans avec une augmentation d'inclinaison de 2° 30', à moins que le complexe structural ne subisse une altération du comportement qui avancerait un tel évènement.

6. Interventions de consolidation

En 1972 le Ministère des travaux publics ouvrit une adjudication-concours internationale, à laquelle participèrent vingt-deux firmes. L'avis d'épreuve laissait aux concurrents la possibilité de choisir la solution des interventions, en imposant quelques conditions fondamentales.

En particulier on imposa que la Tour devait conserver son aspect en respectant son inauguration structurelle.

En plus on a prescrit que, quelle que soit la solution proposée, l'inclinaison de la Tour pouvait être réduite entre la limite maximum d'un degré sexagésimal.

Les solutions proposées ont été de valeur et variées mais cependant aucun des projets n'a été jugé apte pour l'adjudication-concours.

Après un examen comparatif des projets considérés valables, on a remarqué que les diverses solutions proposées suivent des procédés semblables soit dans la phase préliminaire soit dans celle conclusive.

Les différentes solutions prévoient, en synthèse, l'exécution d'une série, pas nécessairement complète, d'interventions graduelles qui essentiellement sont constituées de:

- a) régulation de la nappe par moyen d'un écran d'injection capable d'imperméabiliser les sables intermédiaires et inférieurs qui se trouvent à une profondeur de plus de 60 m;
- b) installation d'œuvre de protection provisoire constituée de treillis métalliques à capuchon, disposés de manière à peu près similaire dans les différentes solutions, autour de la Tour, conçus de façon qu'ils puissent avoir soit une fonction passive d'opposition aux éventuels mouvements du monument, soit une fonction active de trait sur la Tour même.

La consolidation définitive est confiée, selon les différentes solutions, à des palifications avec des caractéristiques et dispositions différentes, soit au-dessous soit dans la zone périphérique de la Tour.

On a, de toute façon, prévu des structures robustes de reliage et de cerclage de l'embasement du fond.

Les palifications prévues dans les différentes solutions sont constituées par des pilotes de petit diamètre, et d'une longueur d'à peu près 60 m pour pouvoir prendre position dans les sables profonds du complexe C.

Une fois consolidée la fondation de la Tour, les différentes solutions prévoient une consolidation de la structure de maçonnerie du complexe et le successif démontage graduel de l'œuvre de protection.

Une autre solution prévoit la précharge du terrain dans la zone au Nord de la Tour en agissant sur un radeau en ciment armé sur lequel prennent position des tirants ancrés en profondeur.

Avec ce procédé on crée un flux du côté de la sur-pente pour balancer la distribution des pressions actuelles qui présentent des pics du côté de la sous-pente.

Nous n'approfondirons pas les autres solutions proposées pour nous arrêter un moment sur la situation actuelle.

Au moment actuel il y a un groupe de projection, nommé par le Ministère des travaux publics, qui est en train de rédiger le projet exécutif, et une Commission ministérielle prête à l'examiner.

En attendant on avait disposé et préparé un ouvrage provisoire de sauvegarde en structure métallique. Cette structure, composée d'éléments de dimensions facilement manœuvrables, a été empilée dans une zone adjacente de la Tour, disposée pour un montage rapide qui devait pouvoir se compléter en trois jours, dans le cas où il aurait été nécessaire de s'en servir à cause d'un cours anormal du mouvement de la Tour.

Malheureusement la structure métallique empilée est, actuellement une masse de fer rouillé et inutilisable. Il est souhaitable que quelque chose soit fait au plus tôt.

Professeur ingénieur Alberto Defez

La Torre di Pisa

1. Premessa

Il Campanile del Duomo di Pisa, meglio conosciuto come Torre di Pisa, e sulle cui caratteristiche storiche, artistiche ed ambientali risulta superfluo soffermarsi in questa sede, e' stato ed e' tuttora al centro dibattiti relativi al problema della sua conservazione e stabilita'.

Per esso si sono scritti fiumi di parole, cifre e analisi, sono state formulate ipotesi, a volte contraddittorie, sono state analizzate le tecniche costruttive ed i materiali, le caratteristiche geometriche e quelle statiche per cercare di dare una soluzione agli interrogativi che si ponevano per la ricerca delle cause dell'attuale stato del monumento. Sono state inoltre formulate delle previsioni per la futura sicurezza della struttura considerando gli incrementi di pendenza che si potrebbero avere negli anni futuri.

Tutto questo impegno costituisce una solida giustificazione per considerare la Torre quale caso emblematico per l'applicazione di una metodologia di studio finalizzata alla proposta di un intervento di consolidamento. Ovviamente sia la qualita' del metodo che i mezzi impiegati sono strettamente correlati all'importanza ed al carattere di unicita' del monumento. E tuttavia proprio nell'applicazione dei mezzi e delle tecniche che si possono impiegare nell'opera di consolidamento si puo' ravvisare un ulteriore pericolo, forse ancora piu' grave, per la Torre: quello costituito dal porre in primo piano il problema tecnico della conservazione, compiacendosi anche dei risultati che si potrebbero ottenere dall'applicazione di sofisticati mezzi, dimenticando i valori e le istanze connessi al suo essere, in primo luogo, monumento storico ed architettonico.

Occorrera' quindi saper coniugare ed integrare la conoscenza scientifica del problema e l'applicazione della tecnica con rispetto dei valori del monumento stesso, perche' esso possa continuare a tramandare negli anni la propria testimonianza storica senza dover rinunciare ad essere opera d'arte.

2. Caratteristiche generali della struttura

La Torre e' ubicata a Pisa nel Campo dei Miracoli (fig. 1) e puo' essere considerata, dal punto di vista strutturale, come costituita da un solo corpo cilindrico in muratura, fortemente inclinato rispetto alla

verticale verso mezzogiorno e dotato esternamente di elementi architettonici decorativi. Vi sono infatti otto ordini di loggiati collegati al corpo cilindrico mediante ballatoi, ai quali e' possibile accedere con una scala interna alla struttura muraria della Torre.

All'interno la Torre invece si presenta cava e liscia. In alto, al livello della cella campanaria, vi e' una volta ribassata con un lucernaio centrale esagonale.

L'altezza geometrica della Torre che viene definita come la distanza che intercorre tra il centro C' (fig. 2) della terrazza anulare in vetta alla cella campanaria e il centro C dell'anello di posa delle fondazioni, e' di mt 58.36.

La Torre si spinge, obliquamente al disotto del piano di campagna per una profondita' media di mt 4.30, per cui l'altezza, misurata dallo stesso centro C' con l'intersezione del piano di campagna, e' di mt 54.06. Si fa riferimento in questo caso alla misura media a causa delle dimensioni diametrali della Torre: questa infatti e', al di sotto del piano di campagna, per 3.30 mt dalla parte soprapendenza e per 5.30 mt dalla parte sottopendenza.

La muratura costituente la Torre non e' in materiale omogeneo ma e' formata da due paramenti murari in pietra da taglio di San Giuliano con interposta una struttura in detriti di pietre e malta di calce.

La costruzione del monumento duro' circa settanta anni e fu piu' volte sospesa e ripresa, secondo lo schema riportato (fig. 4), anche se dagli studi effettuati e' risultato che durante tale arco di tempo non ci furono preoccupazioni provenienti da eventuali cedimenti dei terreni. I movimenti della struttura appartenivano a fatti abituali che la conoscenza del sottosuolo pisano faceva prevedere ed accettare. Questa affermazione, riportata a conclusione degli studi effettuati sulla Torre dalla Commissione appositamente nominata dal Ministero dei LL.PP. negli anni 1965-1971 viene pero' disattesa constatando che la storia della costruzione del monumento e le tecniche impiegate sono una prova delle preoccupazioni che hanno sempre destato le condizioni della struttura. La costante coscienza del dissesto fornisce inoltre la spiegazione dei lunghi periodi di sospensione e ripresa dei lavori che si ebbero durante l'arco della costruzione della Torre.

I differenti movimenti subiti dal monumento durante la costruzione sono provati sia dalla presenza delle cosiddette «zeppe», cioe' nella posa in opera di conci di pietre opportunamente sagomate che avevano il compito di correggere l'inclinazione del piano di costruzione,

sia dalla tecnica di costruzione dell'edificio a rosette, per consentire opportune correzioni di volume.

Il grafico (fig. 4) illustra appunto le fasi di costruzione indicando sia i periodi di sospensione e ripresa dei lavori sia i movimenti subiti durante la costruzione stessa. Il fatto inoltre che l'inclinazione si sia manifestata quando il monumento non era ancora ultimato ha fatto sì che nella struttura si siano generate delle sollecitazioni addizionali di tipo non assialsimmetrico. Pertanto la conoscenza dei materiali impiegati, le tecniche costruttive e la storia della costruzione stessa sono parametri fondamentali per l'attuale stato tensionale delle strutture, ma risulta altrettanto difficile tenerne conto per cui si deve necessariamente ricorrere a delle ipotesi semplificative per la conoscenza di tale stato.

Dal grafico, che può rappresentare in sintesi la *storia statica* della Torre durante le varie fasi della costruzione, emerge un fatto saliente, che la Torre nella prima fase della costruzione, cioè fino al raggiungimento del 4° ordine di colonnati, ha iniziato a pendere dalla parte opposta rispetto alla situazione attuale.

3. I movimenti della Torre

Che la Torre di Pisa sia pendente è ben noto a tutti, ma su questa caratteristica peculiare occorre soffermarsi, escludendo le ipotesi fantasiose di intenzionalità dell'inclinazione, che cioè la Torre fosse stata costruita pendente.

La Torre ha raggiunto l'attuale configurazione per un susseguirsi di movimenti, movimenti che sono stati posti sotto controllo a partire dal 1911, a seguito della nomina di una Commissione da parte del Ministero della Pubblica Istruzione nel 1908 per lo studio delle condizioni statiche della Torre di Pisa. Furono allora impiegati per la prima volta i procedimenti geodetici allo scopo di stabilire con grande precisione la posizione planimetrica della Torre rispetto a caposaldi costituiti appositamente nella Piazza del Duomo, al fine di fornire così elementi di riferimento per rilevare nel tempo gli eventuali mutamenti dell'inclinazione della Torre.

Dal dicembre 1965 l'Istituto Geografico Militare (IGM) esegue periodicamente misurazioni otticogeodetiche. Inoltre sono stati installati nella Torre un impianto di strumentazione fissa, costituita da livelle a lettura diretta, livelle a registrazione continua, anemografo registratore, pluritermografo e vari termometri teletrasmettenti registratori.

I dati forniti da tali apparecchiature possono essere connessi con i movimenti della Torre. Si può ritenere di trovarci di fronte ad uno dei primi casi di monitoraggio continuo di un monumento.

Sono stati inoltre effettuati misurazioni di alta precisione altimetriche e planimetriche che collegano la Torre a caposaldi esterni e lontani.

Da questa campagna di misurazioni e controlli è stato tratto il grafico che rappresenta gli incrementi di inclinazione della Torre a partire dal 1911 fino al 1978. Da questo grafico si rileva che nell'arco di 67 anni, che separano le due date estreme, la Torre ha subito un incremento di inclinazione di 390". Passando da un'inclinazione di 5 14' 46" del 1911 all'inclinazione di 5 21' 11" del 1978, con una velocità di circa 6 secondi all'anno.

Se la velocità d'inclinazione fosse ipoteticamente costante, il diagramma rappresentativo sarebbe lineare, come pressappoco risulta.

Si evince inoltre che nell'intervallo di tempo tra il 1932 e il 1936 il diagramma presenta un'accelerazione positiva, così come intorno il 1973. Per il restante si può parlare di velocità quasi costante.

4. Caratteristiche dei terreni di fondazione

Lo studio dell'area circostante è stato particolarmente accurato per poter disporre continuamente di un meccanismo di rilevazione circa i movimenti della Torre. Analogamente sono state compiute indagini approfondite per conoscere le caratteristiche dei terreni di fondazione. Come dato generale si rileva che tutta l'area attualmente occupata dai depositi dell'Arno è in lento moto di abbassamento (subsidenza). Dal livello del suolo (a circa 3 mt sul livello del mare) fino ad una profondità di circa tre metri è presente un terreno limoso-argilloso eterogeneo. Tale terreno contiene una falda freatica con andamento irregolare dovuto all'eterogeneità del terreno stesso ed ai resti di antichi manufatti che determinano variazioni di permeabilità su brevi distanze. I terreni costituenti il sottosuolo della Torre sono infatti caratterizzati da una notevole variabilità delle proprietà e delle caratteristiche fisico-meccaniche. Dai risultati delle prove di laboratorio e delle indagini in sito sono state individuate tre principali stratificazioni: la prima, definita come complesso A, è costituita da terreni prevalentemente limo-sabbiosi e si estende dal piano di campagna per circa 10 mt; la seconda, complesso B, è formata da terreni in prevalenza argillosi ed arriva ad una profondità di circa m 37; la terza, complesso C, è formata da sabbie eoliche con intercalazioni limose e argillose.

La fig. 6 illustra i valori delle pressioni di contatto tra le fondazioni ed il terreno e le isobare delle tensioni verticali su piani paralleli al piano di fondazione.

Si può notare l'incremento dei valori delle tensioni nel lato sottopendenza. Schematizzando il comportamento del terreno con l'ipotesi di Winkler si ottengono, per le pressioni di contatto sulla traccia del piano di massima pendenza, i valori massimi e minimi di 91.8 t/mq e di 3.80 t/mq.

5. Stato di sollecitazione della Torre

Prima di passare ad analizzare le opere di presidio e di consolidamento proposte per la Torre, occorre ricordare che particolarmente importante per la stessa risulta la determinazione e lo studio dello stato di sollecitazione delle strutture che la compongono.

Da recenti studi effettuati all'Università di Pisa si sono ottenuti interessanti risultati e utili indicazioni anche per eventuali prossime variazioni dello stato tensionale delle strutture dovuto ad incrementi di pendenza della Torre.

Per l'analisi del complesso strutturale costituito dal corpo cilindrico, dai ballatoi e dal colonnato fu adottato uno schema avente per ipotesi che il ballatoio dovesse assolvere la sola funzione di collegamento.

Per quanto riguarda la verifica della sezione del tamburo si è dovuto risolvere il problema della omogeneità del materiale, essendo, come già si è detto, il paramento murario formato da due paramenti, uno esterno ed uno interno, in pietra di San Giuliano, con una parte interna di muratura a sacco. Si è pertanto adottato un coefficiente di omogeneizzazione $n = E_p/E_m$ uguale a quattro ed un modulo di elasticità E_m per la muratura pari a 200.000 kg/cm², ricavato da analogie con strutture murarie simili.

Per quanto riguarda le ipotesi sui materiali vi è inoltre da considerare che per l'attuale stato tensionale nella Torre risultano particolarmente importanti i fenomeni viscosi che si sono manifestati nell'arco di vita della struttura e ciò tenuto conto del fatto che la muratura a sacco ha un comportamento tipicamente viscoso.

I dati iniziali possono essere così riassunti, relativamente alle caratteristiche dei materiali:

Resistenza cubica a compressione del paramento esterno murario	1572 kg/cm ²
Resistenza a trazione (determinata con prova brasiliana)	42.35 Kg/cm ²
Modulo di elasticità normale (E_p)	780.000 kg/cm ²
Resistenza cubica a compressione della muratura a sacco interna	87.52 Kg/cm ²
Resistenza a trazione	7.52 Kg/cm ²
Modulo di elasticità normale (E_m)	200.000 kg/cm ²
Rapporto $E_p/E_m = n$	4
Resistenza a compressione del marmo costituente le colonne	1527 kg/cm ²
Modulo elastico	785.720 kg/cm ²

I risultati finali ottenuti possono essere così schematizzati:

Tensione massima attuale nel paramento:	34,6 kg/cm ²
Relativo grado di sicurezza a rottura	$\frac{1527}{34,6} = \sim 44$
Tensione massima attuale nella muratura	8,4 kg/cm ²
Relativo grado di sicurezza a rottura:	$\frac{87,58}{8,4} = \sim 10$
Tensione media attuale nella colonna più caricata	39,1 kg/cm ²
Tensione media attuale nella colonna meno caricata 2° ordine:	*33,3 kg/cm ²
Incremento di pendenza compatibile con l'assenza di trazioni nel nucleo murario al livello α_0 :	$\sim 1^\circ 30'$
Incremento di pendenza compatibile con l'integrità del colonnato:	$\sim 2^\circ 30'$

Per saggiare inoltre il margine di sicurezza della struttura per prossimi incrementi della pendenza sono state calcolate le tensioni normali estreme del paramento in pietra della muratura per incrementi di inclinazione del piano base, di 30' in 30', fino ad un massimo di tre gradi.

I risultati ottenuti, fanno ritenere che la situazione della struttura appare quasi accettabile fino ad un incremento di inclinazione pari a 2 30', e che con un incremento di 3 non si ottengono più risultati fisicamente accettabili.

Purtanto si può ritenere che se la struttura conservasse un ritmo di incremento medio di inclinazione di 6" all'anno, rimarrebbe in regime di sicurezza per i prossimi 300 anni allorché si raggiungerebbe un incremento di pendenza di 30. Ma il collasso sarebbe certamente raggiunto tra 1500 anni con un incremento di pendenza di 2 30', sempre che il complesso strutturale non subisca una modifica del comportamento che anticiperebbe tale evento.

6. Interventi di consolidamento

Nel 1972 il Ministero dei Lavori Pubblici bandì un appalto-concorso internazionale, che vide la partecipazione di ventidue ditte. Il bando di gara lasciava alla libera scelta dei concorrenti la soluzione degli interventi imponendo alcune condizioni fondamentali. In particolare fu imposto che la Torre dovesse conservare il suo aspetto nel rispetto della sua organicità strutturale. Inoltre fu prescritto che, qualunque fosse stata la soluzione proposta, la pendenza della Torre poteva essere ridotta entro il limite massimo di un grado sessagesimale. Le soluzioni proposte sono state quanto mai varie e pregevoli, ma ciononostante nessuno dei progetti fu considerato idoneo ai fini dell'appalto-concorso.

Da un esame comparativo dei progetti ritenuti meritevoli si evince che le varie soluzioni proposte segnano procedimenti affini sia in fase preliminare che conclusiva.

Le varie soluzioni prevedono, in sintesi, l'esecuzione di una serie non necessariamente completa di interventi graduali che sostanzialmente sono costituiti da:

- a) regolazione della falda che prevede la realizzazione di uno schermo di iniezioni tale da impermeabilizzare le sabbie intermedie ed inferiori, che giacciono ad una profondità di oltre 60 m.
- b) installazione di opera di presidio provvisoria costituita di tralicci metallici a cappuccio disposti, in maniera poco diversa l'una soluzione dall'altra, intorno alla Torre, concepiti in modo da svolgere sia una funzione *passiva* di opposizione ad eventuali movimenti del monumento, sia una funzione *attiva* di tiro sulla Torre stessa.

La consolidazione definitiva è affidata nelle varie soluzioni a palificate, con caratteristiche e disposizioni varie, sia al disotto che perifericamente alla Torre. Sono comunque previste strutture robuste di collegamento e di cerchiatura del basamento fondale. Le palificate previste nelle varie soluzioni sono costituite da pali di piccolo diametro

della lunghezza di circa 60 m onde attestarsi nelle sabbie profonde del complesso «C». Consolidato che sia la fondazione della Torre le varie soluzioni prevedono un consolidamento della struttura muraria del complesso e successivo smontaggio graduale dell'opera di presidio.

Altra soluzione prevede la precarica del terreno nella zona a nord della Torre, agendo su di una zattera in cemento armato sulla quale si attestano tiranti ancorati in profondità. Con tale procedimento si crea un flusso di pressione dalla parte di soprapendenza al fine di bilanciare la distribuzione delle pressioni attuali che presentano dei picchi dal lato di sottopendenza.

Tralasciamo di approfondire le altre soluzioni proposte per soffermarci sulla situazione attuale.

Allo stato vi è un gruppo di progettazione nominata dal Ministero dei LL. PP. che sta redigendo il progetto esecutivo ed una Commissione Ministeriale che è pronta per esaminarlo.

Nell'attesa si era disposta ed approntata un'opera provvisoria di salvaguardia a struttura metallica. Tale struttura, composta di elementi di dimensione facilmente manovrabile, era accatastata in un'area adiacente alla Torre, predisposta per un rapido montaggio da potersi completare nel giro di tre giorni, ove se ne fosse richiesto l'impiego a seguito di un andamento anormale del movimento della Torre.

Purtroppo la struttura metallica accatastata è allo stato un amasso di ferro arrugginito ed inservibile. Non vi è che da augurarsi che si faccia presto.

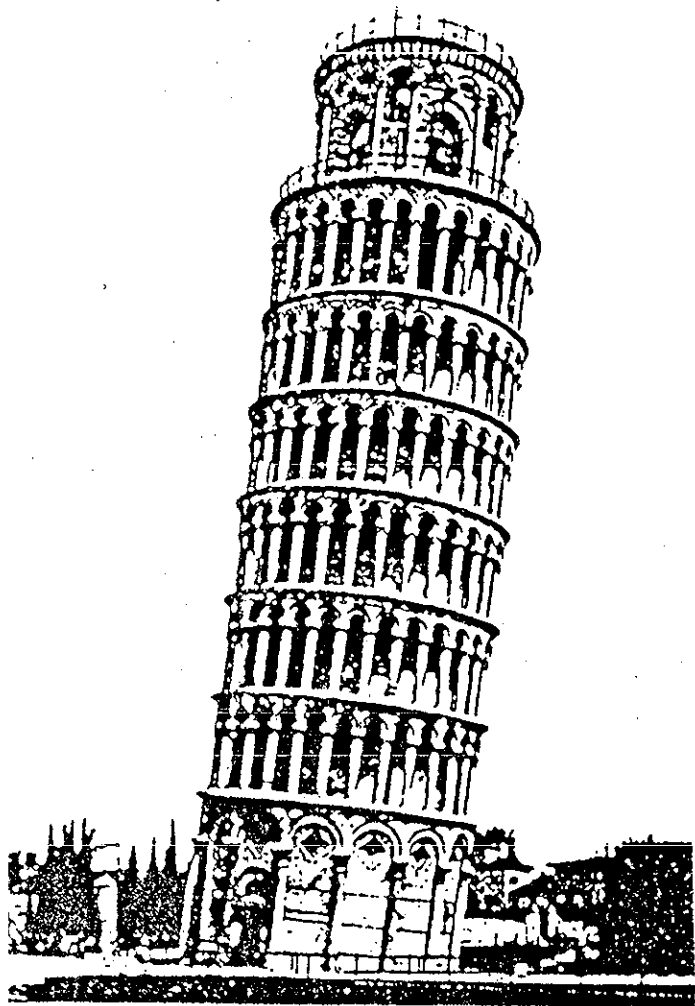


Figura 1 — Veduta della Torre.

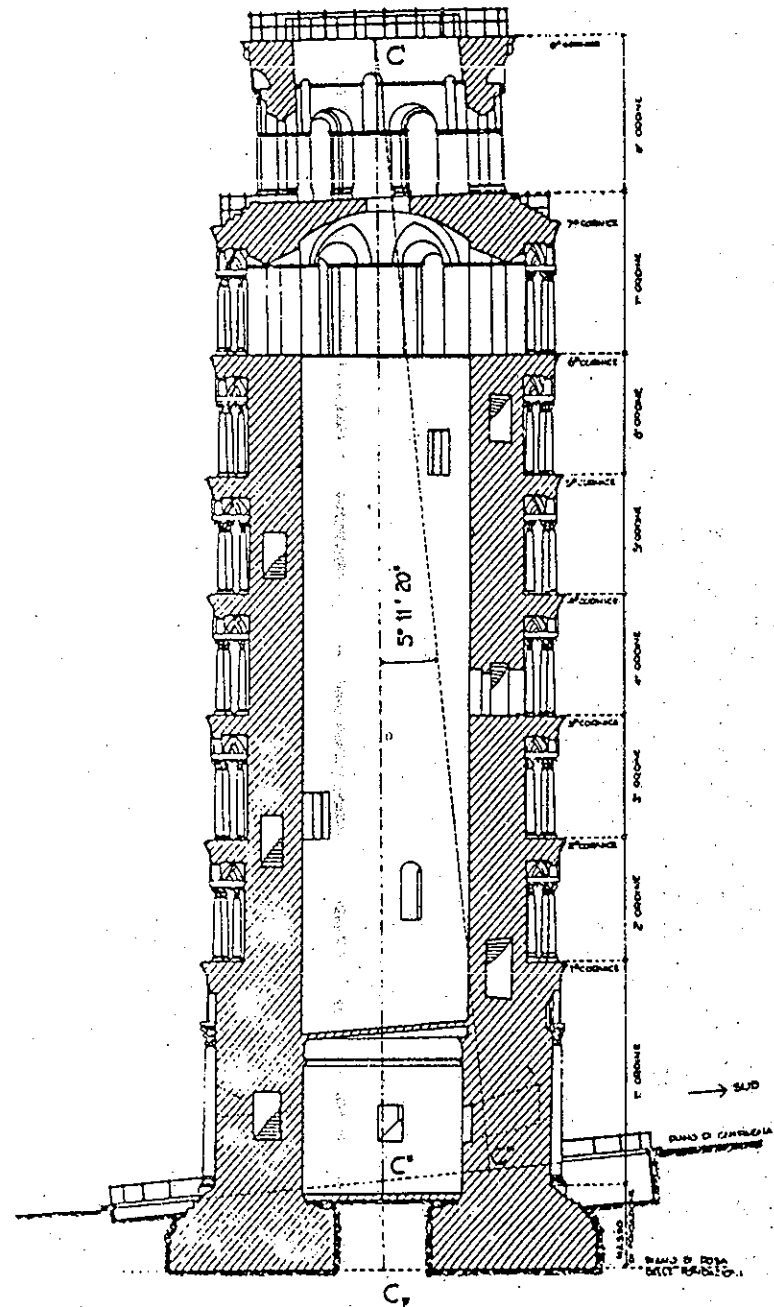


Figura 2 — Sezione della Torre con valore della pendenza riferito al 1979.

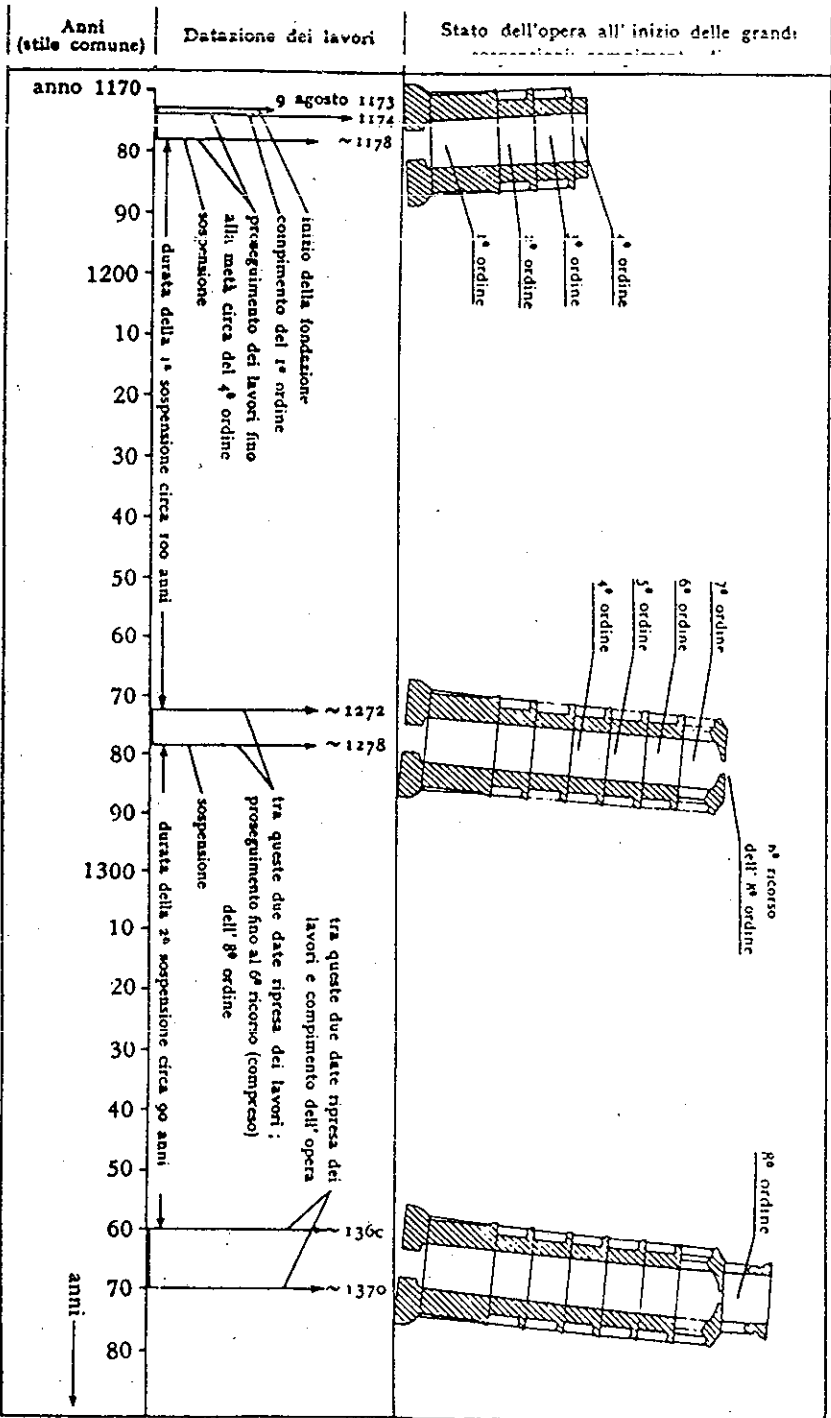
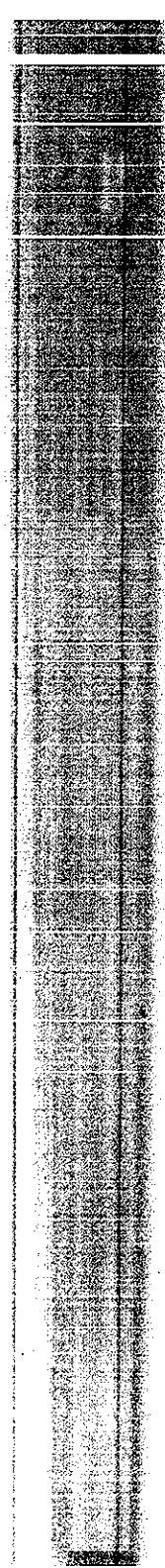


Figura 4 — Fasi di costruzione della Torre



INCLINAZIONE ASSE TORRE ANNO 1911 : 5° 52' 16" N
 INCLINAZIONE ASSE TORRE AL 1811-1812 : 6° 22' 11"

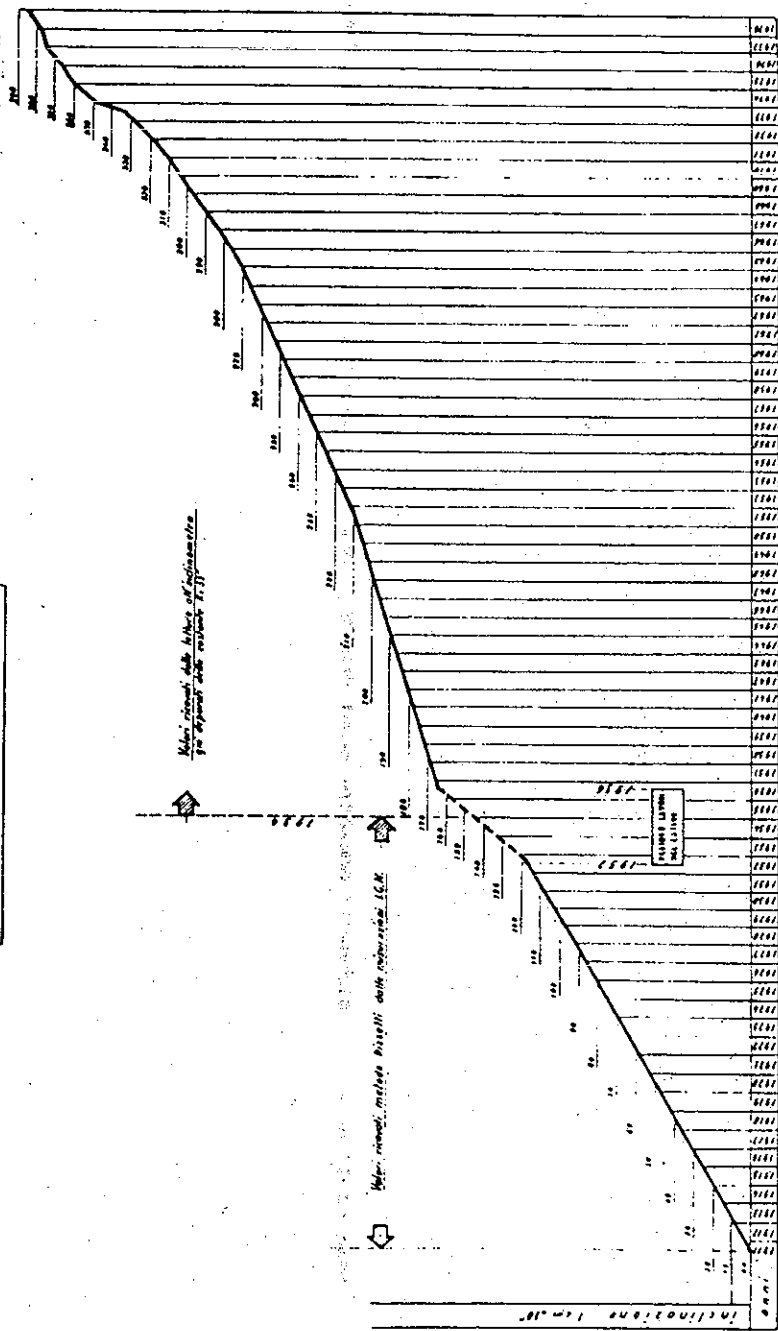


Figura 5

Summary

The Tower of Pisa

A survey is made of the general characteristics of the monument and its static condition as well as the variations in this condition due to the increase in its slope which are being registered continuously and relentlessly.

Provisions are also made on how long the Tower is likely to survive if the speed at which the Tower continues to lean does not undergo variations.

The profound causes for the precarious state of the Tower are examined and the proposals for intervention for its consolidation to save it from indubitable loss are expounded.

Prof. Ing. Alberto Defez

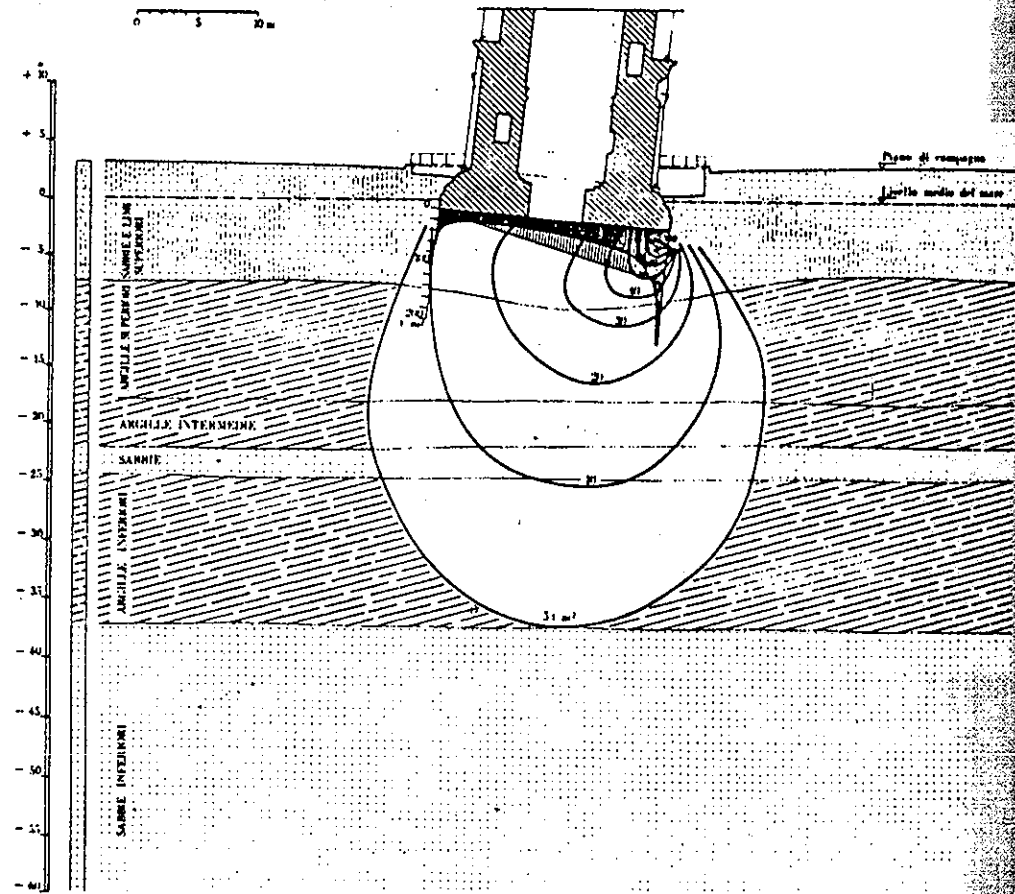


Figura 6

Ludwig DEITERS (GDR - RDA)

Anmerkungen zu den Themen des Symposiums

Zu 1. Vergangenheit und Zukunft des ICOMOS

Seit seiner Gründung im Jahr 1965 war die Orientierung, die ICOMOS für die Ziele und die Methoden der Denkmalpflege gab, für die Bestrebungen der Denkmalpfleger in der DDR sehr hilfreich.

Die internationale Wertschätzung des Denkmalerbes, die ICOMOS vortrug, half uns sehr, die ideellen und praktischen Positionen der Denkmalpflege innerhalb der DDR zu stärken. Die Bedeutung des eigenen Denkmalbestandes wurde dadurch von der Regierung bis zu den Kommunen besser erkannt und die Denkmalpflege als Bestandteil des internationalen Wettbewerbs auf kulturellem Gebiet begriffen. Bis in die Auseinandersetzungen um das Geld und die sogenannten Baukapazitäten wirkte sich das Ansehen von ICOMOS und das Gewicht seiner Argumente in der Praxis aus. Das galt selbstverständlich gerade für das Ringen um die Qualität der denkmalpflegerischen Arbeit. ICOMOS bot von Anfang an hierzu sowohl geistige Grundlagen, z.B. die Charta von Venedig, wie auch kollegiale Partnerschaft.

Zahlreiche Fachtagungen des ICOMOS, in West- wie in Osteuropa, später auch in den USA, z.B. zu Fragen der städtebaulichen Denkmalpflege, boten Gelegenheit zum Erfahrungsaustausch, zum Vortragen eigener Leistungen wie zur Klärung grundsätzlicher Positionen.

Unmittelbar und in besonderer Breite des Kontakts konnte die kollegiale Zusammenarbeit der Mitglieder des ICOMOS für uns wirksam werden, wenn wir zu Fachveranstaltungen in der DDR einladen konnten. Es war dann stets möglich, an vielen Denkmalen mit den in ihrer Pflege tätigen Menschen in Gedankenaustausch zu treten. Darüber hinaus gelang es, in Erklärungen, in Vorträgen und in Berichterstattungen den Anliegen der Denkmalpflege mehr Gewicht in der Öffentlichkeit zu geben. Erinnerung sei u.a. an eine Rundreise mit Konferenzarbeit zur neuen Rolle der Denkmale im heutigen Leben im Jahr 1974, an eine Konferenz über Jugend und Denkmalpflege im Jahr 1977 und besonders an die VII. Generalversammlung des ICOMOS im Jahr 1984, deren Arbeitsgruppen im Norden wie in der Mitte und im Süden der DDR tätig wurden. Mit dem Thema des zugehörigen Symposiums: «Denkmalpflege und kulturelle Identität»

wurde das Nachdenken über Zusammenhänge begonnen, die in der weiteren Arbeit des ICOMOS eine bedeutende Rolle spielen werden. Jedenfalls stand bei vielen Ergebnissen der Denkmalpflege in unserem Lande ICOMOS Pate und hinter ihm die UNESCO.

Was für die DDR galt, gilt sicher weiter in jeweils spezifischer Form auch für andere Länder.

Wichtig für die Zukunft scheint mir, daß ICOMOS stets stark an den Aktivitäten der UNESCO beteiligt ist, so an der Weltdekade der kulturellen Entwicklung. Wir hatten uns vorgenommen, in diesem Rahmen 1991 eine Konferenz zum «Wohnen im Denkmal» zu veranstalten und hoffen, sie im Verband mit dem ICOMOS-Nationalkomitee der Bundesrepublik Deutschland durchzuführen.

Auch ICOMOS wird vor neuen Möglichkeiten und Anforderungen im Rahmen der europäischen Zusammenarbeit stehen.

Parallel dazu wird sich die spezifische Zusammenarbeit auch in den anderen großen Regionen der Welt für ICOMOS entwickeln. Damit gewinnt die weltweite Arbeit von ICOMOS neue Kräfte und neue globale Sichten.

In der Zukunft wird ICOMOS mehr denn je als ein weltweiter Zusammenschluß der Fachleute und Interessenten der Denkmalpflege gebraucht, als eine Plattform des Meinungsaustausches und der Entwicklung aktueller und grundsätzlicher Zielstellungen.

ICOMOS braucht mehr Kraft und Geld, um seinen Wissensspeicher auszubauen und als Wissensvermittler die Menschen in aller Welt zu erreichen. ICOMOS wird seine Orientierungen durch seine Versammlungen und Leistungen geben, aber es braucht auch weitere viele Persönlichkeiten, die ihren Rat zur Verfügung stellen.

ICOMOS wird weiter seine fachlich maßgebliche Arbeit für die Konvention der UNESCO zum Schutz des Welterbes der Kultur und der Natur leisten. ICOMOS wird dabei auch künftig zu einer weiten Sicht beitragen, die die Breite, die Vielfalt und Gleichberechtigung der bedeutenden Zeugnisse der Kultur der verschiedenen Völker und ethnischen Gruppen anerkennt. Das bedeutet letzten Endes einen großen Reichtum und einen nicht geringen Umfang der Weltkulturerbeliste. ICOMOS wird Kraft aus der Zusammenarbeit mit der UNESCO und anderen internationalen Organisationen, den staatlichen und nichtstaatlichen gewinnen.

Wichtig für ICOMOS wird immer die Summe der Arbeitsergebnisse der Nationalkomitees sein, die in fruchtbarer Wechselbeziehung zu den internationalen Aktivitäten stehen. Die notwendige Verstärkung und Verbreiterung der Arbeit des ICOMOS auf nationaler Ebene ist in vielen Ländern und nun auch in unserem Lande in Sicht.

Zu 2. Charta von Venedig

Die Charta von Venedig von 1964 wird von uns als eine ursprüngliche ideelle Grundlage für die Ziele und die Tätigkeit des ICOMOS angesehen. Sie basiert auf den Erfahrungen und Forderungen der europäischen Denkmalpflege, die in mehr als einem Jahrhundert gewonnen wurden. Darin liegt die große Qualität der Charta, aber auch eine gewisse Begrenztheit. Da die Charta in vieler Hinsicht als ein historisches Dokument betrachtet werden kann, fanden schon seit mehr als einem Jahrzehnt die Bemühungen, sie zu überarbeiten, keinen Konsens im Kreis der ICOMOS-Mitglieder. Jetzt nach mehr als 25 Jahren muß man feststellen: die Charta von Venedig hat in ihrer prinzipiellen Gültigkeit nichts eingebüßt. Das zeigte sich anlässlich der Neuübersetzung in die deutsche Sprache im Jahr 1989. Dies gilt für die gewissermaßen klassische Denkmalpflege auch in ihrer aktuellen Bedeutung und gilt uneingeschränkt weiter für die Anwendung der Charta in Europa.

Da jedoch das Wirkungsfeld der Denkmalpflege seither breiter geworden ist, da sich neue Schwerpunkte wie die städtebauliche Denkmalpflege herausgebildet haben, blieb und bleibt nur der Weg, die neuen Fragen mit neuen Grundsatzklärungen zu beantworten. Sehr angestrengte Arbeit ist auf diesem Weg geleistet worden, die Charta von Florenz und die Charta von Eger-Toledo-Washington beweisen das.

Weitere derartige Dokumente zu bestimmten Denkmalgruppen, z.B. den archäologischen werden folgen.

Es ist sicher an der Zeit, die Aufgaben und speziellen Methoden der Denkmalpflege erneut aus der Sicht verschiedener Regionen in der Welt zu diskutieren und grundlegende Gedanken des ICOMOS hierzu niederzuschreiben.

Anfangend mit der Charta von Venedig, sollte ICOMOS eine Sammlung von Grundsatzdokumenten aus fachspezifischer wie aus regionaler Sicht herausgeben.

Nach einem weiteren Jahrzehnt konnte es gelingen, zusammenfassend wieder ein neues allgemeingültiges Dokument zu formulieren. Aber neben den kurzen, zusammengefaßten Grundsätzen wird es weiter das Bedürfnis nach Differenzierung geben.

Die grundsätzlichen, wie die detaillierten Aussagen werden gleichermaßen für die Praxis wie für die Lehre gebraucht.

Zu 3. Aus- und Weiterbildung in der Denkmalpflege

Für die Aus- und Weiterbildung der Spezialisten in der Denkmalpflege hatten sich in unserem Land aus der eigenen Tradition und aus dem internationalen Vergleich eine Reihe von Möglichkeiten entwickeln lassen. Ob und in welcher Form sie sich in die neue deutsche Bundesstaatlichkeit und die der Bundesländer einfügen lassen, ist noch weitgehend ungeklärt. Sie sollen hier dennoch stichwortartig aufgeführt werden, als Vergleichsmaterial im Rahmen der ICOMOS-Arbeit.

1. Die Kunsthistoriker, Architekten und Historiker, die im Denkmaldienst arbeiteten, hatten in ihrer jeweiligen Hochschulausbildung einige Grundlagen zur Denkmalpflege vermittelt bekommen, hatten auch Gelegenheit durch Teilnahme an fakultativen Lehrveranstaltungen, Übungen, Praktika, durch die Wahl von Prüfungsthemen und Diplomarbeiten ihre Vorbereitung auf die Denkmalpflege zu vertiefen. Die weitere Spezialisierung erfolgte im Dienst im Kontakt mit erfahreneren Kollegen. Im letzten Jahrzehnt hatte sich auch ein zweijähriges Postgradualstudium für Spezialisten der Denkmalpflege an der Technischen Universität (TU) in Dresden entwickelt. Geeignete praktische Arbeiten der Studienteilnehmer wurden von der entsendenden Institution und der TU zugleich betreut. Wochenweise wurden die Studierenden zu Vorlesungen nach Dresden eingeladen.

2. Restauratoren für Malerei, Wandmalerei, Schnitzaltäre usw. konnten nach Abitur und mindestens einjährigem Werkstattpraktikum an der Hochschule für Bildende Künste in Dresden studieren (5 Jahre).

Daneben gab es eine Fachschulausbildung (3 Jahre) für Restauratoren für farbige Architekturfassung, die eine abgeschlossene Handwerksausbildung voraussetzte.

3. Mitarbeitern, der für die Denkmalpflege verantwortlichen Staatsorgane (zentrale Ministerien, Bezirke, Kreise, Kommunen) wurden

in den Weiterbildungslehrgängen der Kulturakademien zentral und in den Bezirken Vorlesungsreihen über Denkmalpflege angeboten.

4. Handwerker, wie Maurer, Zimmerer, Steinmetzen, Maler usw. erhielten im Rahmen ihrer Lehre Grundlegendenkenntnisse über traditionelle Handwerksmethoden. Besonders intensiv waren die Unterweisungen und die entsprechende praktische Arbeit in den Spezialbetrieben für Denkmalpflege.

Diese Betriebe veranstalteten auch Lehrgänge für Handwerker mit abgeschlossener Facharbeiter- bzw. Gesellenprüfung, die zu einem Zertifikat «Spezialhandwerker für Denkmalpflege» führten.

5. Im Rahmen der kulturellen Zusammenarbeit mit Staaten der dritten Welt wurden kurze Einführungslehrgänge zur Denkmalpflege angeboten. Diese Lehrgänge organisierte das Institut für Weiterbildung des Ministeriums für Kultur in Zusammenarbeit mit dem Institut für Denkmalpflege, dem ICOMOS-Nationalkomitee und den Spezialbetrieben für Denkmalpflege.

Das alles waren Elemente eines notwendigerweise vielfältigeren Angebots denkmalpflegerischer Aus- und Weiterbildung. ICOMOS wird sicher auf die Vielfalt und die Qualität der Ausbildung weltweit weiteren Einfluß nehmen können. Wir hoffen, in der einen oder anderen Form mitwirken zu können.

Wenn ICOMOS in den dringlichen Aufgaben der Aus- und Weiterbildung auf dem Gebiet der Denkmalpflege wirksam werden soll, so braucht es eine großzügige, vor allem finanzielle Unterstützung von der UNESCO, von regionalen und nationalen Organisationen, staatlichen und privaten Stiftungen, besonders aus den wohlhabenden Nationen. Gerade in der Aus- und Weiterbildung wird sich der Nutzen jeder Zuwendung multiplizieren.

Prof. Dr. Ing. Ludwig Deiters
President of the National Committee
of the German Democratic Republic

Président du Comité National
de la République Démocratique d'Allemagne

La formation en gestion: les lacunes à combler

La gestion des biens culturels immobiliers au niveau national fait l'objet d'un traité international (1) et d'une gamme de recommandations de l'UNESCO (2). Ces recommandations visent la création d'un climat administratif (3), statutaire (4) et financier (5) propice à la mise en valeur de ce patrimoine. Bien que la communauté internationale bénéficie aujourd'hui d'un réseau permettant les échanges d'information au sujet du patrimoine, aucun échange ne s'est encore fait au niveau global quant aux moyens de mise en œuvre de ces recommandations. Cette lacune est aussi reflétée dans le cadre universitaire par la pénurie de *cours en stratégies comparatives* gouvernementales, juridiques, fiscales et financières. Tant que ces stratégies ne seront pas élaborées, la gestion du patrimoine n'atteindra pas une application optimale.

Des particuliers œuvrent à combler cette lacune. En 1985, ICOMOS CANADA a adopté une résolution (à l'unanimité) préconisant des efforts plus concrets dans cette direction. Le *Congrès mondial de droit comparé* s'est penché sur la question à Montréal le 20 août 1990. Plusieurs experts profitent de l'occasion pour planifier un colloque international éventuel, portant sur les cinq grands thèmes de la législation pertinente (6). On espère également que ce genre de colloque mènera à la création d'un réseau international éventuel et fournira le programme de cours universitaires futurs. Ces efforts devraient permettre de meilleures stratégies pour la mise en œuvre des recommandations de l'UNESCO et de la mise en valeur du patrimoine.

Marc Denhez, avocat

Notes

- (1) Les traités et les recommandations ont été regroupés par l'UNESCO dans un volume intitulé *Conventions et recommandations de l'UNESCO relatives à la protection du patrimoine culturel*, Paris, 1983. Le caractère irrévocable des obligations imposées par ces traités est défini par l'auteur dans «Pacta Sunt Servanda», *Cultures anciennes dans les mondes nouveaux*. ICOMOS, Washington 1987. Vol. II, p. 869. Voir en particulier la *Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel* («Convention du patrimoine mondial») par lequel chaque état membre entreprend (à l'art. 5) les activités suivantes quant à ses sites d'importance «universelle»:

- adopter une politique générale visant à assigner une fonction au patrimoine culturel et naturel dans la vie collective;
- intégrer la protection de ce patrimoine dans des programmes de planification générale;
- prendre les mesures juridiques ... administratives et financières adéquates nécessaires pour l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la réanimation de ce patrimoine.

Un deuxième traité, la *Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé* («Convention de La Haye») porte plus particulièrement sur les situations militaires.

- (2) Les cinq recommandations principales ci-après présentent les conséquences les plus directes sur la législation concernant les sites et ensembles du patrimoine:
- recommandation définissant les principes internationaux à appliquer en matière de fouilles archéologiques, New Delhi, 1956;
 - recommandation concernant la sauvegarde de la beauté et du caractère des paysages et des sites, Paris, 1962;
 - recommandation concernant la protection des biens culturels mis en péril par les travaux publics ou privés, Paris, 1968;
 - recommandation concernant la protection, sur le plan national, du patrimoine culturel et naturel, Paris, 1972;
 - recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine, Nairobi, 1976.
- (3) Par exemple, les recommandations précisent que chaque gouvernement devrait adopter une politique officielle (1972 art. 4) valable pour l'ensemble du territoire (1962 art. 3); toute planification officielle devrait tenir compte de la sauvegarde du patrimoine (1968 art. 2), et les mesures de protection devraient engager le secteur public au même titre que le secteur privé (1976 art. 13). Dans les localités présentant un intérêt potentiel, toute décision relative à une construction devrait être précédée d'une étude des diverses solutions de rechange (1968 art. 21). Enfin, les inventaires du patrimoine établis par les gouvernements devraient inclure et les sites désignés comme sites à protéger et ceux qui ne le sont pas (1968 art. 4). Les objectifs relatifs aux biens du patrimoine devraient être intégrés dans les pratiques normales de planification et d'aménagement du territoire (1972, art. 33; 1976, art. 12).
- (4) Par exemple, les zones entourant les sites du patrimoine devraient être soumises à des règlements assurant leur harmonisation (1962 art. 5). Des ensembles d'édifices modestes, qui présentent collectivement un intérêt culturel devraient être protégés, même si aucun d'entre eux n'est particulièrement intéressant (1968, art. 8b). Les paysages devraient également être protégés, par exemple en ce qui concerne la coupe des arbres, le contrôle des lotissements, etc. (1962, art. 17). Cette protection ne devrait faire l'objet d'aucune indemnisation (1962, art. 19). Les propositions relatives à des zones historiques devraient tenir compte des avis des collectivités locales et des habitants (1972 art. 34). La protection de biens devrait impliquer l'interdiction de leur destruction ou de leur modification sans permission du gouvernement (1962 art. 21). Les projets de réhabilitation devraient se conformer aux normes modernes de sécurité; mais en cas de conflits entre les codes de la construction ou de sécurité d'incendie et les impératifs de conservation, des normes équivalentes devraient être appliquées (1976 art. 27).

Dans les zones sauvegardées, il devrait y avoir une obligation légale d'entretenir les biens du patrimoine (1968 art. 25; 1972 art. 45). Les enseignes et panneaux publicitaires et autres, disposés dans les zones classées devraient faire l'objet de règlements spéciaux (1968, art. 25; 1972, art. 45; 1976, art. 30). Les contrevenants devraient encourir des peines exemplaires, y compris la remise en état des biens aux dépens du contrevenant (1962, art. 35; 1972, art. 48; 1976, art. 12).

- (5) Par exemple, toute politique de protection devrait être accompagnée d'une politique de réanimation (1976 art. 33). L'entretien normal ne devrait pas nécessiter d'autorisation (1962 art. 22). Les biens du patrimoine devraient être utilisés, afin de les intégrer aux besoins présents et à venir de la communauté. Les gouvernements devraient s'engager à instaurer une politique à cet effet (1972, art. 32, 34). Les agences publiques devraient orienter leurs budgets de construction vers la rénovation de l'espace dans des édifices classés (1976, art. 42). Les propriétaires d'édifices classés (ou sis dans des zones classées) devraient être aidés par le biais d'encouragements fiscaux ou autres (1968, art. 17(a); 1972, art. 51; 1976, art. 40). Les gouvernements devraient établir des services techniques consultatifs, à la disposition du secteur privé (1972, art. 38). Les gouvernements devraient établir soit des subventions spéciales soit un fonds national de sauvegarde, en dehors du budget normal (1968 art. 16).
- (6) De façon préliminaire, on peut distinguer les catégories suivantes:
- A) La réglementation du secteur public: le rôle du patrimoine dans l'élaboration des plans officiels et des travaux publics;
 - B) Les encouragements visant le secteur public: l'utilisation des bâtiments patrimoniaux pour les usages gouvernementaux, l'éducation, la santé, le logement, etc.;
 - C) La réglementation du secteur privé: les contrôles, les contrats (e.g. les servitudes), la réglementation de l'entretien, le rôle des biens religieux, etc.;
 - D) Les encouragements visant le secteur privé: les impôts visant le revenu, la propriété, les ventes et la valeur ajoutée, les sociétés de développement et l'accès au capital et au financement domestique et étranger; les encouragements commerciaux, etc.;
 - E) La surveillance du travail (à part les contrôles architecturaux): le statut professionnel des participants; les garanties et les assurances; les codes de construction; la participation locale; etc.

summary

Since 1956, UNESCO has adopted a series of Recommendations which specify laws, financial measures and administrative framework which would favour heritage conservation. However, no international network has emerged to compare methods of implementation for these Recommendations. Lawyers, tax experts and others now hope to remedy this gap, beginning with a symposium on these subjects in August 1990.

Résumé

Depuis 1956, l'UNESCO a adopté une série de recommandations qui précisent les lois, les incitatifs financiers et les structures administratives propices à la conservation du patrimoine. Par contre, aucun réseau international ne s'est concrétisé pour comparer les moyens de mise en œuvre de ces recommandations. Plusieurs juristes, fiscalistes et d'autres experts espèrent combler cette lacune, en commençant avec un colloque en août 1990 visant ces sujets.

Rosa Anna GENOVESE (Italy - Italie)

L'intégration des exigences psychologiques et la Charte de Venise

Le débat sur le thème relatif à la Charte de Venise nous donne l'occasion de faire quelques considérations qui confirment tant sa validité que son actualité.

En effet, aujourd'hui, la conservation ne s'adresse plus seulement à l'œuvre d'art exceptionnelle, mais à un patrimoine architectural beaucoup plus vaste, fait également «d'œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle». En outre, ce qui est encore plus important, elle a élargi son champ d'action à l'environnement urbain ou paysager, «qui porte le témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique».

Il convient de rappeler que «le terme environnement revêt plusieurs sens, parmi lesquels celui qui comprend l'ensemble des comportements humains, et, de ce fait, intéresse la psychologie sociale». (1)

Ces nouvelles orientations de la Conservation sont fondées sur la prise de conscience du fait que patrimoine et environnement transmettent à l'individu des sensations bénéfiques pour l'esprit. En d'autres termes, ils satisfont des besoins fondamentaux de l'être humain qui correspondent à des valeurs spirituelles qui lui sont propres. (2)

En particulier, on peut remarquer que, face à un patrimoine culturel aussi vaste, les hommes, dans leur grande majorité, ont la possibilité d'identifier des biens culturels en se basant sur un effet psychologique instinctif qui ne tient aucun compte de leurs connaissances historiques ou artistiques. Par conséquent, la participation à l'action de conservation tend à s'étendre de plus en plus, et à être donc plus désirée par les gens.

D'autre part, il faut souligner que des mécanismes psychologiques analogues mènent, en sens inverse, à faire apprécier et désirer de nouvelles créations.

A propos de cet effet psychologique, rappelons avant tout l'observation de Cesare Brandi au sujet des mécanismes qui permettent la «reconnaissance de l'œuvre d'art dans son entité physique et sa double

potentielle esthétique et historique» (*), dans laquelle le caractère historique de l'œuvre n'est pas seulement justifié par l'époque de sa création (c'est-à-dire par le passé), mais aussi par «sa persistance dans le présent» de notre conscience.

Ces considérations rappellent celles de Alois Riegl au sujet de la «valeur d'antiquité» et la «valeur de nouveauté», qui sont liées par le fait que les valeurs de nouveauté deviendront à leur tour des valeurs d'antiquité. Riegl cherche à montrer la coexistence de ces valeurs apparemment divergentes, en faisant remarquer que l'exigence la plus profonde de l'homme est liée à l'observation de la vie et de la nature, et consiste donc en la «perception claire de l'alternance pure du devenir et de la disparition naturelle» (4). Le «devenir» s'exprime par la création du «nouveau», c'est-à-dire par la réalisation d'œuvres nouvelles, qui, avec le temps, deviennent «anciennes», se transforment et tendent lentement à disparaître. En d'autres termes, le nouveau «représente la création victorieuse de la force humaine» (5). Et un effet psychologique instinctif nous amène à trouver beau tout ce qui est neuf et intact.

Pour sa part, «l'ancien» produit chez l'homme, à travers les «traces d'antiquité», un effet psychologique différent, qui se manifeste comme sentiment et comme symbole du cours naturel du temps, et, par conséquent, du devenir. C'est pourquoi la valeur d'antiquité a une validité générale et ne dépend pas de la connaissance et de l'interprétation historique.

De là tire son origine la séparation des concepts de «valeur historique» et de «valeur d'antiquité». A ce sujet, on peut rappeler que Riegl souligne les dégâts provoqués par la «restauration stylistique» du XIX^e siècle, dus au fait qu'en cherchant à satisfaire en même temps l'exigence de neuf et l'exigence d'ancien, elle finissait pas anéantir la valeur d'antiquité.

Il observe ainsi: «l'opposition entre la valeur de nouveauté et celle d'antiquité est sans aucun doute au cœur de la controverse, parfois violente, dont fait actuellement l'objet la protection des monuments» (6).

Riegl énonçait ce concept en 1903. Au cours des 90 ans qui ont suivi, on a toutefois assisté à une évolution constante de la culture de la Conservation qui a porté à renier les principes de la restauration stylistique (art. 11 de la Charte de Venise); à affirmer l'importance de l'environnement dans lequel se trouve le monument (art. 6

et 14); à fixer l'objectif de «sauvegarder tant l'œuvre d'art que le témoin de l'histoire»; et à fixer le but de la restauration: «conserver et révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument» (art. 9).

Après ces recommandations capitales, exposées dans la Charte de Venise, le stade suivant de la réflexion nous a porté à reconnaître que, outre les exigences historiques et esthétiques, il faut parler aussi d'une exigence psychologique «au nom des attributs de la mémoire et en fonction de notre vie intérieure» (7). «Il existe une antiquité — déclare R. Pane — que nous portons stratifiée en nous-mêmes et qui doit être considérée comme une introduction et une condition de notre devenir futur». En ce sens, la conservation du patrimoine culturel trouve sa raison d'être dans des choses qui sont ancrées dans notre être et qui sont donc beaucoup plus profondes que toute autre raison pratique ou esthétique.

Ainsi, la tendance de la culture moderne est à la «valeur d'antiquité», qui est associée à la «valeur de nouveauté», selon la notion de conservation intégrée qui consiste à incorporer le monument (témoin de civilisation) dans l'environnement dans lequel nous vivons. Tout simplement, donc, intégrer l'ancien au nouveau. C'est ainsi qu'une conception unitaire basée sur le concept d'«unité de l'entier» (C. Brandi) s'est fait jour et a porté précisément au principe de la protection globale des témoignages de la civilisation et de la nature présents sur le territoire.

L'orientation actuelle est donc tournée vers l'association, et non vers la scission entre ancien et neuf. Ceci sera facilité par le choix de fonctions (art. 5 Charte de Venise) et d'interventions de restauration appropriées (art. 1 Charte des centres historiques). Les critères exprimés dans la Charte de Venise puis dans la Charte des centres historiques (art. 5, 9, 10) préconisent un environnement où puissent coexister l'ancien et le nouveau: un monde où les valeurs d'antiquité et de nouveauté ne se trouvent plus en conflit, mais au contraire réussissent à satisfaire les deux aspects de l'exigence psychologique qui règnent dans l'être humain (décrit par Riegl).

C'est pourquoi la controverse née pour la sauvegarde des monuments ne repose plus (comme on l'a vu à l'époque de Riegl) sur l'opposition entre valeur de nouveauté et valeur d'antiquité, mais sur notre capacité et notre sensibilité, dans le cadre de la programmation et du projet, d'insérer harmonieusement dans l'environnement aussi bien

l'une que l'autre. Et ceci en étant pleinement conscients du passage futur des valeurs de nouveauté à celles d'antiquité, selon un inévitable processus, mis en évidence notamment par J. Ruskin (8) dès la moitié du XIX^e siècle.

Rosa Anna Genovese

Notes

- (1) R. Pane, *Il restauro dei beni ambientali, la Carta di Venezia e l'illusione tecnologica*, dans «Il canto dei tamburi di pietra», pag. 258
- (2) R. Di Stefano, *Il recupero dei valori*, Napoli 1979, p. 35 e segg. et aussi: «Antiche pietre per una nuova civiltà», Napoli 1984, p. 7-29
- (3) C. Brandi, *Teoria del restauro*, Torino 1977 (1 ed. 1963)
- (4) A. Riegl, *Die moderne Denkmalkultur, sein Wesen, sein Entstehung*, Wien, 1903 (Edit. ital. publié par G. La Monica, Palermo, 1982), p. 48
- (5) A. Riegl, *op. cit.*, pag. 67
- (6) A. Riegl, *op. cit.*, pag. 67
- (7) R. Pane, *op. cit.*, pag. 252
- (8) J. Ruskin, *The seven lamps of architecture*, Londa 1880 (edit. ital. Jaca Book, Milano 1982, avec présentation de R. Di Stefano), p. 209

The Integration of Psychological Demands and the Venice Charter

Summary

The notion of monument expressed in art. 1 of the Charter of Venice, by the fact that it includes a great number of objects, extends to increasing numbers of persons, the possibility of enjoying those spiritual values contained within the architectural heritage. People recognize this heritage, which includes both «antique» values and «modern» values, by instinctive psychological effect (and not with the help of any special education).

We can record the observations made by some famous restoration theoreticians, such as A. Riegl, C. Brandi, R. Pane, regarding the above values and the importance of the psychological requirements. We should also underline the human need to enjoy at the same time both antique and modern values. We note that the trend leads to integrated conservation, i.e. towards integrating, and not splitting, antique and modern. Practically speaking, this means that restoration professionals should have a very high level of sensitivity and professional skills.

Julius Gy. HAJNOCZI (Hungary - Hongrie)

Environmental Problems for Ruins of the Roman Age

Monuments preservation greatly differs between remnants of European classic architecture. Although the Charter of Venice has some equalizing effect, the practice in different countries show extreme solutions, requiring theoretical clarification helped by a wider and stricter interpretation of environment.

Ruin remnants in space and in time. There are positional and regional history differences between ruins with important superstructures in marginal regions of the Mediterranean, and building remnants found on the north to the Alps. Existence of the former is continuous, they had been determinant — either sound or ruined — for their environment. Archeology, however, has made these latter into new motifs of the entirely transformed environment. «Continuous» ruins are subject to conventional norms of monuments preservation, while often these are considered not obligatory concerning «renascent» ruins.

Renascent ruins emerge accidentally and in different situations, under buildings, between their walls, in public areas of closed settlements, or in undeveloped, free areas. Handling of ruins within settlements is about controlled by actual environmental conditions, but ruins in free areas give rise to a conflict between actual and autochthonous environment.

Outer and inner environments of free archeological areas. Essential aspects are: a) meeting scientific demands; b) modes of maintenance and presentation; c) meeting information and intelligence requirements. Variations are. 1) *The ruin remains unexcavated.* The archeological area is explored indirectly — in photos, etc. Solution is committed to the future. What has to be done is to prevent overbuilding in proportion to the archeological value of the area.

2. *After excavation, ruins are buried again.* The outer environments is only restored seemingly, since movables — pottery, coins, etc. — and valuable «immobilia» — columns, cornices, mosaics, fragments of murals — will be removed.

Science: publications, possibility of undisturbed/verifying/excavations.

Maintenance: automatic protection by the earth layer.

3. *Exposed ruins remain disclosed.* The outer environment and the realized inner environment are in an unprecedented historical — visual relation. Recognition, considerate appreciation of this relation is crucial for the procedure to be followed to be exact.

a) *Remnants are protected externally*, there are two possibilities: either covering all the area /by rope and tarpaulin structures/, or protecting separate objects /by other up-to-date means/. This procedure is expected to preserve the objects in the condition as disclosed. Paradoxically, there is an up-to-date and grandious fitting to the outer environment, while the inner environment is meant as rigidly exact — but it is hybrid.

Science: publications, possibility of undisturbed subsequent /verifying/ excavations.

Maintenance: ruin conservation, slight completions.

Information, intelligence: indirect means are needed /explicative tables, drawings, tape recorder, etc./. The applied protective constructions may raise more of interest than the historical relics themselves.

B) *Remnants are maintained in themselves.* In spite of the unavoidable split between outer and inner environment, the prevailing atmosphere is autochthonous. The rates of intervention follow the scale:

— ruins are only conserved — there is also anastylosis and indirect anastylosis /e.g. erecting a masonry supporting an engaged column/ — building parts are partially reconstructed — rooms are reconstructed — a building is entirely reconstructed /so-called 1:1 model/ — all of the archeological are is partly or entirely reconstructed.

Science: with an increasing degree of reconstruction, it is ever more difficult to meet scientific demands — first of all, that of subsequent research —, at last, an irreversible condition may arise.

Maintenance, presentation: The same is true for them, but ever hardier intervention increases the object's durability. Examples from the beginning of the scale do not violate conventional specifications of monuments preservation, but the latter do, so these are the most debated procedures. As to information and intelligence, these are, however, the most effective: they speak for themselves, while in case of slight interventions, the usual accessory facilities are needed.

4. *Transfer of the object.* A special case is that of object transfer. This method perfectly troubles the genius loci.

In conclusion. The environment is decisive for correctly evaluating and handling ruin remnants. The variety of solutions are due to that the outlined value systems are differently preferred by different cultural spheres or countries.

Julius Gy. Hajnóczy, Architect Hungary

Summary

In evaluating monuments preservation for European Roman age building remnants, outer and inner environmental features have to be taken into consideration. Differences between preservation and reconstruction modes are due to that requirements of science and preservation are differently preferred by different cultural spheres and countries.

Interpolation as a Form of Protection of Cultural Monuments and the Problem of Restoring the Exonarthex of the Sopoćani Monastery Church

The insertion of new, modern elements into the structure of a cultural monument is not an unusual procedure in the protection and restoration of old buildings. Such solutions have been used with more or less success in living urban entities, archaeological building remains and individual buildings. The most delicate problem and the most difficult to solve is interpolation in medieval sacral monuments. An example of this is the Sopoćani monastery church in Serbia.

The monastery of Sopoćani was founded in 1265 by the Serbian king Uros I. The wall paintings in its church were painted by the best artists of that period in the area of spreading Byzantine culture. At the end of the same century a spacious, open exonarthex with a belfry in front of it were added to the church. This part was painted a few decades later. During the period of Turkish occupation the temple was damaged and the surrounding monastery buildings destroyed. The monastery of Sopoćani is included in the list of the world's cultural heritage because of its exceptional artistic and architectural value, and especially because of the supreme artistic achievement of the church paintings. While the church and the belfry have mainly kept their original forms, many parts are missing from the exonarthex which lies between them, as well as from the monastery buildings. Up to now, the main part of the church and the belfry have been restored and the remains of the monastery buildings presented as an archaeological site. The problem of protecting the exonarthex is still not completely solved.

All that remains of the exonarthex are the columns, two facade arches and one great central arch, with parts of the vaults. Important painting still exists on the east wall of the belfry and the west wall of the church, which were part of the construction of the exonarthex. As the upper parts and roof of the exonarthex are missing these wall paintings are in danger of being damaged by rain water flowing down the walls.

The construction of the exonarthex of Sopocani was established on the basis of preserved remains, detailed investigations and studies. Undoubtedly it was three aisled. The side aisles, in continuation of the lower aisles of the main part of the church, were formed by columns which were connected by arches and rows of dome vaults. The construction over the central part of the exonarthex was formed by two high arches and a vault, placed transversally to the church and the belfry. Some details indicate that the roofs, one-slope side and double-slope central, also followed the direction of the construction. Data concerning details, such as the cornices, pilasters and windows, are not completely certain.

The partial restoration of the exonarthex is not a matter of controversy. In that way its main forms which are very important when studying the development of building ideas in Serbia, would be preserved and better understood. By building part of the vault, a sort of eave would be formed above the wall paintings which would prevent rain water flowing down the walls. However, this valuable painting would not be completely protected without constructing the entire roof. For this reason the question arises whether the complete restoration of the exonarthex should be carried out in the same material — stone, even where there is insufficient data, thus risking possible mistakes when restoring the original forms or should uncertainty concerning the assumed appearance be marked by the use of different material or even form. In both cases the wall paintings would be protected. In the first solution the aesthetic, visual demands would be satisfied and scientific truth would be of secondary importance. In the second, the aesthetic component, the entirety of the building and the complete experience would be subject to respect for the original. That second variation presents the clearest relationship to the original remains of the monument. They would be preserved, the parts for which there are data (vaults and arches) would be restored in the same material, and those parts for which the data are incomplete would be realised in different, modern material may be even in a form independent of the assumed, which would in both cases clearly indicate their purely protective function.

However, interpolation in a 13th century church would disturb the harmony of material, colour and the whole impression of the building and its environment. It seems that it should be used only when other approaches are not possible.

On these monuments which have been included on the list of the world cultural heritage for their uniqueness and artistic value, drastic experiments with dubious results should not be undertaken. Interpolation could be accepted as a final solution only if its elements were of a montage type so they can be removed without difficulty or damages to the monument, if the principles of restoration were ever changed.

Olivera Kandić,
Institute for the Protection
of Cultural Monuments of Serbia,
11000 Belgrade, Bozidara Adzije 11, Yugoslavia

Todor KRESTEV (Bulgaria - Bulgarie)

La sauvegarde des centres historiques

Se faisant l'interprète de la préoccupation croissante que nous tous éprouvons pour le sort du patrimoine culturel des grands centres urbains, en 1987 l'UNESCO a inclus dans son programme l'étude de ce thème actuel dans le cadre de la Réunion internationale d'experts.

En exécution de ce programme l'UNESCO a confié à l'Institut national pour les monuments de la culture en Bulgarie la tâche d'élaborer les documents de travail de la réunion; il s'agissait d'une bibliographie sélective des publications relatives au thème de la réunion qui devrait actualiser, compléter et améliorer la bibliographie élaborée en 1986 par le Centre de documentation de l'ICOMOS-UNESCO, ainsi que d'un document court reflétant les principaux problèmes actuels de ce même thème tels qu'ils se présentent dans les différentes régions culturelles du monde. L'Institut national pour les monuments de la culture a élaboré les documents en question grâce aux contacts fructueux qu'il entretenait avec 64 comités nationaux de l'ICOMOS auxquels je voudrais maintenant exprimer mes vifs remerciements.

La Réunion «sur la sauvegarde des zones historiques dans les grands centres urbains et leur adaptation aux besoins de la société moderne» a été organisée par l'Institut national pour les monuments de la culture de Bulgarie avec l'assistance technique et financière de l'UNESCO.

Elle a eu lieu en Bulgarie dans le complexe touristique «Albena» au bord de la Mer Noire et dans la ville de Plovdiv, du 24 au 28 septembre. Y ont participé neuf experts selon la liste approuvée par l'UNESCO, à savoir: le Prof. Roberto di Stefano, le Prof. Andrzej Tomaszewski, M. Arthur Gillette, le Dr. Andras Roman, M. Abdelaziz Daoulatli, le Prof. Jean Barthélémy, M. Jonas Glemza, le Dr. Alesh Vosaglik, le Prof. Todor Krestev.

Suivant le programme au cours de la Réunion se sont déroulées des discussions portant sur les aspects généraux du thème étudié, sur certains problèmes concrets traités dans les exposés de M. Abdelaziz Daoulatli, du Prof. Jean Barthélémy, de M. Alesh Vosaglik, du Prof. Todor Krestev et du Prof. Roberto di Stefano, ainsi que sur le projet de document final de la Réunion.

Les participants à la réunion ont souligné à l'unanimité l'importance de la Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques de l'ICOMOS qui définit la stratégie globale, la conception et les principes de la sauvegarde des valeurs urbaines. Il faut pourtant dire que les problèmes graves qui existent aujourd'hui en ce qui concerne l'avenir des zones historiques dans les grands centres urbains sont parfois de nature à compromettre la stratégie même et d'ébranler la confiance dans les principes. L'objectif de cette réunion était notamment de préciser la distance qui existe entre l'état actuel du problème et de proposer des orientations pour surmonter cette distance.

Comme au cours des discussions a prévalu l'opinion que la sauvegarde des zones historiques dans les grandes villes faisait partie intégrante du processus global de leur développement, les experts ont convenu que la tâche principale était de préciser le rôle de tous les participants à ce processus commun et de les aider à parvenir à une harmonie dans les actions qu'ils auront à mener ensemble. Voilà pourquoi le document adopté par la réunion fut intitulé «Orientations sur les rôles réciproques et les collaborations des professionnels de la sauvegarde du patrimoine urbain et de leurs partenaires».

Pour ce qui est de propositions d'actions futures, les experts ont adopté aussi quatre recommandations pratiques, ainsi que la décision de faire diffuser, par l'intermédiaire de l'ICOMOS et de l'UNESCO, les documents de la réunion parmi les spécialistes intéressés.

Avec le présent exposé et les copies des documents originaux en langue française qui lui sont jointes j'ai le plaisir d'apporter ma contribution à la mise en œuvre de cette décision.

Je voudrais exprimer l'espoir que les travaux de la présente réunion seront fructueux comme le seront ses résultats pour contribuer à la réalisation de l'objectif noble que nous tous espérons.

Prof. Todor Krestev, président du Comité national bulgare de l'ICOMOS, directeur général de l'Institut national pour les Monuments de la Culture

ANNEXES

I. Orientations Sur les rôles réciproques et les collaborations des professionnels de la sauvegarde du patrimoine urbain et de leurs partenaires

La Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques de l'ICOMOS (1987), les Recommandations de l'UNESCO concernant respectivement la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine, et la préservation des biens culturels mis en péril par les travaux publics et privés — ces instruments et d'autres encore ayant une incidence directe ou indirecte sur le thème de la Réunion sont, certes, perfectibles. Ils constituent néanmoins un corpus normatif international d'ores et déjà apte à inspirer et à guider une action éclairée et concrète en la matière. Or, force est de constater que ces instruments restent encore bien souvent lettre morte, leurs dispositions n'étant que partiellement prises en considération au moment de l'adoption de politiques, de stratégies et d'autres décisions qui conditionnent les actions de sauvegarde du patrimoine urbain.

C'est pour tenter de pallier cette situation regrettable que la réunion, ayant identifié et analysé certains des obstacles majeurs qui empêchent une prise en compte plus complète et plus agissante de la lettre et de l'esprit du corpus normatif déjà existant, et dans le but d'y remédier, a adopté les orientations ci-après.

Il convient d'ajouter que si celles-ci s'adressent à tous les responsables du patrimoine urbain, elles ont été conçues en priorité pour les situations les plus complexes où par conséquent, ce patrimoine court un danger particulièrement grave, c'est-à-dire les grandes villes.

1. Le grand changement dans l'évolution du patrimoine, c'est qu'en une vingtaine d'années, le champ d'intérêt s'est élargi au point de changer d'échelle. L'attention portée au patrimoine architectural proprement dit est maintenant englobée dans la prise en considération du patrimoine urbanistique en tant que valeur significative et exemplaire d'une organisation spatiale transcendant l'évolution des modes et des techniques.

2. Si la ville est un modèle spatial de la société et si nous aspirons à retrouver l'unité perdue de sa structure, il est évident que nous devons traiter l'activité pour la sauvegarde des zones historiques comme partie intégrante du processus global de développement.

3. Les notions d'intégration, de supplémentarité et de solidarité, en rappelant celles de dialogue et d'ouverture sur les autres disciplines doivent être les mots-clefs de la sauvegarde, tant il est aujourd'hui impensable d'envisager la sauvegarde dans un cadre isolé notamment dans les grandes villes où les impératifs du développement et ceux de la sauvegarde s'interfèrent dans un champ d'actions et de réalisations multiples et solidaires.

4. Il est vrai que souvent les actions liées au développement urbain ont pu être menées sans considération des intérêts du patrimoine sinon à son détriment, mais le contraire ne peut être envisagé aujourd'hui sans risquer de rendre inefficients tous les plans et programmes de protection et de mise en valeur.

5. Les partenaires avec lesquels le conservateur est appelé à collaborer étroitement sont multiples. Ils vont de l'homme politique qui définit les grands choix de la politique économique, sociale et culturelle à l'urbaniste qui a la charge de l'aménagement du territoire et du développement urbain, à l'architecte qui concrétise l'espace bâti, à l'économiste et au financier, au sociologue, ainsi qu'aux administrateurs de tous les bords et aux gestionnaires des villes sans oublier l'ingénieur, le paysagiste, le philosophe, l'écologiste... Si bien que la sauvegarde du patrimoine urbain doit être conçue comme étant l'affaire de toute la société.

6. Le problème étant ainsi éminemment un problème de société et les intervenants étant multiples, les solutions ne sont envisageables qu'à plus ou moins long terme et les méthodes, en tenant compte des situations spécifiques du patrimoine de chaque pays sinon de chaque ville ne peuvent être que variées et modulées. Toutefois il importe que des actions prioritaires soient menées dans l'immédiat afin d'enclencher d'ores et déjà le processus complexe de la sauvegarde et ce en parfaite harmonie avec les plans de développement urbain, économique et social.

7. Ceci suppose le ralliement de tous les partenaires internes d'abord, c'est-à-dire tous ceux à qui est dévolue en tout premier lieu la responsabilité de la sauvegarde (historiens, historiens d'art, archéologues,

muséologues...) et externes, notamment l'urbaniste avec lequel on doit engager un dialogue permanent pour en faire un véritable associé.

8. Associer l'urbaniste et autant que possible les autres partenaires à l'action de sauvegarde suppose au préalable un consensus minimum autour du modèle culturel de la société projetée et par conséquent de la cité future. Cette ville qui doit redevenir un organisme complexe, englobant synergiquement patrimoine d'hier et d'aujourd'hui, dont les chances de renouveau ne peuvent se baser que sur une planification intelligente introduisant des procédures faisant appel à l'engagement affectif et technique de toutes les forces vives de la société.

9. Le patrimoine urbain au lieu d'être appréhendé comme un lourd fardeau doit, au contraire, se transformer grâce aux efforts des économistes et des financiers ralliés à sa cause, en un vrai facteur de développement.

Il ne doit pas être non plus considéré comme un frein à l'évolution, mais au contraire comme un levier efficace à l'éveil d'une créativité mieux orientée. Et là l'architecte a lui aussi un rôle éminent à jouer.

10. Pour obtenir cette adhésion des techniciens et des hommes des sciences et des arts, plusieurs moyens peuvent être préconisés. Le plus efficace mais réalisable à moyen ou long terme, est sans doute, la formation. En effet le dialogue avec le partenaire doit reposer sur un minimum de savoir et de savoir-faire communs acquis dans les établissements d'enseignement et de formation à tous les niveaux: primaire, secondaire, universitaire et postuniversitaire.

11. Cette formation de base dans laquelle les sciences du patrimoine sont prodiguées et vulgarisées, vont également favoriser une meilleure compréhension des problèmes de la sauvegarde de la mémoire des villes de la part du citoyen, habitant ou simple usager de l'espace historique, en principe le premier concerné et le vrai interlocuteur dont la participation et l'engagement indispensables doivent être continuellement sollicités.

12. L'éducation tant scolaire que non formelle conçue comme une stratégie globale d'action culturelle, pour veiller à la sensibilisation de tous les groupes sociaux et couches de population, doit bénéficier de moyens appropriés et de formes d'expression adaptées aux idées de sauvegarde et de formation du goût. Dans le dialogue avec les jeunes ces formes doivent être particulièrement convaincantes afin d'obtenir

leur admission voire de soulever leur enthousiasme. D'autres formes de communication et de sensibilisation doivent être également mises en place afin d'engager le dialogue avec les médias et les groupements associatifs.

13. Afin de renforcer la cohérence entre les modes de formation de tous ceux qui sont directement concernés par l'aménagement du cadre de vie, la publication de manuels sur les objectifs et les techniques de la sauvegarde et de la mise en valeur revêt actuellement un caractère prioritaire étant donné la quasi-inexistence de ce genre de littérature scientifique ou de vulgarisation destinée tant aux spécialistes qu'aux non-initiés notamment les partenaires de la sauvegarde, ces manuels auront en outre l'avantage de rassembler les éléments éparpillés d'une pensée et d'une technique que la dispersion dans les revues spécialisées rendent inaccessibles.

14. L'information est aussi un outil efficace de sensibilisation du public d'autant plus qu'elle fait de nos jours appel à des moyens audiovisuels et de communication perfectionnés.

15. Si les aménageurs sont appelés à se mettre à l'écoute des gens et non aux injonctions d'intermédiaires peu concernés, les conservateurs du patrimoine urbain doivent être eux aussi très attentifs à tout ce qui est nouveau et qui favorise le confort matériel et moral des habitants notamment les apports nouveaux en matière de théorie et de pratique urbaine et architecturale à condition qu'ils ne soient pas, évidemment, en contradiction avec les impératifs de la sauvegarde du patrimoine.

16. Aux portes de la société post industrielle, il s'agira d'organiser la coexistence harmonieuse d'activités situées aux deux extrémités des modes de production: la conception informatisée et le savoir-faire pré-industriel composant deux facettes contrastées, mais indispensables l'une à l'autre, d'un même processus visant la qualité et la personnalisation.

II. Recommandations pratiques

1. La formation des spécialistes doit viser non seulement l'acquisition d'un savoir et d'un savoir-faire professionnel, mais aussi de plusieurs qualités humaines: communicativité, aptitude à travailler en équipes pluridisciplinaires, aptitude à entrer en contact et à engager un dialogue avec des partenaires intérieurs et extérieurs; il est nécessaire

d'expérimenter de nouveaux moyens pour former les qualités mentionnées, par exemple organiser des stages avec des étudiants dans le but de faire des essais d'analyse, de diagnostic, et de pronostic sur le sort des zones historiques dans une ville donnée.

2. Une forme particulièrement féconde de relations intérieures et de coopération aurait pu être la création dans certaines grandes villes d'ateliers de travail avec des équipes pluridisciplinaires qui traiteraient parallèlement de la genèse, des valeurs et de la problématique des zones historiques dans la situation réelle de la ville.

3. Il est nécessaire d'élaborer un programme stratégique pour les manifestations scientifiques et pratiques, à court et à long terme. Il faut par exemple soutenir les intentions d'organiser en 1990 à Sofia un colloque de l'ICOMOS et de l'ICCROM sur le thème «Méthodes scientifiques pour la sauvegarde de la mémoire d'une ville — problème de la formation» d'organiser en 1990 et en 1992 des colloques à Ferrare, etc.

4. La sauvegarde des villes historiques a connu durant ces dernières années un développement appréciable tant sur le plan théorique que pratique. Toutefois, en vue des expériences nombreuses enregistrées dans les divers pays du monde, il s'avère aujourd'hui indispensable d'établir le bilan. Ce qui impose la mise en place d'une structure de recherche scientifique qui, sous l'égide de l'ICOMOS international et en faisant appel à des professionnels de qualité, analyse les résultats, relève les aspects positifs et négatifs de chaque expérience, attire l'attention sur les erreurs et met à la disposition des professionnels une documentation scientifique à la fois analytique et synthétique.

Knut LARSEN (Norway - Norvège)

**A Comment concerning the International Course
on Wood Conservation Technology in Relation
to the Venice Charter**

K.E. Larsen, Architect and professor at the Inst. of Technology, Trondheim. Involved in the planning and implementation of the International Course on Wood Conservation Technology, organized by UNESCO in conjunction with ICOMOS, ICCROM and the Norwegian Central Office for Historic Monuments and Sites.

One of the aims of the International Course on Wood Conservation Technology has been to stimulate an exchange of information between experts from East and West, but there is still room for improvement if mutual cultural understanding and enrichment is to be achieved. The practical organization of the course could perhaps be better, but one may also ask whether the theoretical foundation for the discussion really encourages mutual cultural understanding.

The preamble of the Venice Charter states that «it is our duty to hand on (ancient monuments) in the full richness of their authenticity». The urge for authenticity is internationally acknowledged as a guiding principle in architectural preservation. It implies the preservation of the physical object, i.e. material values. This can be interpreted as a world view, but one deeply rooted in the cultural history of Europe. Yet in some Asian countries, important historical structures are periodically «revitalized», such as the Grand Shrine of Ise every 20 years and the Royal Temples and Palaces in Bangkok every half century. This «revitalization» represents traditions upheld by popular support and deeply rooted in the cultural history of the two countries concerned.

This phenomenon is considered alien to current architectural preservation philosophy, which does not seem to allow for the preservation of spiritual or intangible values.

Japan and Thailand also contain several good examples of large-scale or even total reconstruction of badly deteriorated structures, executed in traditional techniques and using traditional tools: examples include the total reconstruction of the west pagoda of the Yakushi-Temple in Narathe recently completed or the partial reconstruction of the temple buildings of Wat Chalerm Prakiet in Bangkok currently going on.

In the case of temple buildings like these, the work is normally financed through religious donations, so that the physical reconstruction of a temple can be interpreted as a symbol of spiritual revival.

Monuments which are «revitalized» or reconstructed can serve as excellent workshops for practising old and outdated techniques. Large-scale projects need many skilled craftsmen able to work with traditional tools in traditional techniques. Knowledge and skills acquired in this way are also useful for preservation work in the more literal sense of the word.

In many countries, the loss of technical knowledge and lack of craftsmen able to undertake preservation work represent a threat to the fulfilment of the fundamental idea of the Venice Charter: the preservation of the authentic physical character of the monument.

A further improvement to the dialogue aimed at on the International Wood Conservation Course could be obtained if also «revitalization» and reconstruction projects could be accepted as being of equal interest as physical preservation. This would also imply a recognition of the importance of such work for the training of craftsmen.

The cyclic «revitalization» and occasional reconstruction of monuments in Japan and Thailand represent cultural values which are quite in accordance with the purpose of the Venice Charter, albeit not literally. They may be seen as expressions of intangible cultural values and can be defined as «living witnesses of age-old traditions».

Résumé

Knut Einar Larsen, professeur d'architecture à l'Institut de technologie à Trondheim, Norvège, est un des organisateurs du Cours international sur la technologie de la conservation des structures en bois. Il pose ici le problème du concept d'authenticité d'une part tel qu'il est émis dans le préambule de la Charte de Venise, d'autre part tel qu'on le pratique au Japon et en Thaïlande. En d'autres termes, l'authenticité du matériau, idée fondamentalement occidentale, est confrontée à l'authenticité de valeurs intangibles qui est un concept oriental. A son avis, il faudrait mettre à l'ordre du jour ces deux concepts pour entamer un véritable dialogue.

Conservation Project Procedure

If the conservation — forward looking care — of a building is to be aesthetically, technically and economically satisfactory, a procedure different from that usually adopted for designing and constructing a new building is generally necessary.

1. *The Commission* will, no doubt, only be accepted by the Architect, if he feels capable of carrying out the work.
2. During an *initial discussion* he is likely to recommend that a preliminary inspection be made, for which the cost is likely to be on a time basis.
3. The *Preliminary Inspection* on a small building should simply serve to find out the basic facts about the building and whether the owner's wishes are feasible.
4. A short *Preliminary Report* should then be sent to the owner, giving a brief description of the building, its situation, materials, construction and noting its principal faults. No estimate should be given but a brief timetable and in particular a recommendation.
5. A *Feasibility Study Meeting* is likely to be the principle recommendation, during which the owner requires guidance from the Architect and will wish to discuss grants, the programme, first-aid work, insurance and the future use of the building.
6. *Historical Research* should be initiated and continue throughout the period of the Contract.
7. Clear authority for a *Main Inspection* to be carried out should now be obtained. This is perhaps the most important part of the pre-contract process and should be carried out by the Architect himself. The object is to produce a report of faults with recommendations, including priorities. The inspection should be purely visual from readily accessible surfaces and every normally visible part of the building should be inspected. Any part which cannot be seen should be noted as not inspected. The Main Inspection Report should be preceded by a general description of the building; its situation and site; the structural system; historical use

and archaeological importance; its craftsmanship value; previous repairs as well as accommodation and features of particular interest. The report should not give estimates because it is a report of faults and the methods and, therefore, costs of repairs cannot yet be estimated. The report should end with a schedule of priorities and recommendations.

8. A *Measured Survey* should now be prepared but cannot generally be completed before work commences without destroying major parts of the building.
9. *Diagnosis and Analysis* should investigate every fault to be dealt with and provisional sums put against items for which a specification is clearly impossible at this stage.
10. A *List of Work* can now be drafted to indicate the outline proposals.
11. *Discussions* should now be held *with* the various *approving authorities*.
12. *Detailed Proposals* and *Detailed Designs* may now be proceeded with.
13. *Approximate Estimates* can now be prepared and, together with the *Outline Proposals*, submitted to the owner for approval.
14. An *Outline Specification* may now be gradually developed.
15. Similarly, *applications* may be made *in outline* for the various *approvals and grants*.
16. *Production Information* may be prepared once the owner has given clear authority and *Outline Approvals* have been authorised. As this is the most expensive stage of the pre-contract work, it should not be proceeded with unless clear approval has been given. Continuous communication with the owner is important during this stage, and scaffolding may have to be erected for further detailed inspection.
17. *Detailed Approvals* may be applied for once the working drawings are complete.
18. The *Specification* should now be prepared by the Architect, and where he is unable to say how a fault can be repaired, he should include a provisional sum and work within it.

19. *Tenders* may be invited from a selected list of suitable contractors to whom it should be made clear that neither the lowest nor any tender will automatically be accepted. Losing tenderers should always be thanked for their tender and told the list of tender sums received. On receipt of tenders, the figures will be reported to the building owner who will then, for the first time, know the exact cost of the anticipated work including fees, expenses, etc. The lowest tender should normally be accepted and the tenderer should submit a priced copy of the specification which will then become one of the contract documents and be used for price variations.
20. The *Contract* may now be prepared and let on the basis of the form which will have been referred to in the *Preliminaries to the Specification*.
21. As *work on site* proceeds, *site meetings*, technical site visits and financial meetings will be necessary. Site meetings should be attended by the owner, if possible, as well as the Architect and Contractor and be held at least monthly, be quite formal and chaired by the Architect on the basis of a fixed Agenda which becomes the Minutes and then the Agenda for the next meeting.
22. *Instructions and details* may be issued on the basis of technical site visits which are attended primarily by the Architect and Contractor and at critical times held daily. The object is for the Architect to decide exactly what to do in every situation. He must also be responsible for collecting archaeological information, should an archaeologist not be available on the site. All his decisions should be confirmed on an Architect's Instruction Order.
23. *Cost Control* will continue to be exerted by frequent financial meetings. Cost checks will be maintained against the fully priced specification and against any instruction orders issued. All provisional sums should be let as soon as possible on an Instruction Order and monthly valuations submitted and approved so that certificates may be issued by the Architect to the owner recommending payment. The owner should be encouraged to apply for grants although the Architect will provide all the appropriate information.
24. After the *Final Account* has been checked and the *Final Certificate* and final fee account issued, a Maintenance Programme for the building should be prepared and given to the owner. Most of the

work described in this paper will only have become necessary because regular preventive care has not been given to the building in the past.

25. To avoid this happening in the future, a planned maintenance programme on every historic building of reasonable quality is vital. It can best be based on a system of quinquennial inspections over at least a 25 year programme. Appropriate interim inspections should be carried out daily, weekly, monthly, annually as well but the quinquennial inspection should be done by a suitably qualified person in the manner described under the main inspection above. The schedule of priorities in that Main Inspection Report should then form the basis for the care of the building during the following 5 years. Any faults which then develop will be dealt with in the correct order according to funds available and in this way preventive care will become the normal means of maintenance and result in the building always appearing its aristocratic best, as though nothing radical has been done at all.

A. Michael Mennim,
architect, member of ICOMOS U.K.

resume

Procédure pour un projet de conservation

Ce document décrit le type de procédure qui serait probablement jugé satisfaisant du point de vue esthétique, technique et économique pour un projet de conservation ordinaire.

Cela commence avec la commande et la discussion initiale qui sont suivies par une première inspection et par un rapport préliminaire. Une discussion a lieu ensuite pendant une réunion d'étude de faisabilité durant laquelle des recherches historiques peuvent être entreprises. C'est à ce moment-là qu'il est nécessaire d'obtenir une autorisation pour une inspection plus complète.

Il est alors nécessaire de faire un plan détaillé qui sera suivi d'un diagnostic et d'une analyse du bâtiment. Alors une liste des travaux peut être établie et des discussions peuvent avoir lieu avec les autorités compétentes.

Des propositions détaillées accompagnées de devis approximatifs et des grandes lignes de la spécification doivent être fournies pour que les demandes d'autorisations et de subventions puissent être faites.

La spécification fournit une base ferme pour les offres d'adjudication, par conséquent le contrat peut être préparé et le travail sur le site peut commencer. Des réunions sur le site et des visites suivent pour permettre de donner des instructions précises. Un contrôle des coûts sera effectué jusqu'à l'envoi de la dernière facture et du certificat de fin de travaux.

Grâce à un programme de maintenance, préférablement basé sur des inspections tous les cinq ans, on s'assurera que tout problème futur sera traité au moment voulu, dans la mesure des fonds disponibles.

Il Procedimento per il Progetto di Conservazione

Il seguente scritto definisce il procedimento che sarà probabilmente esteticamente, tecnicamente ed economicamente soddisfacente per un progetto di conservazione normale.

Cominceremo con la commissione ed il discorso iniziale, e dopo ci sarà un'ispezione e la presentazione di un rapporto preliminare. Questo ultimo sarà discusso tramite una riunione per considerare la fattibilità del progetto. Durante la riunione si può cominciare un'eventuale ricerca storica ed ottenere l'autorizzazione per un'ispezione.

Un'accurata perizia verrà seguita con una diagnosi ed un'analisi dell'edificio; un elenco dei lavori necessari potrà essere abbozzato e potranno esserci contatti verbali con le autorità relative.

Le proposte dettagliate, assieme al preventivo dei costi, ed una prima specifica saranno fornite, affinché delle richieste abbozzate per le varie approvazioni per le eventuali concessioni possano venire fatte prima delle applicazioni per le informazioni sulla produzione e per le approvazioni dettagliate.

L'attuale specifica è una base per un'offerta, quindi il contratto può essere preparato ed i lavori cominciati. Seguiranno delle riunioni e delle visite sul luogo del lavoro, in modo che le istruzioni ed i dettagli possano venire distribuiti e ci sarà un controllo stretto dei costi fino all'ultima fattura ed al certificato finale.

Un piano progettato di manutenzione, preferibilmente basato su ispezioni quinquennali, assicurerà che qualsiasi eventuali difetto sia affrontato nel migliore dei modi, secondo i fondi disponibili.

Claude MOULIN (Canada)

**Les grandes lignes du développement
du tourisme culturel au Canada**

En 1919 le gouvernement fédéral établit la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et développa une politique. Cette commission recommandait l'acquisition, la promotion et le développement futur des sites historiques. Jusque dans les années 1930 les efforts étaient restreints aux plaques commémoratives. Plusieurs des vieux forts furent transférés aux Parcs nationaux qui en assuraient la maintenance. Plus tard un projet de reconstruction fut entrepris. Il s'agissait de la Forteresse de Louisbourg en Nouvelle-Ecosse déclarée Parc Historique et ouverte au public. En 1969 grâce à Louisbourg et plusieurs autres sites, les Canadiens démontrèrent leur grand intérêt pour leur passé et dans les dix années qui suivirent Parcs Canada débloqua des budgets pour l'acquisition de propriétés. A l'heure actuelle Parcs Canada s'occupe de 75 parcs historiques d'un océan à l'autre, de neuf canaux historiques et de plus de 600 plaques commémoratives. Ce service conserve, met en valeur et anime les lieux historiques existants. Il fait partie intégrante du mouvement de développement du tourisme culturel canadien. Le tourisme depuis les années 70 a contribué fortement à cet intérêt nouveau pour la culture, le patrimoine, la dimension artistique du pays.

En 1976 l'ICOMOS présentait la Charte du tourisme culturel, signée par un grand nombre d'organismes de tourisme. En 1978 l'Association technique du tourisme et le Conseil des monuments et des sites du Québec préparent un projet de déclaration québécoise sur le tourisme culturel (comité de promotion du tourisme culturel) en vue de la présentation d'un bilan à l'Organisation mondiale du tourisme dans le cadre des préparatifs de la Charte mondiale du tourisme (1980).

Ce projet s'inscrivait dans une réflexion entreprise au Québec dans le cadre du Livre Blanc sur la culture, du Livre Vert sur les loisirs et du Sommet touristique.

Du moment où au début des années 80 des études ont démontré que le tourisme culturel pouvait être bénéfique et rentable au plan économique, le terme est devenu familier à tous. Dans un pays multiculturel on a fait rapidement le lien entre tourisme, culture et multiculturalisme. Le moment était venu au Canada de travailler au développe-

ment d'un tourisme «nouveau style» qui s'attache aux caractéristiques traditionnelles locales et régionales, qui goûte et apprécie les valeurs monumentales et architecturales, qui saisit l'esprit et le génie du lieu.

Ainsi la relation tourisme / monuments / culture est devenue intense et parfois critique. Il est maintenant nécessaire de créer un terrain d'entente, de développer des bases nouvelles pour que les responsables touristiques et les responsables culturels puissent dialoguer. Il est important également de réfléchir davantage sur le phénomène touristique dans le contexte culturel et particulièrement son développement au niveau de la pratique individuelle ainsi que de ses effets sur les communautés.

Les provinces telles que la Colombie Britannique, l'Alberta, l'Ontario, le Québec, le Nouveau Brunswick ont défini des approches de développement d'un tourisme culturel. La Colombie Britannique sur l'île Vancouver accentue par exemple ses efforts sur la région Duncan — Chemainus avec la création d'un écomusée et la mise en place de produits touristiques régionaux qui font partie du patrimoine culturel local. L'Alberta a lancé «Community Tourism Action Plan» et s'oriente davantage vers un tourisme qui dégage l'identité, le sens du lieu et le *genius loci*, protégeant par là même les ressources patrimoniales tangibles et intangibles.

Toutes ces actions et ces réflexions au niveau du développement touristique basé sur le patrimoine ont poussé le Comité national ICOMOS sur le tourisme culturel à réfléchir et à travailler sur la définition et la signification du tourisme culturel au Canada afin de pouvoir, après la publication des commentaires, produire une charte canadienne du tourisme culturel.

Il est évident qu'au niveau international le Comité scientifique ICOMOS sur le tourisme culturel travaille au développement du tourisme et à la conservation du patrimoine et des sites et monuments visités ou qui vont l'être davantage dans le futur. Une nouvelle charte ICOMOS devrait être présentée, charte qui reflétera les progrès, les changements de la conservation, de la présentation, de l'interprétation du patrimoine vis-à-vis du tourisme.

Beaucoup est à espérer de cette recherche sur un tourisme de qualité qui facilite une utilisation sage et riche des ressources naturelles et culturelles, ressources non-renouvelables afin d'obtenir un développe-

ment touristique intégré et qui s'harmonise au développement soutenable (sustainable). Un travail important reste à faire au niveau du touriste, de son éducation et de ses possibilités de rencontre avec l'altérité. Là est également le défi. Comment intéresser, préparer le touriste de façon que son passage enrichisse le contexte social, culturel et économique au lieu de vandaliser, détruire, trivialisier et en fin de compte réduire la richesse propre de chaque région, site ou monument?

D^r Claude Moulin
Associate Professor University of Ottawa, Canada
Membre du Comité international ICOMOS
sur le tourisme culturel
Vice-présidente ICOMOS-Canada

**Methodological Procedure in Research
Work on Monastery Entities**

Ideally the research of a monastery is based on the study of three sources: the buildings at the site, written historical sources and art sources — historical plans and graphic presentations — the monastery veduta. By combining the data from these sources it is possible to form a picture of a spatial entity of this type. Most important, of course, is the study of buildings at the site, which are the primary source. Systematic research of the site must be preceded by a preliminary evaluation of the monument as a whole which is the indicator for more extensive work. On the basis of available data from the site and written sources a general chronology and the spatial architectural type is determined. This may include archaeological soundings, in the case of insufficiently defined entities to determine the stratigraphy and preliminary chronology. Starting with an identified spatial model and the preceding evaluation, systematic research is initiated which consists of: exploration of a wider location and regional orientation, investigation of the spatial disposition of the settlement and research of the architecture as a whole. Examination of the location and regional orientation include an analysis of the basic conditions which were relevant to the building of a monastery at that place: the suitability of the ground for building; the existence of river or spring water; The existence of adequate soil for the economic development of the community; natural depots of building material — possible existence of older quarries; climatic conditions — micro climate; the position of the monastery settlement in relation to the road network at the time of its building; the relationship between the sacral and the urban structure of the epoch... Establishing that a sacral structure continuity existed at this location is also a significant element, especially in the case of entities of this type, as one of the important prerequisites for the choice of location.

The final result of the investigation of the spatial disposition of the monastery means: definition of the extent to which the monastery spread, identification of the primary spatial model and the phases of historical reconstructions in the course of its existence — establishing a relative chronology based on the recognition of building interventions, a functional analysis of the architectural spatial solution. Such a research program is realised through parallel architectural and archaeological investigation.

The functional analysis of the buildings is a special problem during the research of a monastery entity. To throw light on this question we require a knowledge of the regulations and organization of monastery life (typics), as well as other historical documents, that is sources which help us indirectly in the identification of the buildings as they are found on the site. This means that field work must be preceded by extensive work on the written historical material.

An important phase in the research of a monastery settlement is work on the architectural and constructional analysis of the buildings. The analysis includes examination of the architectural solution — horizontal and vertical plan, primary and secondary architectural plastics. It is necessary to establish the typology of the ground plans, window and entrance openings, floors, roofs and roof coverings — usually according to archaeological data on the origins of the material used. The building is measured according to the valid system of measurements — planning and building module.

The assessment of the building inheritance, as one of the final phases in the process of research on a monastery settlement, must be carried out on the basis of the inherent qualities of the complex in question. It should not be based on a chronological value system, because it can happen that priority is given to the building on the basis of its age instead of its architectural quintessence. A monastery, as a historical category has got two values: one that is valid at the moment of building, and another which it is provided by chronological distance. That is why the problem of evaluation must be solved by comparative study of the architecture. The monastery being a spatial architectural structure, the evaluation is carried out in two dimensions: first — assessment of the spatial solutions with successive additions over a longer period, second — assessment of separate architectural achievements within the entity. The problem stated in this way introduces the question of historical exposition, a category which is particularly expressed in a inhabited settlement. The concept of historical exposition here means the changes within a spatial structure during its entire existence. The results of this phase of research are directly connected with the presentation of the monument.

The final phase of research on a monastery settlement includes planning suitable reconstructions of characteristic phases of development of the settlement and separate buildings based on the results of

preceding investigations. Thanks to complete information on the origins, type and spatial architectural structure, it is possible to suggest the extent and type of restoration of a cultural monument.

Svetlana Popović,
Institute for the Protection
of Cultural Monuments of Serbia,
11000 Belgrade, Bozidara Adzije 11, Yugoslavia

András ROMAN (Hungary - Hongrie)

Defending the Character of the Town

The International Charter of the Protection of Historic Towns, accepted by the latest general assembly of ICOMOS, is closely connected with the Venice Charter. While the latter serves as guidelines for the conservation and restoration of individual monuments, the former provides guiding principles for the protection of historic quarters, what is more, whole towns.

As the town is the most complex monument, its protection is the most complex concept of monument protection. The values to be preserved of an historic town are summed up by the Charter as follows:

«2. Qualities to be preserved include the historic character of the town or urban area and all those material and spiritual elements that express this character, especially:

- a. Urban patterns as defined by lots and streets.
- b. Relationships between buildings and green and open spaces.
- c. The formal appearance of buildings as defined by scale, size, style, construction, materials, colour and decoration.
- d. The relationship between the town or urban area and its surrounding setting, both natural and man-made.
- e. The various functions that the town or urban area has acquired over time.

Any threat to these qualities would compromise the authenticity of the historic town or urban area.»

This time I would like to talk mainly about the ideas contained within point c., on the one hand because this one is the most complex criterium, and on the other hand because it is the point where a town is the most vulnerable. Fortunately, the pattern of a town can only be changed by an all-out intervention, as in many countries — unfortunately mine not being an exception — it has often been done through demolishing whole quarters and building them over launched and carried through by the government. But to spoil what is included in point 2.c. of the Charter no all-out intervention is necessary; it is enough to slip in a few elements not fitting to make its character become obscure. However, it is namely this which defines the individual character of a town, besides its topographic characteristics.

What is it that makes up the characteristic prospect of a town? A lot of things. The most important of these is the fact if a town has a dominant architectural peculiarity, such as the gothic arcades of Bern and Bologna, and the two-storey arcades of Chester. The characteristic elements of Maltese towns are the bay-windows of wooden construction.

The colour effect typical of a town is also significant. Greek towns are always white, towns built of wood are generally colourful, no matter if we think of the Russian or Scandinavian towns with wooden houses, or the timberframe house (fachwerk) towns of Germany and its connected areas. Grey basalt is determinant in Edinburgh. But there are also linkings of colours typical of individual towns, too. The character of Sidi bou Said in Tunisia is defined by the combination of white and blue. The dominant colour of traditional Hungarian villages is white, while the windows are generally brown. These rules should not be broken through the course of developing a settlement. What is more, in some countries this is ordained by building bylaws. In Jerusalem only houses with stone elevation are allowed to be built.

Colour is naturally closely connected — as in Jerusalem, too with the dominant building material and the face-work. Brick fronting is so characteristic of Dutch towns that we feel brick front-work Dutch-like even in modern architecture. A characteristic feature of traditional Bulgarian architecture is covering the roofs with flat stones.

Windows are no less determinant. Sash-windows, natural in Britain, are unthinkable in Hungary on a historic building. It is a bad present-day habit that in the course of restauration undivided windows are built in, no matter what the historic windows were like.

Roof structures are typical elements of the character of a town. One of the interesting characteristics of my native town, Budapest, was the fact that a lot of houses have turret-like structures on their roofs, serving only for decoration. This is in fact something of no use as the turrets have no function, and they are the object of much criticism — but they are typical of the town. It is a pity that after the destructions of the 2nd World War a lot of these little turrets have not been restored. On the other hand it is interesting that the post-modern architecture of our days often goes back to this tradition.

However, the character of a town is formed not only by the buildings and their parts. Pavings should also be placed here. Gratings are important characteristic elements, let us think of Leningrad for

example. But the so-called «street furniture» should also be listed here. The telephone booths of London are as important elements of the character of the town as the posting boxes of Budapest. It is unfortunate that neon signs have outplaced traditional sign-boards all over the world, and it is a good thing that in some places a good artist can create new traditions. There are some mobile characteristics of towns as well: trams, buses; let us think about the double-deckers of London. These, too, have to be protected.

András Román (Hungary)

La protection du caractère urbain

Parmi les valeurs à protéger des villes historiques le caractère est le plus vulnérable, ce qui nous porte à avoir particulièrement soin des éléments du caractère. Quels sont ces éléments? Les configurations architecturales caractéristiques de la ville (par ex. les arcades de Berne), les couleurs, les formations de façades, les tuiles, les structures des fenêtres caractéristiques. La toiture peut l'être aussi. Les éléments n'ayant pas le caractère de bâtiment sont importants, comme le dallage des rues, les grilles, les enseignes, les cabines téléphoniques, les boîtes aux lettres et même les autobus et les tramways. (Exemples pour chaque.)

Защита городского характера

Самая уязвимая из ценностей достойны охраны исторического города, это — характер, так особенно надо следить вниманием за элементами устанавливающие характер. Какие они? Архитектурные формы характерны на города /например аркады Берна/, характерные цвета зданий, облицовки фасада, формы крыш, кровельные покрытия, оконные проёмы. Не только здания важны, а другие элементы города, как облицовка улиц, решётки, вчеськи, телефонные будки, почтовые ящики, даже автобусы и трамваи. /Примеры даны/

Gouhar SIMISON (Canada)

**Conservationists and Developers — towards
a Holistic Architecture**

This paper will discuss the strengthening relationship between heritage preservationists and developers. A trend is developing towards accommodation of differing interests and away from a tradition of adversarial dealing. This relationship is still little discussed or recognized in the field of Heritage Conservation. Our experience in recent years in implementing the Canadian Federal Heritage Policy (FHBRO) has brought to our attention that developers presenting proposals to rehabilitate Federal properties have been very cooperative and creative in adapting their design one stage after another to conserve more and more of the heritage value while accommodating their modern use. We feel developers are increasingly prepared to listen to community needs in relation to heritage conservation. They are not interested any more in carrying on battles with citizens that cost them delays in development and construction and the resulting loss in profit margins. The developers are realizing that the private exercise of «free» enterprise comes with a price to be paid to the public. The time is ripe for some serious heritage interaction between conservationists and developers to consider each others' concerns. Without an understanding and working together we would be doing harm to more heritage buildings. Ignoring the negative and hazardous situation that exists now in treating our assets should not continue.

The key to establishing a positive relationship in FHBRO projects was the very well studied and consistent set of principles and design criteria that was applied to reviewing the conservation/rehabilitation proposals. Also, the aims and objectives of these reviews and the expectations for the end result are well defined and clearly explained to the designer. This has always resulted in developing very positive interaction between designers working for private developers and conservation designers of the Federal Government.

This paper in the first part will focus on the methodology of reviews and the relationship of developers to government property Custodians. The second part of this paper will propose methods for making developers aware of conservation needs.

The first step is to have developers feel the need to pursue knowledge about existing buildings and their potential use as an asset rather than considering them as an obstacle in the way of the «clean slate» approach to design and development — this is a more mature and holistic approach to architecture.

The second step is to have the designers — namely contemporary, architects, engineers, landscape architects, planners and others — realize their need for special education aimed at a valuing of existing buildings. Designers need to realize that their work expresses more creativity of original buildings and their context are made the focal point of architectural «statements» rather than making their own «statement» out of context as presented now in universities training today.

The third step is to explain to economists and politicians that at a time when tourism is becoming a major world industry, a city's or country's most valuable asset is its own cultural heritage. Cultural heritage is the engine of the tourist industry which produces economic property.

This point also can be driven home more effectively if the myth of the high cost of conservation can be dismissed. In our experience, in reviewing the «FHBRO projects», high costs in majority of cases is not called for by the needs of conservation, but more so by the uncalled-for extravagance of modern design out of context or the misunderstanding of our conservation objectives and user needs.

In the concluding portion of the paper, a training course for developers and their designers will be proposed for comments and discussion.

Gouhar Simison
Conservation Architect
Heritage Conservation Programme
Architectural & Engineering Services
Public Works Canada

Training Guardians of the Federal Heritage Buildings and Cultural Assets in Canada

The «Federal Heritage Building Policy» was announced in 1982. It established the «Federal Heritage Building Review Office» (FHBRO) to coordinate all activity undertaken by any federal department owning heritage properties which are over 40 years old. The Federal Government is the largest single owner of heritage properties in this country.

The policy states that the Government of Canada will apply available resources to:

- identify and evaluate heritage building and maintain a Register of Federal Heritage Building;
- manage its real property to promote conservation and continued use of heritage buildings;
- provide federal heritage boldness with the degree of protection required by their architectural and design integrity, their urban setting and landmark value and their historic importance;
- encourage continuity of use and function for federally owned heritage building;
- recognize local, regional and provincial policies and priorities and explore all reasonable alternatives before making decisions about federal heritage buildings;
- attempt to provide continuing protection to federal heritage buildings which may leave federal government ownership;
- encourage other levels of government and the private sector to conserve their own heritage buildings.

The Canadian Parks Service, responsible for the success of the FHBRO program, felt the urgent need to train professionals and technicians involved as project and property managers in the care of these buildings. The purpose of training was to assist participants in using the FHBRO process to evaluate, designate, and describe «recognized» and «classified» buildings, and to evaluate proposals for related interventions. In 1987-1988 a training program FHBRO workshops was begun; its intention ultimately is to address all 22 federal departments. The first workshop was organized for employees of the Canadian Parks Service (CPS). The next two workshops were organized for employees of Public Works Canada (PWC) and those of the National Capital Commission (NCC).

The results of the workshops were positive and the participants evaluated them as very successful. Since another dozen workshops were organized for other Government Departments. It is the intention of the training team to continue providing and improving these courses. It is also their intention to offer versions that are appropriate to different levels of employees in the public service managerial or technical categories. These include:

- a) two-day courses, aimed at professionals involved with project interventions;
- b) half-day courses, aimed at upper-level managers;
- c) four-day courses of more intensive nature aimed at two or three levels of staff.

Continuing FHBRO workshops will emphasize the value of heritage resources in federal ownership to their guardians and custodians. The workshops will also inform the participants concerning the philosophical and technical approaches available in keeping the heritage resources in use for socially beneficial purposes.

The approach used in the courses encourages participation of the attendants by means of exercises and dialogue. By this means, participants become fully aware of various heritage issues, and are enabled to effectively make the heritage case to their supervisors.

This paper will discuss the unique Canadian methods of evaluation and designation of the Heritage properties and the special techniques of training the custodians of these heritage properties.

Gouhar Simison
Conservation architect
PWC Architectural and Engineering
for Environment, Canada

Formation des gardiens des édifices fédéraux à valeur patrimoniale et des biens culturels au Canada

La politique sur les édifices à valeur patrimoniale a été rendue publique en 1982. Elle a donné lieu à la création du Bureau d'examen des édifices fédéraux à valeur patrimoniale, dont le rôle consiste à coordonner les interventions de tous les ministères fédéraux à l'égard des édifices à valeur patrimoniale de plus de 40 ans dont ils sont propriétaires. De par le nombre qu'il possède, le gouvernement fédéral est le plus important propriétaire d'édifices à valeur patrimoniale au pays.

Il est énoncé dans la politique que le Gouvernement du Canada utilisera ses ressources disponibles pour:

- identifier et évaluer ses édifices du patrimoine et tenir à jour un «Répertoire des édifices fédéraux à valeur patrimoniale»;
- gérer sa propriété immobilière de façon à encourager la conservation et l'utilisation à long terme de ces édifices;
- assurer à ses édifices la protection qu'ils méritent vu l'intégrité de leur architecture et de leur conception, vu leur environnement urbain et leur valeur d'époque et vu leur importance historique;
- assurer la continuité de l'usage et du rôle des édifices fédéraux à valeur patrimoniale;
- tenir compte des politiques et des priorités tant locales, régionales que provinciales et examiner toutes les options raisonnables avant de prendre des décisions qui affecteront les édifices fédéraux à valeur patrimoniale;
- tenter de continuer à protéger ces édifices même lorsqu'ils auront été cédés par le gouvernement;
- encourager les autres échelons de gouvernement et le secteur privé à conserver eux aussi leurs édifices d'intérêt patrimonial.

Le Service canadien des parcs, dont dépend le succès du programme du Bureau d'examen des édifices fédéraux à valeur patrimoniale, a reconnu le besoin urgent de former les spécialistes et techniciens responsables, en qualité de chargés de projets et ou de gérants d'édifices, de la préservation de ces édifices. La formation avait pour but d'aider

les participants à utiliser le processus du Bureau d'examen afin d'évaluer, de désigner et de décrire les édifices «reconnus» et «classés», et d'évaluer les propositions d'intervention à leur égard. En 1987-1988, une série d'ateliers de formation du Bureau d'examen a été lancée; son but ultime est d'atteindre l'ensemble des 22 ministères fédéraux. Le premier atelier a été organisé pour les employés du Service canadien des parcs (SCP), et les deux ateliers qui ont suivi étaient destinés aux employés de Travaux publics canadiens.

Les résultats des ateliers ont été positifs, et les participants les ont qualifiés de très réussis. Etant donné que douze autres ateliers ont été organisés pour d'autres ministères fédéraux, l'équipe de formation a l'intention de poursuivre et d'améliorer ces cours. Elle désire aussi offrir des cours appropriés aux différents niveaux d'employés dans les catégories des gestionnaires et des techniciens de la fonction publique. Il s'agit notamment de:

- a) cours de deux jours, destinés aux spécialistes affectés aux projets d'intervention;
- b) cours d'une demi-journée, destinés aux cadres supérieurs;
- c) cours de quatre jours plus intensifs, destinés à deux ou trois niveaux du personnel.

Les ateliers continus du Bureau d'examen mettront l'accent sur la valeur des ressources historiques dont le gouvernement fédéral est propriétaire pour que les gardiens responsables en prennent bien conscience. Les participants y seront aussi informés des approches philosophiques et techniques applicables dans la préservation des ressources historiques utilisées pour le bien de la société.

La méthode utilisée dans les cours vise à encourager la participation, par des exercices et le dialogue. Les participants se trouvent ainsi bien sensibilisés aux différentes questions patrimoniales, et ils sont en mesure de promouvoir la cause du patrimoine auprès de superviseurs.

Il sera question dans cet exposé des méthodes exclusives d'évaluation et de désignation des édifices à valeur patrimoniale en usage au Canada, ainsi que des techniques particulières de formation des responsables de ces édifices.

Gouhar Simison
Architecte en Conservation
TPC, Architecture et Génie
pour l'Environnement, Canada

Konstantin VUKOV (Hungary - Hongrie)

Un ancien exemple: Esztergom / Hongrie

Le château royal d'Esztergom du XII^e siècle, plus tard de 1256 en propriété archiépiscopale, était détruit par les guerres turques (1595 et 1683). Après la démolition partielle on a remblayé de la terre entre ces ruines et elles étaient utilisées comme fortification jusqu'au XVIII^e siècle. Par l'analyse des sources historiques, M. le prélat-chanoine Antal Leopold proposait de désenterrer le vieux palais sur le bastion de Sud. Lors de cette excavation entre 1934-1938 on trouvait les restes des pièces des appartements royaux privés et ceux de la chapelle. Les travaux archéologiques étaient conduits par le professeur Tibor Gerevich. Simultanément aux fouilles commençait la restauration (architectes: D^r Géza Lux et Dezsó Várnai). Par ces travaux les restes originaux ont été renforcés. Les nombreux fragments retrouvés rendaient possible d'appliquer la méthode d'anastylose. A l'aide d'anastylose on a réussi à obtenir l'effet des espaces intérieurs anciens. Les suppléments les plus indispensables ont été réalisés par G. Lux délibérément avec des matériaux différents: on a utilisé les briques plates. Les structures de support et les planchers nouveaux sont en béton armé.

Du point de vue de l'aspect, seul le toit de la chapelle royale élève au-dessus de l'ancien bastion (de la terrasse). Les autres pièces, en voûte sont recouvertes par des dalles en béton armé (1937). De nos jours c'est à reviser: nous disposons suffisamment de fragments et restes pour permettre la reconstruction des voûtes des autres chambres et ainsi il est possible de présenter la masse du donjon agrandie d'un étage.

Outre les appartements royaux privés, les nouvelles fouilles ont découvert aussi le palais de représentation, y compris les ruines de la grande salle avec une largeur de 18 mètres et une longueur de 47 mètres. La reconstruction hypothétique est dessinée par l'auteur de ces lignes. Les recherches et les fouilles ne sont pas finies à nos jours. C'est pourquoi de nouveaux problèmes de reconstruction ont surgi.

Les travaux de reconstruction au cours des années 1934-1938 dans le château d'Esztergom peuvent être considérés entièrement comme les antécédents spirituels de l'idéal de la Charte de Venise, ainsi ce n'est pas par hasard que les spécialistes hongrois ont pris part efficacement dans l'élaboration de cette Charte.

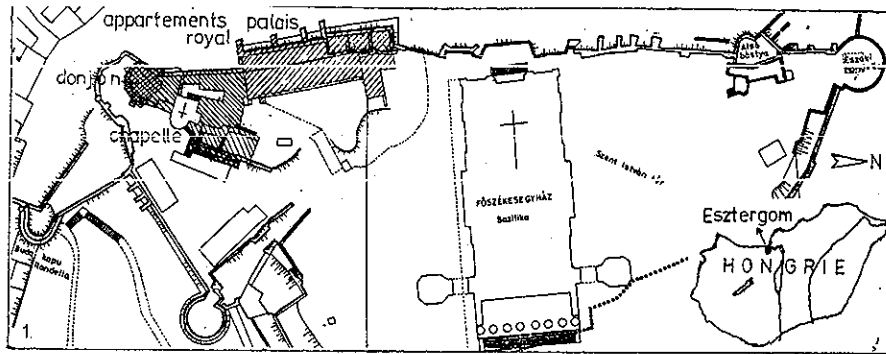
Konstantin Vukov, architecte,
secrétaire du Comité national d'ICOMOS en Hongrie

Un ancien exemple: Esztergom / Hongrie

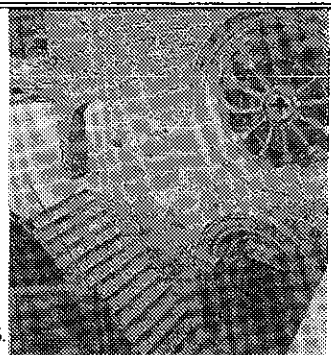
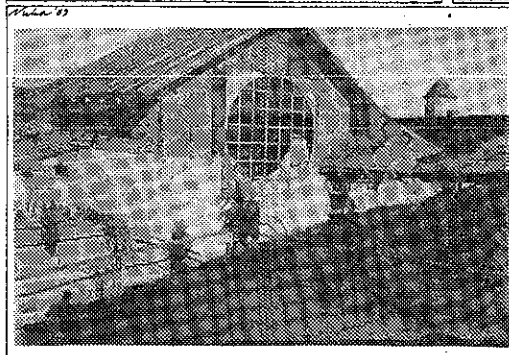
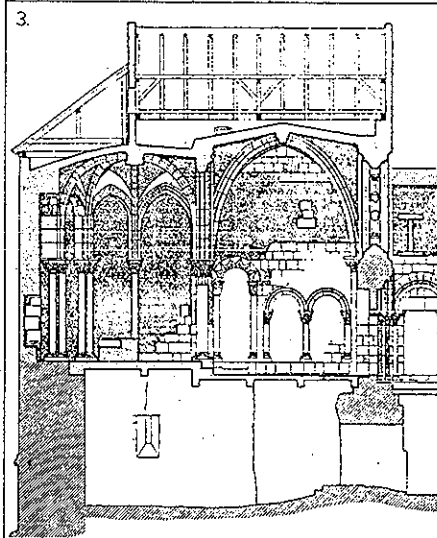
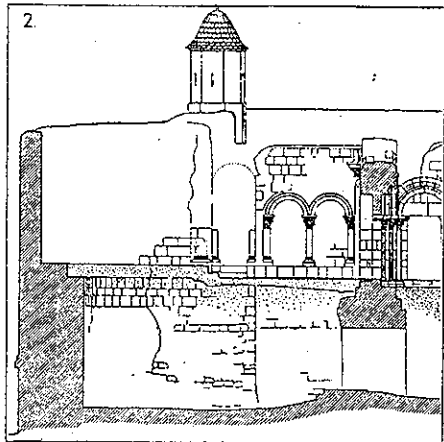
Résumé

A Esztergom le château royal du Moyen Age, ultérieurement château archiépiscopal, détruit dans les guerres turques, a été découvert dans les années 1934-1938. La restauration a été immédiatement suivie par les fouilles archéologiques. Outre le maintien des murs originaux, on a réussi à appliquer la méthode d'anastylose et des suppléments. Les nouvelles structures ont été faites de matériaux différents (briques, béton armé). Cette restauration peut être considérée comme antécédent spirituel de la Charte de Venise, cet héritage professionnel ayant aidé les spécialistes hongrois dans la participation à l'établissement de la Charte de Venise.

K. Vukov



1. Plan du château d'Esztergom
2-3. La chapelle avant et devant
anastylose/d'après de G. Lux/
4-5. Photographies des fouilles
d'après de D. Várnai, 1937./



Manfred WEDHORN (Austria - Autriche)

**Das industrielle Erbe als Bestandteil
der Europäischen Kulturpolitik**

Die internationale Entwicklung

Die internationale Entwicklung spiegelt sich am besten in jenen vier Tagungen wider, welche vom Europarat zu diesem Thema abgehalten wurden, und zwar:

**Lyon, Vaulx-en-Velin, 22.-25. Oktober 1985:
«Das industrielle Erbe: Welche Politik?»**

Die Tagung war als ein Einstieg in das Thema zu verstehen, welche den Rahmen möglicher Aktivitäten im Sinne einer gemeinsamen europäischen Kulturpolitik aufzeigen sollte.

Zumindest vier Schwerpunkte wurden hierbei herausgearbeitet¹:

1. Die Erhaltung des industriellen Erbes ist ein interdisziplinäres Fachgebiet; es umfaßt mehr als nur die Erhaltung von Bauten und Maschinen. Teil der Bemühungen muß die Erhaltung unseres Wissens um Entstehung, Funktion und Nutzung technischer und industrieller Anlagen sein. Der Begriff der «Industriearchäologie», mit der heute dieses Wissensgebiet gemeinhin bezeichnet wird, umfaßt ethnologische, historische, wirtschafts- und technikgeschichtliche Aspekte ebenso wie soziologische, architektonische, wirtschaftliche und auch politische Interessen.
2. In diesem Sinn ist die Einbeziehung bestehender Firmen und Industrien im größerem Ausmaß als bisher — vor allem auch die Aufschließung firmeneigener Archive — von besonderer Bedeutung. Man wird das hierfür notwendige Verständnis jedoch nur durch eine gezielte staatliche Erziehungspolitik erreichen; die Bedeutung des industriellen Erbes als Teil unserer Kultur muß einerseits Bestandteil der Grundschulausbildung und andererseits im universitären Bereich verankert sein.
3. Die Erarbeitung einer gesamteuropäischen Inventarisierung und einer überregionalen Typologie sind als die notwendigsten Aufgaben der nächsten Jahre zu bezeichnen. — Erneut wurde in diesem Zusammenhang auch die Bedeutung der Arbeiterwohnhäuser und Fabrikssiedlungen unterstrichen.

4. Das industrielle Erbe ist kein Erbe im üblichen historischen Sinn. Der raschen wirtschaftlichen Entwicklung entsprechend muß heute geplant werden, was in der Zukunft erhalten werden soll und kann. Als Beispiele wurden die Auswahl der zu erhaltenden Erdölraffinerien und Atomkraftwerke angesprochen; die Beobachtung der technischen und wirtschaftlichen Entwicklung Europas muß jedenfalls in den Aufgabenkreis einer verantwortungsbewußten industriearchäologischen Planung miteinbezogen werden.

Die Wahl Frankreichs als Veranstalterland für diese erste Europaratskonferenz über das industrielle Erbe war kein Zufall: Die Beachtung, welche dem industriellen Erbe in Frankreich seit geraumer Zeit zuerkannt wird, hat zu beispielhaften Bemühungen und Erfolgen geführt: Im Jahre 1983 wurde beim «Inventaire général» im Kulturministerium in Paris eine eigene Abteilung, die sogenannte «Cellule du Patrimoine Industriel» geschaffen², welche an die achtzig Forschungsprojekte, vor allem Inventare und Detailstudien vergeben und zum Teil auch betreut hat.

Seit dem Ende der siebziger Jahre kam in Frankreich der Fremdnutzung industrieller Bauten besondere Bedeutung zu: Die Umwidmung der Spinnerei «Le Blan» in Lille³, in eine Wohnhausanlage mit über einhundert Wohnungen, 19. nach Plänen der Architekten Reichen und Robert fertiggestellt, gilt heute noch als ein klassisches Beispiel der Neunutzung industrieller Bauten.

Die Verwendung des Gare d'Orsay in Paris, erbaut im Jahre 1900, für Zwecke eines Museums für die Zeit zwischen 1848 und 1914, eröffnet, stellt den bisherigen spektakulären Höhepunkt dieser Entwicklung dar.

Madrid, 12.-16. März 1986:

«Ingenieurwesen und öffentliches Bauwesen. Eine neue Dimension in der Denkmalpflege»

Das Kolloquium in Madrid war einer speziellen Art von Denkmalen gewidmet: Unter dem Begriff «Ingenieurwesen und öffentliches Bauwesen» wurden die Probleme der Erhaltung des industriellen Erbes exemplarisch an Hafen-, Damm- und Kanalbauten, an Elektrizitätswerken, Brücken, Straßen, Bahnlinien, Aufnahmsgebäuden und ähnlichen Objekten aufgezeigt.

Das Schlußkommunique umfaßte folgende Empfehlungen⁴:

1. Die Förderung der wissenschaftlichen Bearbeitung des industriellen Erbes im Sinne eines interdisziplinären Faches, insbesondere auch die Notwendigkeit technologischer Studien, zum Beispiel über die Auswirkung der Errichtung öffentlicher Bauten oder über die Geschichte des Technologietransfers.
2. Die Inventarisierung, im besonderen der kleineren und außer Betrieb stehenden Anlagen, deren Bestand besonders gefährdet ist.
3. Die Entwicklung regionaler Forschungsarbeiten im Sinne von Projektstudien.
4. Die Nutzung der empfohlenen Projektstudien für eine gezielte Öffentlichkeitsarbeit, um Wissen und Verständnis für das industrielle Erbe zu fördern. Im besonderen sollte das Thema hierbei in den Schulen aufgegriffen und die Jugend unmittelbar zur Mitarbeit bei den Projektstudien gewonnen werden.
5. Die Förderung der Erforschung und Erhaltung des industriellen Erbes durch jene Firmen, welche im Bereich des öffentlichen Bauwesens tätig sind, sei es durch aktive Erhaltung einzelner Objekte, sei es durch die systematische Zusammenarbeit mit öffentlichen Archiven (zum Beispiel um firmeneigenes Archivmaterial nicht zu zerstören, sondern öffentlichen Archiven zu übergeben), sei es durch die Aufarbeitung der eigenen Firmengeschichte.

Darüber hinaus wurde im Rahmen des Kolloquiums die notwendige Zusammenarbeit auf europäischer Ebene betont. — Das Kolloquium selbst hatte besonders Bedeutung für die Hafenstädte Europas. Aus städtebaulicher Sicht ist gerade derzeit international die Umwandlung ehemaliger Hafenbereiche in neue Wohngebiete zu beobachten. Zu den bekanntesten Beispielen dieser Art zählen Amsterdam, Rotterdam, Hamburg, Liverpool und die «Docklands» in London⁵.

Wer die Entwicklung der hier vor sich gehenden Veränderungen kritisch verfolgt, muß mit Erstaunen vor allem die sozialen Umwandlungen zur Kenntnis nehmen, die gezielt verfolgt werden: Aus den Arbeitervierteln der Vergangenheit entstehen die Nobelghettos der Zukunft. Die stadtnahe Lage, die großflächigen Wohnungen und eine nicht abzustreitende Romantik sind die Beweggründe, welche die Spekulation mit dem meist weiträumigen Bauland in bisher nicht vorstellbarem Ausmaß vorantreiben — vergleichbar vielleicht nur mit dem Fall der Fortifikationen und der Verbauung dieser Flächen in Paris und Wien des 19. Jahrhunderts.

Die im Gang befindliche Umwandlung der Hafenviertel wird demgemäß wenig von denkmalpflegerischen Grundsätzen geleitet. Die alten Brücken und Werften stehen, zum Beispiel bei den «Docklands» in London, nur als Blickfang und Aushängeschilder im Sinne eines «Marketing» im Vordergrund.

In Spanien begann die systematische wissenschaftliche Arbeit über das industrielle und technische Erbe erstaunlich spät, erst in den achtziger Jahren. Wie in vielen anderen Ländern ging auch hier ein wesentlicher Impuls von einer universitären Einrichtung aus, von der «Cátedra de Estética de la Ingeniería de la Escuela Técnica Superior de Ingenieros de Caminos, Canales y Puertos de Madrid» und führte zur Gründung eines wissenschaftlichen Institutes, «Colegio de Ingenieros de Caminos, Canales y Puertos (CEDEX)», das sich mit der Inventarisierung des industriellen Erbes beschäftigt⁶. Eine mit einem internationalen Anspruch auf fünfzig Bände konzipierte Dokumentation aller vor 1936 entstandenen Brücken in Spanien, ist als Hauptwerk dieses Institutes anzuführen⁷.

Bochum, 5.-8. September 1988 **«Technische Denkmäler des Bergbaues als kulturelles Erbe»**

Ziel des Bochumer Europarat-Kolloquiums war es — ähnlich wie in Madrid — die allgemeinen Thesen der Erhaltung des industriellen Erbes an einem konkreten Themenkreis zu erproben. Mit Abschluß der Konferenz kamen die Teilnehmer zu einer Schlußresolution, deren Empfehlungen, das kulturelle Erbe des Bergbaues betreffend, wörtlich wiedergegeben seien («Bochumer Resolution»⁸):

1. Sofortige Entwicklung und Anwendung höchster Maßstäbe bei der Erforschung, Erfassung und Dokumentation.
2. Intensivierter und verbesserter Erfahrungs- und Informationsaustausch zwischen allen beteiligten privaten und kommerziellen Institutionen.
3. Verstärkte Bemühungen und Unterstützung bei der Erhaltung, Restaurierung und Neunutzung.
4. Uneingeschränkte Anerkennung als Teil des kulturellen Erbes Europas im Rahmen öffentlicher und privater Förderungsmaßnahmen einschließlich der Steuergesetzgebung.
5. Schaffung eines entsprechenden gesetzlichen Rahmens.

6. Stärkung des öffentlichen Bewußtseins mit Hilfe von Aufklärungs- und Informationskampagnen.
7. Verstärkte Einbindung des Tourismus in die Bemühungen um diese Ziele.

Die Teilnehmer des Bochumer-Kolloquiums setzen sich ferner dafür ein, daß das kulturelle Erbe des Bergbaues in seiner komplexen Gesamtheit aufgefaßt und berücksichtigt wird.

Wieder waren Tagungsort und Thema gezielt gewählt worden: Einerseits war es — weltweit — der Bergbau, der die Bedeutung technischer Denkmäler im allgemeinen erkannte und andererseits war es das Bundesland Nordrhein-Westfalen im besonderen, das — an Betracht des entsprechenden Denkmalbestandes — in den letzten Jahren eine europaweit führende Rolle in der Erhaltung des industriellen Erbes entwickelte. In diesem Zusammenhang ist vor allem das neue Konzept der Industriemuseen mit zahlreichen Außenstellen anzuführen. Im Bundesland Nordrhein-Westfalen sind zwei solcher großräumiger Institutionen im Aufbau begriffen und zwar: Seit 1979 das Westfälische Industriemuseum auf Betreiben des Landschaftsverbandes Westfalen und seit 1984 das Rheinische Industriemuseum auf Betreiben des Landschaftsverbandes Rheinland⁹. — Folgende Standorte sind geplant:

Das Westfälische Industriemuseum mit dem Sitz in Dortmund (Kohlezeche Zollern II/IV) und Außenstellen in Witten (Kohlezeche Nachtigall), Bochum (Kohlezeche Hannover), Waltrop (Schiffshebewerk Henrichenburg), Petershagen (Glashütte Gernheim), Lage (Ziegelei Sylbach) und Bocholt (Textilfabrik);

Das Rheinische Industriemuseum mit dem Sitz in Oberhausen (Zink-Walzwerk Altenberg) und Außenstellen in Solingen (Gesensschmiede Hendrichs), Engelskirchen (Textilfabrik Ermen & Engels), Bergisch-Gladbach (Papiermühle «Alte Dombach»), Ratingen (Textilfabrik Gomford), Enskirchen (Textilfabrik Müller), Essen (Hämmer und Zechen im Deilbachtal) und Duisburg (Kohlezeche Rheinpreußen).

Die Landschaftsverbände erhielten zu diesen wahrhaft gigantischen Projekten von Beginn an Zuwendungen von 80 Prozent zu den baulichen Anlagen, die wegen des hohen Landesinteresses ab 1989 auf 90 Prozent angehoben wurden. Bis jetzt betragen die Förderungen des Landes für alle Standorte 47 Millionen DM; ein Vielfaches dieser Summe wird für die Fertigstellung des Gesamtprojektes notwendig sein.

London, Durham, 10.-15. April 1989
«Dokumentation des industriellen Erbes»

Die letzte der geplanten Europaratskonferenzen war der Dokumentation des industriellen Erbes gewidmet: In fünf Arbeitsgruppen wurden Ziele und Methoden der notwendigen Arbeiten auf breitester Ebene diskutiert. Das Ergebnis der Konferenz ist wie folgt zu analysieren:

1. Die Inventarisierung ist — wie bereits in allen vorausgegangenen Konferenzen festgehalten wurde — die Grundlage jeglicher Beschäftigung mit dem industriellen Erbe und seiner Erhaltung.
2. Die klassischen Methoden der archäologischen Grabung und bauhistorischen Untersuchung, der Zeichnung und Fotografie, wurden durch «Oral History», computer-unterstützte Inventarisierung, Video und Film, erweitert und diese als wissenschaftliche Methoden anerkannt.
3. Vor allem der Computer-Einsatz ermöglicht einen europa- und weltweiten Austausch von Informationen. In diesem Sinn wurde im Laufe der Konferenz auch angeregt, die Gründung einer internationalen Datenbank und eines europäischen Zentrums für audiovisuelles Material im Bereich der Industriearchäologie in Angriff zu nehmen.

Wieder war das Veranstaltungsland gezielt gewählt worden: England gilt bekanntlich als Geburtsstätte der zeitgemäßen «Industriearchäologie». Der Mitveranstalter der Tagung, die «Historic Buildings and Monuments Commission for England», neugegründet durch das 1983 novellierte Denkmalschutzgesetz, und besser bekannt als «English Heritage», beschäftigt sich seit seiner Gründung gezielt auch mit dem industriellen Erbe. Die «Royal Commission on the Historical Monuments of England», die in ihrem Bestand auf das Jahr 1908 zurückgeht, und heute vor allem die wissenschaftlichen Aufgaben der staatlichen Denkmalpflege mit über 160 Mitarbeitern übernimmt, ernannte erstmals 1979 einen eigenen Kommissar für Industriearchäologie.

Die Anfänge der Erhaltung technischer und industrieller Bauten auf der Basis von Gesellschaften und Vereinigungen geht auch in England in die Zwischenkriegszeit zurück: so wurde innerhalb der seit 1877 bestehenden «Society for the Protection of Ancient Buildings» 1929 eine eigene Sektion für den Schutz von Windmühlen gegründet,

die 1946 auch die Wassermühlen in ihre Betreuung aufnahm und unter dieser Bezeichnung — «Wind- and Watermill-Section» — heute noch aktiv ist.

Von den zahlreichen anderen Gesellschaften sei nochmals auf den schon im ersten Band dieser Publikationsreihe angeführten «Ironbridge Gorge Museum Trust» verwiesen, der 1968 durch die Gründung des Ironbridge-Museums der Industriearchäologie weltweit einen neuen Anstoß gab. Seither wurden die Museumsagenda laufend erweitert, den Sehenswürdigkeiten zum Beispiel auch ein Freilichtmuseum mit translozierten technischen und industriellen Denkmälern angeschlossen¹⁰.

Von den periodisch erscheinenden Zeitschriften zum Thema Industriearchäologie in England müssen vor allem jene der 1973 gegründeten «Association for Industrial Archaeology» genannt werden, das sind «AIA Bulletin», «Industrial Archaeology Review» und — gemeinsam mit TICCIH («The International Committee for the Conservation of the Industrial Heritage») — «World Industrial History».

Im unmittelbaren Zusammenhang mit der Europaratstagung in England ist noch der im April 1985 gegründete «Railway Heritage Trust» zu nennen, dessen Ziel es ist, «British Rail» bei der Erhaltung der rund 1800 Denkmäler, die sich im Besitz der Eisenbahngesellschaft befinden, zu unterstützen.

Die «East Coast Main Line», die von London-King's Cross über York und Newcastle nach Edingburgh-Waverley führt, ist ein gutes Beispiel für die Erfolge dieser Zusammenarbeit¹¹: 1984 wurde mit dem Ausbau und der Elektrifizierung der Strecke begonnen; 1991 sollen die Arbeiten abgeschlossen sein. Mit einer Ausdehnung von 624 km gilt die Linie als «längste» Denkmalpflege-Baustelle Englands; als Fallbeispiel ist die 1877 erbaute Station «York» anzuführen, die bereits 1984, mit einem Kostenaufwand von vier Millionen Pfund unter Beachtung höchst anspruchsvoller denkmalpflegerischer Grundsätze, in den modernen Eisenbahnbetrieb integriert wurde.

Anmerkungen:

- (1) Lequin Y., Conclusion of the Colloquy, in: Council of Europe, The Industrial Heritage: What Policies (Architectural Heritage, Reports and Studies, Nr. 6), Straßburg 1987, s. 10-14.
- (2) Manigand-Chaplain C., Répertoire du patrimoine technique et industriel de la France, chercheurs et organismes, Paris 1985, S. I.
- (3) Vgl. hierzu:
Reichen & Robert, Reconversions, Paris 1982. Swittalek P., Wehdorn M., Fourth International Conference on the Conservation of the Industrial Heritage (ICCIH 81), in: Österreichische Zeitschrift für Kunst und Denkmalpflege, Jg. 36, Wien 1982, s. 80-82.
- (4) Council of Europe, Steering Committee for Urban Policies and the Architectural Heritage (CDUP), Madrid Colloquy, Engineering and Public Works. A new Dimension of the Heritage. Conclusion, Straßburg 1985.
- (5) Zur Literatur siehe u.a.: Rotterdamse Kunststichting (Hrsg.), Havenarchitectuur, Rotterdam 1982.
- (6) Fernández Ordóñez J.A. (Hrsg.), Catálogo de noventa Presas y Azudes Españoles anteriores a 1900, Madrid 1984, s.9.
- (7) Fernández Ordóñez J.A. (Hrsg.), Catálogo de Puentes Anteriores a 1936, León, Madrid 1988.
- (8) Deutsche Fassung der «Bochumer Resolution» in: Der Anschnitt. Zeitschrift für Kunst und Kultur im Bergbau, Jg. 41, H. 2-4/1989, s. 122.
- (9) Der Minister für Stadtentwicklung, Wohnen und Verkehr des Landes Nordrhein-Westfalen, Die Industriemuseen der Landschaftsverbände in Nordrhein-Westfalen (vervielfältigtes Manuskript, verteilt im Rahmen des Europarat-Kolloquiums «Technische Denkmäler des Bergbaus als kulturelles Erbe»), Bochum 1989.
- (10) English Heritage (White P.), Recording the Industrial Heritage. Conference-Handbook, London 1989.
- (11) Smith P.J., The East Coast Main Line, Shepperton 1986.

Prof. Dr. Manfred Wedhorn, Wien

Mihaly ZADOR (Hungary - Hongrie)

**Two Decades of Post-Graduate Education for Specialists
in Monuments Preservation in Hungary**

After a trial course in 1972, since 1975, regular post-graduate courses have been launched every two years at the Technical University of Budapest for specialists in monuments preservation. Earlier, I have reported on the method and curriculum of the course here a few sentences will recapitulate its essentials:

Only those with a university diploma are admitted to the course (having regular jobs) with no restriction on the speciality. Hence, also archeologists, art historians: restorers, chemists, etc., may be admitted as well, but in a way that those with an engineering knowledge are given accessory knowledge in historical auxiliary sciences, while the others in building technology. Students pass about three full days every three weeks at this University, every semester ends by a colloquium, after the second year a diploma work is made and state examination is held. Since in this country, actually there are organized post-graduate courses granting a diploma only at technical universities, graduates obtain «specialist engineering» diplomas.

Within the concerned two years, students participate in several study tours (from 1 to 5 days) both in this country and abroad. Courses are made in strict cooperation with the National Monuments Inspectorate.

Summarily, observations and views may be recapitulated as:

1. Hungarian and international development is much helped by the work of coordination and information of ICCROM and of the ICOMOS Training Committee. This work could still be enhanced by submitting and reporting on written matter, as well as by establishing an editorial board to edit a publication of *curricula* and *subject programs* in each country as a unified system, possibly, with a precis of lesson plans to lend an idea of the education purport. It should be endeavoured to have diplomas recognized in every country.
2. It is a correct initiative to create sub-regions, to be in a closer because of geographical proximity. Leaders of sub-regions could submit recommendations forwarding development at work meetings every one or two years, asking — if needed — for the help of UNESCO in realizing proposals in certain countries.

3. In addition to theoretical education, participial training was found at courses to have an increasing importance by demonstrating applications of new methods, and so was elaboration of minor study plans as diploma work. Until now, students elaborated theses on the evaluation of the reconstruction of a monument or a complex, or even, processing a theoretical or methodological problem.
4. In this educational form, increased stress has to be laid on an organized direction of homework processing of special literature, elaboration of part studies, etc.
5. In addition to «vertical» education in some subjects, «horizontal» training could be organized by assigning minor groups of students to an instructor /master/ helping them in their related work at the job, and even in homework according to 4.
6. Exchange of instructors and students between forms of post-graduate education, for at least one or two weeks, would be of a high importance. To that aim, financial support from some international foundation, UNESCO, Soros foundation, etc. should be obtained via the ICOMOS.

Within my report, or as a contribution to the relevant general report, I could give more ample exposition of the above, and consider several related problems, but it would exceed the conceded extension of two pages.

Prof. Dr. Mihály Zádor

Deux décennies d'enseignement «post-diplôme» d'ingénieurs spécialistes de la conservation des monuments historiques en Hongrie

par Dr. Mihály Zádor

A la suite de la première formation expérimentale de l'année 1972, c'est en 1975 qu'à l'Université technique de Budapest la formation «post-diplôme» des ingénieurs spécialistes de la conservation des monuments historiques régulière, organisée tous les deux ans commença. Il y a quelque temps, j'ai déjà exposé le plan d'étude de cette formation, actuellement je ne voudrais qu'en récapituler l'essentiel en quelques mots.

La condition formelle de la participation à cette forme d'enseignement est de posséder un diplôme de niveau universitaire et de poursuivre les études post universitaires tout en continuant à travailler en poste. Les étudiants sont archéologues, historiens des beaux-arts, artistes, restaurateurs, chimistes /mais surtout des architectes diplômés/. Les étudiants qui ne sont pas ingénieurs diplômés, sont obligés de poursuivre des cours de connaissances techniques, tandis que les étudiants ingénieurs obtiennent une formation complémentaire dans les sciences auxiliaires de l'histoire. Munis de permis d'absence, établis par les lieux de travail, les étudiants sont occupés toutes les trois semaines pendant trois jours à l'Université; chaque semestre se termine par des examens de fin de semestre; après avoir terminé la seconde année d'études, les étudiants préparent leurs thèses de diplôme et passent l'examen de fin d'études. Conformément à la pratique qui s'est formée à l'Université technique, ce diplôme est nommé «diplôme d'ingénieur spécialiste».

Dans le cadre de la formation de deux ans, les étudiants prennent part à plusieurs excursions d'études (d'une durée de un à cinq jours) tant en Hongrie qu'à l'étranger. Au cours de la formation des spécialistes, les enseignants entretiennent des rapports étroits avec l'Intendance nationale des monuments historiques.

Qu'il me soit permis de formuler quelques remarques pour résumer nos expériences, faites dans ce temps.

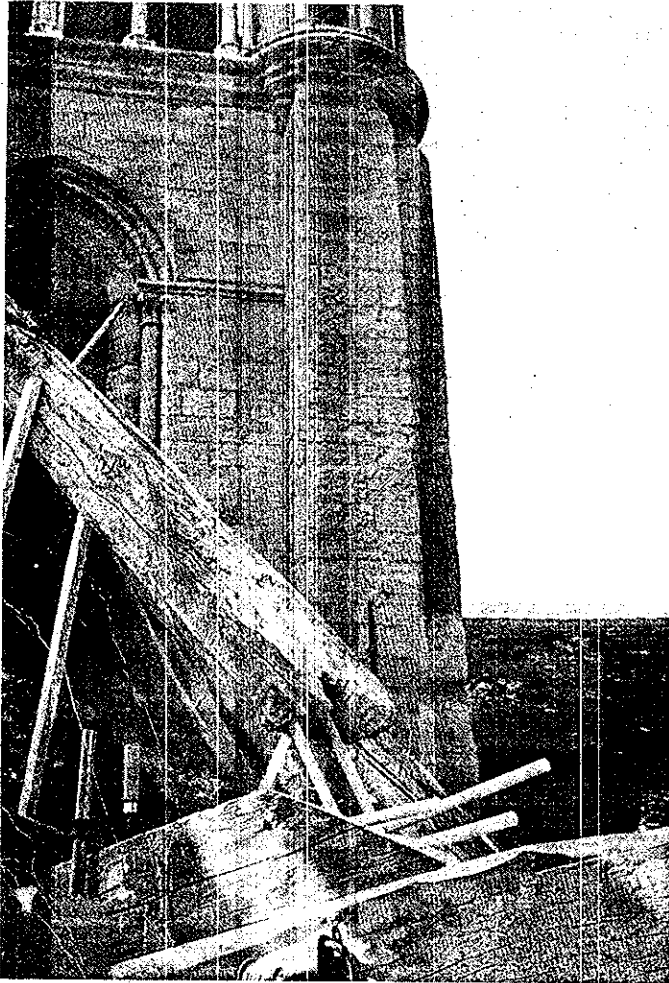
1. L'assistance prêtée par l'ICCROM et l'ICOMOS dans les domaines de la coordination et de l'information pourrait seconder considéra-

moment le développement, tant en Hongrie que sur le plan international. Ce travail pourrait se réaliser sous forme d'envois de matériaux écrits, ainsi qu'en organisant un comité de rédaction qui publierait les plans d'études et les programmes dans l'esprit d'un système uniforme. On pourrait même présenter le contenu de l'enseignement précisé en programme détaillé d'une leçon. Par là, la reconnaissance des diplômes, délivrés en différents pays, se trouverait réciproquement facilitée.

2. L'établissement de régions secondaires pourrait aider à créer des rapports plus étroits entre les pays géographiquement rapprochés. Les dirigeants des régions secondaires pourraient formuler des suggestions concernant les pas à faire dans l'intérêt d'un développement futur, tout en demandant — en cas de nécessité — l'appui de l'UNESCO pour réaliser les propositions de certains pays.
3. En plus de l'enseignement théorique, il faut souligner l'importance de l'enseignement d'ordre pratique. Il faut mettre au premier plan les procédés les plus modernes, en faisant élaborer par les étudiants — comme thèse de diplôme — des projets de moindre importance (élaboration de suggestions pour la reconstruction des monuments ou des ensembles historiques ou pour solutionner quelques problèmes théoriques, méthodologiques ou techniques).
4. Il faut attacher une importance accrue aux devoirs, à la besogne, dont l'étudiant doit s'acquitter chez lui (hors des heures de leçons à l'Université) comme d'étudier la littérature spéciale, préparer des études écrites sur des sujets particuliers.
5. Parallèlement au caractère «vertical» de l'enseignement, en usage jusqu'à présent, il faut attacher une plus grande importance à la formation «horizontale»: faire travailler des groupes d'étudiants peu nombreux, chaque groupe sous la direction d'un «maître» qui aiderait les étudiants à exécuter d'autres travaux pratiques et à préparer les devoirs à domicile.
6. Les échanges d'enseignants et d'étudiants (pour une durée d'au moins une ou deux semaines) sont une partie de très grande importance de l'enseignement «post-diplôme». A cette fin, il faudrait demander — par l'intermédiaire de l'ICOMOS — une subvention financière de quelques organismes internationaux (UNESCO, Fondation SOROS).

A mon grand regret, dans le cadre d'un court compte rendu ou dans un exposé faisant partie d'un rapport général, il n'y a pas moyen de présenter avec plus de détails un grand nombre d'autres problèmes et de propositions, tout en tenant compte de l'étendue limitée à deux pages.

RENOANTIC



Restauration du bois

Restoration of wood

Restauracion de la maclera

РЕСТАВРАЦИЯ
ИЗДЕЛИЙ
ИЗ ДЕРЕВА

Holzrestaurations-technik

Restauro del legno

Cathédrale de Lausanne
Suisse

Appuis d'abalétrier en phase
de restauration

RENOANTIC

- 17 années d'expérience
- Nombreux travaux de référence dans divers pays d'Europe
- Recherches et essais constants en chimie et en statique
- Matériaux et techniques exclusifs - Brevet européen N° **01 417 82**
- Exécution par nos équipes composées d'authentiques spécialistes: charpentiers, menuisiers, ébénistes

Switzerland:

RENOANTIC S.A.
Rte Blonay 128
1814 La Tour-de-Peilz

Tél. +41 (021) 944 02 54
fax +41 (021) 944 14 26

RENOANTIK AG
Sonnenbergstrasse 38
8645 Jona

Tél. +41 (055) 27 96 69

Italy:

RENOANTIC srl
Via Zanardi 26
43100 Parma

Tél. +39 / 521 536 25